2020

Sociétés d'économie mixte et SPL

Les rapports des **administrateurs** de la **Ville** au sein des **S.E.M** et **S.P.L**

Les rapports des administrateurs de la Ville dans les SAEM et SPL

Exercice 2020

Sommaire

SAEM La Folle Journée..... 5

SPL Cité Internationale des Congrès de Nantes……..…… 82

SPL Nantes Métropole Aménagement……... 161

SAEM Nantes Métropole Gestion Equipements (NGE)…..… 214

SPL Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)…….. 320

SPL Le Voyage à Nantes……. 419

SPL Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)……. 507

SAEM Loire Atlantique Développement - SELA…….…….. 554

SAEM : Société Anomyne d'Economie Mixte
SPL : Société Publique Locale

EXTRAIT

SAEM FOLLE JOURNEE

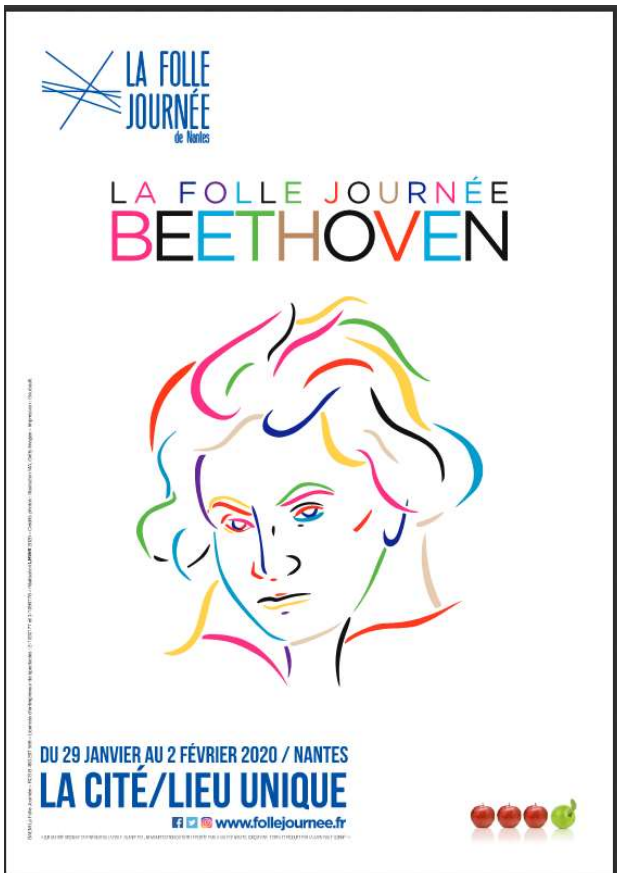

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM

2020

SAEM FOLLE JOURNEE

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire,
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SAEM,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales**

EXERCICE 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
SAEM La Folle Journée	
Siège social :	44 rue de Strasbourg - 44000 Nantes Tél. 02 85 52 88 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 483 207 569 (code APE : 9001z)
Date de création :	04 Juillet 2005
Secteur d'activité :	Culture
Objet social :	Production de la manifestation culturelle "La Folle Journée" et mise en œuvre du concept associé
Président(e) :	David MARTINEAU / Aymeric SEASSEAU
Directrice Générale	Joëlle KERIVIN
Commissaire aux comptes :	RSM Ouest Jean-Michel PICAUD
Nombre de salariés fin juin 2020 :	5

ACTIONNARIAT			
Capital social de 300 000€			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**82,00 %**
Ville de Nantes	9 150	183 000,00 €	61,00 %
Région Pays de La Loire	2 250	45 000,00 €	15,00 %
Département de la Loire Atlantique	900	18 000,00 €	6,00 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**18,00 %**
Caisse des dépôts et consignation	1 500	30 000,00 €	10,00 %
CCI St Nazaire	900	18 000,00 €	6,00 %
CREA	150	3 000,00 €	1,00 %
La Cité de Nantes	150	3 000,00 €	1,00 %
TOTAL	**15 000**	**300 000,00 €**	**100,00 %**
Nombre total d'administrateurs :	14		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	7 (jusqu'au 16 septembre 2020) - David MARTINEAU, Aïcha BASSAL, Abbassia HAKEM, Benoit BLINEAU, Rachel BOCHER, Robin SALECROIX, Pierre Yves LE BRUN 7 (à partir 16 septembre 2020) - Aymeric SEASSEAU, Elhadi AZZI, Aïcha BASSAL, Emilie BOURDON, Olivier CHÂTEAU, Abbassia HAKEM, Franckie TRICHET,		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Subvention de fonctionnement

FINANCIER	
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2020	500 000 € TTC
Financement apporté par Nantes Métropole en 2020	650 000 € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	106 778 € *Au 30/06/2020*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	néant (encours au 30/06/20)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	néant (encours au 30/06/20)

SAEM Folle Journée

Comptes annuels au 30 juin 2020

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	57 033	Capital social	300 000
Immobilisations corporelles	22 538	Réserves	44 651
Immobilisations financières	5 455	Report à nouveau	-591 810
		Résultat de l'exercice	106 778
Total Actif immobilisé (I)	**85 026**	Autres subventions d'investissement	
Stocks et en-cours	46 764	**Capitaux propres (I)**	**-140 381**
Créances d'exploitation	364 818		
Autres créances	355 510	**Autres fonds propres (II)**	
Total Actif Circulant (II)	**767 092**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**0**
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes	184 934
Disponibilités	791	Fournisseurs et comptes rattachés	630 445
		Dettes fiscales et sociales	187 224
Total Trésorerie (III)	**791**	Autres dettes	0
		Avances et acomptes reçus	0
		Total Dettes (IV)	**1 002 603**
Comptes de régularisation (IV)	**9 311**	**Comptes de régularisation (V)**	**0**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**862 221**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**862 221**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	4 686 389
Total des charges d'exploitation	4 536 440
dont charges de personnel	850 990
RESULTAT D'EXPLOITATION	**149 949**
Total des produits financiers	317
Total des charges financières	24 455
RESULTAT FINANCIER	**-24 138**
Total des produits exceptionnels	267
Total des charges exceptionnelles	19 300
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-19 033**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (-)	0
BENEFICE OU PERTE	**106 778**

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2019/2020

Administrateurs Ville de Nantes (jusqu'au 16 septembre 2020)

- David Martineau
- Aicha Bassal
- Abbassia Hakem
- Benoît Blineau
- Rachel Bocher
- Robin Salecroix
- Pierre-Yves Lebrun

Administrateurs Ville de Nantes (à compter du 16 septembre 2020)

- Monsieur Aymeric SEASSAU
- Monsieur Elhadi AZZI
- Madame Aicha BASSAL
- Madame Emilie BOURDON
- Monsieur Olivier CHATEAU
- Monsieur Abbassia HAKEM
- Monsieur Franckie TRICHET
-

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2020

- ***Conseil d'Administration du 16 septembre 2020 :***

  - Accueil des nouvelles Administratrices et nouveaux administrateurs :
    - Election du Président du Conseil d'Administration
    - Délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président
    - Confirmation des modalités de la Direction Générale
    - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

  - Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 novembre 2019.
  - Pouvoir pour toutes formalités légales

Taux de participation des administrateurs mandataires de la collectivité en 2020 : 86%

Jetons de présence pour 2020 : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2019/2020

Contrôles sur exercice 2019/2020 : Contrôle Fiscal ; Contrôle URSSAF

ANNEXE

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice au 30/06/2020

Y compris Comptes annuels au 30/06/2020

LA FOLLE JOURNÉE
26ÈME ÉDITION
BEETHOVEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Comptes annuels 2020
Rapport de gestion du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale pour l'exercice 2020

LA FOLLE JOURNÉE de Nantes

SOMMAIRE

1. Les caractéristiques de l'édition 3

1.1 La programmation 3

1.2 Retour sur l'édition 2020 7

1.3 Engagements RSE de La Folle Journée 8

2. La communication 10

2.1 Les supports de communication 10

2.2 La boutique du festival 15

3. Le réseau économique de La Folle Journée 18

3.1 Les partenaires et entreprises membres du Club 18

4. La billetterie 19

4.1 Retour en chiffres sur l'édition 2020 19

4.2 Retour sur les ventes et la fréquentation des spectateurs 20

Bilan Financier – Exercice 2019-2020 25

Les mesures d'amélioration prioritaires 41

Présentation des comptes 43

Tableau des délais de paiement des fournisseurs et clients au 30 juin 2020 60

Vie sociale 61

Information sur le gouvernement d'entreprise et contrôle de la société 62

Annexe 1 63

Annexe 2 64

Annexe 3 65

Annexe 4 67

Annexe 5 70

Annexe 6 71

1. Les caractéristiques de l'édition

1.1 La programmation

La 26ème édition de La Folle Journée nous a plongé au cœur de l'œuvre de Beethoven, en hommage au 250ème anniversaire de sa naissance. La programmation a eu la particularité de dresser un portrait du compositeur à la mesure de son audace et de sa modernité, et de le faire entendre autrement : l'immense catalogue beethovénien a été joué dans sa quasi-totalité - *l'intégrale des symphonies, l'intégrale des concertos pour piano, l'intégrale des trios avec piano, l'intégrale des quatuors à cordes et l'intégrale des sonates pour piano* - et il est également mis en résonnance avec tout un répertoire, classique et moins classique, inspiré et généré par l'art novateur du maître allemand.

TOUT BEETHOVEN

Une grande partie de l'œuvre de Beethoven fut proposée, faisant ainsi déferler les chefs-d'œuvre comme les pièces moins familières de la scène : intégrales de la musique pour piano (dont les trente-deux sonates, les variations…), des neuf symphonies, des concertos (pour piano, pour violon, Triple Concerto), de la musique de chambre (sonates pour violon et piano, pour violoncelle et piano, trios, quatuors à cordes), et présentation d'une grande partie de la musique chorale (Missa solemnis, Fantaisie chorale, cantate, messe…) et des mélodies (Volkslieder, cycles et lieder isolés).

La jeune génération de l'école française était représentée au piano (les deux lauréats du Concours Tchaïkovsky), au violoncelle (Anastasia Kobekina, Victor Julien-Laferrière…), au violon (Ayana Tsuji, Mi-Sa Yang…) ou encore à la flûte (Joséphine Olech…).

DES VOYAGES INÉDITS AU CŒUR DE L'UNIVERS BEETHOVÉNIEN

« *Au-delà des frontières de la musique classique*, ajoute le directeur artistique René Martin, *Beethoven a suscité depuis plusieurs années d'étonnantes créations dans le domaine du spectacle musical, du jazz, de la vidéo ou des musiques actuelles. C'est ce vaste panel que nous souhaitons faire découvrir.* »

Cette nouvelle Folle Journée déborde donc largement du répertoire classique pour faire gagner au corpus beethovénien une autre dimension, invitant le steel band, le quatuor de saxophones, la harpe et même le clavecin, ou encore des spectacles singuliers offrant de renouveler son écoute.

La création de *Beethoven at Night* (commande) imaginée par le pianiste jazz Paul Lay et le vidéaste Olivier Garouste, l'expérience immersive et interactive *After Silence* : Beethoven and Beyond de Voces8 (commande), la Sonographie (film-objet) de la Xe remix de Pierre Henry (commande), l'incroyable initiative de Steve Hackmann sur la Symphonie « Héroïque » (Beethoven versus Coldplay), les improvisations du harpiste Park Stickney ou encore les concerts des très contemporains 12ensemble ou Links ont conduit à des voyages inédits.

À titre d'exemples encore : l'enquête menée au cœur des sonates pour piano *Looking for Beethoven* d'un Pascal Amoyel seul en scène, l'exotique *Beethoven et La Havane* du pianiste jazz Joachim Horsley ou le spectacle *Neuf* de l'accordéoniste Félicien Brut entouré des cordes sensibles du Quatuor Hermès et d'Édouard Macarez…

Texte : La Folle Journée, Ysée

Ci-dessous une sélection d'artistes qui ont été invités lors de cette édition 2020 :

Orchestre Philharmonique de Radio France
Xian Zhang *direction*

©Christophe Abramowitz

Depuis sa création par la radiodiffusion française en 1937, l'Orchestre Philharmonique de Radio France s'affirme comme une formation singulière dans le paysage symphonique européen par l'éclectisme de son répertoire, l'importance qu'il accorde à la création, la forme originale de ses concerts, les artistes qu'il convie et son projet éducatif et citoyen. Cet "esprit Philhar" trouve en Mikko Franck - son directeur musical depuis 2015, et dont le contrat a été prolongé jusqu'en 2022 - un porte-drapeau à la hauteur des valeurs et des ambitions de l'orchestre, décidé à faire de chaque concert une expérience humaine et musicale. L'Orchestre est par ailleurs régulièrement en tournée en France et dans les grandes salles internationales (Philharmonie de Berlin, Konzerthaus de Vienne, Elbphilharmonie, NCPA de Pékin, Suntory Hall...).

Joachim Horsley, *piano*

©DR

Organiser la rencontre entre la musique classique et la musique latine est un projet particulièrement ambitieux tant ces deux univers artistiques semblent s'opposer. C'est pourtant le pari fou qu'a relevé Joachim Horsley, pianiste américain virtuose et compositeur de musique de film. "Via Havana", son premier album, est le résultat d'un travail colossal qui aura duré deux ans. Imaginez donc : apprendre et maîtriser les œuvres les plus complexes du répertoire classique européen (Mozart, Beethoven, Saint-Saëns, Malher...), puis les arranger suivant les codes esthétiques des musique latines (jazz cubain, salsa, rumba…) sans dénaturer l'œuvre originale, ni tomber dans l'appropriation culturelle des musiques du monde : une vraie gageure ! Mais Joachim Horsley est aussi un prospecteur de sons, un musicien à la curiosité insatiable cherchant sans cesse à sortir de sa zone de confort pour s'aventurer en terrain inconnu.

Anna Göckel, *violon*

©AnnaGöckel

Née en 1992 à Marseille, Anna Göckel se forme auprès du Quatuor Ysaÿe ainsi qu'avec David Grimal à la Musikhochschule de Saarbrücken, Boris Belkin et Jean-Jacques Kantorow au CNSMD de Paris Bénéficiant dans le même temps des conseils de Menahem Pressler, Ferenc Rados, Donald Weilerstein, Maxim Vengerov et Miriam Fried, elle est nommée en 2016 "Révélation classique de l'ADAMI", et explore depuis avec passion les différents répertoires qui s'offrent à la vie d'une violoniste, du répertoire baroque à la création contemporaine. Sillonnant les plus belles scènes musicales du monde, de Tokyo à Mexico, de l'Open Chamber Music de Prussia Cove au Royaume-Uni au mythique Festival de Marlboro aux États-Unis en passant par le Théâtre des Champs-Élysées et le Festival de La Roque d'Anthéron en France, elle a eu la chance de collaborer en tant que soliste avec le Lemanic Modern Ensemble, le München Radio Orchestra, l'Orchestre de chambre de Wallonie et l'Orchestre Philharmonique de Malte.

Pascal Amoyel, *piano*

©Jean-Baptiste Millot

Victoire de la Musique en 2005 dans la catégorie “Révélation soliste instrumental de l’année”, Pascal Amoyel a été récompensé en 2010 par un Grand Prix du Disque à Varsovie par la prestigieuse Société Chopin pour son intégrale des Nocturnes de Chopin aux côtés de Martha Argerich et Nelson Freire. Il s’est produit sur les grandes scènes internationales : Philharmonie de Berlin, Muziekgebouw d’Amsterdam, Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, Cité de la Musique ainsi qu’aux États-Unis, en Russie, en Chine et en Corée. Ses enregistrements en solo ou avec la violoncelliste Emmanuelle Bertrand ont obtenu les plus hautes récompenses : Cannes Classical Awards, Gramophone, “ffff” de Télérama, Diapason d’Or de l’année, “Choc” du Monde de la musique, Grand Prix annuel de la critique allemand, meilleur enregistrement de la chaîne ARTE. Compositeur, Pascal Amoyel est Lauréat de la Fondation Banque Populaire.

Ensemble Aedes
Mathieu Romano *direction*

©Jean-Pierre Hakimian

Fondé en 2005 par Mathieu Romano, l’Ensemble Aedes a pour vocation d’interpréter les œuvres majeures et les pièces moins célèbres du répertoire choral des cinq siècles passés, jusqu’à la création contemporaine. Composé de dix-sept à quarante chanteurs professionnels, l’Ensemble Aedes a déjà inscrit à son répertoire de nombreux cycles a cappella, participé à des projets d’oratorios et d’opéras mis en scène et proposé différents programmes pour chœur et piano, orgue ou ensemble instrumental. Il collabore avec des formations renommées telles que Les Siècles, le Cercle de l’Harmonie, les Musiciens du Louvre Grenoble, l’Orchestre de Paris, l’Orchestre Philharmonique de Radio France ou encore le Chœur de la Radio Lettone. Soucieux de partager la musique avec tous, il s’investit dans de nombreux projets éducatifs et s’attache à diffuser la musique dans des lieux qui en sont habituellement éloignés - hôpitaux et centres pénitentiaires notamment.

Liya Petrova, *violon*

©Liya Petrova

Saluée pour sa “virtuosité naturelle” (The Strad), sa “variété de timbre exceptionnelle” (Gramophone) et sa “magnifique sonorité, au phrasé doté d’une étendue majestueuse” (The Times), Liya Petrova est la gagnante du Premier Grand Prix du Concours international de violon Carl Nielsen (Danemark) en 2016. En tant que soliste, elle s’est produite avec de nombreux orchestres de renom - Orchestre Philharmonique du Luxembourg, Philharmonie d’Anvers, Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, Orchestre National de Belgique, Sinfonia Varsovia, Philharmonique de Bruxelles... - sous la direction de chefs tels Philippe Herreweghe, Krzysztof Penderecki, Yan Tortelier, Nikolaj Szeps-Znaider et Jesús López Cobos entre autres. Au disque, son premier album en soliste avec l’Orchestre symphonique d’Odense placé sous la direction de Kristiina Poska et réunissant le Concerto de Nielsen et le 1er Concerto de Prokofiev, lui a valu une reconnaissance internationale de la part de la critique. Un deuxième album consacré celui-ci aux Sonates de Beethoven est attendu chez Mirare fin janvier 2020.

Alexandre Kantorow, *piano*

©Jean-Baptiste Millot

Alexandre Kantorow est à 22 ans le premier pianiste français à avoir remporté la Médaille d'Or du prestigieux Concours Tchaïkovski de Moscou, ainsi que le Grand Prix du Concours. Suscitant des critiques dithyrambiques aussi bien au disque qu'en récital, il est salué par la presse comme le "jeune tsar" du piano français. Apparu très jeune sur les scènes de concert, il a été à 16 ans l'invité de La Folle Journée de Nantes et de Varsovie (aux côtés du Sinfonia Varsovia), et a joué depuis avec de nombreux orchestres, notamment avec l'Orchestre du Mariinsky dirigé par Valery Gergiev. On a pu le voir dans les plus grandes salles - Concertgebouw d'Amsterdam, Konzerthaus de Berlin, Philharmonie de Paris, Bozar de Bruxelles... - et dans les plus grands festivals - La Roque d'Anthéron, Piano aux Jacobins, Heidelberg... Au disque, son récital "À la russe" sorti chez BIS a remporté en 2017 de nombreuses récompenses : "Choc" de Classica, Diapason Découverte, Supersonic de Pizzicato, CD des Doppelmonats (PianoNews). Pour BIS, il a également enregistré les concertos pour piano de Liszt et ceux de Saint-Saëns (Diapason d'Or et le "Choc" de Classica de l'année 2019) et - à paraître -, un récital autour des Rhapsodies de Brahms, Bartók et Liszt. Il a par ailleurs été désigné en 2019 "Révélation Musicale de l'année" par le Prix de la Critique.

Quatuor Meccore

©Quatuor Meccore

Fondé en 2007, le Quatuor Meccore est l'un des ensembles les plus captivants de la scène européenne. Nominé pour le "Paszport Polityki" et récompensé du Prix Paolo Borciani, il a en outre été lauréat du Concours Wigmore Hall à Londres, et des concours de Weiden et Max Reger. On a pu l'entendre depuis de nombreuses années dans des salles de concert prestigieuses - Philharmonie nationale de Varsovie, Beethoven-Haus de Bonn, Auditorium National de Musique de Madrid, Wigmore Hall de Londres, Bozar de Bruxelles, Musikverein à Vienne, Frick Collection à New York, Elbphilharmonie de Hambourg, Concertgebouw d'Amsterdam... - et sur la scène des plus importants festivals de musique - Rheingau, Mecklenburg-Vorpommern, Printemps de Budapest, Kissinger Sommer, Radio France Montpellier... L'ensemble a par ailleurs été en 2019, pour ses premières apparitions en France, l'invité de la Philharmonie de Paris et du festival de La Grange de Meslay aux côtés de Rafal Blechacz.

Astrig Siranossian, *violoncelle*

©Bernard Martinez

Premier Prix et plusieurs fois Prix Spécial du concours international Krzysztof Penderecki, Astrig Siranossian se produit sur les plus grandes scènes du monde, en soliste et en musique de chambre avec des musiciens tels que Daniel Barenboim, Martha Argerich, Simon Rattle ou Yo-Yo Ma, pour ne citer qu'eux. La presse internationale a récompensé très chaleureusement son dernier disque comportant les concertos d'Aram Khatchatourian et Krzysztof Penderecki aux côtés du Sinfonia Varsovia - "Preis der Deutschen Shallplattenkritik", "ffff" de Télérama, Clef d'or de l'année du magazine Resmusica - ; son premier disque en duo violoncelle/piano avait lui, reçu le prix italien du disque : "Musica". Directrice artistique, depuis 2015, du festival les Musicades qui met en miroir la musique avec les arts et la gastronomie, elle est aussi violoncelle solo du Divan Orchestra dirigé par Daniel Barenboim, et ambassadrice des cordes Savarez - ce en quoi elle contribue à aider les enfants d'Arménie en leur apportant du matériel musical.

1. Les caractéristiques de l'édition

1.2 Retour sur l'édition 2020

La Folle Journée s'est déroulée du 29 janvier au 02 février 2020, à Nantes et dans 10 communes de la métropole nantaise.
En métropole, 10 pianistes ont interprété au même **moment l'intégrale des 32 Sonates pour piano,** élaborées au fil des ans tout au long de la vie créatrice du compositeur. Résonnant de toutes parts aux alentours de la métropole nantaise, ce chef-d'œuvre universel a marqué l'ouverture des festivités de La Folle Journée 2020.

Quelques chiffres clés de cette 26ème édition :

- **5 jours de concerts**, à la Cité des congrès de Nantes, au lieu unique et à la salle CIC Ouest
- Plus de **150 000 spectateurs,** dont **10 000 scolaires**
- **271 concerts** et **22 conférences** à Nantes pour quasi l'intégralité de l'œuvre de Beethoven
- **10 concerts** dans 10 communes de Nantes Métropole
- **1 800 artistes**
- **97% de fréquentation** (140 050 billets délivrés sur les 144 195 billets à vendre)
- Nouveauté 2020, **11 concerts** ont été proposés au tarif unique découverte à **10 euros**
- Le prix moyen d'une place de concert est de **15,14 euros TTC**

Si La Folle Journée de Nantes est l'un des rendez-vous annuels français les plus fréquentés, elle le doit bien sûr à sa programmation réalisée par René Martin et son équipe au sein du CREA. Par ailleurs, La Folle Journée s'attache également à renforcer chaque année sa dimension inclusive. Accompagner la pratique musicale, favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, s'engager dans la musique et la citoyenneté, dépasser les handicaps... autant d'actions qui se sont poursuivies cette année par le développement des collaborations avec de nombreux acteurs sociaux, associatifs et/ou pédagogiques du territoire. Cette année, de nouvelles mesures ont été prises pour renforcer l'accueil et l'accessibilité sur le site avec :

- La création d'un espace d'accueil « pour toutes et tous » à l'entrée de l'accueil général
- Un renforcement d'accompagnement dans les salles pour les personnes à mobilité réduite qui le souhaitent, grâce à nos bénévoles
- Et toujours, un accueil proxitan, des locations gratuites de fauteuils roulants, de SubPacs et des plans tactiles pour les personnes malvoyantes ou aveugles.

Outre son caractère inclusif, La Folle Journée s'est aussi démarquée cette année par **son engagement pour l'environnement**. Plusieurs actions ont été mises en place et saluées par la presse : des gourdes en verre et des fontaines à eau ont été mises à disposition pour tous les artistes. Des boîtes en papier ont également été placées un peu partout dans le Cité des congrès pour collecter les programmes de salles et les brochures et une dizaine de stagiaires de l'École de la Deuxième Chance a sensibilisé le public à participer au tri des déchets. Le public a également été invité à se questionner sur ce qu'il serait prêt à faire évoluer dans ses habitudes pour contribuer à la protection des ressources de la planète.

1. Les caractéristiques de l'édition

1.3 Engagements RSE de La Folle Journée

Parce que le secteur événementiel est plus que jamais concerné par les enjeux de durabilité et de préservation de l'environnement, La Folle Journée a renforcé sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il nous parait en effet essentiel de nous mobiliser davantage afin de mettre en œuvre des actions significatives.

En moyenne, une manifestation événementielle d'environ 5000 personnes génère jusqu'à 2,5 tonnes de déchets et consomme 1000 kWh d'énergie et 500 kg de papier[1]. Que dire d'une manifestation comme La Folle Journée ? Si des actions ont été mises en place en moment du festival, il y a un véritable enjeu à penser en amont l'éco-conception de notre événement afin de limiter les impacts environnementaux liés à la production d'une telle manifestation.

Les récentes évolutions législatives, telle que la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promulguée le 10 février 2020[2], nous encourage également à faire évoluer nos pratiques pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

Voici donc quelques actions que nous avons mises en place lors de La Folle Journée 2020 et qu'il nous semble important de souligner ici.

a. <u>Des gourdes en verres à disposition des artistes</u>

Dès le 1er janvier 2021, il sera interdit de mettre à disposition de manière gratuite des bouteilles d'eau en plastique. Nous avons donc anticipé la mise en place de cette loi pour distribuer lors de La Folle Journée 2020 près de **1500 gourdes en verres à tous les artistes du festival.** En parallèle, nous avons multiplié les fontaines à eau au sein de la Cité des congrès. Cette mesure fut très appréciée par les artistes qui ont bien compris la démarche, et ils étaient en majorité à transporter leurs gourdes partout avec eux, même lors des déjeuners et/ou diners au catering, ce qui a permis de limiter l'utilisation des gobelets en plastique jetable.

Nous avons également mis en boutique quelques centaines de gourdes en verre, qui ont beaucoup plu et dont le public a apprécié la démarche, tout comme l'a souligné la presse.

b. <u>Questionnaires de sensibilisation du public</u>

[1] Source : https://le-ouai.com/wp-content/uploads/2020/04/FocusEvenementiel.pdf?fbclid=IwAR0hMQeGLK17i35g-R_yA3BkP3iAaef6JL4mn-1nMWZkc1A_EO6vgSR87_I

[2] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041553759&categorieLien=id

Cette année, en lien avec le Fonds de Dotation et sa collaboration avec l'École de la Deuxième Chance, **un projet de sensibilisation du public à la question du tri et du recyclage des déchets papiers a été mené durant le festival**. En effet, tous les ans, des dizaines de milliers d'exemplaires papiers de la brochure de programmation du festival, son dépliant ou ses programmes de salle sont imprimés et distribués au public, occasionnant un volume important de déchets, n'étant pas toujours triés par les festivalier-ères. A l'heure des nécessaires prises de conscience et des engagements de toutes et tous, La Folle Journée et son Fonds de Dotation ont décidé de s'unir sur ce sujet afin de faire avancer les mentalités sur la préservation de l'environnement, pour mieux connaitre notre public et mieux agir par la suite. Ce projet de sensibilisation a réellement permis d'impliquer le public dans cet objectif.
Pour cela, une dizaine de stagiaires de l'École de la Deuxième Chance a parcouru les allées de la Cité des congrès à la rencontre du public afin de leur soumettre un questionnaire et les interroger sur leurs habitudes d'utilisation des productions papiers du festival. Au total, plus de 200 questionnaires ont été remplis, ce qui nous a permis de connaître les souhaits du public et ce à quoi il est prêt à renoncer ou non, pour agir au côté du festival en faveur de la protection de l'environnement[3].

c. <u>Bacs de récupération de papiers des festivaliers-ères</u>

En amont du festival et dans le cadre de sa démarche RSE, l'équipe de La Folle Journée a réalisé, **des poubelles de récupération des déchets papiers** des festivaliers-ères pour la période du festival. L'idée était de collecter toutes sortes de papiers (brochures, dépliants, programmes de salles, billets imprimés…) dans le but de les trier et de les valoriser en collaboration avec l'association humanitaire reconnue d'intérêt général ***Les Papiers de l'Espoir*** qui participe à des projets éducatifs à travers le monde.

Plusieurs bacs en cartons (voir photo à droite) ont ainsi été réalisés ; accompagnés d'une signalétique bien visible du public. Nous avons également défini des points stratégiques de collectes au sein de la Cité des congrès : proche de la sortie et au niveau de plusieurs entrées de salles de concerts.

Bacs de récupération de papiers, à disposition du public dans la grande halle de la Cité des congrès

Au total, nous avons récupéré près de 800 kg de brochures, programmes de salles et autres billets imprimés qui ont été collectés durant le festival et remis à l'Association *Les Papiers de l'Espoir*, situé à Vertou. Ces 800 kilos de papiers, valorisés à hauteur de 60 euros, ont été remis à plusieurs associations, dont le CENRO, une association locale accompagnant la scolarisation de jeunes personnes en situation de handicap.

Il est incontestable que cette nouvelle initiative, grandement remarquée et saluée par la presse[4], fut une grande réussite pour nous et pour affirmer notre volonté et notre engagement envers la protection de l'environnement.

[3] Voir questionnaire et bilan en Annexe 4
[4] Voir articles de presse en Annexe 5

2. La communication

2.1 Les supports de communication

a. Visuel de l'édition

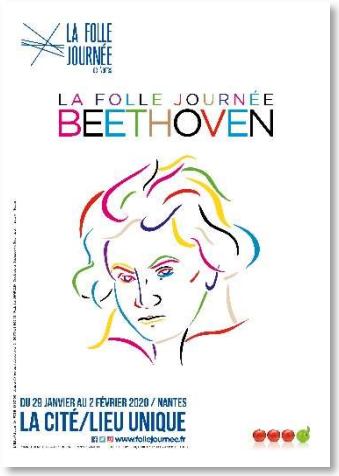

Visuel officiel 2020 – La Folle Journée de Nantes

L'affiche officielle de La Folle Journée de Nantes 2020 a été, cette année encore, réalisée par l'agence nantaise de graphisme LMWR. Pour 2021, dans le contexte que nous connaissons, il a été décidé de faire de nouveau appel à LMWR.

L'affiche a été dévoilée le jeudi 21 novembre 2019 lors de la conférence de presse de présentation de La Folle Journée 2020, consacrée à Beethoven pour fêter le 250ème anniversaire de sa naissance.

b. Le Programme papier et programmes de salles

Cette année encore, la réalisation des documents de programmation (brochure de programme ainsi que le dépliant papier avec l'ensemble des concerts) a été réalisée dans un temps très réduit et dans des conditions ne permettant pas d'anticiper et donc de limiter les coûts. En effet, si nous pouvons gérer en amont les encarts publicitaires des partenaires, les éditos, l'écriture des informations pratiques, la billetterie... nous sommes totalement dépendants des informations relatives à la programmation, qui sont même transmises au graphiste directement pour plus de rapidité au vu des délais souvent dépassés.

Malgré ces délais, cette année encore fut difficile à tenir. Outre le retard d'informations, il y a eu également beaucoup de changements de dernière minute, qui n'ont d'ailleurs pas pu être intégrés à temps dans la brochure de programmation papier.

Entre début décembre 2019 et mi-janvier 2020, nous avons reçu régulièrement une liste d'erratums (changements de programme, solistes, œuvres…). Il parait donc nécessaire de s'interroger sur l'intérêt de l'outil papier. En effet, la brochure papier que nous distribuons pendant le festival n'a pas toutes les informations à jour et perd naturellement de son intérêt. Nous multiplions par ailleurs des listes d'erratums que nous affichons chaque jour à l'accueil général et au niveau de chaque entrée de salle pour en informer les spectateurs-trices.

Si la programmation est nécessaire, on peut néanmoins se poser la question de l'utilité des exemplaires papiers, dans le cadre de notre démarche RSE notamment. Cette année et comme l'année précédente, nous avons fait imprimer 40 000 brochures de programmation ainsi que 40 000 dépliants. Près de 23 000 exemplaires ont été envoyés chez des particuliers en boîte aux lettres. Les

premières brochures chez les particuliers ont été réceptionnées à partir du 7 décembre, soit 8 jours avant l'ouverture de la billetterie.
Le reste des brochures et des dépliants est distribué entre décembre 2019 et janvier 2020 sur le territoire nantais (mairies, conseil régional, lieu unique, Cité des congrès, Voyage à Nantes, hôtels partenaires…) et mis à disposition du public pendant le festival.

Après la période d'exploitation du festival, nous avons récupéré des cartons de brochures et de dépliants non ouverts soit :

- 17 cartons de programmes, ce qui représente **2 380 programmes**
- 20 cartons de dépliants, ce qui représente **6 000 dépliants**

Cela représente 6% de perte pour les programmes, et 15% de perte pour les dépliants. À cela, il faut rajouter les routeurs de programmes postaux, qui représentent, pour cette année, 1 215 retours de courriers. Ce chiffre est sensiblement stable d'année en année et dont on ne peut améliorer le chiffre qu'en envoyant moins de brochures papiers individuels… L'objectif pour l'année 2021 serait donc de diminuer l'impression des programmes papiers pour limiter les pertes et passer à moins de 5%.

Concernant les programmes de salles, ils sont aussi gérés dans un délai court mais néanmoins plus raisonnable. Cette année, nous avons réduit nos impressions d'exemplaires papiers. En 2019, la proportion de programmes de salles par jauges des salles de concerts était de **65%**, ce qui a représenté 100 845 programmes de salles imprimés pour 290 concerts. **Cette année, nous avons décidé de diminuer cette proportion en passant à 55%,** ce qui a représenté près de 78 000 programmes papiers imprimés pour 271 concerts. Si le public a pu solliciter des programmes supplémentaires, ce fut également l'occasion de lui expliquer notre démarche environnementale.
Pour l'année prochaine, nous souhaitons continuer cette diminution en passant la barre symbolique des 50%. Néanmoins, il serait intéressant de réfléchir à proposer en contrepartie un outil numérique, téléchargeable depuis notre site internet et accessible en tout temps. Si l'expérience se révèle concluante, il serait intéressant d'imaginer une diminution notable des programmes de salles papier pour l'édition 2022 et proposer un outil numérique en complément.

Déclinaison numérique des supports papiers

S'il faut être vigilant sur le déploiement du numérique qui, sans le savoir, est également générateur d'émissions de CO2, il demeure un outil à développer.

Nous avons donc renforcé les supports de communication numériques. En plus de rendre accessible les informations directement sur notre site web, ou en téléchargeant des documents PDF, nous avons mis en ligne nos supports sur l'outil numérique CALAMEO.

Quelques chiffres encourageants :

OUTIL NUMÉRIQUE	NOMBRE DE VUES	NOMBRE DE TÉLÉCHARGEMENT
Brochure de programmation	51 505 vues[5]	2 800 téléchargements
Guide de la billetterie	15 300 vues	330 téléchargements
Foire aux Questions	2 543 vues	79 téléchargements

c. Les réseaux sociaux

[5] Ces chiffres ont été récupérés via la plateforme CALAMEO, et n'inclut pas les vues et téléchargements via notre site internet.

FACEBOOK

Un planning de publication a été réalisé chaque mois, entre octobre 2019 et janvier 2020 afin de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux et pour promouvoir La Folle Journée sur le web. Cette année encore, l'agence Ysée nous a proposé un planning de publication chaque mois que nous validions en interne. C'est ensuite la chargée de communication, recruté pour 4 mois, qui était chargée de publier sur le réseau social et répondre d'une manière générale aux questions et commentaires du public.

Entre le 1er septembre 2019 et le 1er mars 2020, la page Facebook de La Folle Journée a gagné 1 354 abonnés pour un total de **7 574 personnes**, soit une augmentation de 21,84%.

On note deux pics d'abonnements, lors de l'annonce de la programmation et le début du festival, notamment grâce aux nombreux partages de posts et notre présence plus importante en nombre de posts publiés (voir graphiques ci-joint).

MOIS	NOMBRE DE POSTS
Septembre 2019	1
Octobre 2019	15
Novembre 2019	16
Décembre 2019	20
Janvier 2020	**35**
Février 2020	10
TOTAL	**97 posts**

Voici un tableau récapitulatif du nombre de posts publiés sur Facebook.

À titre de comparaison, l'an passé sur la même période, 44 posts ont été publiés, soit une augmentation de **120%.**

Par rapport à l'an passé, nous avons également créé **un événement Facebook**, qui nous a permis de rassembler notre communauté et partager les dernières informatiques pratiques ou liées à la programmation d'une manière générale. Cet événement a eu une portée sur 96 000 personnes.

Nous avons également eu recours à la **publicité payante** : 3 publications ont fait l'objet de sponsorisations avec 3 objectifs distincts :

- Promouvoir l'affiche et le thème de l'édition 2020 consacrée à Beethoven
- Augmenter le nombre de participants à l'événement Facebook (qui a 3 200 participants)
- Gagner des abonnés

INSTAGRAM

Depuis septembre 2019, le compte Instagram de La Folle Journée a gagné 440 abonnés, pour un total au 1er mars 2020 de **1 707 abonnés.**

Les publications ayant les meilleures couvertures sont les albums photos prises pendant le festival ainsi qu'un montage des artistes présents. Les publications de photos prises pendant le festival sont celles qui ont engendré le plus d'interactions (likes et partages).

TWITTER

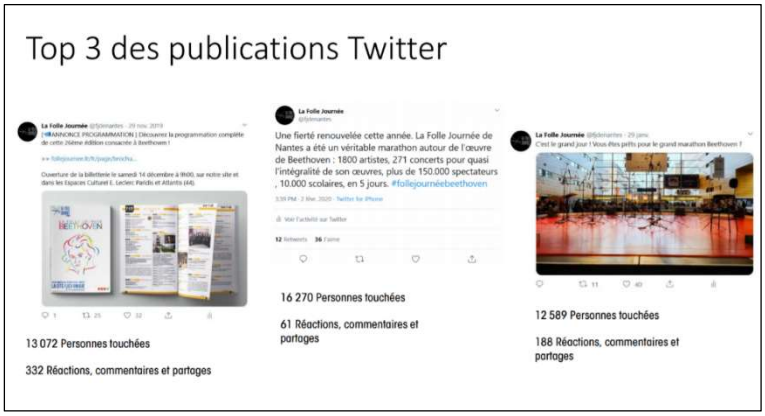

Depuis septembre 2019, le compte Twitter de La Folle Journée a gagné 186 abonnés, soit un total de **3 164 abonnés** au 1er mars 2020.

Les tweets ont obtenu 267.9K impressions sur une période de 91 jours (de novembre 2019 à février 2020), soit 80K impressions de plus que l'année passée.

Pendant le festival, le compte Twitter de La Folle Journée a été mentionné près de 600 fois.

d. Le site internet et les newsletters

SITE INTERNET

Au printemps 2019, nous avons repensé en interne le site internet pour développer d'avantage les outils numériques et pour rendre encore plus accessible les informations, d'une manière générale.

Des contenus ont également été rajoutés, avec des nouveaux onglets pour accompagner au mieux notre public, notamment avec un vrai onglet « programmation » qui relayait la brochure numérique, la liste des erratums…

Nous avons également affiné notre site pour le rendre encore plus inclusif, avec des documents numériques et audios, pour mettre à l'honneur une programmation spécifique.

NEWSLETTERS PUBLIQUES

En plus des newsletters envoyées à notre réseau professionnel (partenaires, entreprises membres de notre club), nous avons décidé cette année d'intensifier nos envois avec un rythme plus soutenu. Nous avons également envoyé des newsletters « publiques », qui incluent notre réseau clients, ainsi que toute personne souhaitant recevoir des informations par courriel (programmation artistique, informations billetteries et pratique…).

8 newsletters à destination du public ont été envoyées entre juillet 2019 et mars 2020, en collaboration avec l'agence Ysée. Nous observons un bon taux d'ouverture moyen de 46,22%, tandis qu'un taux d'ouverture d'un emailing moyen en Europe est de 27%.[6]
C'est le cas également pour le taux moyen de clics, que l'on observe à 11,72%, tandis que le taux moyen de clics d'un emailing moyen en Europe est de 4,61%.

[6] Source : https://www.conseilsmarketing.com/emailing/quest-ce-quun-bon-taux-douverture-pour-un-emailing

2. La communication

2.2 La boutique du festival

a. <u>Les nouveautés 2020 : une nouvelle scénographie</u>

Pour cette nouvelle année, nous avons entièrement repensé la scénographie de notre boutique. Pour cela et pour la troisième année consécutive, nous avons été accompagnés par l'agence de communication Animaproduction.

Scénographie 2019

Scénographie 2020

En synthèse, nous avons proposé :

- Une décoration des murs en coton gratté noir
- Une création d'un logo La Folle Journée avec des rubans blancs
- Des achats de nouveaux mobiliers en métal noir (2 étagères hautes, 1 console, 1 table et 2 portants)
- Un apport d'un nouvel éclairage dans les étagères

Pour rendre notre boutique encore plus visible, nous avons fait faire 2 immenses kakémonos qui étaient suspendus dans la grande halle au-dessus de la boutique.

Pour la cinquième année consécutive, La Folle Journée s'est associée au Voyage à Nantes pour proposer à la vente les produits des deux structures. Le Voyage à Nantes a également mis à disposition son matériel de caisse et ses équipes ont géré le personnel de vente. Néanmoins, si ce partenariat fonctionne bien, nous souhaitons en collaboration avec LVAN le faire évoluer sous de nouvelles formes à envisager dès 2022.

b. <u>Les nouveautés 2020 : de nouveaux produits et une nouvelle stratégie de vente</u>

Nous avons maintenu notre gamme de produits existants et conservé les partenariats avec :

- **La Passagère** pour proposer un thé unique Oolong
- **La Fédération des Vins de Nantes** pour proposer un muscadet d'exception

En effet, tout comme l'an passé, La Folle Journée fait appel à la Fédérations des Vins de Nantes pour élire sa Cuvée officielle, qui cette année a été élue à l'unanimité. C'est donc au Château de la Frémoire à Vertou que le jury 2020, composé cette année de nos partenaires, s'est réuni pour désigner l'heureux gagnant ! À partir de 250 échantillons Vins de Nantes et après 3 sélections successives, le lauréat a été désigné : AOC Muscadet Côtes de Grand Lieu sur lie 2018**,** Cuvée « Clos de la Clémencière » Vignoble Malidain.

En plus de cette gamme « standard », de nouveaux produits sont venus étoffer notre gamme de produits existants comme :

-Pochettes Shifumi (vendues en amont du festival)
-Gourdes noires et blanches
-Étoles bleu canard
-Tee-shirts violon noirs
-Tote Bags violon
-Mugs violon noirs
-Thé 2020

Ces nouveaux produits ont eu énormément de succès puisqu'à la fin du festival, nous avons été en rupture de stock sur la quasi-totalité de ces produits.

Nous avons également mis en place cette année la vente des sacs krafts dans un souci écologique, pour éviter la prise « réflexe » et pour responsabiliser le public. Le petit modèle (0,15cts) a fait 87 ventes, et le grand modèle (0,25cts) a fait 18 ventes.

c. <u>Les chiffres 2020 vs 2019</u>

	2019	***2020***	***SOIT EN 2020***
Montant des ventes (TTC)	*15 590,50€*	*20 535,75€*	***+ 4 945,25€***
Nombre de produits vendus	*2 682*	*3 395*	***+ 713***
Montant unitaire moyen	*5,81€*	*6,05€*	***+0,24€***

En comparaison avec 2019, **le chiffre d'affaire Boutique a augmenté de +30%.** Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- De nouveaux produits ont fait sensation (gourdes, tee-shirts, mugs)
- Une réévaluation de certains prix, à la baisse ou à la hausse
- Une nouvelle scénographie pour la boutique qui l'a rendue plus attractive
- Une meilleure signalétique avec la mise en place de 2 kakémonos dans la grande halle

Les produits qui se sont démarqués en 2020 :

PRODUITS	**VENTES 2020**	**REMARQUES**
Gourdes	*300*	*2 160€ de bénéfices sur ce produit. À noter que le modèle noir a été davantage vendu que le modèle blanc.*
Cartes postales	*1 100*	*Produit en rupture de stock le dimanche matin, il faut en commander davantage (1 600 environ)*
Tote Bags violon	*95*	*Rupture de stock le samedi.*
Cuvée officielle	*40*	*+26 bouteilles vendues cette année, probablement dû à la communication sur le partenariat en amont du festival*

3. Le réseau économique de La Folle Journée

3.1 Les partenaires et entreprises membres du Club

La Folle Journée de Nantes 2020 compte 14 partenaires économiques. Les partenariats en échanges marchandises sont Air France, Linkbynet, La Fédération des Vins de Loire et une partie du partenariat de La Cité des congrès, de la SNCF, de la Semitan et de NGE.

Nous avons poursuivi cette année l'envoi **des newsletters** à notre réseau professionnel – partenaires économiques et membres du club d'entreprises – toujours dans le but de créer une communication privilégiée, de leur transmettre des informations en avant-première mais aussi de mettre en lumière les actions menées tout au long de l'année.

Cette année, nous avons adressé quatre newsletters, entre septembre 2019 et janvier 2020. Le taux d'ouverture moyen est de 32% et le taux de clics de 8,6% ce qui est plutôt très encourageant.

Quelques chiffres :

- **5** partenaires institutionnels
- **1** partenaire officiel
- **14** partenaires économiques, dont 5 en échanges marchandises
- **6** partenaires médias, dont 3 en échanges marchandises
- **59** entreprises membres du Club d'entreprises, dont 6 entreprises en échange marchandises

Les partenaires médias :

Nos partenaires médias historiques nous accompagnent toujours pendant la durée du festival : ARTE, France Musique, Ouest-France, France 3 Pays de La Loire, WIK et KOSTAR.

Cette année, la collaboration ne s'est pas renouvelée avec Diapason (Altice Média Publicité / Mondadori).

4. La billetterie

4.1 Retour en chiffres sur l'édition 2020

a. Bilan en quelques chiffres

- Taux de fréquentation de 97%.
- **140 050 billets délivrés sur les 144 195 à vendre**
- Le prix moyen de la place vendue est de 15,14 €, soit une augmentation de 0,41 €
- Le panier moyen en euros est de 100,20 € pour 7,16 billets soit une réduction de 4,82 € depuis l'année dernière.

b. Retour sur la fréquentation

La fréquentation a poursuivi son augmentation en 2020 atteignant les 97% de remplissage avec plus de 140 000 billets délivrés. Si ces bons chiffres illustrent le succès de La Folle Journée, nous avons cependant cette année atteint une certaine limite en terme de flux au sein de la Cité des congrès, proche de la saturation, dont il nous faut prendre conscience.

	2018	2019	2020
NOMBRE DE PLACES DÉLIVRÉES	135 000	132 100	140 050
TAUX DE REMPLISSAGE	95%	95%	97%

c. Focus sur le Tarif Découverte

Si de nombreuses places ont été vendues au tarif découverte proposé sur 11 concerts, on constate toutefois que la fréquentation des concerts ciblés n'a vraiment évolué que sur 2 concerts programmés en 2000 avec l'ensemble Renegades Steel Orchestra les samedi et dimanche matin à 9h30. Ce tarif fonctionne donc exclusivement sur une cible grand public sans réduction.

TARIF DÉCOUVERTE

			Fréquentation 2020	Fréquentation 2019 même créneau
MERCREDI	21h30	Salle 300	299	307
MERCREDI	21h15	Salle 80	73	81
SAMEDI	9h30	Auditorium 2000	1942	382
SAMEDI	9h15	Salle 450	449	452
DIMANCHE	9h30	Auditorium 2000	1931	1007
DIMANCHE	9h30	Auditorium 800	795	748
DIMANCHE	9h30	Salle 300	271	177
DIMANCHE	9h45	Salle 200	203	204
DIMANCHE	9h30	Salle 150	145	138

4. La billetterie

4.2 Retour sur les ventes et la fréquentation des spectateurs

a. Ventes des billets par canaux

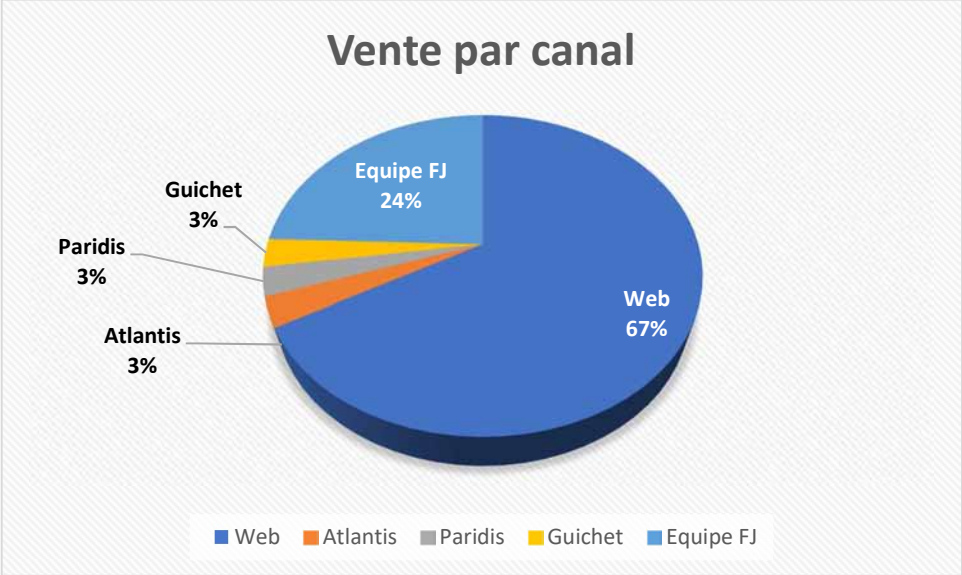

Les ventes physiques de billet pour La Folle Journée s'effectuent uniquement dans deux Espaces Culturels E.Leclerc à Nantes et à Saint-Herblain.

Les ventes effectuées sur ces deux points représentent 6% des places vendues pour un total de 8025 places. Il apparait clairement que la grande majorité de ces places est achetée dès la première semaine d'ouverture (74%) et même le premier jour (60%). Les ventes sont ensuite très réduites jusqu'au festival.

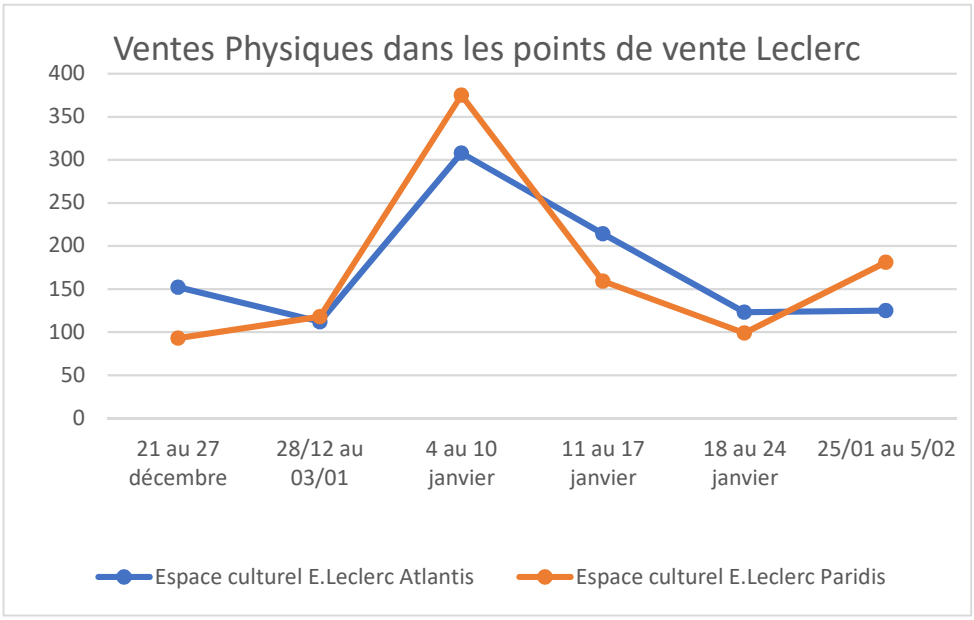

	14 AU 20 DÉCEMBRE	21 AU 27 DÉCEMBRE	28/12 AU 03/01	4 AU 10 JANVIER	11 AU 17 JANVIER	18 AU 24 JANVIER	25/01 AU 5/02	**TOTAL**
ESPACE CULTUREL E.LECLERC ATLANTIS	3039	152	112	308	214	123	125	**4073**
ESPACE CULTUREL E.LECLERC PARIDIS	2927	93	118	375	159	99	181	**3952**

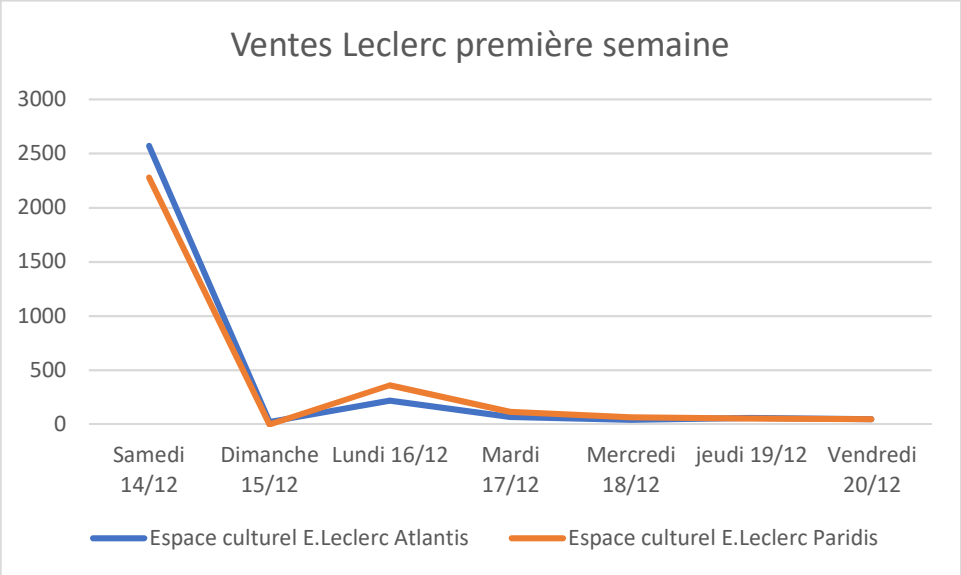

	SAMEDI 14/12	DIMANCHE 15/12	LUNDI 16/12	MARDI 17/12	MERCREDI 18/12	JEUDI 19/12	VENDREDI 20/12	**TOTAL**
ESPACE CULTUREL E.LECLERC ATLANTIS	2571	23	221	71	43	60	50	**3039**
ESPACE CULTUREL E.LECLERC PARIDIS	2279	0	361	116	66	55	50	***2927***

En conclusion, ces différents éléments alliés à la situation actuelle de pandémie nous conduisent à mettre en place une billetterie 100% dématérialisée pour l'édition 2021. Une billetterie physique sera uniquement installée pendant le festival à la Cité des congrès.

b. Taux de remplissages les plus forts

26 concerts affichent cette année des remplissages de 99% ou plus.

N° CONCERT	Jour	Heure	Lieu	Artiste	Taux de remplissage
21	Mercredi	20h30	Bouaye	Rodolphe Menguy	100%
34	Jeudi	21h	2000	Chœur Ekaterinbourg + ONPL	100%
68	Vendredi	11h	2000	Concerto Budapest	100%
3	Mercredi	21h	2000	Sinfonia Varsovia, FF Guy	99%
30	Jeudi	14h	2000	Renegades Steel Band	99%
43	Jeudi	20h45	450	Joachim Horsley	99%
50	Jeudi	18h15	200	Ensemble feminin Callisto	99%
67	Vendredi	9h30	2000	Renegades Steel Band	99%
70	Vendredi	14h15	2000	ONCA	99%
72	Vendredi	17h30	2000	Concerto Budapest	99%
74	Vendredi	21h	2000	EVL, Orchestre XVIIIè siecle	99%
93	Vendredi	14h15	300	Claire Désert	99%
139	Samedi	9h30	2000	Renegades Steel Band	99%
141	Samedi	13h	2000	EVL, Orchestre XVIIIè siecle	99%
142	Samedi	15h30	2000	Chœur Ekaterinbourg + ONPL	99%
159	Samedi	15h45	450	Quintette Moragales/Pascal Queffelec	99%
160	Samedi	17h15	450	Baldeyrou, Hardi, Dubois, Petrova…	99%
161	Samedi	19h	450	Felicien Brut, Quatuor Hermes	99%
168	Samedi	15h45	300	JF Neuberger	99%
169	Samedi	17h30	300	Voces8 & Sherlock	99%
192	Samedi	14h15	80	Baldeyrou, Martigne, Blassel	99%
219	Samedi	19h45	2000	Concert de clôture	99%
229	Dimanche	12h30	450	Severe, Lefevre, Quartier, Vecchioni…	99%
231	Dimanche	16h	450	Victor Julien Laferrière, Plamena Mangova	99%
244	Dimanche	15h	200	Rivercar Consort	99%
259	Dimanche	16h	80	Quatuor Ardeo	99%

c. Taux de remplissages les plus faibles

Nous constatons les mêmes mécanismes chaque année à savoir que 8 des 15 concerts présentant les remplissages les plus faibles ont lieu après 20h et 2 concerts avant 10h.

N° CONCERT	JOUR	HEURE	LIEU	ARTISTE	TAUX DE REMPLISSAGE
8	Mercredi	21h15	450	T. Balassasse	39%
28	Mercredi	20h30	CIC	T. Fouchenneret	41%
29	Mercredi	20h30	Orvault/Métropole	D. Salmon	43%
266	Dimanche	18h30	CIC	JK Hesser	46%
108	Vendredi	9h30	150	André Peyreigne - conférence	51%
27	Mercredi	20h30	Bouguenais/Métropole	JB Doulcet	53%
99	Vendredi	22h15	300	JE Bavouzet	54%
71	Vendredi	15h45	2000	Musica Viva	54 %
132	Vendredi	22h	CIC	Rodolphe Menguy	55%
54	Jeudi	15h30	150	André Peyreigne - conférence	55%
269	Dimanche	13h45	LU Grand Atelier	OCNA	55%
77	Vendredi	12h45	800	Musica Viva/Baldeyrou	56%
19	Mercredi	20h30	St Jean de Boiseau	Yiheng Wang	57%
20	Mercredi	20h30	Ste Luce sur Loire	Wei-Ting Hsieh	58%
227	Dimanche	9h30	450	Trio Helios	58%

NB : Les 4 concerts donnés par le DJ Aoi Mizuno en fin de soirée dans la grande halle ont respectivement les taux de remplissages suivants :

Jeudi 22h30 : 8% - Vendredi 22h30 : 3% - Samedi 22h30 : 23% - Dimanche 20h30 : 31%.

Cela questionne donc la pertinence de ce type de propositions sans accompagnement spécifique du public.

d. Analyse de la temporalité des ventes

Depuis la mise en place de différents tarifs en 2018, il nous est désormais possible de comparer les temporalités des ventes et de distinguer des comportements d'achats différents entre catégories.

Nous pouvons constater dans les graphiques suivants plusieurs phénomènes :

- Le plein tarif constitue la grande majorité de nos billets vendus à hauteur de 68%. Nous les avons donc volontairement écartés de ces graphiques pour une meilleure lisibilité.
- Le tarif découverte a fonctionné dès le début car accessible à tous les publics sans conditions. 72% des billets pour ces 11 concerts ont été achetés la première semaine.
- Nous constatons un regain de ventes la deuxième semaine de janvier à l'occasion de la deuxième mise en vente puis un dernier temps fort qui débute le week-end précédent le festival.
- De nombreux achats pour les concerts en métropole ont lieu tardivement, la dernière semaine.
- C'est également le cas des billets au tarif jeune qui connaissent un nouveau temps fort juste avant le festival.

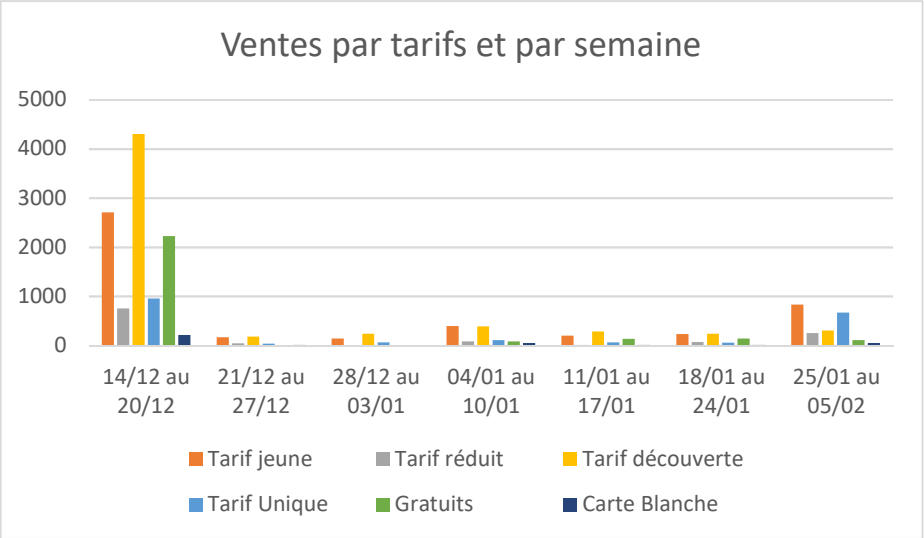

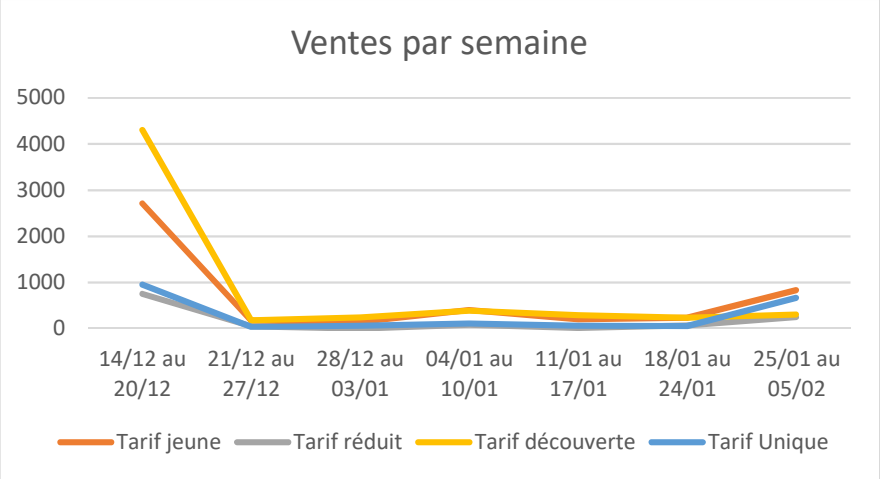

e. <u>Assurance annulation et communication</u>

Nous avons proposé cette année à nos spectateurs une assurance annulation afin d'étendre les services proposés. Cette nouvelle proposition a été bien reçue avec 342 assurances contractées ce qui représente 1,63% des commandes. Sur ces 342 assurances, seuls 10 dossiers d'annulation ont été ouverts.

Si le pourcentage semble faible, il répond toutefois à un public en attente et a pu encourager ou sécuriser l'achat et, de fait, les clients dans certains cas.

La Folle Journée a pu, grâce à ce service, satisfaire ses spectateurs mais également développer une recette supplémentaire de 486 € en tant que rapporteur d'affaire.

<u>Communication sur les concerts du midi et en afterwork</u>

Afin de développer et d'attirer un nouveau public, La Folle journée a, cette année, communiqué pour mettre en valeur sa programmation de concert à l'heure du déjeuner et en sortie de travail.

Si la fréquentation des concerts entre 12h30 et 13h35 a ainsi pu évoluer de 6% passant de 83% en 2019 à 89% en 2020, la fréquentation de fin d'après- midi entre 17h45 et 19h30 a, quant à elle, chuté de 3% passant de 96% en 2019 à 93% en 2020.

BILAN FINANCIER

EXERCICE 2019-2020

Bilan Financier – Exercice 2019-2020

Les produits

Pour rappel, tous les chiffres du bilan financier sont indiqués en HT.

Le montant réel des produits de 2020 s'élève à 4 680 K€, alors que le prévisionnel était de 4 738 K€.

	RÉEL 2019	**Prévisionnel 2020**	**RÉEL 2020**	**Écart RÉEL - Prévisionnel 2020**
PRODUITS	**4 923 K€**	**4 738 K€**	**4 680 K€**	**(58 K€)**
Billetterie (concerts et conférences)	2 027 K€	2 128 K€	2 116 K€	(12 K€)
Produits complémentaires (boutique, droits, stands, ventes publicité…)	71 K€	50 K€	45 K€	(5 K€)
Partenaires privés, soirées & clubs	895 K€	960 K€	897 K€	(63 K€)
Partenaires privés	*594 K€*	*600 K€*	*593 K€*	*(7 K€)*
Clubs d'entreprises	*271 K€*	*328 K€*	*279 K€*	*(49 K€)*
Soirées privatives et prestations complémentaires	*31K€*	*32 K€*	*25K€*	*(7 K€)*
Partenaires publics	1 720 K€	1 400 K€	1 404 K€	4 K€
Ville de Nantes & Nantes Métropole	*1 450 K€*	*1 150 K€*	*1 150 K€*	*0 K€*
Autres partenaires publics	*270 K€*	*250 K€*	*254 K€*	*4 K€*
Conseil Départemental Loire-Atlantique	*40 K€*	*40 K€*	*40 K€*	*0 K€*
Conseil Régional Pays de la Loire	*180 K€*	*180 K€*	*180 K€*	*0 K€*
État - DRAC Pays de la Loire	*35 K€*	*30 K€*	*34 K€*	*4 K€*
État - DRAC Pays de la Loire_Fonds accessibilité	*15 K€*			
Divers	35 K€	20 K€	12 K€	(8 K€)
CNV (Fonds D'Intervention – sécurité)	*23 K€*	*20 K€*	*12 K€*	*(8 K€)*
CNV droits de tirage	*12 K€*			
Produits exceptionnels & reprises				
Échanges marchandises	175 K€	180 K€	205.7 K€	25.7 K€

LA BILLETTERIE

Les ventes de places 2 116 K€

Sur les 144 195 places disponibles, 140 050 places ont été délivrées aux différents publics pour un montant total de recettes s'élevant à 2 116 K€.

À noter : le taux de remplissage en 2020 a augmenté de 2% par rapport à ceux de 2019 et 2018 (à savoir 95%).

En 2020, la billetterie représente 45.96% du total des produits (41.17% en 2019).

LE FINANCEMENT PUBLIC

Les partenaires publics 1 404.4 K€

Pour l'édition 2020, un montant total de 1 404.4 K€ de subventions a été attribué à la SAEM La Folle Journée par les collectivités, soit 315.6 K€ de moins qu'en 2019.

Cela correspond au retour à la normale des subventions de Nantes Métropole.

Le Conseil départemental Loire-Atlantique et le Conseil régional Pays de la Loire ont maintenu leur soutien au même niveau qu'en 2019 et 2018.

La DRAC Pays de La Loire apporte son soutien à 2 niveaux :

- ✓ 30 K€ pour l'édition 2020 du festival La Folle Journée (et 0.9 K pour 2019 suite au dégel de la réserve de précaution)
- ✓ 2 K€ pour les actions menées en 2020 par La Folle Journée avec le Fonds de Dotation pour le Développement Culturel auprès des jeunes sous mandat judiciaire (et 1.5 K€ pour 2019)

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	Prévisionnel 2020	RÉEL 2020
Ville de Nantes	500 K€	500 K€	500 K€	500 K€	500 K€
Nantes Métropole	558 K€	800 K€	950 K€	650 K€	650 K€
Conseil départemental Loire-Atlantique	40 K€	40 K€	40 K€	40 K€	40 K€
Conseil régional Pays de la Loire	200 K€	180 K€	180 K€	180 K€	180 K€
État - DRAC Pays de la Loire	30 K€	35 K€	50 K€	30 K€	34.4 K€
TOTAL	**1 328 K€**	**1 555 K€**	**1 720 K€**	**1 400 K€**	**1 404.4 K€**

En 2020, les partenaires publics participent à hauteur de 30.50% du budget de la manifestation (34.94% en 2019 et 33.75% en 2018).

LE FINANCEMENT PRIVÉ

Les partenaires privés 592.8 K€

Cette année, les partenaires privés financent la manifestation à hauteur de 592.8 K€, contre 594 K€ en 2019, soit une baisse de 1.2 K€.

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020	ÉCART 2020-2019
CIC	333 K€	333 K€	333 K€	0 K€
SEMITAN	*38 K€*	*38 K€*	*38 K€*	0 K€
Cité des congrès	40 K€	50 K€	50 K€	0 K€
ENGIE DR PDL + ENGIE RESEAUX + Fondation ENGIE	47 K€	50 K€	53 K€	3 K€
Deloitte	19 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Leclerc	50 K€	50 K€	50 K€	0 K€
Caisse des dépôts et consignations	17 K€	16.7 K€	12.5 K€	(4.2 K€)
SNCF	12 K€	12 K€	12 K€	0 K€
Bouygues Bâtiment / Quilles Construction	30 K€	30 K€	30 K€	0 K€
Air France	4 K€	4 K€	4 K€	0 K€
KM SAS - Arte	10 K€	10 K€	10 K€	0 K€
TOTAL	**600 K€**	**594 K€**	**592.8 K€**	**(1.2 K€)**

Précisons que, pour 2020, le partenariat de la Cité des congrès est d'un total de 77.3 K€ HT, montant réparti comme suit :

- 50 K€ en numéraire
- 27.3 K€ en échanges marchandises pour les valorisations suivantes :
  - 19 K€ pour les soirées Prélude et Inauguration de La Folle Journée
  - 0.7 K€ pour la mise à disposition d'espace pour la réunion des bénévoles
  - 4.6 K€ pour la mise à disposition de bureaux pour l'équipe de La Folle Journée pendant le festival
  - 3 K€ pour une partie de la prestation informatique

En 2020, les partenaires privés participent à hauteur de 12.87% du budget de la manifestation (12.07% en 2019 et 13.02% en 2018).

Le Club d'entreprises et les soirées privées 304 K€

Pour la quatrième année consécutive, 4 formules d'adhésion au Club étaient proposées aux entreprises.

En 2020, ce sont 62 adhésions réparties ainsi :

- 7 au Club Piano dont 1 en échanges marchandises
- 36 au Club Allegro dont 3 en échanges marchandises
- 11 au Club Presto
- 8 au Club Prestissimo (pour 6 entreprises)

Certaines entreprises ont opté pour plusieurs formules et d'autres entreprises ont adhéré à un club à plusieurs structures.
Au total, ce sont donc 59 entreprises qui ont adhéré au Club dans le cadre de La Folle Journée 2020.

La Soirée VIP dédiée aux entreprises membres du Club s'est déroulée le mardi 28 janvier 2020, un jour avant l'ouverture des portes du festival au grand public.
Ces deux concerts d'œuvres de Beethoven dans le Grand Auditorium ont réuni près de 1 866 personnes au total :

- ✓ 1 013 personnes ont participé au concert de 19h30 programmant le Sinfonia Varsovia sous la direction de Mihhaïl Gerts pour la *Symphonie n°6 en fa majeur opus 68 "Pastorale"*
- ✓ 853 spectateurs ont participé au concert de 21h30 proposant le Concerto Budapest sous la direction d'Andras Keller pour *Zur Weihe des Hauses (La Consécration de la maison), ouverture en ut majeur* et la *Symphonie n°5 en ut mineur opus 67*. Au cours de cette soirée, une dizaine de cocktails privatifs a été organisée.

La SEMITAN a offert, cette année encore, à 800 de ses abonnés « Cœur de Tan », un concert dans la salle *Archiduc Rodolphe* : le Signum Saxophone Quartet avec un programme autour de deux œuvres de Beethoven bien sûr (*Sonate pour piano n°14 en ut dièse mineur opus 27 n°2 "Clair de lune" 1er mouvement* et *Quatuor à cordes n°2 en sol majeur opus 18 n°2 4ème mouvement*), mais également de Haydn (*Quatuor à cordes en si mineur opus 33 n°1 Hob.III.37*) et Jun Nagao (Eternal Ludwig).

Enfin, la Délégation Régionale d'EDF a convié 450 personnes à venir écouter et voir Pascal *Amoyel pour son programme intitulé Looking for Beethoven : « S'attachant à révéler le visage de l'homme au-delà du mythe, Pascal Amoyel nous entraîne à travers une enquête minutieuse et palpitante au cœur des 32 Sonates pour piano, dont il joue de nombreux extraits en nous racontant le destin tragique de celui qui réalisa à 27 ans qu'il était en train de devenir sourd ».*

Du mercredi au dimanche, environ vingt-cinq cocktails organisés par les entreprises membres du Club et partenaires ont été assurés par les traiteurs Ruffault, Maison Hebel et Val d'Evre.

Comme depuis plusieurs éditions maintenant, l'open-bar du Club d'entreprises a été assuré par le traiteur Ruffault sur une péniche accostée sur le canal près du festival.

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020	ÉCART 2020-2019
Clubs	278 K€	271 K€	279 K€	8 K€
Soirées privées et prestations complémentaires	19 K€	31 K€	25 K€	(6 K€)
TOTAL	**297 K€**	**301 K€**	**304 K€**	**3 K€**

En 2020, les Clubs d'entreprises et soirées privées représentent 6.6% du total des produits (6.11% en 2019 et 6.45% en 2018).

Prestations complémentaires :

On remarque une baisse du chiffre d'affaires du nombre de cocktails privés organisés sur les lieux du festival, qui s'explique par des restrictions budgétaires internes aux entreprises.

Les autres produits 45 K€

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020	ÉCART 2020-2019
Autres produits (boutique, droits, stands, ventes, publicité etc.)	42 K€	71 K€	45 K€	(26 K€)

Dans un souhait, récurrent maintenant, de propositions originales pour sa boutique, La Folle Journée a encore innové pour cette édition 2020 avec des produits nouveaux : notamment des pochettes et des gourdes en verre (en cohérence avec notre démarche RSE).
Pour rappel : en 2018, les nouveautés étaient des coussins, boucles d'oreille et étoles et, en 2019, il s'agissait de tabourets pliables, nouveaux modèles de parapluies, marque-pages en laiton et lingettes microfibres pour lunettes.

Les échanges marchandises 205.7 K€

Les partenaires d'échanges marchandises apportent des prestations en échange d'une visibilité sur les supports de communication ou de services.

Cette année, le montant des échanges marchandises est de 205.74 K€ contre 175 K€ en 2019.

Cette différence s'explique essentiellement par une augmentation conséquente de la part des médias Ouest France et France Musique / Radio France.

Notons, par ailleurs, le non-renouvellement, pour cette édition 2020, des échanges marchandises avec Tout-se-loue et Altice Média Publicité / Mondadori (Diapason).

	RÉEL 2020
Air France	2.7 K€
Evenday / Resteco / Bateaux Nantais / Ruffault	3.5 K€
Fédération des Vins de Nantes	2.5 K€
La Cité	27.3 K€
Linkbynet	12.1 K€
Médias Côte Ouest	6.1 K€
NGE	3.5 K€
Ouest France	46.3 K€
SEMITAN	23.5 K€
Radio France / France Musique	46.8 K€
SNCF	15.9 K€
Tech Advize	2 K€
Eluère	3.5 K€
JCDecaux	10 K€
TOTAL	**205.7 K€**

Bilan Financier – Exercice 2019-2020

Les charges

Le plateau artistique (2 504 K€)

	RÉEL 2019	Prévisionnel 2020	RÉEL 2020	Écart Prévi - RÉEL 2020
Nombre de Concerts Payants	***290***		***271***	
Plateau et direction artistique	**(2 755 K€)**	**(2 690 K€)**	**(2 482 K€)**	**(208 K€)**
Contrats de cession	*(1 118K€)*	*(1 170 K€)*	*(1 008K€)*	*(162 K€*
Contrats d'engagement	*(397 K€)*	*(330 K€)*	*(457 K€)*	*127 K€*
Conférenciers	*(5 K€)*	*(5 K€)*	*(4 K€)*	*(1 K€)*
Charges sociales	*(136 K€)*	*(114 K€)*	*(59 K€)*	*(55 K€)*
Taxes, SACEM, droits, etc.	*(100 K€)*	*(100 K€)*	*(37 K€)*	*(63 K€)*
Frais de voyage	*(147 K€)*	*(170 K€)*	*(126 K€)*	*(44 K€)*
Autocaristes, taxis, etc.	*(47 K€)*	*(50 K€)*	*(61 K€)*	*11 K€*
Catering + redevance Cité	*(159 K€)*	*(146 K€)*	*(133 K€)*	*(13 K€)*
Hébergement	*(244 K€)*	*(235 K€)*	*(242 K€)*	*7 K€*
Location instruments et achats partitions	*(128 K€)*	*(125 K€)*	*(109 K€)*	*(16 K€)*
Honoraires direction artistique (CREA)	*(198 K€)*	*(198 K€)*	*(198 K€)*	*0 K€*
Prestations (coordination logistique…)	*(78 K€)*	*(47 K€)*	*(50 K€)*	*3 K€*
Soirée Prélude	*(7 K€)*	*(3 K€)*	*(7 K€)*	*4 K€*
Soirées d'ouverture et Club	*(16K€)*	*(5 K€)*	*(15K€)*	*10 K€*
TOTAL BUDGET ARTISTIQUE	**(2 778 K€)**	**(2 698 K€)**	**(2 504 K€)**	**(194 K€)**

Éléments significatifs :

- Des contrats de cession à la baisse, mais des contrats d'engagement et donc des charges sociales afférentes en hausse (comme en 2019)
- Des frais de voyage en diminution
- Un coût total du catering conforme au taux de fréquentation
- Des coûts d'hébergement contenus
- Moins de locations d'instruments et d'achats/locations de partitions

Concernant les frais de voyage (126 K€)

Cette année encore, La Folle Journée a accueilli des artistes venant de l'étranger : Japon, États-Unis, Russie, Pologne, Angleterre, Allemagne…A noter, certains artistes, notamment russes, prenne nt en charge leurs frais de déplacement qui sont financés par leurs propres mécènes.

Dans la poursuite d'un suivi précis des demandes et de l'application des conditions de remboursement de La Folle Journée, à savoir 2ème classe pour le train et classe économique pour l'avion, nous avons réussi à diminuer les frais de voyage malgré un nombre d'artistes important et des provenances parfois lointaines.
Bien évidemment, des cas exceptionnels ont été étudiés et ont pu bénéficier de conditions de remboursement élargies. Par exemple, un voyage en 1ère classe a pu être accordé à un artiste musicien se déplaçant avec un instrument encombrant, type contrebasse, ou avec plusieurs instruments, comme pour des percussions.

Concernant le catering (133 K€)

Pour rappel, le catering (la restauration pour les artistes, les techniciens et les personnes travaillant pour la production du festival) est soumis à un appel d'offre.
Pour l'édition 2020 mais également pour les éditions 2018 et 2019, c'est l'entreprise Bivouac qui a été retenue.

Le nombre de repas servis au catering a diminué cette année :

- En 2020 = 7 834
- En 2019 = 8 107
- En 2018 = 7 174 (mais seuil de 8 500 repas payés, fixé dans l'appel d'offre)
- En 2017 = 8 584
- En 2016 = 11 000

Le prix du repas facturé a très légèrement augmenté cette année alors qu'il était constant depuis 2 éditions (même prestataire depuis 2018) :

- En 2020 = 13.80 € HT
- En 2019 = 13.50 € HT
- En 2018 = 13.50 € HT

Nous rappelons que les prix ci-dessus n'intègrent pas la taxe de la Cité.
Pour le prix de vente, il faut donc ajouter la taxe de 12% à ce tarif, ainsi que la TVA.

Comme nous l'évoquions l'année dernière, nous avons confirmé notre stratégie de contrôle, avec la mise en place d'un vérification stricte et renforcée au niveau de deux points d'accès (et non plus un seul).

Concernant l'hébergement (242 K€)

Depuis 7 ans maintenant, la SAEM La Folle Journée négocie les tarifs auprès des nombreux hôteliers nantais, centralise et réserve les nuitées nécessaires aux artistes du festival.

Comme en 2019, nous restons au-delà du budget prévisionnel 2020 voté, soit 240 K€, mais nous observons tout de même une légère diminution de 2 K€ par rapport à la précédente édition.

Pour rappel, cette charge reste bien évidemment dépendante du nombre d'artistes invités et de la durée de leur séjour. De même, malgré des tarifs encore négociés à la baisse pour 2020, nous sommes également toujours dépendants des « no-shows », c'est-à-dire des non-présentations des artistes à l'hôtel ou des annulations trop tardives qui occasionnent des frais d'annulation et parfois même le paiement total de la réservation.
Rappelons que plus nous pourrons anticiper les besoins, mieux nous gérerons ces dépenses.

La promotion – communication (125 K€)

Les dépenses de communication ont diminué de 11 K€ par rapport à l'édition précédente. Elles restent cependant supérieures de 23 K€ au prévisionnel.

Depuis l'édition 2018, le mailing de nos documents de programmation est plus coûteux que prévu, notamment du fait de la réception tardive d'éléments de communication, nous obligeant à avoir recours à un envoi prioritaire plutôt qu'économique auprès de La Poste. De même, en amont du mailing, les coûts d'impression sont supérieurs du fait de l'obligation, en dernière minute, de faire travailler les équipes de notre prestataire, la nuit et le samedi afin de ne pas enrailler la chaîne de distribution qui suit.

Pour rappel, le budget signalétique reste plus important qu'avant 2016, en raison de la mise en place d'un dispositif de sécurité renforcé imposé par la Préfecture dans le cadre de Vigipirate.

	RÉEL 2019	Prévisionnel 2020	RÉEL 2020	ÉCART 2020-2019
Conférence presse & dossier	*(4 K€)*	*(4 K€)*	*(3 K€)*	*(1 K€)*
Visuels	*(16 K€)*	*(12 K€)*	*(13 K€)*	*1 K€*
Autres communications	*(39 K€)*	*(20 K€)*	*(40 K€)*	*20 K€*
Supports Papier	*(77 K€)*	*(65 K€)*	*(70 K€)*	*5 K€*
TOTAL	**(135 K€)**	**(101 K€)**	**(125 K€)**	**24 K€**

En 2020, le total de ces charges est inférieur de 53 K€ par rapport à 2019, alors qu'il était supérieur de 119 K€ en 2019 par rapport à 2018.

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020	ÉCART 2020-2019
Gestion de billetterie	(44 K€)	(28 K€)	(32 K€)	4 K€
Personnel accueil	(61 K€)	(55 K€)	(59 K€)	4 K€
Sécurité	(95 K€)	(120 K€)	(117 K€)	(3 K€)
Autre personnel	(133 K€)	(226 K€)	(154 K€)	(72 K€)
Assurances	(27 K€)	(27 K€)	(32 K€)	5 K€
Services bancaires	(13 K€)	(22 K€)	(29 K€)	7 K€
Prestations d'organisation	(745 K€)	(759 K€)	(761 K€)	(2 K€)
TOTAL	**(1 118 K€)**	**(1 237 K€)**	**(1 184 K€)**	**(53 K€)**

Éléments significatifs :

- Coût de la prestation de sécurité contenu du fait du protocole exigé par la Préfecture identique à celui de l'édition précédente
- Diminution du coût « autre personnel » comprenant les intérimaires (hors accueil et billettistes), mais également les salariés en CDD pour le renfort de l'équipe permanente, cette dernière étant également en partie budgétée sur cette ligne analytique du fait de la réalité de la charge de travail uniquement ciblée sur la production du festival
- Augmentation des services bancaires
- Diminution des coûts de mise à disposition du lieu unique
- Augmentation du coût de la location des espaces de La Cité (par exemple, le tarif journalier pour un jour d'exploitation en forfait Exclusivité a augmenté de 2 013 € entre 2019 et 2020 (et, pour rappel, de 1 767 € entre 2018 et 2019), conformément au vote des tarifs mené chaque année,
- Augmentation du montant des prestations techniques de la Cité ; malgré une optimisation de l'organisation qui a permis de diminuer le coût du personnel technique, encore de nombreuses demandes techniques (et notamment de matériels, parfois la veille d'un concert) ont alourdi le coût total.

Afin de refléter la réalité, il est précisé que les coûts de sécurité facturés par La Cité, pour un montant total de 21 K€, ont été retirés de la ligne « Prestation d'organisation » pour être intégrés à la ligne « Sécurité ».

Boutique (40 K€)

La Boutique a proposé de nouveaux produits. Cet aspect est développé précédemment dans le chapitre 2.2 (pages 15 à 17).

Les échanges marchandises (205.7 K€)

Il s'agit des contreparties des produits de partenariat décrits plus haut.

Dotation pour dépréciation de créances (75 K€)

Il s'agit de la dépréciation de la créance du Fonds de Dotation pour le Développement Culturel vis-à-vis de la SAEML La Folle Journée.

Mécénat La Folle Journée (0 K€)

Au titre de l'exercice 2019/2020, la SAEM La Folle Journée n'a pas abondé en numéraire au Fonds de Dotation pour le Développement Culturel.

En revanche, comme chaque année, une partie du travail de l'équipe de la SAEM (coûts de gestion, masse salariale de l'équipe permanente, etc.) est au service du Fonds sans être ni valorisée ni facturée. Une évaluation de cette valorisation pour 2020 approcherait 84 K€ (77 K€ en 2019).
Comme nous l'indiquons depuis 4 ans, ce fonctionnement serait à revoir pour de prochaines éditions afin d'avoir une vision au plus juste des charges de personnel, à la fois pour la SAEM et pour le Fonds de Dotation.

Fonctionnement de la SAEM (435 K€)

Le tableau ci-dessous présente les produits et les charges de fonctionnement de la société :

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	Prévisionnel 2020	RÉEL 2020	Écart Prévi - RÉEL 2020
Produits	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Produits financiers	*0 K€*	*0 K€*	*0 K€*	*0 K€*	*0 K€*
Charges	(388 K€)	(450 K€)	(427 K€)	(435 K€)	(8 K€)
Personnel	*(250 K€)*	*(282 K€)*	*(270 K€)*	*(258 K€)*	*12 K€*
Charges de fonctionnement (loyer etc.)	*(135 K€)*	*(123 K€)*	*(112 K€)*	*(125 K€)*	*(13 K€)*
Dotations, provisions et régul.ex.ant.	*(0 K€)*	*(39 K€)*	*(40 K€)*	*(41 K€)*	*(1 K€)*
Impôts et taxes	*(3 K€)*	*(5 K€)*	*(5 K€)*	*(11 K€)*	*(6 K€)*
TOTAL	**(388 K€)**	**(450 K€)**	**(427 K€)**	**(435 K€)**	**(8 K€)**

Régularisation des exercices antérieurs (5.6 K€)

La régularisation des exercices antérieurs a généré une charge de 5.6 K€.

ANALYSE BILANCIELLE

1.Actif 862 K€

Actif immobilisé 85 K€

Stocks et en-cours 47 K€

Ces stocks de marchandises sont constitués de produits dérivés (tee-shirts, affiches, parapluies, gourdes, tote-bags, CD, thés, bijoux…) déclinés à l'effigie de La Folle Journée.

Avances et acomptes 1.8 K€

Créances 720 K€

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020
Créances et comptes clients rattachés	227 K€	326 K€	363 K€
Personnel	6 K€	7 K€	2 K€
Organismes sociaux	50 K€	35 K€	30 K€
État : TVA, IS	225 K€	126 K€	89 K€
Produits à recevoir et subventions	321 K€	873 K€	236 K€
TOTAL	**829 K€**	**1 367 K€**	**720 K€**

Valeurs mobilières de placement 0 K€

Disponibilités 0.8 K€

Charges constatées d'avance 9 K€

Il s'agit de charges comptabilisées pendant l'exercice et imputables à l'exercice 2020/2021.

2.Passif 862 K€

Fonds propres (140 K€)

Ils ont augmenté par rapport à 2019 (qui étaient à -247 K€) du fait du résultat bénéficiaire de cet exercice.

Le report à nouveau débiteur s'élève quant à lui à (592 K€).

	RÉEL 2020
Capital social	300 K€
Réserve légale	15 K€
Autres réserves	30 K€
Report à nouveau débiteur	(592 K€)
Sous-total	**(247 K€)**
Bénéfice exercice 2020	107 K€
Total réserves fin exercice 2020	**(140 K€)**

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 185 K€

Fournisseurs et comptes rattachés 630 K€

Le poste fait apparaître une baisse de 441 K€ par rapport à 2019.

Dettes fiscales et sociales 187 K€

Le détail de ce poste est le suivant :

	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020
Personnel	11 K€	8 K€	5 K€
Organismes sociaux	57 K€	63 K€	77 K€
Trésor Public	102 K€	73 K€	105 K€
TOTAL	**170 K€**	**144 K€**	**187 K€**

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits et les charges ont déjà fait l'objet d'analyses détaillées dans les pages précédentes.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la SAEM La Folle Journée présente un résultat bénéficiaire de 107 K€ au 30 juin 2020.

NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le bilan de l'événement met en valeur un niveau d'activité réel de 4 686 K€, incluant l'ensemble des subventions et autres produits.

Évolution du niveau d'activité de La Folle Journée 2016-2020

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020
Chiffre d'affaires comptable	3 263 K€	3 091 K€	3 039 K€	3 167 K€	3 263 K€
Subventions	1 267 K€	1 328 K€	1 565 K€	1 743 K€	1 416 K€
Autres produits, reprises sur amortissements et provisions	157 K€	19 K€	18 K€	13 K€	7 K€
Niveau d'activité	**4 687 K€**	**4 438 K€**	**4 622 K€**	**4 923 K€**	**4 686 K€**

INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs suivants sont retenus :

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	RÉEL 2020
Capacité d'autofinancement	(351 K€)	55 K€	107 K€	222 K€
Capitaux Propres	(350 K€)	(324 K€)	(257 K€)	(140 K€)
Fonds de roulement	(410 K€)	(401 K€)	(348 K€)	(225 K€)
Besoin en fonds de roulement	(166 K€)	(255K€)	216 K€	(41 K€)
Trésorerie	(244 K€)	(146 K€)	(564 K€)	(185 K€)

Les mesures d'amélioration prioritaires

Préambule COVID-19

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et avec toutes les incertitudes liées à notre secteur, nous projetons pour autant la tenue de la 27ème édition, et ce quelle que soit sa forme (sauf annulation imposée par une décision réglementaire bien évidemment).

Le contexte

La Folle Journée de Nantes, cela signifie : beaucoup de monde, au même moment, au même endroit. La crise sanitaire que nous traversons nous impose strictement le contraire.

La Folle Journée doit donc s'adapter pour proposer un événement repensé prenant en compte les mesures sanitaires à ce jour tout en se projetant sur l'évolution de la pandémie.

Les conséquences directes

Artistiques :

- Fermeture des frontières et limitation des déplacements des artistes
- Limitation de la taille des orchestres

Organisationnelles :

- Problématique du maintien du kiosque et des animations dans la Grande Halle
- Limitation très forte du nombre de concerts du fait des contraintes de flux, de désinfection des espaces et, donc, restriction de la jauge
- Catering : les normes sanitaires rendent extrêmement compliquée la tenue du catering dans sa forme habituelle
- Restrictions importantes pour les opérations de RP pour nos partenaires
- Quelles opérations de RP pour nos partenaires
- Limitation de la convivialité qui, par nature, constitue l'essence même de la manifestation

1) Accueil du public

De nombreuses situations sont envisagées et de multiples interrogations en découlent :

- Quel positionnement de notre public vis-à-vis des contraintes de la période ? Sans se montrer pessimiste, un risque de perte de public est à prendre en compte.
- Port du masque obligatoire, distanciation sociale, jauge réduite à un siège sur deux.
- Gestion des flux : un travail important de circulation, de gestion de l'espace et de signalétique est à opérer à la vue du nombre de spectateurs accueillis.

- Nécessité de travailler avec les bénévoles de la Folle Journée et du CREA pour sensibiliser nos publics au respect des gestes barrières, et pour fluidifier les circulations.
- Vestiaire non autorisé pour respecter les normes sanitaires.
- Quid de l'accueil des scolaires et groupes (dépassant 10 personnes).

2) Billetterie

Pour cette édition 2021, les billets seront vendus exclusivement en ligne en amont de la manifestation. La suppression des deux points de ventes physiques répond à une réflexion déjà bien amorcée et dont la décision a été renforcée du fait de la situation sanitaire actuelle (et certainement durable à moyen terme).
En revanche, bien évidemment, il y aura une vente physique pendant le festival à la Cité des congrès comme les éditions précédentes.

D'autres contraintes sont à prendre en compte et donc des aménagements sont à l'étude :

- Jauge incertaine du fait de plusieurs facteurs : limitation de 5 000 ou 1000 personnes à l'instant T, couvre-feu…
- Des temps incompressibles d'entrée et de sortie organisées du public et désinfection entre chaque concert : soit 5 concerts au maximum par salle par jour.
- Moins de salles utilisées afin de maîtriser les flux et croisements de publics.
- Placement numéroté dans toutes les salles.

3) Politique tarifaire

Pour rappel, depuis l'édition 2018, un tarif réduit à hauteur de 50% du billet normal pour les jeunes de moins de 26 ans et les personnes justifiant de minimas sociaux a été proposé.

De plus, pour faire face à la fréquentation plus faible sur certains créneaux, la nouveauté pour l'édition 2020 a été de mettre en place un tarif spécifique de « découverte Folle Journée » à hauteur de 10 € le billet sur certains concerts et cette mesure sera reconduite pour 2021.

4) Catering, hébergement et frais de voyage des artistes

Nous poursuivrons les actions engagées afin de contenir ces lignes budgétaires :

- Application du process mis en place en 2018 dans un esprit de concurrence positive entre les établissements hôteliers
- Suivi précis des demandes et vérification des justificatifs des frais de voyage

Concernant le catering, nous sommes encore à l'étude de solutions alternatives afin de sécuriser ce moment avec tous les gestes barrières adéquats.
Nous étudions donc la solution des défraiements forfaitaires, mais également une proposition de lunch box (avec 2 choix uniques : vegan ou viande/poisson) à destination des artistes uniquement.

S'agissant du catering, nous envisageons également la possibilité de travailler avec les restaurateurs du quartier de la Cité de façon à ce qu'ils proposent une formule Folle Journée aux artistes invités par le festival, ce qui serait un signe fort pour nos partenaires restaurateurs dans le contexte actuel.

Présentation des comptes annuels

LA FOLLE JOURNEE

44 rue de Strasbourg

44000 NANTES

COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

APE : 9001Z SIRET : 483 207 569 00029

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan	862 221 €uros
Chiffres d'affaires	3 262 579 €uros
Résultat net comptable	106 778 €uros

LA FOLLE JOURNÉE de Nantes

Présentation des comptes annuels

SOMMAIRE

1. BILAN 4
2. COMPTE DE RESULTAT 6
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES 7
   3.1. Règles et méthodes comptables 7
   3.2. Changements de méthodes 8
   3.3. Evènements significatifs de l'exercice et Informations complémentaires 9
4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 10
   4.1. Etat des immobilisations 10
   4.2. Etat des amortissements 12
   4.3. Etat des échéances des créances et des dettes 13
   4.4. Produits et avoirs à recevoir 14
   4.5. Charges à payer et avoirs à établir 14
   4.6. Charges et produits constatés d'avance 14
   4.7. Tableau des provisions 15
   4.8. Composition du capital social 16
   4.9. Effectif moyen 16
   4.10. Engagement hors bilan 16
   4.11. Résultat Fiscal de l'exercice 17

Présentation des comptes annuels

1. BILAN

BILAN ACTIF

EXERCICE : Du 01/07/2019 Au 30/06/2020

	BRUT	Prov./Amort	NET au 30/06/2020	NET N-1 au 30/06/2019
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	148 068	91 035	57 033	58 822
Autres Immobilisations Incorporelles	9 850	9 850		1 115
Total Immobilisation Incorporelles	157 918	100 885	57 033	59 937
Immobilisations corporelles				
Installations Techniques, mat. outillages Industriels	5 790	5 790		
Autres immobilisations Corporelles	86 061	63 523	22 538	25 936
Total Immobilisations corporelles	91 851	69 313	22 538	25 936
Immobilisations Financières				
Autres immobilisations financières	5 455		5 455	5 455
Total Immobilisations financières	5 455		5 455	5 455
TOTAL (I)	255 223	170 198	85 025	91328
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Marchandises	68 758	21994	46 764	66 165
Total Stocks	68 758	21994	46 764	66 165
Avances et Acomptes versés sur commandes	1800		1800	1800
Créances				
Clients et comptes rattachés	364 202	1184	363 018	325 534
Personnel	1653		1653	6 637
Organisme Sociaux	29 455		29 455	35 207
Etat, taxe sur le chiffres d'affaires	88 575		88 575	125 809
Autres	310 881	75 053	235 827	872 678
Total Créances	796 566	76 237	720 329	1367 665
Divers				
Disponibilités	791		791	755
Total Divers	791		791	755
Total Actif Circulant	866 116	98 232	767 884	1434 585
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges Constatées d'avance	9 311		9 311	6 046
TOTAL (II)	875 427	98 232	777 195	1440 631
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	1130 651	268 430	862 221	1531959

BILAN PASSIF

EXERCICE : Du 01/07/2019 Au 30/06/2020

	MONTANT au 30/06/2020	N-1 au 30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Réserve légale	14 651	14 651
Autres réserves	30 000	30 000
Report à nouveau	-591810	-668 804
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	106 778	76 994
TOTAL (I)	-140 381	-247 159
Autres fonds propres		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 934	563 853
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	630 445	1071249
Personnel	4 838	7 917
Organismes sociaux	77 232	63 459
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 762	50 027
Autres impots, taxes et assimilés	51392	22 613
TOTAL DETTES	1002 602	1779 118
Comptes de régularisation		
TOTAL (IV)	1002 602	1779 118
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	862 221	1531959

Page 5

2. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE : Du 01/07/2019 Au 30/06/2020

	MONTANT au 30/06/2020	% P.R.	N-1 au 30/06/2019	% P.R.	VARIATION	%
Ventes de marchandises	22 128	0	16 055	0	6 073	38
Production vendue services	3 240 451	69	3 151 131	64	89 320	3
Chiffres d'affaires Nets	**3 262 579**	**70**	**3 167 186**	**65**	**95 394**	**3**
Subvention	1 416 400	30	1 743 000	35	-326 600	-19
Reprise sur amort et prov; , transfert de charges	7 381	0	12 693	0	-5 312	-42
Autres produits	29	0		0	29	290200
Total des produits d'exploitation	**4 686 389**	**100**	**4 922 879**	**100**	**-236 490**	**-5**
Achats de marchandises	14 372	0	9 076	0	5 295	58
Variation de stock	19 401	0	8 218	0	11 183	136
Autres Achats et Charges Externes	3 467 208	74	3 582 379	73	-115 171	-3
Impôts, Taxes	33 916	1	30 025	1	3 891	13
Salaires et traitements	710 147	15	702 800	14	7 347	1
Charges sociales	140 843	3	275 441	6	-134 598	-49
Dotations aux amortissements sur immobilisations	40 744	1	39 487	1	1 257	3
Dotations aux provisions sur actif circulant	75 053	2			75 053	
Autres charges	34 755	1	148 994	3	-114 239	-77
Total des Charges d'exploitation	**4 536 440**	**97**	**4 796 420**	**98**	**-259 981**	**-5**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**149 949**	**3**	**126 458**	**3**	**23 491**	**19**
Produits Financiers	317	0		0	317	
Charges Financières	24 455	1	30 914	1	-6 459	-21
RESULTAT FINANCIER	**-24 138**	**-1**	**-30 914**	**-1**	**6 776**	**-22**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**125 811**	**3**	**95 545**	**2**	**30 267**	**32**
Produits Exceptionnels	267	0		0	267	
Charges Exceptionnelles	19 300	0	18 551	0	749	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-19 033**	**0**	**-18 551**	**0**	**-483**	**3**
RESULTAT NET COMPTABLE	**106 778**	**2**	**76 994**	**2**	**29 784**	**39**

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Règles et méthodes comptables

(Code de commerce : articles 9 & 11, décret n°83-1020 du 20 novembre 1983, articles 7.21, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base de retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Selon les termes du règlement C.R.C. du 03/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.
En conséquence, les principes suivants sont appliqués :

- Amortissements des immobilisations non décomposables selon la durée d'usage ;
- Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et déterminées de manière fiable.

Les durées d'amortissements utilisées sont les suivantes :

Logiciels, applications et sites internet	de 3 à 4 ans
Installation générale	de 5 à 10 ans
Matériel technique	2 ans
Matériel de bureau et informatique	de 1 à 5 ans
Matériel de musique	de 1 à 5 ans
Mobilier de bureau	de 4 à 8 ans

STOCKS

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les stocks, ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTINUITE D'EXPLOITATION

Au 30 juin 2020, les fonds propres de la Folle Journée demeurent négatifs (-140k€) malgré 2 exercices consécutifs bénéficiaires. Des tensions de trésorerie demeurent.

Les plans d'actions engagés l'an passé ne pourront pas produire leurs effets à court terme et le contexte actuel de crise sanitaire rajoutent des difficultés supplémentaires avec un secteur de la culture très fortement impacté.

Ce contexte ne permet pas à date d'estimer les conséquences économiques potentielles sur l'édition 2021, de plus, il y a une incertitude sur la possible tenue de cet évènement.

Cette situation entraine une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son activité. En conséquence, elle pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Les comptes annuels ont cependant été établis sur une base de continuité d'exploitation.

3.2. Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

3.3. Evènements significatifs de l'exercice et Informations complémentaires

L'édition 2020 de La Folle Journée (du 29 janvier au 2 février 2020) a permis d'accueillir 140 050 spectateurs (dont invités) pour un total billetterie égale à 2 111 k€ (contre 2 023 k€ en 2019).

Concernant la « location d'espaces et prestations annexes », la CIDC facture à La Folle Journée des prestations en vertu du marché de service sans mise en concurrence (selon l'article 35du Code des marchés publics) qui a été signé entre La Folle Journée et la CIDC pour donner suite à la commission d'appels d'offres du 15 novembre 2019.

Le montant total définitif facturé par la CIDC en vertu du marché signé, et intégré dans l'exercice présent est de 434 614 €.

Concernant les « prestations techniques », celles-ci ont fait l'objet d'un marché négocié sur procédure adaptée, dont la commission s'est tenue le 15 novembre 2019 et a attribué le marché à la CIDC. Dans ce cadre, le montant total définitif facturé, et intégré dans l'exercice présent, est de 279 914 €.

Par ailleurs, il faut ajouter ces deux derniers éléments dans le cadre des opérations constatées entre la CIDC et La Folle Journée au titre de l'exercice

- Echange marchandises 27 267 €
- Intérêts de retard 1 570 €

Crise Sanitaire

La crise sanitaire liée au covid-19, ainsi que la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, constituent des événements majeurs de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son activité au titre de l'exercice clos le 30/06/2020.

Il convient de noter que la Folle Journée a bénéficié, dans le cadre des mesures exceptionnelles de soutien de l'Etat, d'une exonération ainsi que d'une aide au paiement des charges sociales qui s'élève à un montant de 127K€ au titre du présent exercice et du premier confinement.

A la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'excercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, viremens pst à pst
Frais détablissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	129 968		27 950
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 790		
Autres installations, agencements, aménagements	9 662		4 791
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier, instrument	70 398		1 976
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**85 850**	**0**	**6 767**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 455		
TOTAL	**5 455**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**221 272**	**0**	**34 717**

LA FOLLE JOURNÉE de Nantes

Présentation des comptes annuels

	Diminutions			
	Par virement de pst à pst	Pr cession ou mise HS	valeur brute immob. À fin d'excercice	Réév.Lég.Val. Origine à fin exercice
Frais détablissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			157 918	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 790	
Autres installations, agencements, aménagements			14 453	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		766	71 609	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	**0**	**766**	**91 851**	**0**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			5 455	
TOTAL	**0**	**0**	**5 455**	**0**
TOTAL GENERAL	**0**	**766**	**255 223**	**0**

4.2. Etat des amortissements

	Situations et mouvement de l'excercice			
	Début excercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais détablissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	70 030	30 855		100 885
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 790			5 790
Autres installations, agencements, aménagements	1 735	2 387		4 122
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 389	7 502	490	59 401
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**59 914**	**9 889**	**490**	**69 313**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**129 944**	**40 744**	**490**	**170 198**

	Ventilation des dotations aux amortisseents de l'excercice			Mouvements affectant la provision pour amort. Derog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais détablissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	30 855				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres installations, agencements, aménagements	2 387				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 502				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**9 889**	**0**	**0**		**0**
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL	**0**	**0**	**0**		**0**
TOTAL GENERAL	**40 744**	**0**	**0**		**0**

4.3. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou ltitigieux			
Autres créances clients	363 018	363 018	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et compte rattachés	1 653	1 653	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	29 455	29 455	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	88 575	88 575	
- Autres impôts et taxes, versements et assimilés			
- Divers	235 827	235 827	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	9 311	9 311	
TOTAL GENERAL	**727 840**	**727 840**	**0**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	184 934	184 934		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	630 445	630 445		
Personnel et compte rattachés	4 838	4 838		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	77 232	77 232		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	53 762	53 762		
- Autres impôts et taxes, versements et assimilés	51 392	51 392		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 002 603**	**1 002 603**	**0**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

4.4. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	3 360
Autres créances (dont avoir à recevoir : 0 €)	29 455
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**32 815**

4.5. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligatoires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes et fournisseurs et comptes rattachés	166 714
Dettes fiscales et sociales	38 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoir à établir : €)	
TOTAL	**205 237**

4.6. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	9 311	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**9 311**	**0**

4.7. Tableau des provisions

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	D PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour charges	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation	1 184	97 048	0	98 232
TOTAL	**1 184**	**97 048**	**0**	**98 232**

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C
(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Stocks en cours	21 994		
Autres provisions pour dépréciation	75 053		

Reprises de l'exercice	Ventilation des reprises		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel

4.8. Composition du capital social

	Nombres	Valeur Nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	20 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	**15 000**	**20 €**

Ville de Nantes :	183 000 €	(9 150 actions)
Régions des Pays de la Loire :	45 000 €	(2 250 actions)
Dépt de Loire Atlantique :	18 000 €	(900 actions)
Caisse de Dépôt et Consignation :	30 000 €	(1 500 actions)
CCI Nantes Saint Nazaire :	18 000 €	(900 actions)
CREA :	3 000 €	(150 actions)
SAEML Cité des Congrès :	3 000 €	(150 actions)

4.9. Effectif moyen

	30/06/2019	30/06/2020
Directrice générale et cadres	4,75	6,28
Employés non-cadres	3,19	2,00
Artistes et intermittents	2,40	0,81
TOTAL	**10,34**	**9,09**

4.10. Engagement hors bilan

La Folle Journée a un découvert autorisé auprès de sa banque d'un montant de 400 k€.

4.11. Résultat Fiscal de l'exercice

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	**106 778 €**
REINTEGRATIONS	
- Amendes et pénalités	863 €
	========
Sous-total	+ 863 €
DEDUCTIONS	
-	0 €
	========
Sous-total	0 €
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATIONS DES DEFICITS	**107 641 €**
Déficits de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur l'exercice	**107** 641 €
	========
RESULTAT FISCAL	**0 €**

Tableau délais de paiement des fournisseurs et clients au 30 juin 2020

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'excercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'excercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)
Nombre de factures concernées	9					94	0					91
Montant total des factures concernées TTC	49 846,15 €	14 915,49 €	5 404,02 €	160 147,33 €	233 418,62 €	413 885,46 €	0,00 €	61 901,68 €	2 842,00 €	0,00 €	293 680,50 €	358 424,18 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'excercice	1,29%	0,39%	0,14%	4,14%	6,04%	10,71%						
Pourcentage du CA TTC de l'excercice							0,00%	1,77%	0,08%	0,00%	8,39%	10,23%
Nombre des factures exclues												1
Montant total des factures exclues												2 417,83 €
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	Selon fournisseurs						A réception					

Vie sociale

Actionnariat de la SAEML La Folle Journée

ACTIONNAIRES	NB D'ACTIONS	%	VALEUR NOMINALE
Ville de Nantes	9 150	61%	183 K€
Conseil Régional des Pays de la Loire	2 250	15%	45 K€
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	900	6%	18 K€
Caisse des Dépôts et Consignations	1 500	10%	30 K€
C.C.I. de Nantes Saint-Nazaire	900	6%	18 K€
CREA	150	1%	3 K€
La Cité, Le Centre des congrès de Nantes	150	1%	3 K€
TOTAL	**15 000**	**100%**	**300 K€**

Conseil d'Administration du 7 novembre 2019

À l'occasion de cette séance, le Conseil a voté la composition de la CAO, approuvé l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, examiné et voté le budget prévisionnel 2019/2020.

Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2019

Lors de cette Assemblée, les actionnaires ont approuvé le compte-rendu d'activité et les comptes annuels, voté l'affectation des résultats.

Commission d'Appel d'Offres

S'agissant d'un marché soumis aux règles de passation du code de la commande publique (Article L. 2512-5 du code de la commande publique), la mise à disposition des espaces de la Cité des congrès et services annexes a fait l'objet d'un marché négocié comme l'année passée.

De plus, pour cette édition, un appel d'offre européen a été lancé pour 5 lots : prestations techniques, sécurité/sûreté, personnel intérimaire, catering et transporteurs.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 15 novembre 2019.

Dividendes

Afin d'être conforme aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Information sur le gouvernement d'entreprise et contrôle de la société

Information sur le gouvernement d'entreprise

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous présentons en Annexe 3 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Délégation en cours de validité

Néant

Liste des conventions selon L.225-37-4

Néant

Contrôle de la société

Désignation d'un nouveau représentant/président de l'Assemblée Générale

Aucun changement de représentant n'est à signaler.

Annexe 1

Liste des Partenaires 2020

Partenaires institutionnels
Ministère de la Culture, DRAC
Conseil régional des Pays de la Loire
Conseil départemental de Loire-Atlantique

Partenaire officiel
CIC Ouest

Partenaires
La Cité, Le centre des congrès de Nantes
ENGIE, ENGIE Réseaux et ENGIE Ineo
Les Espaces Culturels E. Leclerc Atlantis et Paridis
Bouygues Bâtiment Grand Ouest
Caisse des Dépôts et Consignations
Semitan
SNCF
Air France
NGE
Linkbynet
La Fédération des vins de Nantes
Le Voyage à Nantes
Le lieu unique

Partenaires média
ARTE
France Musique
France 3 Pays de la Loire
Ouest France
WIK
KOSTAR

Annexe 2

Liste des Entreprises membres du Club en 2020

- 2PCM
- Aéroports du Grand Ouest
- AIR France
- Allianz
- ANETYS
- ARKEA
- BAKERTILLY STREGO & ORATIO
- BATI NANTES
- Bessé
- BRELET
- Cabinet Jean-Christophe BUREAU – Géomètre Expert
- CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE
- CETRAC
- CGALA Centre de Gestion Agrée
- CHANTEAU VOYAGES
- Charrier
- Cogedim Atlantique
- COLAS CENTRE-OUEST
- Crédit Mutuel Loire Atlantique Centre Ouest/BECM
- DPD France
- EDF et DALKIA
- Eiffage Construction et Eiffage Energie
- Elior
- ELUERE & ASSOCIES
- FACTOFRANCE / COFACREDIT
- Francelot-Khor Immobilier
- GROUPAMA Loire Bretagne
- Groupe Launay
- GSF Celtus
- Harmonie Mutuelle
- IDEA
- International Ouest Club
- KAUFMAN & BROAD
- La Fondation Spie Batignolles
- Loire Océan Métropole Aménagement
- MAZARS
- Mercer France
- NACARAT
- NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
- NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS
- NEXITY
- O2A ASSURANCE
- ORANGE
- ORANGE UPR OUEST
- PGA Expert-comptable-Commissaire aux comptes
- PREFERENCE BUSINESS TRAVEL
- PwC
- Racine
- Ruffault-Bateaux Nantais
- SODEXO Entreprises
- SPIE CITYNETWORKS
- Stratégie Finance Patrimoine
- SUEZ
- TECH ADVIZE
- UNACOD
- UNEXO – CA INDOSUEZ WEALTH FRANCE
- V2A Patrimoine
- Val d'Evre Traiteur
- VINCI Construction France

Annexe 3

Liste des mandats ou fonctions exercés pour l'exercice 2020, pour chacun-e des mandataires sociaux

David MARTINEAU – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Président du Conseil d'Administration
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Président
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
L.N.H. (habitat social), Administrateur (en tant que conseiller départemental)
Loire Atlantique Numérique, Administrateur (en tant que conseiller départemental)
Comité syndical de l'ONPL, Vice-Président
Comité syndical d'Angers Nantes Opéra, Vice-Président
EPCC Grand T, Administrateur
EPCC École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole, Président
Fonds de Dotation à Vocation Culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, Président

Aïcha BASSAL – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Ville de Nantes, Adjointe au Maire
Nantes Métropole, Vice-Présidente
NMJS, Administratrice
CAF de Loire-Atlantique, Salariée

Abbassia HAKEM – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Administratrice
Vice-Présidente CCAS, Adjointe Mairie Solidarités et Insertion, Adjointe des quartiers Bellevue / Chantenay / Sainte Anne
Conseil Départemental 44, Conseillère départementale

Benoît BLINEAU – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
SCM Kiné Talensac, Co-gérant
SCI Les baleines de Talensac, Co-gérant

Robin SALECROIX – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Société Salecroix Robin, Gérant

Rachel BOCHER – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administratrice
SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
SPL La Cité, Le Centre des congrès de Nantes, Présidente
SPL Angers Nantes Opéra, Administratrice
Ville de Nantes, Conseillère Municipale
Nantes Métropole, Conseillère Métropolitaine

Pierre-Yves LE BRUN – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Syndicat mixte ONPL, Administrateur
Association Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne, Administrateur
SPL La Cité Le centre des congrès de Nantes, Administrateur
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
EPCC École supérieure des Beaux-Arts, Administrateur

Laurence GARNIER – Conseil Régional des Pays de la Loire
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Ville de Nantes, Conseillère municipale
Nantes Métropole, Conseillère métropolitaine
SPL La Cité Le centre des congrès de Nantes, Administratrice
Région Pays de la Loire, Vice-Présidente
SPR Abbaye de Fontevraud SOPRAF, Présidente
SPL SAMOA
SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole
AG Auran, représentante
Commission DSP, titulaire
SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice titulaire

Catherine TOUCHEFEU – Conseil Départemental de Loire-Atlantique
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Syndicat Mixte ONPL, Administratrice

Philippe JUSSERAND– Caisse des Dépôts et Consignations
SAEM La Folle Journée, Administrateur
SEM Régionale des Pays de la Loire, Administrateur
Alter Cités / Alter Eco, Administrateur
Loire Océan Développement, Administrateur

Yann TRICHARD – Chambre de Commerce et d'Industrie
SAEM La Folle Journée, Administrateur
CCI de Nantes, Président
Syndicat Mixte Atlanpole, Administrateur
Exponantes, Administrateur
AGO – Aéroport du Grand Ouest, Administrateur
Grand Port Maritime Nantes St-Nazaire, Administrateur
Agence Nantes St-Nazaire, Administrateur
ACCIM – CCI Métropolitaines, Administrateur
Audencia, Administrateur
Ecole de Design, Administrateur
Association de gestion de la Maison de l'Apprentissage de St-Nazaire, Président
Syd Groupe Sarl, co-gérant
IMMOYA Sarl, gérant
SCI La Rabotière, co-gérant / SCI La Rabotière Entrepôt, co-gérant
SCI Ardaya, gérant / SCI Fanio, gérant / SCI Dayana, co-gérant
SCI Forum, co-gérant / SCI Exapole F, gérant
SCI Le Prato, gérant / SCI Loire, gérant / SCI YY, gérant

Denis CAILLE – La Cité, Le centre des congrès de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Association loi 1901 CCO Centre de Communication de l'Ouest, Administrateur
SPL La Cité Le centre des congrès, Directeur Général

Jacques DAGAULT – CREA
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Président

Xavier BOQUIEN – CREA
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Trésorier
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Administrateur

Annexe 4

Résultats du questionnaire RSE – Ecole 2e Chance

Questionnaire RSE

212 questionnaires remplis

Tranche d'âge			
-18	18-30	30-60	+ 60
	2	44	132

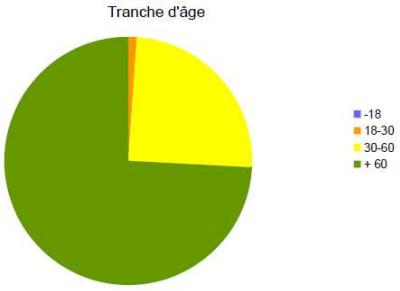

mode de transport							
à pied	vélo	voiture	train	avion	transports en commun	2 roues motorisés	autre
24	7	84	40	4	96	1	- covoiturage (compté pour voiture) - dans un groupe dans un car - assos - train depuis Paris -

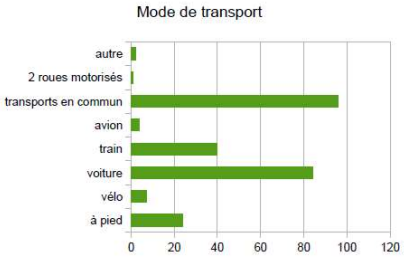

pris connaissance du programme		
papier	internet	autre
101	124	- amis (7) - connais depuis 2000 - très connu à Nantes - dès sa création - radio (3) - média - Nantais (2) - déjà venu (9) - journaux (3) - France musique - passion de la musique - plusieurs années (2) - sur place à la Cité des congrès - connaissance - une fille musicienne - bouche à oreille - connu depuis 10 ans - depuis longtemps (3) - association université UTL - invités depuis 7 ans par une amie - par une association - viennent tous les ans (4) - e-leclerc - 1 ticket TAN pour La Folle Journée - abonné (*papier?*) - l'entourage - ouest france -

plusieurs programmes
- 2 exemplaires (3)

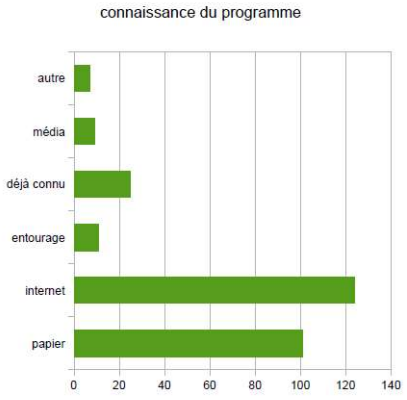

remarques
- reçu par courrier, par la poste (20) - programme très chargé - achat inaccessible / possibilité d'assurance - il faut un logiciel adapté à l'écologie pour La Folle Journée - papier envoyé tous les ans + repérage sur internet - il faut un système plus écologique (*que internet*) - au restaurant il y a des papiers en plastique - déjà informés -

autres documents papier			
programmes	plan	billet	autre
125	19	143	- liste des concerts - guichet en arrivant - journal - pas assez de programme -

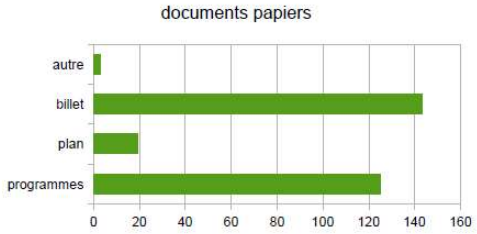

pas obligé d'imprimer les billets	
oui	non
55	47

→ déplacement sur place pour billet (1)
→ récupéré au guichet en arrivant

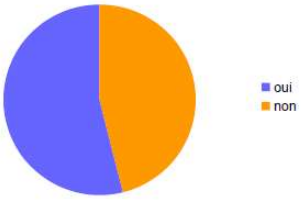

papiers après festival				
poubelle	tri	conserver	recycler	autre
12	40	87	73	- pas de papier sur la personne (pourtant ou billet ou programme papier....) - au tri : ticket de bus etc - jeter au tri par une amie - ne trie pas - recycler dans poubelles FJ(2) - conserver un moment

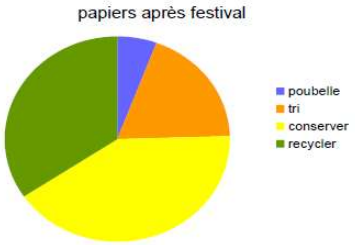

conserver pourquoi ?
- tout une vie - souvenir (59) - pour avoir une référence (2) - juste pour les regarder - relire - noms des artistes (5) - servir pour liste de course (2) - pour des notes - informations (6) - musicienne (2) - partis dans son poêle ou brouillon - pour voir ce que j'ai vu - papier brouillon - recyclage chez eux - sinon bac jaune (2) - donner à des assos - donner à des amis qui ne pouvaient pas venir - donner à des amis - montrer à des amis/entourage (2) - en reparler -

(billet souvenir aussi)

agir aux côtés de la Folle Journée pour écologie ?	
oui	non
136	28

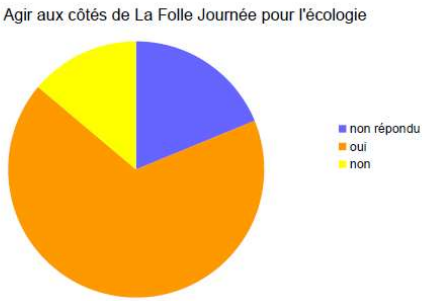

si non pourquoi ?
- elle prend ce qui lui sont utiles, mais va penser qu'elle irait jeter d'autres papiers dans le bac noir
- par flemme
- brochure souvenir
- ils accumulent et les jettent après en avoir trop. A recommandé d'aller voir les papiers de l'espoir, étaient satisfaits de savoir que La Folle Journée faisait ça
- pas à l'aise avec les portables
- brochures très importantes pour prendre des notes, plus agréable et pratique
- programmes indispensables, plus pratique que sur internet
- internet trop compliqué
- internet trop compliqué, brochure trop bien faite
- important pour avoir des informations claires (internet trop compliqué)
- ne souhaite pas s'engager car s'engage déjà auprès d'autres organisations qui agissent pour le climat, environnement..
- format papier plus pratique d'utilisation (que ce soit pour les billets ou bien le programme)
- / n'ont pas donné de raison
- format papier plus pratique d'utilisation
-

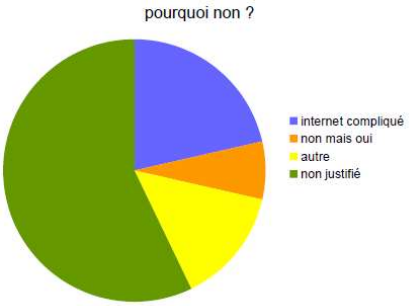

Si oui quoi ?
- tous les programmes il va les mettre au tri
- programme (3)
- billets et plans
- le papier
- programme sous forme de plan
- billets, programme, plan
- ça dépend pour quelle association
- trie au niveau des points resto
- billet (3)
- renoncer à des billets pour aller sur internet, avoir les billets sur téléphone
- prête à sacrifier les papiers qui ne sont pas en rapport avec La Folle Journée
- billet etc
- renonce au programme (heures des concerts etc) → *conservation du prgm pour souvenir ?*
- les papiers qu'ils utilisent plus (*ticket de bus?*)
- elle « irait » jeter ses papiers en trop
- elle a trié dans le bac en carton des papiers plusieurs fois
- plan, programmes, journal
- les brochures, programme en fin de festival
- les brochures en fin de festivités
- programme, brochure (madame assez difficile à discuter)
- tout !
- les tickets
- plusieurs remarques (personnes âgées) → préfèrent le programme papier parce que ne comprennent pas le site (confus)
- livret / programme pratique, ne souhaite pas y renoncer
- prêts à ne pas imprimer les billets mais indispensable programme papier pour pouvoir choisir les concerts. Plus pratique que le programme internet (une seule page)
- programmes distribués au début des concert + billets
- billets + programmes
-

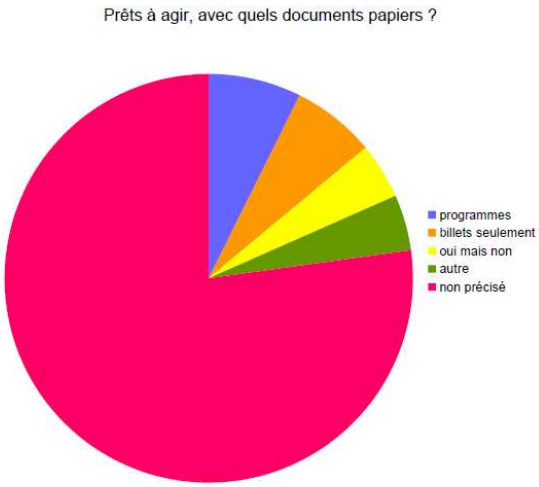

→ des gens ce sont plaints de na pas avoir reçu leur programme par la poste alors que les années précédente oui

→ beaucoup de gens disaient que le site était mal fait donc pas pratique pour lire le programme

Annexe 5

Articles de Presse – relais de notre démarche engagée

Un festival « écoresponsable »
Le festival s'est également lancé dans une « démarche écoresponsable », saluée par le public, avec l'abandon des bouteilles plastiques. Plus de 3.000 gourdes ont été distribués aux artistes, et le festival proposait une restauration sans plastique, et un nombre réduit de programmes papiers.
(Extrait article France Musique – 3 février 2020

L'un des points forts était le lancement du festival dans une "démarche écoresponsable", saluée par le public, avec l'abandon des bouteilles plastiques. **Plus de 3.000 gourdes ont été distribués aux artistes**, et le festival proposait une restauration sans plastique, et un nombre réduit de programmes papiers.
(Extrait RTL Info.be – 2 février 2020)

Cette année, le bio et l'**écolo** font partie du « merchandising » (.. .) Rayon écolo, place à une gourde en verre, qui a été distribuée aux 2000 artistes par la Saem Folle Journée, « cela permet d'éviter les bouteilles en plastique », confie Marion Cornudet, chargée de corn' à la Folle Journée. Le tote bag est « en tissus bio », poursuit-elle.
(Extrait Presse Océan _ 2 février 2020)

Article Ouest France – 30 janvier 2020

Folle minute

Beethoven Youtubeur ? Le compositeur allemand est au cœur d'une série de pastilles vidéos publiées sur le Net. Intitulées *La Folle minute de Beethoven*, ces vidéos mettent en scène René Martin, le directeur artistique de la Folle journée, ainsi que le Youtubeur Guillaume Benoit. Les deux protagonistes dévoilent l'histoire des partitions de Beethoven. *La sonate au clair de lune, La lettre à Élise, La 5e symphonie*... La mini-série, créée avec le concours de la Région des Pays de la Loire et Télé Nantes, comporte onze épisodes.

Le festival veut jouer une partition plus écolo

Les boîtes mises en place pour collecter les brochures et programmes de salles.
| PHOTO : OUEST-FRANCE

La Folle journée veut aller crescendo en matière d'écologie. « **Nous sommes engagés dans une démarche volontariste sur cette problématique** », appuie même Joëlle Kerivin, directrice générale du festival de musique classique. Pour preuve, les 3 000 gourdes en verre, commandées par l'organisation et fournies aux artistes à leur arrivée. À quoi s'ajoute le déploiement de fontaines à eau pour les remplir, mais aussi la mise en place de carafes en verre, dans les loges. Autant de nouveautés « **bien accueillies par les artistes, qui sont pour beaucoup déjà sensibilisés à ces questions** », poursuit la directrice, membre de l'association des Dirigeants responsables de l'Ouest (DRO).

Moins de papier

Quant à l'aspect artistique, Joëlle Kerivin voit même plus loin. « **Une réflexion doit être menée sur la mise en place d'éco-tournées, qui passeraient par une mutualisation** », des artistes, du matériel ou des moyens de transport. Reste à voir également comment le public va réagir à ces évolutions au cœur de la Folle journée... « **Il faut que tout ça se fasse en douceur** », confesse la directrice. Pour essayer de sonder les festivaliers sur leurs attentes, « **des équipes iront à leur rencontre, pour voir à quoi ils sont prêts à renoncer** ».

Déjà, de grands bacs ont fleuri dans la cité des congrès, pour collecter les guides en papier qui, souvent, finissaient leur vie par terre. « **Des associations les récupéraient pour les recycler... Mais on veut maintenant imprimer moins de programmes papier** », avance Joëlle Kerivin, qui a également adopté l'indemnité kilométrique pour les salariés du festival qui viennent travailler à bicyclette.

Autour du site, de nombreux parkings à vélo ont d'ailleurs été mis en place, ainsi que des aires de stationnement pour le covoiturage. Autant de bonnes notes, pour réduire le bilan carbone du festival de musique classique.

Mathieu GRUEL.

Annexe 6

Résultats des 5 derniers exercices

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	*30/06/2016*	*30/06/2017*	*30/06/2018*	*30/06/2019*	*30/06/2020*
Durée de l'exercice (mois)	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 262 851	3 090 633	3 039 341	3 167 186	3 262 579
Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions	-260 723	-350 841	54 995	116 481	222 575
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions (reprises déduites)	-82 798	13 296	28 816	39 487	115 797
Résultat net	-177 925	-364 137	26 179	76 994	106 778
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation,					
avant dot.amortissements, provisions	-17,38	-23,77	5,10	7,77	14,84
Résultat après impôt, participation					
dot. amortissements et provisions	-11,86	-24,28	1,75	5,13	7,12
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Masse salariale (incluant les artistes)	618 697	605 661	556 304	702 800	710 147
Charges sociales	198 499	200 860	199 086	275 441	140 843

www.nantes.fr

EXTRAIT

SPL CITÉ INTERNATIONALE DES CONGRES

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2020

SPL CITE INTERNATIONALE DES CONGRES

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire,
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales**

EXERCICE 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
Société Publique Locale La Cité Internationale des Congrès	
Siège social :	5 rue de Valmy - BP 24102 - 44041 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 88 20 00 / Fax 02 51 88 20 20
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 381 053 768 00028 (code NAF : 748 J)
Date de création :	15 janvier 1991
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	Exploitation, gestion, entretien et mise en valeur des équipements constituant la Cité Internationale des Congrès
Président(e) :	Franckie TRICHET
Directeur Général :	Denis CAILLE
Commissaire aux comptes :	PG&A
Nombre de salariés fin 2020 :	74

ACTIONNARIAT			
Capital social de 3 810 000€			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**100,00 %**
Nantes Métropole	197 500	3,009,900,00 €	79,00 %
Ville de Nantes	25 000	381,000,00 €	10,00 %
Département de la Loire Atlantique	25 000	381,000,00 €	10,00 %
Région Pays de La Loire	2 500	38,100,00 €	1,00 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**0,00 %**
TOTAL	**250 000**	**3,810,000,00 €**	**100,00 %**
Nombre total d'administrateurs :	11		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	Aymeric SEASSEAU		
- dont représentant de Nantes Métropole :	*Franckie TRICHET, Fabrice ROUSSEL, Bassem ASSEH, Jeanne. SOTTER, Julie LAERNOS, Laure BESLIER, Anne Sophie GUERRA, Alain VEY*		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation du Palais des Congrès (01/01/2012-31/12/2027)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Partenariat culturel : Saison baroque . Utopiales

FINANCIER	
Financement apporté par Nantes Métropole en 2020	3312615 € Net de taxe
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2020	128000 € Net de taxe
Dernier résultat net comptable connu :	-122755 € *Au 31/12/2020*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	0 € (encours au 31/12/20)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/20)

Cité Internationale des Congrès Nantes Métropole

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	102 909	Capital social	3 810 000
Immobilisations corporelles	4 767 430	Réserves	17 521
Immobilisations financières	6 550	Report à nouveau	711 243
		Résultat de l'exercice	-122 755
Total Actif immobilisé (I)	**4 876 889**	Autres subventions d'investissement	1 017 771
Stocks et en-cours	41 792	**Capitaux propres (I)**	**5 433 780**
Créances d'exploitation	377 197		
Autres créances	1 744 600	**Autres fonds propres (II)**	**102 615**
Total Actif Circulant (II)	**2 163 589**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**46 740**
Valeurs mobilières de placement	1 002 502	Emprunts et dettes	3 423 012
Disponibilités	3 942 368	Fournisseurs et comptes rattachés	979 311
		Dettes fiscales et sociales	1 000 690
Total Trésorerie (III)	**4 944 870**	Autres dettes	178 903
		Avances et acomptes reçus	0
		Total Dettes (IV)	**5 581 916**
Comptes de régularisation (IV)	**233 317**	**Comptes de régularisation (V)**	**1 053 615**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**12 218 665**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**12 218 665**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	8 563 895
Total des charges d'exploitation	8 841 803
dont charges de personnel	3 788 522
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-277 908**
Total des produits financiers	12 176
Total des charges financières	3 904
RESULTAT FINANCIER	**8 273**
Total des produits exceptionnels	146 547
Total des charges exceptionnelles	8 067
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**138 480**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	-8 400
Perte supportée ou bénéfice transféré (-)	0
BENEFICE OU PERTE	**-122 755**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SPL CITE DES CONGRES AU COURS DE L'ANNEE 2020

Administrateurs Nantes Métropole
(A compter du 8 septembre 2020)

- Franckie TRICHET (président)
- Fabrice ROUSSEL
- Bassem ASSEH
- Jeanne SOTTER
- Julie LAERNOS
- Laure BESLIER
- AnneSophie GUERRA
- Alain VEY

Administrateurs Ville de Nantes
(A compter du 8 septembre 2020)

- Aymeric SEASSEAU

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration

- ***Conseil d'Administration du 15 juin 2020 :***

- Adoption du procès-verbal du CA du 10 décembre 2019
- Comité Stratégique : suivi des indicateurs
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
    - Approbation du projet de rapport de gestion 2019 et arrêté des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019
    - Adoption des projets de résolution pour l'Assemblée Générale Ordinaire
    - Proposition de l'ordre du jour et fixation de la date d'Assemblée Générale ordinaire et du Conseil d'Admninistration d'installation de la nouvelle gouvernance
- Autorisation de conventions réglementées
- Point de situation exercice 2020, suite à la crise sanitaire du Covid-19
- Questions diverses

- ***Conseil d'Administration du 8 septembre 2020 :***

- Administrateurs et censeurs représentant Nantes Métropole, la Ville de Nantes, le Département de Loire Atlantique et la Région des Pays de la Loire-Atlantique
- Election du président du Conseil d'Administration
- Délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président
- La gouvernance de l'entreprise : mode de gouvernance, rémunération du Directeur Générale
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Adoption du procès-verbal du CA du 15 juin 2020
- Informations générales sur La Cité des Congrès
- Questions

- ***Conseil d'Administration du 1er décembre 2020 :***

- Adoption du procès-verbal du CA du 8 septembre 2020
- Suivi du plan stratégique 2016 à 2020
- Les orientations du plan de relance 2021-2022
- Bilan et perspectives :
    - Vie de l'entreprise : actualités et perspectives
    - Atterrissage prévisionnel 2020
    - Budget 2021
    - Tarifs 2021
- Affectation du compte conventionnel
- Autorisations de conventions réglementées
- Points et questions diverses

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 75% au CA du 15/06 / 88 % au CA du 08/09 et 75 % au CA du 1er /12

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 100%

Jetons de présence pour Nantes Métropole : néant

Jetons de présence pour la Ville de Nantes : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LA CITE DES CONGRES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Contrôles sur exercice 2020 : Néant

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2020

Rapport de gestion provisoire du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2020

Annexe Financière

Exercice 2020

Sommaire

1 Faits caractéristiques de l'exercice 4

Crise sanitaire 4

Nouveau Conseil d'Administration 5

Compte conventionnel 6

Investissements 2020 6

Prêt Garanti par l'Etat - PGE 7

Digitalisation : en 2020 → Mise en place de l'assistance à Maitrise d'ouvrage 7

2 Bilan 8

Actif 8

Passif 11

3 Compte de résultat 13

Produits d'exploitation 13

Charges d'exploitation 15

Résultat financier 16

Résultat exceptionnel 16

Détermination du résultat fiscal – Calcul de l'Impôt Société 16

4 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2020 28

Activité 28

Folle Journée 2021 28

Mise en place de l'activité partielle longue durée 28

Société Publique Locale
La Cité Le Centre Des Congrès de Nantes
au Capital de 3.810.000 Euros

N° SIRET : 381 053 768 00028 Code NAF : 8230Z

5, rue de Valmy
BP 24102
44041 NANTES Cedex 1

ARRETE DES COMPTES ANNUELS

(Article 123-12 du Code du Commerce)

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 et comportant :

- Le BILAN avant répartition dont le total est de : **12 218 665.36 €**

- Le COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître une perte de : **-122 754.93 €**

- L'ANNEXE à ces comptes

ont été arrêtés par nous, Conseil d'Administration, conformément aux règles édictées par le Code de Commerce et le Plan Comptable.

Fait à NANTES, le mercredi 12 mai 2021

P/le Conseil d'Administration

Le Président

Annexe légale – Exercice 2020

Principes, Règles et Méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Crise sanitaire

Nantes Métropole et la SPL La Cité le Centre des congrès de Nantes sont liées par un contrat de Délégation de Service Public depuis le 1er janvier 2012. Cette convention a pour objet de déléguer le service public de l'accueil et de l'organisation des évènements à caractère économique, scientifique ou culturel ayant vocation à se dérouler principalement à La Cité des Congrès de Nantes.

Ce contrat de DSP, normalement composé de quatre plans stratégiques de quatre années a vu son organisation quelque peu modifiée : l'exercice 2020 est en effet venu augmenter la durée du deuxième plan (normalement prévu pour s'achever en décembre 2019). Les projets structurants alors en cours de réflexion en 2019 ayant nécessité un délai complémentaire à la rédaction du plan à venir (extension, restructuration et digitalisation notamment), le plan stratégique 2016-2019 a du coup été prorogé d'une année par voie d'avenant.

Si l'année 2020 avait commencé de manière très dynamique (la Folle Journée de Nantes, Atlantide et les Biennales Internationales du Spectacle (BIS) s'étant tenus dans des conditions normales), le mois de mars 2020 s'est révélé être le déclencheur d'une crise sans précédent pour le secteur de l'évènementiel. La Cité a été ébranlée par la crise sanitaire de la COVID 19 : fermeture administrative, réduction des jauges pour les rassemblements, annulation de nombreux événements professionnels et spectacles culturels, manque de visibilité quant à la reprise.

Afin de réduire l'impact de cette crise, la Cité a mis en place des mesures exceptionnelles :

- une politique commerciale privilégiant les reports aux annulations
- une réduction optimisée des dépenses (recours au dispositif de chômage partiel, négociations des contrats fournisseurs, réduction des charges de structure et limitation des consommations etc.)
- une stratégie de préservation de la trésorerie (recours à un Prêt Garanti par l'Etat de 2,5M€, accès aux possibilités de reports de paiements et d'aides gouvernementales)

Cette crise a également pour conséquence l'émergence d'un nouvel élément incontournable : la digitalisation des évènements. Elle a accéléré le développement de nos offres en la matière : si celles-ci étaient très peu demandées il y a encore un an, elles deviennent quasi-inévitables, notamment pour les événements à audience internationale ou nationale. Nous poursuivons ainsi le travail afin de disposer d'offres complètes en la matière, réalisées le plus possible par nos équipes, afin de fournir une réponse complète à nos organisateurs.

Dans ce contexte, l'année 2020 aura été marquée par une forte baisse sur la majeure partie de ses activités et de ses indicateurs :

- Une activité MICE, en retrait de près de 75% par rapport à 2019 ;
- Une activité culturelle (tourneurs et ONPL) qui a également souffert de la crise (-75% également de diminution de Chiffre d'Affaires sur l'activité tourneurs constatées sur l'exercice) ;
- L'annulation d'événements majeurs, tels que le Festival Les Utopiales

Afin de faire face à l'effondrement des résultats de la structure, Nantes Métropole a accordé à la SPL une subvention exceptionnelle « COVID-19 » de 1 M€ totalement consommée sur cet exercice ; cette subvention vient réduire le déficit de la structure à – 123 K€.

Ainsi, le niveau des fonds propres de l'entreprise reste quasiment stable à hauteur de 4 416 K€, pour un capital de 3 810 K€.

Nouveau Conseil d'Administration

Par délibération en date du 17 juillet 2020, le Conseil Métropolitain a désigné ses nouveaux administrateurs et ses nouveaux censeurs au sein de la SPL La Cité ; Le Centre des Congrès de Nantes.

Monsieur Franckie Trichet a été élu Président du Conseil d'Administration.

La liste des administrateurs de la Cité est la suivante :

- Monsieur Frankie TRICHET pour Nantes Métropole (également représentant à l'Assemblée Générale)
- Monsieur Fabrice ROUSSEL pour Nantes Métropole
- Monsieur Bassem ASSEH pour Nantes Métropole
- Madame Jeanne SOTTER pour Nantes Métropole
- Madame Julie LAERNOS pour Nantes Métropole
- Madame Laure BESLIER pour Nantes Métropole
- Madame Anne-Sophie GUERRA pour Nantes Métropole
- Monsieur Alain VEY pour Nantes Métropole
- Monsieur Aymeric SEASSEAU pour La Ville de Nantes (également représentant à l'Assemblée Générale)
- Monsieur Bernard LEBEAU, pour le Département de Loire Atlantique (également représentant à l'Assemblée Générale)
- Monsieur Antoine CHEREAU pour la Région des Pays de la Loire (également représentant à l'Assemblée Générale)

Compte conventionnel

Au regard de la crise sanitaire traversée en 2020, le compte conventionnel dégagé en 2019 (318 K€) n'a pas été impacté en diminution de la contribution versée par Nantes Métropole à la Cité.

Ce montant est donc toujours disponible et vient se cumuler aux enveloppes non encore consommées mais fléchées sur des opérations à venir d'un montant de 315 K€.

Investissements 2020

Depuis l'inventaire réalisé au cours de l'été 2016, un plan d'investissements annuel a été mis en place de manière détaillée. Des comités dits « PPI » se tiennent plusieurs fois par an et permettent de faire le point sur les investissements réalisés et à venir, voire de procéder à des arbitrages.
Le montant des investissements réalisés par La Cité en 2020, s'élève à 510 K€. Ces derniers sont répartis de la manière suivante : 94 K€ de biens propres et 416 K€ de biens de reprise.

Les investissements les plus significatifs de l'année sont les suivants :

- Vidéoprojecteur Laser Auditorium 450 — 110 K€
- Système d'occultation de la Grande Halle — 64 K€
- Draperie auditoriums — 61 K€
- Informatique : matériels, serveurs, PC… — 58 K€
- Système de visio-conférence au Club Atlantique — 28 K€
- Fenwick électrique — 28 K€

<u>Point spécifique concernant la valeur nette comptable (VNC) des immobilisations :</u>

- Le contrat actuel de la DSP prévoit la remise des biens à Nantes Métropole pour une valeur à zéro (article 26) via la mise en place d'amortissements de caducité.

- **L'avenant 11 (Conseil Métropolitain du 11 décembre 2020) autorise la Cité à avoir une valeur nette comptable non nulle à la fin du contrat.**

- La VNC des investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2020 s'élève à 835 K€ à la date du 31 décembre 2027, date de fin du contrat. Elle se répartit ainsi :
    - Auditorium 800 — 264 K€
        - ↳ *Une délibération a déjà été adoptée en décembre 2011 sur la reprise de la VNC par le délégataire à la fin du précédent contrat*
    - Club de l'Atlantique — 159 K€
    - Perches Grand Auditorium — 155 K€
    - Dépôt — 104 K€
    - Travaux — 38 K€
    - Matériel technique et mobilier — 35 K€
    - Bar 800 — 32 K€
    - Engins de levage — 25 K€
    - Ecrans et vidéoprojecteurs — 18 K€
    - Draperie — 5 K€

➔ **Soit une valeur nette comptable à la fin du contrat, incluant de nouveaux investissements pour les années 2021 à 2027, évaluée à près de 2,3 M€.**

Prêt Garanti par l'Etat - PGE

La Cité a contracté un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) cette année à hauteur de 2 499 K€, permettant de palier aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de la crise sanitaire.

A terme, ce PGE sera soit :
- Remboursé dans son intégralité
- Transformé en prêt à rembourser sur une durée allant de 5 à 6 ans

Digitalisation : en 2020 → Mise en place de l'assistance à Maitrise d'ouvrage

Un budget de 7 M€ TTC a été alloué par Nantes Métropole (avenant n° 10 du 16 mars 2020) à la SPL afin d'engager la transformation numérique nécessaire du bâtiment.

En termes de réalisation, les projets sont regroupés en 2 lots.

Le premier a pour objectif d'adresser les transformations au sein de l'infrastructure technique réseaux et Système d'Information ; le second, au niveau de l'architecture technique audiovisuel.

L'ensemble de ces projets impliquera, à terme, plusieurs phases de travaux à mener pour mettre en œuvre les objectifs validés pour les 6 années à venir, à savoir : études détaillées des besoins et mise en œuvre, suivi et pilotage, investissements matériels et logiciels.
Afin de mener à bien ces missions, un marché de prestation d'assistance à maitrise d'ouvrage a été conclu dans les domaines des architectures techniques réseaux et des infrastructures audiovisuelles.
Deux prestataires ont donc été identifiés pour assurer cette assistance ISATIS et MTCE

2 Bilan

Actif

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont amortis généralement sur une durée d'un à quatre ans.
Les progiciels, ERP, outils décisionnels sont amortis sur une durée de 10 ans, selon leur durée de vie économique probable.
La licence IV n'est pas amortie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de l'établissement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée pour chaque bien :

*	Agencements et installations générales …….	5, 8 et 10 ans
*	Aménagements ……	3 à 5 ans
*	Matériel technique ……	5 à 8 ans
*	Véhicules ……..	4 et 5 ans
*	Matériel de bureau ……..	4 ans
*	Matériel informatique ……	3 et 4 ans
*	Mobilier de bureau ……..	5 à 6 ans

Une distinction est opérée entre 3 types de biens :

- Les biens de retour : biens appartenant Nantes Métropole et mis à disposition de la Cité pour assurer l'exploitation du site, au 1er janvier 2012, selon l'article 25-2 de la Convention de Gestion. Ils sont évalués à 7.350 K€, et 103 K€ en valeur résiduelle, au 31 décembre 2020.

- Les biens de reprise : biens acquis depuis le 1er janvier 2012, par la Cité et qui seront rendus à la fin de la délégation de service public (DSP) à Nantes Métropole. Ces immobilisations sont enregistrées dans des comptes 225x (*) et font l'objet d'un amortissement conforme aux règles décrites ci-dessus.

Il est à noter que l'article 25-3 de la convention de gestion, qualifie les biens, acquis ou réalisés, par le délégataire, depuis le 1er janvier 2012 de biens de reprise.
Comme indiqué dans les faits marquants, l'article 26 de cette convention de gestion stipule que les biens financés par le délégant, pendant la durée du contrat, sont considérés comme des biens de reprise et donc soumis à l'amortissement de caducité.

Ce texte a été modifié par voie d'avenant (avenant 11 au contrat de DSP validé durant le Conseil Métropolitain du 11 décembre 2020) puisque la Cité est désormais autorisée à ne pas pratiquer d'amortissements de caducité.

(*) plan comptable spécifique aux concessions de service public.

- Les biens propres : biens acquis par La Cité pour son fonctionnement structurel. Ces immobilisations sont enregistrées dans les comptes du plan comptable général. Leur amortissement répond aux règles générales.

Immobilisations financières

Ce poste est constitué d'actions et de parts sociales détenues par la SPL, dans le capital de la SEM Folle Journée.

Stocks

Différents stocks de pièces et fournitures ont fait l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés au dernier prix d'achat connu :

- sont comptabilisées en stock, des pièces de maintenance et des lampes techniques.
- sont comptabilisés en charges constatées d'avance, les cadeaux, le fuel, les fournitures administratives, les goodies Utopiales et les produits bar.

Créances

Les créances varient de -651 K€ sur la période, variation expliquée en partie par la diminution des créances clients de -1.081 K€. À contrario, les factures à établir diminuent de 34 K€.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Plus précisément les taux de dépréciation utilisés par la société sont les suivants :

* dépôt de bilan	100 %
* risque majeur d'impayé/avoir quasi certain	100 %
* difficultés de recouvrement très fortes (injonction de payer)	95 %
* difficultés de recouvrement fortes	75 %
* échéancier accepté, présentant un certain risque ou difficultés de recouvrement moyennes	50 %
* échéancier accepté, présentant un risque faible ou difficultés de recouvrement faibles	25 %

En ce qui concerne les créances douteuses inférieures à 150 €, elles ne sont pas, compte tenu de leurs montants, provisionnées mais comptabilisées en créances irrécouvrables après 2 ans.

Les délais de règlements 2020 sont les suivants :

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	33,00					64,00
Montant total des factures concernées TTC	148 662	-44 902	34 294	-6 002	178 050	161 441
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	3%	-1%	1%	0%	4%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	~ Délais contractuels : *20 jours*					

Les autres créances sont principalement constituées de crédits d'impôts, dont le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi à hauteur de 330 K€ et le Crédit d'Impôt Mécénat à hauteur de 64 K€.
Par ailleurs, les comptes de TVA s'élèvent à 349 K€.
Les comptes de produits à recevoir sont constitués majoritairement de subventions (1 000 K€ d'aide COVID exceptionnelle, 184 K€ de fonds de solidarité, 25 K€ pour les Utopiales), d'IJSS à percevoir (15 K€) ainsi que de la CET (107 K€)
Il y a également pour la première fois de l'activité partielle (pour 119 K€).

Disponibilités

À fin décembre, la totalité des placements est constitué de comptes à terme. Les placements représentent un montant total de 1 003 K€ au 31 décembre 2020.

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale après rapprochement avec les extraits de comptes reçus des banques.

Ce poste s'élève à 3 942 K€.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance diminuent de 25 K€ en 2020.
Cette variation s'explique notamment par le fait que l'acompte du partenariat Folle Journée 2021 n'a pas été payé en 2020, contrairement à 2019.

Passif

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges inscrites dans ce poste correspondent à des provisions sur des travaux de gros entretien de la Cité.
Aucune provision pour risque n'a été constatée en 2020.

Emprunts et dettes financières

Ce poste est principalement composé du compte conventionnel de Nantes Métropole, soit une dette de 633 K€ en diminution de 17 K€ par rapport à 2019.
La Cité a contracté un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) cette année à hauteur de 2.499 K€, permettant de palier aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de la crise sanitaire.
Notre emprunt de 2019 de (300 K€) pour le financement des perches du Grand Auditorium est également inscrit dans nos dettes à hauteur de 265 K€.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Ce poste est en baisse de 1 195 K€ par rapport à l'exercice 2019. Les fournisseurs sont réglés à 30 jours fin de mois pour la majorité.

Les délais de règlements 2020 sont les suivants :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	111,00					61,00
Montant total des factures concernées TTC	620 080,05	60 586,37	164,62	-	19 943,64	80 694,63
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	11%	1%	0%	0%	0%	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : *45 jours*					

Dettes fiscales et sociales

Des charges fiscales et sociales, sur congés à payer, jours « RTT » et heures de repos compensateur, sont comptabilisées dans les comptes "Charges à payer".

Opérations de mandat

La Cité est mandatée par Nantes Métropole, jusqu'au 31/12/2025, pour la rénovation des architectures techniques des réseaux et des infrastructures audiovisuelles du site.
L'enveloppe financière prévisionnelle est à hauteur de 7 000 000€ TTC.
Un compte bancaire spécifique a été ouvert afin d'isoler les opérations du mandat.
Des comptes comptables dédiés sont affectés à ce mandat afin de bien flécher chaque mouvement (compte de classe 461xxx)
Un premier versement de 500 000€ a été effectué en fin d'année. La Cité a dépensé au 31 décembre 41 K€ TTC d'honoraires pour les maîtrises d'ouvrages.
Les grands travaux commenceront en grande partie à l'été 2021.

Autres dettes

Ce poste s'élève à 179 K€, il est en augmentation de 131 K€ par rapport à 2019.
Il s'agit majoritairement d'avances conservées pour des reports d'évènements sur de futures dates.
Nous y retrouvons également 10 K€ d'avoirs à établir ainsi que des charges à payer pour 20 K€.

3 Compte de résultat

Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Cité (3 644 K€) diminue de 6 354 K€ sur la période par rapport à l'exercice précédent.
Cette très forte baisse s'explique par l'impact de la crise sanitaire sur le secteur de l'évènementiel, quasiment à l'arrêt depuis un an. La Cité n'a pu accueillir que très peu d'événements, qu'ils soient professionnels ou culturels en 2020 :

- Report ou annulation des rencontres professionnelles sur 2021 ou plus
- Report ou annulation des spectacles programmés sur 2021
- Annulation du Festival Les Utopiales et de la majeure partie de concerts de la saison Baroque

La progression de Chiffre d'Affaires sur les productions économiques correspond à une augmentation des échanges marchandises en 2020.

Le tableau ci-dessous résume les écarts par activité :

Activité	2020	2019	Ecart 2020-2019
Mice	1 689 114	6 328 348	(4 639 235)
Productions Economiques	177 365	110 930	66 435
Accueil culturel (Tourneurs, ONPL, Folle Journée)	1 385 224	2 596 243	(1 211 019)
Productions culturelles	117 275	660 367	(543 092)
Espace Entreprises - autres - soutiens	274 938	301 725	(26 787)
Total Chiffre d'affaires	**3 643 916**	**9 997 614**	**(6 353 698)**

Contribution financière au titre du fonctionnement

En application du contrat d'exploitation et de gestion de La Cité, Le Centre des Congrès de Nantes, approuvé lors du Conseil Communautaire du 9 décembre 2011, une contribution financière de Nantes Métropole est attribuée au titre du fonctionnement de la SPL.

Cette contribution est destinée à compenser les contraintes de service public mises à la charge de La Cité.

Entre autres, elle permet :

- Le soutien à la production d'événements structurellement déficitaires
- D'assurer la qualité de l'entretien et du renouvellement du bâtiment, dans le respect de la configuration d'origine de celui-ci
- Le choix d'un niveau élevé d'équipements techniques qui contraint à se doter d'une équipe technique interne.
- D'assurer une maintenance sur l'ensemble du bâtiment (avenant n°2 du 21 décembre 2012).

Courant 2012, un rescrit a été adressé à l'administration fiscale pour valider le nouveau régime fiscal de la subvention de Nantes Métropole. Début 2013, l'administration fiscale a donné un avis favorable sur le non-assujettissement à la TVA de cette contribution financière. En contrepartie, la taxe sur les salaires a été mise en place, la TVA restant quant à elle traitée sans identification de secteurs distincts, la redevance étant considérée comme hors champs d'application.

La subvention versée par Nantes Métropole au titre de 2020 est de 3 004 615€.

Au regard de la crise traversée en 2020, un complément exceptionnel de 1 000 K€ au titre d'une subvention COVID19 a été voté lors du conseil communautaire de décembre 2020.

Autres subventions

D'autres subventions peuvent être perçues par la SPL, pour le soutien de manifestations produites ou coproduites par la société.
Au titre de l'exercice, La Cité a perçu des subventions à hauteur de 556 K€ pour les manifestations produites ou co-produites suivantes :

- Festival les Utopiales
- La Saison Baroque
- Digital Week
- Atlantide

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges et autres produits

Ce poste concerne essentiellement des remboursements d'indemnités journalières (IJSS) pour les salariés, des reprises de provisions pour risques et charges (sans mention détaillée pour cause de confidentialité).

Charges d'exploitation

Charges externes

Ce poste regroupe une part importante des charges de structure de la Cité, des travaux d'entretien, ainsi que les charges directement liées à l'activité de la société.

Ce poste se décompose de la manière suivante :

- - Achats et services liés aux manifestations : 1 584 K€
- - Achats et services de structure : 2 248 K€

La forte diminution de ce poste (- 2 642 k€) constatée en 2020 s'explique en grande partie par la baisse d'activité de l'année ainsi que par la réduction des charges de structure :

- La baisse de chiffre d'affaires de 63% a entrainé une diminution de 54% des charges liées à l'activité (diminution moindre en raison de contrats à prestations forfaitaires)
- De nombreux budgets ont été réduits pour faire face à la chute de l'activité : communication, entretien, déplacements
- La fermeture du bâtiment pendant plusieurs semaines a occasionné une baisse des dépenses d'énergie de l'ordre de 20%
- Il n'y a eu aucun abondement au titre des indemnités de fin de carrière

Les honoraires du Commissaire aux Comptes, au titre de l'exercice 2020, portés au compte de charges s'élèvent à 20 K€.

Charges de personnel

Ce poste est composé des rémunérations versées aux salariés de l'entreprise et aux intermittents recrutés dans le cadre de l'activité de la SPL, ainsi que des charges sociales correspondantes.

La diminution de 1 960 K€ des salaires et traitements entre 2020 et 2019 s'explique principalement par les éléments suivants :

- La mise en place de l'activité partielle depuis le mois de mars 2020,
- Les aides au paiement et exonérations de charges sociales dont la Cité a bénéficié depuis le début de la crise,
- Un très faible recours à l'intermittence, lié à la baisse d'activité.

Dotations aux amortissements et provisions

Le poste dotation d'exploitation augmente de 43 K€ ; augmentation provenant essentiellement du poste dotations aux amortissement, impact de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissements ambitieux et nécessaire depuis 2017.

Autres charges

Le poste diminue de 362 K€ par rapport à 2019.
Cette variation s'explique principalement par l'absence de redevance en compte conventionnel pour Nantes Métropole au titre de l'exercice 2020, car déficitaire (contre un abondement de 318 K€ en 2019).

Résultat financier

Le résultat financier comprend les revenus des placements de notre trésorerie disponible, ainsi que les intérêts d'emprunt.
Malgré une année difficile, le résultat en hausse se justifie par :
- la libération de nos placements sur 2020, pour des revenus à hauteur de 12 K€,
- les intérêts dus au titre de l'emprunt de 300 K€ (3.5 K€). A noter, la suspension du paiement des intérêts entre mars et août au titre d'un soutien COVID19 du CIC.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la SPL.

En 2020, ce poste est essentiellement composé :
- Des produits de cessions d'immobilisations,
- Des dédits sur ventes,
- Des impacts d'opérations initiés lors des exercices antérieurs mais soldés sur 2020.

Détermination du résultat fiscal – Calcul de l'Impôt Société

Le résultat fiscal 2020, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à -117 K€.

Les opérations de mécénats, dont le don au Fonds de Dotation de la Folle Journée, ont généré une réduction d'impôt de 8 K€, imputable sur les 5 prochains exercices.

Pour information, sauf modification des dispositions légales dans le cadre de soutiens spécifiques en cette période de pandémie, la demande de remboursement des CICE 2017 et 2018 ont été effectué 2021. Ce crédit d'impôt en cette forme passée n'existant plus à compter du premier janvier 2019, la créance sur l'Etat sera alors soldée.

Annexe

Compléments d'informations comptables relatifs au Bilan et Compte de résultat

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
SUR LES COMPTES DE L'ACTIF

CLIENTS, CLIENTS FACTURES A ETABLIR (TTC) ..... 358 K€

AUTRES CREANCES..... 1 745 K€

Dont principalement :

- Crédit Impôt Compétitivité Emploi à reporter ..... 330 K€
- Créances de Taxe sur la Valeur Ajoutée ..... 349 K€
- Produits à recevoir Contribution Économique Territoriale ..... 26 K€
- Crédit Mécénat ..... 64 K€
- Produits à recevoir..... 1 229 K€

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....233 K€

Dont :

- Licences USI ..... 70 K€
- Inventaires (fournitures, bar…) ..... 49 K€
- Assurance multirisques bâtiment..... 35 K€
- Maintenance Wifi ..... 14 K€
- Licences Sophos..... 9 K€

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
SUR LES COMPTES DU PASSIF

CHARGES À PAYER :

Dont :

- Fournisseurs factures non parvenues (TTC) ..... 279 K€
- Personnel et comptes rattachés ..... 289 K€
  dont congés à payer : 221 K€
- Organismes sociaux et comptes rattachés ..... 129 K€
  dont congés à payer : 99 K€
- Etat et autres collectivités publiques ..... 33 K€
  dont congés à payer : 5 K€
- Autres charges à payer ..... 20 K€

CLIENTS AVOIRS A ETABLIR ET AUTRES AVOIRS : .....159 K€

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : ..... 1 054 K€

- Dont factures d'avance aux clients (*) ..... 998 K€
- Autres produits ....56 K€

(*) Le travail de commercialisation effectué par les équipes de La Cité a généré au 31 décembre 2020 la signature de 90 contrats pour un montant total de 3 580 K€.
Cette contractualisation a entraîné l'émission de factures d'acompte pour un montant de 998 K€ HT comptabilisées en produits constatés d'avance.
Les contrats signés au 31 décembre 2020 correspondent à des manifestations à horizon 2021-2025.

Il est à noter qu'aucun de ces contrats ne dépasse l'échéance de la nouvelle DSP, soit le 31 décembre 2027.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SOCIAUX

EFFECTIF MOYEN

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Cadres	35,7	37	30.2	29.5	26.5
Non Cadres	39,9	39	45.9	47.6	45.5
Total personnel sous CDI	**75,6**	**76**	**76.1**	**77.1**	**72**
Personnel sous CDD*	8,9	17	23.5	22.9	20
Total personnel salarié	**84,5**	**93**	**99.6**	**100**	**92**
Intérimaires	2,8	10	10.3	10.2	10
Total personnel employé	**87,3**	**103**	**109.9**	**110.2**	**102**

**Dont CDD de remplacement et hors apprentis et contrat de professionnalisation*
De plus, 1534,5 heures ont été payées au Personnel variable de production Technique entre septembre et novembre 2020) mais non effectuées du fait de l'annulation des événements pour cause de Covid/confinement.

Indemnités de fin de carrière : elles sont désormais indiquées en engagements financiers

Annexe légale

Engagements financiers

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	15,24 €	250 000	-	-	250 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : 3 810 000,00 €

ACTIONNAIRES	% DU CAPITAL	CAPITAL SOUSCRIT EN €UROS	CAPITAL LIBERE EN €UROS	NBRE D'ACTIONS	NBRE DE SIEGES D'ADM.	NBRE DE SIEGES DE CENSEURS
I - Collectivités Locales						
Communauté Urbaine de Nantes	79,00 %	3 009 900	3 009 900	197 500	8	2
Ville de Nantes	10,00 %	381 000	381 000	25 000	1	1
Département de Loire-Atlantique	10,00 %	381 000	381 000	25 000	1	1
Région Pays de la Loire	1.00%	38 100	38 100	2 500	1	0
TOTAL	**100 %**	**3 810 000**	**3 810 000**	**250 000**	**11**	**4**

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE IMPOTS

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	ASSIETTE	IMPOT 33 1/3% + Contribution 3%
ACCROISSEMENTS Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires Autres	---------- -	
TOTAL DES ACROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation - Contribution sociale de solidarité Autres - Provisions pour risques/FAR - Provision retraite - Plus-values latentes sur OPCVM		
TOTAL DES ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

Amortissements réputés différés Déficits reportables cumulés Moins-value à long terme Créance sur l'État (report en arrière des déficits)	117 141

Transactions avec les parties liées : les transactions significatives, avec des parties liées, ont été conclues aux conditions normales du marché.

Ces transactions ont fait l'objet, dans la majorité des cas, de conventions réglementées qui ont été validées en Conseil d'Administration. Elles sont par ailleurs listées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Le tableau ci-dessous identifie les principales parties liées correspondant à ces transactions.

Nom	Transactions	Montant
Communauté Urbaine	- Contribution financière - Subventions manifestations	Eléments portés dans le rapport du CAC
Ville de Nantes	- Subventions manifestations	
SEM Folle Journée	- Partenariat édition Folle Journée - Marché Folle Journée	715 K€

(*) Entité avec participation au capital de La Cité ou prise de participation de La Cité au capital de l'entité.

Engagements contractuels au 31/12/2020

Les montants des engagements hors bilan : sont inscrits dans le tableau ci-dessous.
Ils concernent 12 marchés de prestations qui ont des échéances réparties de 2021 à 2023.

INTITULE MARCHE PUBLIC	PRISE EFFET	DATE D'ECHEANCE	2020	2021	2022	2023
MAINTENANCE MULTI TECH - COFELY-SPIE	01/03/2013	28/02/2021	464 706,00 €	557 272,92 €	554 096,92 €	554 096,92 €
COMMISSAIRES AUX COMPTES - PGA	02/06/2015	31/12/2021	18 130,00 €	18 130,00 €	_	_
FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE - EDF-ENERGEM-GAZ DE PARIS-ENALP	01/01/2020	31/12/2023	296 287,50 €	296 287,50 €	_	_
BUREAUX DE CONTRÔLE - VERITAS/DEKRA	06/10/2019	05/10/2023	7 044,44 €	7 044,44 €	7 044,44 €	_
MAINTENANCE ASCENSEURS ET ESCALIERS MECANIQUES PORTES AUTOMATIQUES - KONE	01/01/2020	31/12/2023	26 595,00 €	26 595,00 €	26 595,00 €	26 595,00 €
TELEPHONIE FIXE ET MOBILE (hors fibre) - SFR/ VD COM	10/01/2020	18/12/2023	FIXE : 28 539 € MOBILE : 19659 €	FIXE :28 539 € MOBILE : 19659 €	FIXE : 28 539 € MOBILE : 19659 €	FIXE : 28 539 € MOBILE : 19659 €
PHOTOCOPIEURS - QUADRA	01/10/2017	30/09/2021	11 772,00 €	11 772,00 €	_	_
SECURITE INCENDIE + SERVICE D'ORDRE - CHALLANCIN/OPTIMUM	01/01/2017	09/11/2021	262 944,60 €	262 944,60 €	_	_
ASSURANCES - GRAS SAVOYE/BRETEUIL/SMV/DEVORSINE/SNAS/SARRE ET MOSELLE	01/01/2018	31/12/2022	51 736,65 €	51 736,65 €	51 736,65 €	_
NETTOYAGE - IMPLANTATION - GUESNEAU	02/03/2018	01/03/2022	553 430,984 €	551 840,76 €	551 840,76 €	_
PLANTES- DECORATION FLORALE- JARDINS DE GALLY	10/06/2018	09/06/2022	4 784,28 €	4 784,28 €	4 784,28 €	_
EXTERNALISATION DE LA PAYE DU PERSONNEL DE LA CITE DES CONGRES DE NANTES - TPLP	01/01/2019	01/04/2021 (résiliation)	12 880,00 €	_	_	_

Engagements financiers au 31 décembre 2020

À la clôture des comptes il n'existe pas d'engagements (avals, cautions, dettes garanties par des suretés réelles) ou d'autres opérations hors bilan.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SOCIAUX

Indemnités de fin de carrière

Depuis 2006, la Cité a externalisé la gestion des indemnités de fin de carrière. Cette externalisation permet de traiter le versement annuel comme une charge fiscalement déductible.

Au 31 décembre 2020, le passif social de la Cité est estimé à 1 422 K€.
Le bulletin de situation annuel indique une valorisation de notre contrat au 31 décembre 2020 égale à 550 K€.

Les indemnités de fin de carrière pour départs à la retraite à 62 ans, sur les 7 prochaines années, sont couvertes par les montants versés à ce jour.

Dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2020

Depuis un an, la Cité est fortement impactée par la pandémie et les conditions d'exploitation envisagées lors du Conseil d'Administration de décembre 2020 ont fortement évolué (pour tendre vers une nette dégradation de ces dernières). L'activité de la Cité n'a à ce jour pas pu reprendre, la structure étant toujours sous le coup d'une fermeture administrative.

Activité

- Séminaire In Extenso
- Répétitions ONPL dans le Grand Auditorium
- Réunion Nantes Métropole

Folle Journée 2021

Une édition 2021 qui s'inscrit dans un format très réduit fin mai, ceci afin de répondre aux normes sanitaires. Par ailleurs, un changement de gouvernance est intervenu courant mars 2021 avec le départ de la Directrice Générale de la SEM.

Mise en place de l'activité partielle longue durée

A compter du 1er janvier 2021, un nouveau dispositif a été mis en place en accord avec le CSE : l'activité partielle longue durée (APLD).
Cela se traduit par un engagement de l'Etat sur la période au niveau des aides apportées en matière de remboursement d'activité partielle et en contrepartie, la Cité doit :

- S'engager sur un taux d'activité partielle maximal de 60% sur la période concernée (soit jusqu'au 31 décembre 2022 maximum) ;
- Un effort de formation pour les personnels les plus impactés par le chômage partiel ;
- Une absence de licenciement économique ;
- Le gel du salaire du mandataire social ;
- Une obligation de communication et d'information vis-à-vis du CSE.

Déclenchement d'un second PGE

Au cours du 1er trimestre, La Cité a contracté un nouveau PGE auprès du CIC, à hauteur de 1.698K€ permettant de faire face à une reprise d'activité encore incertaine.
A terme, ce prêt sera soit remboursé, soit transformé en emprunt.

Annexes : Tableaux

Bilan

Compte de résultat

Immobilisations

Amortissements

Provisions inscrites au Bilan

État des échéances des créances et dettes

Résultats et autres éléments

caractéristiques de la société au cours des

cinq derniers exercices

Bilan Actif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 559		14 559	14 559
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	719 877	631 526	88 350	84 471
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**734 435**	**631 526**	**102 909**	**99 030**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 298	3 930	1 369	2 028
Autres immobilisations corporelles	15 682 908	11 023 217	4 659 691	5 063 275
Immobilisations en cours	106 370		106 370	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**15 794 576**	**11 027 147**	**4 767 430**	**5 065 303**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 550		3 550	2 550
TOTAL immobilisations financières :	**6 550**		**6 550**	**5 550**
ACTIF IMMOBILISÉ	**16 535 562**	**11 658 673**	**4 876 889**	**5 169 883**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	41 792		41 792	44 497
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**41 792**		**41 792**	**44 497**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	19 454		19 454	11 745
Créances clients et comptes rattachés	360 616	2 873	357 743	1 468 729
Autres créances	1 744 600		1 744 600	1 284 983
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 124 670**	**2 873**	**2 121 798**	**2 765 457**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 002 502		1 002 502	2 101 250
Disponibilités	3 942 368		3 942 368	1 547 868
Charges constatées d'avance	233 317		233 317	258 051
TOTAL disponibilités et divers :	**5 178 187**		**5 178 187**	**3 907 170**
ACTIF CIRCULANT	**7 344 649**	**2 873**	**7 341 776**	**6 717 124**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**23 880 211**	**11 661 545**	**12 218 665**	**11 887 008**

Bilan Passif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			17 521	13 681
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			711 243	638 295
Résultat de l'exercice			(122 755)	76 787
		TOTAL situation nette :	**4 416 009**	**4 538 764**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			1 017 771	1 197 472
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				1 020
		CAPITAUX PROPRES	**5 433 780**	**5 737 256**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			102 615	181 943
		AUTRES FONDS PROPRES	**102 615**	**181 943**
Provisions pour risques				23 830
Provisions pour charges			46 740	46 744
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**46 740**	**70 574**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles			3 065	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 764 961	296 407
Emprunts et dettes financières divers			654 985	671 890
		TOTAL dettes financières :	**3 423 012**	**968 297**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			979 311	2 174 031
Dettes fiscales et sociales			1 000 690	1 345 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			178 903	48 079
		TOTAL dettes diverses :	**2 158 904**	**3 568 000**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			1 053 615	1 360 938
		DETTES	**6 635 530**	**5 897 234**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**12 218 665**	**11 887 008**

Compte de Résultat (Première Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 643 916		3 643 916	9 997 614
Chiffres d'affaires nets	**3 643 916**		**3 643 916**	**9 997 614**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 744 696	3 517 313
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			175 046	214 608
Autres produits			238	432
PRODUITS D'EXPLOITATION			**8 563 895**	**13 729 966**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				4 906
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			2 706	(1 571)
Autres achats et charges externes			3 831 763	6 473 784
TOTAL charges externes :			**3 834 469**	**6 477 120**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			507 286	483 841
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 051 131	3 912 499
Charges sociales			737 390	1 836 368
TOTAL charges de personnel :			**3 788 522**	**5 748 866**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			626 473	583 844
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			26 667	26 667
TOTAL dotations d'exploitation :			**653 139**	**610 511**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			58 387	420 581
CHARGES D'EXPLOITATION			**8 841 803**	**13 740 919**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(277 907)**	**(10 953)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(277 907)**	**(10 953)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 176	7 781
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		148
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	12 176	**7 930**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 512	73
Différences négatives de change	392	380
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 904	**453**
RÉSULTAT FINANCIER	**8 273**	**7 477**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(269 635)**	**(3 476)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	117 477	50 946
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 200	60 639
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 870	29 059
	146 547	**140 644**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		327
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 047	56 274
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	20	1 005
	8 067	**57 606**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**138 480**	**83 038**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(8 400)	2 775
TOTAL DES PRODUITS	**8 722 618**	**13 878 540**
TOTAL DES CHARGES	**8 845 373**	**13 801 753**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(122 755)**	**76 787**

Immobilisations

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	764 703		28 002
TOTAL immobilisations incorporelles :	**764 703**		**28 002**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 298		
Installations générales, agencements et divers	2 000		
Matériel de transport	82 430		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	415 932		66 424
Emballages récupérables et divers	14 735 525		415 663
Immobilisations corporelles en cours			106 370
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**15 241 185**		**588 457**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts et autres immobilisations financières	2 550		1 000
TOTAL immobilisations financières :	**5 550**		**1 000**
TOTAL GÉNÉRAL	**16 011 438**		**617 459**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		58 270	734 435	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**58 270**	**734 435**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			5 298	
Inst. générales, agencements et divers			2 000	
Matériel de transport			82 430	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 800	479 557	
Emballages récupérables et divers		32 266	15 118 922	
Immobilisations corporelles en cours			106 370	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**35 066**	**15 794 577**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 000	
Prêts et autres immo. financières			3 550	
TOTAL immobilisations financières :			**6 550**	
TOTAL GÉNÉRAL		**93 336**	**16 535 562**	

Amortissements

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	665 673	24 123	58 270	631 526
TOTAL immobilisations incorporelles :	**665 673**	**24 123**	**58 270**	**631 526**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 270	660		3 930
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	14 521	20 607		35 128
Mat. de bureau, informatique et mobil.	263 672	66 650	2 800	327 523
Emballages récupérables et divers	9 894 419	790 366	24 219	10 660 566
TOTAL immobilisations corporelles :	**10 175 882**	**878 283**	**27 019**	**11 027 147**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 841 555**	**902 406**	**85 289**	**11 658 673**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	20		
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**20**		
TOTAL GÉNÉRAL	**20**		

Provisions Inscrites au Bilan

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 020	20	1 040	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**1 020**	**20**	**1 040**	
Provisions pour litiges	23 830		23 830	
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	46 744		4	46 740
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**70 574**		**23 834**	**46 740**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	7 104		4 231	2 873
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**7 104**		**4 231**	**2 873**
TOTAL GÉNÉRAL	**78 698**	**20**	**29 105**	**49 613**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 550		3 550
TOTAL de l'actif immobilisé :	**3 550**		**3 550**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	3 447		3 447
Autres créances clients	357 169	357 169	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	122 915	122 915	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	394 125	394 125	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	349 342	349 342	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	107 208	107 208	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	771 010	771 010	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 105 216**	**2 101 769**	**3 447**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	233 317	233 317	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 342 083**	**2 335 086**	**6 997**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 065		3 065	
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 764 961		2 764 961	
Emprunts et dettes financières divers	21 846		21 846	
Fournisseurs et comptes rattachés	979 311	979 311		
Personnel et comptes rattachés	289 218	289 218		
Sécurité sociale et autres organismes	334 582	334 582		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	220 582	220 582		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	156 308	156 308		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	633 139	633 139		
Autres dettes	178 903	178 903		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 053 615	1 053 615		
TOTAL GÉNÉRAL	**6 635 530**	**3 845 658**	**2 789 873**	

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21

EXERCICES / NATURES DES INDICATIONS	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	25000	25000	250000	250000	250000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	3 643 916	9 997 614	10 412 587	10 311 124	9 555 517
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(48 200)	130 933	56 951	129 656	191 070
Impôts sur les bénéfices	(8 400)	2 775	(17 730)	(26 568)	(13 924)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(122 755)	76 787	177 239	89 306	135 157
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salriés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(2)	5	0		1
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(5)	3	1	0	1
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	87	103	102	100	92
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 051 131	3 912 499	4 286 244	4 151 364	3 764 975
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	647 694	1 699 451	1 987 601	1 777 914	1 716 290

Rapport de gestion

Exercice 2020

Rencontres professionnelles

Événements culturels

Manifestations sociétales

La Cité CONGRÈS / NANTES

SOMMAIRE

1 Informations économiques 5

1 Activité - DSP Cité 5
1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions) 7
- Manifestations économiques Accueil 7
- Productions et ingénierie de manifestations 8
2 Secteur culturel 8
- Tourneurs et autres acteurs locaux 9
- Partenaires culturels 9
- La Cité : Acteur de la politique culturelle 10
3 Autres activités 10
4 Soutiens aux manifestations 11
5 Indicateurs globaux d'activité 13
2 Charges de structure – Autres Postes 14
1 Maintenance du bâtiment et Energie 14
2 Promotion – Communication 15
3 Autres achats 15
4 Personnel 15
5 Impôts et taxes 16
6 Amortissements 16
3 Participation Nantes Métropole 16
4 Autres éléments 16
5 Compte Conventionnel 17
6 Impôts - Crédit d'impôts 17
7 Résultat 17
8 Patrimoine 19
1 Investissements réalisés par La Cité 19
2 Investissements réalisés par Nantes Métropole 22
3 Investissements réalisés dans le cadre de la Digitalisation 22
9 Budget Prévisionnel 2021 24
10 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2020 25
11 Activité en matière de recherche et développement 25
12 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan stratégique 25
Axe 1 : Développer l'International 25
Axe 2 : Consolider la performance, la qualité et l'innovation 27
Axe 3 : Renforcer nos partenariats 29
Axe 4 : Intensifier la politique RSE 30

2 Informations juridiques 32

1 Sociétés contrôlées 32
2 Participation des salariés au capital 32
3 Présentation des comptes annuels 32
4 Affectation du résultat 32
5 Rappel des dividendes distribués 32
6 Observations du comité d'entreprise 32
7 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal 32
8 Prises de participation ou de contrôle 32
9 Contrôle du commissaire aux comptes 33
10 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices 33

3 Informations Sociales, sociétales et environnementales 33

1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse 33

4 Informations Diverses 33

1 Délais de paiement clients et fournisseurs 33
2 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier 34

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.
Ces comptes sont joints au présent rapport.
Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1 Informations économiques

1 Activité - DSP Cité

Synthèse du compte de résultat

Montants en milliers d'€uro HT	2019 Bilan	2020 Budget voté	2020 Bilan 2020	2020 Ecart Bilan / Budget
Chiffre d'Affaires				
Secteur Economique	**6 756**	**6 592**	**2 174**	**(4 418)**
Sous total Mice Accueil	**6 328**	**6 205**	**1 689**	**(4 516)**
Congrès, conventions, salons	3 404	3 499	744	(2 755)
Evénements d'entreprises	1 949	1 511	303	(1 208)
Salons - showroom	520	688	156	(532)
Evénements Institutionnels	456	507	486	(21)
Productions économiques	**427**	**387**	**485**	**98**
Secteur Culturel	**4 227**	**4 106**	**2 036**	**(2 070)**
Locations Culturelles : tourneurs	1 304	1 250	356	(894)
Partenaires Culturels : ONPL, Folle Journée	1 292	1 249	1 029	(220)
Productions Culturelles	1 631	1 607	651	(956)
Espace Entreprises et divers	**300**	**280**	**312**	**32**
TOTAL Chiffre d'affaires	**11 284**	**10 978**	**4 522**	**(6 456)**
Soutien aux manifestations	(901)	(922)	(373)	549
Couts directs Manifestations (Mice - Tourneurs - ONPL - FJ)	(2 832)	(2 671)	(1 127)	1 545
Couts Espace Entreprises	(46)	(49)	(51)	(2)
Couts directs productions économiques	(406)	(377)	(434)	(56)
Couts directs productions culturelles	(1 105)	(1 060)	(554)	506
Marge brute	**5 993**	**5 898**	**1 983**	**(3 915)**
Charges de structure	**(8 460)**	**(8 826)**	**(6 430)**	**2 396**
Maintenance du Bâtiment - Energie	*(1 775)*	*(1 778)*	*(1 396)*	*382*
Promotion et Communication	*(266)*	*(265)*	*(147)*	*118*
Autres Achats et services extérieurs	*(673)*	*(732)*	*(577)*	*155*
Personnel	*(4 861)*	*(4 928)*	*(3 333)*	*1 596*
Autres Impots & Taxes	*(378)*	*(415)*	*(380)*	*34*
Dotations aux amortissements (net de subv. invest et cpte conv)	*(575)*	*(678)*	*(630)*	*47*
Dotations aux provisions - reprises - autres charges	*69*	*(30)*	*33*	*63*

Montants en milliers d'€uro HT	2019	2020	2020	2020
	Bilan	Budget voté	Bilan 2020	Ecart Bilan / Budget
Résultat Exploitation (hors redevance Nantes Métropole)	**(2 467)**	**(2 928)**	**(4 447)**	**(1 519)**
Redevance Nantes Métropole	2 470	3 002	3 005	2
Efficience Nantes Métropole / Subvention exceptionnelle	(150)	(150)	1 000	1 150
Affectation compte conventionnel	638			
Aide gouvernementale			184	184
Résultat financier	9	27	9	(18)
Résultat exceptionnel / Exercice antérieur	(103)	49	118	69
RESULTAT DSP	**398**	**0**	**(131)**	**(131)**
Compte conventionnel	**(318)**	**(0)**		**0**
RESULTAT	**80**	**0**	**(131)**	**(131)**
Impot Société	**(32)**	**(0)**	**(0)**	
Crédit d'impôts	**29**	**0**	**8**	**8**
RESULTAT CONSOLIDE	**77**	**0**	**(123)**	**(123)**

Introduction

Le montage budgétaire 2020 avait été établi dans un contexte doublement particulier puisque :

- Traité non plus comme la première année du nouveau plan stratégique 2020/2023 mais comme la continuité du plan actuel 2016/2019, Nantes Métropole ayant décidé, par voie d'avenant à la Convention pour la gestion et l'exploitation de La Cité des Congrès de Nantes, de prolonger d'une année ce dernier plan ;
- Voté avant la pandémie de Covid-19 arrivée sur le territoire français entre janvier et mars 2020.

Le bilan de l'année 2020 est donc bien loin des objectifs fixés, que ce soit sur le Chiffre d'Affaires, les charges de structure.

La mise en place de mesures exceptionnelles, avec une politique commerciale privilégiant les reports aux annulations ainsi que qu'un accompagnement au plus près des clients a permis de reporter plus de la moitié des événements qui étaient prévus.

1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions)

- **Manifestations économiques Accueil**

La crise sanitaire qui frappe depuis plus d'un an le secteur de l'événementiel a fortement impacté le niveau d'activité du secteur Mice :
- le Chiffre d'Affaires réalisé pour l'année 2020 est en retrait de plus de 70% par rapport au budget
- le Chiffre d'Affaires moyen se situe à 26 K€, à comparer à 48 K€ en 2019
- Peu de manifestations d'audience internationale et nationale

Le budget 2020 avait été établi de la manière suivante :

- Un portefeuille à 5 288 K€ représentant une centaine d'événements
  - 29 manifestations ont pu se tenir et ont réalisé un Chiffre d'Affaires de 1 391 K€
  - 71 ont été reportées ou annulées
- Des affaires minutes budgétées à 717 K€, et qui ont réalisé un Chiffre d'Affaires de 298 K€ (focus sur l'évènement « Nantes Innovation Forum »)
- Des commissions pour 200 K€

Au 17 mars 2020, la Cité avait 177 manifestations en portefeuille, jusqu'en décembre, tout secteur d'activité confondu.
Sur ces 177 événements :

- 23 se sont tenus en 2020
  - 72 ont été annulés, soit un taux d'annulation de 47%
  - 82 se sont reportés, soit un taux de report de 53%

En 2020, la Cité aura donc accueilli 64 manifestations et réalisé un Chiffre d'Affaires de 1 689 K€ pour un budget établi à 6 205 K€.

La marge brute budgétée à 4 312 K€, atteint 1 074 K€, soit une diminution de 3 238 K€, impact principalement de la forte baisse de l'activité, due à la crise sanitaire.

<u>Synthèse 2020</u>
64 événements accueillis sur le secteur Mice ;
Manifestation au Chiffre d'Affaires supérieur à 175 K€ : Les Bis en janvier 2020 avec un Chiffre d'Affaires de 424 K€ ;
Un Chiffre d'Affaires moyen par manifestation de 26 K€.

<u>Répartition en nombre par taille de manifestation en chiffre d'affaires</u>

	2017	2018	2019	2020
Nombre de Manifestations	**137**	**142**	**131**	**64**
Plus de 75 K€ de CA	26	28	24	3
CA. compris 26 et 75 K€	39	49	42	18
CA. compris 7.5 et 26 K€	51	40	44	15
CA inférieur à 7.5 K€	21	25	21	28
Revenu moyen	**48K€**	**51K€**	**48K€**	**26K€**
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	**6 532K€**	**7 172K€**	**6 328K€**	**1 689K€**

Les résultats du secteur Mice sont donc en demi-teinte pour l'année 2020, avec peu de gros porteurs, un Chiffre d'Affaires moyen qui s'est dégradé.

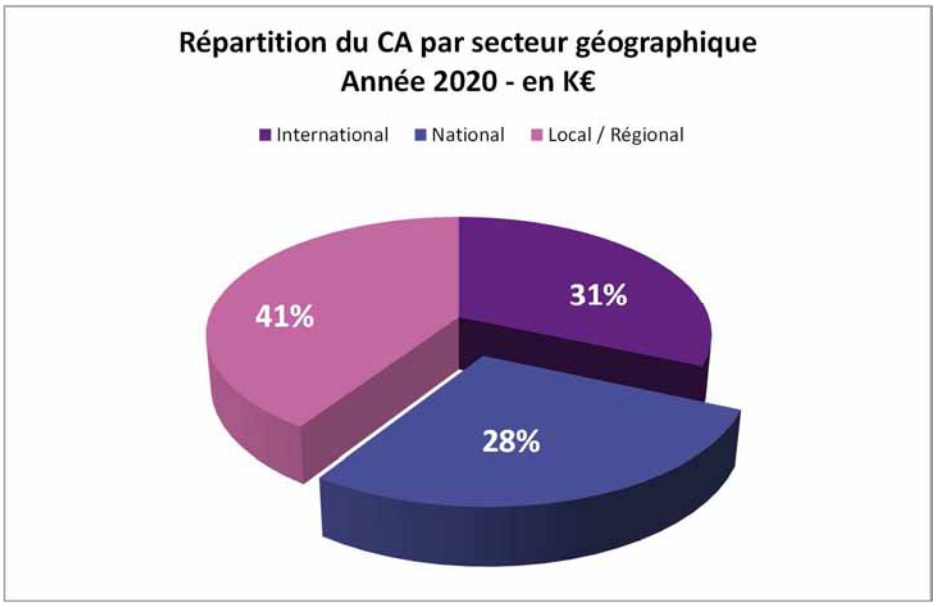

- **Productions et ingénierie de manifestations**

La Cité continue la production d'événements économiques en lien avec les enjeux du territoire : le numérique. L'objectif est de positionner Nantes comme une destination événementielle à l'échelle nationale et internationale et d'accroître la promotion de l'écosystème nantais sur cette filière porteuse de l'excellence du territoire.

En synthèse pour 2020 :

Productions / Ingénierie	2017	2018	2019	2020
Nombre de Manifestations	1	1	1	1
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	335 K€	397 K€	427 K€	485 K€

2 Secteur culturel

A l'exception de la Folle Journée, le secteur culturel a également subi les effets de la crise sanitaire : le Chiffre d'Affaires global a diminué de plus de 2 M€ entre 2019 et 2020 :

- De nombreux spectacles/concerts ont été annulés/ reportés en 2021
- Une mise en place de jauges contraignantes afin de respecter les conditions sanitaires pour les concerts qui ont pu se dérouler
- L'annulation très tardive des Utopiales qui devait avoir lieu fin octobre

Au 17 mars 2020, notre portefeuille contenait près d'une centaine d'évènements à caractère culturel, tout secteur confondu. Au 31 décembre 2020, 11 spectacles ont pu avoir lieu ; 43% ont été annulé et 57% reportés sur 2021 et 2022, traduisant ainsi la volonté et la capacité des équipes de la Cité à accompagner au plus près ses clients au regard de la crise traversée et adapter le remplissage de chaque salle en version dégradée.

- **Tourneurs et autres acteurs locaux**

L'activité « tourneurs » a perdu près de 1 M€ entre 2019 et 2020 (baisse également très forte par rapport au budget), impact direct de la crise sanitaire. Malgré cela, une trentaine de spectacles ont eu lieu en 2020.

A partir du mois de septembre, des conditions strictes ont été mises en place pour permettre la tenue de concerts et mutualisées pour certaines avec nos tourneurs :

- Les jauges du Grand Auditorium et de l'Auditorium 800 ont été ramenées à, respectivement, 1 306 et 580 places
- Entrée / Sortie distinctes : distanciation des files
- Port du masque obligatoire
- Permanence de nettoyage renforcée pour les toilettes, les point de contact
- Renfort du personnel de sécurité en salle afin de contrôler le port du masque
- Distributeur de gel à tous les étages

Des spectacles programmés dans l'Auditorium 800 ont été déplacés vers le Grand Auditorium :

- Paul Taylor et Elsa Esnoult en octobre

Par ailleurs, la Cité s'est adaptée afin que l'artiste Benjamin Biolay puisse jouer ses deux concerts à Nantes :

- Un transfert de Stéréolux, qui ne pouvait accueillir les 1 200 spectateurs attendus
- Un second, réparti sur deux représentations car complet avec 2 000 personnes, afin de respecter les jauges

A noter pour 2021 : certains tourneurs ont déjà anticipé dans leur commercialisation des spectacles reportés, le niveau de jauges dégradées :

- Exemple avec le Lac des Cygnes en septembre 2021

La marge brute budgétée à 865 K€ a atteint 229 K€ pour 2020.

Activité Tourneurs et autres	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de spectacles	95	92	89	95	27
Nombre de représentations	99	100	101	112	33
Nombre de spectateurs	137 084	140 494	152 094	159 634	40 871
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	1 067 K€	1 089 K€	1 143 K€	1 304 K€	356 K€

- **Partenaires culturels**

ONPL

L'activité avec l'ONPL est également inférieure à l'objectif fixé (192 K€ à comparer à 470 K€), et à l'année 2019 (480 K€).
Onze concerts ont eu lieu au cours de l'année 2020 et plusieurs séances d'enregistrement en juin, juillet et septembre.
La marge brute est également inférieure au budget de 220 K€ (141 K€ à comparer à 361 K€).

La Folle Journée

Du 29 janvier au 02 février 2020, la Folle Journée a lancé sa 27ème édition autour de l'anniversaire de la naissance de Ludwig Van Beethoven.
Quelques chiffres pour cette édition :

- **140 000 billets délivrés**
- **10 000 scolaires**
- **Un taux de fréquentation record de 97%**
- 271 concerts qui ont réuni en tout 1 800 artistes

La Cité a été partenaire en 2020 à hauteur de 50 K€ de la Folle Journée. Comme l'année précédente, elle participe également pour 10 K€ au Fonds de Dotation pour le développement culturel créé par la Ville de Nantes et la Folle Journée. Ces sommes apparaissent dans une ligne spécifique « Soutiens aux manifestations ».

- **La Cité : Acteur de la politique culturelle**

La crise sanitaire de l'année 2020 a considérablement réduit le nombre de manifestations produites ou co-réalisées par La Cité.
Cette activité est habituellement composée de :

- Deux festivals : Les Utopiales et Atlantide
  - Le festival les Utopiales a été annulé au dernier moment fin octobre 2020
  - Le festival Atlantide a pu se tenir du 5 au 8 mars 2020 et a rassemblé 12 431 visiteurs
- Trois saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène et Eclats francophones
  - La majeure partie des concerts programmés dans le cadre de ces saisons ont été annulés
- D'événements ponctuels : les concerts du musicien Damon Albarn et de Gilberto Gil en co-réalisation avec le LU, le spectacle de danse du Ballet de Loraine, la soirée Côte à Côte dans le cadre des BIS en janvier 2020
  - *A noter : en raison de la pandémie, les concerts de Damon Albarn et de Gilberto Gil ont été annulés*

Ces événements, soutenus par La Cité, s'inscrivent dans le cadre de sa stratégie de développement en accompagnant les politiques publiques et en soutenant les acteurs culturels locaux.

En synthèse :

Cette activité a permis d'accueillir sur l'année 2020, 15 801 visiteurs et spectateurs :

- 1 690 visiteurs à la Cité
- 14 111 visiteurs à l'extérieur de la Cité

Par ailleurs, La Cité soutient, en étant partenaire, **L'Orchestre National des Pays de la Loire**, **La Folle Journée de Nantes**.

3 Autres activités

Dans le cadre de son contrat d'affermage, la gestion de l'Espace Entreprises, immeuble de bureaux situé face au Novotel, est confiée à la SPL La Cité.
Les occupants sont :

- L'Orchestre National des Pays de la Loire, au 1er niveau
- Le pôle d'Evaluation des Politiques Publiques (Ville de Nantes et Nantes Métropole) occupe le niveau 2
- L'intégralité du niveau 3 est occupée par les équipes de la Cité des congrès
- La Direction du Cycle de l'Eau de Nantes Métropole occupe le niveau 4
- Et depuis le mois de juin, l'espace D0 – situé derrière l'accueil de la Grande Halle - est occupé par le Centre de Communication de l'Ouest (CCO) et par Le Conseil de Développement de Nantes Métropole, suite aux travaux de rénovation de la Tour Bretagne.

Cette activité a dégagé en 2020 un Chiffre d'Affaires de 265 K€ (y compris refacturation de charges locatives).
A cela s'ajoute des produits annexes pour 47 K€ (redevance de téléphonie, copieurs, affranchissement, commissions…).
Le Chiffre d'Affaires de ce poste s'élève à 312 K€ au 31 décembre 2020.

4 Soutiens aux manifestations

Depuis l'élaboration budgétaire 2009, une ligne spécifique nommée « soutiens aux manifestations » a été mise en place afin de mettre en évidence le soutien financier apporté par La Cité sur certaines manifestations.
Cette ligne vient en déduction de la marge brute, afin de permettre une lecture cohérente du niveau d'activité.
En contrepartie, les prestations de La Cité sont entièrement valorisées.

Pour l'année 2020, ces soutiens sont nettement en-deca du niveau budgété (373 K€ à comparer à 922 K€). Ils concernent essentiellement l'activité de productions culturelles, avec notamment :

- Des soutiens accordés aux deux festivals « Utopiales » et « Atlantide » pour respectivement 134 K€ et 34 K€.
- Des soutiens apportés au spectacle du Ballet de Loraine (coréalisation avec le lieu unique - 37 K€) et à la soirée Côte à Côte lors des Bis en janvier (60 K€)

Des soutiens habituellement apportés à des manifestations dans le cadre de l'activité Mice ont été annulés : la Nuit du Jazz, le Salon des entrepreneurs, le Salon des métiers d'art.

Le soutien à La Folle Journée, par le biais d'une part, du partenariat avec la Cité à hauteur de 50 K€ et d'autre part, du fonds de dotation pour 10 K€ a été maintenu.

La synthèse des soutiens est la suivante :

	Budget 2020				Bilan 2020				
Nom	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	Ecart /Impact financier Réalisé - Budget
Digital week	387	0	10	0	485	0	51	51	51
Productions économiques	387	0	10	0	485	0	51	51	51
2 Festival									
Atlantide	161	71	55	(16)	151	34	3	(30)	(14)
Utopiales	1 051	497	357	(140)	327	134	1	(133)	7
3 Saisons									
Parcours Jazz en Phase -	84	39	29	(10)	5	0	(2)	(2)	8
Parcours Jazz rdv Erdre					0	0	(1)	(1)	(1)
Saison baroque - sem1	179	91	61	(30)	37	4	22	18	48
Saison baroque - sem2				0	13	0	8	8	8
Jeunes talents francophone 1ers sem	36	31	12	(18)	14	14	(0)	(14)	5
Jeunes talents francophone 2em sem				0	0	0	0	0	0
Autres									
Ballet de loraine	16	15	5	(10)	38	37	22	(16)	(5)
Cote a cote - Bis				0	66	60,31	43	(17)	(17)
Autres avec le LU - expo Mangasia - autres	31	17	10	(7)	0	0		0	7
Projet avec LU - 4eme trim 2019	16	8	5	(3)	0	0		0	3
Divers Grand T	33	36	11	(25)	0	0	0	0	25
Productions culturelles	1 607	806	546	(259)	651	283	96	(187)	73
Métiers d'art,		15							
Nuit du Jazz		19							
Intérets Crédit Municipal						4			
So Nantes						3			
Université don Covid						1			
Soutien programme Ambassadeurs		1				0			
Bis		25				23			
Partenariat FJ		46				50			
Fonds de dotation FJ						10			
Salon des entrepreneurs		11							
Autres soutiens	0	116	0	0	0	90	0	0	
Budget pluriannuel	1 994	922	556	(259)	1 136	373	147	(136)	124

Synthèse de l'activité – Chiffre d'affaires et Marge Brute

	2019	2020	2020	
	Bilan	Budget voté	Bilan 2020	Ecart Réalisé - Budget
Manifestations économiques	***6 756***	***6 592***	***2 174***	***(4 418)***
Accueil Mice	***6 328***	***6 205***	***1 689***	***(4 516)***
- Congrès, Congrès expos	3 404	3 499	744	(2 755)
- Evénements d'entreprises	1 949	1 511	303	(1 208)
- Salons, showroom	520	688	156	(532)
- Evénements institutionnels	456	507	486	(21)
Production & Ingénierie de manifestations	***427***	***387***	***485***	***98***
Manifestations culturelles	***4 227***	***4 106***	***2 036***	***(2 070)***
- Locations culturelles : tourneurs	1 304	1 250	356	(894)
- Locations culturelles : Opéra	0	0	0	0
- Locations culturelles : ONPL	480	470	192	(278)
- Folle journée	812	780	837	57
- Productions culturelles	1 631	1 607	651	(956)
Espace Entreprises & divers	***300***	***280***	***312***	***32***
TOTAL	***11 284***	***10 978***	***4 522***	***-6 456***
TOTAL COUTS DIRECTS	*(4 389)*	*(4 158)*	*(2 165)*	*1 993*
TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien	***6 894***	***6 820***	***2 357***	***-4 464***
Soutiens aux manifestations productions culturelles	*(720)*	*(806)*	*(283)*	*523*
Soutiens aux manifestations economiques	*0*	*0*	*0*	*0*
Soutiens aux manifestations autres	*(181)*	*(116)*	*(90)*	*26*
TOTAL MARGE BRUTE	***5 993***	***5 898***	***1 984***	***-3 915***

En K€ ht	Bilan	Budget voté	Bilan 2020	Ecart Réalisé - Budget
Manifestations économiques	***4 384***	***4 322***	***1 126***	***(3 197)***
Accueil Mice	***4 362***	***4 312***	***1 074***	***(3 238)***
- Congrès, Congrès expos	2 330	1 607	407	(1 200)
- Evénements d'entreprises	1 387	1 511	215	(1 295)
- Salons, showroom	360	688	113	(576)
- Evénements institutionnels	285	507	339	(168)
- Production & Ingénierie de manifestations	22	10	52	42
Manifestations culturelles	***2 256***	***2 267***	***970***	***(1 297)***
- Locations culturelles : tourneurs	871	865	229	(636)
- Locations culturelles : Opéra	0	0	0	0
- Locations culturelles : ONPL	336	361	141	(220)
- Folle journée	523	495	504	9
- Productions culturelles	526	546	97	(450)
Espace Entreprises & divers	***254***	***230***	***261***	***32***
TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien	***6 894***	***6 820***	***2 357***	***-4 462***
Soutiens aux manifestations	***(901)***	***(922)***	***(373)***	***549***
TOTAL MARGE BRUTE totale	***5 993***	***5 898***	***1 984***	***-3 913***

La crise sanitaire que subit le secteur de l'évènementiel depuis un an a lourdement impacté le niveau d'activité et de marge brute de la Cité pour l'année 2020, avec une perte de près de 4 M€ sur le niveau de marge.

5 Indicateurs globaux d'activité

La crise sanitaire qui a touché de plein fouet le secteur de l'événementiel en 2020, a fortement impacté les indicateurs globaux d'activité. La Cité des Congrès de Nantes, dans l'impossibilité d'accueillir des événements pendant plusieurs périodes de l'année 2020, voit ces indicateurs s'effondrer.

Journées-congressistes et spectateurs en 2020

La Cité a accueilli près de 41 000 journées-congressistes en 2020, en très fort retrait par rapport à l'année 2019 (160 000).

Le nombre de spectateurs pour l'ensemble de l'activité culturelle se situe à un peu plus de 194 000 (475 350 en 2019). Seule la Folle Journée s'est maintenue à un niveau proche de celui de 2020, de nombreux concerts et festivals ayant été reportés/ annulés.

A noter : ce chiffre ne tient pas compte des visiteurs du Festival Atlantide au lieu unique : 12 431

Évolution du taux d'occupation de La Cité

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux d'occupation, toutes activités confondues, de La Cité de 2007 à 2020.
Le taux d'occupation de 2020 se situe à 15% en net retrait par rapport à 2019 (43%), impact direct de la crise sanitaire.

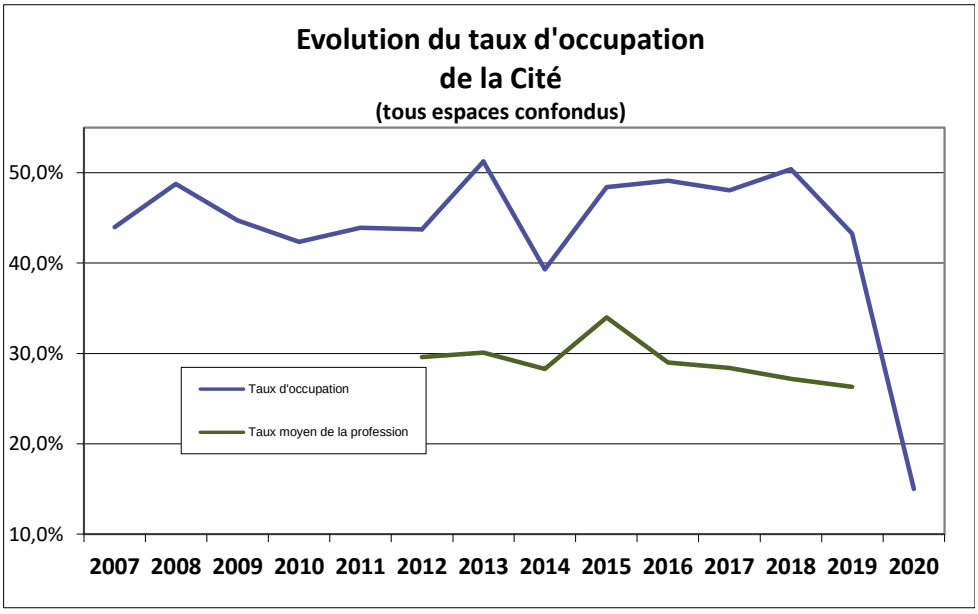

A noter : La Cité disposait jusqu'en 2019 d'un taux d'occupation très élevé au regard de la moyenne des sites de congrès/expositions en France.

Retombées économiques

Les retombées économiques se calculent en deux temps :

- L'impact économique direct qui dépend complètement de l'ensemble des achats et investissements réalisés par La Cité :
  - En diminution de près de 43% par rapport à 2019 : le peu d'activité réalisé en 2020 a généré un moindre volume d'achats

- L'impact économique indirect calculé à partir des dépenses effectuées par les congressistes : en baisse de 80 % par rapport à 2019, en raison de la quasi-absence de congrès internationaux et nationaux (audiences qui génèrent le plus de retombées économiques)
    - 13 manifestations d'audience internationale et nationale se sont tenues en 2020 (51 en 2019)

Le montant des retombées économiques, selon le calcul de France Congrès, de l'activité de La Cité s'élève à 34 M€ pour l'année 2020 et représente un nombre d'emplois induits de 328 personnes.

Répartition du Chiffre d'Affaires en 2019 et 2020

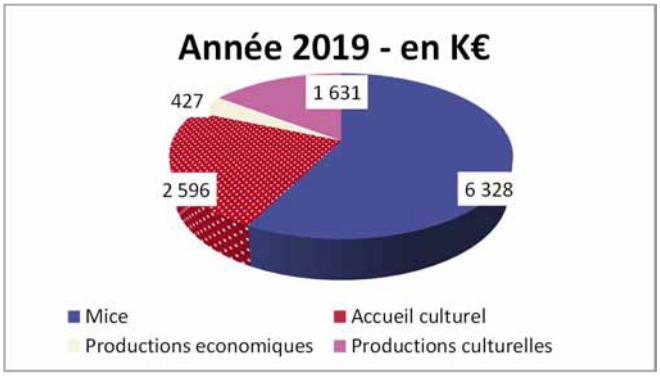

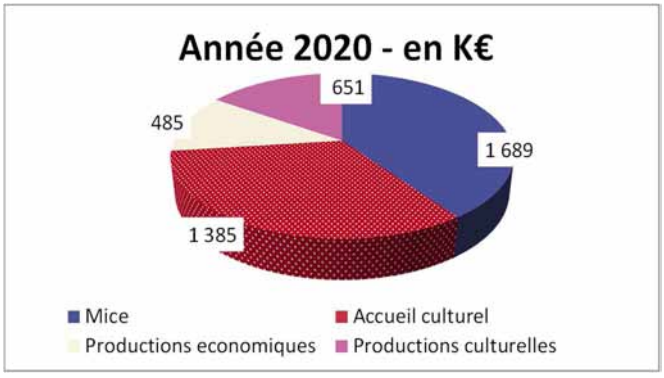

2 Charges de structure – Autres Postes

La maitrise des charges de structure reste un objectif permanent pour la Cité.

Le contexte sanitaire de l'année 2020 impactant fortement le niveau d'activité, a contraint la Cité à s'interroger sur son niveau de charges et de procéder à des arbitrages. Différents dispositifs d'aides de l'Etat ont contribué à une baisse significative des charges.

Le niveau global des dépenses de structure a diminué de près de 2,4 M€ en 2020.

1Maintenance du bâtiment et Energie

Ce poste « maintenance du bâtiment et énergie » est inférieur de 382 K€ par rapport au budget et s'élève à 1 396 K€. Cette forte baisse est principalement due à :

- La fermeture du bâtiment au printemps et à l'automne 2020, a permis de réaliser des économies de près de 26% sur le poste « fluides », soit 123 K€.
- Des négociations ont été menées avec nos prestataires principaux (contrat multi-technique, nettoyage, sécurité.) afin de réduire le niveau des contrats. Ainsi près de 101 K€ ont été économisés.
- Les enveloppes dédiées pour les dépenses d'entretien ont été diminuées dès le début de la crise sanitaire. Ainsi, les dépenses sur ces postes se sont réduites de 125 K€ en 2020
- Des économies complémentaires (bureaux de contrôle, salarié Arta, ...) complètent cette baisse pour 33 K€

2 Promotion – Communication

Ce poste est inférieur de 118 K€ à l'enveloppe budgétée pour 2020 : 147 K€ à comparer au budget 265 K€.
La fermeture de la Cité et des activités liées à l'évènementiel a stoppé la mise en œuvre de nombreuses actions de communication :

- Les opérations de relations publiques n'ont pu se tenir, tels que la Nuit du Jazz, la soirée Hellfest, une soirée à l'Opéra Garnier ainsi qu'un événement à Roland Garros
- Les workshops ont également été annulés : IBTM à Barcelone, ICCA à Ljubljana, M&I Forum Sustainbility à Göteborg

Des actions ont malgré tout été menées au cours de l'année 2020 :

- L'éductour Folle Journée
- Une table ronde Ambassadeurs
- Des dépenses autour de la stratégie digitale avec la refonte d'une partie de notre site internet, de l'utilisation des réseaux sociaux
- Des goodies
- Nouveau film de promotion sur l'activité Mice
- Des insertions dans la presse professionnelle nationale et internationale (BoardRoom, L'Evénementiel, Tendance Nomad), dans la presse régionale, de la veille médias
- Le rapport annuel (création, édition...)

3 Autres achats

Le poste est très inférieur au niveau budgété (gain de 155 K€).
La fermeture du bâtiment, les périodes de confinement et la mise en activité partielle de nombreux salariés ont permis de réduire fortement les dépenses sur ce poste budgétaire.

Cela concerne principalement :

- L'impossibilité de se déplacer pendant plusieurs mois ayant par voie de conséquence diminué de près de 50 K€ les enveloppes dédiées aux frais de déplacements, missions, et réceptions ainsi que les inscriptions aux rencontres professionnelles ;
- Des économies réalisées sur les postes de téléphonie, fournitures de bureau et informatique, copieurs (-14 K€)
- Des avoirs obtenus sur les cotisations auprès d'organismes de la profession, tels que Ouest Congrès, Atout France (-15 K€)
- Des reports de prestations informatiques et de mise à jour de licences début 2021 en raison du confinement de novembre et décembre (-60 K€).

4 Personnel

Le poste Personnel se situe à niveau nettement inférieur à celui budgété (3 274 K€ contre un budget à 4 928K€, soit une économie de 1 654 K€).

Ce niveau d'économies s'explique par :

- la mise en place de l'activité partielle suite à la crise sanitaire , qui s'est échelonnée de la mi-mars à fin décembre 2020 et se poursuit en 2021 ;
- les exonérations et les aides aux paiement dont la Cité a bénéficié sur les cotisations patronales ;
- le décalage de certains recrutements et le non remplacement de certains postes.

5 Impôts et taxes

Ce poste est en-dessous du niveau budgété avec un réel de 378 K€ pour un budget à 415 K€.
La forte diminution d'activité a nettement impacté à la baisse le niveau de la Contribution Economique Territoriale (-84 K€).

Les autres postes sont globalement au niveau des enveloppes budgétées.

6 Amortissements

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été élaboré pour l'année 2020. Malgré la crise sanitaire, de nombreux projets ont été mené au cours de l'année, parmi lesquels :

- Le renouvellement du vidéoprojecteur de l'Auditorium 450
- L'acquisition d'un système d'occultation de la Grande Halle et de la Mezzanine
- Des acquisitions d'ordinateurs portables afin de favoriser le télétravail

L'écart des dotations avec le budget provient notamment de reports/ décalages dans le temps dans la mise en œuvre de certains investissements (marché draperie, report de l'investissement des banques d'accueil et tribunes orateur, travaux son et lumière des salles 150,200 et 300…).

Cela représente un montant de 630 K€ pour un budget établi à 678 K€, soit un gain de 48 K€.
A noter : les montants sont exprimés nets de subvention d'investissement et d'affectation de compte conventionnel.
Les investissements réalisés sont décrits au paragraphe 6 Patrimoine.

3 Participation Nantes Métropole

La contribution forfaitaire annuelle attribuée par Nantes Métropole à la Cité au titre du fonctionnement est instituée par l'article 22 du contrat de délégation de service public.

Pour l'année 2020, la subvention versée par Nantes Métropole est de 3 005 K€.

Par ailleurs, au regard des impacts de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de coronavirus, une contribution exceptionnelle de 1 000 K€ vient s'y ajouter (avenant 11 au contrat de DSP).

4 Autres éléments

Aide gouvernementale :

Depuis le début de la crise sanitaire, l'État et les Régions ont mis en place un Fonds de Solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques du Covid-19.

A ce titre, la Cité a bénéficié de ce dispositif et a perçu un montant de 184 K€ pour l'année 2020.

Prêt Garanti par l'Etat

La Cité a contracté un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) cette année à hauteur de 2 499 K€, permettant de palier aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de la crise sanitaire.
A terme, ce PGE sera soit :

- Remboursé dans son intégralité
- Transformé en prêt à rembourser sur une durée allant de 5 à 6 ans

5 Compte Conventionnel

Rappel :
Le délégataire détermine, à l'issue de l'exercice comptable, son résultat de l'exercice avant impôt et hors compte conventionnel.
Dans le cas où ce résultat présenterait un solde positif, 80% de ce résultat excédentaire constitue un ajustement de la contribution prévue pour Nantes Métropole. Il est alors affecté sur un compte conventionnel et constitue une créance du délégant sur le délégataire. Cette charge est intégrée dans les comptes du délégataire pour permettre de déterminer le résultat définitif.
Lors de chaque comité de suivi, il est proposé une répartition de ce compte conventionnel selon les affectations suivantes (contrat de DSP) :

- Le soutien apporté à des manifestations économiques ou culturelles produites, cofinancées ou parrainées par le délégataire,
- Le financement d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrages du délégataire,
- Le paiement total ou partiel de la contribution financière de Nantes Métropole attribuée au titre de N+1,
- Le maintien sur le compte conventionnel.

A la suite de la proposition de répartition faite par le comité de suivi, Nantes Métropole notifie au délégataire, par courrier recommandé avec accusé de réception, la répartition du compte conventionnel qu'elle a retenue.

Ce courrier sera signé par un représentant de Nantes Métropole. A la fin normale ou anticipée de la délégation, le solde du compte conventionnel sera reversé intégralement au délégant.

Compte tenu de la perte constatée en 2020, aucune somme n'a été affectée au compte conventionnel.

Solde compte conventionnel à fin Décembre 2017	**299K€**
Affectations 2018	
Travaux non pris en compte par la PPI de Nantes Métropole	-80K€
Solde disponible au 31 décembre 2017	**219K€**
Complément de contribution/redevance 2018	-219K€
Compte conventionnel dégagé en 2018	638K€
Solde disponible au 31 décembre 2018	**638K€**
Complément de contribution/redevance 2019	-638K€
Compte conventionnel dégagé en 2019	318K€
Solde disponible au 31 décembre 2019	**318K€**
Compte conventionnel dégagé en 2020	0K€
Solde disponible au 31 décembre 2020	**318K€**

6 Impôts - Crédit d'impôts

Le résultat fiscal 2020, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à -117 K€.
Les opérations de mécénats dont le don au Fonds de Dotation de la Folle Journée, ont généré une réduction d'impôt de 8 K€, imputable sur les 5 prochains exercices.
Le CICE se traduit désormais par une réduction des charges patronales.

7 Résultat

Le résultat net de La Cité est une perte de 123 K€.

Synthèse financière

Depuis le mois de mars 2020, le secteur de l'événementiel est fortement impacté par la crise sanitaire.

La Cité connait ainsi une année 2020 très en-deçà avec une forte perte de Chiffre d'Affaires et de marge brute ; le niveau global de Chiffre d'Affaires atteint 4 522 K€ pour un budget établi à 10 978 K€ ; quant à la marge brute, son montant 2020 est de 1 983 K€ à comparer à un budget 5 898 K€.

Pour autant, grâce à :

- **Des charges de structure fortement réduites**
- **Différents dispositifs mis en place par l'Etat (exonérations, aide gouvernementale …)**
- **Une contribution supplémentaire de Nantes Métropole de 1 M€**

Le résultat 2020 est limité à une perte de -123 K€ qui permet de conserver un niveau de fonds propres de 4 416 K€ (pour un capital social à 3 810 K€).

8 Patrimoine

1 Investissements réalisés par La Cité

Depuis l'inventaire réalisé au cours de l'été 2016, un plan d'investissements annuel a été mis en place de manière détaillée. Des comités dits « PPi » se tiennent plusieurs fois par an et permettent de faire le point sur les investissements réalisés et à venir, voire de procéder à des arbitrages.

Le montant des investissements réalisés par La Cité en 2020, s'élève à 510 K€. Ce montant a volontairement été réduit pour l'année au regard de la crise sanitaire que traverse le secteur de l'évènementiel.

Ces investissements sont répartis en deux catégories de biens (cf détail ci-après) :

- Des biens propres (principalement des biens liés à l'informatique)
- Des biens de reprise (travaux, matériel technique)

Biens propres : 94 K€

- Informatique : matériel serveurs, PC…	58 K€
- Système Gestion des temps	15 K€
- Licence système de sécurité	11 K€
- Mobilier de bureau – aménagements	5 K€
- Stations de désinfection	5 K€

Biens de reprise : 416 K€

- Vidéoprojecteur Laser Auditorium 450	110 K€
- Système d'occultation de la Grande Halle	64 K€
- Draperie auditoriums	61 K€
- Système de visio conférence au Club Atlantique	28 K€
- Fenwick électrique	28 K€
- Equipements techniques auditoriums (moteurs, structure alu ..)	19 K€
- Onduleur	17 K€
- Travaux Parvis Sud	14 K€
- Renforts ponts lumière Auditorium 2000	13 K€
- Console son	10 K€
- Mise en sécurité clapets coupe-feu	9 K€
- Rénovation des portes coupe-feu de la S2000	8 K€
- Évolution technique téléphonie fixe	7 K€
- Interphonie (mise à jour système)	5 K€
- Remplacement porte vitrée Auditorium 2000	5 K€
- Machine à café	4 K€
- Déport des antennes salle 200 et 300 pour les micros	3 K€
- Appareil de mesure / performance des bornes wifi et prises Ethernet	3 K€
- Autres petits investissements/travaux	8 K€

A noter : les travaux sur le bandeau LED du parvis Nord et l'écran « fenêtre Auditorium 450 » côté sud ont été initiés fin 2020, mais non réceptionnés à la clôture de l'exercice.

Rideau d'occultation de la Grande Halle

Rideau d'occultation de la Mezzanine

Toile de projection du Grand Auditorium

Ecran de projection polichinelle de l'Auditorium 450

Bandeau LED

Mur LED

A noter : s'agissant de la valeur nette comptable (VNC) :

- **Le contrat actuel de la DSP prévoit la remise des biens à Nantes Métropole pour une valeur à zéro (article 26)**
- **Or, la VNC des investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2020 sera de 835 K€ à la date du 31 décembre 2027, date de fin du contrat.**
- **L'avenant 11 (Conseil Métropolitain du 11 décembre 2020) autorise la Cité à avoir une valeur nette comptable non nulle à la fin du contrat**
  - ↳ **Soit une VNC à la fin du contrat, incluant de nouveaux investissements pour les années 2021 à 2027, évaluée à près de 2,3 M€.**

2 Investissements réalisés par Nantes Métropole

Réalisations Année 2020 : Montant 746 K€ TTC, pour les travaux portants sur :

- Le catering dans la salle d'échauffement
- La première tranche Sanitaires du Foyer Grand Auditorium
- Sanitaires AB niveau 4
- Toitures Auditorium 2000 - Panneaux photovoltaïques sur toiture 2000 et AB
- au titre des études pour les travaux 2021
  - Salles 150, 200, 300 - Offices R2 et R0
  - Rénovation des sas de la Grande Halle

3 Investissements réalisés dans le cadre de la Digitalisation

Le contexte du plan Digital

Intervenant sur un champ concurrentiel fort, La Cité a mené une étude pour se réinterroger sur son positionnement en matière de digital et de numérique, afin d'offrir à ses clients les standards de qualité actuels, des services innovants et au-delà de cela, une expérience différenciante par rapport à la concurrence. Dans un contexte très dynamique, et conscient de la nécessité d'une transformation numérique devant lui permettre de s'ouvrir à des nouvelles opportunités digitales et porteuses d'amélioration de son efficacité, La Cité a défini un portefeuille de projets dans le cadre d'un schéma directeur. La structure, sur cette base, a obtenu auprès de Nantes Métropole un budget de 7 millions d'euros pour la période 2020-2025.Cette enveloppe couvre l'ensemble des travaux à mener pour mettre en œuvre les projets validés pour les six ans à venir à savoir : études détaillées des besoins et mise en œuvre, suivi et pilotage, investissements matériels et logiciels.

3 axes structurants ont été définis afin de réaliser cette transformation numérique indispensable.

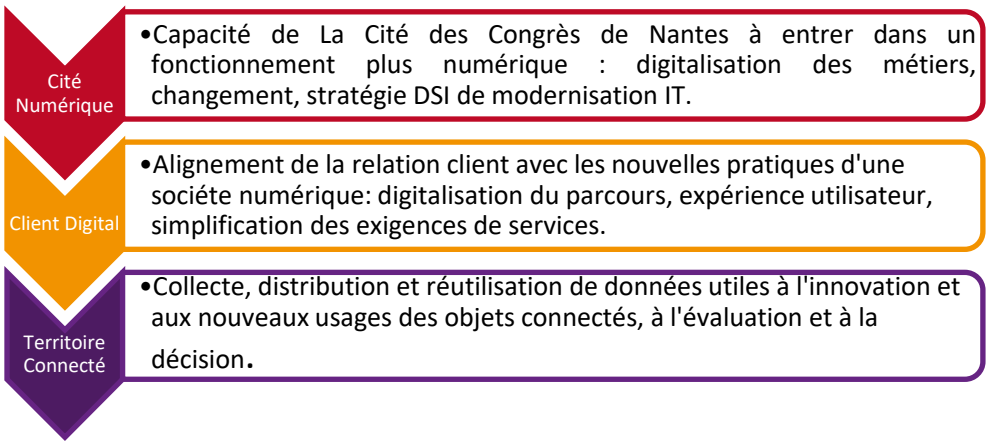

Figure 1 - Les axes de la Transformation Numérique

Des trajectoires globales d'évolution ont été définies autour de ces 3 axes afin d'atteindre d'ici 2025 cette transformation numérique nécessaire.

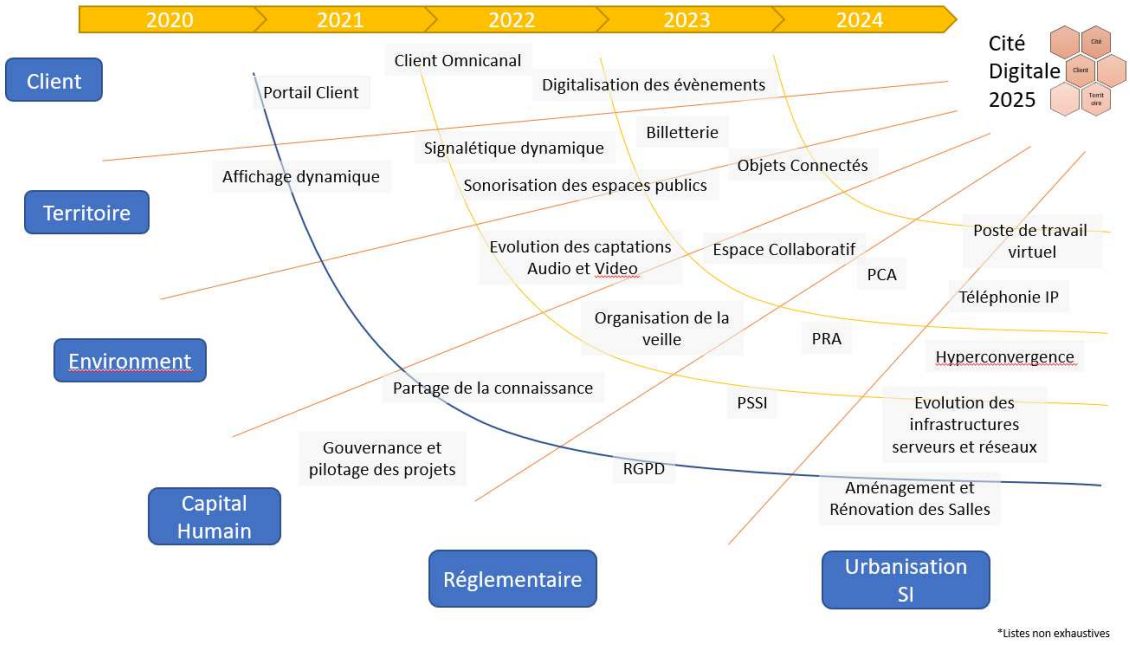

Figure 2 – La trajectoire globale d'évolution

L'ensemble de ces évolutions numériques participant au projet de digitalisation de La Cité a été traduit en un portefeuille de projets à mettre en œuvre graduellement d'ici 2025.
Ces projets couvrent les transformations ou les évolutions des moyens (Système d'Information et Audiovisuel), et intègrent également la dimension organisationnelle afin de garantir une gouvernance et une exécution efficace de ce programme de digitalisation, et d'accompagner le personnel de la structure à intégrer ces évolutions. L'objectif est de tirer le maximum de valeur économique (efficacité / nouveaux services à valeur ajoutée…) de cette transformation.

2020 : Mise en place de l'assistance à Maitrise d'ouvrage

En termes de réalisation, les projets sont regroupés en 2 lots. Le premier a pour objectif d'adresser les transformations au sein de l'infrastructure technique réseaux et Système d'Information ; le second, au niveau de l'architecture technique audiovisuel. Il existe des dépendances directes entre certains de ces projets.

L'ensemble de ces projets impliquera, à terme, plusieurs phases de travaux à mener pour mettre en œuvre les objectifs validés pour les 6 ans à venir, à savoir : études détaillées des besoins et mise en œuvre, suivi et pilotage, investissements matériels et logiciels. Afin de mener à bien ces missions, un marché de prestation d'assistance à maitrise d'ouvrage a été conclu dans les domaines des architectures techniques réseaux et des infrastructures audiovisuelles.

Deux prestataires ont donc été identifiés pour assurer cette assistance sur les 5 ans qui viennent :

Lot	Désignation	Prestataire	Montant sur 5 ans
N°1	Prestations intellectuelles AMOA architectures techniques des réseaux	ISATIS	213 000 €
N°2	Prestations intellectuelles AMOA infrastructures audiovisuelles	MTCE	205 400€

9 Budget Prévisionnel 2021

Le montage budgétaire 2021 s'est établi dans un contexte particulier :

- Depuis le mois de mars 2020, l'activité de la Cité est conditionnée aux différentes annonces gouvernementales et très fortement ralentie
- Les hypothèses émises pour la construction du budget 2021 ont été établies avant les annonces gouvernementale de fin octobre (2ème confinement)
- De nombreuses incertitudes persistent sur la période de reprise d'activité et les conditions qui pourront s'y appliquer

Ce budget prenait en compte les éléments suivants :

Produits

- Sur le secteur Mice, un objectif ambitieux budgété au regard du portefeuille actif. Lors de l'élaboration budgétaire, le niveau du portefeuille s'élevait à 3 M€, avec de nombreux gros porteurs et des événements prévus initialement en 2020 et reporté en 2021.
- Des événements majeurs étaient confirmés :
  - Forum ADMR 2020 - 75 Ans, report 2020, maintenu en novembre2021,
  - Journées Nationales de La Société Française de Pharmacie Oncologique – SFPO en octobre, maintenu
  - XXXIème Congrès National de La Société Française d'Hygiène Hospitalière - SF2H prévu en juin, (report 2020) maintenu à ce jour en octobre 2021
  - SMMAP 2021 en juin, reporté en 2022
  - Congrès Français de Mécanique en septembre, reporté en 2022
  - Assises Nationales de la Protection de L'Enfance en juin : report 2020, maintenu à ce jour mais en format hybride

- La production de la 8ème édition de la Digital Week
- Le maintien de la Folle Journée, mais dans un format réduit
- L'impact des productions de manifestations culturelles telles qu'Utopiales, Atlantide évènement littéraire, Saison Baroque ou Jazz en phase

Soit un chiffre d'Affaires de la société qui devait se situer à 9 077 K€.

La subvention versée par Nantes métropole était quant à elle budgétée à hauteur de 3 047 K€.

-> A noter : il n'a pas été pris en compte de démarche Efficience Nantes Métropole en 2021

A cela s'ajoutait un résultat exceptionnel de 24 K€, pour atteindre un total de produits de 12 148 K€ HT en 2021.

Charges

Avec la volonté permanente de maîtriser l'ensemble des charges de structure, le total des charges avait été budgété à 13 556 K€ pour l'année 2021, incluant des charges liées à l'activité de la Cité, ainsi que des charges de fonctionnement (personnel de structure, charges liées au bâtiment, communication ..).

Résultat net

Le résultat, prenant en compte l'ensemble de ces éléments, a été présenté déficitaire à hauteur de 1 407 K€ pour l'année 2021.

Depuis un an, la Cité est fortement impactée par la pandémie et les conditions d'exploitation envisagées lors du Conseil d'Administration de décembre 2020 ont fortement évolué (pour tendre vers une nette dégradation de ces dernières). L'activité de la Cité n'a à ce jour pas pu reprendre, la structure étant toujours sous le coup d'une fermeture administrative.

10 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2020

La crise sanitaire qui a traversé le secteur de l'événementiel en 2020, se poursuit en 2021. En effet, depuis de début de l'année, la Cité a accueilli très peu d'événements. Les équipes gèrent au quotidien un planning qu'il faut sans cesse mettre à jour au fur à et à mesure des annonces du gouvernement et les perspectives de reprise sont encore très incertaines.

Activité

- Séminaire In Extenso
- Répétitions ONPL dans le Grand Auditorium
- Réunion Nantes Métropole

Folle Journée 2021

Une édition 2021 qui s'inscrit dans un format très réduit fin mai, afin de répondre aux normes sanitaires. Par ailleurs, un changement de gouvernance est intervenu courant mars avec le départ de la directrice de la SEM.

Mise en place de l'activité partielle longue durée

A compter du 1er janvier 2021, un nouveau dispositif a été mis en place : l'activité partielle longue durée (APLD), en accord avec le CSE et par période de 6 mois renouvelable jusqu'au 31 décembre 2022. Cela se traduit par un engagement de l'Etat sur la période au niveau des aides apportées et en contrepartie, la Cité doit :

- S'engager sur un taux d'activité partielle de 60% pour chaque salarié
- Un effort de formation pour les personnels les plus impactés par le chômage partiel
- Une absence de licenciement économique
- Le gel du salaire du mandataire social
- Une obligation de communication et d'information vis-à-vis du CSE

Déclenchement d'un second PGE

Au cours du 1er trimestre, La Cité a contracté un nouveau PGE auprès du CIC, à hauteur de 1.698K€ permettant de faire face à une reprise d'activité encore incertaine.
A terme, ce prêt sera soit remboursé, soit transformé en emprunt.

11 Activité en matière de recherche et développement

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé

12 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan stratégique

Axe 1 : Développer l'International

La volonté première du pacte métropolitain est « l'accession au rang de métropole européenne ».

D'un point de vue économique les manifestations à audience internationale sont les événements :

- Les plus porteurs pour La Cité,
- Les plus porteurs pour le territoire en termes de :
  - de retombées économiques et sociales,
  - de reconnaissance des filières d'excellence,
  - de retombées médiatiques.

Sur le secteur Mice

L'impact du COVID a incontestablement dégradé les opérations commerciales initialement prévues sur le plan régional, national et international.

Cependant, la Cité a participé aux manifestations qui ont pu se maintenir (Pure Meeting and Events et Heavent Meeting Sud) pour garder le contact avec les organisateurs d'événements et anticiper les potentiels de business à moyen et long terme.

Par ailleurs, la Cité participe activement à la restructuration du bureau des Congrès, à son positionnement et au développement de son offre de services. Cela se traduit :

- d'une part par un travail de fond avec ses partenaires du territoire sur des axes de communication communs et assumés. Le plan d'action initié dès le mois de septembre 2020 s'étalera sur l'année 2021
- et d'autre part par la mise en place d'ateliers pour coller au plus près aux attentes des partenaires//prestataires du territoire mais aussi à celles de nos donneurs d'ordre régionaux, nationaux et internationaux à travers des opérations ciblées

L'objectif est d'être en ordre de marche à la rentrée de septembre 2021.

Dans le domaine culturel

Sur le plan international, les productions culturelles sont un très bon levier de valorisation de la destination, de l'entreprise et de la manifestation.
En raison des deux confinements, nos actions à l'international ont été suspendues.

Internationalité des programmations

L'internationalité des programmations est l'un des objectifs de La Cité. Il s'agit bien sûr proposer au plus grand nombre et à des tarifs accessibles, des artistes de renommée internationale. La saison les Eclats Francophones ainsi que le festival Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes nourrissent particulièrement cet indicateur. Le festival Atlantide 2020 s'est miraculeusement tenu du 5 au 8 mars 2020, juste avant le confinement.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2020	Bilan 2020
Développer l'International			
Accueillir des manifestations d'audience internationale à court et moyen terme.	Evénements accueillis	18	4
	Dossiers confirmés pour le futur	20	9
Accroître la reconnaissance internationale de la destination Nantes	Manifestations ICCA - accueillies ou produites	8	1
Consolider l'internationalité des programmations artistiques sur nos événements culturels	Taux d'artistes étrangers accueillis sur l'activité de production culturelle (artistes - intervenants)	30%	30,1%

Axe 2 : Consolider la performance, la qualité et l'innovation

Les nouvelles attentes de nos clients

La Cité reste continuellement en veille sur les nouvelles attentes de nos clients de demain via notamment **:**

- le fait de favoriser les e-interactions (la place du digital) ;
- l'augmentation des actions autour de l'évènement éco-responsable (tendance vers un évènement zéro déchet)
- le travail autour des prestations Healthy
- l'intégration des nouvelles mesures sanitaires

L'outil a également été rénové et le suivi en termes d'investissements maintenu : rénovation des toilettes du Grand Auditorium, travaux de rénovation des salles 300-200 et 150…..

Innover au service de ses clients est une évidence pour La Cité

Depuis plusieurs mois, la Cité multiplie son offre de nouvelles prestations. Ces innovations font partie intégrante de la démarche qualité de La Cité. L'objectif consiste à faire évoluer les prestations pour répondre au mieux aux nouvelles tendances du marché de la rencontre professionnelle.

La mise en place de signalétique LED extérieure

Pour garantir une meilleure orientation des publics, une nouvelle signalétique sur écrans LED a été mise en place, l'idée étant d'améliorer l'expérience des visiteurs grâce à la signalétique directionnelle :

- Un grand écran LED (surface lumineuse de 6,75 m2 haute définition) a été installé et intégré au bâtiment, à l'arrière de l'Auditorium 450, côté sud, de La Cité des Congrès. La saison culturelle et les informations de La Cité s'affichent dorénavant sur les murs de La Cité des Congrès.
- Un bandeau lumineux LED a été positionné sur le parvis nord. Il a pour objectif d'orienter, d'identifier les entrées et la gestion des flux du public au travers de nos différents SAS d'entrée. Ce service est mis à disposition des organisateurs d'événements.

- **Visioconférence : des systèmes up gradés**

L'arrivée des événements digitaux nécessite une mise à jour technique des salles afin d'assurer une offre de service de qualité et un meilleur confort de travail, ainsi le Club de l'Atlantique, espace privilégié de La Cité, spécialement dédié aux événements confidentiels et VIP, est donc équipé en visioconférence.

La salle est dotée de deux microphones de plafond recouvrant l'ensemble de la salle pour une captation optimale, sans requérir aux échanges de micros des participants. Il est également équipé d'une nouvelle caméra et d'une solution sans fil de pointe.

Pour terminer, il est important de noter qu'en 2020, la note globale de satisfaction client obtenue est de 9.11/10 ; la Cité, malgré le contexte a donc réussi à conserver sur les quelques manifestations tenues un degré d'exigence et de capacité de réponse aux attentes de ses clients très important.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2020	Bilan 2020
Consolider la Performance, la Qualité et l'Innovation			
Cibler les événements d'envergure à forte valeur ajoutée	Revenu moyen des manifestations Mice - Accueil (en k€)	34	26
	Manifestations accueillies dont le CA final est > 175k€	7	1
Renforcer la performance économique de notre organisation interne	Taux de marge brute sur activité d'accueil (Mice et culturel)	71,01%	63,36%
Maintenir l'activité d'accueil culturel	CA sur l'activité culturelle (accueil : tourneurs, ONPL, Folle Journée)	2 338	1 385
Garantir le développement des productions et stabiliser le besoin de fonds publics	Impact financier sur productions Economiques (CA - dépenses)	47	52
	Impact financier sur productions culturelles (CA - dépenses)	(291)	(186)
Maintenir l'excellence de nos services et fournir une offre innovante auprès de nos clients	Taux de satisfaction client (note sur 10)	>8,5/10	9,11/10
Conforter la Cité comme outil culturel important sur la destination à la fois sur son équipement et sur le territoire grâce aux partenariats	Spectateurs accueillis à la cité	395 000	194 360
	Spectateurs accueillis en dehors de la cité dans le cadre de contrat de partenariat (baroque, parcours jazz..)	10 000	14 111
Mettre l'efficience au service de la rénovation et de l'innovation sur notre bâtiment et sur nos équipements	Compte conventionnel affecté sur les investissements structurants - en K€	393	17

Axe 3 : Renforcer nos partenariats

Depuis 2006, afin de valoriser les expertises locales et la Destination Nantes notamment à travers l'organisation d'événements, La Cité a noué des partenariats avec les structures d'excellence du territoire :

- Université de Nantes
- CHU de Nantes
- Ecole Centrale de Nantes
- IMT Atlantique (Ecole Mines – Télécom)
- Audencia Business School
- Oniris
- IFREMER
- Université Gustave Eiffel
- INRAE Angers-Nantes
- Atlanpole
- Novabuild
- Pôle EMC²-IRT Jules Verne
- Pôle Mer Bretagne Atlantique
- Institut de Cancérologie de l'Ouest
- L'Ecole du Design Nantes Atlantique

Malgré la crise sanitaire, la Cité a accompagné les structures partenaires, à travers ses ambassadeurs, organisateurs d'événements.
L'objectif des équipes a été de favoriser la tenue de ses événements en privilégiant des reports à des dates ultérieures ou le maintien en format hybride.
La Cité a ainsi multiplié les échanges avec l'ensemble des structures « Charte » pour les accompagner dans des conditions favorables et préparer la relance.
De même, de nombreuses séquences ont eu lieu pour identifier les structures à même de participer à la dynamique de rebond à travers le prisme événementiel.

Actions menées en 2020 auprès de nos Ambassadeurs

- 29 janvier au 2 février : cocktails pendant la Folle Journée en relation avec les structures « Charte »
- Table ronde en octobre « Comment organiser mon événement hybride ? »
    - *« Dans le cadre de son programme du club des Ambassadeurs de « Nantes Destination congrès », la direction développement de La Cité a accueilli ses clients ambassadeurs, le 20 octobre dernier à une table ronde dont le thème était « Comment organiser mon événement hybride en distanciel ou en présentiel ». Cette table ronde a eu pour objectif de présenter en direct les nouveaux services digitaux proposés par La Cité des Congrès. Les ambassadeurs présents en salle ou à distance ont pu interagir avec la salle grâce aux solutions proposées par La Cité. Une expérience en direct »*

- De la mise en place d'outils :
    - Une vidéo de rebond tournée en juin 2020 et qui associe nos partenaires
    - Un calendrier des actions
    - Une plaquette du programme 2020
    - Une plaquette mise à jour

Les Partenaires Culturels

La Cité a inscrit la dimension culturelle dans sa stratégie. Elle accompagne ainsi la politique culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Elle est aujourd'hui reconnue comme un acteur culturel incontournable de Nantes Métropole, dotée de capacités fédératrices des acteurs culturels du territoire et identifiée sur le plan national et international.

Elle a en effet renforcé au fil du temps ses collaborations et ses partenariats avec les autres structures culturelles de la Métropole.

Le partage et la coopération sont au cœur des ambitions de la Cité et essentiels pour proposer et offrir au plus grand nombre un programme riche et diversifié, composé d'événements de dimensions nationales et internationales, de propositions régionales exigeantes et de diffusion de talents émergents ou confirmés.

Même si tous les événements n'ont pas été en mesure de se maintenir en raison de la pandémie, La Cité a engagé, en 2020, 28 partenariats, notamment dans le domaine de la filière du livre avec Atlantide et Les Utopiales. Dans le domaine du spectacle vivant, le Grand T, le lieu unique, scène nationale de Nantes, la Soufflerie

de Rezé et la Bouche d'Air de Nantes représentent des partenaires fidèles et indispensables au montage des trois saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène et Eclats Francophones.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2020	Bilan 2020
	Renforcer nos partenariats		
Développer la visibilité événementielle des acteurs du territoire au bénéfice de la destination et de l'excellence de ses filières	Evénements accueillis pour le compte de nos partenaires	20	5
	Candidatures/Projets confirmés pour le compte de nos partenaires pour le futur	20	9
Rentrer dans une logique partenariale et pluriannuelle avec les grands événements accueillis	% de CA réalisé sur manifestations récurrentes sur le MICE	22%	56%
Rentrer dans une logique partenariale réciproque avec nos partenaires culturels au local, au national et à l'international	Nombre de chartes de partenariats signées avec des acteurs culturels	25	28
Prendre part à la chaîne de valeur territoriale et renforcer notre impact économique au bénéfice des acteurs du territoire	Retombées économiques - méthode France Congrès (en M€)	83	34

Axe 4 : Intensifier la politique RSE

Une double certification renouvelée dans un contexte mondial exceptionnel

L'année 2020 a également été une année particulière sur le volet de la démarche qualité et RSE de La Cité.
Suite au confinement, l'audit de certification initialement prévu début avril a dû être reporté fin juin et a été réalisé en grande partie en distanciel.
Pour autant, la qualité du travail des équipes de La Cité des Congrès de Nantes a été une nouvelle fois reconnue puisque le rapport d'audit a abouti au renouvellement des certifications ISO 9001:2015 et ISO 20121:2012.

Par ailleurs, la Cité est également certifiée, Charte Qualité et Développement Durable de France Congrès et unique palais des congrès français, parmi 30 au monde, à avoir obtenu l'AIPC (Association Internationale des Palais des Congrès) Quality Standards niveau « Or ».

Attestation des bonnes pratiques de prévention du Covid

La reprise d'activité, des équipes des organisateurs et du public sur site nécessite de :

- garantir le respect des règles de prévention du risque COVID19,
- mettre en œuvre un certain nombre de dispositions organisationnelles (ex : l'affichage de consignes, …), techniques et humaines (la sensibilisation des salariés, du public, la vérification du respect des règles...).

La Cité a fait le choix de se faire accompagner par le Bureau Veritas dans une démarche spécifique aux bonnes pratiques de prévention du Covid19.
L'objectif de cette mission complète a été d'établir :

- 24 fiches métiers permettant d'écrire les modalités de fonctionnement en prenant en compte la prévention Covid 19
- permettre aux équipes d'avoir une base de travail claire pour travailler en sécurité
- établir une charte sanitaire à destination de nos clients
- obtenir une attestation de bonnes pratiques de prévention Covid 19 permettant de rassurer nos clients sur la conception de leur évènement

La Cité pour Tous – Culture Solidaire

L'accès à la culture facilité
Pour les personnes, les familles les plus fragilisées, l'accès à la culture est un levier majeur d'inclusion et de cohésion sociale. Notre dispositif « La Cité pour tous - Culture Solidaire » a pour ambition de favoriser l'accès à la culture pour tous en facilitant l'accessibilité économique, physique et symbolique de l'offre artistique et culturelle.
En proposant un tarif solidaire, La Cité permet ainsi à des publics éloignés de la culture d'assister à des concerts, à des spectacles que la Cité produit et/ou accueille dans ses murs et hors les murs.
La Cité s'inscrit dans le dispositif Carte Blanche mis en place par la Ville de Nantes.

Tout au long de l'année, La Cité travaille en proximité avec les associations du territoire : Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, Le restaurant social Pierre Landais, L'association Benoit Labre, L'association Vivre Libre 44, La Bibliothèque Emilienne Leroux gérée par l'association Lire située aux Dervallières, L'Orpan, L'association CSF des Dervallières etc.

En raison de l'annulation des Utopiales, 1 404 personnes ont bénéficié de ce tarif (contre un objectif de 3000) dans le cadre d'Atlantide et de la Saison Baroque en Scène.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2020	Bilan 2020
	Intensifier la politique RSE		
Intensifier notre politique RSE par l'ouverture citoyenne	Personnes venues à la Cité dans le cadre de "La Cité pour tous".	3 000	1 404
	Evénements soutenus par la Cité ayant donné un accès privilégié aux citoyens(culture, CST, sociétal)	30	10
Favoriser la mobilisation des salariés	Absentéisme (maladie et AT, hors maternité et paternité)	<3%	4,50%
	Micro-absentéisme	<0,3%	0,05%
Développer les compétences des salariés	% formation / masse salariale	>2,5%	2,30%
Limiter notre impact environnemental	% de tri des déchets	18%	10,5%
Inciter et développer l'éco-conception des événements dans une approche globale	Evénements avec calculateur de performance globale (Unimev) version 1 au minimum	/	/

A noter : le taux d'absentéisme est principalement dû à des absences pour causes de longues maladies.

2 Informations juridiques

1 Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune autre société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

2 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211, al.2 du Code de commerce, est rendu compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2020 : néant.

3 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur.

4 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 122 755 € de la manière suivante :

Origine	Résultat bénéficiaire de l'exercice	- 122 755 €
Affectation		
	Report à nouveau	- 122 755 €
	Réserve	néant €

5 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

6 Observations du comité d'entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L.2312-18 du Code du travail.

7 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 403 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

8 Prises de participation ou de contrôle

Néant.

9 Contrôle du commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre commissaire aux comptes.

10 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices

Cf. annexe.

3 Informations Sociales, sociétales et environnementales

1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse

Néant.

4 Informations Diverses

1 Délais de paiement clients et fournisseurs

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Les délais de règlements clients 2020 sont les suivants :

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	33,00					64,00
Montant total des factures concernées TTC	148 662	-44 902	34 294	-6 002	178 050	161 441
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	3%	-1%	1%	0%	4%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	~ Délais contractuels : *20 jours*					

Les délais de règlements fournisseurs 2020 sont les suivants :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	111,00					61,00
Montant total des factures concernées TTC	620 080,05	60 586,37	164,62	-	19 943,64	80 694,63
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	11%	1%	0%	0%	0%	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : *45 jours*					

2 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier

La société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

*****

VILLE DE Nantes

www.nantes.fr

EXTRAIT

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2020

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Siège social :	2 avenue Carnot - BP 50906 - 44009 Nantes cedex 1 Tél. 02 40 41 01 30 / Fax 02 40 41 01 40
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes B 345 002 281 - 00045
Date de création :	21 mars 1988 (Atlanpole Développement, devenu Nantes Aménagement en 1992)
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	La réalisation d'opérations d'aménagement La réalisation d'opérations de construction L'exploitation de SPIC ou de toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les actionnaires dans le domaine de leur politique de développement économique et immobiliè
Présidente :	**Delphine Bonamy**
Directeur Général :	**Hassen Bouflim**
Commissaire aux comptes :	Gwénaël Chedaleux (KPMG)
Nombre de salariés fin 2020 :	46,8 ETP

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 782 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES			**100%**
Nantes Métropole	29 773	982509 €	55,14%
Nantes	13 165	434445 €	24,38%
Saint Herblain	2051	67683 €	3,80%
Rezé	1743	57519 €	3,23%
Orvault	1121	36993 €	2,08%
Couëron	864	28512 €	1,60%
Carquefou	799	26367 €	1,48%
Bouguenais	766	25278 €	1,42%
La Chapelle-sur-Erdre	752	24816 €	1,39%
Sainte Luce-sur-Loire	575	18975 €	1,06%
Les Sorinières	339	11187 €	0,63%
Thouaré sur Loire	337	11121 €	0,62%
Sautron	318	10494 €	0,59%
La Montagne	279	9207 €	0,52%
Bouaye	257	8481 €	0,48%
Saint Jean de Boiseau	216	7128 €	0,40%
Le Pellerin	192	6336 €	0,36%
Indre	172	5676 €	0,32%
Saint Aignan de Grand Lieu	163	5379 €	0,30%
Brains	118	3894 €	0,22%
TOTAL	**54 000**	**1782000 €**	**100%**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants Nantes Métropole :	*10 (Delphine Bonamy, Mahel Coppey, Marie Annick Benatre, Bassem Asseh, Jocelyn Bureau, Pierre Quénéa, Anthony Descloziers, Sandra Impériale, Pascal Pras et Michel Lucas)*
- dont représentant Ville de Nantes	*1 (Thomas Quero)*
Censeurs :	16
- dont censeur ville de Nantes :	1 *(Pauline Weiss)*
- dont censeurs Nantes Métropole :	*3 (Laurent Dubost, Christine Guerriau et François Vouzellaud)*

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	DSP d'affermage pour la gestion du patrimoine économique communautaire (2012-2020) Marché de gestion, commercialisation et mandat de maintenance du patrimoine immobilier économique métropolitain (2017-2020) 1 contrat cadre décliné en conventions particulières visant à confier la maintenance et l'exploitation de différents immeubles (2012-2026) 22 Concessions d'aménagement 1 Mandat d'études et 1 mandat de réalisation 1 concession d'exploitation d'immeubles
Contrats conclus avec la ville de Nantes :	4 Concessions d'aménagement

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole :	23 978 395 € TTC en 2020
Financement apporté par la Ville de Nantes :	914 978 € TTC en 2020
Dernier résultat net comptable connu :	27 800 € en 2020
Garanties d'emprunt ville de Nantes :	0 (encours au 31/12/2020)
Garanties d'emprunt NM :	69 253 992 (encours au 31/12/2020)

Nantes Métropole Aménagement

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	1 977	Capital social	1 782 000
Immobilisations corporelles	17 067 989	Réserves	1 453 093
Immobilisations financières	3 846	Report à nouveau	0
		Résultat de l'exercice	27 800
Total Actif immobilisé (I)	**17 073 812**	Autres subventions d'investissement	973 847
		Capitaux propres (I)	**4 236 740**
Stocks et en-cours	77 197 694		
Créances d'exploitation	8 680 579		
Autres créances	5 669 256	**Autres fonds propres (II)**	**0**
Total Actif Circulant (II)	**91 547 529**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**26 355 162**
Valeurs mobilières de placement	15	Emprunts et dettes	100 466 975
Disponibilités	46 805 864	Fournisseurs et comptes rattachés	3 585 212
		Dettes fiscales et sociales	2 310 277
Total Trésorerie (III)	**46 805 879**	Autres dettes	1 649 424
		Total Dettes (IV)	**108 011 888**
Comptes de régularisation (IV)	**2 869 850**	**Comptes de régularisation (V)**	**19 693 281**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**158 297 070**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**158 297 070**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	76 375 060
Total des charges d'exploitation	76 150 230
dont charges de personnel	2 882 682
RESULTAT D'EXPLOITATION	**224 830**
Total des produits financiers	21
Total des charges financières	230 265
RESULTAT FINANCIER	**-230 244**
Total des produits exceptionnels	105 938
Total des charges exceptionnelles	60 014
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**45 924**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	12 710
BENEFICE OU PERTE	**27 800**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve des observations des Commissaires aux Comptes et sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2020

ADMINISTRATEURS VILLE DE NANTES

- M Thomas QUERO

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2020

Conseil d'Administration du 26 juin 2020 :

- Approbation du procès-verbal du 10/12/2019
- Présentation des comptes rendus annuels à la Collectivité 2019
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Information sur les contrôles externes en cours
- Information sur l'organisation de NMA en période de crise sanitaire

Conseil d'Administration du 24 septembre 2020 :

- Installation du nouveau Conseil d'Administration / élection du président et vice -président
- Nomination des censeurs
- Adoption du pacte d'actionnaires
- Adoption du règlement intérieur de la Commission d'Appels d'Offres
- Adoption sur le relèvement du seuil de mise en concurrence sur les marchés
- Composition et fonctionnement du compte d'engagement
- Approbation du PV du 26 juin 2020
- Acquisitions foncières
- Information sur les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (art L225-39 du Code de Commerce)

Conseil d'Administration du 17 décembre 2020 :

- Nomination des censeurs
- Approbation du PV du 24 septembre 2020
- Délégation de service public pour la gestion du patrimoine économique métropolitain
- Marché de gestion et de maintenance du patrimoine économique métropolitain
- Information sur la modification du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2019
- Résultat probable 2020 – budget prévisionnel 2021
- Information sur les consultations bancaires et garanties d'emprunts
- Répartition des jetons de présence
- Acquisitions foncières

Taux de participation des administrateurs mandataires de la collectivité en 2020 : 100%

Jetons de présence pour 2020 : 690 € bruts distribués à l'élu représentant la Ville de Nantes.

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Contrôles sur exercice 2020 :

Contrôles Ville de Nantes & Nantes Métropole :

La SPL fournit régulièrement ses prévisions sur les opérations et la Société globalement et échange dans des cadres multiples avec la Direction du Contrôle de Gestion de Nantes Métropole / Ville de Nantes, ainsi qu'avec les Directions opérationnelles concernées par les sujets.

En 2020, les CRACL 2019 et PRD 2020 ont été présentés aux DGA concernées de la Ville de Nantes / Nantes Métropole, ainsi qu'à leurs collaborateurs, lors de la séance dite de « groupe technique » puis en « réunion d'arbitrage ».

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes :

Notifié le 11 décembre 2019 par courrier de la CRC, il a porté sur les thèmes suivants :
- la gouvernance et le pilotage de la SPL
- les activités opérationnelles
- la gestion

Le rapport notifié le 30 octobre 2020 mentionne plusieurs éléments positifs, parmi lesquels :
- l'existence de documents stratégiques permettant à la Société de piloter son action,
- l'effectivité du contrôle analogue par les actionnaires,
- le rôle des instances d'appui : Commission d'Appels d'Offres et Comité d'Engagement,
- une organisation des services adaptée à la structure et à l'évolution de son activité,
- une situation financière satisfaisante sur toute la période.

Trois recommandations sont formulées :

- Recommandation n° 1 : Assurer la conformité de la composition du conseil d'administration aux dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.
- Recommandation n° 2 : Mettre un terme dans les plus brefs délais à toute location d'immeuble réalisée en propre par la société publique locale, conformément à l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales.
- Recommandation n° 3 : Clarifier la présentation des données financières par activité réalisée aux comptes annuels et au rapport de gestion afin d'assurer leur cohérence.

Contrôle fiscal :

Initié le 6 janvier 2020 par courrier, il a fait l'objet d'une période de suspension en raison de la crise sanitaire et s'est achevé le en juillet 2020.

Il a notamment porté sur un contrôle de la TVA, de taxe sur les salaires et de l'Impôt sur les Sociétés dû au titre des exercices 2018 et 2019.

Le rapport final ne met en exergue aucune observation, à l'exception d'une partie des provisions pour clients douteux constituées en 2018 qui n'ont pas été validées. Le résultat imposable 2018 est ainsi corrigé de 56 K€, ce qui génère un IS complémentaire de 16 K€. A noter que cette correction est neutralisée au global car les provisions en question étaient légitimes en 2019. NMA a finalement anticipé leur constitution du fait d'une interprétation différentes des règles.

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT** 2020

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2020

Rapport de gestion provisoire du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2020

Rapport de gestion

2020

Validation du document
Version définitive
Le 19 mai 2021
H. BOUFLIM, Directeur général

SOMMAIRE

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2

1.1 Le portefeuille opérationnel 3
1.1.1 Les opérations d'aménagement 3
1.1.2 Mandats de réalisation 9
1.1.3 Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles 9
1.1.4 Immobilier Economique 9
1.2 Les moyens humains : le bilan social 2020 12
1.2.1 Les effectifs 12
1.2.2 Les mouvements de personnel 13
1.2.3 La formation 13
1.2.4 Les conditions de travail 14
1.2.5 Le dialogue social 15
1.2.6 Le budget 15

2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ 15

2.1 Le chiffre d'opérations 16
2.1.1 Dépenses sur opérations 16
2.1.2 Recettes sur opérations 17
2.2 Le résultat de la société 18
2.3 Les charges de structure à répartir sur les activités 25
2.3.1 Niveau et évolution 25
2.3.2 Affection sur les activités 25
2.4 Activité Aménagement 26
2.4.1 Les produits Aménagement 26
2.4.2 Les charges Aménagement 27
2.5 Activité Immobilier Economique 28
2.5.1 L'affermage 28
2.5.2 La concession Petit Port 28
2.5.3 Les opérations sous conventions 29
2.5.4 Les autres gestions locatives 29
2.5.5 Les charges de structure affectées à l'activité hors contrats 29
2.6 Le résultat avant et après impôt 30

3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU 30

4 L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT 31

4.1 L'endettement 31
4.1.1 Pour les opérations d'aménagement 31
4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative 32
4.1.3 Sur les opérations de la DSP 32
4.1.4 Sur les conventions particulières et le siège de la société 33
4.1.5 L'encours global et le tableau de financement 33
4.1.6 Garanties d'emprunts 35
4.2 Délais de paiement 36

5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT 37

6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT 37

7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES 38

8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 39

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Les mesures de confinement prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid 19 impactent l'activité de la Société depuis mi-mars 2020. Nantes Métropole Aménagement s'est bien sûr adaptée, tant du point de vue de son fonctionnement interne que de ses opérations. Par ailleurs, les élections municipales de juin 2020 ont induit un renouvellement des instances de gouvernance. En termes de bilan, si quelques ralentissements opérationnels ont été constatés, l'activité demeure soutenue et la situation financière de NMA se voit ainsi préservée.

1.1 Le portefeuille opérationnel

La liste des opérations au 31 décembre 2020 figure en annexe du présent rapport, avec les listes des acquisitions, et des cessions.

1.1.1 Les opérations d'aménagement

Au 31 décembre 2020, Nantes Métropole Aménagement était chargée de 29 Concessions Publiques d'Aménagement, dont :

- 22 opérations confiées par Nantes Métropole
- 4 opérations confiées par la Ville de Nantes
- 1 opération confiée par la Ville de Sautron
- 1 opération confiée par la Ville de Saint-Aignan de Grandlieu
- 1 opération confiée par la Ville des Sorinières.

Aucune nouvelle concession n'a été attribuée durant l'année 2020.

1.1.1.1 Les acquisitions foncières

17 acquisitions foncières ont été réalisées pendant l'année 2020, ce qui est proche de la moyenne constatée depuis 5 ans.

Toutes ces acquisitions se sont réalisées à l'amiable.

9,7 hectares de foncier et 68 m^2 de bâtiments ont été acquis pour une dépense totale de 4,6 M€ TTC, soit un montant faible au regard de la moyenne constatée ces 5 dernières années (12 M€ TTC).

- 2 acquisitions ont été réalisées dans le cadre de l'opération du Bas Chantenay, pour un total de 2,84 M€ TTC.
- 3 acquisitions ont été réalisées dans le cadre de l'opération Erdre Porterie, pour 677 K€ TTC.
- 1 acquisition a été réalisée dans le cadre de l'opération de la Gaudinière, pour 629 K€ TTC.
- 8 acquisitions ont été réalisées dans le cadre de l'opération Doulon Gohards, pour 549 K€ TTC.
- 2 acquitions ont été réalisées dans le cadre de l'opération Bottière Pin Sec, pour 208 K€ TTC.
- 1 acquisition a été réalisée dans le cadre de l'opération de la ZAC des Vignes, pour 9 K€ TTC.

		2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2016-2020
La Montagne	Nb d'acquisitions	2	5	4	1	1	
	Montant TTC	15 094	43 774	11 416	890	629 160	
	Surface acquise en m²	1 133	1 760	829	89	53 484	
Les Sorinières	Nb d'acquisitions		3	3	5	1	
	Montant TTC		1 661 453	39 701	48 519	8 731	
	Surface acquise en m²		112 193	2 675	2 397	301	
Nantes	Nb d'acquisitions	12	13	9	8	15	
	Montant TTC	4 688 385	11 466 677	5 037 728	11 535 517	3 953 861	
	Surface acquise en m²	29 090	369 854	40 132	204 836	43 569	
Orvault	Nb d'acquisitions	1		1	2		
	Montant TTC	263 901		2 248			
	Surface acquise en m²	2 324		21	44		
Rezé	Nb d'acquisitions			2	1		
	Montant TTC			20 159 726	70 000		
	Surface acquise en m²			128 972	2 994		
TOTAL NOMBRE D'ACQUISITIONS		**15**	**21**	**19**	**17**	**17**	**18**
TOTAL MONTANT TTC		**4 967 380**	**13 171 903**	**25 250 818**	**11 654 926**	**4 591 752**	**11 927 356**
TOTAL SURFACES ACQUISES EN M²		***32 547***	***483 807***	***172 629***	**210 360**	**97 354**	***199 339***

1.1.1.2 Les cessions foncières

Le tableau ci-dessous donne la liste des cessions 2020 dont les détails sont présentés en annexe 3 du présent rapport.

Opération	Maîtrise d'ouvrage	Nb Logements	*dont sociaux*	*dont abordables*	*dont libres*	*dont TAB*	*dont autres*	SP Bureaux	SP Activités	SP Equipements
Champ de Manœuvre		**109**	***53***	***28***	***28***				**254**	
BS1c	NMH	28	*23*	*5*						
BS4a	Bâti Nantes / Iceo	81	*30*	*23*	*28*				254	
Doulon - Gohards										**4 355**
Ecole										4 355
Erdre Porterie		**134**		***62***	***72***					
VL9	Vilogia / Galeo	124		*52*	*72*					
VL10	Habitat participatif	10		*10*						
Euronantes Gare		**68**		***17***	***51***				**644**	**549**
8F	CIF	68		*17*	*51*				644	
5B Parking Giboire	Giboire									549
La Bréhannerie									**285**	
Lot 7A	Ets Manifer								285	
Le Landas									**386**	
Lot 3	DK Elec								386	
Les Ormeaux		**9**	***9***							**4 000**
Terrain Ecole + logements	Ville de Bouaye	9	*9*							4 000
Mellinet									**1 456**	
Cour artisanale - B27 et B38	NMA								1 456	
ZAC des Vignes		**2**				***2***				
Terrains à bâtir	Particuliers	2				*2*				
ZAC Vallon des Garettes		**10**				***10***				
Terrain à bâtir J10	Particulier	1				*1*				
SJ05/06	Habitat participatif	9				*9*				
Total général		**332**	***62***	***107***	***151***	***12***	***0***	**0**	**3 025**	**8 904**

16 actes de cessions ont été signés en 2020, représentant un chiffre d'affaires associé de 10,9 M€ TTC environ, en très net retrait par rapport à la moyenne constatée depuis 5 ans (20,3 M€ TTC pour 37 actes). Ces cessions permettront néanmoins la construction de 52 106 m² de SP (70 275 m² en moyenne depuis 5 ans).

Ville		2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2016-2020
Bouaye	Nb de cessions	2	8	3	1	1	
	Montant TTC	183 100	741 759	257 180	447 263	141 979	
	Surface foncière en m²	760	3 085	1 052	2 663	12 181	
	En m2 SP	*202*	*1 430*	*510*		*11 000*	
La Montagne	Nb de cessions			1			
	Montant TTC			1 310			
	Surface foncière en m²			131			
	En m2 SP						
Le Pellerin	Nb de cessions	1		2		1	
	Montant TTC	65 044		106 771		23 011	
	Surface foncière en m²	3 135		4 996		1 001	
	En m2 SP	*1 550*		*1 415*		*285*	
Les Sorinières	Nb de cessions	10	4	17	17	2	
	Montant TTC	1 391 041	372 155	2 510 833	2 692 660	211 400	
	Surface foncière en m²	7 701	1 605	13 636	14 884	755	
	En m2 SP	*4 159*	*600*	*5 907*		*300*	
Nantes	Nb de cessions	15	16	19	11	9	
	Montant TTC	17 468 657	15 663 415	25 602 456	15 189 157	9 625 779	
	Surface foncière en m²	48 682	56 015	39 485	41 081	31 658	
	En m² SP	*61 879*	*62 699*	*55 527*	*34 258*	*28 017*	
Orvault	Nb de cessions	9	5	9	16	2	
	Montant TTC	2 360 812	623 885	1 465 940	3 329 405	833 185	
	Surface foncière en m²	20 661	2 013	12 255	21 591	4 609	
	En m² SP	*4 544*	*680*	*3 066*		*1 122*	
St Jean de Boiseau	Nb de cessions				2	1	
	Montant TTC				114 960	57 000	
	Surface foncière en m²				3 838	1 902	
	En m2 SP				*659*	*386*	
TOTAL NOMBRE DE CESSIONS		**37**	**33**	**51**	**47**	**16**	**37**
TOTAL MONTANT TTC		**21 468 654**	**17 401 215**	**29 944 490**	**21 773 444**	**10 892 354**	**20 296 031**
TOTAL SURFACE FONCIERE EN M²		**80 939**	**62 718**	**71 555**	**84 057**	**52 106**	**70 275**
TOTAL EN M² SP		***72 335***	***65 409***	***66 425***	***34 917***	***41 110***	***59 780***

1.1.1.3 Les charges foncières destinées au logement

Les charges foncières cédées en 2019 permettront la création de 332 logements, ce qui est un niveau très faible à double égard :

- La moyenne de la période 2016-2020 est de 517 logements,
- Le plan d'affaires 2019-2022 tablait sur 950 logements.

L'écart correspond à des décalages de cessions sur 2021 voire 2022 ou 2023, notamment constatés sur la ZAC Bottière Chênaie, la ZAC Mellinet, la ZAC du Bas Chantenay, l'opération de la Sanglerie ou la ZAC des Vignes. Ces retards sont imputables au contexte de crise sanitaire 2020, mais aussi à un contexte de recours contre certains projets, ainsi qu'à des appels d'offres infructueux constatés par des promoteurs qui décalent l'acquisition du foncier. A noter que le Plan d'Affaires tablait sur les 1ères cessions réalisées dans le cadre de la ZAC de la Gaudinière.

Les opérations nantaises demeurent les principales productrices de logements avec Erdre Porterie (134 logements), Champ de Manœuvre (109 logements) et Euronantes (68 logements).

La répartition par catégoerie des 332 futurs logements est la suivante :

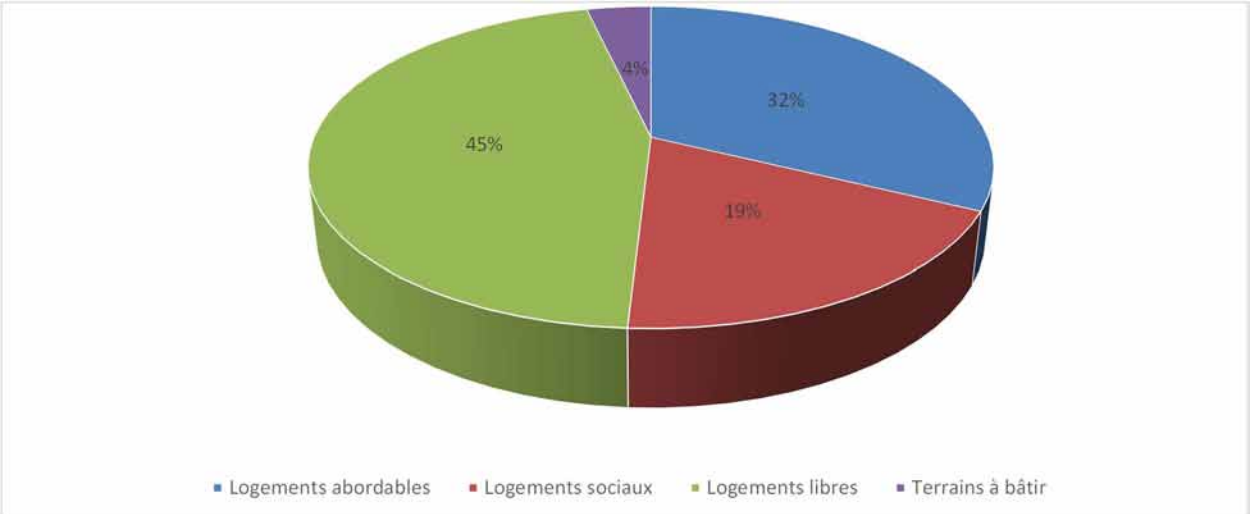

Depuis 2016, l'évolution est la suivante :

	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2016-2020
Nb de Logements	**776**	**442**	**591**	**442**	**332**	**517**
NB de logements abordables	150	83	195	84	107	**124**
NB de logements sociaux	103	52	191	92	62	**100**
NB de logements libres	356	196	180	231	151	**223**
NB de logements autres	150	95	0	7	0	**50**
NB TAB	17	16	25	28	12	**20**

1.1.1.4 Les autres charges foncières

En 2020, les cessions de charges foncières d'activités (tertiaire, commerces et équipements) ont représenté 11 929 m² SP, soit un niveau particulièrement bas par rapport à la moyenne constatée depuis 5 ans de 26 626 m² SP. Aucune cession de charges foncières de bureaux n'a en effet été réalisée en 2020, alors que le Plan d'Affaires prévoyait 18 888 m² SP sur quatre programmes. Trois d'entre eux ont pris du retard (Bas Chantenay, Bottière Chênaie et Madeleine Champ de Mars) et l'un d'entre eux (ilot 4B sur Euronantes) a été cédé dès 2019. A noter également la cession des charges foncières sur Doulon Gohards et Les Ormeaux qui permettront la construction de deux écoles par les communes Nantes et de Bouaye.

	Tertiaire (Bureaux)					Commerce					Equipement					Autres Activités				
OPERATION	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP	2020 m² SP	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP	2020 m² SP	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP	2020 m² SP	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP	2020 m² SP
CHANTRERIE	10 984	15 618																		
BOTTIERE CHENAIE	2 643					4 648												411		
LE LANDAS																			659	386
CHAMP DE MANŒUVRE										254				4 069						
ERDRE PORTERIE						1 119	220	1 500			473	138				-71				
MELLINET														**3 832**						
EURONANTES	3 594	12 325	2 413	22 450			937	230	3 908	644			15 638		549	1 443				
BREHANNERIE																1 550		1 415		285
BRUYERES																		3 000		
DOULON GOHARDS															4 355					
ORMEAUX															4 000					
MALAKOFF		4 451					1 217													
MADELEINE CHAMP DE MARS																32				
PRU BOTTIERE												356								
TOTAL	**17 221**	**32 394**	**2 413**	**22 450**		**5 767**	**2 374**	**1 730**	**3 908**	**898**	473	494	15 638	7 901	8 904	**2 954**		**4 826**	659	**2 127**
MOYENNE PERIODE	**14 896**					**2 935**					**6 682**					**2 113**				

1.1.1.5 Le stock de foncier

Le stock de foncier augmente à nouveau en 2020 pour s'établir à 219 ha du fait d'un niveau d'acquisitions supérieur à celui des cessions.

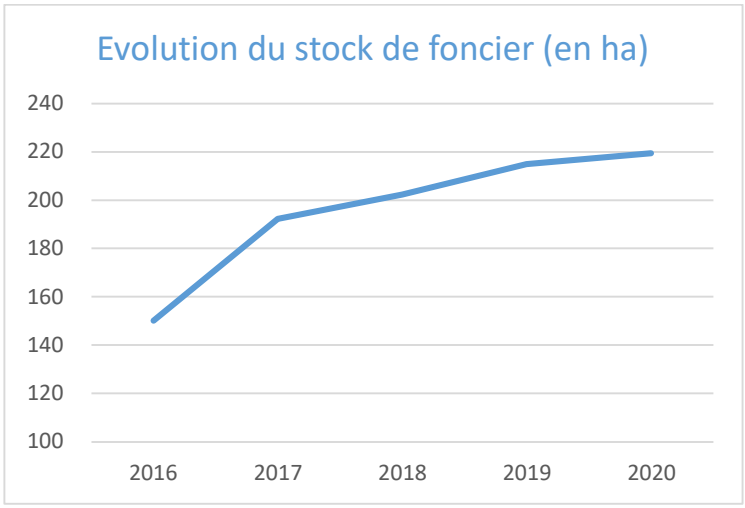

1.1.1.6 L'avancement opérationnel des opérations d'aménagement en cours

Comme chaque année, toutes les opérations de concessions font l'objet de Comptes Rendus Annuels à la Collectivité. L'ensemble des CRAC 2020 sont ainsi remis au Conseil d'Administration de NMA de mai 2021 qui valide les comptes annuels 2020, à l'exception des CRAC des opérations des ZAC de Doulon-Gohards et du Bas Chantenay, pour lesquels des arbitrages sont attendus d'ici l'automne (la Ville de Nantes et Nantes Métropole ayant décidé de délibérer l'ensemble des CRAC lors des conseils d'octobre) et qui concernent des évolutions de périmètre d'intervention.

A ce stade, l'avancement opérationnel moyen du portefeuille opérationnel est de 51%.

Le tableau présenté ci-après présente une synthèse des enveloppes financières pour chaque opération d'aménagement.

Opération	Concédant	Date contrat	Fin prévisionnelle	Bilan en K€	Dépenses à fin 2020 en K€	Avancement à fin 2020 (% dépenses)	Participation publique en K€ HT (hors apports en nature)	CRAC 2020 transmis concédant	Contenu avenant à signer
Bruyères	Ville de Nantes	2006	2021	9 225	9 116	99%		oui	
ZAC Madeleine Champ de Mars	Nantes Métropole	1995	2022	57 353	56 615	99%	17 345	oui	Reprise des terrains Fleurus par le concédant, versement d'une participation d'équilibre de 2,6 M€ en 2021 et ajustement de la rémunération de l'aménageur (100% fft : 80 K€ en 2021, 30 K€ en 2021 et 25 K€ pour la clôture)
Carrosserie - Jules Verne	Ville de Sautron	2011	2020	5 903	5 903	100%		oui	
ZAC Ormeaux	Nantes Métropole	1996	2024	8 990	8 373	93%	464	oui	Prorogation de l'opération de 3 ans (échéance 2024), ajustement de la rémunération de NMA (5 K€ en 2022 et 2023) et participation complémentaire de 364 K€ HT
ZAC Bottière Chênaie	Nantes Métropole	2002	2025	55 520	51 917	94%	4 979	oui	
Vallon des Dervallières	Ville de Nantes	2006	2022	12 911	11 932	92%	945	oui	Prorogation de l'opération de 1 an avec rémunération de NMA ajustée (+13,5 K€)
ZAC Vallon des Garettes	Nantes Métropole	2006	2025	29 821	27 251	91%	-1 697	oui	
Désiré Colombe	Ville de Nantes	2011	2021	7 778	7 703	99%	-1 534	oui	
Equipements Désiré Colombe	Ville de Nantes	2011	2021	17 888	17 404	97%	18 530	oui	
ZAC du Landas	Nantes Métropole	2005	2023	3 448	2 956	86%	806	oui	
ZAC Grand Val - Jalière	Nantes Métropole	2004	2025	5 026	4 030	80%		oui	
ZAC Malakoff	Nantes Métropole	2008	2022	13 271	11 806	89%	6 390	oui	Remboursement de participation de 750 K€ HT en 2021
ZAC Chantrerie	Nantes Métropole	1995	2023	20 676	18 828	91%	5 496	oui	
ZAC Erdre Porterie	Nantes Métropole	2003	2025	59 168	44 158	75%	3 809	oui	
ZAC des Vignes	Nantes Métropole	2010	2024	23 087	16 064	70%		oui	
ZAC Euronantes	Nantes Métropole	2004	2025	109 466	70 715	65%	23 107	oui	Augmentation de la participation complémentaire liée aux travaux d'aménagement d'espaces publics + travaux d'assainissement poste de refoulement, augmentation de la rémunération de conduite opérationnelle de 40K€ et montage opérationnel de l'ilot 8D8E
5B Viséo Euronantes	Nantes Métropole	2015	2021	13 290	12 914	97%		oui	
PEM Euronantes	Nantes Métropole	2018	2025	20 400	394	2%		oui	
ZAC Bréhannerie	Nantes Métropole	2005	2023	2 769	1 621	59%	1 322	oui	Prorogation de l'opération de 1 an (échéance 2023), ajustement de la rémunération de NMA (3 666 € en 2022 et 2023) et versement d'une participation de 50 K€ HT en 2021 pour financer les études complémentaires
Les Treilles	Ville de Saint-Aignan de Grandlieu	2012	2021	115	106	92%	939	oui	
ZAC Mellinet	Nantes Métropole	2016	2030	39 363	16 956	43%	2 163	oui	
Réhabilitation B19 Mellinet	Nantes Métropole	2018	2023	4 100	184	4%		oui	
Ateliers d'artistes Mellinet	Nantes Métropole	2018	2023	1 468	47	3%		oui	
Cour artisanale Mellinet	Nantes Métropole	2018	2021	1 411	823	58%		oui	
ZAC Pirmil les Isles	Nantes Métropole	2018	2037	134 557	21 879	16%	50 000	oui	
ZAC des Courtils	Nantes Métropole	2012	2021	752	734	98%	753	oui	Transformation de l'avance en participation
ZAC Doulon Gohards	Nantes Métropole	2017	2034	54 639	13 793	25%		non	
Fermes urbaines DOGO - tranche 1	Nantes Métropole	2017	2034	3 104	141	5%		oui	
ZAC Gaudinière	Nantes Métropole	2012	2022	1 382	1 218	88%	1 382	oui	Clôture anticipée de l'opération à fin 2022 sans indemnité pour NMA, avec participation d'équilibre de 1 382 K€.
ZAC Champ de Manœuvre	Nantes Métropole	2015	2032	49 017	12 158	25%	1 600	oui	Etalement du versement de la participation : 800 K€ HT en 2021 puis 400 K€ HT en 2022 et 2023
ZAC Bas Chantenay	Nantes Métropole	2016	2034	105 823	20 264	19%		non	
Bâtiment Nautisme Bas Chantenay	Nantes Métropole	2018	2023	14 128	4 080	29%		oui	
Tivoli Moutonnerie	Ville de Nantes	2016	2022	4 458	235	5%	250	oui	Transformation de l'avance en participation
Sanglerie	Ville des Sorinières	2018	2025	6 013	148	2%	3 301	oui	Apport en nature
Médiathèque Sanglerie	Ville des Sorinières	2019	2024	2 756	252	9%		oui	
ZAC Bottière Pin Sec	Nantes Métropole	2019	2030	23 594	970	4%	16 120	oui	Fixation du niveau de rémunération de NMA pour le suivi des projets privés (10 € / m^2 SP)
Réaménagement Centrakor	Nantes Métropole	2019	2021	2 351	252	11%		oui	
Place des Dervallières	Nantes Métropole	2019	2027	3 689	310	8%	2 315	oui	
				928 710	**474 250**	**51%**	**158 785**		

NB : les chiffres du bilan des opérations ZAC Bas Chantenay et ZAC Doulon-Gohards sont ceux du CRAC 2019

1.1.2 Mandats de réalisation

Aucun nouveau mandat de réalisation n'a été confié à NMA en 2020. Deux mandats de réalisation se sont néanmoins poursuivis en 2020 :

- Le mandat de réalisation Nantes Biotech confié par Nantes Métropole (gestion de la garantie de parfait achèvement),
- Le mandat de restructuration du restaurant scolaire d'Indre (phase études APS en attente de validation).

1.1.3 Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles

Un nouveau marché d'études a été confié par la ville de Couëron le 19 février 2020. Il porte sur le renouvellement urbain de l'ilot Cheval Blanc - Boule d'Or.

En outre, les études confiées par la Ville de Saint-Luce, et qui concernent le renouvellement urbain d'un îlot situé en centre ville destiné à accueillir un programme de logements diversifiés, ont été réalisées en 2020.

Le mandat d'études relatif à l'Arbre aux Hérons, confié par Nantes Métropole, s'est également poursuivi. Du fait du contexte Covid, un avenant a été signé afin de prolonger le délai de réalisation de ces études.

1.1.4 Immobilier Economique

- ***Portefeuille d'opérations***

Au 31 décembre 2020, le portefeuille d'opérations de l'Immobilier Economique se répartit selon les différents cadres juridiques :

- 9 concessions d'exploitation :
  - Supérette Orvault Vallon des Garettes (échéance 2025),
  - Centre Commercial St Aignan de Grandlieu (échéance 2021),
  - Petit Port 1 et 2 (échéance 2020),
  - Hub Créatic (échéance 2020),
  - Cassini au Bas Chantenay (échéance 2034),
  - Commerce Aldi aux Dervallières (échéance 2022),
  - Bâtiments conservés Mellinet (échéance 2030),
  - Commerce Centrakor Bottière Pin Sec (échéance 2030),
  - Locaux Marcel Paul Euronantes gare sud (échéance 2025).

- 1 Affermage confié par Nantes Métropole (7 immeubles, échéance 2020) :
  - Carré de Couëron,
  - Nantes Créatic,
  - Rezé Créatic,
  - Les Granits,
  - Bio Ouest,
  - Mallève Bureaux,
  - Mallève II.

- 1 Marché de prestations de services, contrat confié par Nantes Métropole, qui concerne la gestion, la commercialisation et la maintenance de 8 immeubles pour la période 2017 à 2020 :
  - Cheviré,

- Maison de l'Emploi de Bellevue,
- Centre commercial de St Jean de Boiseau,
- Nantes Biotech,
- Chantrerie,
- Centres d'affaires Nantes Nord et Sillon,
- Ensemble immobilier (atelier et bureaux) de Saint-Aignan de Grandlieu.

- 3 Conventions Particulières (8 immeubles, échéance 2026), en déclinaison du contrat cadre du 23 janvier 2012 attribué par Nantes Métropole :
  - Hôtels d'entreprises (Cour Artisanale et Dervallières 1 et 2) et centre commercial Dervallières 3,
  - Centre commercial du Breil Malville,
  - Centre commercial de Rezé Château,

  Une 4ème convention doit être mise au point concernant le pôle Daniel Asseray.

La surface totale gérée par l'activité Immobilier Economique représente environ 72 446 m² SP, dont 60 760 m² de surfaces locatives, avec la gestion de 336 baux, soit une baisse de 5 % par rapport à 2019 (352 baux), dans 36 immeubles, ce qui recouvre environ 1 332 emplois.

En 2020, 83 nouvelles entreprises (125 en 2019), dont 23 créations (22 en 2019), ont été hébergées.

On note une légère baisse du nombre de locataires en 2020 du fait du contexte sanitaire (mise en place du télétravail et départ d'une dizaine de locataires) :

Nombre de locataires à fin	2016	2017	2018	2019	2020
Pépinières	79	73	61	48	45
Hôtels d'entreprises	207	214	229	244	233
Centres commerciaux	34	40	40	35	30
Autres	7	10	14	25	28
TOTAL	**327**	**337**	**344**	**352**	**336**

- ***Taux d'occupation***

Le taux d'occupation moyen 2020 des immeubles de la DSP s'est dégradé à 84,10% (93,6% en 2019). Cette tendance s'explique par l'immeuble Granits inoccupé depuis l'été 2020 et par un l'impact des départs en lien avec la conjoncture.

Dans le détail, on soulignera :

. L'occupation des surfaces « hôtels d'entreprises » est très élevée, avec plusieurs bâtiments avec des taux proches ou à 100% : Mallève 1 et 2, hôtel d'entreprise de Couëron et Bio Ouest.

. L'occupation des pépinières est satisfaisante avec un taux d'occupation moyen de 77% environ, qui prend en compte Couëron, Rezé et Nantes Créatic (respectivement à 100 %, 69,2% et 75,1%). A noter un fort turn over sur Rezé et Nantes.

. Le taux de remplissage des immeubles des « conventions particulières », autour de à 87.2%, qui est stable.

. Les immeubles du Petit Port ont pour leur part un taux d'occupation à 76%, après le départ de plusieurs locataires en 2016 et la re commercialisation en cours (2 lots vacants à fin 2020).

. Le Hub Créatic est complet : le taux d'occupation moyen 2020 est de 98.8%. En décembre 2020, 54 start-ups étaient hébergées.

. Les immeubles de la régie de recettes ont un taux d'occupation de 91.3 %. A noter la commercialisation à 98.8 % de Nantes Biotech depuis avril 2019.

- ***Loyers***

Les loyers appelés sur la totalité des opérations (opérations à risques ou non) sont d'environ 1.85 M€ HT et sont en baisse de 13% par rapport à 2019. Cette tendance s'explique globalement par l'exonération de l'ensemble des loyers pendant le premier confinement (du 15 mars au 10 mai 2020), pour les seules pépinières pour le mois de novembre 2020, et par le fait que le bâtiment des Granits soit vide depuis l'été 2020.

Le taux d'impayés est très faible à 0,66% sur le contrat de DSP, 0% sur le Petit Port et les immeubles des conventions particulières en dehors de commerces des Dervallières 3 (100 %).

1.2 Les moyens humains : le bilan social 2020

1.2.1 Les effectifs

Articles 1111-2 et 1111-3 du code du travail	Total	Femmes	Hommes
Effectif au 31/12/2020 (personnes physiques)	**48**	**37**	**11**
- cadres	23	14	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	24	23	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	46	36	10
- CDD*	1	1	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
Effectif en ETP au 31/12/2020	**46,8**	**35,8**	**11**
- cadres	22,6	13,6	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	23,2	22,2	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	44,8	34,8	10
- CDD*	1	1	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
Effectif moyen annuel	**47**	**35.94**	**11,06**
- cadres	22,9	13,9	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	23,09	22,03	1,06
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition (1)	0.01	0.01	0
- CDI	43,58	34,10	9,48
- CDD*	2.41*	1.83*	0.58*
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel (1)	0.01	0.01	0
(1) personnel intérimaire (hors remplacement).			
* Hors CDD pour remplacement de personnel			

➢ L'âge moyen du personnel permanent est de 42,4 ans.

➢ L'ancienneté moyenne du personnel permanent est de 10,2 ans.

1.2.2 Les mouvements de personnel

Au cours de l'exercice, il faut noter les mouvements de personnel suivants :

- 6 recrutements de salariés en CDI :
  - 4 cadres
  - 2 non-cadres

- 2 recrutements de salariés en CDD :
  - 1 cadre
  - 1 non-cadre

- 2 départs de salariés en CDI
  - 1 cadre
  - 1 non-cadre

- 4 départs de salarié en CDD (fin de contrat)
  - 2 cadres
  - 2 non-cadres

La société a eu recours à des contrats à durée déterminée correspondant à 43 mois d'activité (ETP) :

- 14 mois pour le remplacement de salariés absents,
- 29 mois pour faire face à des accroissements d'activité.

Par ailleurs, Nantes Métropole Aménagement a fait appel à des prestations d'intérim représentant 134 journées de travail : 131 jours pour assurer le remplacement de personnel permanent absent et 3 jours pour de l'accroissement temporaire d'activité.

La société a également accueilli un stagiaire au cours de l'année 2020 (2 mois).

1.2.3 La formation

- **Budget**

Le budget consacré à la formation professionnelle continue s'élève pour l'année 2020 à :

✓ 20 130 euros HT pour les coûts pédagogiques
✓ 7 184 euros de coûts salariaux
✓ 517 euros de frais de déplacement

soit un coût global de 27 831 euros.

Les coûts pédagogiques représentent 0,68% de la masse salariale chargée (CDD+CDI).

	Frais pédagogiques HT	Nombre d'actions de formation	Salariés concernés
2017	33 090 €	20	33
2018	21 606 €	26	31
2019	20 431 €	21	31
2020	**20 130 €**	**14**	**23**

- **Caractéristiques**
  - 294 heures de formation équivalent à 42 jours.

- **Thématiques**
  - Aménagement-Urbanisme
  - Métiers
  - Outils informatique
  - Développement personnel et professionnel
  - Sécurité

1.2.4 Les conditions de travail

Personnel permanent au 31/12/2020	Total	Femmes	Hommes
Temps de travail			
- temps plein	39	29	10
- temps partiel	7	7	0
Répartition de l'activité à temps partiel			
- temps de travail ≤ à 50%	0	0	0
- temps de travail > à 50%	7	7	0

- **Absentéisme**

La société recense 216 jours d'absence représentant un taux d'absentéisme de **2,19 %** réparti comme suit :

Type d'absence	Nombre de jours	Taux d'absentéisme	Nbre de salariés concernés
- arrêts maladie	162	1,64	25
- congé maternité	0	0%	0
- congé paternité	9	0,09%	1
- accident de travail/maladie professionnelle	0	0%	0
- jours « ascendants/descendants malades »	32	0,32%	11
- congés exceptionnels	13	0,13%	5

Taux d'absentéisme = nombre de jours d'absence
*210 jours travaillés * effectif moyen (47)*

- **Accidents de travail**

  - ✓ Nombre d'accidents de travail déclarés à la CPAM en 2020 : 0

    dont accident de trajet : 0
    dont accident de travail : 0

  - ✓ Nombre de maladies professionnelles déclarées en cours d'année : 0

1.2.5 Le dialogue social

- **Réunions Direction/Délégués du personnel au CSE**

6 réunions Direction/CSE se sont tenues au cours de l'exercice abordant les principaux thèmes suivants :

- ✓ Organisation de la société en période de crise sanitaire, mise en place du télétravail exceptionnel.
- ✓ Activité partielle sur la période mars à mai 2020
- ✓ Projet de mise en place du forfait mobilités durables
- ✓ Etude sur le projet de mise en place télétravail hors contexte sanitaire
- ✓ Restitution d'un groupe de travail sur une démarche RSE
- ✓ Formation professionnelle : le bilan de l'année 2019 et du 1er semestre 2020 et le prévisionnel 2021,
- ✓ Bilan annuel sur les avantages sociaux et participations de l'employeur (titres restaurant, chèques vacances, séjours enfants, transport public…),
- ✓ Bilan social 2019 et mouvements de personnel
- ✓ Informations annuelles obligatoires (recours à l'intérim et aux CDD, les heures supplémentaires effectuées…).

1.2.6 Le budget

- **Masse salariale globale (brut + charges) : 2 974 669 €**
  (CDI + CDD + DG + INTERIM + PMAD)

- **Masse salariale du personnel permanent (brut + charges) : 2 819 356 €**
  (CDI + DG)

- **Salaire brut moyen mensuel (en ETP sur 12 mois) : 3 556 € (+2%)**

  - ✓ Cadre et DG : 4 469 € (-0,96%)
  - ✓ Non Cadre : 2 605 € (+1,67%)

2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ

Les compte annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. En particulier, il a été fait application du règlement du CRC n°99-05 du 23 juin 1999 pour les écritures d'inventaires des concessions, sur la base des CRAC arrêtés au 31 décembre 2019 et approuvés par les concédants courant 2020.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés dans la plaquette des comptes annuels.

Pour sa part, le présent rapport de gestion :

- **Commente les principaux indicateurs d'activité** qui déterminent significativement le compte de résultat,
- **Présente de manière synthétique** le compte de résultat 2020 de la société.

Il est souligné que le rapport de gestion s'appuie sur des données analytiques, qui sont retraitées, et qui peuvent générer des écarts intermédiaires par rapport à la présentation normée des comptes annuels.

2.1 Le chiffre d'opérations

2.1.1 Dépenses sur opérations

L'activité opérationnelle de la société se mesure à partir des dépenses d'investissements constatées sur l'exercice dans le cadre des opérations de concessions et des mandats.

Ainsi, les dépenses sur opérations de l'exercice 2020 s'élève à 36,083 M€ HT (41,403 M€ TTC).

Ce volume de dépenses, exprimé en euros courants, diminue ainsi de 10,552 M€ HT ou -22,6% par rapport à l'année 2019. Le niveau 2020 est ainsi inférieur à la moyenne constatée depuis 5 ans (40,631 M€). Le recul par rapport à 2019 trouve sa source :

- Dans des volumes d'acquisitions foncières revus à la baisse de 7 M€. Les enveloppes les plus importantes concernent la ZAC du Bas Chantenay avec 4,2 M€, la ZAC de Doulon Gohards pour 1,2 M€ ou la ZAC Erdre Porterie avec 690 K€.
- Dans des travaux réalisés en baisse de 4 M€ environ mais avec des travaux importants réalisés sur la ZAC Melinet (3,8 M€), sur la ZAC Euronantes (2,7 M€ + 2 M€ pour la construction de l'immeuble Viséo), sur la ZAC du Bas Chantenay (1,8 M€ € + 2,9 M€ concernant la construction de l'immeuble dédié à la filière maritime) ou sur celle du Champ de Manœuvre (1,6 M€).

CO constaté HT en €	2016	2017	2018	2019	2020
Etudes	1 670 727	2 049 450	3 027 489	2 478 670	3 245 311
Acquisitions	6 294 837	18 766 655	24 118 371	14 628 983	7 623 167
Travaux	13 749 934	16 173 794	22 224 409	24 709 473	20 805 927
Frais Divers	3 942 474	3 735 317	4 685 597	4 817 928	4 408 572
TOTAL HT	**25 657 972**	**40 725 216**	**54 055 866**	**46 635 054**	**36 082 977**
TVA	**3 116 812**	**5 410 471**	**8 206 648**	**5 837 511**	**5 320 140**
TOTAL TTC	**28 774 783**	**46 135 687**	**62 262 514**	**52 472 565**	**41 403 117**

2.1.2 Recettes sur opérations

Les recettes sur opérations sont de 39,433 M€ HT en 2020 et progressent d'environ 4,5 M€ par rapport à 2019. Elles se situent à un niveau plus élevé que la moyenne constatée sur 5 ans (36,4 M€).

Recettes constatées HT	2016	2017	2018	2019	2020
Subventions et participations	14 538 171	17 082 000	7 631 314	13 577 195	24 679 146
Cessions	18 069 950	14 794 035	25 627 961	18 692 704	9 371 540
Produits Divers	504 835	276 880	246 808	318 091	4 150 684
Recettes Mandats	3 341 007	1 512 129	3 860 849	2 291 156	1 231 967
TOTAL	**36 453 962**	**33 665 043**	**37 366 932**	**34 879 145**	**39 433 337**

Dans le détail, ces recettes sont de différentes natures, dont les principales concernent :

- Les participations publiques pour 24,6 M€, correspondant notamment aux participations pour équipements publics perçues, dont les principales enveloppes concernent Pirmil les Isles (7,1M€), Euronantes (5,5 M€) Bas Chantenay (5,4 M€) ou Bottière Pin Sec (4,8 M€).
  A noter que les données tiennent compte du reversement à Nantes Métropole de 200 K€ sur Malakoff et à la Ville de Nantes de 235 K€ comme boni de l'opération du Clos Toreau.

- Des remboursements de dépenses engagées sur les mandats pour 1,2 M€. On retrouve dans ces recettes les versements de Nantes Métropole sur le mandat d'études de l'Arbre aux Hérons (1,052M€).

- Des recettes issues des cessions de charges foncières, à hauteur de 9,4 M€, dont l'essentiel a été enregistré sur Erdre Porterie (2,9 M€), Euronantes (2,1 M€), Champ de Manœuvre (1,9 M€), Vallon des Garettes (706 K€) et Doulon Gohards (653 K€).

2.2 Le résultat de la société

L'activité de la société se solde pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2020 par un **résultat bénéficiaire de 28 K€,** en retrait par rapport au résultat 2019 de +132 K€.

Le résultat 2020 est également en recul par rapport à la moyenne constatée depuis 5 ans, soit 96 K€.

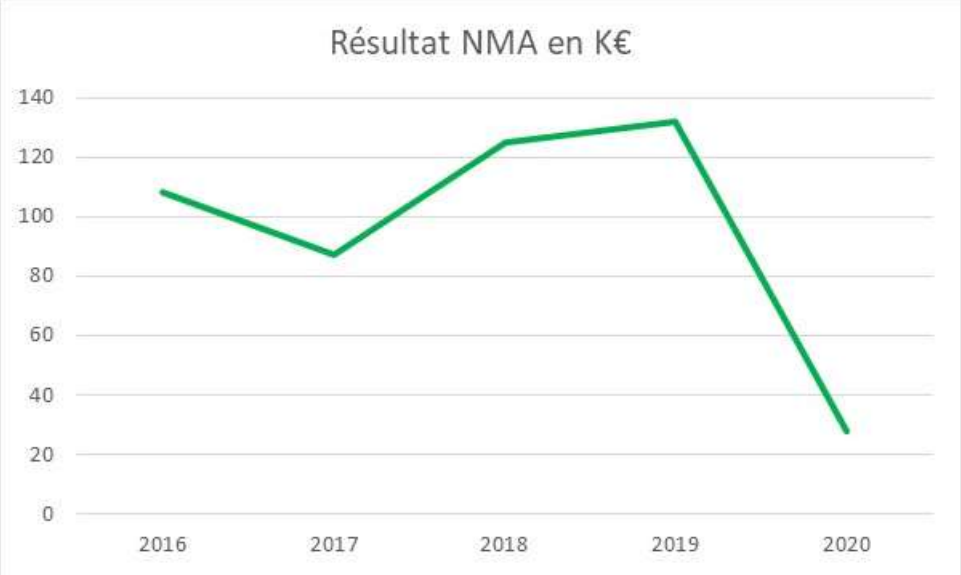

La décomposition par activité du résultat se présente comme suit :

Résultat par activité en K€	2016	2017	2018	2019	2020
AMENAGEMENT	-61	-283	58	86	-54
IMMOBILIER ECONOMIQUE	169	382	96	100	92
RESULTAT COURANT SOCIETE	**108**	**100**	**154**	**186**	**40**
IS	0	13	29	54	13
RESULTAT NET ANNUEL	**108**	**87**	**125**	**132**	**28**

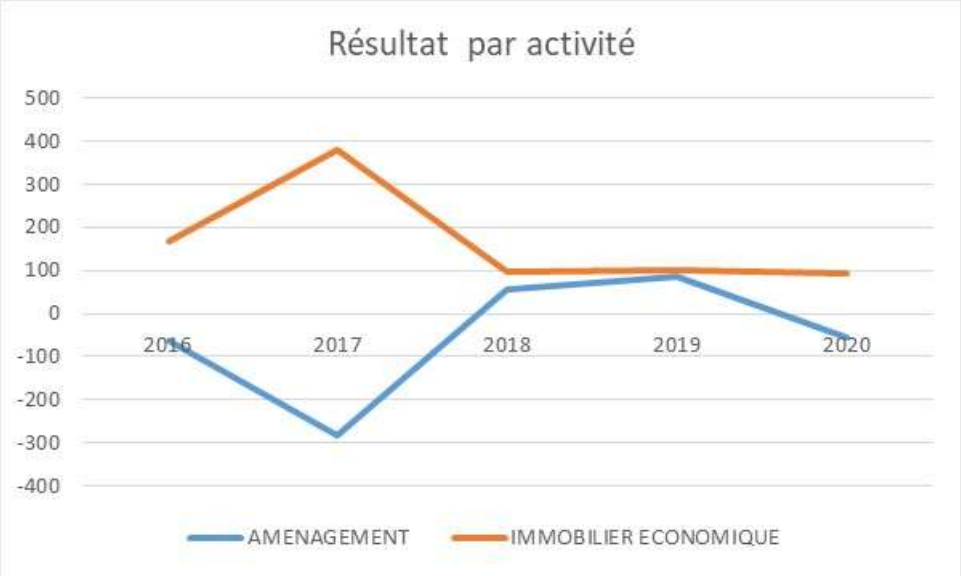

Les tableaux, annexés pages suivantes, permettent une lecture du résultat de la société issu des deux activités : l'Aménagement et l'Immobilier Economique.

Soulignons que les éléments des colonnes « IE aux risques du concédant », qui n'ont aucun impact sur le résultat global, ne font pas l'objet d'analyse particulière (à titre d'information, il s'agit de l'exploitation d'activités économiques, sous-opérations des opérations de concessions d'aménagement).

RESULTAT SOCIETE

	AMENAGEMENT		IMMOBILIER ECONOMIQUE		IE AUX RISQUES DU CONCEDANTS		TOTAL	
	REEL 2019	REEL 2020	REEL 2019	REEL 2020	REEL 2019	REEL 2020	REEL 2019	REEL 2020
PRODUITS D' EXPLOITATION								
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS	1 582	1 615					1 582	1 615
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS	39	108					39	108
REM DE COMMERCIALISATION	862	496					862	496
REM ETUDES	43	60					43	60
REM DE CONSTRUCTION	346	417					346	417
REM DIVERS	1	1					1	1
REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE			307	281	1 001	918	1 307	1 199
LOYERS			1 793	1 509	344	341	2 137	1 851
CHARGES LOCATIVES			410	384	55	39	465	423
FACTURATION DE SERVICES			90	68			90	68
SUBVENTIONS								
REPRISES DE PROVISIONS			43	101		1	43	102
CESSIONS								
TRANSFERTS DE CHARGES ET DIVERS			16	58	687	693	703	751
TOTAL :	**2 872**	**2 697**	**2 659**	**2 402**	**2 086**	**1 993**	**7 617**	**7 092**
CHARGES D' EXPLOITATION								
ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	424	412	838	757	3 437	875	4 700	2 044
IMPOTS ET TAXES	42	41	206	175	302	250	550	466
PERSONNEL	2 184	2 176	881	800			3 065	2 976
REDEVANCE AFFERMAGE			177	177			177	177
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	104	84	407	378	655	662	1 166	1 124
DOTATIONS PROVISIONS TRAVAUX ET CREANCES DOUTEUSES			53	12	39	28	91	40
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			57	7			57	7
VNC				59				59
DIVERS	6	7	3	4			9	11
	2 760	**2 720**	**2 622**	**2 369**	**4 433**	**1 815**	**9 815**	**6 904**
RESULTAT D' EXPLOITATION	**112**	**-24**	**37**	**34**	**-2 346**	**178**	**-2 196**	**188**
PRODUITS FINANCIERS								
CHARGES FINANCIERES	24	30	38	45	192	178	255	252
RESULTAT FINANCIER	**-24**	**-30**	**-38**	**-45**	**-192**	**-178**	**-255**	**-252**
RESULTAT COURANT	**88**	**-53**	**-1**	**-11**	**-2 539**		**-2 451**	**-64**
QUOTE PART DE SUBVENTIONS			102	103			102	103
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS					8 000		8 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1		1		5 461		5 464	1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1**		**101**	**103**	**2 539**		**2 638**	**102**
RESULTAT AVANT IMPOT	**86**	**-54**	**100**	**92**			**188**	**38**
IMPOT SUR LES SOCIETES							54	13
RESULTAT NET							**134**	**28**

CHARGES DE STRUCTURE A REPARTIR SUR LES ACTIVITES	REEL 2019	REEL 2020
PERSONNEL	3 065	2 976
ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES	180	214
LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX	430	367
Locaux	*65*	*74*
Informatique, téléphonie et autres services	*202*	*183*
Frais de déplacement	*94*	*29*
Autres charges moyens généraux	*69*	*81*
COMMUNICATION	41	32
ASSURANCES	8	8
IMPOTS ET TAXES	65	62
AUTRES CHARGES	9	10
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	161	127
CHARGES FINANCIERES	38	45
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2	1
TOTAL	3 999	3 841

CHARGES AMENAGEMENT	REEL 2019	REEL 2020
PERSONNEL	2 184	2 176
ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES	116	142
LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX	277	244
Locaux	*42*	*49*
Informatique, téléphonie et autres services	*130*	*121*
Frais de déplacement	*61*	*19*
Autres charges moyens généraux	*44*	*54*
COMMUNICATION	26	21
ASSURANCES	5	5
IMPOTS ET TAXES	42	41
AUTRES CHARGES	6	7
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	104	84
CHARGES FINANCIERES	24	30
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	
TOTAL	2 786	2 750

CHARGES IMMOBILIER ECONOMIQUE	REEL 2019	REEL 2020
PERSONNEL	881	800
ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES	64	72
LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX	153	123
Locaux	*23*	*25*
Informatique, téléphonie et autres services	*72*	*62*
Frais de déplacement	*33*	*10*
Autres charges moyens généraux	*25*	*27*
COMMUNICATION	15	11
ASSURANCES	3	3
IMPOTS ET TAXES	23	21
AUTRES CHARGES	3	3
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	57	43
CHARGES FINANCIERES	14	15
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	
TOTAL	1 214	1 091

ACTIVITE AMENAGEMENT	REEL 2019	REEL 2020
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS	1 582	1 615
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS	39	108
REM DE COMMERCIALISATION	862	496
REM ETUDES	43	60
REM DE CONSTRUCTION	346	417
REM DIVERS	1	1
TOTAL PRODUITS	2 872	2 697
PERSONNEL	2 184	2 176
AUTRES CHARGES DE STRUCTURE	602	574
TOTAL CHARGES	2 786	2 750
RESULTAT ACTIVITE AMENAGEMENT	87	-54

PRODUITS AMENAGEMENT	REEL 2019	REEL 2020
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I	25	25
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	2	20
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE	11	11
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	7	7
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	40	20
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	166	200
OP 1430 ZAC ORVAULT LA JALIERE		15
OP 1431 CLOS TOREAU JOLIOT CURIE	5	15
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE	4	4
OP 1435 VALLON DES DERVALLIERES	23	23
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	20	20
OP 1437 MALAKOFF CENTRE	30	12
OP 1438 ZAC DES SORINIERES	47	24
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS		8
OP 1442 DESIRE COLOMBE	35	
OP 1443 PRU BOTTIERE	10	
OP 1444 BRAINS LES COURTILS	2	2
OP 1445 LA GAUDINIERE	16	16
OP 1446 ORI BOUFFAY	10	
OP 1447 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	25	
OP 1448 CHAMPS DE MANŒUVRE	82	82
OP 1449 TIVOLI MOUTONNERIE	5	2
OP 1450 BAS CHANTENAY	280	340
OP 1451 DOGO	212	189
OP 1452 CASERNE MELLINET	80	80
OP 1453 BOTTIERE PIN SEC	150	150
OP 1454 SANGLERIE	35	35
OP 1455 PIRMIL LES ISLES	250	250
OP 1456 PLACE DERVALLIERE	10	66
SOUS-TOTAL	1 582	1 615
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS		
OP 2765 BIOTECH	18	
OP 2768 RESTRUCTURATION RESTAURANT SCOLAIRE INDRE	21	43
PROJET PARKING CATHEDRALE		65
SOUS-TOTAL	39	108
REM DE COMMERCIALISATION		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I		2
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	15	
OP 1424 ZAC ORVAULT BOIS CESBRON	5	
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	4	2
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	113	161
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	363	62
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE		1
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	107	35
OP 1438 ZAC DES SORINIERES	77	7
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS		34
OP 1448 CHAMP DE MANOEUVRE	146	154
OP 1451 DOGO		39
OP 1452 CASERNE MELLINET	32	
SOUS-TOTAL	862	496
REM ETUDES		
OP 2504 ETUDE BAS CHANTENAY	5	
OP 2514 ARBRE AUX HERONS	27	40
SAINTE LUCE	11	11
LA MONTAGNE		4
COUERON		
SOUS-TOTAL		
REM DE CONSTRUCTION		
OP 3428 ILOT 5B		
OP 3428 PEM		
OP 3454 MEDIATHEQUE SANGLERIE	31	31
OP 3450 USINE ELECTRIQUE		
OP 3452 B19 MELLINET		
OP 3452 B38 MELLINET		30
OP 3452 ECURIES MELLINET		
OP3453 AMENAGEMENT CENTRAKOR		
SOUS-TOTAL	346	417
SOUS-TOTAL REM DIVERS		
TOTAL REMUNERATIONS		

ACTIVITE IMMOBILIER ECONOMIQUE					
PRODUITS				**CHARGES**	
	REEL 2019	**REEL 2020**			**REEL 2019**	**REEL 2020**
REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE				PERSONNEL		
COPRO DERVALLIERES 2	3	3		AFFECTE AUX CONTRATS	561	572
OP 2767 REGIE DE RECETTES	81	58		NON AFFECTE	320	228
OP 2767 MANDAT DE MAINTENANCE	23	23		SOUS-TOTAL	881	800
OP 7415 SUPERETTE DERVALLIERES	6	6				
OP 7428 GARE SUD	5	4		AUTRES CHARGES DE STRUCTURE		
OP 7434 HUB CREATIC	161	163		AFFECTEES AUX CONTRATS	198	191
OP 7436 SUPERETTE GARETTES	2	2		NON AFFECTEES	134	99
OP 7447 CENTRE CO ST AIGNAN	2	2		SOUS-TOTAL	331	291
OP 7450 BAS CHANTENAY	3	6				
OP 7452 MELLINET	4	5		AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
OP 7453 CENTRE CO BOTTERE	16	9		DSP	738	709
SOUS-TOTAL	307	281		PETIT PORT	74	86
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				CONVENTIONS PARTICULIERES	610	498
LOYERS	1 793	1 509		SOUS-TOTAL	1 422	1 294
CHARGES LOCATIVES	410	384				
FACTURATION DE SERVICES	90	68				
SUBVENTIONS						
REPRISES DE PROVISIONS	43	101				
CESSIONS						
TRANSFERTS DE CHARGES ET DIVERS	16	58				
SOUS-TOTAL	2 352	2 121				
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 659	2 402		TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 636	2 385
RESULTAT EXPLOITATION	23	18				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS				TOTAL CHARGES FINANCIERES	24	30
RESULTAT FINANCIER	-24	-30				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	102	103		TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	102	103				
RESULTAT ACTIVITE	100	92				

RESULTAT IMMOBILIER ECONOMIQUE PAR CONTRAT						
	AFFERMAGE		PETIT PORT		TOTAL CONVENTIONS PARTICULIERES	
	REEL 2019	REEL 2020	REEL 2019	REEL 2020	REEL 2019	REEL 2020
PRODUITS D' EXPLOITATION	1 388	1 160	267	295	697	666
Loyers	1 095	870	215	190	483	449
Charges locatives remboursées	181	189	52	50	178	145
Prestations de services	90	68				
Subvention d'exploitation						
Reprise provisions travaux et clients douteux	6	31		55	37	14
Cessions						
Transfert de charges et divers	16	1				57
CHARGES D' EXPLOITATION	1 388	1 370	101	114	692	574
Achats	71	80	10	9	9	10
Services extérieurs	205	217	12	14	128	107
Maintenance corrective et petits travaux	47	53	1		6	6
Impôts et taxes	36	35	44	44	103	75
Frais de personnel affectables	495	505	19	20	47	47
Autres frais de structure affectables	155	155	8	8	35	28
Redevance affermage	177	177				
Gros travaux et entretien	74	38		11	40	3
Travaux de développement durable						
Dotation amortissements	97	96	7	1	245	239
Dot, provisions travaux et créances douteuses	29	8			24	4
Perte sur créances irrécouvrables	1	5			56	2
VNC Cessions				6		53
Divers						1
RESULTAT D' EXPLOITATION		-210	165	181	5	92
Produits financiers						
Charges financières	1	8			23	22
RESULTAT FINANCIER	-1	-8			-23	-22
RESULTAT COURANT	-1	-218	165	181	-18	70
Produits exceptionnels						
Quote part de subvention	5	6			97	97
Charges exceptionnelles	1					
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4	6			97	97
RESULTAT CONTRAT	**4**	**-212**	**165**	**181**	**79**	**167**

2.3 Les charges de structure à répartir sur les activités

2.3.1 Niveau et évolution

Les charges de structure sont les charges de fonctionnement général. Elles sont composées pour l'essentiel des charges de personnel (77%) des charges externes diverses (16% : prestations intellectuelles, charges logistiques et moyens généraux, communication et assurances).

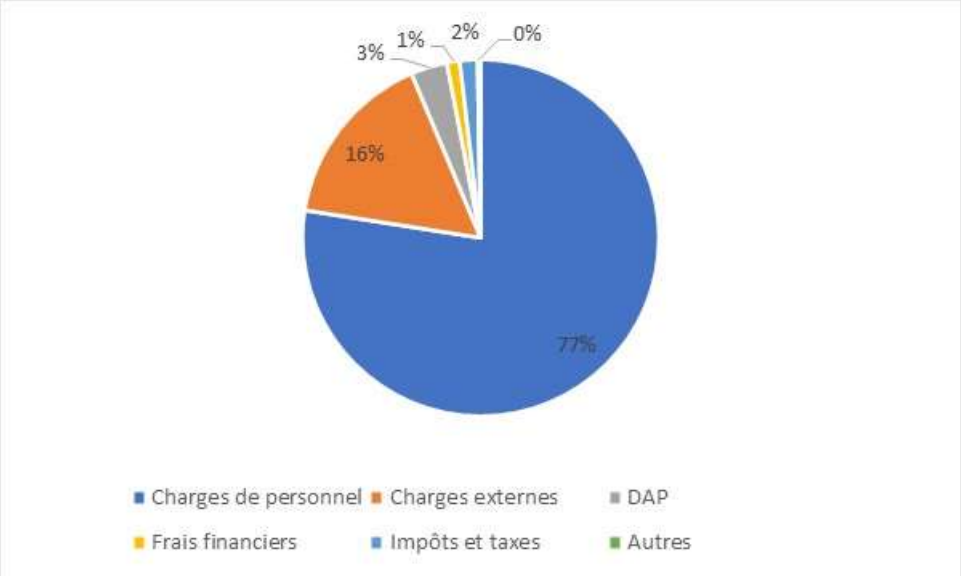

L'évolution des différents postes de charges est retracée pour les 5 dernières années dans le tableau ci-dessous :

	Réel 2016	Réel 2017	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020
CHARGES DE STRUCTURE A REPARTIR	**3 931**	**3 983**	**4 215**	**3 999**	**3 841**
évolution		***1%***	***6%***	***-5%***	***-4%***
Charges d'exploitation	***3 905***	***3 947***	***4 153***	***3 959***	***3 796***
Charges externes	760	821	949	659	621
Impôts et taxes	71	77	69	65	62
Charges de personnel	2 882	2 899	2 970	3 065	2 976
Dotation amortissements et provisions	182	137	157	161	127
Divers charges	10	13	8	9	10
Charges financières	***26***	***36***	***38***	***38***	***45***
Charges exceptionnelles			***24***	***2***	***1***

Sur la période 2016-2020, les charges de structure ont diminué de -2,28%, soit -0,57% en moyenne annuelle.

La baisse est notable entre 2019 et 2020 (-4%) mais il faut souligner le contexte particulier de 2020, marqué par la crise sanitaire :

- Les charges de personnel sont de 2 976 K€, en baisse de 2,9%. Cette tendance s'explique notamment par le recours à l'activité partielle dans le cadre du 1er confinement. A souligner que les deux recrutements qui avaient été budgétés en 2020 ont été décalés.

- Les autres charges à répartir, soit 865 K€, sont en économie de 69 K€ (soit de -7,4%) par rapport à l'année précédente, traduisant un fonctionnement globalement ralenti en 2020 (déplacements restreints, actions de communication minimales, travaux dans les locaux du siège non réalisés…).

2.3.2 Affection sur les activités

L'affectation des charges par activité se fait selon des choix de gestion et en fonction de critères objectifs.

Ainsi, les charges de personnel d'une activité correspondent :

- Au personnel directement affecté à l'activité (chargés d'opérations et assistantes opérationnelles pour l'Aménagement, assistantes de sites et personnel maintenance pour l'Immobilier Economique),
- Au personnel partiellement affecté à l'activité (fonctions support et Direction Générale, sur la base d'une estimation du temps passé.)

L'affectation des autres charges de structure suit généralement la répartition des effectifs affectés. Certains postes de charges, qui concernent exclusivement une activité, lui sont bien sûr intégralement affectés.

Sur les 5 dernières années, la répartition a été la suivante :

	Réel 2016	Réel 2017	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020
Charges affectées Aménagement	***2 936***	***2 861***	***2 846***	***2 786***	***2 750***
dont charges de personnel	2 147	2 084	2 071	2 184	2 176
dont autres charges de structure	789	777	775	602	574
Charges affectées Immobilier Economique	***995***	***1 122***	***1 370***	***1 214***	***1 091***
dont charges de personnel	735	815	899	881	800
dont autres charges de structure	260	307	471	332	291
			2		
Charges affectées Aménagement	***75%***	***72%***	***68%***	***70%***	***72%***
Charges affectées Immobilier Economique	***25%***	***28%***	***33%***	***30%***	***28%***

2.4 Activité Aménagement

Le résultat de l'activité Aménagement est négatif à -54K€, en baisse de 140K€ par rapport à 2019.
Ce résultat est issu :
- Des charges affectées de 2 750 K€
- Des produits de l'activité de 2 697 K€

En termes d'évolution annuelle, le résultat de l'Aménagement pour 2020 est dans la moyenne constatée depuis 5 ans (-51 K€).

2.4.1 Les produits Aménagement

Ces produits concernent les différentes natures de rémunérations perçues dans le cadre des opérations concédées ou mandatées (constructions ou études). En 2020, ils diminuent de 176 K€ par rapport à l'année précédente et sont en retrait par rapport à la moyenne annuelle calculée sur 5 ans (2 781 K€).

En milliers d'€	2016		2017		2018		2019		2020	
Concessions	2 750	96,0%	2 448	95,0%	2 786	96,1%	2 791	97,2%	2 529	93,8%
Mandats de construction	47	1,6%	76	2,9%	33	1,1%	39	1,4%	108	4,0%
Etudes	67	2,3%	53	2,1%	79	2,7%	43	1,5%	60	2,2%
Total	**2 864**	**100,0%**	**2 577**	**100,0%**	**2 898**	**100,0%**	**2 872**	**100,0%**	**2 697**	**100,0%**

Dans le détail, les différentes sources de rémunérations varient entre 2019 et 2020 avec une nouvelle hausse des rémunérations forfaitaires mais surtout une baisse importante des rémunérations de commercialisation :

- *Rémunérations de conduite opérationnelle sur concessions* (ou rémunérations forfaitaires) *= 1 615 K€*

  Ces recettes augmentent de 33 K€, soit environ +2% entre 2019 et 2020. Elles comprennent notamment les rémunérations forfaitaires dédiées aux grandes opérations d'aménagement :
  - Bas Chantenay 340
  - Pirmil Les Isles 250
  - Euronantes 200
  - Doulon Gohards 189 (montant net des charges externes associées)
  - Bottière Pin Sec 150
  - Champ de Manœuvre 82

- Mellinet 80

➢ *Rémunérations de commercialisation sur concessions = 496 K€*

Ces recettes, perçues au compromis et à l'acte (au seul acte pour les opérations plus anciennes) sont particulièrement faibles en 2020 avec une diminution de 42% par rapport à 2019. Seules 10 opérations génèrent ce type de rémunération en 2020 avec :

- Les rémunérations de commercialisation principales obtenues sur Erdre Porterie et Champ de Manœuvre (161 K€ et 154 K€),
- Le niveau de rémunération particulièrement faible sur Euronantes avec 62 K€ (363 K€ en 2019),
- Des rémunérations comparables sur Doulon Gohards (39 K€), Garettes (35 K€) ou Madeleine Champ de Mars (34 K€).

➢ *Rémunérations de construction d'immeubles = 417 K€*

Les sources de rémunérations se multiplient en 2020 par rapport à 2019 avec au global un surplus de 71 K€ issu de :

- La construction du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare (sous-opération de la ZAC Euronantes), pour 120 K€ (idem 2019),
- La construction de l'immeuble Nautisme sur la cale de l'Usine Electrique (sous-opération de la Zac du Bas Chantenay), pour 112 K€ (100 en 2019),
- La construction de l'îlot « 5B » ou immeuble Viséo (sous-opération ZAC Euronantes), pour 40 K€ (75 K€ en 2019),
- La construction de la médiathèque des Sorinières (sous-opération de l'opération Sanglerie), pour 31K€ (stable),
- La réhabilitation du bâtiment B19 à Mellinet (sous-opération de la ZAC Mellinet), pour 50 K€ (20 K€ en 2019),
- La réhabilitation du bâtiment B38 à Mellinet (sous-opération de la ZAC Mellinet), pour 30 K€ (néant en 2019),
- La réhabilitation des anciennes écuries à Mellinet (sous-opération de la ZAC Mellinet), pour 20 K€ (néant en 2019),
- Les aménagements réalisés dans le Centrakor de l'opération Bottière Pin Sec pour 14 K€ (néant en 2019).

➢ *Rémunérations d'études = 60 K€*

Ces recettes progressent de 17 K€ par rapport à 2019 avec :

- Les études Arbre aux Hérons (40 K€),
- Les études réalisées pour Sainte-Luce-sur-Loire (11 K€),
- Les études réalisées pour Couëron (5 K€),
- Les études réalisées pour La Montagne (4 K€),

➢ *Rémunérations de conduite opérationnelle sur mandats = 108 K€*

Ces rémunérations augmentent de 68 K€ par rapport à 2019. Elles concernent mandat restaurant scolaire Indre pour 43 K€ ainsi que l'indemnité versée par Nantes Métropole suite à l'abandon du projet d'extension du parking Cathédrale pour 65 K€.

2.4.2 Les charges Aménagement

On l'a vu plus haut, les charges affectées à l'Aménagement sont de 2 750 K€ en 2020, contre 2 786 K€ en 2019. Elles diminuent donc de 36 K€, soit -1,3%.

2.5 Activité Immobilier Economique

Le résultat de cette activité, affiché à 92 K€, est proche de celui de 2019 (100 K€).

En moyenne, le résultat de l'activité sur les 5 dernières années est de +168 K€.

L'analyse de la décomposition de ce résultat par périmètre de contrat montre néanmoins les évolutions :

En K€ HT	Affermage	Petit Port	Opérations sous conventions	Gestion locative	Charges non affectables et divers	Total Immo Eco
2016	+30	+148	+3	+202	-214	+170
2017	+116	+165	+218	+240	-357	+382
2018	+78	+159	+146	+268	-555	+96
2019	+4	+165	+79	+307	-454	+100
2020	-212	+181	+167	+281	-327	+92
Evolution 2019-2020	*-216*	*+16*	*+88*	-26	-127	-8

2.5.1 L'affermage

Le contrat d'affermage (2012-2020) est nettement déficitaire sur la période (-408 K€ en cumulé). L'année 2020 est à l'origine de la moitié du déficit, avec un résultat de -204 K€, qui s'explique par plusieurs phénomènes :

- D'une part la décision de Nantes Métropole d'exonérer les loyers l'ensemble des locataires pendant le 1er confinement, soit un impact de 173 K€, ainsi que pour les seules pépinières et pour le seul mois de novembre, soit un impact de 12 K€,
- D'autre part le congé donné par le locataire de Granits à l'été 2020, sans qu'il n'ait pu être remplacé sur le reste de l'exercice (impact de 70 K€ environ),
- Le maintien de la redevance d'affermage versée à Nantes Métropole à hauteur de 177 K€.

La décomposition par bâtiment du résultat DSP est la suivante :

En K€ HT	Résultat affermage	Bio Ouest	Nantes Créatic	La Chantrerie	La Géraudière	Mallève	Granits	Carré Couëron	Rezé Créatic
Cumul 2012 - 2015	**-432**	-72	-437	+2	+243	+218	+502	-116	-335
2016	**+30**	+38	-113	-	+68	-18	+122	+10	-76
2017	**+116**	+54	-83	-	+67	+31	+141	-16	-77
2018	**+78**	+28	-97	-	+22	+41	+146	+18	-80
2019	**+4**	+ 48	-90	-	-	+17	+88	+21	-68
2020	**-212 (*)**	+46	-127	-	-	-31	+15	-19	-88

(*) dont 8K€ de frais financiers non répartis sur les immeubles

Rappel des indicateurs opérationnels de 2020 :

- Le taux d'occupation global est de 84,10% (93,6% en 2019),
- Le taux de rotation est de 28,90% (34,46% en 2019),
- Le taux d'impayés de 0,66% (1,96% en 2019).

2.5.2 La concession Petit Port

Cette concession historiquement confiée à NMA par la Ville de Nantes, a été transférée à Nantes Métropole. Elle se termine au 31 décembre 2020. Le résultat 2020 est de +181 K€, en légère progression par rapport au résultat 2019 de 165 K€.

A noter que les exonérations de loyers appliquées à la demande de Nantes Métropole ont pesé à hauteur de 34 K€.
La provision pour travaux non utilisée a également été reprise : elle génère une recette de 55 K€.

Le taux de remplissage global sur les deux immeubles, s'établit en moyenne annuelle à 76% pour 2020, contre 75,1% en 2019.

Au 31 décembre 2020, c'est-à-dire à l'échéance contractuelle, les biens, ainsi que l'ensemble des contrats locatifs associés, ont été transférés à l'Etat.

2.5.3 Les opérations sous conventions

En K€ HT	Résultat opérations sous conventions	Pôle Daniel Asseray	Dervallières (1, 2 et centre commercial)	Cour artisanale	Cambridge	Cassini	Centre commercial du Breil	Centre commercial Rezé Château
2016	**+3**	+22	+42	+24	+31	-164	+21	+59
2017	**+218**	+15	+11	+37	+54	-	+32	+70
2018	**+146**	+16	-37	+31	+83	-	+11	+42
2019	**+79**	+36	-25	+6	-	-	+11	+52
2020	**+167**	-15	+28	+43	-	-	+20	+90

Le résultat de ces opérations s'améliore de 88 K€ en 2020, du fait :
- De l'arrivée d'un nouveau locataire dans le bâtiment des Dervallières 1 (loyers +33%),
- De la perception d'un remboursement d'assurance concernant le CC du Breil (57 K€),
- Du maintien du taux d'occupation global autour de 87%, taux d'occupation tout à fait satisfaisant malgré la situation du centre commercial des Dervallières sinistré en 2018 et destiné à la démolition,
- De charges locatives, partiellement refacturées, en économie notable,
- Du faible impact sur ce périmètre des exonérations de loyers prononcées dans le cadre du 1er confinement (27 K€).

2.5.4 Les autres gestions locatives

La société perçoit des rémunérations, prises sur certaines concessions d'aménagement, afin de couvrir tout ou partie des charges liées à l'exploitation de centre commerciaux ou d'immeubles de bureaux.

Cette ressource de 281 K€, qui comprend notamment la rémunération de gestion du Hub Créatic (163 K€) et celle du mandat de gestion et de maintenance du patrimoine économique (81 K€).

Les autres rémunérations, soit 38 K€, sont perçues conformément aux clauses des contrats de concession d'aménagement pour afin de rémunérer la gestion immobilière de NMA (CPA Vallon des Dervallières pour la gestion de la supérette Aldi, CPA Vallon des Garettes pour la supérette, CPA Les Treilles pour le centre commercial de Saint-Aignan de Grandlieu, CPA Bottière Pin Sec pour Centrakor, CPA Bas Chantenay pour Cassini, CPA Mellinet pour les bâtiments conservés et loués).

2.5.5 Les charges de structure affectées à l'activité hors contrats

On retrouve essentiellement ici les charges de personnel et de structure qui ne sont pas directement affectées aux comptes d'exploitation des immeubles et qui ont vocation à être couvertes par les recettes de gestion locative précédemment évoquées.

Ces charges sont de 327 K€ et diminuent de 127 K€ par rapport à 2019, en lien avec les économies globales de fonctionnement constatées en 2020.

2.6 Le résultat avant et après impôt

Le résultat avant impôt 2020 est de +40 K€, en diminution de 146 K€ par rapport à 2019.

L'impôt sur les sociétés 2020 est de 13 K€.

Le résultat net 2020 est donc de +28 K€.

3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU

L'activité de la société se solde, pour l'exercice 2020, par un résultat **bénéficiaire** après IS de **27 800,82 €** que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- *A la Réserve légale »* : *1 390,04 €*
- *En « Autres réserves »* : *26 410,78 €*

4 L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT

4.1 L'endettement

4.1.1 Pour les opérations d'aménagement

L'endettement global progresse à nouveau en 2020 de près de 8 M€ en lien avec les mobilisations de prêts contractés dans le cadre des opérations d'aménagement récentes (prêt Banque Populaire de 7 M€ dans le cadre de la Zac du Bas Chantenay intégralement mobilisé, poursuite de la mobilisation du prêt Crédit Coopératif de 1 M€ dans le cadre de l'opération d'aménagement de la Sanglerie) .

Les avances de trésorerie sur concessions diminuent du fait du remboursement de l'avance perçue par la Ville de Nantes dans le cadre de l'opération Boucherie (subsiste l'avance de 753 K€ perçue par Nantes Métropole du fait de la suspension opérationnelle de l'opération de la Zac des Courtils).

L'encours qui concerne les mandats est lié à la construction et les aménagements intérieurs de Nantes Biotech, aux études de l'Arbre aux Hérons et au mandat de réalisation de la Ville d'Indre.

Notons également que la société poursuit sa volonté de travailler avec l'ensemble des banques et qu'à ce jour, neuf établissements financent nos opérations.

En EUROS	2016	2017	2018	2019	2020
Emprunts	20 817 467	32 770 000	55 678 232	69 499 376	82 029 990
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	6 506 149	5 340 000	6 480 000	4 410 000	1 540 000
Avances de trésorerie Concessions	2 753 000	2 753 000	2 753 000	2 753 000	753 000
Avances de trésorerie Mandats	1 461 283	1 464 560	1 772 985	1 749 993	2 017 890
TOTAL	**31 537 899**	**42 327 560**	**66 684 217**	**78 412 369**	**86 340 880**

4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative

L'encours diminue fortement en 2020 du fait du remboursement, fin 2020, du prêt contracté auprès de Arkéa afin de financer l'exploitation de l'immeuble Hub Créatic dans le cadre de la concession d'aménagement Chantrerie (11,6 M€).

L'encours au 31 décembre 2020 concerne donc :
- Le prêt Cassini pour 1,7 M€ (concession Bas Chantenay),
- Le prêt de 1 M€ contracté en 2014 pour l'acquisition du Centre Commercial de Saint Aignan (concession les Treilles).

En EUROS	2016	2017	2018	2019	2 020
Emprunts et assimilés	20 286 824	19 573 047	18 845 032	11 102 461	1 709 791
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	0	0	0	0	0
Avances de trésorerie	0	0	0	0	0
TOTAL	**20 286 824**	**19 573 047**	**18 845 032**	**11 102 461**	**1 709 791**

4.1.3 Sur les opérations de la DSP

En EUROS	2016	2017	2018	2019	2 020
Emprunt Hub Créatic DSP					7 900 000
					7 900 000

NMA a contracté un prêt de 7 900 000 € fin 2020 auprès de Arkéa afin de financer les investissements portés dans le cadre du nouveau contrat de DSP portant sur la période 2021 à 2025. Ces investissements concernent avant tout le portage de l'immeuble Hub Créatic.

4.1.4 Sur les conventions particulières et le siège de la société

En EUROS	2016	2017	2018	2019	2 020
Emprunt CARNOT	590 615	554 016	734 968	673 265	621 867
Emprunt Pôle Daniel Asseray	535 646	513 908	491 439	468 215	444 210
Emprunt DERVALLIERES 2	12 896	0	0	0	0
Emprunt COUR ARTISANALE	18 023	0	0	0	0
Emprunt IMMEUBLE CAMBRIDGE	6 525 000	6 075 000	0	0	0
Emprunt Centre Commercial Breil Malville	338 258	317 781	296 792	275 279	253 227
Emprunt Centre Commercial Rezé Château	655 000	593 740	531 574	468 489	404 471
TOTAL	**8 675 438**	**8 054 445**	**2 054 773**	**1 885 248**	**1 723 775**

L'encours au 31 décembre 2020 diminue de 161 K€ par rapport à fin 2019 conformément aux plans d'amortissement prévus. Aucun prêt nouveau n'a été contracté en 2020.

4.1.5 L'encours global et le tableau de financement

L'encours global des dettes financières au 31/12/2019 atteint 97,7 M€ contre 91,4 M€ au 31/12/2019.

En conséquence des différents paramètres analysés précédemment, cet encours global a donc augmenté entre les deux exercices de 6,3 M€.

Le tableau suivant synthétise les variations de l'encours en 2020 et indique la cohérence avec « *le tableau de financement et des flux de trésorerie* » (cf. infra paragraphe).

LES EVOLUTIONS 2020 DES ENCOURS DES DETTES FINANCIERES	
Opérations d'Aménagement	73 909 376
Opérations de concession locative	11 102 461
Opérations Propres	1 885 248
Opérations Affermages DSP	0
Avances de trésorerie Concessions	2 753 000
Avances de trésorerie Mandats	1 749 993
(a) Encours de la dette au 31/12/2019	**91 400 078**
Remboursement 2020 ligne de Trésorerie	-4 720 000
Remboursement 2020 Emprunt	-16 423 528
Concession : Remboursement avances collectivités	-2 000 000
Avances de trésorerie Mandats	-283 060
(b) Total Remboursement 2020	**-23 426 588**
Mobilisation 2020 ligne de Trésorerie	1 850 000
Mobilisation 2020 Emprunt	27 300 000
Avances de trésorerie Mandats	550 957
Concession : Mobilisation avances collectivités	0
(c) Total mobilisation 2020	**29 700 957**
(a+b+c) Encours de la dette au 31/12/2020	**97 674 446**
(b+c) - Flux net des dettes financières	**6 274 369**

Le tableau ci-après indique la lecture qu'il convient d'avoir du tableau de financement, pour retrouver le flux net financier 2020 de 6 274 369 € et les éléments de décomposition des variations de trésorerie 2020 à hauteur de 10 023 953 € .

TABLEAU DE FINANCEMENT 2020	
Flux net de financement Emprunts et Dettes Financières	9 152 654
Flux net des dépôts et cautionnements	266 996
Flux net des intérêts courus sur emprunts	9 186
(a) - Flux net de financement [Emprunts]	**8 876 473**
Flux net lignes de crédit 2020	-2 870 000
Flux avance de trésorerie Mandat	267 897
(b) - Flux net de Trésorerie Ré-affectés	**-2 602 103**
(a+b) - Flux net des dettes financières	**6 274 369**

DECOMPOSITION DE LA VARIATION DE TRESORERIE 2020	
Variation de trésorerie tableau de financement	**10 023 953**
Remboursement lignes de crédit	2 870 000
BANQUES SOCIETE (CCS + CE GI)	16 240
BANQUES OPERATIONS	7 137 724
ICNE sur lignes de crédit et concours bancaires	0
Caisse/régie d'avance et divers	-11
	10 023 953

4.1.6 Garanties d'emprunts

Nantes Métropole, la Ville des Sorinières et Arkea Banque ont accordé leur garantie sur des prêts rattachés à des opérations d'aménagement au moment de leur mise au point.

En 2020, un seul prêt nouveau, garanti à 50% par Nantes Métropole, a été contracté. Il concerne le financement du contrat de DSP 2021-2025 à hauteur de 7 900 000 €.

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti
ZAC BOTTIERE CHENAIE	2015	ARKEA	80%	2 480 000	2 480 000
NANTES ERDRE PORTERIE	2015	Banque Postale	80%	3 440 000	
LE PELLERIN BREHANNERIE	2015	Crédit Coopératif	80%	320 000	
ZAC DES VIGNES SORINIERES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	1 200 000
MADELEINE CHAMP DE MARS	2015	Banque Postale	80%	3 200 000	3 200 000
LA MONTAGNE - LA GAUDINIERE	2015	Crédit Coopératif	80%	560 000	188 768
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2019	Caisse d'Epargne	80%	1 200 000	1 200 000
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	3 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	4 800 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Agricole	80%	3 200 000	3 200 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Coopératif	80%	2 400 000	2 400 000
CASERNE MELLINET	2017	Crédit Mutuel	80%	2 160 000	1 440 000
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	4 758 114
CASERNE MELLINET	2019	Caisse d'Epargne	80%	5 200 000	5 200 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Agricole	80%	10 400 000	10 400 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Coopératif	80%	4 800 000	4 800 000
PLACE DES DERVALLIERES	2019	Caisse d'Epargne	80%	320 000	320 000
IMMEUBLE HUB CREATIC - DSP	2020	ARKEA	50%	3 950 000	3 950 000
IMMEUBLE HUB CREATIC	2015	ARKEA	80%	9 280 000	
TOTAL GARANT NANTES METROPOLE				**85 550 000**	**69 253 992**
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
TOTAL GARANT BANQUE ARKEA				**1 200 000**	**1 229 277**
SANGLERIE LES SORINIERES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	200 000
TOTAL GARANT COMMUNE DES SORINIERES				**500 000**	**200 000**

4.2 Délais de paiement

En conformité avec l'article L.441-6-1 du Code du Commerce et le Décret 2017-350 du 20 Mars 2017, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	361					88
Montant total des factures concernées TTC	2 529 703,57 €	26 887,08 €	10 083,64 €	613,78 €	8 466,70 €	46 051,20 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC	5,04%	0,05%	0,02%	0,00%	0,02%	0,09%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours à réception de facture sur opération de mandat - Délais contractuels : 45 jours à réception de facture chez maître d'œuvres sur autres opérations					

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	410					237
Montant total des factures concernées TTC	5 569 275,92 €	405 382,06 €	85 851,75 €	7 249,33 €	1 041 017,32 €	1 539 500,46 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	10,82%	0,79%	0,17%	0,01%	2,02%	2,99%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 60 jours net date de facture					

5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT

RAS.

6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	40 344 112	30 684 879	58 136 054	28 929 987	37 654 458
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	9 407 022	(2 927 602)	10 327 228	6 544 145	3 367 551
Impôts sur les bénéfices	12 710	53 994	30 174	12 574	
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	9 366 511	(3 115 621)	10 172 156	6 444 377	3 259 429
Résultat net	27 800	134 025	124 898	87 194	108 122
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	173,97	-55,21	190,69	120,96	
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,51	2,48	2,31	1,61	
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	47	47	43	43	
Masse salariale	1 977 137	1 962 199	1 968 093	1 855 786	1 830 366
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	905 546	919 016	887 896	921 258	901 148

8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et le renouvellement de ses instances de gouvernance, la feuille de route 2020-2025 est désormais affinée, notamment sur la base du portefeuille des opérations attribuées. Dans ce sens, le Conseil d'Administration de mars 2021 a approuvé le plan d'affaires à 5 ans. Celui-ci dresse des perspectices rassurantes et ambitieuses.

Sur le volet Aménagement, les concessions d'aménagement constituent des réservoirs importants de création de nouveau logements. Afin de contribuer aux objectifs du PLUM, NMA envisage ainsi de procéder à des cessions de charges foncières annuelles de 1000 logements à partir de 2021, dont 30% de logements sociaux. En outre, le développement économique est pris en compte dans les opérations avec une moyenne annuelle de cessions de charges foncières de bureaux autour de 20 000 m^2 SP.

Sur le volet Immobilier Economique, le renouvellement contractuel a été effectué comme prévu fin 2020 avec :

- Un nouveau contrat de DSP qui porte sur la période 2021-2025 et qui est marqué par une volonté forte d'accompagner des entreprises ayant des objectifs de créations d'emplois et par des marqueurs de développement durable (démarche RSE, plan d'action mobilité, amélioration de la performance énergétique des bâtiments, bilan des émissions de gaz à effet de serre, plan déchets…).
- Un nouveau mandat de gestion et de maintenance 2021-2023.

La gestion immobilière dans le cadre des opérations d'aménagement se développe également comme prévu avec la livraison prochaine d'un immeuble de bureaux et d'activités productives dans le Bas-Chantenay et avec la rénovation progressive de plusieurs bâtiments sur la ZAC Mellinet.

Sur le plan de la gestion interne, quelques ajustements doivent encore être effectués afin d'adapter notre organisation et permettre d'atteindre les objectifs opérationnels identifiés à ce jour tout en faisant preuve d'une adaptation permanente aux changements.

La Chambre Régionale des Comptes, dans le cadre de son contrôle réalisé en 2020 a souligné les points positifs qu'il nous appartient de faire perdurer :

- l'existence de documents stratégiques permettant à la Société de piloter son action,
- l'effectivité du contrôle analogue par les actionnaires,
- le rôle des instances d'appui : Commission d'Appels d'Offres et Comité d'Engagement,
- une organisation des services adaptée à la structure et à l'évolution de son activité,
- une situation financière satisfaisante sur toute la période.

www.nantes.fr

SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE)

EXTRAIT

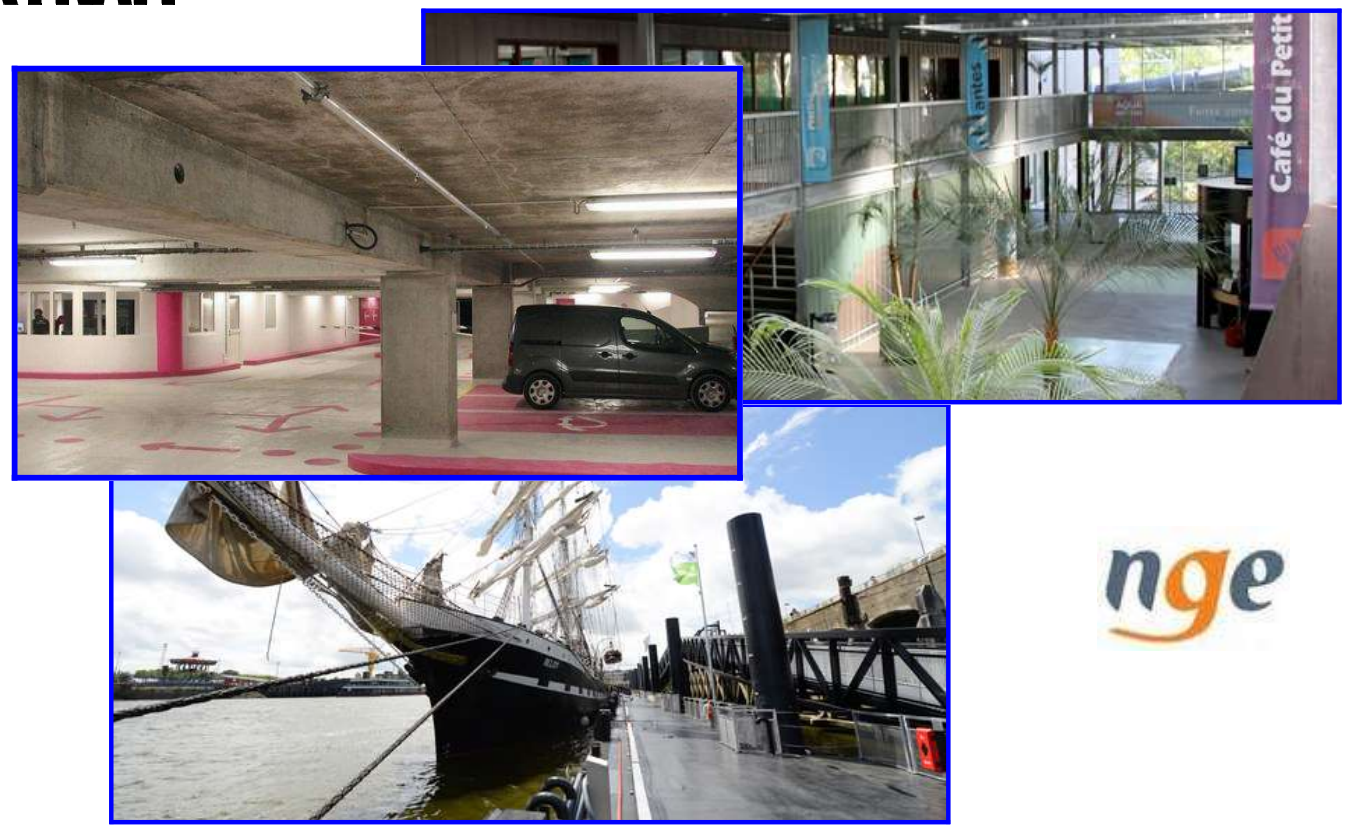

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM

2020

SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS

Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SAEM, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Anonyme d'Economie Mixte Nantes métropole Gestion Equipements (NGE)

Siège social	14-16 rue Racine – BP 20707 – 44007 Nantes cedex 1
Date de création :	28 septembre 1976
Objet social :	Réalisation et gestion d'équipements publics à caractère industriel et commercial. Etude et constructions de parcs de stationnement, salles de congrès et réunions, activités de loisirs, énergies renouvelables...
Président :	Denis TALLEDEC (Représentant de la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Liliane NGENDAHAYO et Nicolas MARTIN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Nombre de salariés :	51 ETP (équivalents temps plein) en 2020

ACTIONNARIAT

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			
Ville de Nantes	16 523	1 189 656 €	38,031%
Nantes Métropole	16 523	1 189 656 €	38,031%
AUTRES ACTIONNAIRES			
Caisse des Dépôts et Consignations	5 560	400 320 €	12,797%
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	1 920	138 240 €	4,419%
Dexia Crédit Local de France	1 200	86 400 €	2,762%
Caisse Fédérale Crédit Mutuel de Loire-Atlantique	960	69 120 €	2,210%
CCI de Nantes Saint-Nazaire	400	28 800 €	0,921%
Banque Bopulaire Bretagne Atlantique	360	25 920 €	0,829%
TOTAL	**43 446**	**3 128 112 €**	**100 %**

Nombre total d'administrateurs :	12
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Aurélien BOULE, Nicolas MARTIN, François DE LAUJARDIERE)
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Pascal BOLO, Simon CITEAU, Nathalie BLIN, Denis TALLEDEC)
Nombre total de censeurs :	2
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Pauline WEISS)
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Convention de DSP construction et exploitation du Parking Cathédrale (2005-2031) - Convention de DSP exploitation de la Gare fluviale (1992-2023) '- Marché public pour l'exploitation de la Patinoire de Rezé - 4 BEA ou conventions (Pôle échange Haluchère, Stade d'athlétisme, Prairie de Mauves, OPC Janvraie)
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Convention de DSP construction et exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port (jusqu'en 2026) - BEA Camping (2010-2035) - BEA Gymnase Bottière Chênaie (2013-2032) - Convention de mise à disposition parking du Petit Port (2003-2026)

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole pour 2020 :	**1 616 k€ HT** (DSP Cathédrale: 34,3 K€, Patinoires : 1 582 K€)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2020 :	**3 204 k€ HT** (Piscine et salles sportives CLPP)
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :	**-756 k€**
- résultat DSP "Parking Cathédrale" :	*-242 k€ après redevance versée à la collectivité de 32 k€*
- résultat DSP "Gare fluviale" :	*0 € après redevance versée à la collectivité de 72 k€*
- résultat DSP "Centre de Loisirs du Petit Port" :	*30 k€ après redevance versée à la collectivité de 66 k€*
- résultat hors DSP Nantes Métropole / Ville de Nantes	*-544 k€ après redevances versées aux collectivités de 10 k€*
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	Néant
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	A hauteur de 3 555 627 € (encours au 31/12/2020)

Nantes Métropole Gestion Equipements

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	439 895	Capital social	3 128 112
Immobilisations corporelles	35 102 905	Réserves	290 521
Immobilisations financières	11 834	Report à nouveau	515 211
		Résultat de l'exercice	-756 340
Total Actif immobilisé (I)	**35 554 634**	Subventions d'investissement	9 422 586
		Provisions réglementées	0
Stocks et en-cours	8 730	**Capitaux propres (I)**	**12 600 091**
Créances d'exploitation	1 041 997		
Autres créances	2 134 105	**Autres fonds propres (II)**	**0**
Total Actif Circulant (II)	**3 184 832**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**12 873 584**
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes (long et court terme)	11 765 743
Disponibilités	2 149 830	Fournisseurs et comptes rattachés	836 176
		Dettes fiscales et sociales	664 921
Total Trésorerie (III)	**2 149 830**	Autres dettes	2 122 345
		Total Dettes (IV)	**15 389 185**
Comptes de régularisation (IV)	**35 106**	**Comptes de régularisation (V)**	**61 542**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**40 924 401**	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**40 924 401**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	8 627 208
Total des charges d'exploitation	8 832 867
dont charges de personnel	1 961 234
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-205 659**
Total des produits financiers	3 676
Total des charges financières	404 640
RESULTAT FINANCIER	**-400 964**
Total des produits exceptionnels	316 782
Total des charges exceptionnelles	466 499
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-149 717**
Bénéfice transféré	
Perte transférée	
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	**-756 340**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2020

Administrateurs Nantes Métropole

- Mme Liliane NGENDAHAYO, Vice-présidente
- M. Nicolas MARTIN, Vice-président
- M. Aurélien BOULE
- M. François DE LAUJARDIERE

Administrateurs Ville de Nantes

- M. Denis TALLEDEC, Président
- M. Simon CITEAU,
- M. Pascal BOLO,
- Mme. Nathalie BLIN

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2020

- ***Conseil d'Administration du 11 février 2020 :***

1. Gouvernance du GIE NGE
2. Présentation du budget 2020
   - Budget du GIE
   - Budget de la SEM NGE
3. Plan stratégique moyen terme du « groupe NGE »
4. Actualités
   - Travaux de rénovation du faux-plafond de la piscine du Petit Port
   - Projet d'évolution de Nantes Camping
5. Conventions et marchés
   - Conventions et marchés réglementés (pour validation)
   - Conventions et marchés courants (pour information)
6. Points divers
   - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats
   - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

- ***Conseil d'Administration du 26 mai 2020 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2020
2. GIE NGE
   - Approbation PV d'AG du 11 février 2020
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 du groupement GIE NGE
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 de la SEM NGE
5. Crise sanitaire COVID-19 : premiers impacts et mesures mises en oeuvre
6. Conventions et marchés
   - Réexamen des conventions réglementées
7. Organisation d'une Assemblée Générale Mixte

- ***Conseil d'Administration du 3 septembre 2020 :***

1. Accueil des nouveaux représentants des collectivités territoriales actionnaires
2. Organisation du "Groupe" SEML NGE/SPL NMGS/GIE NGE
3. Election du Président du Conseil d'Administration de la SEML NGE
4. Nomination des Vice-présidents du Conseil d'Administration
5. Direction générale de la Société
   - Confirmation de l'organisation de la direction générale de la Société
   - Pouvoirs du Directeur Général
   - Pouvoirs du Directeur Général Délégué
   - Administration du GIE NGE
6. Rémunérations des dirigeants
   - Rémunération du Directeur Général
   - Rémunération du Directeur Général Délégué

- Remboursement des frais engagés par les administrateurs pour l'exercice de leur mandat

7. Présentation du dispositif des procédures de passation des marchés - Désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appels d'Offres
8. Points d'informations
   - Plan stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026 (2030)
   - Mise au point d'un règlement intérieur du Conseil d'administration incluant la visioconférence
   - Séminaire d'intégration des administrateurs
   - Parking Ilot ADAM
   - Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil
9. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2020 et des Assemblées Générales du GIE NGE
10. Pouvoirs pour formalités

- ***Conseil d'Administration du 10 décembre 2020 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 septembre 2020
2. Vie sociale
   - Désignation d'un nouveau représentant permanent au Conseil d'Administration (Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire, Frédéric APPE en remplacement de Morgane LOUVET)
3. Information des administrateurs
   - NGE victime d'une escroquerie
4. Point activités 2020
   - Impact COVID
5. Points divers
   - Marché services bancaires
   - Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil
6. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
   - Atelier de travail avec les administrateurs

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes</u> : 96%

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole</u> : 96%

<u>Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes</u> : 2 530 €

<u>Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole</u> : 3 450 €

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2020

<u>Contrôle sur exercice 2020</u> : Néant

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS** 2020

ANNEXES

Comptes annuels 2020

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2020

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE

14 rue Racine
44000 NANTES

2020

Sommaire

COMPTES ANNUELS 1
Sommaire 2

ETATS DE SYNTHESE 4
Bilan Actif 5
Bilan Passif 6
Compte de résultat 7
Compte de résultat (suite) 8
Résultat des 5 derniers exercices 9

ANNEXE 10
Règles et méthodes comptables 11
Immobilisations 15
Amortissements 16
Créances et dettes 17
Provisions et dépréciations 18
2053 19

DETAILS DES COMPTES 20
Comptes d'actif 21
Comptes de passif 25
Comptes de produits 28
Comptes de charges 30
Soldes intermédiaires de gestion 34

RAPPORT DE GESTION 38
Bilan synthétique 39
Postes de bilan comparés 40
Compte de résultat comparatif 41
Postes de charges et produits comparés 42
Soldes intermédiaires de gestion 43
Soldes intermédiaires de gestion 44
Capacité d'autofinancement 45
Emplois et ressources 46
Tableau de financement 47
Ratios comparatifs 48

LIASSE FISCALE 49
2050 50
2051 51
2052 52
2053 53
2054 54
2054BIS 55
2055 56
2056 57
2057 58

2058A	59
2058B	60
2058C	61
2059A	62
2059B	63
2059C	64
2059D	65
2059E	66
2059F	67
2059G	68

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	67 009	52 481	14 529	24 274
Fonds commercial	2 256		2 256	2 256
Autres immobilisations incorporelles	665 085	241 975	423 110	457 281
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	10 930 195	6 303 819	4 626 376	5 167 072
Installations techniques, matériel, outillage	644 572	475 637	168 935	192 235
Autres immobilisations corporelles	30 165 623	479 851	29 685 772	29 683 405
Immobilisations en cours	621 822		621 822	29 595
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	7 119		7 119	7 052
Prêts	715		715	
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	2 570
ACTIF IMMOBILISE	**43 108 396**	**7 553 763**	**35 554 634**	**35 565 739**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 730		8 730	4 693
Avances et acomptes versés sur commandes	8 454		8 454	10 890
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 036 494	2 951	1 033 543	763 917
Autres créances	2 134 105		2 134 105	1 827 977
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 149 830		2 149 830	5 060 788
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	35 106		35 106	35 386
ACTIF CIRCULANT	**5 372 719**	**2 951**	**5 369 768**	**7 703 651**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**48 481 115**	**7 556 714**	**40 924 401**	**43 269 390**

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 3 128 112)	3 128 112	3 128 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	139 370	135 209
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	151 151	151 151
Report à nouveau	515 211	436 137
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(756 340)	83 236
Subventions d'investissement	9 422 586	9 425 860
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**12 600 091**	**13 359 705**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	308 068	379 399
Provisions pour charges	12 565 516	11 998 731
PROVISIONS	**12 873 584**	**12 378 131**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 753 143	13 166 591
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	12 600	12 600
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 889	12 148
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	833 287	987 266
Dettes fiscales et sociales	664 921	696 634
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	663 516	201 772
Autres dettes	1 458 829	2 316 116
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	61 542	138 428
DETTES	**15 450 727**	**17 531 555**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**40 924 401**	**43 269 390**

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	9 630		9 630	35 752
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 708 809		2 708 809	4 596 451
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 718 438**		**2 718 438**	**4 632 203**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 781	1 870
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 237 266	1 002 716
Autres produits			4 666 723	4 583 032
PRODUITS D'EXPLOITATION			**8 627 208**	**10 219 821**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			13 098	31 072
Variation de stock (marchandises)			(4 037)	(1 703)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 985 066	4 372 605
Impôts, taxes et versements assimilés			324 305	378 292
Salaires et traitements			1 325 578	1 693 131
Charges sociales			635 656	717 087
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			735 482	781 063
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 692
Dotations aux provisions			604 882	577 987
Autres charges			1 212 837	1 281 940
CHARGES D'EXPLOITATION			**8 832 867**	**9 833 166**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**(205 658)**	**386 655**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			0	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 676	12 803
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**3 676**	**12 803**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			404 640	455 687
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**404 640**	**455 687**
RESULTAT FINANCIER			**(400 964)**	**(442 885)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**(606 623)**	**(56 229)**

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51 212	27 395
Produits exceptionnels sur opérations en capital	180 482	98 546
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	85 088	66 045
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**316 782**	**191 986**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52 435	17 431
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	414 064	35 090
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**466 499**	**52 521**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(149 717)**	**139 465**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**8 947 667**	**10 424 610**
TOTAL DES CHARGES	**9 704 007**	**10 341 374**
BENEFICE OU PERTE	**(756 340)**	**83 236**

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12,00	12,00	12	12	
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 128 112,00	3 128 112,00	3 128 112,00	3 128 112,00	3 128 112,00
Nombre d'actions					
- ordinaires	43446,00	43446,00	43446,00	43446,00	43446,00
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 718 438,31	4 632 202,50	12 996 601,00	17 312 342,00	17 303 741,00
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(665 503,98)	508 533,34	1 565 487,00	3 871 600,00	4 365 136,00
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	90 835,85	425 297,43	1 262 473,00	3 732 277,00	4 136 495,00
Résultat net	(756 339,83)	83 235,91	303 014,00	139 323,00	228 641,00
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-15,32	11,70	36,03	89,11	100,47
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-17,41	1,92	6,97	3,21	5,26
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	50,94	51	80	151	147
Masse salariale	1 325 578,12	1 693 130,65	2 614 101,00	5 249 812,00	4 967 128,00
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	635 656,07	717 087,33	1 135 035,00	2 534 275,00	2 439 896,00

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % D	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	734 350		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	3 052 655		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	8 148 491		68 697
Install. techniques, matériel et outillage ind.	611 165		35 385
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	147 085		20 600
Matériel de bureau, informatique, mobilier	222 673		4 089
Emballages récupérables et divers	29 810 718		
Immobilisations corporelles en cours	29 595		619 477
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**42 022 382**		**748 247**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	7 052		67
Prêts et autres immobilisations financières	2 570		3 115
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**9 622**		**3 182**
TOTAL GENERAL	**42 766 354**		**751 429**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			734 350	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			3 052 655	
Constructions, installations générales, agenc.		339 648	7 877 540	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		1 978	644 572	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		39 541	128 144	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			226 761	
Emballages récupérables et divers			29 810 718	
Immobilisations corporelles en cours		27 250	621 822	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**408 416**	**42 362 212**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			7 119	
Prêts et autres immobilisations financières		970	4 715	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**970**	**11 834**	
TOTAL GENERAL		**409 386**	**43 108 396**	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	250 539	43 916		294 455
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 120 467	129 893		1 250 360
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	4 590 413	482 098	257 158	4 815 354
Installations techniques, matériel et outillage industriels	418 930	58 685	1 978	475 637
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	142 280	6 398	38 109	110 569
Matériel de bureau et informatique, mobilier	146 518	14 491		161 009
Emballages récupérables, divers	208 273			208 273
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 626 882**	**691 566**	**297 245**	**7 021 203**
TOTAL GENERAL	**6 877 421**	**735 482**	**297 245**	**7 315 658**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	715	360	355
Autres immobilisations financières	4 000	4 000	
Clients douteux ou litigieux	3 299	3 299	
Autres créances clients	1 033 195	1 033 195	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	403	403	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	7 890	7 890	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	446 767	267 201	179 566
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	551 879	551 879	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	204 561	204 561	
Groupe et associés	600 000	600 000	
Débiteurs divers	322 605	322 605	
Charges constatées d'avance	35 106	35 106	
TOTAL GENERAL	**3 210 420**	**3 030 499**	**179 921**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	715		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	11 753 143	1 622 678	6 191 901	3 938 564
Emprunts et dettes financières divers	12 600	12 600		
Fournisseurs et comptes rattachés	833 287	833 287		
Personnel et comptes rattachés	216 094	216 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	245 943	245 943		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	159 624	159 624		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 261	43 261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	663 516	663 516		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 458 829	1 458 829		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	61 542	61 542		
TOTAL GENERAL	**15 447 837**	**5 317 372**	**6 191 901**	**3 938 564**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 395 980			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	379 399	5 019	76 350	308 068
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	595 220	599 863	1 086 387	108 697
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	11 403 511	1 053 308		12 456 820
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**12 378 131**	**1 658 191**	**1 162 737**	**12 873 584**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	323 193		85 088	238 105
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	4 653		1 702	2 951
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**327 846**		**86 790**	**241 056**
TOTAL GENERAL	**12 705 977**	**1 658 191**	**1 249 527**	**13 114 640**

Dotations et reprises d'exploitation	1 658 191	1 164 439
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		85 088

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2021**

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	51 211	27 394
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	180 481	98 546
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	85 088	66 044
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	316 782	191 985
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	52 434	17 430
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	414 064	35 090
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	466 499	52 520
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(149 717)	139 465
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 947 666	10 424 610
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 704 006	10 341 374
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(756 339)	83 235

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	95 866	184 160
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	1 271	1 759
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	72 825	133 315
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9		
	obligatoires **A9**			
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sinistres, franchises et indemnités assurances	23 434	51 211
Abandon de créances commerciales	29 000	
Cessions d'actifs immobilisés	83 921	159 541
Reprise subvention équipement		3 274
Régularisation IJ et charges sociales		17 666

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Contrat d'entretien	1 271	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETAILS DES COMPTES

Comptes d'actif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**439 895**	**483 811**	**(43 916)**	**(9)**
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS	**14 529**	**24 274**	**(9 745)**	**(40)**
205000 Logiciels informatiques	67 009	67 009		
280500 Amort. logiciels informatiques	(52 481)	(42 735)	(9 745)	23
FONDS COMMERCIAL	**2 256**	**2 256**		
207000 Licences IV / Bars	2 256	2 256		
AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES	**423 110**	**457 281**	**(34 171)**	**(7)**
208000 Autres Immob. incorporelles	665 085	665 085		
280800 Amort.autres imm.incorporelles	(241 975)	(207 804)	(34 171)	16
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**35 102 904**	**35 072 306**	**30 598**	
CONSTRUCTIONS	**4 626 376**	**5 167 072**	**(540 696)**	**(10)**
213500 Installations,agencts,aménagts	7 877 540	8 148 491	(270 951)	(3)
214100 Constr.aménagt sur sol d'autrui	3 052 655	3 052 655		
281350 Amort. install.,agencts,aménagt	(4 815 354)	(4 590 413)	(224 941)	5
281410 Amort. const. s/sol autrui	(1 250 360)	(1 120 467)	(129 893)	12
291350 Prov.dépréc.immo corporelles	(238 105)	(323 193)	85 088	(26)
INSTALLATIONS,MATERIEL,OUTILLAGE	**168 935**	**192 235**	**(23 300)**	**(12)**
215400 Matériel et outillage	644 572	611 165	33 407	5
281540 Amort. matériel & outillage	(475 637)	(418 930)	(56 707)	14
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES	**83 327**	**80 960**	**2 367**	**3**
218200 Matériel de transport	128 144	147 085	(18 941)	(13)
218300 Mat. de bureau et informatique	126 120	122 784	3 336	3
218400 Mobilier de bureau	100 641	99 888	753	1
281820 Amort. matériel de Transport	(110 569)	(142 280)	31 711	(22)
281830 Amort. mat. bureau et info.	(82 470)	(70 694)	(11 777)	17
281840 Amort. mobilier de bureau	(78 539)	(75 824)	(2 714)	4
IMMOBILISATIONS EN CONCESSION	**29 602 445**	**29 602 445**		
225100 Terrains et constr. en concess	29 602 445	29 602 445		
225200 Matériels, install. en concess	208 273	208 273		
282520 Amort. matériel en concession	(208 273)	(208 273)		
IMMOBILISATIONS EN COURS	**621 822**	**29 595**	**592 227**	**N.S.**
231100 Immo. corporelles en cours	621 822	29 595	592 227	N.S.

Comptes d'actif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**11 834**	**9 622**	**2 212**	**23**
AUTRES TITRES IMMOBILISES	**7 119**	**7 052**	**67**	**1**
271000 Titres immobilisés	7 119	7 052	67	1
PRETS	**715**		**715**	**N.S.**
274300 Prêts au personnel	715		715	N.S.
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	**4 000**	**2 570**	**1 430**	**56**
275000 Dépots et cautionnements versé	4 000	2 570	1 430	56
STOCKS	**8 730**	**4 693**	**4 037**	**86**
MARCHANDISES	**8 730**	**4 693**	**4 037**	**86**
372000 Stocks de marchandises	8 730	4 693	4 037	86
AVANCES ET ACOMPTES /COMMANDES	**8 454**	**10 890**	**(2 436)**	**(22)**
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	**8 454**	**10 890**	**(2 436)**	**(22)**
409100 Fourn. - avances et acomptes	8 454	10 890	(2 436)	(22)
CLIENTS ET DIVERS	**1 033 543**	**763 917**	**269 626**	**35**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	**1 010 726**	**741 572**	**269 154**	**36**
411000 Clients exploitation	933 278	595 134	338 144	57
411100 Clients prestations internes	74 149	135 138	(60 989)	(45)
416000 Clients douteux	3 299	11 300	(8 001)	(71)
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES	**25 768**	**26 998**	**(1 229)**	**(5)**
418000 Clients - Factures à établir	25 768	26 998	(1 229)	(5)
DEPRECIATIONS CLIENTS	**(2 951)**	**(4 653)**	**1 702**	**(37)**
491000 Provisions dépréc. cptes clts	(2 951)	(4 653)	1 702	(37)
AUTRES CREANCES	**2 134 105**	**1 827 977**	**306 128**	**17**
FOURNISSEURS DEBITEURS	**15 303**	**9 638**	**5 666**	**59**
401000D Fournisseurs exploitations Débiteurs		3 750	(3 750)	(100)
409800 Fourn. - avoirs à recevoir	15 303	5 888	9 416	160
PERSONNEL	**403**	**22**	**382**	**N.S.**
421110 Personnel - Remunerations dues	403	22	382	N.S.

Comptes d'actif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../...				
SECURITE SOC. ET ORG SOCX	**7 890**	**66 549**	**(58 659)**	**(88)**
438700 Organismes soc Pdt à recevoir	7 890	66 549	(58 659)	(88)
ETAT ET COLLECTIVITES	**1 203 206**	**1 422 011**	**(218 805)**	**(15)**
443100 Etat - Créance à recevoir	50 039		50 039	N.S.
444100 Etat - Crédit Impôt	446 767	674 473	(227 707)	(34)
445620 TVA déductible sur immo.	387	5 694	(5 306)	(93)
445660 TVA déduct. sur encaissements	93 554	134 363	(40 809)	(30)
445661 TVA déduct. sur débits	21 211	16 654	4 557	27
445670 Crédit de TVA à reporter	295 405	75 440	219 965	292
445860 TVA sur factures non parvenues	85 498	240 517	(155 019)	(64)
445870 TVA sur factures à établir	54 365		54 365	N.S.
445882 TVA collect tx réduit à régul	1 458	1 329	129	10
448700 Etat produits à recevoir	154 522	273 542	(119 020)	(44)
GROUPE ET ASSOCIES	**600 000**	**149 904**	**450 096**	**300**
458100 Opérations faites en communs	600 000	149 904	450 096	300
DEBITEURS DIVERS	**307 302**	**179 853**	**127 449**	**71**
467000D Débiteurs divers	6	5 652	(5 646)	(100)
467100 Assurance AXA	32 202	84 003	(51 801)	(62)
468700 Produits à recevoir		90 198	(90 198)	(100)
468710 PAR Débiteurs divers	275 094		275 094	N.S.
TRESORERIE ET DIVERS	**2 149 830**	**5 060 788**	**(2 910 958)**	**(58)**
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	**16 032**	**117 634**	**(101 602)**	**(86)**
511101 BPGO siège NGE	12 247	6 028	6 219	103
511401 BPA Patinoire/Piscine	365	74 619	(74 254)	(100)
511407 BPA Camping	3 420	36 987	(33 567)	(91)
DISPONIBILITES	**2 133 798**	**4 943 154**	**(2 809 355)**	**(57)**
512101 Caisse d'Epargne NGE	1 820 886	4 722 861	(2 901 975)	(61)
512500 Crédit Agricole NGE	16 318	15 993	325	2
512509 Crédit Agricole Cathédrale	18 601	68 303	(49 703)	(73)
512600 Crédit Coopératif NGE	239 590	114 205	125 386	110
513101 Crédit Mutuel Société	17 329	2 783	14 546	523
513401 Crédit Mutuel Patinoire/Piscin	554	867	(313)	(36)
513407 Crédit Mutuel Camping	2 461	3 277	(816)	(25)
530000 Caisse tickets restaurant	2 746	2 658	88	3
531000 Recettes à l'encaissement	3 990		3 990	N.S.
541200 Fonds caisse manuelle exploit.	11 324	12 207	(883)	(7)

Comptes d'actif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
COMPTES DE REGULARISATION	**35 106**	**35 386**	**(281)**	**(1)**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**35 106**	**35 386**	**(281)**	**(1)**
486000 Charges constatées d'avance	35 106	35 386	(281)	(1)
TOTAL	**40 924 401**	**43 269 390**	**(2 344 989)**	**(5)**

Comptes de passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
CAPITAUX PROPRES	**12 600 091**	**13 359 705**	**(759 614)**	**(6)**
CAPITAL	**3 128 112**	**3 128 112**		
101300 Cap. souscrit - appelé, versé	3 128 112	3 128 112		
RESERVE LEGALE	**139 370**	**135 209**	**4 162**	**3**
106110 Réserve légale	139 370	135 209	4 162	3
AUTRES RESERVES	**151 151**	**151 151**		
106800 Réserves facultatives	151 151	151 151		
REPORT A NOUVEAU	**515 211**	**436 137**	**79 074**	**18**
110000 Report à nouveau créditeur	515 211	436 137	79 074	18
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(756 340)**	**83 236**	**(839 576)**	**N.S.**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	**9 422 586**	**9 425 860**	**(3 274)**	
131700 Subventions d'équipement	9 448 778	9 448 778		
139170 Sub. inv. inscrites au résult.	(26 192)	(22 918)	(3 274)	14
PROVISIONS	**12 873 584**	**12 378 131**	**495 454**	**4**
PROVISIONS POUR RISQUES	**308 068**	**379 399**	**(71 331)**	**(19)**
151000 Provisions pour risques et ch	308 068	379 399	(71 331)	(19)
PROVISIONS POUR CHARGES	**12 565 516**	**11 998 731**	**566 785**	**5**
157200 Provision/grosses réparations	108 697	595 220	(486 523)	(82)
229500 Droits du concéd/Immo en conc.	12 456 820	11 403 511	1 053 308	9
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT	**11 753 143**	**13 166 591**	**(1 413 449)**	**(11)**
EMPRUNTS	**11 753 143**	**13 166 591**	**(1 413 449)**	**(11)**
164100 Emprunts à long terme	10 130 465	11 569 037	(1 438 572)	(12)
164130 Emprunts à court terme	1 438 572	1 395 980	42 592	3
168840 Intérêts courus sur emprunts	184 106	201 574	(17 469)	(9)
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV	**12 600**	**12 600**		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	**12 600**	**12 600**		
165000 Dépôts & cautions reç.sans TVA	2 900	2 900		
165010 Dépôts & cautions reç.avec TVA	9 700	9 700		

Comptes de passif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
DETTES	**2 889**	**12 148**	**(9 259)**	**(76)**
ACOMPTES RECUS/COMMANDES EN COURS	**2 889**	**12 148**	**(9 259)**	**(76)**
419100 Clients - Avances et acomptes	2 889	12 148	(9 259)	(76)
FOURNISSEURS	**833 287**	**987 266**	**(153 979)**	**(16)**
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**708 355**	**771 924**	**(63 569)**	**(8)**
401000 Fournisseurs exploitation	467 687	450 826	16 861	4
401100 Fournisseurs internes	220 442	306 638	(86 197)	(28)
401700 Fournisseurs retenue garantie	11 238	6 786	4 452	66
402000 Fournisseurs honoraires	8 988	7 674	1 314	17
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	**124 932**	**215 341**	**(90 410)**	**(42)**
408000 Fourn. factures non parvenues	124 932	215 341	(90 410)	(42)
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**664 921**	**696 634**	**(31 713)**	**(5)**
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	**216 094**	**211 179**	**4 914**	**2**
426000 Personnel - frais déplacement	37	38	(1)	(3)
427000 Personnel - Oppositions		33	(33)	(100)
428200 Prov. pour congés & autres sal	216 056	211 108	4 948	2
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX	**245 943**	**297 800**	**(51 856)**	**(17)**
431110 URSSAF Sécurite sociale	77 213	121 458	(44 245)	(36)
437400 HUMANIS Retraite	24 576	32 107	(7 531)	(23)
437500 IPSEC Prévoyance	10 700	14 747	(4 047)	(27)
437510 COLLECTEAM mutuelle	15 367	18 855	(3 488)	(19)
437520 IRP automobile	1 056	1 254	(198)	(16)
437800 CPAM- IPSEC indem.journalières	3 151		3 151	N.S.
438600 Autres charges à payer	113 880	109 378	4 502	4
ETAT ET COLLECTIVITES	**202 885**	**187 656**	**15 229**	**8**
442100 Etat - Prélèvement à la source	9 127	7 328	1 799	25
445510 TVA à décaisser	3 951	3 951		
445714 TVA collectée à 20%/factures	140 155	118 906	21 249	18
445724 TVA collectée à 20%/recettes	15 150	3 373	11 777	349
445727 TVA collectée à 10 %/ recettes		7	(7)	(100)
445870 TVA sur factures à établir		424	(424)	(100)
445884 TVA collectée à régul. 20%	367	931	(564)	(61)
447100 Etat - Divers taxes s/salaires	9 973	15 863	(5 890)	(37)
447200 Taxe de séjour - Camping	19 024	35 158	(16 134)	(46)
448600 Etat charges à payer	5 138	1 715	3 423	200

Comptes de passif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	**663 516**	**201 772**	**461 744**	**229**
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	**663 516**	**201 772**	**461 744**	**229**
404000 Fournisseurs d'immobilisations	663 516	201 710	461 806	229
404700 Fournisseurs d'immob.ret.garan		62	(62)	(100)
AUTRES DETTES	**1 458 829**	**2 316 116**	**(857 287)**	**(37)**
CLIENTS CREDITEURS	**20 395**	**14 784**	**5 611**	**38**
411000C Clients exploitation débiteurs	20 395	14 784	5 611	38
EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.	**326 779**	**1 639**	**325 140**	**N.S.**
419800 Clients - avoirs à établir	326 779	1 639	325 140	N.S.
AUTRES COMPTES CREDITEURS	**832 127**	**1 169 839**	**(337 712)**	**(29)**
467000 Débiteurs & Créditeurs divers	832 127	1 169 839	(337 712)	(29)
CHARGES A PAYER	**279 528**	**1 129 853**	**(850 325)**	**(75)**
468600 Charges à payer		1 129 853	(1 129 853)	(100)
468610 CAP Créditeurs divers	279 528		279 528	N.S.
COMPTES DE REGULARISATION	**61 542**	**138 428**	**(76 886)**	**(56)**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**61 542**	**138 428**	**(76 886)**	**(56)**
487000 PCA sur abonnements	46 353	123 493	(77 140)	(62)
487100 PCA sur billeterie	15 189	14 935	253	2
TOTAL	**40 924 401**	**43 269 390**	**(2 344 989)**	**(5)**

Comptes de produits

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 718 438**	**4 632 203**	**(1 913 764)**	**(41)**
VENTES DE MARCHANDISES - FRANCE	**9 630**	**35 752**	**(26 122)**	**(73)**
707000 Ventes de marchandises TN	2 010	9 457	(7 447)	(79)
707001 Ventes de marchandis exonérée	2 498	9 680	(7 182)	(74)
707005 Ventes de marchandis à 5,5 %	13	42	(29)	(69)
707007 Ventes de marchandis à 10 %	5 109	16 573	(11 464)	(69)
PRODUCTION SERVICES - FRANCE	**2 708 809**	**4 596 451**	**(1 887 642)**	**(41)**
708800 Produits accessoires	13 313	38 411	(25 098)	(65)
706000 Prestations services TN	1 587 688	2 793 874	(1 206 186)	(43)
706005 Prestations services TR	763 526	1 386 541	(623 015)	(45)
709600 RRR accordés sur prest.serv		(938)	938	(100)
708200 Commissions	6 737	26 547	(19 809)	(75)
708300 Prestations ss-traitées	2 167	2 167		
708830 Refacturation charges diverses	78 071	75 609	2 463	3
708840 Facturation Electricité Photov	257 306	274 241	(16 935)	(6)
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	**5 908 770**	**5 587 619**	**321 151**	**6**
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	**4 781**	**1 870**	**2 911**	**156**
741100 Subventions d'exploitation	4 781	1 870	2 911	156
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE	**1 237 266**	**1 002 716**	**234 549**	**23**
781510 Reprises prov. risques&charges	76 350	64 607	11 744	18
781530 Reprises prov. grosses réparat	1 086 387	733 955	352 431	48
781740 Reprises prov./dépreciat° cr.	1 703	70 838	(69 136)	(98)
791000 Transferts chges exploitation	72 826	133 316	(60 490)	(45)
AUTRES PRODUITS	**4 666 723**	**4 583 032**	**83 691**	**2**
756000 Recettes gar. & compens.tarif.	4 665 941	4 581 745	84 196	2
758800 Prodts divers gestion courante	782	1 287	(505)	(39)
PRODUITS FINANCIERS	**3 676**	**12 803**	**(9 126)**	**(71)**
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES	**3 676**	**12 803**	**(9 126)**	**(71)**
768000 Autres produits financiers	3 676	12 803	(9 126)	(71)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**316 782**	**191 986**	**124 796**	**65**
PRODUITS EXCEPT DE GESTION	**51 212**	**27 395**	**23 817**	**87**
771800 Produits excep./op.gestion	51 212	27 395	23 817	87
PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL	**180 482**	**98 546**	**81 936**	**83**

Comptes de produits (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL				
775200 Pdts cession actifs corporels	159 542	1 100	158 442	N.S.
777000 Quote-part subvention invest.	3 274	3 274		
778800 Produits exceptionnels divers	17 666	94 172	(76 506)	(81)
REPRISES PROV DEPREC & TRANSF DE CHARGES	**85 088**	**66 045**	**19 044**	**29**
787100 RAP except. s/ immobilisations	85 088	66 045	19 044	29
TOTAL	**8 947 667**	**10 424 610**	**(1 476 943)**	**(14)**

Comptes de charges

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
ACHATS	**9 061**	**29 369**	**(20 308)**	**(69)**
ACHATS DE MARCHANDISES	**13 098**	**31 072**	**(17 974)**	**(58)**
607400 Marchandises pr les boutiques	13 098	31 072	(17 974)	(58)
VARIATION DE STOCK - MARCHANDISES	**(4 037)**	**(1 703)**	**(2 334)**	**137**
603700 Variations stocks marchandises	(4 037)	(1 703)	(2 334)	137
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**3 985 066**	**4 372 605**	**(387 539)**	**(9)**
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES	**684 866**	**928 213**	**(243 347)**	**(26)**
606100 Fournitures non stockables	554 452	756 638	(202 187)	(27)
606300 Fourn.entretien & petit équipt	98 177	129 985	(31 808)	(24)
606400 Fournitures administratives	7 365	16 321	(8 957)	(55)
606800 Autres matières et fournitures	24 872	25 268	(396)	(2)
SOUS-TRAITANCE GENERALE	**1 331 763**	**1 532 942**	**(201 179)**	**(13)**
611200 SST Prestations refacturées	8 888	3 650	5 238	144
611300 Frais de reproduction	23		23	N.S.
611800 Autres prestations extérieures	154 146	219 193	(65 047)	(30)
611900 Prestations GIE	1 168 706	1 310 099	(141 393)	(11)
LOCATIONS	**13 105**	**7 011**	**6 094**	**87**
613500 Location matériel d'exploit.	13 105	7 011	6 094	87
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	**5 677**	**(293)**	**5 969**	**N.S.**
614000 Charges locatives	5 677	(293)	5 969	N.S.
ENTRETIEN ET REPARATIONS	**1 695 517**	**1 496 907**	**198 610**	**13**
615200 Entr. & réparations bâtiments	149 103	148 377	726	
615210 Entr. & répar. couverts/provis	1 086 387	733 955	352 431	48
615500 Entr. & réparations matériels	27 766	40 565	(12 800)	(32)
615600 Contrats entr. & maintenance	432 262	574 009	(141 747)	(25)
PRIMES D'ASSURANCES	**68 025**	**63 890**	**4 135**	**6**
616100 Assurance multirisques	64 104	61 339	2 765	5
616300 Assurance transport	3 921	2 551	1 370	54
ETUDES ET RECHERCHES		**7 800**	**(7 800)**	**(100)**
617000 Etudes et recherche		7 800	(7 800)	(100)
DIVERS	**8 197**	**5 981**	**2 216**	**37**
618100 Documentation générale	953	886	66	7
628100 Cotisations & adhésions	7 245	5 095	2 150	42

Comptes de charges (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../...				
PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE	**43 868**	**167 057**	**(123 189)**	**(74)**
621100 Personnel interimaire	43 868	167 057	(123 189)	(74)
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES	**23 282**	**23 145**	**137**	**1**
622200 Commissions sur ventes	1 930	2 146	(217)	(10)
622600 Honoraires	20 810	18 390	2 419	13
622700 Frais d'actes & contentieux	543	2 609	(2 066)	(79)
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES	**68 519**	**80 183**	**(11 664)**	**(15)**
623100 Frais de diffusion/communicat°	60 764	63 119	(2 355)	(4)
623600 Frais d'édition/communication	5 279	14 985	(9 707)	(65)
623800 Divers dons, cadeaux	2 476	2 078	398	19
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	**4 239**	**7 381**	**(3 142)**	**(43)**
625100 Frais de voyage & déplacements	1 406	3 371	(1 965)	(58)
625700 Frais de réception	2 833	4 010	(1 177)	(29)
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS	**31 208**	**44 777**	**(13 569)**	**(30)**
626000 Frais postaux et télécommun.	31 208	44 777	(13 569)	(30)
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	**6 801**	**7 611**	**(810)**	**(11)**
627800 Frais bancaires & commissions	6 801	7 611	(810)	(11)
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES	**324 305**	**378 292**	**(53 987)**	**(14)**
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS	**97 543**	**130 022**	**(32 479)**	**(25)**
631100 Taxe sur les salaires	62 833	90 198	(27 365)	(30)
631200 Taxe d'apprentissage	8 894	149	8 745	N.S.
631300 Contribution formation	15 875	21 920	(6 045)	(28)
632000 Charges fiscales/social	3 285	(2 023)	5 307	(262)
633300 Formation en organismes	1 050	12 000	(10 950)	(91)
633400 Partcipation à la construction	5 607	7 778	(2 171)	(28)
AUTRES IMPOTS ET TAXES	**226 762**	**248 269**	**(21 508)**	**(9)**
635110 Contribution Eco. Territoriale	70 855	92 959	(22 104)	(24)
635120 Taxe foncière	118 151	111 326	6 825	6
635130 Autres impôts locaux	21 338	27 395	(6 057)	(22)
635140 Taxe sur véhicules de sociétés	3 951	3 951		
637800 Autres impôts & taxes	12 467	12 638	(171)	(1)
CHARGES DE PERSONNEL	**1 961 234**	**2 410 218**	**(448 984)**	**(19)**
SALAIRES ET TRAITEMENTS	**1 325 578**	**1 693 131**	**(367 553)**	**(22)**
641110 Salaires Bruts	1 639 816	1 722 880	(83 065)	(5)
641112 IJ sécurité sociale	(106 775)	(107 593)	818	(1)

Comptes de charges (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report SALAIRES ET TRAITEMENTS	***1 533 040***	***1 615 287***		
641200 Congés payés/ EVP	4 948	28 636	(23 688)	(83)
641330 Primes et gratifications	4 708	3 825	883	23
641400 Indem. et avantages non soumis	(203 246)	45 383	(248 629)	(548)
641430 IJ prévoyance salarié	(13 872)		(13 872)	N.S.
641700 xxx Indemnités et avantages xx		2 742	(2 742)	(100)
641800 xxx Indemnités et avantages xx		(2 742)	2 742	(100)
CHARGES SOCIALES	**635 656**	**717 087**	**(81 431)**	**(11)**
645110 Cotisations URSSAF	356 590	471 110	(114 520)	(24)
645200 Cotisations à la prévoyance	38 785	45 650	(6 865)	(15)
645210 Cotisations aux mutuelles	35 900	39 248	(3 347)	(9)
645220 Cotisations prévoyance IRP	3 700	4 048	(348)	(9)
645320 Cotisations caisses retraites	97 843	127 067	(29 223)	(23)
645400 Cotisations ASSEDIC	6 292	4 541	1 751	39
645500 Charges sociales s/provisions	52 020	(39 070)	91 091	(233)
647110 Indemnités frais transport	1 141	1 944	(803)	(41)
647120 Indemnités TR	22 405	24 258	(1 852)	(8)
647125 Indemnités de panier	13 480	28 842	(15 362)	(53)
647210 CSE oeuvres sociales	250		250	N.S.
647500 Médecine du travail	7 098	9 200	(2 103)	(23)
647600 Abondement Plan Epargne	150	250	(100)	(40)
DOTATIONS D'EXPLOITATION	**1 340 364**	**1 360 743**	**(20 379)**	**(2)**
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	**735 482**	**781 063**	**(45 581)**	**(6)**
681110 DAP Immo. incorporelles	34 171	34 171		
681120 DAP Immo. Corporelles	701 311	746 892	(45 581)	(6)
DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		**1 692**	**(1 692)**	**(100)**
681740 Dot. prov. dépréciat. créance		1 692	(1 692)	(100)
PROVISIONS	**604 882**	**577 987**	**26 895**	**5**
681510 Dot. prov. risques & charges	5 019	37 204	(32 185)	(87)
681570 Dot. prov. grosses réparations	599 863	540 783	59 080	11
AUTRES CHARGES	**1 212 837**	**1 281 940**	**(69 103)**	**(5)**
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE	**1 212 837**	**1 281 940**	**(69 103)**	**(5)**
658000 Ch. divers de gestion courante	443	671	(229)	(34)
650000 Dotation aux amts caducité	1 053 308	1 025 735	27 573	3
651000 Redevance à collectivité	148 455	179 963	(31 508)	(18)
653000 Jetons de présence	9 200	6 440	2 760	43
654100 Pertes/créances irrec. exerc.	145	71	74	105
654400 Pertes/créances irrec. ex.ant.	1 285	69 059	(67 774)	(98)

Comptes de charges (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
OPERATIONS EN COMMUN				**N.S.**
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANS				**N.S.**
655000 Redevance à collectivité >>651				N.S.
CHARGES FINANCIERES	**404 640**	**455 687**	**(51 047)**	**(11)**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	**404 640**	**455 687**	**(51 047)**	**(11)**
661100 Intérêts des emprunts	397 925	443 380	(45 455)	(10)
661500 Intérêts des comptes courants	257		257	N.S.
661600 Commissions sur transac. CB	5 671	10 101	(4 430)	(44)
661700 Commissions sur chèques vac.	787	2 206	(1 419)	(64)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**466 499**	**52 521**	**413 979**	**788**
CHARGES EXCEPT DE GESTION	**52 435**	**17 431**	**35 004**	**201**
671200 Pénalités, amendes fiscales		586	(586)	(100)
671800 Autres chges excep/op.gestion	52 435	16 845	35 590	211
CHARGES EXCEPT EN CAPITAL	**414 064**	**35 090**	**378 974**	**N.S.**
675200 VNC des actifs corporels cédés	83 922	3 666	80 256	N.S.
678800 Chs exceptionnelles diverses	330 143	31 424	298 718	951
TOTAL	**9 704 007**	**10 341 374**	**(637 367)**	**(6)**

Soldes intermédiaires de gestion

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
	(680 720)	**80 670**	**(761 390)**	**(944)**
VENTES DE MARCHANDISES	**9 630**	**35 752**	**(26 122)**	**(73)**
707000 Ventes de marchandises TN	2 010	9 457	(7 447)	(79)
707001 Ventes de marchandis exonérée	2 498	9 680	(7 182)	(74)
707005 Ventes de marchandis à 5,5 %	13	42	(29)	(69)
707007 Ventes de marchandis à 10 %	5 109	16 573	(11 464)	(69)
PRODUCTION VENDUE	**2 708 809**	**4 596 451**	**(1 887 642)**	**(41)**
706000 Prestations services TN	1 587 688	2 793 874	(1 206 186)	(43)
706005 Prestations services TR	763 526	1 386 541	(623 015)	(45)
708200 Commissions	6 737	26 547	(19 809)	(75)
708300 Prestations ss-traitées	2 167	2 167		
708800 Produits accessoires	13 313	38 411	(25 098)	(65)
708830 Refacturation charges diverses	78 071	75 609	2 463	3
708840 Facturation Electricité Photov	257 306	274 241	(16 935)	(6)
709600 RRR accordés sur prest.serv		(938)	938	(100)
COUT ACHAT MARCHANDISES VENDUES	**(9 061)**	**(29 369)**	**20 308**	**(69)**
607400 Marchandises pr les boutiques	(13 098)	(31 072)	17 974	(58)
603700 Variations stocks marchandises	4 037	1 703	2 334	137
MARGE CIALE + CONS PROVANCE TIERS	**(3 985 066)**	**(4 372 605)**	**387 539**	**(9)**
606100 Fournitures non stockables	(554 452)	(756 638)	202 187	(27)
606300 Fourn.entretien & petit équipt	(98 177)	(129 985)	31 808	(24)
606400 Fournitures administratives	(7 365)	(16 321)	8 957	(55)
606800 Autres matières et fournitures	(24 872)	(25 268)	396	(2)
611200 SST Prestations refacturées	(8 888)	(3 650)	(5 238)	144
611300 Frais de reproduction	(23)		(23)	N.S.
611800 Autres prestations extérieures	(154 146)	(219 193)	65 047	(30)
611900 Prestations GIE	(1 168 706)	(1 310 099)	141 393	(11)
613500 Location matériel d'exploit.	(13 105)	(7 011)	(6 094)	87
614000 Charges locatives	(5 677)	293	(5 969)	N.S.
615200 Entr. & réparations bâtiments	(149 103)	(148 377)	(726)	
615210 Entr. & répar. couverts/provis	(1 086 387)	(733 955)	(352 431)	48
615500 Entr. & réparations matériels	(27 766)	(40 565)	12 800	(32)
615600 Contrats entr. & maintenance	(432 262)	(574 009)	141 747	(25)
616100 Assurance multirisques	(64 104)	(61 339)	(2 765)	5
616300 Assurance transport	(3 921)	(2 551)	(1 370)	54
617000 Etudes et recherche		(7 800)	7 800	(100)
618100 Documentation générale	(953)	(886)	(66)	7
621100 Personnel interimaire	(43 868)	(167 057)	123 189	(74)
622200 Commissions sur ventes	(1 930)	(2 146)	217	(10)
622600 Honoraires	(20 810)	(18 390)	(2 419)	13
622700 Frais d'actes & contentieux	(543)	(2 609)	2 066	(79)
623100 Frais de diffusion/communicat°	(60 764)	(63 119)	2 355	(4)

Soldes intermédiaires de gestion (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report MARGE CIALE + CONS PROVANCE TIERS	***(3 927 819)***	***(4 290 678)***		
623600 Frais d'édition/communication	(5 279)	(14 985)	9 707	(65)
623800 Divers dons, cadeaux	(2 476)	(2 078)	(398)	19
625100 Frais de voyage & déplacements	(1 406)	(3 371)	1 965	(58)
625700 Frais de réception	(2 833)	(4 010)	1 177	(29)
626000 Frais postaux et télécommun.	(31 208)	(44 777)	13 569	(30)
627800 Frais bancaires & commissions	(6 801)	(7 611)	810	(11)
628100 Cotisations & adhésions	(7 245)	(5 095)	(2 150)	42
SUBVENTION EXPLOITATION	**4 781**	**1 870**	**2 911**	**156**
741100 Subventions d'exploitation	4 781	1 870	2 911	156
IMPOTS TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	**(324 305)**	**(378 292)**	**53 987**	**(14)**
631100 Taxe sur les salaires	(62 833)	(90 198)	27 365	(30)
631200 Taxe d'apprentissage	(8 894)	(149)	(8 745)	N.S.
631300 Contribution formation	(15 875)	(21 920)	6 045	(28)
632000 Charges fiscales/social	(3 285)	2 023	(5 307)	(262)
633300 Formation en organismes	(1 050)	(12 000)	10 950	(91)
633400 Partcipation à la construction	(5 607)	(7 778)	2 171	(28)
635110 Contribution Eco. Territoriale	(70 855)	(92 959)	22 104	(24)
635120 Taxe foncière	(118 151)	(111 326)	(6 825)	6
635130 Autres impôts locaux	(21 338)	(27 395)	6 057	(22)
635140 Taxe sur véhicules de sociétés	(3 951)	(3 951)		
637800 Autres impôts & taxes	(12 467)	(12 638)	171	(1)
CHARGES DE PERSONNEL	**(1 961 234)**	**(2 410 218)**	**448 984**	**(19)**
641110 Salaires Bruts	(1 639 816)	(1 722 880)	83 065	(5)
641112 IJ sécurité sociale	106 775	107 593	(818)	(1)
641200 Congés payés/ EVP	(4 948)	(28 636)	23 688	(83)
641330 Primes et gratifications	(4 708)	(3 825)	(883)	23
641400 Indem. et avantages non soumis	203 246	(45 383)	248 629	(548)
641430 IJ prévoyance salarié	13 872		13 872	N.S.
641700 xxx Indemnités et avantages xx		(2 742)	2 742	(100)
641800 xxx Indemnités et avantages xx		2 742	(2 742)	(100)
645110 Cotisations URSSAF	(356 590)	(471 110)	114 520	(24)
645200 Cotisations à la prévoyance	(38 785)	(45 650)	6 865	(15)
645210 Cotisations aux mutuelles	(35 900)	(39 248)	3 347	(9)
645220 Cotisations prévoyance IRP	(3 700)	(4 048)	348	(9)
645320 Cotisations caisses retraites	(97 843)	(127 067)	29 223	(23)
645400 Cotisations ASSEDIC	(6 292)	(4 541)	(1 751)	39
645500 Charges sociales s/provisions	(52 020)	39 070	(91 091)	(233)
647110 Indemnités frais transport	(1 141)	(1 944)	803	(41)
647120 Indemnités TR	(22 405)	(24 258)	1 852	(8)
647125 Indemnités de panier	(13 480)	(28 842)	15 362	(53)
647210 CSE oeuvres sociales	(250)		(250)	N.S.
647500 Médecine du travail	(7 098)	(9 200)	2 103	(23)

Soldes intermédiaires de gestion (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report CHARGES DE PERSONNEL	***(1 961 084)***	***(2 409 968)***		
647600 Abondement Plan Epargne	(150)	(250)	100	(40)
REPRISES s/CHARGES, TRANSFERTS	**1 237 266**	**1 002 716**	**234 549**	**23**
781510 Reprises prov. risques&charges	76 350	64 607	11 744	18
781530 Reprises prov. grosses réparat	1 086 387	733 955	352 431	48
781740 Reprises prov./dépreciat° cr.	1 703	70 838	(69 136)	(98)
791000 Transferts chges exploitation	72 826	133 316	(60 490)	(45)
AUTRES PRODUITS	**4 666 723**	**4 583 032**	**83 691**	**2**
756000 Recettes gar. & compens.tarif.	4 665 941	4 581 745	84 196	2
758800 Prodts divers gestion courante	782	1 287	(505)	(39)
DOTATIONS AMORTISSMENTS DEPREC PROVISIONS	**(1 340 364)**	**(1 360 743)**	**20 379**	**(2)**
681110 DAP Immo. incorporelles	(34 171)	(34 171)		
681120 DAP Immo. Corporelles	(701 311)	(746 892)	45 581	(6)
681510 Dot. prov. risques & charges	(5 019)	(37 204)	32 185	(87)
681570 Dot. prov. grosses réparations	(599 863)	(540 783)	(59 080)	11
681740 Dot. prov. dépréciat. créance		(1 692)	1 692	(100)
AUTRES CHARGES	**(1 212 837)**	**(1 281 940)**	**69 103**	**(5)**
650000 Dotation aux amts caducité	(1 053 308)	(1 025 735)	(27 573)	3
651000 Redevance à collectivité	(148 455)	(179 963)	31 508	(18)
653000 Jetons de présence	(9 200)	(6 440)	(2 760)	43
654100 Pertes/créances irrec. exerc.	(145)	(71)	(74)	105
654400 Pertes/créances irrec. ex.ant.	(1 285)	(69 059)	67 774	(98)
658000 Ch. divers de gestion courante	(443)	(671)	229	(34)
QUOTE PART s/OPERATIONS EN COMMUN				**N.S.**
655000 Redevance à collectivité >>651				N.S.
PRODUITS FINANCIERS	**3 676**	**12 803**	**(9 126)**	**(71)**
768000 Autres produits financiers	3 676	12 803	(9 126)	(71)
CHARGES FINANCIERES	**(404 640)**	**(455 687)**	**51 047**	**(11)**
661100 Intérêts des emprunts	(397 925)	(443 380)	45 455	(10)
661500 Intérêts des comptes courants	(257)		(257)	N.S.
661600 Commissions sur transac. CB	(5 671)	(10 101)	4 430	(44)
661700 Commissions sur chèques vac.	(787)	(2 206)	1 419	(64)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**316 782**	**191 986**	**124 796**	**65**
771800 Produits excep./op.gestion	51 212	27 395	23 817	87
775200 Pdts cession actifs corporels	159 542	1 100	158 442	N.S.
777000 Quote-part subvention invest.	3 274	3 274		
778800 Produits exceptionnels divers	17 666	94 172	(76 506)	(81)

Soldes intermédiaires de gestion (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report PRODUITS EXCEPTIONNELS	***231 694***	***125 941***		
787100 RAP except. s/ immobilisations	85 088	66 045	19 044	29
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(466 499)**	**(52 521)**	**(413 979)**	**788**
671200 Pénalités, amendes fiscales		(586)	586	(100)
671800 Autres chges excep/op.gestion	(52 435)	(16 845)	(35 590)	211
675200 VNC des actifs corporels cédés	(83 922)	(3 666)	(80 256)	N.S.
678800 Chs exceptionnelles diverses	(330 143)	(31 424)	(298 718)	951
TOTAL	**(680 720)**	**80 670**	**(761 390)**	**(944)**

RAPPORT DE GESTION

Bilan synthétique

Exprimé en €

Actif	31/12/2020	%	31/12/2019	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	439 895	1,55	483 811	1,52
Immobilisations corporelles	22 646 085	79,55	23 668 795	74,28
Immobilisations financières	11 834	0,04	9 622	0,03
ACTIF IMMOBILISE	**23 097 814**	**81,14**	**24 162 228**	**75,82**
Stocks	8 730	0,03	4 693	0,01
Créances	3 176 102	11,16	2 602 784	8,17
Disponibilités	2 149 830	7,55	5 060 788	15,88
ACTIF CIRCULANT	**5 334 662**	**18,74**	**7 668 265**	**24,06**
Comptes de régularisation actif	35 106	0,12	35 386	0,11
TOTAL ACTIF	**28 467 582**	**100**	**31 865 879**	**100**

Passif	31/12/2020	%	31/12/2019	%
CAPITAUX PROPRES	**12 600 091**	**44,26**	**13 359 705**	**41,92**
PROVISIONS	**416 764**	**1,46**	**974 619**	**3,06**
Emprunts et dettes financières	11 765 743	41,33	13 179 191	41,36
Autres dettes	3 623 442	12,73	4 213 936	13,22
DETTES	**15 389 185**	**54,06**	**17 393 127**	**54,58**
Comptes de régularisation passif	61 542	0,22	138 428	0,43
TOTAL PASSIF	**28 467 582**	**100**	**31 865 879**	**100**

Postes de bilan comparés

Exprimé en €

BILAN ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations	23 097 814	24 162 228
Stocks	8 730	4 693
Créances	3 176 102	2 602 784
Disponibilités	2 149 830	5 060 788
Régularisation Actif	35 106	35 386
TOTAL ACTIF	**28 467 582**	**31 865 879**

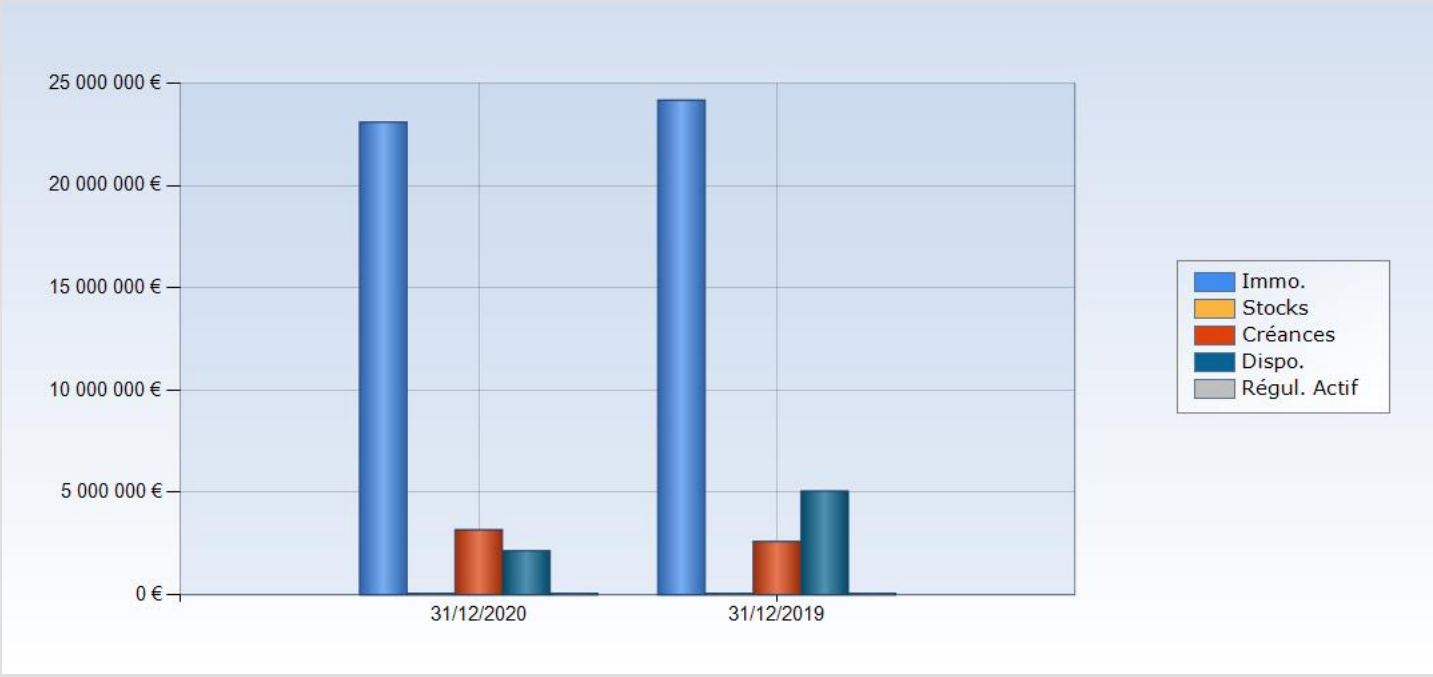

BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Fonds Propres	12 600 091	13 359 705
Provisions	416 764	974 619
Emprunts	11 765 743	13 179 191
Dettes à court terme	3 623 442	4 213 936
Régularisation Passif	61 542	138 428
TOTAL PASSIF	**28 467 582**	**31 865 879**

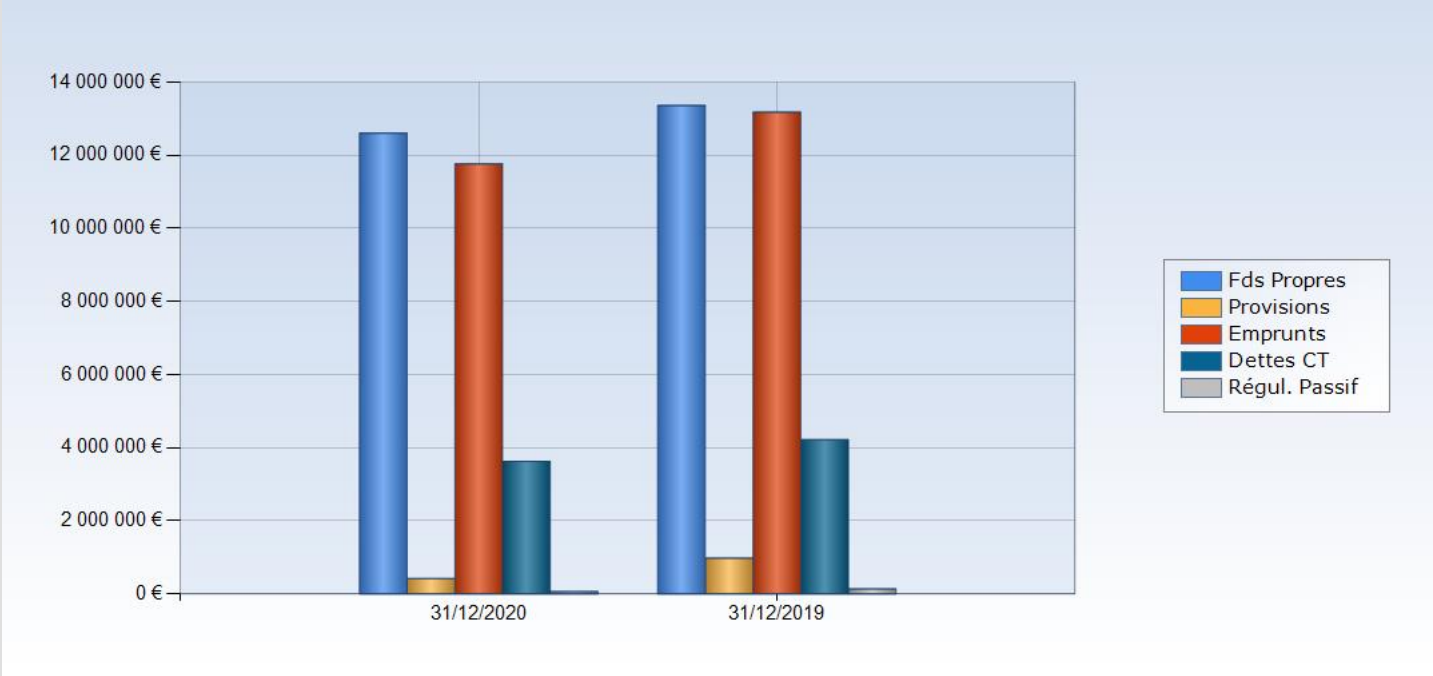

Compte de résultat comparatif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Ventes de marchandises	9 630	35 752	-73,06
Production vendue de biens			
Production vendue de services	2 708 809	4 596 451	-41,07
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 718 438**	**4 632 203**	**-41,31**
Production stockée, immobilisée			
Subventions d'exploitation	4 781	1 870	155,64
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges	1 237 266	1 002 716	23,39
Autres produits	4 666 723	4 583 032	1,83
PRODUITS D'EXPLOITATION	**8 627 208**	**10 219 821**	**-15,58**
Achats de marchandises	13 098	31 072	-57,85
Variation de stock de marchandises	(4 037)	(1 703)	137,06
Achats de matières premières, autres approvisionnements			
Variation de stock matières premières			
Autres achats et charges externes	3 985 066	4 372 605	-8,86
Impôts, taxes et versements assimilés	324 305	378 292	-14,27
Salaires, traitements, charges sociales	1 961 234	2 410 218	-18,63
Dotations aux amortissements et dépréciations	735 482	782 755	-6,04
Dotations aux provisions pour risques et charges	604 882	577 987	4,65
Autres charges	1 212 837	1 281 940	-5,39
CHARGES D'EXPLOITATION	**8 832 867**	**9 833 166**	**-10,17**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(205 658)**	**386 655**	**-153,19**
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré	0		
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	3 676	12 803	-71,28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	**3 676**	**12 803**	**-71,28**
Dotations financières aux amortis., dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	404 640	455 687	-11,2
Différences négatives de change			
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES	**404 640**	**455 687**	**-11,2**
RESULTAT FINANCIER	**(400 964)**	**(442 885)**	**-9,47**
Produits exceptionnels	231 694	125 941	83,97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	85 088	66 045	28,83
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**316 782**	**191 986**	**65**
Charges exceptionnelles	466 499	52 521	788,22
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**466 499**	**52 521**	**788,22**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(149 717)**	**139 465**	**-207,35**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT [Bénéfice ou Perte]	**(756 340)**	**83 236**	

Postes de charges et produits comparés

Exprimé en €

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation	8 627 208	10 219 821
Financier	3 677	12 803
Exceptionnel	316 782	191 986
TOTAL	8 947 667	10 424 610

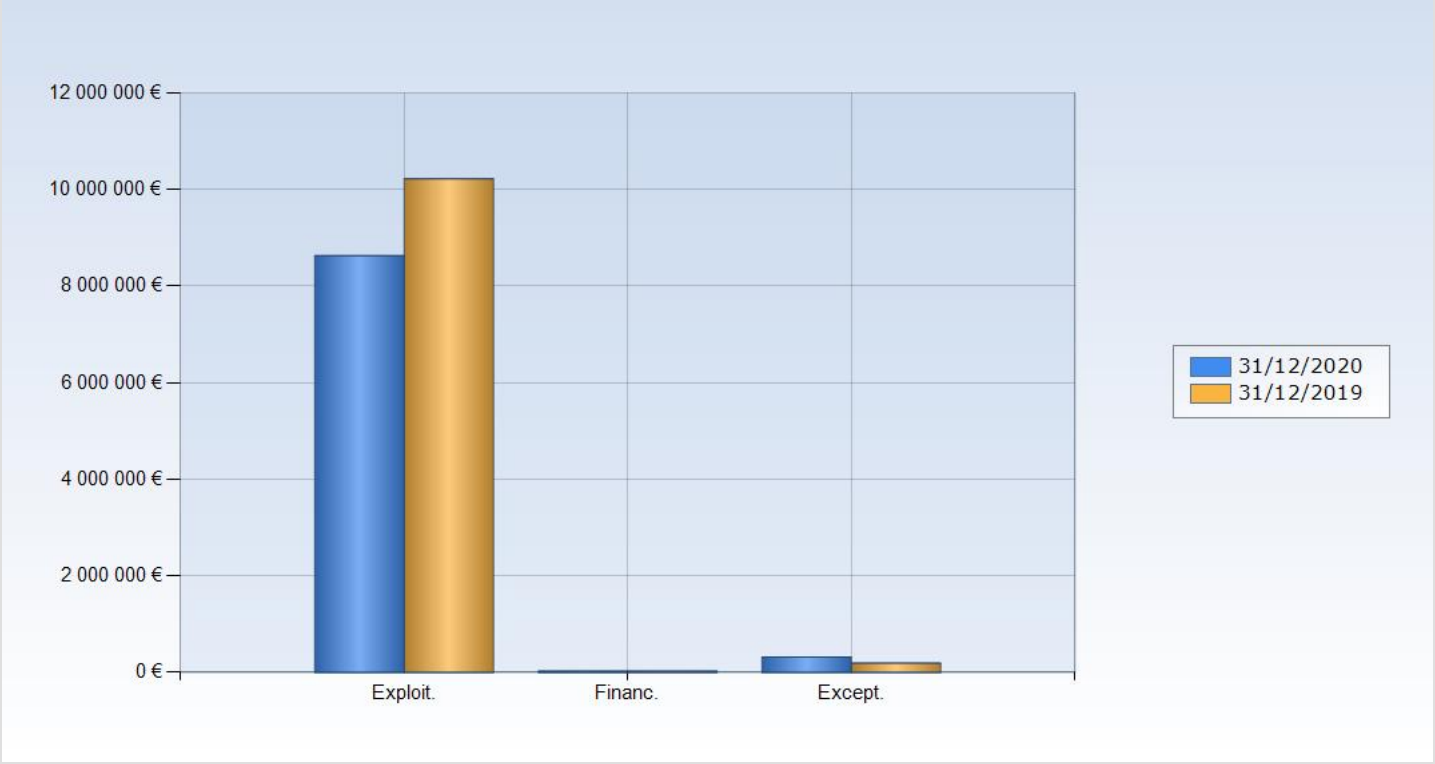

CHARGES	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation	8 832 867	9 833 166
Financier	404 640	455 687
Exceptionnel	466 499	52 521
Participations & I.S.		
TOTAL	9 704 007	10 341 374

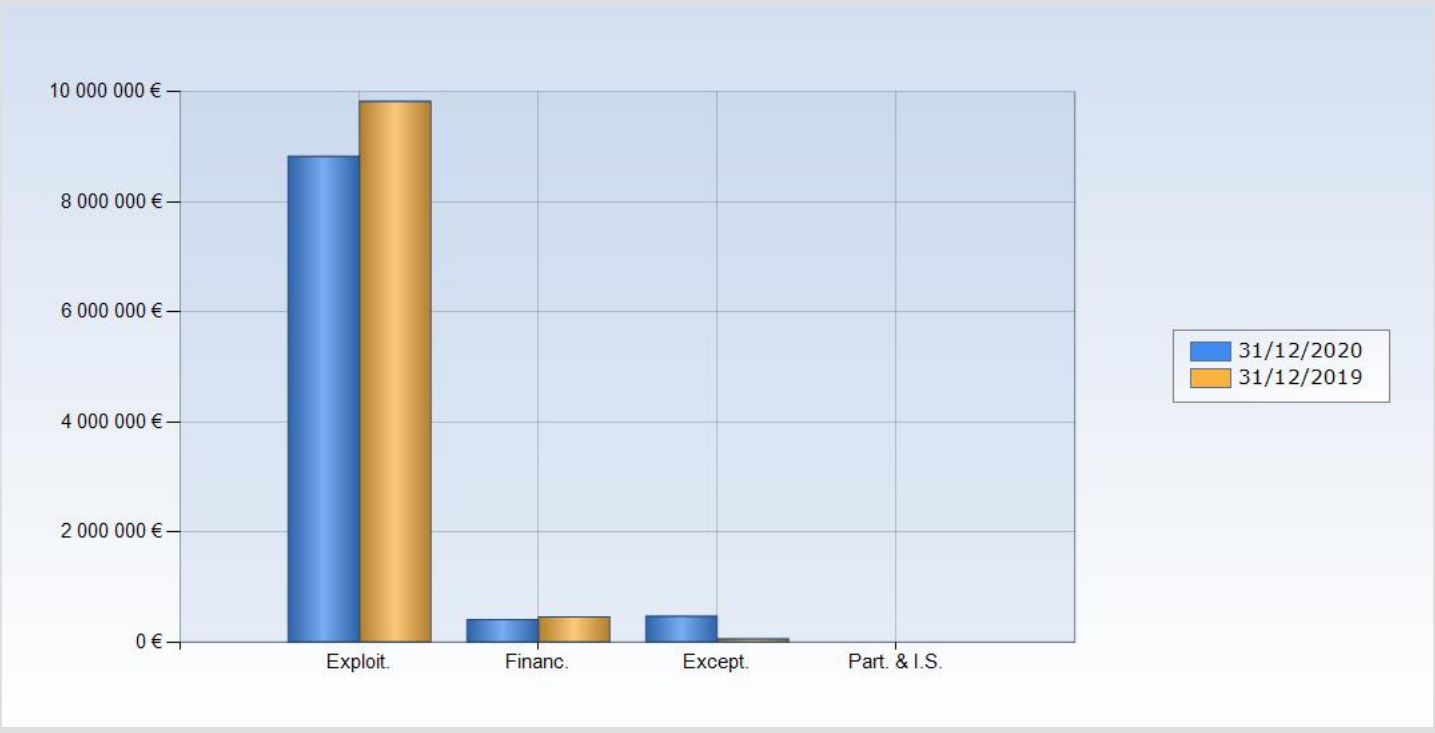

Soldes intermédiaires de gestion

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	%	31/12/2019	%
Ventes de marchandises	9 630	100	35 752	100
- Coût d'achat des marchandises	9 061	94,09	29 369	82,15
MARGE COMMERCIALE	**569**	**5,91**	**6 383**	**17,85**
Production vendue	2 708 809	99,65	4 596 451	99,23
+ Production stockée				
- Destockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**2 708 809**	**99,65**	**4 596 451**	**99,23**
PRODUCTION + VENTES	**2 718 438**	**100**	**4 632 203**	**100**
- Coût d'achat des marchandises	9 061	0,33	29 369	0,63
- Consommation provenance tiers	3 985 066	146,59	4 372 605	94,4
VALEUR AJOUTEE	**(1 275 689)**	**-46,93**	**230 228**	**4,97**
+ Subventions d'exploitation	4 781	0,18	1 870	0,04
- Impôts et taxes	324 305	11,93	378 292	8,17
- Charges de personnel	1 961 234	72,15	2 410 218	52,03
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(3 556 447)**	**-130,83**	**(2 556 411)**	**-55,19**
+ Reprises, transfert charges	1 237 266	45,51	1 002 716	21,65
+ Autres produits	4 666 723	171,67	4 583 032	98,94
- Dotations amortis., dépréciations, provisions	1 340 364	49,31	1 360 743	29,38
- Autres charges	1 212 837	44,62	1 281 940	27,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(205 658)**	**-7,57**	**386 655**	**8,35**
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	3 676	0,14	12 803	0,28
- Quote part opérations en commun	0			
- Charges financières	404 640	14,89	455 687	9,84
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**(606 623)**	**-22,32**	**(56 229)**	**-1,21**
Produits exceptionnels	316 782	11,65	191 986	4,14
- Charges exceptionnelles	466 499	17,16	52 521	1,13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(149 717)**	**-5,51**	**139 465**	**3,01**
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(756 340)**	**-27,82**	**83 236**	**1,8**
Produits cessions éléments actif	159 542	5,87	1 100	0,02
- Valeur comptable éléments cédés	83 922	3,09	3 666	0,08
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	**75 620**	**2,78**	**(2 566)**	**-0,06**

Soldes intermédiaires de gestion

Exprimé en €

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUCTION + VENTES	**2 718 438**	**4 632 203**
Valeur Ajoutée	(1 275 689)	230 228
Excédent Brut d'Exploitation	(3 556 447)	(2 556 411)
Résultat d'Exploitation	(205 658)	386 655
Résultat Courant Avant Impôt	(606 623)	(56 229)
Résultat Exceptionnel	(149 717)	139 465
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(756 340)**	**83 236**

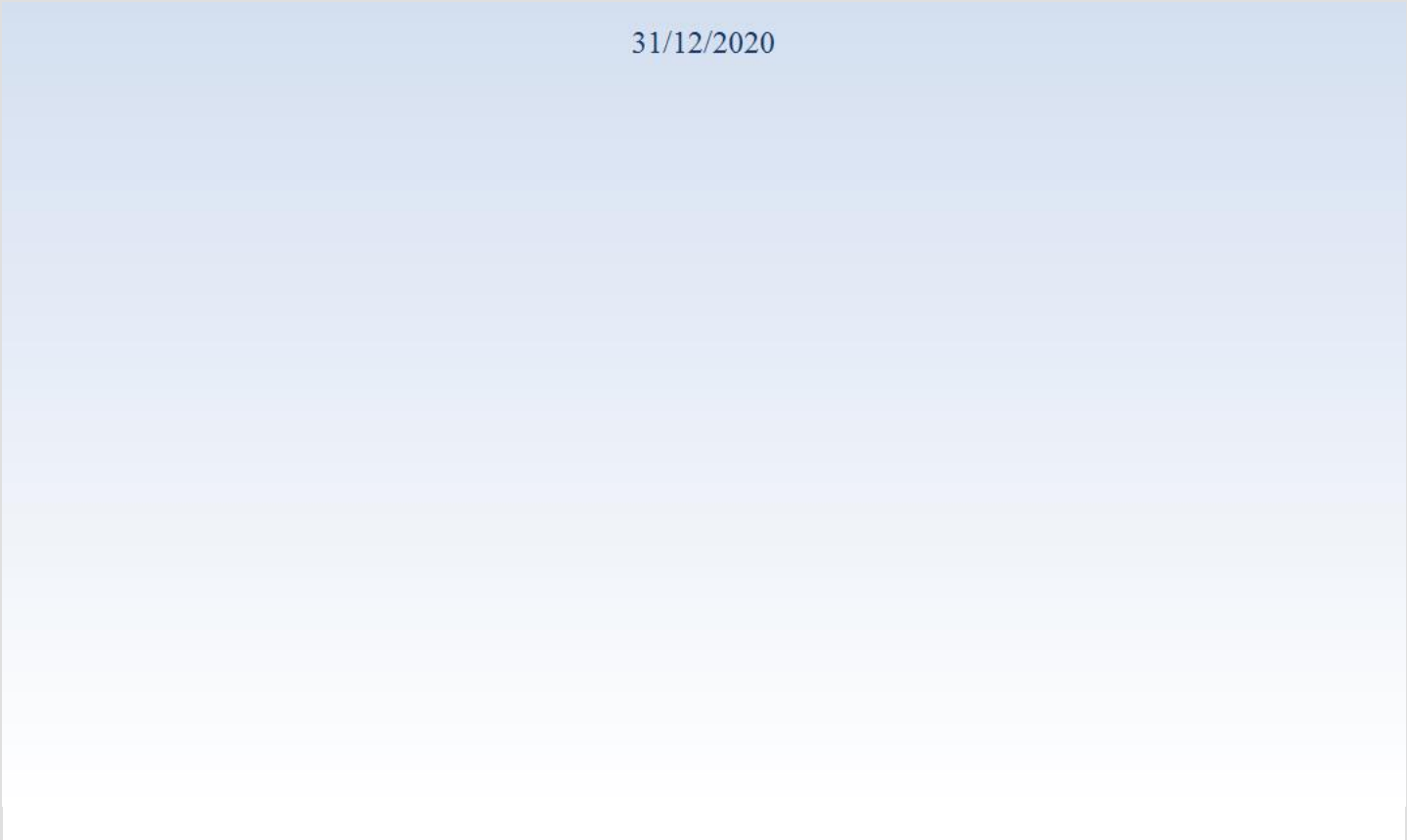

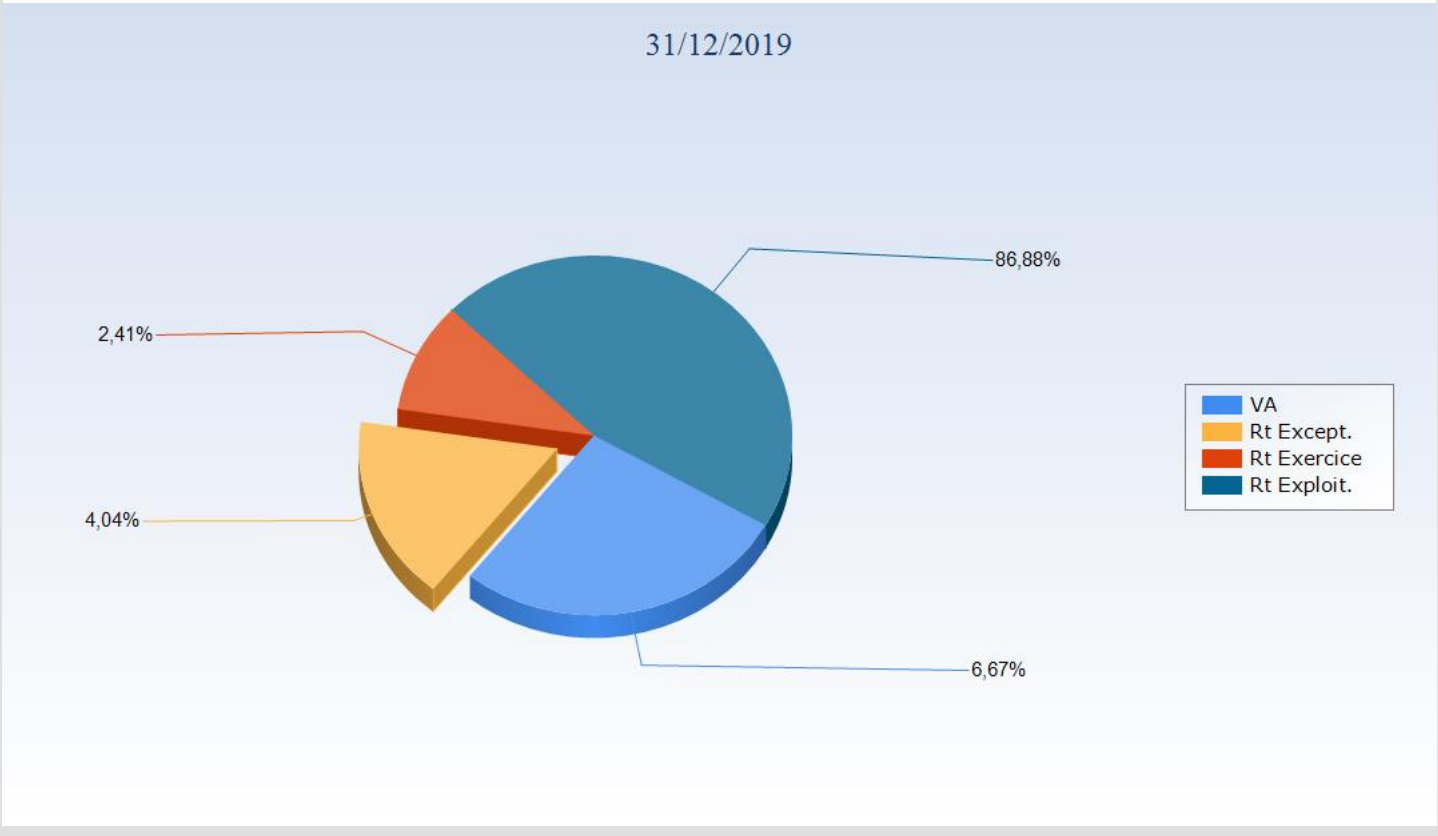

Capacité d'autofinancement

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(3 556 447)**	**(2 556 411)**	**39,12**
+ Transferts de charges d'exploitation	72 826	133 316	-45,37
+ Autres produits d'exploitation	4 666 723	4 583 032	1,83
- Autres charges d'exploitation	1 212 837	1 281 940	-5,39
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	0		
+ Produits financiers	3 676	12 803	-71,28
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	404 640	455 687	-11,2
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières			
+ Produits exceptionnels	316 782	191 986	65
- Produits des cessions d'éléments actif	159 542	1 100	
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	3 274	3 274	
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles	85 088	66 045	28,83
- Charges exceptionnelles	466 499	52 521	788,22
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	83 922	3 666	
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions exceptionnels			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**(744 398)**	**507 825**	**-246,59**

RESULTAT NET COMPTABLE	**(756 340)**	**83 236**	
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 340 364	1 360 743	-1,5
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 249 528	935 445	33,58
- Résultat sur cession des éléments actif	75 620	(2 566)	
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	3 274	3 274	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**(744 398)**	**507 825**	**-246,59**

Emplois et ressources

Exprimé en €

EMPLOIS	31/12/2020	31/12/2019
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	748 246,86	206 999,13
Immobilisations financières	2 212,17	2 053,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres (réductions capital, retraits)		
Remboursement des dettes financières	3 036 745,93	3 001 880,52
TOTAL DES EMPLOIS	**3 787 204,96**	**3 210 933,30**
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)		**18 199,21**

RESSOURCES	31/12/2020	31/12/2019
Capacité d'autofinancement de l'exercice	(744 397,86)	507 825,14
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
Cessions d'immobilisations :		
Incorporelles		3 365,00
Corporelles	1 461 724,64	1 115 388,29
Financières		3 000,00
Augmentation des capitaux propres :		
Augmentation de capital ou apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
Augmentation des dettes financières	1 623 297,38	1 599 554,08
TOTAL DES RESSOURCES	**2 340 624,16**	**3 229 132,51**
Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	**1 446 580,80**	

Tableau de financement

Exprimé en €

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	(744 397,86)	507 825,14
Acquisitions élmts actif immob.			Cessions élmts actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles			- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles	748 246,86	206 999,13	- Immobilisations corporelles	159 541,66	1 100,00
- Immobilisations financières	2 212,17	2 053,65	- Immobilisations financières		3 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation capitaux propres - Capital ou apports		
Réduction capitaux propres	83 235,91	303 013,73	- Autres capitaux propres	83 235,91	303 013,73
Rembourst dettes financières	3 036 745,93	3 001 880,52	Augmentation dettes financières	1 623 297,38	1 599 554,08
TOTAL EMPLOIS	**3 870 440,87**	**3 513 947,03**	**TOTAL RESSOURCES**	**1 121 677,09**	**2 414 492,95**
RESSOURCE NETTE			**EMPLOI NET**	**2 748 763,78**	**1 099 454,08**

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation				
- Stocks et en-cours	4 037,06		(4 037,06)	(1 702,96)
- Avances et acomptes versés sur commandes		2 435,68	2 435,68	(110,00)
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances	14 761,22		(14 761,22)	2 120 438,12
Variations des dettes d'exploitation				
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 258,97		(9 258,97)	11 627,03
- Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		548 451,16	548 451,16	(1 489 334,33)
TOTAUX EXPLOITATION	**28 057,25**	**550 886,84**	**522 829,59**	**640 917,86**
A VARIATION NETTE EXPLOITATION			**522 829,59**	**640 917,86**
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs	2 877 237,41		(2 877 237,41)	(4 675 788,04)
Variations des autres créditeurs	858 280,68		(858 280,68)	(2 046 338,33)
TOTAUX HORS EXPLOITATION	**3 735 518,09**		**(3 735 518,09)**	**(6 722 126,37)**
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			**(3 735 518,09)**	**(6 722 126,37)**
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			**(3 212 688,50)**	**(6 081 208,51)**
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités		2 910 957,58	2 910 957,58	1 808 083,80
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque				(86,53)
TOTAUX TRESORERIE		**2 910 957,58**	**2 910 957,58**	**1 807 997,27**
C VARIATION NETTE TRESORERIE			**2 910 957,58**	**1 807 997,27**
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE			**(301 730,92)**	**(4 273 211,24)**

Ratios comparatifs

Exprimé en €

RATIOS DE GESTION	31/12/2020	31/12/2019	ECART
Frais financiers	404 640,40	455 687,35	
Chiffre d'affaires HT	2 718 438,31	4 632 202,50	
Importance des frais financiers	14,89	9,84	51,32

La valeur de ce ratio permet d'apprécier la situation financière de l'entreprise.
Un taux élevé est le signe de la vulnérabilité d'une entreprise.

Frais financiers	404 640,40	455 687,35	
E.B.E.	(3 556 446,51)	(2 556 410,96)	
Part des frais financiers dans les résultats	(11,38)	(17,83)	(36,17)

Ce ratio permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à faire face à ses frais financiers.
Il est un des plus importants pour apprécir la situation financière d'une entreprise, car sa dégradation est significative d'alourdissement des frais financiers, ou de régression de l'Excédent Brut d'Exploitation.

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIERE			
Total Actif Net	40 924 401,31	43 269 390,20	
Endettement total	15 450 726,54	17 531 555,11	
Solvabilité globale	264,87	246,81	7,32

Ce ratio met en évidence le risque que la structure financière fait courir aux prêteurs.
Ceux-ci ont intérêt, leur garantie étant constituée par l'actif, à ce que le ratio soit le plus élevé possible.

Endettement total	15 450 726,54	17 531 555,11	
Fonds propres	12 600 090,67	13 359 704,50	
Endettement	122,62	131,23	(6,56)

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses créanciers.
Un niveau élevé de ce ratio peut être préjudiciable à l'indépendance de l'entreprise,
les dirigeants étant de moins en moins maîtres de leur gestion.

RATIOS DE FINANCEMENT			
Dotation aux amortissements	735 481,79	781 063,03	
Valeur ajoutée	(1 275 688,66)	230 228,25	
Autonomie financière	(57,65)	339,26	(116,99)

Ce ratio mesure la part des investissements dans la valeur ajoutée, et exprime la politique d'investissement de l'entreprise.
La stabilité de ce ratio signifie souvent que l'entreprise risque d'avoir,
à plus ou moins long terme, des structures de production inadaptées.

Marge brute d'autofinancement	(653 241,43)	441 262,58	
Fonds propres	12 600 090,67	13 359 704,50	
Autofinancement	(5,18)	3,30	(256,97)

Indique les possibilités pour l'entreprise d'autofinancer sa croissance. Il constitue un bon outil
de prévision des moyens financiers dégagés. Sa valeur doit être la plus élevée possible.

LIASSE FISCALE

1

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 14 rue Racine 44000 NANTES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 8 1 2 8 3 5 4 0 0 1 0 4 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	67 009	AG	52 480	14 528	24 273
		Fonds commercial (1)	AH	2 256	AI		2 256	2 256
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	665 085	AK	241 974	423 110	457 281
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	10 930 194	AQ	6 303 819	4 626 375	5 167 071
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	644 571	AS	475 637	168 934	192 234
		Autres immobilisations corporelles	AT	30 165 623	AU	479 851	29 685 772	29 683 404
		Immobilisations en cours	AV	621 822	AW		621 822	29 595
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	7 118	BE		7 118	7 051
		Prêts	BF	715	BG		715	
		Autres immobilisations financières*	BH	4 000	BI		4 000	2 570
		TOTAL (II)	BJ	43 108 396	BK	7 553 762	35 554 633	35 565 739
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	8 729	BU		8 729	4 692
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 454	BW		8 454	10 890
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 036 494	BY	2 951	1 033 542	763 916
		Autres créances (3)	BZ	2 134 105	CA		2 134 105	1 827 977
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	2 149 830	CG		2 149 830	5 060 787
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	35 105	CI		35 105	35 386
		TOTAL (III)	CJ	5 372 719	CK	2 951	5 369 767	7 703 650
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	48 481 115	1A	7 556 713	40 924 401	43 269 390

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2 **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 128 112)	DA	3 128 112	3 128 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	139 370	135 208
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	151 151	151 151
	Report à nouveau	DH	515 211	436 137
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(756 339)	83 235
	Subventions d'investissement	DJ	9 422 585	9 425 859
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	12 600 090	13 359 704
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	308 067	379 399
	Provisions pour charges	DQ	12 565 516	11 998 731
	TOTAL (III)	DR	12 873 584	12 378 130
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 753 142	13 166 591
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 600	12 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 889	12 148
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	833 286	987 265
	Dettes fiscales et sociales	DY	664 921	696 634
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	663 515	201 771
	Autres dettes	EA	1 458 828	2 316 116
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	61 541	138 427
	TOTAL (IV)	EC	15 450 726	17 531 555
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40 924 401	43 269 390

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 317 372	5 950 369
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 629	FB		FC	9 629	35 751
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	2 708 808	FH		FI	2 708 808	4 596 450
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 718 438	FK		FL	2 718 438	4 632 202
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 781	1 870
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 237 265	1 002 716
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 666 723	4 583 032
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 627 208	10 219 821
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 097	31 071
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(4 037)	(1 702)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 985 066	4 372 605
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	324 304	378 291
	Salaires et traitements*					FY	1 325 578	1 693 130
	Charges sociales (10)					FZ	635 656	717 087
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	735 481	781 063
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		1 692
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	604 882	577 987
	Autres charges (12)					GE	1 212 836	1 281 939
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 832 866	9 833 166
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(205 658)	386 655
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 676	12 802
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 676	12 802
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	404 640	455 687
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	404 640	455 687
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(400 964)	(442 884)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(606 622)	(56 229)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2021**

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	51 211	27 394
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	180 481	98 546
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	85 088	66 044
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	316 782	191 985
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	52 434	17 430
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	414 064	35 090
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	466 499	52 520
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(149 717)	139 465
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 947 666	10 424 610
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 704 006	10 341 374
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(756 339)	83 235

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	95 866	184 160
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	1 271	1 759
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	72 825	133 315
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9	obligatoires	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sinistres, franchises et indemnités assurances	23 434	51 211
Abandon de créances commerciales	29 000	
Cessions d'actifs immobilisés	83 921	159 541
Reprise subvention équipement		3 274
Régularisation IJ et charges sociales		17 666

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Contrat d'entretien	1 271	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	734 350	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM	3 052 654	KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP	8 148 491	KQ	KR 68 696
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	611 165	KT	KU 35 384
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	147 085	KZ	LA 20 600
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	222 672	LC	LD 4 088
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE	29 810 717	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH	29 595	LI	LJ 619 476
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	42 022 381	LO	LP 748 246
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P	7 051	1R	1S 67
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	2 570	1U	1V 3 115
	TOTAL IV	LQ	9 621	LR	LS 3 182
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	42 766 353	ØH	ØJ 751 429

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV 0	LW 734 350	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD 0	ME 3 052 654	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG 339 647	MH 7 877 540	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 1 978	MK 644 571	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 39 540	MQ 128 144	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 0	MT 226 761	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV 0	MW 29 810 717	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ 27 249	NA 621 822	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 408 416	NH 42 362 212	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B 0	2C 7 118	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 970	2F 4 715	2G
	TOTAL IV	I3		NJ 970	NK 11 833	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 409 386	ØL 43 108 396	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2021
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31122020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6 **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE	250 538	PF	43 916	PG	0	PH	294 455
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	1 120 467	PS	129 893	PT	0	PU	1 250 360
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	4 590 413	PW	482 098	PX	257 157	PY	4 815 354
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	418 930	QA	58 684	QB	1 978	QC	475 637
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	142 280	QI	6 398	QJ	38 109	QK	110 569
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	146 517	QM	14 491	QN	0	QO	161 008
	Emballages récupérables et divers	QP	208 273	QR		QS	0	QT	208 273
TOTAL III		QU	6 626 881	QV	691 565	QW	297 244	QX	7 021 202
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6 877 420	ØP	735 481	ØQ	297 244	ØR	7 315 657

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**	NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP **N° 2056** **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	379 399	4B	5 018	4C	76 350	4D	308 067
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga–tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	595 219	EP	599 863	EQ	1 086 386	ER	108 696
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	11 403 511	5W	1 053 308	5X	0	5Y	12 456 819
	TOTAL II	5Z	12 378 130	TV	1 658 190	TW	1 162 737	TX	12 873 584
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E	323 193	6F		6G	85 088	6H	238 105
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisa–tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 652	6U		6V	1 701	6W	2 951
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	327 846	TY		TZ	86 789	UA	241 056
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	12 705 976	UB	1 658 190	UC	1 249 526	UD	13 114 640
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	1 658 190	UF	1 164 438		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK	85 088		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	715	UR	360	US	355
	Autres immobilisations financières	UT	4 000	UV	4 000	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 299		3 299		
	Autres créances clients	UX	1 033 195		1 033 195		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	403		403		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	7 890		7 890		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	446 766		267 200		179 566
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	551 878		551 878		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	204 560		204 560		
	Groupe et associés (2)	VC	600 000		600 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	322 605		322 605		
	Charges constatées d'avance	VS	35 105		35 105		
	TOTAUX	VT	3 210 419	VU	3 030 498	VV	179 921
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD	715				
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	11 753 142	1 622 677	6 191 901	3 938 564
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 600	12 600		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	833 286	833 286		
Personnel et comptes rattachés		8C	216 093	216 093		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	245 943	245 943		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	159 623	159 623		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	43 260	43 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	663 515	663 515		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 458 828	1 458 828		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	61 541	61 541		
TOTAUX		VY	15 447 837	VZ 5 317 372	6 191 901	3 938 564
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 395 980			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** DGFiP **N° 2058-A 2021**

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122020

I. RÉINTÉGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	0
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	3 951
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	3 951		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	206	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	206
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	0
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	4 157

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	756 339
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	0
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	0
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	0
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		Zone franche urbaine –TE (44 octies, octies A)	ØV			
	Société investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F			
	Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC						
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	)		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	756 339

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	0	
	déficit **(II moins I)**			XJ 752 182
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	XO 752 182

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	1 287 013
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	1 287 013
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	752 182
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	2 039 195

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	436 137
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	83 235
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	519 373

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	4 161
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	515 211
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	519 373

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance	YT	1 331 763	1 532 942
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 9 240)	XQ	18 781	6 718
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	43 867	167 056
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	23 281	23 145
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	2 567 371	2 642 743
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	3 985 066	4 372 605
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	70 855	92 959
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	253 449	285 332
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	324 304	378 291
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	495 218	819 505
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 054 101	1 414 994
DIVERS	— Montant brut des salaires *	ØB	1 321 684	
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	0	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH — N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Lot de mobilhome FLORE camp 30042011	69 634		69 634		0
	2	Lot de mobilhome TAOS campi 30052011	137 690		136 344		1 345
	3	Centrale photovoltaïque GS 03102012	132 322		51 178		81 143
	4	Lot de matériel camping 31032016	1 978		1 978		0
	5	Ensemble de véhicules immat	34 540		34 540		0
	6	Véicule type golfette campi 31012017	5 000		3 568		1 431
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1	28 750	28 750	28 750		0		
	2	46 500	45 154	45 154		0		
	3	81 125	(18)	(18)		0		
	4	83	83	83		0		
	5	1 883	1 883	1 883		0		
	6	1 200	(231)	(231)		0		
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨	75 620				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩	**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13 **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP **N° 2059-C** **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* –0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* –0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col ⑦= ②+③+④–⑤–⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15 **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) 16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	50.94
Dont apprentis	YF	0.83
Dont handicapés	YG	4.3
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 718 438
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	75 619
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	72 825
TOTAL 1	OX	2 866 884

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 666 723
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	4 781
Variation positive des stocks	OD	4 037
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	4 675 541

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	697 963
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 281 418
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	9 541
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	9 041
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 212 836
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	102 654
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	5 313 455

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 228 969

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n° 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	2 228 969

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	0
Effectifs au sens de la CVAE	EY	50.55
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence GY ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐ GZ ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

Date de cessation HR ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F** **2021**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 3 0 8 1 2 8 3 5 4 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE

ADRESSE (voie) 14 rue Racine

CODE POSTAL 44000 VILLE NANTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	38 606
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique CL Dénomination VILLE DE NANTES
N° SIREN (si société établie en France) 214401093 % de détention 38.03 Nb de parts ou actions 16 523
Adresse : N° 2 Voie RUE DE L'HOTEL DE VILLE
Code Postal 44036 Commune NANTES CEDEX 01 Pays FR

Forme juridique CL Dénomination NANTES METROPOLE
N° SIREN (si société établie en France) 244400404 % de détention 38.03 Nb de parts ou actions 16 523
Adresse : N° 2 Voie COURS DU CHAMP DE MARS
Code Postal 44923 Commune NANTES Pays FR

Forme juridique ETS Dénomination CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
N° SIREN (si société établie en France) 180020026 % de détention 12.8 Nb de parts ou actions 5 560
Adresse : N° 2 Voie AVENUE CARNOT
Code Postal 44000 Commune NANTES Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : **N°** Voie
Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2021**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)** Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31122020 **N° SIRET** 3 0 8 1 2 8 3 5 4 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA NANTES METROPOLE GESTION EQUIPE

ADRESSE (voie) 14 rue Racine

CODE POSTAL 44000 VILLE NANTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration

et présentés à l'Assemblée Générale

du 24 juin 2021

PROJET

SOMMAIRE

1. / OBJET DE LA REUNION 5

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE 6

1.1 / CRISE SANITAIRE MONDIALE COVID 19 6
1.2 / FRAUDE 8
1.3 / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE 8
1.4 / ASPECTS CONTRACTUELS 9

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2020 10

2.1 / LES PRODUITS 10
2.2 / LES CHARGES 12
2.1 / LES DELAIS DE PAIEMENT 14
2.2 / LES RESULTATS 15

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 16

3.1 / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL 16
3.2 / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL 16
3.3 / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT 16
3.4 / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE 16

5. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 16

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE 17

6.1 / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) 17
6.2 / EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) 18
6.3 / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T) 18
6.4 / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) 19

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 20

7.1 / POURSUITE DE LA PANDEMIE LIEE AU CORONAVIRUS 20
7.2 / INCENDIE DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE HALBARDERIE 20

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE 23

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 24

PROJET

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX 25

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE 29

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE 29

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL 29

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE 29

15. / ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE 30

PROJET

PROJET

1ère partie - RAPPORT DE GESTION

PROJET

1. / OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

PROJET

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2020 peuvent être résumés comme suit :

1.1 / CRISE SANITAIRE MONDIALE COVID 19

La crise sanitaire COVID-19 qui ébranle la planète depuis plusieurs mois impacte durement la société NGE. Dès les premières annonces présidentielles et gouvernementales en mars 2020, NGE s'est mobilisée fortement afin d'assurer un subtil équilibre entre la protection de ses salariés et clients, le maintien de la continuité du service public et l'objectif de limiter les impacts économiques.

La priorité à la protection des salariés et de ses clients tout en maintenant un service public minimum

Dès la parution le 14 mars 2020 des ordonnances actant, entre autres, la fermeture du Centre de loisirs du Petit Port et de la patinoire de Rezé, le « Groupe NGE » a vu son activité directement impactée par la crise sanitaire.

A compter du 17 mars, la mise en œuvre du confinement au sein de NGE avait pour objectif premier de protéger les salariés de NGE et le public accueilli tout en continuant à exercer à minima nos missions de services publics (service aux citoyens, sécurité des équipements confiés).

Situation au sein des équipements et services NGE pendant le 1er confinement :

- Le Petit Port (piscine, patinoire, salles sportives et spa) : fermé à compter du 15 mars.
- La patinoire de Rezé : fermée dès le 14 mars ;
- Nantes Camping : maintien d'une exploitation restreinte pour une trentaine d'occupants. Présence sur site à minima par du personnel NGE. Fermeture du restaurant du camping. Certains mobiles-homes sont réquisitionnés par la mairie en cas de personnes sinistrées (incendie de maison etc…) ;
- L'Espace Accueil : fermé au public mais maintien de l'accueil téléphonique et par mail ;
- Stationnement sur voirie : suspension de ce service du fait de la gratuité décidée par la Ville de Rezé ;
- Stationnement dans les parkings : maintien d'une exploitation restreinte (abonnés principalement) à partir du seul Poste de Contrôle Centralisé. La continuité administrative est assurée à distance par mail ou par téléphone ;
- Les services supports assurent une activité plus ou moins réduite par le biais du télétravail ;

Les mesures prises pour assurer la poursuite des activités

Outre toutes les dispositions facilitant la mise en œuvre de la distanciation physique, la société NGE a immédiatement adapté ses ressources aux niveaux d'activité observés. Les mesures prises concernent notamment :

- La généralisation massive du télétravail : à l'échelle du « Groupe NGE », le télétravail a concerné près d'un salarié sur trois ! Ce déploiement conséquent a été rendu possible par le lancement dès fin 2019 d'une expérimentation « grandeur nature » du télétravail en tant qu'outil d'organisation du travail ;
- La mise en place de l'activité partielle : le « Groupe NGE » a déclaré près de 35 200 heures, dont 22 000 rien que pour la SEM, d'activité partielle auprès de la DIRECCTE (période mi-mars à fin juin) concernant 82 % des effectifs du Groupe (« activité partielle » partielle ou totale). A ce titre, la DIRRECCTE a versé 205 k€ d'indemnité à la SEM.

PROJET

- Préalablement à la déclaration d'activité partielle, un accord d'entreprise a été conclu à l'unanimité avec les partenaires sociaux qui prévoit notamment :
    - La pose de jours de repos (dont les congés payés) pendant la période de confinement dans la limite de 6 jours maximum par salarié ;
    - Le maintien de la rémunération nette sur les mois de mars, avril et mai ;
    - Une prime (dispositif PEPA) de 25 €/jour limitée à 1.000 € pour les salariés poursuivant leurs missions sur site pendant le 1er confinement
- Les mesures sanitaires individuelles et collectives (EPI, modification des organisations, adaptations des équipements …) ;
- Les économies en exploitation dont la consommation des fluides ;

A ce stade, aucun des dispositifs d'aide de l'Etat n'a été activé (Prêt Garanti par l'Etat notamment) par la société NGE.

Les premières conséquences économiques et techniques

Le chiffre d'affaires du groupe NGE a été fortement impacté par les conséquences de la crise sanitaire COVID-19 en raison du 1er confinement opéré pendant 55 jours et des décisions prises pour endiguer cette pandémie, notamment sur le dernier trimestre avec un 2ème confinement.

Sur le parking Cathédrale, le chiffre d'affaires a chuté de 28% sur l'année 2020 représentant un retard de 240 k€ HT par rapport à 2019.

Le centre de loisirs du Petit Port n'aura été entièrement ouvert que 2,5 mois sur 2020 (janvier à mi-mars). Seul le sport de haut niveau est resté maintenu (équipe première des Corsaires 8h/semaine).
Il en résulte une perte de recettes sur la piscine et la patinoire mais également pour les activités hébergées sur le site : spa Comptoir du Soin et distribution automatique sur lesquelles nous percevons un loyer.
La perte de chiffre d'affaires liée à l'impact du COVID-19 sur l'année 2020 au global Petit Port s'élève à -914 K€.

Si le camping a maintenu l'accueil de certains clients pendant les différents confinements, avec la fermeture des frontières et les limitations de déplacement, l'activité touristique s'est fortement réduite y compris pendant la période estivale. Le camping enregistre une chute de son chiffre d'affaires de 50% par rapport à 2019, soit - 691 K€.

A l'image de nombreux acteurs économiques, le « Groupe NGE » et ses salariés restent très impactés par la crise sanitaire nécessitant une adaptation permanente et une vigilance auprès des équipes.

Malgré les impacts très significatifs qui viennent d'être présentés, la crise sanitaire que nous connaissons ne semble pas être en mesure, à ce stade, de remettre en cause la continuité de la SEM NGE.

PROJET

1.2 / FRAUDE

A l'automne 2020, NGE a fait l'objet d'une fraude dite au faux fournisseur. Le préjudice s'est élevé à 330 k€.

La technique déployée a été la suivante :

Un fraudeur se fait passer pour NGE auprès de l'un de ses fournisseurs. Agissant ainsi, il réussit à obtenir une facture qui était normalement destinée à NGE.
Puis le fraudeur contacte le service comptabilité de notre GIE en se faisant passer pour le fournisseur de NGE et sollicite le paiement de la facture qu'il a préalablement modifiée à son profit (numéro de compte bancaire).
Le fraudeur a donc trompé notre vigilance et a amené nos services à le régler sur son propre compte. Compte bancaire domicilié en France auprès d'une grande banque.
Le marché en question était un marché public ayant fait l'objet d'une publication officielle dans le respect de nos procédures marchés.

Lorsque cette fraude a été découverte, des actions très rapides ont été mises en œuvre :

- dépôt de plainte auprès de la police ;
- saisine du procureur de la république ;
- audit interne visant à retracer les circonstances de cette fraude mené avec l'appui du service Contrôle interne de Nantes Métropole ;
- lancement d'un audit externe confié à un intervenant indépendant, le cabinet KPMG, visant à retracer nos process et à en renforcer leur sécurisation. La mission a démarré le 10 décembre pour une présentation des constats le 12 janvier 2021.
- expertise juridique de la situation avec accompagnement d'un avocat pour étudier les voies de recours.

Un plan d'actions visant à améliorer les procédures et à renforcer la sécurité des processus du Groupement et de ses membres a commencé à être déployé en 2021.

Une charge exceptionnelle de 330 K€ a donc été constatée dans la section siège de NGE. Ce montant n'a pas été répercuté sur les contrats.

1.3 / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE

- Suite à la dépose du faux-plafond de la piscine du Petit Port survenue en 2019, les travaux de remplacement ont pu être réalisés entre les mois de juillet et novembre 2020. La piscine a donc retrouvé une qualité acoustique conforme aux exigences et la FMI (fréquentation maximale instantanée) ne sera donc plus limitée de ce fait à la réouverture au public lorsque les conditions sanitaires le permettront.

- Renouvellement de mobile homes à Nantes Camping. Dans le cadre du développement de son offre locative, Nantes Camping a renouvelé et élargi sa gamme Confort avec l'acquisition de 22 mobile homes. De plus, la gamme Premium a été entièrement repensée autour du projet de création d'un Village Premium qui accueillera 15 nouveaux cottages + le relooking des 5 chalets. Les travaux ont débuté en octobre 2020 pour une livraison en mai 2021. Coût total du renouvellement de la gamme locative : 1,2 M€.

PROJET

1.4 / ASPECTS CONTRACTUELS

Horodateurs ville de Rezé :

Conclusion d'un nouveau marché avec la ville de Rezé pour l'exploitation de 45 horodateurs comprenant la collecte et le comptage des fonds en pièces de monnaie, la tenue de la régie de recettes, la gestion des abonnements de stationnement, l'entretien et la maintenance des appareils, la mise à jour des données et l'information des usagers, l'établissement de bilans annuels et l'information de la collectivité.

Marché d'une durée de 1 an, renouvelable 3 fois 1 an à compter du 1er novembre 2020, pour un montant annuel de 56 700 € HT.

NGE assure déjà cette prestation pour la ville de Rezé depuis 2010.

Centre de loisirs du Petit Port :

Conclusion d'un avenant n°10 au contrat de DSP avec la ville de Nantes actant de nouvelles modalités financières pour l'année 2020. Ces dernières intègrent les impacts liés à :

- la fermeture de la piscine pour travaux
- la crise sanitaire sur l'équilibre économique de la DSP.

Patinoire de Rezé

Conclusion d'un avenant avec Nantes Métropole actant de la révision à la baisse du montant du marché pour 2020 du fait de la fermeture de la patinoire liée à la crise COVID. Le montant du marché passe de 117 k€ à 96 k€, soit -21 K€).

Centrale photovoltaïque sur groupe scolaire Georges Brassens à Carquefou

Signature d'un protocole d'accord transactionnel avec la ville de Carquefou, pour résiliation de la Convention d'Occupation Temporaire suite à l'incendie survenu le 15 juillet 2019. Au terme de cet accord, la Ville s'est engagée à verser à NGE la somme de 86 381 € pour couvrir la valeur nette comptable de l'installation, les frais engagés et la perte d'exploitation.

PROJET

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2020

2.1 / LES PRODUITS

Le chiffre d'affaires analytique s'est élevé à 2 720 k€/HT pour 4 641 k€/HT en 2019.

Soit une baisse globale de -1 921 k€/HT (-41%) essentiellement liée à la crise COVID apparue mi-mars 2020.

en K€ / HT	2018	2019	2020	20/19	%
C.A. Total	**13 016**	**4 641**	**2 720**	-1 921	-41,4%
Activité stationnement					
Stationnement silos	8 333	863	619	-244	-28%
Stat. Voirie / Horod., enclos, aires piét., ZTL	244	66	64	-2	-3%
Parking privés	62	41	55	15	36%
Divers	31	0	0	0	
Activité loisirs et Ports					
Centre de Loisirs Petit-Port	1 665	1 497	619	-878	-58,7%
Spa Aqua Bien Etre	35	37	16	-20	-55,2%
Salles Petit Port	29	24	9	-16	-64,0%
Patinoire de Rezé	103	117	97	-20	-16,8%
Camping	1 382	1 578	886	-691	-43,8%
Ports	328	0	0	0	
Activité gestion de salles et immobilière					
Halle Trocardière	376	0	0	0	
Gare Fluviale	117	121	96	-25	-20,5%
Autres activités diverses					
ENR, Rés. Ch. & Photov.	280	274	257	-17	-6%
Missions d'expertise	3	0	0	0	
Divers	27	24	0	-24	-98%

Ce tableau comprend des prestations internes entre exploitation, notamment entre la piscine et le camping.

➢ **-231 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité** (-23,8 %), dont :

- - 244 k€ au titre de la DSP "parking Cathédrale". A fin mai, après 2 mois de confinement total, le retard de CA était de 105 k€ par rapport à fin mai 2019, soit -41%. Les restrictions de déplacement liées au contexte sanitaire qui ont suivi, ont entrainé une chute de 35% de l'activité horaire, qui représente une perte de 244 k€ de CA sur l'année.

- + 15 k€ au titre des parkings privés

➢ **-1 625 k€** au titre des **Loisirs** (-50 %), dont :

- - 914 k€ au titre des activités du centre de loisirs du Petit Port. Fermeture du Centre à compter de la mi-mars combinée à la fermeture de la piscine pour travaux sur ses faux-plafonds jusqu'à mi-novembre puis un 3ème confinement entrainant une nouvelle fermeture du Centre au public. Au global, le Petit Port n'aura été ouvert que les 2,5 premiers mois de l'année. Ceci explique la chute de son chiffre d'affaires de 59% par rapport à 2019.

- - 691 k€ (-43,8%) à **Nantes Camping**. Après une année 2019 record, les interdictions de déplacements liées à la crise COVID ont entrainé une perte de chiffre d'affaires très importante notamment durant le premier confinement.

➢ **-17 k€** (-6 %) au titre de la production d'**électricité photovoltaïque**, essentiellement liés à des incidents techniques dont l'arrêt de production de la centrale sur l'école G. Brassens à Carquefou suite à l'incendie de juillet 2019.

Les autres produits totalisent la somme de 5 909 k€/HT pour 5 588 k€/HT en 2019, soit une hausse de + 321 K€/HT, dont :

➢ **+84 k€** de contributions des mandants, collectivités locales, pour sujétions de fonctionnement aux différents contrats (4 667 K€ en 2020 pour 4 583 K€ en 2019), dont :

- + 119 k€ de subvention pour sujétion de service public au Petit Port, dont - 22 k€ de taxe sur les salaires
- - 35 k€ de subvention pour le parking Cathédrale

➢ **+352 k€** de reprises de provisions pour grosses réparations (1 086 K€ en 2020 pour 734 K€ en 2019),

➢ **-60 k€** de transferts de charges relatifs aux débours engagés pour le compte de NMGS et du groupement GIE NGE,

PROJET

2.2 / LES CHARGES

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à la somme de 7 590 k€/HT pour 8 806 k€/HT en 2019.

Soit une baisse globale de – 1 216 k€/HT (- 14%) essentiellement liée, comme pour les produits, à la baisse d'activité liée à la crise sanitaire Covid 19.

en K€ / HT	2018	2019	2020	20/19	%
Charges totales	**17 648**	**8 806**	**7 590**	*-1 216*	*-13,8%*
Activité stationnement					
Stationnement silos	8 535	763	762	*-1*	*-0,2%*
Parking Feydeau	0	0	0	*0*	
Stat. Voirie / Horod., enclos, aires piét., ZTL	210	41	48	*7*	*18,0%*
PCC et parking privés	39	30	34	*5*	*16,1%*
P+R	0	0	0	*0*	
Divers	0	0	0	*0*	
Activité loisirs et Ports					
Centre de Loisirs Petit-Port	5 597	5 737	4 919	*-818*	*-14,3%*
Spa Aqua Bien Etre	111	102	102	*0*	*0,1%*
Salles Petit Port	4	3	2	*-1*	*-27,4%*
Patinoire de Rezé	94	114	97	*-16*	*-14,5%*
Camping	1 476	1 485	1 279	*-206*	*-13,9%*
Ports	517	0	0	*0*	
Activité gestion de salles et immobilière					
Halle Trocardière	587	0	0	*0*	
Gare Fluviale	115	119	94	*-24*	*-20,6%*
Autres activités diverses					
ENR, Rés. Ch. & Photov.	230	207	214	*7*	*3,3%*
Missions d'expertise	2,7	0,0	0,0	*0*	
Siège	130	206	38	*-168*	*-81,6%*
Autres	0	0	0	*0*	

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2019 peuvent s'exprimer comme suit :

- **+11 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité** (+1,3 %). Essentiellement constituées de charges fixes ce qui explique le peu de variation.

- **-1 041 k€** au titre des **Loisirs et Tourisme** (-14 %), dont :

  - - 818 k€ au centre de loisirs du Petit Port, dont -533 K€ sur les frais de personnel (activité partielle, moindre recours à l'intérim), -65 k€ sur les consommations d'électricité, -43 k€ sur les consommations d'eau.

PROJET

- - 206 k€ au titre de Nantes Camping, dont -115 k€ d'achats et prestations externes et -19 k€ de frais de personnel.

- - 16 k€ à la patinoire de Rezé, essentiellement lié aux frais de personnel, (-15k€).

➢ **-24 k€** au titre de la gestion de la gare fluviale, dont -23 k€ de baisse de redevance à la collectivité (effet de la réduction de loyer accordée à l'occupant dans le contexte crise sanitaire).

➢ **+7 k€** au titre des centrales photovoltaïques, liés à une hausse des interventions de maintenance.

➢ **-168 k€** au titre des **frais de société**, dont -122 k€ de solde de frais de GIE (facturation de 2ème niveau).

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social, et jetons de présence,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnement, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe…

s'est élevé à 74 k€ au cours de l'exercice pour 90 k€ en 2019. Ces frais sont répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

A noter, comme énoncé au § 1.2, que 330 k€ ont été constatés en charges exceptionnelles et non pas été ventilés sur les différents contrats.

PROJET

2.1 / LES DELAIS DE PAIEMENT

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/20						
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	+ 90 jours	dont bloquées(3)	Totaux
Fournisseurs exploitation TTC (1)	415 329	36 793	8 433	1 371	5 762	18 237	467 687
En nombre de factures	*177*	*6*	*4*	*1*	*13*	*8*	*201*
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	220 442						220 442
En nombre de factures	*10*						*10*
Fournisseurs retenue de garantie TTC	1 211	1 023,16	0	4 834	4 170		11 238
En nombre de factures	*2*	*1*	*0*	*2*	*2*		*7*
Fournisseurs honoraires TTC	5 688	0	0	0	3 300	*3 300*	8 988
En nombre de factures	*1*	*0*	*0*	*0*	*1*		*2*
Fournisseurs d'immobilisations TTC	656 712	6 804	0	0	0		663 516
En nombre de factures	*14*	*1*	*0*	*0*	*0*		*15*
TOTAL Fournisseurs TTC	1 299 381	44 620	8 433	6 205	13 232	21 537	1 371 871
% des Achats HT	25,72%	0,88%	0,17%	0,12%	0,26%	0,43%	27,15%
Délais de paiement de référence utilisés							
Délais contractuels	30 jours fin de mois						
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois						

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus
(2) GIE NGE et NMGS
(3) Factures en litige avec les fournisseurs

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/20					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	> 90 jours	Totaux
Clients exploitation TTC (1)	160 319	1 563	4 016	328 863	418 121	912 882
En nombre de factures	24	4	5	6	14	*53*
% du CA TTC	4,96%	0,05%	0,12%	10,16%	12,92%	28,22%
Clients "groupe" TTC (2)	74 149	0	0	0	0	74 149
En nombre de factures	*7*	*0*	*0*	*0*	*0*	*7*
% du CA TTC	2,29%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,29%
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						3 299
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) Clients débiteurs et créditeurs confondus
(2) GIE NGE et NMGS

PROJET

2.2 / LES RESULTATS

Le résultat d'exploitation est déficitaire de …… **-756,3 k€** pour un bénéfice de 386,6 k€ en 2019

Le résultat financier est négatif à hauteur de **-400,9 k€** pour -442,8 k€ en 2019, soit une variation de +51,1 k€ essentiellement due à l'amortissement des emprunts en cours,

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de **-149,7 k€**, essentiellement constitué du montant de la fraude (cf. § 2.2).

Le résultat comptable net se traduit par une perte de -756,3 k€ pour +83,2 k€ en 2019, dont la répartition par activités s'établit comme suit :

en K€	2018	2019	2020
Résultat Consolidé NGE	303,0	83,2	- 756,3
Activités pôle stationnement	215,3	62,2	- 205,6
DSP parkings affermage (contrat échu à fin 2018)	139,2	-	-
DSP parkings concessions	17,1	26,3	- 242,2
dont activité parkings silos	156,3	26,3	- 242,2
Marchés privés stationnement	23,6	11,2	21,1
Voirie	20,7	24,7	15,5
Aires piétonnes / ZTL	14,8	-	-
Activités loisirs, tourisme et sport	85,6	- 26,6	- 278,2
dont activité Spa Aqua Bien Etre	- 30,2	0,7	- 30,1
DSP Petit Port (piscine-patinoire-salles sportives)	92,4	- 145,1	30,0
Autre Petit Port (salles…)	121,1	57,0	61,4
Camping	- 85,6	58,6	- 339,5
Marché Patinoire de Rezé	8,2	2,1	0,0
DSP Ports (contrat échu à fin 08/2018)	- 20,3	-	-
Activités gestion de salles et immobilière	- 22,1	-	-
DSP Trocardière (contrat échu à fin 06/2018)	- 22,1	-	-
Concession Gare Fluviale	-	-	-
Autres activités	24,1	47,7	- 272,6
Energies renouvelables	34,4	51,9	60,7
Siège / mission d'expertise / divers	- 10,3	- 4,2	- 333,2

Le résultat fiscal de l'exercice est déficitaire à hauteur de -752,2 k€.

Après imputation du résultat de l'exercice, les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à 2 039 k€.

PROJET

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

3.1 / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est fixé à 3 128 112 euros, divisé en 43 446 actions d'une même catégorie de 72 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

3.2 / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément à l'article L225.129-6 du code du commerce, nous vous informons que les salariés n'ont pas de participation dans le capital de la société. La dernière résolution en ce sens proposée à l'AGM réunie le 23 juin 2017, a été rejetée à l'unanimité.

3.3 / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 4 k€.
Il s'agit principalement de :

- 4 k€ de taxe sur véhicules de société.

3.4 / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

5. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Le résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -**756 339,83 €**, il est proposé de l'affecter au compte report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, sera inchangé pour 139 370,44 €

Et le report à nouveau débiteur s'établira à la somme de -241 128,54 €

Au 31 décembre 2020, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 3 177 505,12 €,
dont 3 128 112,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

PROJET

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

6.1 / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant – Passif circulant).

Le BFR est structurellement négatif, du fait des dispositions en matière de perception des recettes d'exploitation en instantané, voire d'avance (abonnements), ainsi que des compensations tarifaires et subventions pour sujétions de service public.

	2018	2019	2020
stocks	3	5	9
créances…	4 885	2 638	3 211
créances / investisst.			
dettes…	-8 445	-4 365	-3 698
BFR	-3 557	-1 722	-478

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2019 (en K€)	A fin 2020 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	697	665
• les fournisseurs exploitation	987	883
• les fournisseurs investissements	202	664
• autres dettes (charges à payer, créditeurs divers, …)	2 316	1 459
• Produits constatés d'avance	138	62

PROJET

6.2 / EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)

Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation

(Capitaux permanents – Actif Immobilisé).

	2018	2019	2020
Capital social (appelé et versé)	3 128	3 128	3 128
Réserv. & RAN	722	806	49
Subvent. Invest.	9 429	9 426	9 423
Subv. Inv. à recevoir	0	0	0
Emprunts LMT	14 538	13 167	11 753
Cap. Permanents	**27 818**	**26 526**	**24 353**
Actif brut immo.	42 648	42 737	42 487
Immo. En cours	5	30	622
Amort. actif	-6 574	-7 201	-7 554
Amort. passif	-10 378	-11 404	-12 457
Act. Net immo.	**25 701**	**24 162**	**23 098**
FRNG	**2 117**	**2 364**	**1 255**

6.3 / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR). Pour ce qui concerne NGE, il convient de retenir l'existence d'un niveau permanent de provisions pour risques & charges, résultant des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur plusieurs d'équipements gérés dans le cadre des DSP.

	2018	2019	2020
FRNG	2 117	2 364	1 255
Prov. Risq. & ch.	1 195	975	417
BFR	-3 557	-1 722	-478
T = FRNG-BFR+Prov.	6 868	5 061	2 150

PROJET

6.4 / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

L'EBE est déterminé hors l'impact du coût des grosses réparations réalisées au titre de chaque exercice, dans la mesure où les dépenses réelles à ce titre sont couvertes à due concurrence par des reprises de provisions. En 2020, ce montant neutralisé s'élève à 1 086 k€.

	2018	2019	2020
C.A.	**12 997**	**4 596**	**2 718**
% évolut.	**-24,93%**	**-64,63%**	**-40,86%**
EBE (exc. Brut expl.)	796	-1 822	-2 470
Autres produits & transf charges	5 695	4 716	4 740
Autres charges	-4 620	-1 282	-1 213
Résultat financier	-509	-443	-401
Résult. except. Op. gest.	-115	10	-1
Participation	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
CAF	**1 247**	**1 179**	**654**
% CAF / C.A.	**9,60%**	**25,65%**	**24,08%**

PROJET

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

7.1 / POURSUITE DE LA PANDEMIE LIEE AU CORONAVIRUS

Entre le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes, la crise sanitaire évolutive du Covid-19 s'est poursuivie. L'arrêt ou le ralentissement des activités de la Société liés aux mesures de confinement ont perduré.

NGE s'attend à un impact négatif sur ses comptes en 2021 mais n'est pas, à ce jour, en capacité d'en apprécier l'impact final.

La Société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour l'année 2021 en intégrant ce contexte, au mieux des informations disponibles à date, sur la base d'hypothèses portant notamment sur :

- la durée de l'arrêt d'activité,
- les échanges avec ses donneurs d'ordres,
- la prise en compte du dispositif gouvernemental d'activité partielle dont la Société continue de bénéficier,
- L'accès au Fonds de solidarité mis en place par le Gouvernement dont bénéficie la Société depuis janvier.

Sur cette base, la Direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée.

7.2 / INCENDIE DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE HALBARDERIE

Le lundi 29 mars 2021, un incendie s'est déclaré en fin d'après-midi dans la toiture du groupe scolaire Halbarderie à Thouaré sur Loire. Cette toiture est équipée de panneaux photovoltaïques installés par NGE à l'été 2012 (investissement à hauteur de 75K€ HT, puissance installée = 24 kWc répartie sur 4 champs photovoltaïques distincts) dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif conclu pour une durée de 20 ans avec la ville de Thouaré.

L'incendie n'a pas fait de victime et seule une partie de l'installation a été détruite. Une déclaration a été faite à notre assurance et des expertises sont en cours pour déterminer l'origine du sinistre.

En parallèle, des contacts ont été pris avec les services de la collectivité pour envisager les modalités de poursuite de l'exploitation. A ce jour, aucune décision n'a été prise.

La centrale photovoltaïque génère environ 10 k€ HT de chiffre d'affaires annuel. Le sinistre n'est pas de nature à mettre en péril l'exploitation de NGE.

PROJET

PROJET

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PROJET

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, portant renouvellement des Conseillers Municipaux, les collectivités actionnaires ont désigné en leurs instances les membres appelés à assurer leur représentativité au sein de la Société. La Ville de Nantes et Nantes Métropole, actionnaires à part égale, disposent ainsi chacune de :

4 postes d'administrateurs appelés à siéger au C.A.
1 poste de représentant aux A.G.
1 poste de censeur.

Représentants de la Ville de Nantes

Le Conseil Municipal de Nantes, par délibération du 15 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions d'administrateur :

  M. Pascal BOLO
  M. Denis TALLEDEC, remplaçant à ces fonctions Mme Catherine CHOQUET
  M. Simon CITEAU, remplaçant à ces fonctions M. Alain ROBERT
  Mme Nathalie BLIN, remplaçant à ces fonctions M. Jean-Jacques MOREAU

- Pour représenter la Ville de Nantes aux Assemblées générales :

  M. Denis TALLEDEC

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions de censeur :

  Mme Pauline WEISS

Ces désignations ont pris effet le 15 juillet 2020.

Représentants de Nantes Métropole

Le Conseil Métropolitain de Nantes Métropole, par délibération du 17 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions d'administrateur :

  Mme Liliane NGENDAHAYO
  M. Aurélien BOULÉ, remplaçant à ces fonctions M. Eric BUQUEN
  M. Nicolas MARTIN, remplaçant à ces fonctions Mme Julie LAERNOES
  M. François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, remplaçant à ces fonctions M. Philippe RIOUX

- Pour représenter Nantes Métropole aux Assemblées générales :

  Mme Liliane NGENDAHAYO

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions de censeur :

  M. Julien BAINVEL

Ces désignations ont pris effet le 17 juillet 2020.

PROJET

Représentante de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

Mme Jeanne VERGNE

En remplacement de :
Mme Chantal NONOTTE

Représentant de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

La Caisse d'Epargne a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

M. Frédéric APPÉ

En remplacement de :
Mme Morgane LOUVET

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

- Le **11 février**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Gouvernance du GIE NGE
     - Procès-verbal de l'AGO du 4 décembre 2019
  2. Présentation du budget 2020
     - Budget du GIE
     - Budget de la SEM NGE
  3. Plan stratégique moyen terme du « groupe NGE »
  4. Actualités
     - Travaux de rénovation du faux-plafond de la piscine du Petit Port
     - Projet d'évolution de Nantes Camping
  5. Conventions et marchés
     - Conventions et marchés réglementés (pour validation)
     - Conventions et marchés courants (pour information)
  6. Points divers
     - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats
     - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

- Le **26 mai**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2020
  2. GIE NGE
     - Approbation PV d'AG du 11 février 2020
  3. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 du groupement GIE NGE
  4. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 de la SEM NGE
  5. Crise sanitaire COVID-19 : premiers impacts et mesures mises en œuvre
  6. Conventions et marchés
     - Réexamen des conventions réglementées
  7. Organisation d'une Assemblée Générale Mixte

- Le **03 septembre**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Accueil des nouveaux représentants des collectivités territoriales actionnaires
  2. Organisation du "Groupe" SEML NGE/SPL NMGS/GIE NGE

PROJET

3. Election du Président du Conseil d'Administration de la SEML NGE
4. Nomination des Vice-présidents du Conseil d'Administration
5. Direction générale de la Société
    - Confirmation de l'organisation de la direction générale de la Société
    - Pouvoirs du Directeur Général
    - Pouvoirs du Directeur Général Délégué
    - Administration du GIE NGE
6. Rémunérations des dirigeants
    - Rémunération du Directeur Général
    - Rémunération du Directeur Général Délégué
    - Remboursement des frais engagés par les administrateurs pour l'exercice de leur mandat
7. Présentation du dispositif des procédures de passation des marchés - Désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appels d'Offres
8. Points d'informations
    - Plan stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026 (2030)
    - Mise au point d'un règlement intérieur du Conseil d'administration incluant la visioconférence
    - Séminaire d'intégration des administrateurs
    - Parking Ilot ADAM
    - Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil
9. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2020 et des Assemblées Générales du GIE NGE
10. Pouvoirs pour formalités

- Le **10 décembre** l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 septembre 2020
2. Vie sociale
    - Désignation d'un nouveau représentant permanent au Conseil d'Administration (Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire, Frédéric APPE en remplacement de Morgane LOUVET)

3. Information des administrateurs
    - NGE victime d'une escroquerie

4. Point activités 2020
    - Impact COVID

5. Points divers
    - Marché services bancaires
    - Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil

6. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
    - Atelier de travail avec les administrateurs

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

- Madame Catherine CHOQUET, Présidente du Conseil d'Administration, représentant la Ville de Nantes a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Présidente du Conseil d'Administration de NMGS
  - Censeur de la SPL la Cité, centre des congrès de Nantes
  - Administratrice au sein du Syndicat Mixte Angers-Nantes Opéra

PROJET

- Monsieur Denis TALLEDEC, Président du Conseil d'Administration, nommé le 03 septembre 2020, représentant la Ville de Nantes a renoncé à percevoir une rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Président du Conseil d'Administration de NMGS

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société depuis le 1er juin 2016, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Mandat social : 68 068 €
  - Avantages en nature : 11 393€ (véhicule de fonction, assurance perte d'emploi, dont 4 537 € de régularisation de cotisations GSC au titre de 2018 et 2019)

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général de NMGS
  - Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué depuis le 1er janvier 2013, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 1 264,56 €
  - Avantages en nature : néant

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général délégué de NMGS
  - co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Administrateur au sein de la SAMOA
  - Administrateur au sein de la Fédération des EPL

- Monsieur Alain ROBERT, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Président de NANTES METROPOLE HABITAT
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Administrateur au sein de la SAMOA
  - Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
  - Administrateur au sein de NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
  - Administrateur au sein de la NANTAISE d'HABITATION

- Monsieur Jean-Jacques MOREAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Administrateur au sein de la SEMITAN

PROJET

- Madame Julie LAERNOES, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 230,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Vice-Présidente de AIR PAYS DE LA LOIRE
  - Administratrice au sein de NMGS
  - Administratrice au sein de AMORCE
  - Administratrice au sein de CLIMATE ALLIANCE
  - Administratrice au sein de la MAISON DE L'EUROPE

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administratrice au sein de NMGS

- Monsieur Eric BUQUEN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Administrateur de la SEMITAN
  - Administrateur de la SEMMINN

- Monsieur Philippe RIOUX, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Monsieur Simon CITEAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Madame Nathalie BLIN, administratrice représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Monsieur Aurélien BOULÉ, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

PROJET

- Monsieur Nicolas MARTIN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Monsieur François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Madame Chantal NONNOTTE, administrateur représentant la Caisse des Dépôts & consignations a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 € (versés à la Caisse des Dépôts & consignations)

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de la SEM CROISSANCE VERTE

- Madame Jeanne VERGNE, administrateur représentant la Caisse des Dépôts & consignations a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 460,00 € (versés à la Caisse des Dépôts & consignations)

  Autres fonctions et mandats : néant

- Monsieur Christian FOUCHARD, administrateur représentant la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 230,00 €

  Autres fonctions et mandats : information non communiquée

- Madame Morgane LOUVET, Administrateur représentant la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Pays de la Loire a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA
  - Administrateur au sein de la SEMITAN
  - Administrateur au sein de la NANTAISE D'HABITATION

- Monsieur Frédéric APPE, Administrateur représentant la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Pays de la Loire a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 230,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de la SEMITAN
  - Administrateur au sein de la NANTAISE D'HABITATION
  - Administrateur au sein de VENDEELOGEMENT ESH
  - Administrateur au sein de ANJOU ATLANTIQUE ACCESSION

- Monsieur Ludovic LEBRETON administrateur représentant la Banque Populaire Grand Ouest a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690,00 € (versés à la BPGO)

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA

PROJET

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé. Il les a décrites dans son rapport spécial, de même que celles antérieurement autorisées et conclues, dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, et conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014, votre Conseil d'Administration, lors de sa tenue du 27 mai 2021, a procédé au réexamen des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieures et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Depuis la modification des statuts intervenue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 février 2003, le Conseil d'administration réuni le même jour, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation a été confirmée à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 03 septembre 2021 pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Monsieur Denis TALLEDEC représentant de la Ville de Nantes après vote des administrateurs. Il succède dans cette fonction à Madame Catherine CHOQUET.
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, pour une durée indéterminée.

PROJET

De plus, sur proposition du Président et du Directeur Général, votre Conseil d'Administration a validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL.

15. / ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

PROJET

www.nantes.fr

SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS)

EXTRAIT

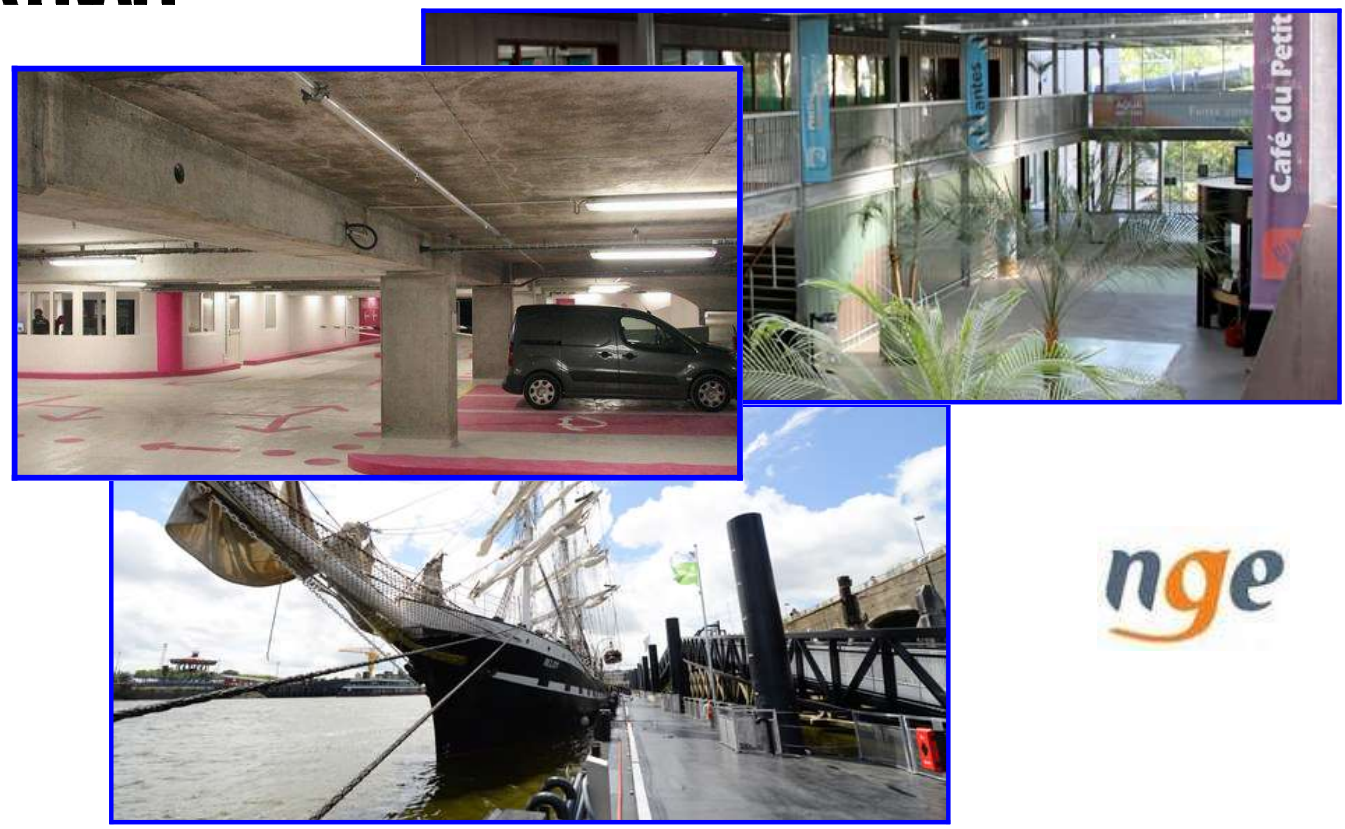

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2020

SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES

Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)

Siège social	14-16 rue Racine, BP 20707 - 44007 NANTES cedex 1
Date de création :	10 mai 2017
Objet social :	Exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires : Réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien d'équipements publics, étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment : - des parcs de stationnement - les dispositifs de stationnement sur la voie publique - tous équipements liés à la mobilité
Président :	Denis TALLEDEC (représentant la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Liliane NGENDAHAYO et Nicolas MARTIN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Nombre de salariés :	22 ETP (équivalents temps plein) en 2020

ACTIONNARIAT

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			
Ville de Nantes	185	18 500 €	50,000%
Nantes Métropole	185	18 500 €	50,000%
TOTAL	**370**	**37 000 €**	**100 %**
Nombre total d'administrateurs :	8		
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Aïcha BASSAL, Nicolas MARTIN, François DE LAUJARDIERE)		
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Pascal BOLO, Simon CITEAU, Nathalie BLIN, Denis TALLEDEC)		
Nombre total de censeurs :	2		
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Pauline WEISS)		
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)		

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Convention de DSP exploitation des Parkings "Coeur de Ville" (2018-2022) - Marché public exploitation parkings relais P+R (2018-2022) - Marché public exploitation parking centre commercial Pont E. Tabarly (2017-2019) - Marché public exploitation parcs en enclos (2018-2022) - Marché public contrôle d'accès aux aires piétonnes et gestion badges ZTL (2018-2022) - Convention de DSP exploitation des Ports de plaisance (2018-2022) - Mandat pour la réalisation de 2 pontons de Loire (2018-2020)
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Marché public stationnement sur voirie et gestion des résidents (2017-2021)

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole pour 2020	**2 738 k€ HT**	(Stationnement marchés : 2 010 K€ (marchés ZTL, Tabarly, P+R, Enclos), Ports de plaisance : 728 K€)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2020	**889 k€ HT**	Stationnement sur voirie
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :	**3 K€**	
- résultat DSP "Parkings Cœur de Ville" :	*-131 K€*	
- résultat marché "parkings P+R" :	*8 K€*	
- résultat marché "Parcs en enclos" :	*13 K€*	
- résultat marché "Parking Tabarly" :	*2 K€*	
- résultat marché "Aires piétonnes" :	*29 K€*	
- résultat marché "Stationnement sur voirie" :	*79 K€*	
- résultat DSP "Ports" :	*0 K€*	
- résultat mandat "Pontons" :	*8 K€*	
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	Néant	
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	Néant	

Nantes Métropole Gestion Services

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles		Capital social	37 000
Immobilisations corporelles	1 673 720	Réserves	4 208
Immobilisations financières	1 079	Report à nouveau	70 007
		Résultat de l'exercice	2 818
Total Actif immobilisé (I)	1 674 799	Subventions d'investissement	12 633
		Provisions réglementées	0
Stocks et en-cours	2 514	Capitaux propres (I)	126 666
Créances d'exploitation	1 418 257		
Autres créances	2 345 049	Autres fonds propres (II)	0
Total Actif Circulant (II)	3 765 820	Provisions pour risques et charges (III)	1 623 400
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes (long et court terme)	9 804
Disponibilités	1 978 361	Fournisseurs et comptes rattachés	2 224 774
		Dettes fiscales et sociales	806 628
Total Trésorerie (III)	1 978 361	Autres dettes	1 793 432
		Total Dettes (IV)	4 834 638
Comptes de régularisation (IV)	100 566	Comptes de régularisation (V)	934 843
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	7 519 546	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	7 519 546

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	11 577 647
Total des charges d'exploitation	11 559 738
dont charges de personnel	738 257
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 909
Total des produits financiers	4 285
Total des charges financières	17 074
RESULTAT FINANCIER	-12 789
Total des produits exceptionnels	364 381
Total des charges exceptionnelles	366 683
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 302
Bénéfice transféré	
Perte transférée	
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	2 818

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2020

Administrateurs Nantes Métropole

- Mme Liliane NGENDAHAYO, Vice-présidente
- M. Nicolas MARTIN, Vice-président
- Mme Aïcha BASSAL
- M. François DE LAUJARDIERE

Administrateurs Ville de Nantes

- M. Denis TALLEDEC, Président
- M. Simon CITEAU,
- M. Pascal BOLO,
- Mme. Nathalie BLIN

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2020

- ***Conseil d'Administration du 11 février 2020 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 décembre 2019
2. Gouvernance du GIE NGE
    - Procès-verbal de l'AGO du 4 décembre 2019
3. Présentation du budget 2020
    - Budget du GIE
    - Budget de la SPL NMGS
4. Plan stratégique moyen terme du « groupe NGE »
5. Actualités
    - Nouveaux pontons navettes fluviales
    - Livraison de 2 nouveaux P+R
6. Conventions et marchés
    - Conventions et marchés réglementés (pour validation)
    - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Points divers
    - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats
    - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

- ***Conseil d'Administration du 26 mai 2020 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2020
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 11 février 2020
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 du groupement GIE NGE
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 de la SPL NMGS
5. Crise sanitaire COVID-19 : premiers impacts et mesures mises en oeuvre
6. Conventions et marchés
    - Réexamen des conventions réglementées
7. Organisation d'une Assemblée Générale Mixte
8. Points divers
    - Ratification des signatures – article 1161 du Code civil

- ***Conseil d'Administration du 3 septembre 2020 :***

1. Accueil des nouveaux représentants des collectivités territoriales actionnaires
2. Organisation du "Groupe" SEML NGE/SPL NMGS/GIE NGE
3. Election du Président du Conseil d'Administration de la SPL NMGS
4. Nomination des Vice-présidents du Conseil d'Administration
5. Direction générale de la Société
    - Confirmation de l'organisation de la direction générale de la Société
    - Pouvoirs du Directeur Général

- Pouvoirs du Directeur Général Délégué
- Administration du GIE NGE

6. Rémunérations des dirigeants
   - Rémunération du Directeur Général
   - Rémunération du Directeur Général Délégué
   - Remboursement des frais engagés par les administrateurs pour l'exercice de leur mandat
7. Modalités d'exercice du contrôle analogue des collectivités actionnaires sur la Société
8. Présentation du dispositif des procédures de passation des marchés - Désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appels d'Offres
9. Points d'informations
   - Plan stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026 (2030)
   - Séminaire d'intégration des administrateurs
   - Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil
10. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2020 et des Assemblées Générales du GIE NGE
11. Pouvoirs pour formalités

- ***Conseil d'Administration du 10 décembre 2020 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 septembre 2020
2. Point activités 2020
   - Impact COVID
3. Points divers
   - Marché services bancaires
   - Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil
4. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
   - Atelier de travail avec les administrateurs

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes</u> : 88%

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole</u> : 75%

<u>Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes</u> : Néant

<u>Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole</u> : Néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

<u>Contrôles sur exercice 2020</u> : Néant

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES** 2020

ANNEXES

Comptes annuels 2020

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2020

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

NMGS

14-16 Rue Racine
44007 NANTES CEDEX 1

2020

Sommaire

COMPTES ANNUELS 1
Sommaire 2

ETATS DE SYNTHESE 4
Bilan Actif 5
Bilan Passif 6
Compte de résultat 7
Compte de résultat (suite) 8
Résultat des 5 derniers exercices 9

ANNEXE 10
Règles et méthodes comptables 11
Immobilisations 15
Amortissements 16
Créances et dettes 17
Provisions et dépréciations 18

DETAILS DES COMPTES 19
Comptes d'actif 20
Comptes de passif 23
Comptes de charges 26
Comptes de produits 30
Soldes intermédiaires de gestion 31

RAPPORT DE GESTION 34
Bilan synthétique 35
Postes de bilan comparés 36
Compte de résultat comparatif 37
Postes de charges et produits comparés 38
Soldes intermédiaires de gestion 39
Soldes intermédiaires de gestion 40
Capacité d'autofinancement 41
Emplois et ressources 42
Tableau de financement 43
Ratios comparatifs 44

LIASSE FISCALE 45
2050 46
2051 47
2052 48
2053 49
2054 50
2054BIS 51
2055 52
2056 53
2057 54
2058A 55

2058B	56
2058C	57
2059A	58
2059B	59
2059C	60
2059D	61
2059E	62
2059F	63
2059G	64

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 369 458	117 415	1 252 043	185 384
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 505	2 687	818	1 981
Immobilisations en cours	420 859		420 859	454 580
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	240		240	
Autres immobilisations financières	839		839	827
ACTIF IMMOBILISE	**1 794 901**	**120 102**	**1 674 799**	**642 772**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 514		2 514	4 556
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 421 291	3 034	1 418 257	1 610 970
Autres créances	2 345 049		2 345 049	1 581 666
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 978 361		1 978 361	3 305 568
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	100 566		100 566	57 135
ACTIF CIRCULANT	**5 847 781**	**3 034**	**5 844 747**	**6 559 895**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**7 642 682**	**123 135**	**7 519 546**	**7 202 666**

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 208	4 208
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	70 007	79 944
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 818	(9 937)
Subventions d'investissement	12 633	
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**126 666**	**111 215**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 721	
Provisions pour charges	1 617 679	255 141
PROVISIONS	**1 623 400**	**255 141**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 804	8 970
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		722
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 006 886	2 333 044
Dettes fiscales et sociales	806 628	580 719
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	217 888	355 036
Autres dettes	1 793 432	2 526 904
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	934 843	1 030 916
DETTES	**5 769 481**	**6 836 311**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**7 519 546**	**7 202 666**

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	23 999		23 999	39 803
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 259 931		10 259 931	12 429 657
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**10 283 929**		**10 283 929**	**12 469 460**
Production stockée				
Production immobilisée			9 440	
Subventions d'exploitation			609 402	189 948
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			555 751	1 027 183
Autres produits			119 125	180 431
PRODUITS D'EXPLOITATION			**11 577 647**	**13 867 022**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 886	37 180
Variation de stock (marchandises)			2 042	3 449
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 498 507	8 600 500
Impôts, taxes et versements assimilés			500 823	344 568
Salaires et traitements			519 599	730 031
Charges sociales			218 658	298 448
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 860	12 503
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 162	2 033
Dotations aux provisions			1 907 294	1 192 043
Autres charges			782 907	2 701 875
CHARGES D'EXPLOITATION			**11 559 738**	**13 922 631**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**17 909**	**(55 609)**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 285	1 729
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**4 285**	**1 729**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			17 074	21 054
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**17 074**	**21 054**
RESULTAT FINANCIER			**(12 789)**	**(19 325)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**5 120**	**(74 934)**

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	357 394	109 990
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 987	87 122
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**364 381**	**197 112**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	366 179	29 505
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	504	102 610
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**366 683**	**132 115**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 302)**	**64 997**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**11 946 312**	**14 065 863**
TOTAL DES CHARGES	**11 943 494**	**14 075 800**
BENEFICE OU PERTE	**2 818**	**(9 937)**

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12,00	12,00	12	7
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE				
Capital social	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
Nombre d'actions				
- ordinaires	370,00	370,00	370,00	370,00
- à dividende prioritaire				
Nombre maximum d'actions à créer				
- par conversion d'obligations				
- par droit de souscription				
OPERATIONS ET RESULTATS				
Chiffre d'affaires hors taxes	10 283 929,30	12 469 459,77	6 810 412,00	432 235,00
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 478 937,06	259 740,54	90 366,00	(5 065,00)
Impôts sur les bénéfices				
Participation des salariés				
Dot. Amortissements et provisions	1 476 119,14	269 677,54	1 150,00	
Résultat net	2 817,92	(9 937,00)	89 216,00	(5 065,00)
Résultat distribué				
RESULTAT PAR ACTION				
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	3997,13	702,00	244,23	-13,69
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	7,62	-26,86	241,12	-13,69
Dividende attribué				
PERSONNEL				
Effectif moyen des salariés		22	18	
Masse salariale	519 599,17	730 030,95	617 043,00	2 488,00
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	218 658,39	298 448,08	213 953,00	926,00

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % D	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	197 102		1 172 356
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	1 475		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 030		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	454 580		1 340 636
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**655 187**		**2 512 991**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	827		252
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**827**		**252**
TOTAL GENERAL	**656 014**		**2 513 244**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			1 369 458	
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 475	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 030	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 374 357	420 859	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**1 374 357**	**1 793 822**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 079	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**1 079**	
TOTAL GENERAL		**1 374 357**	**1 794 901**	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	11 718	105 697		117 415
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	245	412		657
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 279	751		2 030
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 242**	**106 860**		**120 102**
TOTAL GENERAL	**13 242**	**106 860**		**120 102**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	240	240	
Autres immobilisations financières	839	839	
Clients douteux ou litigieux	3 641	3 641	
Autres créances clients	1 417 650	1 417 650	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 473	2 473	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	86 856	86 856	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	955 269	955 269	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	167 725	167 725	
Groupe et associés	600 000	600 000	
Débiteurs divers	532 726	532 726	
Charges constatées d'avance	100 566	100 566	
TOTAL GENERAL	**3 867 985**	**3 867 985**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	240		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	9 804		9 804	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 006 886	2 006 886		
Personnel et comptes rattachés	70 432	70 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 385	94 385		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	483 297	483 297		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	158 514	158 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	217 888	217 888		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 793 432	1 793 432		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	934 843	412 556	168 303	353 984
TOTAL GENERAL	**5 769 481**	**5 237 390**	**178 107**	**353 984**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	979			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	145			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges		5 721		5 721
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	255 141	1 901 573	539 036	1 617 679
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**255 141**	**1 907 294**	**539 036**	**1 623 400**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	2 033	2 162	1 161	3 034
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**2 033**	**2 162**	**1 161**	**3 034**
TOTAL GENERAL	**257 174**	**1 909 456**	**540 196**	**1 626 434**

Dotations et reprises d'exploitation	1 909 456	540 196
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

DETAILS DES COMPTES

Comptes d'actif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 673 720**	**641 945**	**1 031 775**	**161**
CONSTRUCTIONS	**1 252 043**	**185 384**	**1 066 659**	**575**
213500 Installations,agencts,aménagts	1 397	1 397		
213510 Agencement maintien de l'actif	1 368 061	195 705	1 172 356	599
281350 Amort. install.,agencts,aménagt	(473)	(194)	(279)	144
281351 Amort.agencts maintien actif	(116 941)	(11 524)	(105 417)	915
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES	**818**	**1 981**	**(1 163)**	**(59)**
218200 Matériel de transport	1 475	1 475		
218300 Mat. de bureau et informatique	2 030	2 030		
281820 Amort. matériel de Transport	(657)	(245)	(412)	168
281830 Amort. mat. bureau et info.	(2 030)	(1 279)	(751)	59
IMMOBILISATIONS EN COURS	**420 859**	**454 580**	**(33 721)**	**(7)**
231100 Immo. corporelles en cours	420 859	454 580	(33 721)	(7)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 079**	**827**	**252**	**31**
PRETS	**240**		**240**	**N.S.**
274300 Prêts au personnel	240		240	N.S.
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	**839**	**827**	**12**	**2**
275000 Dépots et cautionnements versé	839	827	12	2
STOCKS	**2 514**	**4 556**	**(2 042)**	**(45)**
MARCHANDISES	**2 514**	**4 556**	**(2 042)**	**(45)**
372000 Stocks de marchandises	2 514	4 556	(2 042)	(45)
CLIENTS ET DIVERS	**1 418 257**	**1 610 970**	**(192 712)**	**(12)**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	**1 253 614**	**1 490 893**	**(237 278)**	**(16)**
411000 Clients exploitation	1 228 492	1 253 958	(25 466)	(2)
411100 Clients prestations internes	21 482	234 018	(212 536)	(91)
416000 Clients douteux	3 641	2 917	723	25
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES	**167 676**	**122 110**	**45 567**	**37**
418000 Clients - Factures à établir	167 676	122 110	45 567	37
DEPRECIATIONS CLIENTS	**(3 034)**	**(2 033)**	**(1 001)**	**49**
491000 Provisions dépréc. cptes clts	(3 034)	(2 033)	(1 001)	49

Comptes d'actif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
AUTRES CREANCES	**2 345 049**	**1 581 666**	**763 383**	**48**
FOURNISSEURS DEBITEURS	**7 715**	**7 824**	**(109)**	**(1)**
401000D Fournisseurs exploitation débiteurs		678	(678)	(100)
409800 Fourn. - avoirs à recevoir	7 715	7 146	569	8
PERSONNEL		**700**	**(700)**	**(100)**
421120 Personnel - acomptes		700	(700)	(100)
SECURITE SOC. ET ORG SOCX	**2 473**	**9 549**	**(7 076)**	**(74)**
438700 Organismes soc Pdt à recevoir	2 473	9 549	(7 076)	(74)
ETAT ET COLLECTIVITES	**1 209 850**	**910 432**	**299 418**	**33**
443100 Etat - Créance à recevoir	10 375		10 375	N.S.
444100 Etat - Crédit Impôt	86 856	86 856		
445620 TVA déductible sur immo.	17 961	58 604	(40 643)	(69)
445660 TVA déduct. sur encaissements	283 120	295 987	(12 867)	(4)
445661 TVA déduct. sur débits	241 598	862	240 736	N.S.
445670 Crédit de TVA à reporter		15 602	(15 602)	(100)
445724 TVA collectée à 20%/recettes	148 411		148 411	N.S.
445860 TVA sur factures non parvenues	264 180	322 523	(58 343)	(18)
448700 Etat produits à recevoir	157 350	129 999	27 351	21
GROUPE ET ASSOCIES	**600 000**	**190 000**	**410 000**	**216**
458100 Opérations faites en communs	600 000	190 000	410 000	216
DEBITEURS DIVERS	**525 011**	**463 161**	**61 850**	**13**
467000D Débiteurs divers	30 500	456 770	(426 270)	(93)
467100 Assurance AXA	72 702	6 391	66 311	N.S.
468710 PAR Débiteurs divers	421 809		421 809	N.S.
TRESORERIE ET DIVERS	**1 978 361**	**3 305 568**	**(1 327 207)**	**(40)**
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	**97 937**	**10 908**	**87 028**	**798**
511699 BPGO Ports NMGS	97 937	10 908	87 028	798
DISPONIBILITES	**1 880 424**	**3 294 659**	**(1 414 235)**	**(43)**
512601 C.Agricole Société NMGS	72 686	86 741	(14 055)	(16)
512602 C.Agricole Bretagne NMGS	80 682	121 997	(41 314)	(34)
512603 C.Agricole Graslin NMGS	79 755	108 286	(28 531)	(26)
512605 C.Agricole Commerce NMGS	56 946	100 375	(43 429)	(43)
512607 C.Agricole Talensac NMGS	20 556	40 159	(19 603)	(49)
512608 C.Agricole Decré NMGS	86 005	110 277	(24 272)	(22)
512612 C.Agricole Feydeau NMGS	95 786	146 866	(51 080)	(35)
512613 C.Agricole Ports NMGS	1 124		1 124	N.S.

Comptes d'actif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report DISPONIBILITES	***493 541***	***714 701***		
512701 Caisse d'Epargne NMGS	1 386 391	2 534 113	(1 147 722)	(45)
530000 Caisse tickets restaurant	493	315	178	56
531000 Recettes à l'encaissement		45 530	(45 530)	(100)
COMPTES DE REGULARISATION	**100 566**	**57 135**	**43 431**	**76**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**100 566**	**57 135**	**43 431**	**76**
486000 Charges constatées d'avance	100 566	57 135	43 431	76
TOTAL	**7 519 546**	**7 202 666**	**316 880**	**4**

Comptes de passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
CAPITAUX PROPRES	**126 666**	**111 215**	**15 451**	**14**
CAPITAL	**37 000**	**37 000**		
101300 Cap. souscrit - appelé, versé	37 000	37 000		
RESERVE LEGALE	**4 208**	**4 208**		
106110 Réserve légale	4 208	4 208		
REPORT A NOUVEAU	**70 007**	**79 944**	**(9 937)**	**(12)**
110000 Report à nouveau créditeur	70 007	79 944	(9 937)	(12)
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 818**	**(9 937)**	**12 755**	**(128)**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	**12 633**		**12 633**	**N.S.**
131700 Subventions d'équipement	19 620		19 620	N.S.
139170 Sub. inv. inscrites au résult.	(6 987)		(6 987)	N.S.
PROVISIONS	**1 623 400**	**255 141**	**1 368 259**	**536**
PROVISIONS POUR RISQUES	**5 721**		**5 721**	**N.S.**
151000 Provisions pour risques et ch	5 721		5 721	N.S.
PROVISIONS POUR CHARGES	**1 617 679**	**255 141**	**1 362 538**	**534**
157200 Provision/grosses réparations	1 617 679	255 141	1 362 538	534
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV	**9 804**	**8 970**	**834**	**9**
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	**9 804**	**8 970**	**834**	**9**
165000 Dépôts & cautions reç.sans TVA	7 392	6 558	834	13
165010 Dépôts & cautions reç.avec TVA	2 412	2 412		
DETTES		**722**	**(722)**	**(100)**
ACOMPTES RECUS/COMMANDES EN COURS		**722**	**(722)**	**(100)**
419100 Clients - Avances et acomptes		722	(722)	(100)
FOURNISSEURS	**2 006 886**	**2 333 044**	**(326 158)**	**(14)**
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**1 727 174**	**2 150 679**	**(423 505)**	**(20)**
401000 Fournisseurs exploitation	600 547	770 479	(169 932)	(22)
401100 Fournisseurs internes	1 093 446	1 380 200	(286 754)	(21)
401700 Fournisseurs retenue garantie	33 180		33 180	N.S.

Comptes de passif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../...				
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	**279 712**	**182 365**	**97 347**	**53**
408000 Fourn. factures non parvenues	279 712	182 365	97 347	53
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**806 628**	**580 719**	**225 909**	**39**
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	**70 432**	**79 924**	**(9 492)**	**(12)**
426000 Personnel - frais déplacement	93	95	(2)	(2)
427000 Personnel - Oppositions	(85)		(85)	N.S.
428200 Prov. pour congés & autres sal	70 424	79 829	(9 405)	(12)
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX	**94 385**	**102 925**	**(8 540)**	**(8)**
431110 URSSAF Sécurite sociale	37 300	36 967	333	1
437400 HUMANIS Retraite	12 326	11 401	925	8
437500 IPSEC Prévoyance	5 151	5 655	(504)	(9)
437510 COLLECTEAM mutuelle	6 013	7 067	(1 054)	(15)
437520 IRP automobile	399	499	(100)	(20)
437800 CPAM- IPSEC indem.journalières	130		130	N.S.
438600 Autres charges à payer	33 065	41 336	(8 271)	(20)
ETAT ET COLLECTIVITES	**641 811**	**397 871**	**243 941**	**61**
442100 Etat - Prélèvement à la source	3 734	3 470	264	8
445510 TVA à décaisser	176 114	363	175 751	N.S.
445714 TVA collectée à 20%/factures	193 972	269 440	(75 469)	(28)
445724 TVA collectée à 20%/recettes		57	(57)	(100)
445870 TVA sur factures à établir	98 248	20 352	77 896	383
445884 TVA collectée à régul. 20%	14 964	6 538	8 426	129
447210 Taxe de séjour - Ports	67	129	(62)	(48)
448600 Etat charges à payer	154 713	97 522	57 191	59
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	**217 888**	**355 036**	**(137 148)**	**(39)**
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	**217 888**	**355 036**	**(137 148)**	**(39)**
404000 Fournisseurs d'immobilisations	212 224	352 632	(140 408)	(40)
404700 Fournisseurs d'immob.ret.garan	5 663	2 403	3 260	136
AUTRES DETTES	**1 793 432**	**2 526 904**	**(733 472)**	**(29)**
CLIENTS CREDITEURS		**116**	**(116)**	**(100)**
411000D Clients exploitation créditeurs		116	(116)	(100)
AUTRES COMPTES CREDITEURS	**447 489**	**516 864**	**(69 376)**	**(13)**
467000 Débiteurs & Créditeurs divers	447 489	516 864	(69 376)	(13)
CHARGES A PAYER	**1 345 943**	**2 009 923**	**(663 980)**	**(33)**
468600 Charges à payer		2 009 923	(2 009 923)	(100)

Comptes de passif (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report CHARGES A PAYER		*2 009 923*		
468610 CAP Créditeurs divers	1 345 943		1 345 943	N.S.
COMPTES DE REGULARISATION	**934 843**	**1 030 916**	**(96 073)**	**(9)**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**934 843**	**1 030 916**	**(96 073)**	**(9)**
487000 PCA sur abonnements	915 986	1 010 325	(94 338)	(9)
487100 PCA sur billeterie	18 857	20 591	(1 734)	(8)
TOTAL	**7 519 546**	**7 202 666**	**316 880**	**4**

Comptes de charges

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
ACHATS	**22 928**	**40 629**	**(17 701)**	**(44)**
ACHATS DE MARCHANDISES	**20 886**	**37 180**	**(16 295)**	**(44)**
607400 Marchandises pr les boutiques	20 886	37 180	(16 295)	(44)
VARIATION DE STOCK - MARCHANDISES	**2 042**	**3 449**	**(1 407)**	**(41)**
603700 Variations stocks marchandises	2 042	3 449	(1 407)	(41)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**7 498 507**	**8 600 500**	**(1 101 994)**	**(13)**
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES	**407 177**	**495 919**	**(88 742)**	**(18)**
606100 Fournitures non stockables	261 331	287 399	(26 067)	(9)
606300 Fourn.entretien & petit équipt	75 443	77 798	(2 355)	(3)
606400 Fournitures administratives	64 100	122 362	(58 262)	(48)
606800 Autres matières et fournitures	6 302	8 359	(2 057)	(25)
SOUS-TRAITANCE GENERALE	**5 631 848**	**5 897 502**	**(265 654)**	**(5)**
611200 SST Prestations refacturées	280 872	570 630	(289 758)	(51)
611300 Frais de reproduction	126	313	(186)	(60)
611800 Autres prestations extérieures	445 536	144 011	301 524	209
611900 Prestations GIE	4 905 314	5 182 549	(277 235)	(5)
LOCATIONS	**5 580**	**45 819**	**(40 239)**	**(88)**
613200 Locations immobilières		29 581	(29 581)	(100)
613500 Location matériel d'exploit.	5 580	16 238	(10 659)	(66)
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	**17 043**	**11 215**	**5 828**	**52**
614000 Charges locatives	17 043	11 215	5 828	52
ENTRETIEN ET REPARATIONS	**1 130 121**	**1 606 871**	**(476 750)**	**(30)**
615200 Entr. & réparations bâtiments	285 875	196 614	89 261	45
615210 Entr. & répar. couverts/provis	433 618	919 369	(485 751)	(53)
615500 Entr. & réparations matériels	51 156	62 022	(10 866)	(18)
615600 Contrats entr. & maintenance	359 471	428 866	(69 394)	(16)
PRIMES D'ASSURANCES	**55 573**	**51 538**	**4 035**	**8**
616100 Assurance multirisques	54 105	48 945	5 160	11
616300 Assurance transport	1 469	2 593	(1 125)	(43)
ETUDES ET RECHERCHES	**2 430**		**2 430**	**N.S.**
617000 Etudes et recherche	2 430		2 430	N.S.
DIVERS	**5 947**	**5 687**	**260**	**5**
618100 Documentation générale	448	391	56	14
628100 Cotisations & adhésions	5 499	5 295	204	4

Comptes de charges (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../...				
PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE	**100 687**	**146 273**	**(45 586)**	**(31)**
621100 Personnel interimaire	90 573	146 273	(55 700)	(38)
621400 Personnel détaché	10 114		10 114	N.S.
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES	**32 996**	**196 699**	**(163 703)**	**(83)**
622200 Commissions sur ventes	2 786	4 610	(1 824)	(40)
622600 Honoraires	29 436	191 710	(162 273)	(85)
622700 Frais d'actes & contentieux	774	379	395	104
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES	**15 925**	**21 077**	**(5 152)**	**(24)**
623100 Frais de diffusion/communicat°	6 626	7 649	(1 023)	(13)
623600 Frais d'édition/communication	8 950	12 839	(3 889)	(30)
623800 Divers dons, cadeaux	349	589	(240)	(41)
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	**2 292**	**1 361**	**931**	**68**
625100 Frais de voyage & déplacements	1 427	559	869	156
625700 Frais de réception	864	802	62	8
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS	**81 521**	**108 102**	**(26 580)**	**(25)**
626000 Frais postaux et télécommun.	81 521	108 102	(26 580)	(25)
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	**9 367**	**12 438**	**(3 071)**	**(25)**
627800 Frais bancaires & commissions	9 367	12 438	(3 071)	(25)
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES	**500 823**	**344 568**	**156 256**	**45**
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS	**11 054**	**14 639**	**(3 585)**	**(24)**
631200 Taxe d'apprentissage	3 755		3 755	N.S.
631300 Contribution formation	6 709	8 731	(2 022)	(23)
632000 Charges fiscales/social	590	(92)	682	(741)
633300 Formation en organismes		6 000	(6 000)	(100)
AUTRES IMPOTS ET TAXES	**489 769**	**329 929**	**159 840**	**48**
635110 Contribution Eco. Territoriale	113 296	49 174	64 122	130
635120 Taxe foncière	243 313	232 006	11 307	5
635130 Autres impôts locaux	125 138	40 558	84 580	209
635140 Taxe sur véhicules de sociétés		363	(363)	(100)
637800 Autres impôts & taxes	8 022	7 828	194	2
CHARGES DE PERSONNEL	**738 258**	**1 028 479**	**(290 221)**	**(28)**
SALAIRES ET TRAITEMENTS	**519 599**	**730 031**	**(210 432)**	**(29)**
641110 Salaires Bruts	594 421	696 576	(102 156)	(15)
641112 IJ sécurité sociale	(22 978)	(28 103)	5 125	(18)
641200 Congés payés/ EVP	(6 905)	24 035	(30 940)	(129)

Comptes de charges (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report SALAIRES ET TRAITEMENTS	***564 537***	***692 509***		
641330 Primes et gratifications	2 441	3 708	(1 267)	(34)
641400 Indem. et avantages non soumis	(42 251)	28 239	(70 490)	(250)
641430 IJ prévoyance salarié	(5 128)	5 575	(10 703)	(192)
641700 xxx Indemnités et avantages xx		1 181	(1 181)	(100)
641800 xxx Indemnités et avantages xx		(1 181)	1 181	(100)
CHARGES SOCIALES	**218 658**	**298 448**	**(79 790)**	**(27)**
645110 Cotisations URSSAF	116 590	176 430	(59 841)	(34)
645200 Cotisations à la prévoyance	15 309	18 411	(3 102)	(17)
645210 Cotisations aux mutuelles	12 773	15 427	(2 653)	(17)
645220 Cotisations prévoyance IRP	1 349	1 621	(272)	(17)
645320 Cotisations caisses retraites	41 820	51 159	(9 339)	(18)
645400 Cotisations ASSEDIC	6 059	4 308	1 751	41
645500 Charges sociales s/provisions	3 478	3 353	125	4
647110 Indemnités frais transport	1 068	1 149	(82)	(7)
647120 Indemnités TR	6 043	7 579	(1 536)	(20)
647125 Indemnités de panier	11 007	16 570	(5 563)	(34)
647500 Médecine du travail	2 962	2 141	822	38
647600 Abondement Plan Epargne	200	300	(100)	(33)
DOTATIONS D'EXPLOITATION	**2 016 316**	**1 206 580**	**809 736**	**67**
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	**106 860**	**12 503**	**94 356**	**755**
681120 DAP Immo. Corporelles	106 860	12 503	94 356	755
DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	**2 162**	**2 033**	**128**	**6**
681740 Dot. prov. dépréciat. créance	2 162	2 033	128	6
PROVISIONS	**1 907 294**	**1 192 043**	**715 251**	**60**
681510 Dot. prov. risques & charges	5 721		5 721	N.S.
681570 Dot. prov. grosses réparations	1 901 573	1 192 043	709 530	60
AUTRES CHARGES	**782 907**	**2 701 875**	**(1 918 968)**	**(71)**
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE	**782 907**	**2 701 875**	**(1 918 968)**	**(71)**
658000 Ch. divers de gestion courante	24	38	(14)	(36)
651000 Redevance à collectivité	782 428	2 700 426	(1 917 998)	(71)
654100 Pertes/créances irrec. exerc.	455	1 411	(957)	(68)
CHARGES FINANCIERES	**17 074**	**21 054**	**(3 980)**	**(19)**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	**17 074**	**21 054**	**(3 980)**	**(19)**
661600 Commissions sur transac. CB	17 074	21 054	(3 980)	(19)

Comptes de charges (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**366 683**	**132 115**	**234 568**	**178**
CHARGES EXCEPT DE GESTION	**366 179**	**29 505**	**336 674**	**N.S.**
671200 Pénalités, amendes fiscales	90	347	(257)	(74)
671800 Autres chges excep/op.gestion	366 089	29 158	336 930	N.S.
CHARGES EXCEPT EN CAPITAL	**504**	**102 610**	**(102 106)**	**(100)**
675200 VNC des actifs corporels cédés		86 710	(86 710)	(100)
678800 Chs exceptionnelles diverses	504	15 900	(15 396)	(97)
TOTAL	**11 943 494**	**14 075 800**	**(2 132 306)**	**(15)**

Comptes de produits

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**10 283 929**	**12 469 460**	**(2 185 530)**	**(18)**
VENTES DE MARCHANDISES - FRANCE	**23 999**	**39 803**	**(15 804)**	**(40)**
707000 Ventes de marchandises TN	23 863	39 498	(15 635)	(40)
707005 Ventes de marchandis à 5,5 %	136	305	(169)	(56)
PRODUCTION SERVICES - FRANCE	**10 259 931**	**12 429 657**	**(2 169 727)**	**(17)**
708800 Produits accessoires	37 762	67 603	(29 842)	(44)
706000 Prestations services TN	9 873 544	11 714 620	(1 841 076)	(16)
708200 Commissions	379	1 272	(893)	(70)
708820 Refacturation charges locativ.	21 278	20 942	336	2
708830 Refacturation charges diverses	326 967	625 220	(298 252)	(48)
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 293 718**	**1 397 563**	**(103 845)**	**(7)**
PRODUCTION IMMOBILISEE	**9 440**		**9 440**	**N.S.**
722000 Production immobilisée	9 440		9 440	N.S.
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	**609 402**	**189 948**	**419 454**	**221**
741100 Subventions d'exploitation	609 402	189 948	419 454	221
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE	**555 751**	**1 027 183**	**(471 432)**	**(46)**
781530 Reprises prov. grosses réparat	539 036	936 902	(397 867)	(42)
781740 Reprises prov./dépreciat° cr.	1 161		1 161	N.S.
791000 Transferts chges exploitation	15 555	90 281	(74 726)	(83)
AUTRES PRODUITS	**119 125**	**180 431**	**(61 306)**	**(34)**
756000 Recettes gar. & compens.tarif.	119 087	180 362	(61 275)	(34)
758800 Prodts divers gestion courante	38	69	(31)	(45)
PRODUITS FINANCIERS	**4 285**	**1 729**	**2 556**	**148**
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES	**4 285**	**1 729**	**2 556**	**148**
763100 Revenus créances commerciales		200	(200)	(100)
768000 Autres produits financiers	4 285	1 529	2 756	180
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**364 381**	**197 112**	**167 268**	**85**
PRODUITS EXCEPT DE GESTION	**357 394**	**109 990**	**247 403**	**225**
771800 Produits excep./op.gestion	357 394	109 990	247 403	225
PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL	**6 987**	**87 122**	**(80 135)**	**(92)**
775200 Pdts cession actifs corporels		87 122	(87 122)	(100)
777000 Quote-part subvention invest.	6 987		6 987	N.S.
TOTAL	**11 946 312**	**14 065 863**	**(2 119 551)**	**(15)**

Soldes intermédiaires de gestion

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
	2 818	**(9 525)**	**12 343**	**(130)**
VENTES DE MARCHANDISES	**23 999**	**39 803**	**(15 804)**	**(40)**
707000 Ventes de marchandises TN	23 863	39 498	(15 635)	(40)
707005 Ventes de marchandis à 5,5 %	136	305	(169)	(56)
PRODUCTION VENDUE	**10 259 931**	**12 429 657**	**(2 169 727)**	**(17)**
706000 Prestations services TN	9 873 544	11 714 620	(1 841 076)	(16)
708200 Commissions	379	1 272	(893)	(70)
708800 Produits accessoires	37 762	67 603	(29 842)	(44)
708820 Refacturation charges locativ.	21 278	20 942	336	2
708830 Refacturation charges diverses	326 967	625 220	(298 252)	(48)
PRODUCTION IMMOBILISEE	**9 440**		**9 440**	**N.S.**
722000 Production immobilisée	9 440		9 440	N.S.
COUT ACHAT MARCHANDISES VENDUES	**(22 928)**	**(40 629)**	**17 701**	**(44)**
607400 Marchandises pr les boutiques	(20 886)	(37 180)	16 295	(44)
603700 Variations stocks marchandises	(2 042)	(3 449)	1 407	(41)
MARGE CIALE + CONS PROVANCE TIERS	**(7 498 507)**	**(8 600 500)**	**1 101 994**	**(13)**
606100 Fournitures non stockables	(261 331)	(287 399)	26 067	(9)
606300 Fourn.entretien & petit équipt	(75 443)	(77 798)	2 355	(3)
606400 Fournitures administratives	(64 100)	(122 362)	58 262	(48)
606800 Autres matières et fournitures	(6 302)	(8 359)	2 057	(25)
611200 SST Prestations refacturées	(280 872)	(570 630)	289 758	(51)
611300 Frais de reproduction	(126)	(313)	186	(60)
611800 Autres prestations extérieures	(445 536)	(144 011)	(301 524)	209
611900 Prestations GIE	(4 905 314)	(5 182 549)	277 235	(5)
613200 Locations immobilières		(29 581)	29 581	(100)
613500 Location matériel d'exploit.	(5 580)	(16 238)	10 659	(66)
614000 Charges locatives	(17 043)	(11 215)	(5 828)	52
615200 Entr. & réparations bâtiments	(285 875)	(196 614)	(89 261)	45
615210 Entr. & répar. couverts/provis	(433 618)	(919 369)	485 751	(53)
615500 Entr. & réparations matériels	(51 156)	(62 022)	10 866	(18)
615600 Contrats entr. & maintenance	(359 471)	(428 866)	69 394	(16)
616100 Assurance multirisques	(54 105)	(48 945)	(5 160)	11
616300 Assurance transport	(1 469)	(2 593)	1 125	(43)
617000 Etudes et recherche	(2 430)		(2 430)	N.S.
618100 Documentation générale	(448)	(391)	(56)	14
621100 Personnel interimaire	(90 573)	(146 273)	55 700	(38)
621400 Personnel détaché	(10 114)		(10 114)	N.S.
622200 Commissions sur ventes	(2 786)	(4 610)	1 824	(40)
622600 Honoraires	(29 436)	(191 710)	162 273	(85)
622700 Frais d'actes & contentieux	(774)	(379)	(395)	104
623100 Frais de diffusion/communicat°	(6 626)	(7 649)	1 023	(13)

Soldes intermédiaires de gestion (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../report MARGE CIALE + CONS PROVANCE TIERS	***(7 390 528)***	***(8 459 876)***		
623600 Frais d'édition/communication	(8 950)	(12 839)	3 889	(30)
623800 Divers dons, cadeaux	(349)	(589)	240	(41)
625100 Frais de voyage & déplacements	(1 427)	(559)	(869)	156
625700 Frais de réception	(864)	(802)	(62)	8
626000 Frais postaux et télécommun.	(81 521)	(108 102)	26 580	(25)
627800 Frais bancaires & commissions	(9 367)	(12 438)	3 071	(25)
628100 Cotisations & adhésions	(5 499)	(5 295)	(204)	4
SUBVENTION EXPLOITATION	**609 402**	**189 948**	**419 454**	**221**
741100 Subventions d'exploitation	609 402	189 948	419 454	221
IMPOTS TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	**(500 823)**	**(344 568)**	**(156 256)**	**45**
631200 Taxe d'apprentissage	(3 755)		(3 755)	N.S.
631300 Contribution formation	(6 709)	(8 731)	2 022	(23)
632000 Charges fiscales/social	(590)	92	(682)	(741)
633300 Formation en organismes		(6 000)	6 000	(100)
635110 Contribution Eco. Territoriale	(113 296)	(49 174)	(64 122)	130
635120 Taxe foncière	(243 313)	(232 006)	(11 307)	5
635130 Autres impôts locaux	(125 138)	(40 558)	(84 580)	209
635140 Taxe sur véhicules de sociétés		(363)	363	(100)
637800 Autres impôts & taxes	(8 022)	(7 828)	(194)	2
CHARGES DE PERSONNEL	**(738 258)**	**(1 028 479)**	**290 221**	**(28)**
641110 Salaires Bruts	(594 421)	(696 576)	102 156	(15)
641112 IJ sécurité sociale	22 978	28 103	(5 125)	(18)
641200 Congés payés/ EVP	6 905	(24 035)	30 940	(129)
641330 Primes et gratifications	(2 441)	(3 708)	1 267	(34)
641400 Indem. et avantages non soumis	42 251	(28 239)	70 490	(250)
641430 IJ prévoyance salarié	5 128	(5 575)	10 703	(192)
641700 xxx Indemnités et avantages xx		(1 181)	1 181	(100)
641800 xxx Indemnités et avantages xx		1 181	(1 181)	(100)
645110 Cotisations URSSAF	(116 590)	(176 430)	59 841	(34)
645200 Cotisations à la prévoyance	(15 309)	(18 411)	3 102	(17)
645210 Cotisations aux mutuelles	(12 773)	(15 427)	2 653	(17)
645220 Cotisations prévoyance IRP	(1 349)	(1 621)	272	(17)
645320 Cotisations caisses retraites	(41 820)	(51 159)	9 339	(18)
645400 Cotisations ASSEDIC	(6 059)	(4 308)	(1 751)	41
645500 Charges sociales s/provisions	(3 478)	(3 353)	(125)	4
647110 Indemnités frais transport	(1 068)	(1 149)	82	(7)
647120 Indemnités TR	(6 043)	(7 579)	1 536	(20)
647125 Indemnités de panier	(11 007)	(16 570)	5 563	(34)
647500 Médecine du travail	(2 962)	(2 141)	(822)	38
647600 Abondement Plan Epargne	(200)	(300)	100	(33)

Soldes intermédiaires de gestion (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation Montant	Variation %
.../...				
REPRISES s/CHARGES, TRANSFERTS	**555 751**	**1 027 183**	**(471 432)**	**(46)**
781530 Reprises prov. grosses réparat	539 036	936 902	(397 867)	(42)
781740 Reprises prov./dépreciat° cr.	1 161		1 161	N.S.
791000 Transferts chges exploitation	15 555	90 281	(74 726)	(83)
AUTRES PRODUITS	**119 125**	**180 431**	**(61 306)**	**(34)**
756000 Recettes gar. & compens.tarif.	119 087	180 362	(61 275)	(34)
758800 Prodts divers gestion courante	38	69	(31)	(45)
DOTATIONS AMORTISSMENTS DEPREC PROVISIONS	**(2 016 316)**	**(1 206 580)**	**(809 736)**	**67**
681120 DAP Immo. Corporelles	(106 860)	(12 503)	(94 356)	755
681510 Dot. prov. risques & charges	(5 721)		(5 721)	N.S.
681570 Dot. prov. grosses réparations	(1 901 573)	(1 192 043)	(709 530)	60
681740 Dot. prov. dépréciat. créance	(2 162)	(2 033)	(128)	6
AUTRES CHARGES	**(782 907)**	**(2 701 875)**	**1 918 968**	**(71)**
651000 Redevance à collectivité	(782 428)	(2 700 426)	1 917 998	(71)
654100 Pertes/créances irrec. exerc.	(455)	(1 411)	957	(68)
658000 Ch. divers de gestion courante	(24)	(38)	14	(36)
PRODUITS FINANCIERS	**4 285**	**1 729**	**2 556**	**148**
763100 Revenus créances commerciales		200	(200)	(100)
768000 Autres produits financiers	4 285	1 529	2 756	180
CHARGES FINANCIERES	**(17 074)**	**(21 054)**	**3 980**	**(19)**
661600 Commissions sur transac. CB	(17 074)	(21 054)	3 980	(19)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**364 381**	**197 112**	**167 268**	**85**
771800 Produits excep./op.gestion	357 394	109 990	247 403	225
775200 Pdts cession actifs corporels		87 122	(87 122)	(100)
777000 Quote-part subvention invest.	6 987		6 987	N.S.
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(366 683)**	**(132 115)**	**(234 568)**	**178**
671200 Pénalités, amendes fiscales	(90)	(347)	257	(74)
671800 Autres chges excep/op.gestion	(366 089)	(29 158)	(336 930)	N.S.
675200 VNC des actifs corporels cédés		(86 710)	86 710	(100)
678800 Chs exceptionnelles diverses	(504)	(15 900)	15 396	(97)
TOTAL	**2 818**	**(9 525)**	**12 343**	**(130)**

RAPPORT DE GESTION

Bilan synthétique

Exprimé en €

Actif	31/12/2020	%	31/12/2019	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 673 720	22,26	641 945	8,91
Immobilisations financières	1 079	0,01	827	0,01
ACTIF IMMOBILISE	**1 674 799**	**22,27**	**642 772**	**8,92**
Stocks	2 514	0,03	4 556	0,06
Créances	3 763 306	50,05	3 192 636	44,33
Disponibilités	1 978 361	26,31	3 305 568	45,89
ACTIF CIRCULANT	**5 744 181**	**76,39**	**6 502 760**	**90,28**
Comptes de régularisation actif	100 566	1,34	57 135	0,79
TOTAL ACTIF	**7 519 546**	**100**	**7 202 666**	**100**

Passif	31/12/2020	%	31/12/2019	%
CAPITAUX PROPRES	**126 666**	**1,68**	**111 215**	**1,54**
PROVISIONS	**1 623 400**	**21,59**	**255 141**	**3,54**
Emprunts et dettes financières	9 804	0,13	8 970	0,12
Autres dettes	4 824 834	64,16	5 796 425	80,48
DETTES	**4 834 638**	**64,29**	**5 805 395**	**80,6**
Comptes de régularisation passif	934 843	12,43	1 030 916	14,31
TOTAL PASSIF	**7 519 546**	**100**	**7 202 666**	**100**

Postes de bilan comparés

Exprimé en €

BILAN ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations	1 674 799	642 772
Stocks	2 514	4 556
Créances	3 763 306	3 192 636
Disponibilités	1 978 361	3 305 568
Régularisation Actif	100 566	57 135
TOTAL ACTIF	**7 519 546**	**7 202 666**

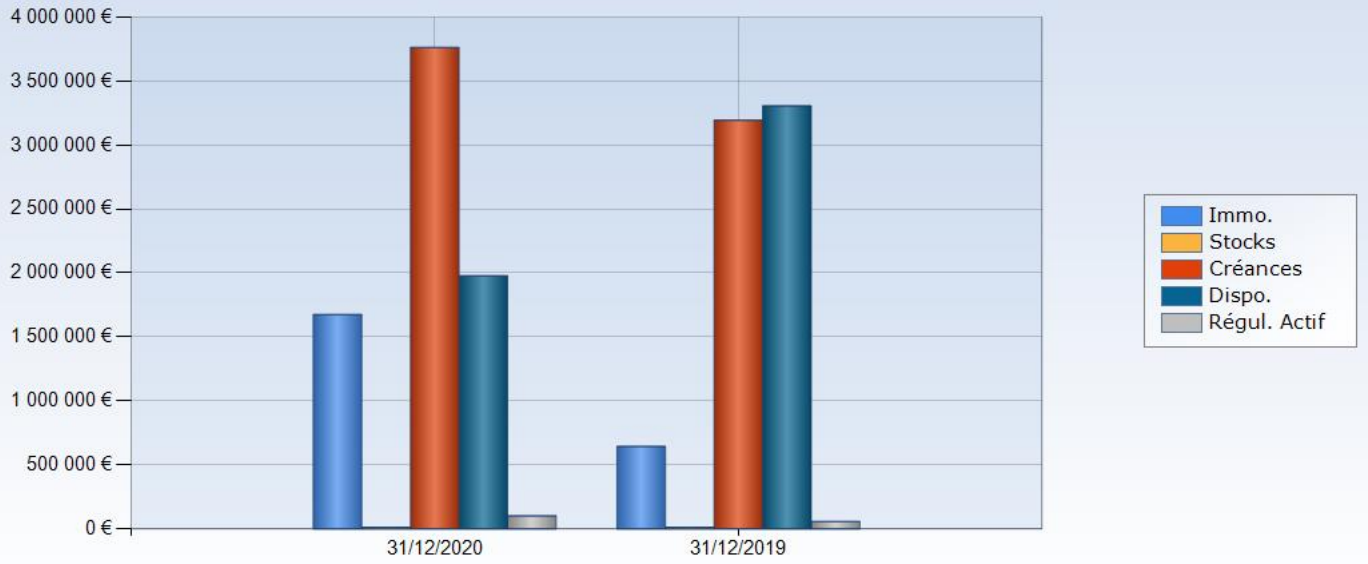

BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Fonds Propres	126 666	111 215
Provisions	1 623 400	255 141
Emprunts	9 804	8 970
Dettes à court terme	4 824 834	5 796 425
Régularisation Passif	934 843	1 030 916
TOTAL PASSIF	**7 519 546**	**7 202 666**

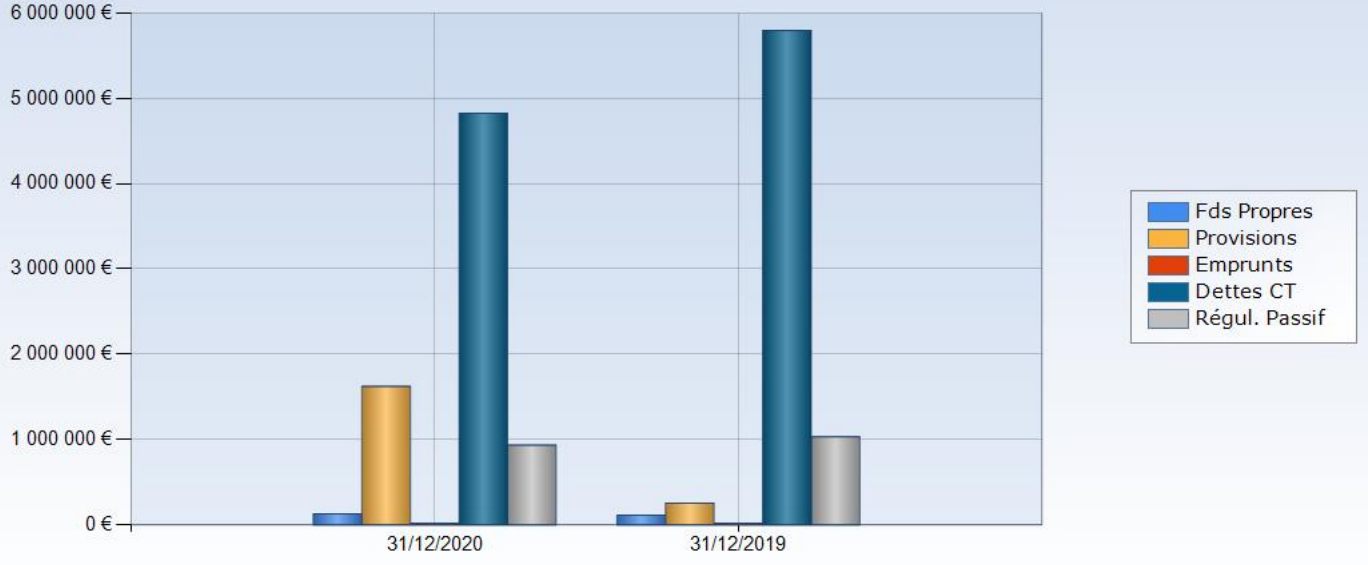

Compte de résultat comparatif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Ventes de marchandises	23 999	39 803	-39,71
Production vendue de biens			
Production vendue de services	10 259 931	12 429 657	-17,46
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**10 283 929**	**12 469 460**	**-17,53**
Production stockée, immobilisée	9 440		
Subventions d'exploitation	609 402	189 948	220,83
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges	555 751	1 027 183	-45,9
Autres produits	119 125	180 431	-33,98
PRODUITS D'EXPLOITATION	**11 577 647**	**13 867 022**	**-16,51**
Achats de marchandises	20 886	37 180	-43,83
Variation de stock de marchandises	2 042	3 449	-40,78
Achats de matières premières, autres approvisionnements			
Variation de stock matières premières			
Autres achats et charges externes	7 498 507	8 600 500	-12,81
Impôts, taxes et versements assimilés	500 823	344 568	45,35
Salaires, traitements, charges sociales	738 258	1 028 479	-28,22
Dotations aux amortissements et dépréciations	109 021	14 537	649,98
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 907 294	1 192 043	60
Autres charges	782 907	2 701 875	-71,02
CHARGES D'EXPLOITATION	**11 559 738**	**13 922 631**	**-16,97**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**17 909**	**(55 609)**	**-132,21**
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	4 285	1 729	147,89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	**4 285**	**1 729**	**147,89**
Dotations financières aux amortis., dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	17 074	21 054	-18,9
Différences négatives de change			
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES	**17 074**	**21 054**	**-18,9**
RESULTAT FINANCIER	**(12 789)**	**(19 325)**	**-33,82**
Produits exceptionnels	364 381	197 112	84,86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**364 381**	**197 112**	**84,86**
Charges exceptionnelles	366 683	132 115	177,55
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**366 683**	**132 115**	**177,55**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 302)**	**64 997**	**-103,54**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT [Bénéfice ou Perte]	**2 818**	**(9 937)**	**-128,36**

Postes de charges et produits comparés

Exprimé en €

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation	11 577 647	13 867 022
Financier	4 285	1 729
Exceptionnel	364 381	197 112
TOTAL	**11 946 312**	**14 065 863**

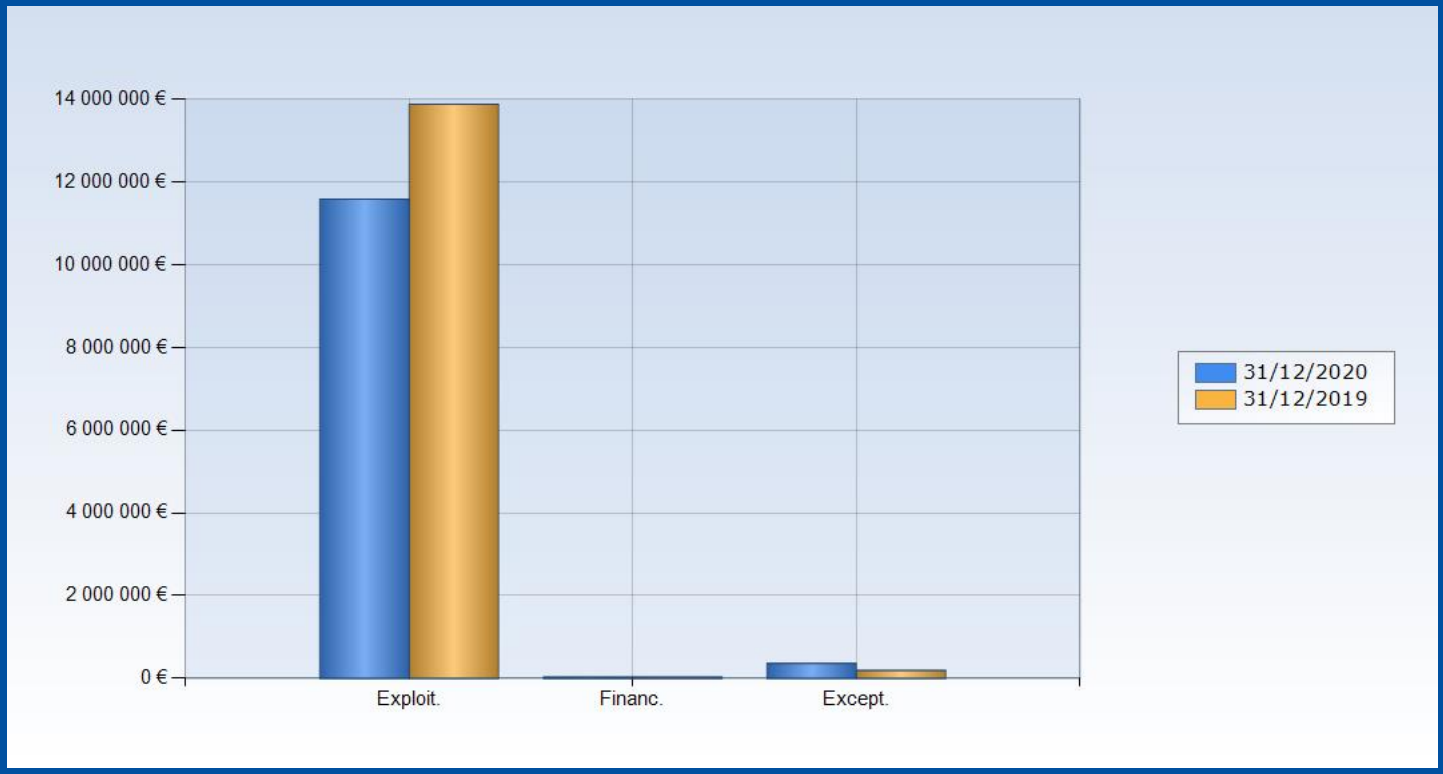

CHARGES	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation	11 559 738	13 922 631
Financier	17 074	21 054
Exceptionnel	366 683	132 115
Participations & I.S.		
TOTAL	**11 943 494**	**14 075 800**

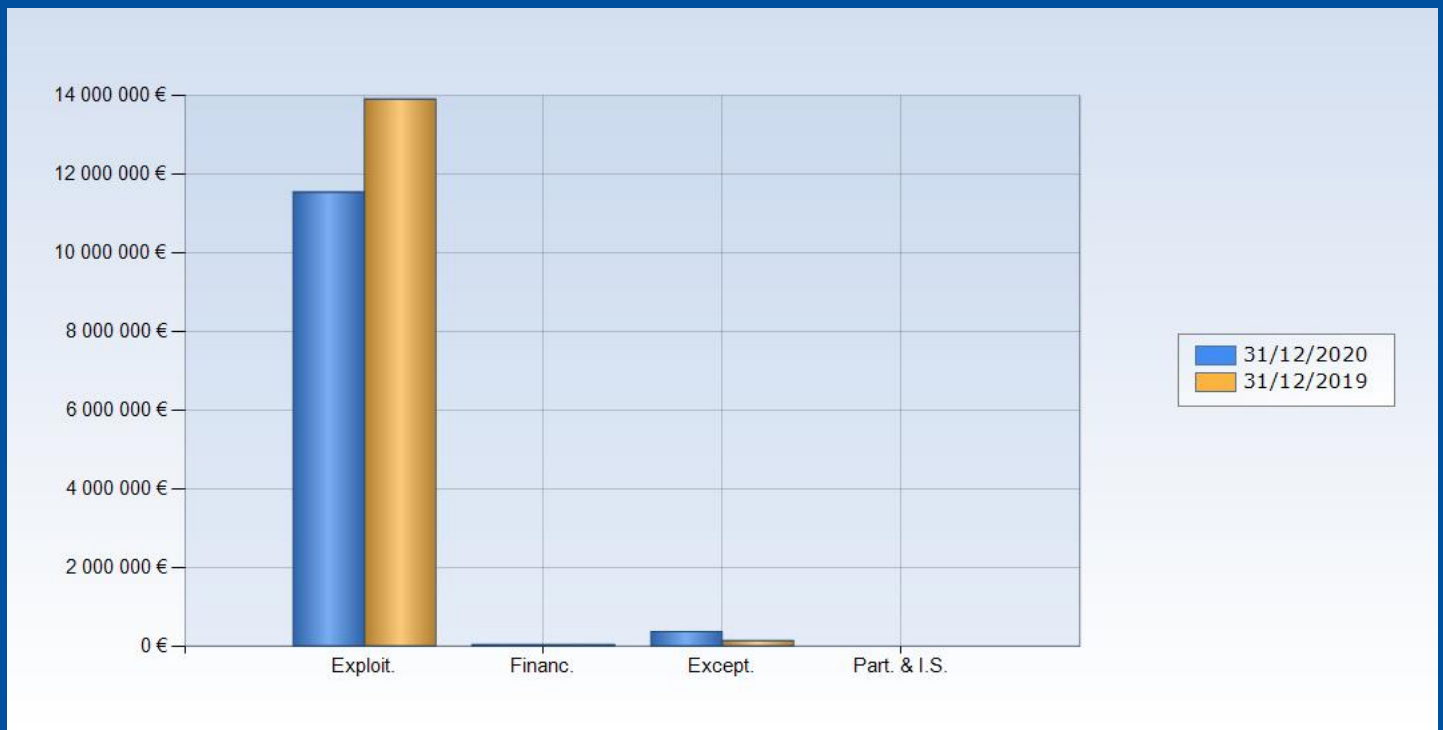

Soldes intermédiaires de gestion

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	%	31/12/2019	%
Ventes de marchandises	23 999	100	39 803	100
- Coût d'achat des marchandises	22 928	95,54	40 629	102,08
MARGE COMMERCIALE	**1 071**	**4,46**	**(827)**	**-2,08**
Production vendue	10 259 931	99,68	12 429 657	99,68
+ Production stockée				
- Destockage de production				
+ Production immobilisée	9 440	0,09		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**10 269 370**	**99,77**	**12 429 657**	**99,68**
PRODUCTION + VENTES	**10 293 369**	**100**	**12 469 460**	**100**
- Coût d'achat des marchandises	22 928	0,22	40 629	0,33
- Consommation provenance tiers	7 498 507	72,85	8 600 500	68,97
VALEUR AJOUTEE	**2 771 934**	**26,93**	**3 828 330**	**30,7**
+ Subventions d'exploitation	609 402	5,92	189 948	1,52
- Impôts et taxes	500 823	4,87	344 568	2,76
- Charges de personnel	738 258	7,17	1 028 479	8,25
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**2 142 255**	**20,81**	**2 645 231**	**21,21**
+ Reprises, transfert charges	555 751	5,4	1 027 183	8,24
+ Autres produits	119 125	1,16	180 431	1,45
- Dotations amortis., dépréciations, provisions	2 016 316	19,59	1 206 580	9,68
- Autres charges	782 907	7,61	2 701 875	21,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	**17 909**	**0,17**	**(55 609)**	**-0,45**
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	4 285	0,04	1 729	0,01
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	17 074	0,17	21 054	0,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**5 120**	**0,05**	**(74 934)**	**-0,6**
Produits exceptionnels	364 381	3,54	197 112	1,58
- Charges exceptionnelles	366 683	3,56	132 115	1,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 302)**	**-0,02**	**64 997**	**0,52**
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 818**	**0,03**	**(9 937)**	**-0,08**
Produits cessions éléments actif			87 122	0,7
- Valeur comptable éléments cédés			86 710	0,7
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS			**412**	

Soldes intermédiaires de gestion

Exprimé en €

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUCTION + VENTES	**10 293 369**	**12 469 460**
Valeur Ajoutée	2 771 934	3 828 330
Excédent Brut d'Exploitation	2 142 255	2 645 231
Résultat d'Exploitation	17 909	(55 609)
Résultat Courant Avant Impôt	5 120	(74 934)
Résultat Exceptionnel	(2 302)	64 997
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 818**	**(9 937)**

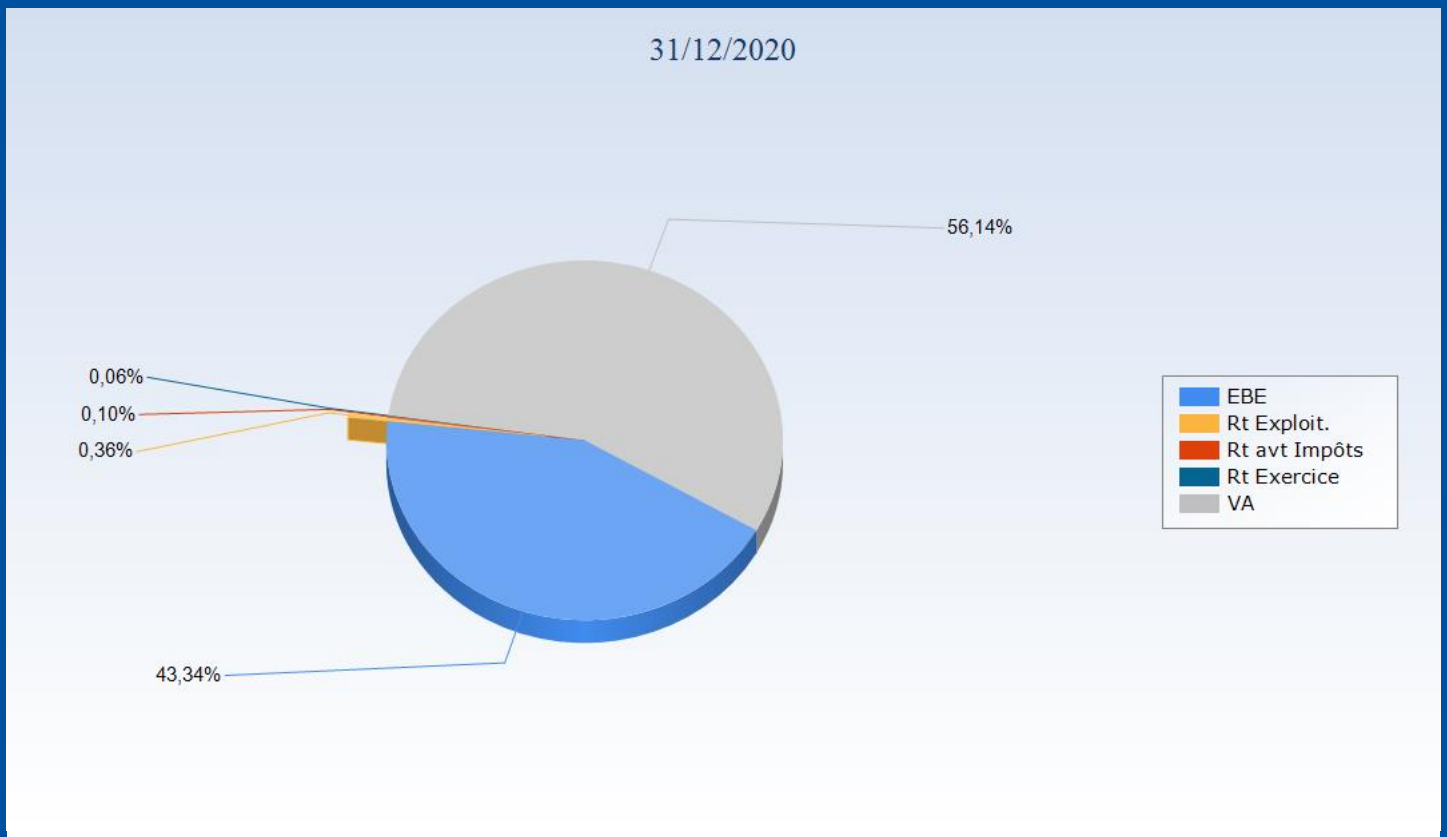

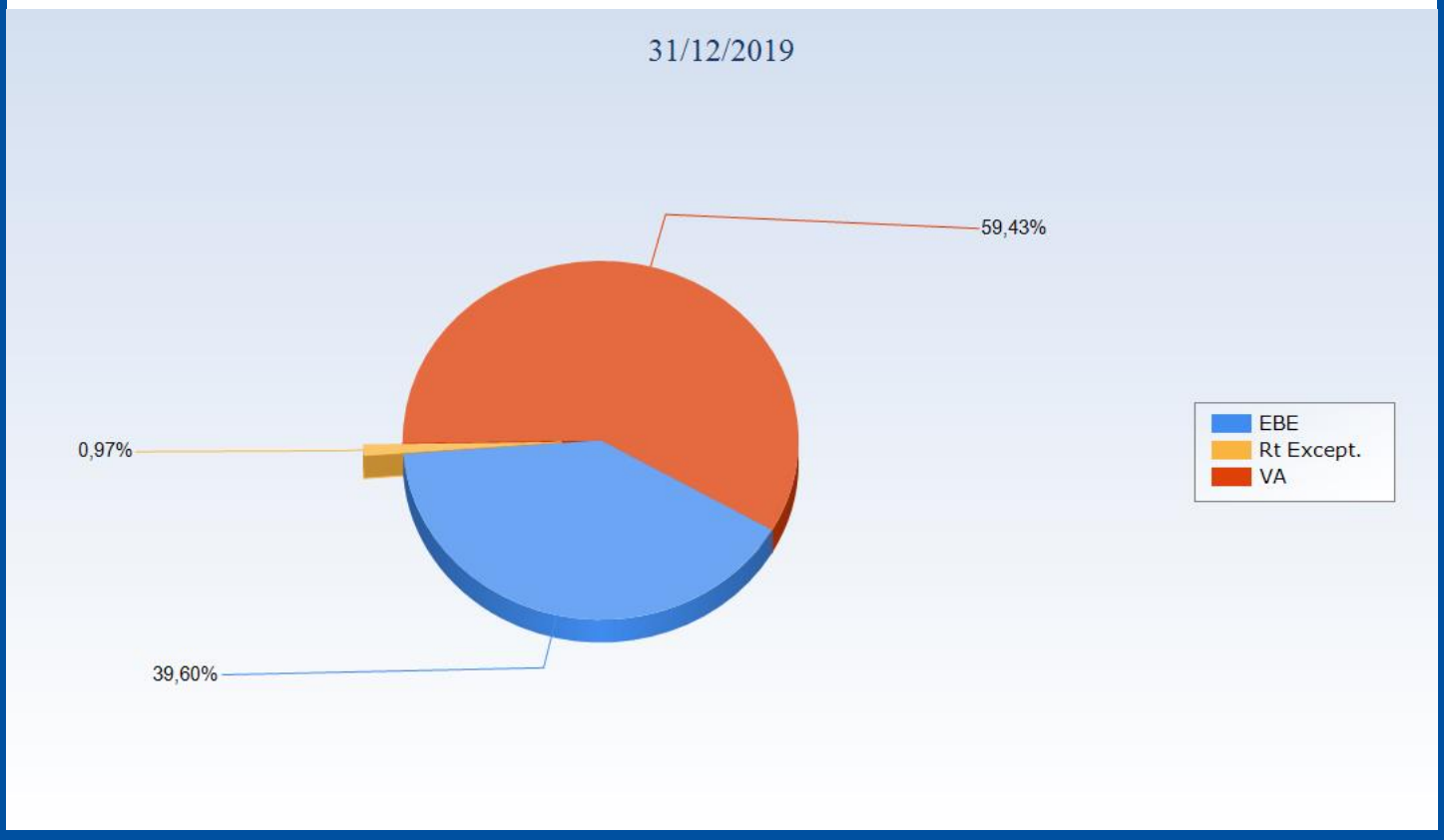

Capacité d'autofinancement

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**2 142 255**	**2 645 231**	**-19,01**
+ Transferts de charges d'exploitation	15 555	90 281	-82,77
+ Autres produits d'exploitation	119 125	180 431	-33,98
- Autres charges d'exploitation	782 907	2 701 875	-71,02
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	4 285	1 729	147,89
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	17 074	21 054	-18,9
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières			
+ Produits exceptionnels	364 381	197 112	84,86
- Produits des cessions d'éléments actif		87 122	-100
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	6 987		
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Charges exceptionnelles	366 683	132 115	177,55
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		86 710	-100
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions exceptionnels			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**1 471 950**	**259 329**	**467,6**
RESULTAT NET COMPTABLE	**2 818**	**(9 937)**	**-128,36**
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 016 316	1 206 580	67,11
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	540 196	936 902	-42,34
- Résultat sur cession des éléments actif		412	-100
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	6 987		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**1 471 950**	**259 329**	**467,6**

Emplois et ressources

Exprimé en €

EMPLOIS	31/12/2020	31/12/2019
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	2 515 520,63	790 865,44
Immobilisations financières	252,43	12,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres (réductions capital, retraits)		
Remboursement des dettes financières	145,00	185,00
TOTAL DES EMPLOIS	**2 515 918,06**	**791 062,66**
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	**353 517,28**	

RESSOURCES	31/12/2020	31/12/2019
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 471 950,43	259 328,97
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
Cessions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles	1 376 885,91	249 696,63
Financières		
Augmentation des capitaux propres :		
Augmentation de capital ou apports		
Augmentation des autres capitaux propres	19 620,00	
Augmentation des dettes financières	979,00	1 472,00
TOTAL DES RESSOURCES	**2 869 435,34**	**510 497,60**
Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		**280 565,06**

Tableau de financement

Exprimé en €

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 471 950,43	259 328,97
Acquisitions élmts actif immob.			Cessions élmts actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles			- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles	2 515 520,63	790 865,44	- Immobilisations corporelles		87 121,73
- Immobilisations financières	252,43	12,22	- Immobilisations financières		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation capitaux propres		
			- Capital ou apports		
Réduction capitaux propres	9 937,00	89 216,31	- Autres capitaux propres	29 557,00	89 216,31
Rembourst dettes financières	145,00	185,00	Augmentation dettes financières	979,00	1 472,00
TOTAL EMPLOIS	**2 525 855,06**	**880 278,97**	**TOTAL RESSOURCES**	**1 502 486,43**	**437 139,01**
RESSOURCE NETTE			**EMPLOI NET**	**1 023 368,63**	**443 139,96**

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation				
- Stocks et en-cours		2 042,48	2 042,48	3 449,12
- Avances et acomptes versés sur commandes				528,93
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances	144 130,95		(144 130,95)	(491 470,55)
Variations des dettes d'exploitation				
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	722,00		(722,00)	722,00
- Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	332 707,49		(332 707,49)	70 063,28
TOTAUX EXPLOITATION	**477 560,44**	**2 042,48**	**(475 517,96)**	**(416 707,22)**
A VARIATION NETTE EXPLOITATION			**(475 517,96)**	**(416 707,22)**
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs	2 998 637,77		(2 998 637,77)	709 617,89
Variations des autres créditeurs	80 194,82		(80 194,82)	3 889 566,38
TOTAUX HORS EXPLOITATION	**3 078 832,59**		**(3 078 832,59)**	**4 599 184,27**
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			**(3 078 832,59)**	**4 599 184,27**
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			**(3 554 350,55)**	**4 182 477,05**
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités		1 327 206,60	1 327 206,60	(2 538 261,19)
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque				(43,00)
TOTAUX TRESORERIE		**1 327 206,60**	**1 327 206,60**	**(2 538 304,19)**
C VARIATION NETTE TRESORERIE			**1 327 206,60**	**(2 538 304,19)**
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE			**(2 227 143,95)**	**1 644 172,86**

Ratios comparatifs

Exprimé en €

RATIOS DE GESTION	31/12/2020	31/12/2019	ECART
Frais financiers	17 073,68	21 053,82	
Chiffre d'affaires HT	10 283 929,30	12 469 459,77	
Importance des frais financiers	0,17	0,17	

La valeur de ce ratio permet d'apprécier la situation financière de l'entreprise.
Un taux élevé est le signe de la vulnérabilité d'une entreprise.

Frais financiers	17 073,68	21 053,82	
E.B.E.	2 142 255,25	2 645 231,36	
Part des frais financiers dans les résultats	0,80	0,80	

Ce ratio permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à faire face à ses frais financiers.
Il est un des plus importants pour apprécir la situation financière d'une entreprise, car sa dégradation est significative d'alourdissement des frais financiers, ou de régression de l'Excédent Brut d'Exploitation.

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIERE			
Total Actif Net	7 519 546,36	7 202 666,24	
Endettement total	5 769 480,66	6 836 310,70	
Solvabilité globale	130,33	105,36	23,70

Ce ratio met en évidence le risque que la structure financière fait courir aux prêteurs.
Ceux-ci ont intérêt, leur garantie étant constituée par l'actif, à ce que le ratio soit le plus élevé possible.

Endettement total	5 769 480,66	6 836 310,70	
Fonds propres	126 665,82	111 214,53	
Endettement			

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses créanciers.
Un niveau élevé de ce ratio peut être préjudiciable à l'indépendance de l'entreprise,
les dirigeants étant de moins en moins maîtres de leur gestion.

RATIOS DE FINANCEMENT			
Dotation aux amortissements	106 859,57	12 503,42	
Valeur ajoutée	2 771 934,13	3 828 330,20	
Autonomie financière	3,86	0,33	

Ce ratio mesure la part des investissements dans la valeur ajoutée, et exprime la politique d'investissement de l'entreprise.
La stabilité de ce ratio signifie souvent que l'entreprise risque d'avoir,
à plus ou moins long terme, des structures de production inadaptées.

Marge brute d'autofinancement	1 463 382,23	169 459,22	
Fonds propres	126 665,82	111 214,53	
Autofinancement		152,37	(100,00)

Indique les possibilités pour l'entreprise d'autofinancer sa croissance. Il constitue un bon outil
de prévision des moyens financiers dégagés. Sa valeur doit être la plus élevée possible.

LIASSE FISCALE

1

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 14 Rue Racine 44007 NANTES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 9 7 7 0 9 1 6 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	1 369 457	AQ	117 414	1 252 043	185 384
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 505	AU	2 686	818	1 980
		Immobilisations en cours	AV	420 859	AW		420 859	454 580
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	240	BG		240	
		Autres immobilisations financières*	BH	838	BI		838	826
		TOTAL (II)	BJ	1 794 900	BK	120 101	1 674 799	642 771
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	2 513	BU		2 513	4 556
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 421 290	BY	3 033	1 418 257	1 610 969
		Autres créances (3)	BZ	2 345 049	CA		2 345 049	1 581 666
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	1 978 360	CG		1 978 360	3 305 567
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	100 566	CI		100 566	57 134
		TOTAL (III)	CJ	5 847 780	CK	3 033	5 844 747	6 559 894
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 642 681	1A	123 135	7 519 546	7 202 666

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPL NMGS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000)	DA	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 207	4 207
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	70 006	79 943
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 817	(9 937)
	Subventions d'investissement	DJ	12 633	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	126 665	111 214
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 721	
	Provisions pour charges	DQ	1 617 678	255 141
	TOTAL (III)	DR	1 623 399	255 141
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 803	8 969
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		722
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 006 885	2 333 044
	Dettes fiscales et sociales	DY	806 628	580 719
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	217 887	355 035
	Autres dettes	EA	1 793 431	2 526 903
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	934 842	1 030 915
	TOTAL (IV)	EC	5 769 480	6 836 310
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 519 546	7 202 666

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 237 390	6 258 607
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP **N° 2052 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	23 998	FB		FC	23 998	39 802
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	10 259 930	FH		FI	10 259 930	12 429 657
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 283 929	FK		FL	10 283 929	12 469 459
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	9 439	
	Subventions d'exploitation					FO	609 402	189 948
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	555 751	1 027 183
	Autres produits (1) (11)					FQ	119 124	180 431
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 577 646	13 867 022
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	20 885	37 180
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 042	3 449
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 498 506	8 600 500
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	500 823	344 567
	Salaires et traitements*					FY	519 599	730 030
	Charges sociales (10)					FZ	218 658	298 448
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	106 859	12 503
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 161	2 033
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 907 294	1 192 043
	Autres charges (12)					GE	782 906	2 701 874
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 559 737	13 922 630
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 909	(55 608)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 284	1 728
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 284	1 728
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17 073	21 053
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	17 073	21 053
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 788)	(19 325)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 120	(74 934)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2021**

Désignation de l'entreprise SPL NMGS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	357 393	109 990
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 986	87 121
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	364 380	197 112
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	366 178	29 505
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	503	102 610
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	366 682	132 115
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 302)	64 997
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 946 312	14 065 862
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 943 494	14 075 799
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 817	(9 937)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	13 727	17 952
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	0	98 557
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 555	90 281
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9		
	obligatoires **A9**			
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**			

(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sinistres et franchises	15 084	4 878
Ticket restaurant périmés	0	1 008
Charges et Indemnités pour abandon projet parking	351 507	351 507
Subvention investissement 4G	0	6 986
Contraventions	90	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

nmgs

5 **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPL NMGS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ / D8 / D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD / KE / KF			
CORPORELLES	Terrains	KG / KH / KI			
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ / KK / KL			
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM / KN / KO			
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP / KQ / KR	197 101		1 172 355
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS / KT / KU			0
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV / KW / KX			
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY / KZ / LA	1 475		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB / LC / LD	2 030		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE / LF / LG			
	Immobilisations corporelles en cours	LH / LI / LJ	454 580		1 340 635
	Avances et acomptes	LK / LL / LM			
	TOTAL III	LN / LO / LP	655 187		2 512 991
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G / 8M / 8T			
	Autres participations	8U / 8V / 8W			
	Autres titres immobilisés	1P / 1R / 1S			
	Prêts et autres immobilisations financières	1T / 1U / 1V	826		252
	TOTAL IV	LQ / LR / LS	826		252
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG / ØH / ØJ	656 013		2 513 243

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN / CØ / DØ / D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO / LV / LW / 1X				
CORPORELLES	Terrains	IP / LX / LY / LZ				
	Constructions — Sur sol propre	IQ / MA / MB / MC				
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR / MD / ME / MF				
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS / MG / MH / MI		0	1 369 457	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT / MJ / MK / ML		0		
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU / MM / MN / MO				
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV / MP / MQ / MR		0	1 475	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW / MS / MT / MU		0	2 030	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX / MV / MW / MX				
	Immobilisations corporelles en cours	MY / MZ / NA / NB		1 374 356	420 859	
	Avances et acomptes	NC / ND / NE / NF				
	TOTAL III	IY / NG / NH / NI		1 374 356	1 793 821	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ / ØU / M7 / ØW				
	Autres participations	IØ / ØX / ØY / ØZ				
	Autres titres immobilisés	I1 / 2B / 2C / 2D				
	Prêts et autres immobilisations financières	I2 / 2E / 2F / 2G		0	1 078	
	TOTAL IV	I3 / NJ / NK / 2H		0	1 078	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4 / ØK / ØL / ØM		1 374 356	1 794 900	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2021
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31122020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6 **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPL NMGS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	11 717	PW	105 696	PX	0	PY	117 414
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	244	QI	412	QJ	0	QK	656
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 279	QM	750	QN	0	QO	2 030
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	13 241	QV	106 859	QW	0	QX	120 101
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	13 241	ØP	106 859	ØQ	0	ØR	120 101

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**	NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP **N° 2056** **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPL NMGS

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	5 721	4C	0	4D	5 721
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga–tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	255 141	EP	1 901 573	EQ	539 035	ER	1 617 678
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	255 141	TV	1 907 294	TW	539 035	TX	1 623 399
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisa–tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	2 033	6U	2 161	6V	1 160	6W	3 033
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 033	TY	2 161	TZ	1 160	UA	3 033
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	257 174	UB	1 909 455	UC	540 196	UD	1 626 433
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	1 909 455	UF	540 196		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP **N° 2057 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	240	UR	240	US	
	Autres immobilisations financières	UT	838	UV	838	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 640		3 640		
	Autres créances clients	UX	1 417 650		1 417 650		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 473		2 473		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	86 856		86 856		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	955 268		955 268		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	167 725		167 725		
	Groupe et associés (2)	VC	600 000		600 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	532 726		532 726		
	Charges constatées d'avance	VS	100 566		100 566		
	TOTAUX	VT	3 867 985	VU	3 867 985	VV	
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD	240				
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9 803	0	9 803	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 006 885	2 006 885		
Personnel et comptes rattachés		8C	70 432	70 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	94 385	94 385		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	483 297	483 297		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	158 513	158 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	217 887	217 887		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 793 431	1 793 431		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	934 842	412 556	168 302	353 983
TOTAUX		VY	5 769 480	VZ 5 237 390	178 106	353 983
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	979	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	145			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** DGFiP **N° 2058-A 2021**

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122020

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	2 817
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	90
	Amendes et pénalités	WJ	90	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	206	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	206
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	0
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
							TOTAL I WR	3 114

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	0
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	0
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	0
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	0
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		Zone franche urbaine –TE (44 octies, octies A)	ØV			
	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F			
	Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC						
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	)		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
							TOTAL II XH	0

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	3 114	
	déficit **(II moins I)**			XJ 0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL 3 114
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	XO 0

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP **N° 2058-B2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPL NMGS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	11 869
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	3 114
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	8 754
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	8 754

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPL NMGS — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	79 943
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(9 937)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	70 006

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	70 006
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	70 006

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance	YT	5 631 847	5 897 502
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 22 623)	XQ	22 622	57 034
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	100 687	146 272
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	32 996	196 698
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	1 710 352	2 302 992
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	7 498 506	8 600 500
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	113 296	49 174
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	387 527	295 393
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	500 823	344 567
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	2 039 503	2 520 406
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	2 087 798	2 376 463
DIVERS	— Montant brut des salaires *	ØB	566 144	
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	0	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH — N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

12 **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

nmgs

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

14 **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP **N° 2059-C** **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* –0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* –0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col ⑦= ②+③+④–⑤–⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exer–cices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15 **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) 16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : SPL NMGS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	20.92
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	2.46
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	10 283 929
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	15 554
TOTAL 1	OX	10 299 484

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	119 124
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0
Subventions d'exploitation reçues	OF	609 402
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	728 526

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	428 062
Variation négative des stocks	OQ	2 042
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	7 068 707
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	35 140
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	782 906
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	8 316 858

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 711 152

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n° 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	2 711 152

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	10 299 484
Effectifs au sens de la CVAE	EY	22.18
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	0	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	0
Date de cessation												HR			/			/				

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F** **2021**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 8 2 9 7 7 0 9 1 6 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SPL NMGS

ADRESSE (voie) 14 Rue Racine

CODE POSTAL 44007 VILLE NANTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	370
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique CL Dénomination VILLE DE NANTES

N° SIREN (si société établie en France) 214401093 % de détention 50 Nb de parts ou actions 185

Adresse : N° 2 Voie RUE DE L'HÖTEL DE VILLE

Code Postal 44036 Commune NANTES CEDEX 01 Pays FR

Forme juridique CL Dénomination NANTES METROPOLE

N° SIREN (si société établie en France) 244400404 % de détention 50 Nb de parts ou actions 185

Adresse : N° 2 Voie COURS DU CHAMPS DE MARS

Code Postal 44000 Commune NANTES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

nmgs

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2021**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)**

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 8 2 9 7 7 0 9 1 6 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SPL NMGS

ADRESSE (voie) 14 Rue Racine

CODE POSTAL 44007 VILLE NANTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROJET

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration

et présentés à l'Assemblée Générale

du 24 juin 2021

SOMMAIRE

1. / OBJET DE LA REUNION 5

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE 6

2.1 / IMPACTS COVID 19 6
2.2 / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE 7
2.3 / ASPECTS CONTRACTUELS 7

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2020 9

3.1 / LES PRODUITS 9
3.2 / LES CHARGES 10
3.3 / LES DELAIS DE PAIEMENT 12
3.4 / LES RESULTATS 13

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 14

4.1 / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL 14
4.2 / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL 14
4.3 / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT 14
4.4 / PRATIQUE ANTICONCURENTIELLE 14

5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 14

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE 15

6.1 / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) 15
6.2 / EVOLUTION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) 16
6.3 / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T) 16
6.4 / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) 17

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE 18

7.1 / POURSUITE DE LA PANDEMIE LIEE AU CORONAVIRUS 18

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE 21

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 22

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX 23

PROJET

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE 26

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE 26

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL 26

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE 26

15. / ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE 27

PROJET

PROJET

1ère partie – RAPPORT DE GESTION

PROJET

1. / OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

PROJET

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2020 peuvent être résumés comme suit :

2.1 / IMPACTS COVID 19

La crise sanitaire COVID-19 qui ébranle la planète depuis plusieurs mois impacte durement la société NMGS. Dès les premières annonces présidentielles et gouvernementales en mars 2020, NMGS s'est mobilisée fortement afin d'assurer un subtil équilibre entre la protection de ses salariés et clients, le maintien de la continuité du service public et l'objectif de limiter les impacts économiques.

La priorité à la protection des salariés et de ses clients tout en maintenant un service public minimum

Dès la parution le 14 mars 2020 des ordonnances actant de diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, le « Groupe NGE » a vu son activité directement impactée.

A compter du 17 mars, la mise en œuvre du confinement au sein de NMGS avait pour objectif premier de protéger les salariés de l'entreprise et le public accueilli tout en continuant à exercer à minima nos missions de services publics (service aux usagers, sécurité des équipements confiés).

Situation au sein des équipements et services NMGS pendant le 1er confinement :

- Stationnement dans les parkings : maintien d'une exploitation restreinte (abonnés principalement) à partir du seul Poste de Contrôle Centralisé. La continuité administrative est assurée à distance par mail ou par téléphone ;
- Ports de plaisance : la navigation de plaisance est interdite (Loire et Erdre) et la Capitainerie est fermée. Accueil téléphonique et par mail assuré. Surveillance des équipements à minima ;
- L'Espace Accueil : fermé au public mais maintien de l'accueil téléphonique et par mail ;
- Stationnement sur voirie : suspension de ce service du fait de la gratuité décidée par la Ville de Nantes ;
- Les services supports assurent une activité plus ou moins réduite par le biais du télétravail ;

Les mesures prises pour assurer la poursuite des activités

Outre toutes les dispositions facilitant la mise en œuvre de la distanciation physique, la société NMGS a immédiatement adapté ses ressources aux niveaux d'activité observés. Les mesures prises concernent notamment :

- La généralisation massive du télétravail : à l'échelle du « Groupe NGE », le télétravail a concerné près d'un salarié sur trois ! Ce déploiement conséquent a été rendu possible par le lancement dès fin 2019 d'une expérimentation « grandeur nature » du télétravail en tant qu'outil d'organisation du travail ;
- La mise en place de l'activité partielle : le « Groupe NGE » a déclaré près de 35 200 heures, dont 4 700 pour la SPL, d'activité partielle auprès de la DIRECCTE (période mi-mars à fin juin) concernant 82 % des effectifs du Groupe (« activité partielle » partielle ou totale) A ce titre, la DIRRECCTE a versé 42 k€ d'indemnité à la SPL.
- Préalablement à la déclaration d'activité partielle, un accord d'entreprise a été conclu à l'unanimité avec les partenaires sociaux qui prévoit notamment :

PROJET

- La pose de jours de repos (dont les congés payés) pendant la période de confinement dans la limite de 6 jours maximum par salarié ;
- Le maintien de la rémunération nette sur les mois de mars, avril et mai ;
- Une prime (dispositif PEPA) de 25 €/jour limitée à 1.000 € pour les salariés poursuivant leurs missions sur site pendant le 1er confinement

- Les mesures sanitaires individuelles et collectives (EPI, modification des organisations, adaptations des équipements …) ;
- Les économies en exploitation dont la consommation des fluides ;

A ce stade, aucun des dispositifs d'aide de l'Etat n'a été activé (Prêt Garanti par l'Etat notamment) par la société NMGS.

Les premières conséquences économiques et techniques

Le chiffre d'affaires du groupe NGE a été fortement impacté par les conséquences de la crise sanitaire COVID-19 en raison du 1er confinement opéré pendant 55 jours et des décisions prises pour endiguer cette pandémie, notamment sur le dernier trimestre avec un 2ème confinement.

A l'image de nombreux acteurs économiques, le « Groupe NGE » et ses salariés restent très impactés par la crise sanitaire nécessitant une adaptation permanente et une vigilance auprès des équipes.

Malgré les impacts très significatifs, la crise sanitaire que nous connaissons ne semble pas être en mesure, à ce stade, de remettre en cause la continuité de la SPL NMGS.

2.2 / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE

Livraison et mise en service de 2 pontons de Loire
Ces équipements, réalisés dans le cadre d'un marché de mandat confié à NMGS par Nantes Métropole, ont été livrés en février et intégrés à la DSP des Ports.

Ils sont dédiés à la nouvelle liaison fluviale reliant le Bas Chantenay à la pointe ouest de l'Ile de Nantes. Le Navibus, exploité par la SEMITAN, accoste sur ces 2 pontons.

Mise en service du parking P+R Porte de Vertou
Construit sous maitrise d'ouvrage Nantes Métropole, ce nouveau parking a été mis en service le 12 août. Il est intégré au marché d'exploitation des P+R.

Début des travaux du parking Commerce repoussé
La crise sanitaire liée au coronavirus a perturbé la préparation des travaux qui devaient débuter en octobre. Ils ont été repoussés à février 2021.

Port de Trentemoult
Dragage du port pour 18 000m3
Installation de pontons neufs et augmentation de la capacité d'accueil du port

Port de Couëron
Dragage du port pour 5 000m3

2.3 / ASPECTS CONTRACTUELS

Parkings Cœur de Ville :

PROJET

Conclusion d'un avenant au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment un nouveau compte d'exploitation prévisionnel. Ce dernier intègre les impacts liés :

- à la crise sanitaire sur l'équilibre économique de la DSP,
- au report du début des travaux de rénovation du parking Commerce.

Parkings P+R :

Conclusion d'un avenant au marché avec Nantes Métropole actant notamment :

- De l'incidence du report de mise en exploitation des parkings Porte de Vertou et Neustrie sur la rémunération de NMGS,
- D'investissements supplémentaires à hauteur de 203 718 €.

Ports :

Conclusion d'un avenant au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment

- D'un nouveau compte d'exploitation prévisionnel prenant en compte l'intégration des 2 nouveaux pontons de Loire au périmètre de la délégation.
- Du versement d'une subvention d'investissement complémentaire de 228 000 € permettant la réalisation d'une zone compensatoire dans le cadre des travaux de dragage du port de Trentemoult et permettant de réintroduire des plants de scirpe triquètre. Ce dispositif est inscrit dans le dossier de loi sur l'eau déposé auprès des services de l'Etat.

PROJET

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2020

Contrairement aux années passées, le périmètre d'activité de la Société est resté relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

L'analyse de la variation des comptes de la SPL entre 2020 et 2019 est néanmoins perturbée par les impacts de la crise sanitaire.

3.1 / LES PRODUITS

Le chiffre d'affaires analytique s'est élevé à **10 313 k€/HT** pour 12 470 k€/HT en 2019.

Soit une baisse globale de 2 156 k€ essentiellement liée à la moindre fréquentation des parkings centre-ville dans le contexte de la crise sanitaire.

en K€ / HT	2018	2019	2020	20/19	%
C.A. Total	**6 810**	**12 470**	**10 313**	- 2 156	-17,3%
Activité stationnement					
Parkings DSP "Cœur de Ville"	353	8 297	6 084	- 2 213	-26,7%
Parking Feydeau (marché public en 2018)	496			-	
Enclos	353	309	350	42	13,5%
Parkings P+R	4 405	1 898	1 965	66	3,5%
Aires piét., ZTL	125	307	307	- 0	0,0%
Horodateurs Nantes	862	859	889	30	3,5%
Parking Tabarly	28	28	5	- 23	-83,0%
Activité portuaire					
Ports	150	587	668	81	13,8%
Mandat Pontons de Loire	39	185	46	- 139	-75,2%
Autres activités diverses					
Divers	0	0	0	0	66%

Dont :

➢ **- 2 098 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité (**-17,9%), dont :

- -2 213 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, résultant principalement d'une baisse du nombre d'usagers horaires (-30 %) couplé à une baisse du ticket moyen qui est passé de 4,42 € à 4,34 € TTC. La perte de chiffre d'affaires sur les abonnés a été contenue à -57 k€.

- +42 k€ au titre du marché des parcs en enclos, dont 22 k€ de revalorisation du marché et 19 k€ liés au renouvellement de matériel péager dégradé suite aux manifestations de 2019 en centre-ville.

- -23 k€ au titre du marché parking Tabarly dont l'exploitation s'est interrompue à fin février.

➢ **-58 k€** au titre de l'activité portuaire.

- + 81 k€ au titre de la DSP des Ports, qui bénéficie de la mise en service des pontons Loire et de la taxe à passagers versée par la SEMITAN (+86 k€) pour l'accostage.

- -139 k€ au titre du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de 2 pontons en Loire. Les prestations pour ce mandat avaient débuté au cours du 2ème semestre 2018 et ont été principalement réalisées en 2019, la livraison des pontons ayant eu lieu en février en 2020. Il reste néanmoins 5% à facturer à Nantes Métropole.

3.2 / LES CHARGES

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à 11 014 k€ pour 12 889 k€ en 2019.

Soit une baisse globale de – 1 875 k€/HT (- 14%) essentiellement liée, comme pour les produits, au contexte de la crise sanitaire Covid 19 avec principalement la révision de la redevance versée à Nantes Métropole (avenant n°2 de la DSP Cœur de Ville).

en K€ / HT	2018	2019	2020	20/19	%
Charges totales	**6 791**	**12 889**	**11 014**	- 1 875	-14,5%
Activité stationnement					
Parkings DSP "Cœur de Ville"	353	8 250	6 184	*- 2 066*	*-25,0%*
Parking Feydeau (marché public en 2018)	510			-	
Enclos	326	297	334	*37*	*12,4%*
Parkings P+R	4 347	2 027	1 947	*- 80*	*-3,9%*
Aires piét., ZTL	117	290	278	*- 12*	*-4,0%*
Horodateurs Nantes	833	839	810	*- 29*	*-3,5%*
Parking Tabarly	21	20	3	*- 17*	*-84,6%*
Activité loisirs et Ports					
Ports	243	984	1 399	*415*	*42,2%*
Mandat Pontons de Loire	40	172	38	*- 134*	*-77,8%*
Société	- 0	12	21	*9*	*72,2%*
Autres	-	-	-	-	

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2019 peuvent s'exprimer comme suit :

➢ **-2 166 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité**, dont :

- -2 066 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, essentiellement liés à :
  -190 k€ de frais de personnel (impact de l'activité partielle pour -34 k€),
  +66 k€ de frais liés aux bâtiments (+62 k€ de frais de nettoyage, +20 k€ de CET),
  +61 k€ de frais de siège (GIE),
  -297 k€ de frais de société,
  +290 k€ de charges de maintien de l'actif conformément au budget contractuel révisé par l'avenant n°2,

- 1 973 k€ de redevance à la collectivité (-1 762 k€ conformément à l'avenant n°2 actant des impacts de la crise Covid)

- - 80 k€ au titre du marché des parkings relais P+R, liés à :
  -68 k€ de frais de personnel (-58 k€ d'agents de surveillance),
  -26 k€ de billetterie,
  +58 k€ de prestations de nettoyage,
  -22 k€ de frais de véhicules (locations, carburant), pris en charge par le GIE à l'occasion du renouvellement de la flotte automobile,
  -63 k€ de frais de société,
  +38 k€ d'aménagements et équipements refacturés à Nantes Métropole,

- -29 k€ au titre du marché « Horodateurs Ville de Nantes », principalement liés à la baisse des frais de société

- -12 k€ au titre du marché « Contrôle des accès aux aires piétonnes », principalement liés à la baisse des frais de société

- +37 k€ au titre du marché des parcs en enclos, dont +22 k€ de frais de siège (GIE) liés à la revalorisation du marché.

➢ **+ 281 k€** au titre de l'activité portuaire.

- +415 k€ au titre de la DSP des Ports, essentiellement liés à :
  -16 k€ d'achat de carburant pour la vente aux usagers des ports
  -82 k€ de frais de personnel (départ de salariés non remplacés, impact de l'activité partielle pour -8 k€),
  +68 k€ de frais liés aux bâtiments (+60 k€ d'AOT),
  -29 k€ de frais de société,
  +420 k€ de charges de maintien de l'actif conformément au budget contractuel,
  +55 k€ de redevance à la collectivité

- -134 k€ liés à la fin du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de 2 pontons en Loire. Les frais engagés pour ce marché l'ont été principalement en 2019, la livraison des pontons ayant eu lieu en février en 2020.

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnements, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe…

s'est élevé à 85 k€ au cours de l'exercice pour 533 k€ en 2019. Ces frais sont répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

PROJET

3.3 / LES DELAIS DE PAIEMENT

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/20						
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	+ 90 jours	dont bloquées (3)	Totaux
Fournisseurs exploitation TTC (1)	523 741	976	6 791	-220	69 258	19 688	600 547
En nombre de factures	*226*	*4*	*7*	*2*	*11*	*14*	*250*
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	1 093 446						1 093 446
En nombre de factures	14						*14*
Fournisseurs honoraires TTC (1)	33 180						33 180
En nombre de factures	1						1
Fournisseurs honoraires TTC (1)							0
En nombre de factures							*0*
Fournisseurs d'immobilisations TTC (1)	210 743				1 481		212 224
En nombre de factures	*15*				*7*		*22*
TOTAL Fournisseurs TTC	1 861 111	976	6 791	-220	70 739	19 688	1 939 398
% des Achats HT	19,37%	0,01%	0,07%	0,00%	0,74%	0,20%	20,19%
Délais de paiement de référence utilisés							
Délais contractuels	30 jours fin de mois						
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois						

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

(3) Factures en litige avec les fournisseurs

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/20					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	>90 jours	Totaux
Clients exploitation TTC (1)	1 051 503	160 888	8 540	5 439	2 121	1 228 492
En nombre de factures	35	9,00	3,00	1,00	2,00	50
% du CA TTC	8,53%	1,31%	0,07%	0,04%	0,02%	9,97%
Clients "groupe" TTC (2)	21 482					21 482
En nombre de factures	3					3
% du CA TTC	0,17%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,17%
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						3 641
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) clients débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

PROJET

3.4 / LES RESULTATS

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire à hauteur de **17,9 k€** pour un résultat bénéficiaire de 55,6 k€ en 2019.

Le résultat financier, essentiellement constitué de commissions sur transactions par cartes bancaires, est négatif à hauteur de **– 12,8 k€** pour – 19,3 k€ en 2019.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de **– 2.3 k€**, pour un résultat positif de 65,0 k€ en 2019.
Des mouvements à hauteur de 351,5 k€ correspondant aux dépenses engagées pour le projet d'extension du parking Cathédrale ont été constatés en charges. Ces dépenses ont été compensées pour le même montant en produits par l'indemnité versée par Nantes Métropole.

Le résultat comptable net se traduit par un bénéfice de 2,8 k€ pour une perte de – 9,9 k€ en 2019, avec une répartition par activités comme suit :

en K€	2018	2019	2020
Résultat Consolidé NMGS	89,2	- 9,9	2,8
Activités pôle stationnement	95,3	4,9	0,3
Parkings DSP "Cœur de Ville"	- 1,8	-	-130,5
Parking Feydeau (marché public en 2018)	- 28,8		
P+R	56,7	- 30,8	8,2
Enclos	25,9	- 9,6	13,3
Aires piétonnes / ZTL	8,2	17,2	28,7
Horodateurs Nantes	28,1	20,3	79,1
Parking Tabarly	6,9	7,8	1,6
Activités loisirs, tourisme et sport	- 6,1	- 14,8	7,5
DSP Ports	- 5,2	- 27,4	-
Mandant Pontons de Loire	- 0,9	12,6	7,5
Autres activités	-	-	- 5,0
Siège / mission d'expertise / divers	-	-	- 5,0

Le résultat fiscal de l'exercice est nul, après imputation de 3,1 k€ sur les déficits fiscaux reportés des exercices antérieurs. Les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à – 8,8 k€.

PROJET

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

4.1 / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est fixé à 37 000 euros, divisé en 370 actions d'une même catégorie de 100 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

4.2 / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

La forme juridique de la Société n'autorise pas la participation des salariés au capital.

4.3 / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 0,09 k€.

4.4 / PRATIQUE ANTICONCURENTIELLE

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 817,92 €, il est proposé de l'affecter selon les dispositions ci-après :

- Dotation à la réserve légale 5%	140,90 €
- Affectation au compte report à nouveau	2 677,02 €

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, s'élèvera ainsi à la somme de 4 348,48 €

et le report à nouveau créditeur, à la somme de 72 683,97 €.

Au 31 décembre 2020, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 114 032,45 €, dont 37 000,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

PROJET

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

6.1 / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant – Passif circulant).

Le BFR est structurellement négatif, du fait des dispositions en matière de perception des recettes d'exploitation en instantané, voire d'avance (abonnements), ainsi que des compensations de fonctionnement versées par la collectivité.

	2018	2019	2020
stocks	8	5	3
créances…	3 694	3 250	3 864
créances / investisst.			
dettes…	- 4 487	- 6 836	- 5 769
BFR	- 785	- 3 582	- 1 903

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2019 (en K€)	A fin 2020 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	581	807
• les fournisseurs exploitation	2 330	2 007
• les fournisseurs investissements	355	218
• autres dettes (charges à payer, créditeurs divers, …)	2 527	1 793
• Produits constatés d'avance	1 031	935

PROJET

6.2 / EVOLUTION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)

Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation - (Capitaux permanents – Actif Immobilisé).

	2018	2019	2020
Capital social (appelé et versé)	37	37	37
Réserv. & RAN	84	74	77
Subvent. Invest.			13
Emprunts LMT			
Cap. Permanents	121	111	127
Actif brut immo.	86	201	1 374
Immo. En cours	29	455	421
Amort. actif	- 1	- 13	- 120
Amort. passif	-	-	-
Act. Net immo.	114	643	1 675
FRNG	7	- 532	- 1 548

6.3 / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR).

Pour ce qui concerne NMGS, il convient de mentionner l'existence d'un niveau permanent de provisions pour risques et charges, résultante des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur les équipements gérés dans le cadre des DSP « Parkings Cœur de Ville » et « Ports de Nantes Métropole ».

	2018	2019	2020
FRNG	7	- 532	- 1 548
Prov. Risq. & ch.	-	255	1 623
BFR	- 785	- 3 582	- 1 903
T = FRNG-BFR+Prov.	792	3 306	1 978

PROJET

6.4 / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	2018	2019	2020
C.A.	6 810	12 469	10 284
% évolut.	1476%	83%	-18%
EBE (exc. Brut expl.)	52	3 582	2 681
Autres produits & transf charges	167	1 117	135
Autres charges	-125	-1 192	-1 907
Résultat financier	-2	-19	-13
Résult. except. Op. gest.	0	80	-9
Participation	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
CAF	92	3 569	887
% CAF / C.A.	1,35%	28,62%	8,63%

PROJET

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE

7.1 / POURSUITE DE LA PANDEMIE LIEE AU CORONAVIRUS

Entre le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes, la crise sanitaire évolutive du Covid-19 s'est poursuivie. L'arrêt ou le ralentissement des activités de la Société liés aux mesures de confinement ont perduré, impactant principalement la fréquentation des parkings.

NMGS s'attend à un impact négatif sur ses comptes en 2021 mais n'est pas, à ce jour, en capacité d'en apprécier l'impact final.

La Société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour l'année 2021 en intégrant ce contexte, au mieux des informations disponibles à date, sur la base d'hypothèses portant notamment sur :

- la durée de l'arrêt d'activité,
- les échanges avec ses donneurs d'ordres,
- la prise en compte du dispositif gouvernemental d'activité partielle dont NMGS a demandé à bénéficier.

Sur cette base, la Direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée.

PROJET

PROJET

2ème partie – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PROJET

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, portant renouvellement des Conseillers Municipaux, les collectivités actionnaires ont désigné en leurs instances les membres appelés à assurer leur représentativité au sein de la Société. La Ville de Nantes et Nantes Métropole, actionnaires à part égale, disposent ainsi chacune de :

4 postes d'administrateurs appelés à siéger au C.A.
1 poste de représentant aux A.G.
1 poste de censeur.

<u>Représentants de la Ville de Nantes</u>

Le Conseil Municipal de Nantes, par délibération du 15 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions d'administrateur :
  M. Pascal BOLO
  M. Denis TALLEDEC, remplaçant à ces fonctions Mme Catherine CHOQUET
  M. Simon CITEAU, remplaçant à ces fonctions M. Alain ROBERT
  Mme Nathalie BLIN, remplaçant à ces fonctions M. Jean-Jacques MOREAU

- Pour représenter la Ville de Nantes aux Assemblées générales :
  M. Denis TALLEDEC

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions de censeur :
  Mme Pauline WEISS

Ces désignations ont pris effet le 15 juillet 2020.

<u>Représentants de Nantes Métropole</u>

Le Conseil Métropolitain de Nantes Métropole, par délibération du 17 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions d'administrateur :
  Mme Liliane NGENDAHAYO
  Mme Aïcha BASSAL, remplaçant à ces fonctions M. Eric BUQUEN
  M. Nicolas MARTIN, remplaçant à ces fonctions Mme Julie LAERNOES
  M. François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, remplaçant à ces fonctions M. Philippe RIOUX

- Pour représenter Nantes Métropole aux Assemblées générales :
  Mme Liliane NGENDAHAYO

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions de censeur :
  M. Julien BAINVEL

Ces désignations ont pris effet le 17 juillet 2020.

PROJET

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

- Le **11 février**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 décembre 2019
2. Gouvernance du GIE NGE
    - Procès-verbal de l'AGO du 4 décembre 2019
3. Présentation du budget 2020
    - Budget du GIE
    - Budget de la SPL NMGS
4. Plan stratégique moyen terme du « groupe NGE »
5. Actualités
    - Nouveaux pontons navettes fluviales
    - Livraison de 2 nouveaux P+R
6. Conventions et marchés
    - Conventions et marchés réglementés (pour validation)
    - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Points divers
    - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats
    - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

- Le **26 mai**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2020
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 11 février 2020
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 du groupement GIE NGE
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2019 de la SPL NMGS
5. Crise sanitaire COVID-19 : premiers impacts et mesures mises en œuvre
6. Conventions et marchés
    - Réexamen des conventions réglementées
7. Organisation d'une Assemblée Générale Mixte
8. Points divers
    - Ratification des signatures – article 1161 du Code civil

- Le **03 septembre**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Accueil des nouveaux représentants des collectivités territoriales actionnaires
2. Organisation du "Groupe" SEML NGE/SPL NMGS/GIE NGE
3. Election du Président du Conseil d'Administration de la SPL NMGS
4. Nomination des Vice-présidents du Conseil d'Administration
5. Direction générale de la Société
    - Confirmation de l'organisation de la direction générale de la Société
    - Pouvoirs du Directeur Général
    - Pouvoirs du Directeur Général Délégué
    - Administration du GIE NGE
6. Rémunérations des dirigeants
    - Rémunération du Directeur Général
    - Rémunération du Directeur Général Délégué
    - Remboursement des frais engagés par les administrateurs pour l'exercice de leur mandat
7. Modalités d'exercice du contrôle analogue des collectivités actionnaires sur la Société
8. Présentation du dispositif des procédures de passation des marchés - Désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appels d'Offres
9. Points d'informations
    - Plan stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026 (2030)

PROJET

- Séminaire d'intégration des administrateurs
- Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil

10. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2020 et des Assemblées Générales du GIE NGE
11. Pouvoirs pour formalités

➢ Le **10 décembre** l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 septembre 2020
2. Point activités 2020
   - Impact COVID
3. Points divers
   - Marché services bancaires
   - Ratification de signatures – article 1161 du Code Civil
4. Démarche Plan Stratégique du « Groupe NGE » 2021-2026
   - Atelier de travail avec les administrateurs

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

➢ Madame Catherine CHOQUET, Présidente du Conseil d'Administration, nommée le 10 mai 2017, représentant la Ville de Nantes n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :
- Présidente du Conseil d'Administration de NGE
- Censeur de la SPL la Cité, centre des congrès de Nantes
- Administratrice au sein du Syndicat Mixte Angers-Nantes Opéra

➢ Monsieur Denis TALLEDEC, Président du Conseil d'Administration, nommé le 03 septembre 2020, représentant la Ville de Nantes n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :
- Président du Conseil d'Administration de NGE

➢ Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
   - Indemnités de fonction : 68 068 €
   - Avantages en nature : 9 276 € (dont 4 304 € de régularisation de cotisations GSC au titre de 2018 et 2019)

Autres fonctions et mandats :
- Directeur Général de NGE
- Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

➢ Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
   - Indemnités de fonction : 1 264 €
   - Avantages en nature : néant

PROJET

Autres fonctions et mandats :

- Directeur Général délégué de NGE
- co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
- Administrateur au sein de NGE
- Administrateur au sein de la SAMOA
- Administrateur au sein de la Fédération des EPL

- Monsieur Alain ROBERT, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- Président de NANTES METROPOLE HABITAT
- Administrateur au sein de NGE
- Administrateur au sein de la SAMOA
- Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
- Administrateur au sein de NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
- Administrateur au sein de la NANTAISE d'HABITATION

- Monsieur Jean-Jacques MOREAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- Administrateur au sein de NGE
- Administrateur au sein de la SEMITAN

- Madame Julie LAERNOES, administratrice représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- Vice-Présidente de AIR PAYS DE LA LOIRE
- Administratrice au sein de NGE
- Administratrice au sein de AMORCE
- Administratrice au sein de CLIMATE ALLIANCE
- Administratrice au sein de la MAISON DE L'EUROPE

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- Administratrice au sein de NGE

- Monsieur Eric BUQUEN, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

Autres fonctions et mandats :

- Administrateur au sein de NGE
- Administrateur de la SEMITAN
- Administrateur de la SEMMINN

PROJET

- Monsieur Philippe RIOUX, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Monsieur Simon CITEAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Madame Nathalie BLIN, administratrice représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Madame Aïcha BASSAL, administratrice représentant Nantes Métropole n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Monsieur Nicolas MARTIN, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Monsieur François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

PROJET

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé.

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Le Conseil d'administration réuni le 10 mai 2017, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation a été confirmée à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 03 septembre 2021 pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Monsieur Denis TALLEDEC représentant de la Ville de Nantes après vote des administrateurs. Il succède dans cette fonction à Madame Catherine CHOQUET.
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, pour une durée indéterminée.

De plus, sur proposition du Directeur Général, le même Conseil d'Administration du 10 mai 2017 avait validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL. Cette nomination a été confirmée par le Conseil.

PROJET

15. / ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

PROJET

www.nantes.fr

SPL LE VOYAGE A NANTES

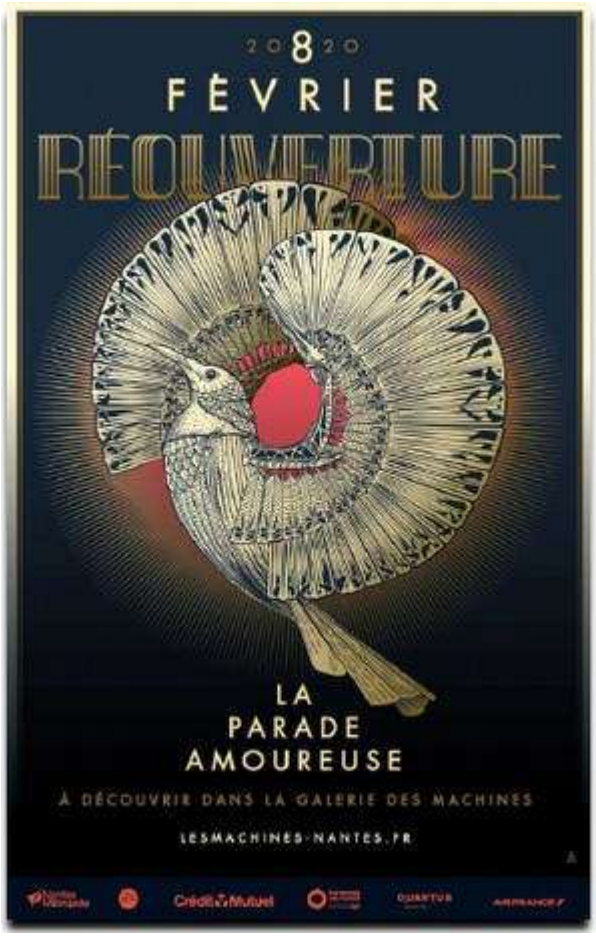

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2020

EXTRAIT

SPL LE VOYAGE A NANTES

Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale Le Voyage à Nantes

Siège social :	1-3 rue Crucy - BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 17 48 50 / Fax 02 40 89 11 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	482 414 216 RCS Nantes
Date de création :	18 janvier 2011
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes métropole - gestion des sites par délégations de service Public (Château des ducs de Bretagne- Machines de l'île) – Parcours Estuaire Nantes <> Saint-Nazaire – Activité de l'Office de tourisme
Président(e) :	Fabrice ROUSSEL
Directeur Général :	Jean BLAISE
Commissaire aux comptes :	Cabinet Guillet – Bouju
Nombre de salariés fin 2020 :	262,7

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 000 000€

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**100,00%**
Nantes Métropole	34 000	680 000,00 €	68,00%
Ville de Nantes	8 500	170 000,00 €	17,00%
Département de la Loire Atlantique	2 500	50 000,00 €	5,00%
Région Pays de La Loire	2 500	50 000,00 €	5,00%
Ville de St Nazaire	1 500	30 000,00 €	3,00%
Assemblée spéciales des actionnaires minoritaires	1000	20 000,00 €	2,00%
AUTRES ACTIONNAIRES			**0,00%**
TOTAL	**50 000**	**1 000 000,00 €**	**100,00%**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants de la Ville de Nantes :	Olivier CHATEAU, Pierre-Emmanuel MARAIS
- dont représentants de Nantes Métropole :	Fabrice ROUSSEL, Emmanuel TERRIEN, Anthony DESCLOZIERS , Aymeric SEASSAU, Anas KABBAJ, Elhadi AZZI, Florian LE TEUFF, Laurent TURQUOIS, Anne-Sophie GUERRA, Sandra IMPERIALE

JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation des Machines de l'île (13/07/2010-31/12/2025) DSP - Gestion et Exploitation du Château des Ducs de Bretagne (01/01/2014-31/12/2019 prolongée au 31/12/2021) DSP - Gestion de la Politique Turistique Communautaire (01/03/2015-31/12/2020 prolongée au 31/12/2021)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	néant

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2020	17 766 100 € TTC
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2020	- € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	-1 683 € *Au 31/12/2020*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	50 000 € (encours au 31/12/20)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/20)

Voyage à Nantes

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	95 686	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	10 731 981	Réserves	100 000
Immobilisations financières	165 859	Report à nouveau	8 007
		Résultat de l'exercice	-1 683
Total Actif immobilisé (I)	**10 993 525**	Autres subventions d'investissement	6 504 316
Stocks et en-cours	836 442	**Capitaux propres (I)**	**7 610 640**
Créances d'exploitation	366 620		
Autres créances	3 558 405	**Autres fonds propres (II)**	**1 857 987**
Total Actif Circulant (II)	**4 761 467**	**Provisions pour risques et charges(III)**	**4 187 069**
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes	1 109 383
Disponibilités	5 673 794	Fournisseurs et comptes rattachés	2 761 122
		Dettes fiscales et sociales	1 145 556
Total Trésorerie (III)	**5 673 794**	Autres dettes	2 139 514
		Total Dettes (IV)	**7 155 575**
Comptes de régularisation (IV)	**439 173**	**Comptes de régularisation (V)**	**1 056 687**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**21 867 959**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**21 867 959**

Compte de résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	27 078 414
dont subvention d'exploitation	18 041 427
Total des charges d'exploitation	27 077 659
dont charges de personnel	11 759 099
RESULTAT D'EXPLOITATION	**755**
Total des produits financiers	280
Total des charges financières	724
RESULTAT FINANCIER	**-445**
Total des produits exceptionnels	24 790
Total des charges exceptionnelles	26 783
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 993**
Bénéfice transféré	0
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	**-1 683**

Ces données sont sous réserve de leur approbation lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2020

Administrateurs Nantes Metropole
(à partir du 16 septembre 2020)

- M.Fabrice ROUSSEL, Président de la SPL
- Emmanuel TERRIEN,
- Anthony DESCLOZIERS ,
- Aymeric SEASSAU,
- Anas KABBAJ,
- Elhadi AZZI,
- Florian LE TEUFF,
- Laurent TURQUOIS,
- Mme Anne-Sophie GUERRA
- Mme Sandra IMPERIALE

Administrateurs Ville de Nantes
(à partir du 16 septembre 2020)

- M. Olivier CHATEAU
- M. Pierre-Emmanuel MARAIS

Décisions et faits marquants des Conseils d'Administration

- **Conseil d'Administration du 22 janvier 2020 :**
  - Adoption des procès verbaux des 5 juin 2019 et du 19 novembre 2019
  - Présentation de l'atterrissage 2019
  - Proposition de Budget 2020
  - Présentation des projets pérennes 2020 sur le territoire de Nantes Métropole
  - Autorisation des conventions réglementées

- **Conseil d'Administration du 18 juin 2020 :**
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 22 Janvier 2020
  - Examen du rapport de gestion et sur le gouvernement de l'entreprise de l'année 2019
  - Approbation des comptes définitifs 2019
  - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
  - Présentation du Voyage à Nantes 2020
  - Autorisation de nouvelles conventions réglementées

- **Conseil d'Administration du 16 septembre 2020** :
  - Nomination des nouveaux représentants au Conseil d'Administration de : Nantes Métropole, la Ville de Nantes, la Ville de Saint Nazaire, les Communautés de communes Estuaire et Sillon et Sud Estuaire, la Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo
  -Nomination des administrateurs et représentants à l'assemblée générale de ces Collectivités et EPCI
  - Nomination du nouveau censeur de la Ville de Nantes
  - Désignation du Président de la SPL Le Voyage à Nantes
  - Désignation du Président du Conseil des Acteurs du Tourisme
  - Désignation des membres de la nouvelle commission des marchés (CAO – commission d'appel d'offres)
  - Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 18 juin 2020
  - Pré-bilan de l'été 2020 et projets de la SPL (intervention de Jean Blaise)
  - Présentation et échanges sur Traversée moderne d'un vieux pays
  - Informations sur le budget révisé 2020
  -Autorisation des conventions réglementées :
  - Pouvoirs pour les formalités et questions diverses (présentation du comité de direction de la SPL)

- **Conseil d'Administration du 17 décembre 2020** :
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 16 septembre 2020
  - Adoption du nouveau règlement de la Commission d'Appel d'Offres
  - Approbation de la nouvelle composition et de la charte du Conseil des Acteurs du Tourisme
  - Convocation à une prochaine assemblée générale extraordinaire
  - Désignation des membres de la nouvelle commission des marchés
  - Autorisation des conventions réglementées
  - Données de fréquentation de l'année et depuis la création de la SPL
  - Présentation de l'atterrissage financier 2020 et pré-budget 2021
  - Information sur le renouvellement des délégations de Service public de Nantes Métropole (DSP Chateau et DSP Tourisme)

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 88 %

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 61 %

Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes : néant

Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Contrôles sur exercice 2020 : néant

ANNEXES

Comptes annuels 2020

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2020

Sommaire

© Sage

Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	567 446	503 752	63 693	82 104
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	104 525	72 533	31 992	57 341
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**671 971**	**576 285**	**95 686**	**139 445**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	742 892	550 529	192 363	239 042
Autres immobilisations corporelles	37 030 935	27 426 783	9 604 152	10 934 754
Immobilisations en cours	935 466		935 466	173 755
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**38 709 293**	**27 977 311**	**10 731 981**	**11 347 552**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	165 669		165 669	161 868
TOTAL immobilisations financières :	**165 859**		**165 859**	**162 058**
ACTIF IMMOBILISÉ	**39 547 122**	**28 553 596**	**10 993 526**	**11 649 054**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	102 229		102 229	97 653
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	339 206		339 206	294 482
Stocks de marchandises	625 703	230 696	395 007	441 231
TOTAL stocks et en-cours :	**1 067 138**	**230 696**	**836 442**	**833 367**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	84 621		84 621	34 348
Créances clients et comptes rattachés	310 457	28 458	281 999	748 685
Autres créances	3 558 405		3 558 405	2 080 826
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**3 953 483**	**28 458**	**3 925 025**	**2 863 859**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 673 794		5 673 794	5 101 333
Charges constatées d'avance	439 173		439 173	361 323
TOTAL disponibilités et divers :	**6 112 967**		**6 112 967**	**5 462 656**
ACTIF CIRCULANT	**11 133 587**	**259 154**	**10 874 433**	**9 159 882**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**50 680 709**	**28 812 750**	**21 867 959**	**20 808 936**

© Sage

Bilan Passif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			8 007	(97 011)
Résultat de l'exercice			(1 683)	105 018
		TOTAL situation nette :	**1 106 324**	**1 108 007**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			6 504 316	7 022 906
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**7 610 640**	**8 130 913**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			1 857 987	1 997 869
		AUTRES FONDS PROPRES	**1 857 987**	**1 997 869**
Provisions pour risques			20 628	20 165
Provisions pour charges			4 166 441	3 449 576
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 187 069**	**3 469 740**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 103 495	200 398
Emprunts et dettes financières divers			5 889	4 389
		TOTAL dettes financières :	**1 109 383**	**204 787**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			182 768	156 259
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 578 354	2 924 535
Dettes fiscales et sociales			1 145 556	1 276 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			457 588	194 859
Autres dettes			1 681 926	1 860 528
		TOTAL dettes diverses :	**5 863 424**	**6 256 392**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			1 056 687	592 976
		DETTES	**8 212 263**	**7 210 414**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**21 867 959**	**20 808 936**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	1 358 961		1 358 961	3 015 129
Production vendue de biens	220 469		220 469	368 407
Production vendue de services	4 257 231		4 257 231	9 605 833
Chiffres d'affaires nets	**5 836 661**		**5 836 661**	**12 989 369**
Production stockée			44 723	20 300
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 041 427	17 547 072
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 752 764	957 163
Autres produits			1 402 840	1 452 299
PRODUITS D'EXPLOITATION			**27 078 414**	**32 966 203**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 144 416	2 931 774
Variation de stock de marchandises			862	(26 277)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 246	201 966
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(4 576)	(3 202)
Autres achats et charges externes			9 699 917	12 020 169
TOTAL charges externes :			**10 863 864**	**15 124 430**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			629 028	825 686
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 612 797	9 129 245
Charges sociales			3 146 302	3 631 501
TOTAL charges de personnel :			**11 759 099**	**12 760 746**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			309 917	274 958
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			52 312	42 213
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 393 021	1 503 999
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 755 251**	**1 821 171**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 070 416	2 395 719
CHARGES D'EXPLOITATION			**27 077 659**	**32 927 751**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**755**	**38 452**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**755**	**38 452**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	230	353
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	50	188
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	280	**541**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	675	1 125
Différences négatives de change	49	972
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	724	**2 097**
RÉSULTAT FINANCIER	**(445)**	**(1 557)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**311**	**36 896**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 790	85 184
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 083
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	24 790	**90 267**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 332	21 918
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 451	227
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	26 783	**22 144**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 994)**	**68 123**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**27 103 483**	**33 057 011**
TOTAL DES CHARGES	**27 105 166**	**32 951 993**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(1 683)**	**105 018**

© Sage

Index

Le bilan actif..... 2
Le bilan passif..... 3
Le compte de résultat (première partie)..... 4
Le compte de résultat (seconde partie)..... 5

© Sage

RAPPORT DE GESTION 2020

ET RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

.....

Exercice clos le 31 décembre 2020

Société Publique Locale Le Voyage à Nantes

Tél. 0892 464 044 (0,34€/mn) / Fax 02 40 89 11 99
www.levoyageanantes.fr
BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 / Bureaux : 1-3 rue Crucy – 44000 Nantes
Un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes Métropole – Gestion de sites par délégations de service public (Château des ducs de Bretagne, Machines de l'Île...) – Parcours Estuaire Nantes<>Saint-Nazaire.
Société Publique Locale au capital de 1 000 000 € / SIRET : 48241421600044 / Code NAF : 9103Z

nantes.tourisme
Tout sur la destination, votre portail pro et des services de réservation (hébergement, séjour, restauration, billetterie, documentation...) :
www.nantes-tourisme.com

SOMMAIRE

1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

1.1. Nantes Tourisme …… 5

1.2. Art et Espace Public, Branches, Culinaire
- 1.2.1 Le Voyage à Nantes estival……. 9
- 1.2.2 Le Voyage Permanent et Estuaire…….. 11
- 1.2.3 Les Branches (Vignoble, Loire-amont, Traversée moderne d'un vieux pays) 14
- 1.2.4 Le parc des Chantiers et le quai des Antilles (Cantine, HAB Galerie) 16
- 1.2.5 La promotion culinaire…… 18

1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial ……..... 20

1.4. Les Machines de l'Ile et les Nefs…… 25

2. ORGANISATION ET MOYENS DE LA SPL

2.1. Ressources de la DSP Tourisme…… 28
2.2. Ressources de la DSP Château…… 31
2.3. Ressources de la DSP Machines……... 33

2.4. Information sur l'activité des services mutualisés…… 35

3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE

3.1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise……..……... 41

3.2. La vie institutionnelle……..... 46
3.3. Les évolutions contractuelles – conventions réglementées……..... 52
3.4. La vie sociale (au sens des ressources humaines) ……. 55

4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2020 ET PERSPECTIVES ……..... 58

5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES……..... 61

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2020……. 66

Bilan et compte de résultat de la SPL ……..……..……..…….. 71

QUELQUES ELEMENTS CLES CONCERNANT LES RESULTATS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE CONFIEE

Nombre de nuitées en hébergements marchands sur le territoire de Nantes Métropole

Après un taux de croissance 2010-2019 de presque 80% du nombre de nuitées annuelles et un quasi-doublement du nombre de nuitées estivales sur cette même période, la crise sanitaire du COVID-19 a ramené le nombre de nuitées 2020 à son niveau de 2011 pour l'année et à celui de 2015 pour l'été.

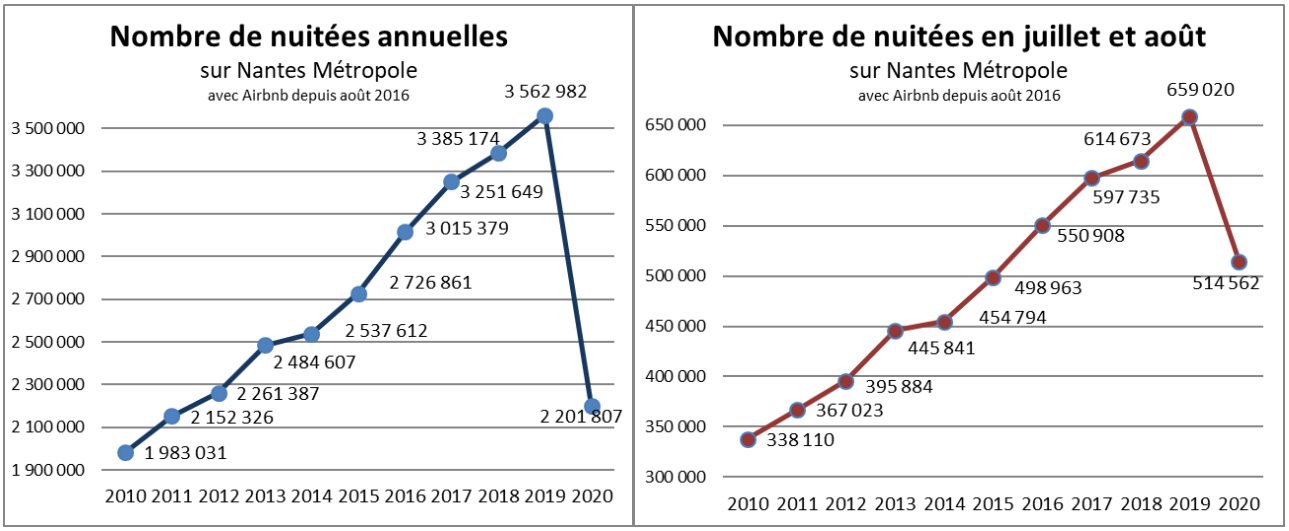

Source : Nantes Métropole (données issues de la collecte de la taxe de séjour)

En effet, le nombre de nuitées décomptées via la taxe de séjour **a chuté de 38 % entre 2019 et 2020, avec cependant une baisse moins forte sur l'été : -22 %**. Le niveau de fréquentation au mois d'août est très rassurant, avec une évolution de « seulement » -17,6 %.

Airbnb et les autres plateformes comparables se sont particulièrement bien maintenues en 2020, où elles ont représenté plus de 18 % du total des nuitées, contre 12 % en 2019.

Eléments de benchmark et provenances

En comparaison aux autres métropoles françaises, Nantes réalise une très belle performance, avec **le 2ème meilleur taux d'occupation national après Marseille en 2020**, grâce à une prédominance de la clientèle française, une offre estivale inédite et une moindre dépendance à la clientèle affaires, segment le plus touché par le contexte sanitaire.

Source : Observatoire de la MEL – baromètre mensuel hôtellerie et résidences, cabinet MKG

Malgré un effondrement de 80 % du nombre de visiteurs étrangers, le recentrage sur le local et le national a permis de conserver un bon niveau de fréquentation, avec en particulier une progression de 20% de la clientèle francilienne.

Données économiques

Pour rappel, la fréquentation estivale (touristes et excursionnistes) d'une année « classique » et les retombées économiques associées, évaluées grâce à une étude terrain et des analyses de l'AURAN, s'élèvent respectivement à plus **de 700 000 visiteurs et près de 60 millions d'euros** dépensés sur le territoire, sur 2 mois.

En 2020, s'agissant de la SPL *Le Voyage à Nantes* seule, précisons qu'elle s'est entourée de 832 entreprises implantées dans la Région (dont 539 sur Nantes Métropole) pour un volume d'achats de 9,4 M€ TTC (6,6 M€ sur NM), ce qui représente 58% du montant total des achats effectués par la SPL (40% sur NM), en fonctionnement (biens et services) et en investissement.

La SPL a sollicité au total **1 419 entreprises** en 2020, contre 1 742 en 2019. La part d'entreprises françaises est la même qu'en 2019 (94 %) et celle des entreprises de Loire-Atlantique dans le total des entreprises nationales est également stable, à 62 %.

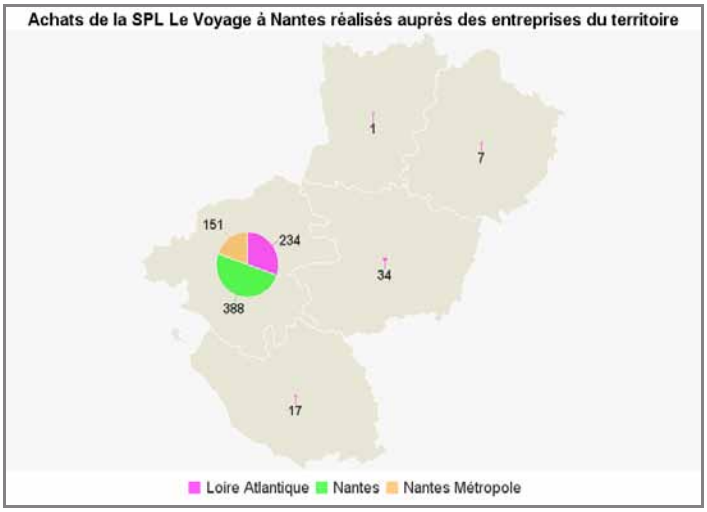

1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

1.1. Nantes Tourisme

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique avec Nantes Métropole, ayant pris effet le 1er mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.

A- Accueil et Services aux visiteurs

Accueil Nantes Tourisme

Le site principal de l'Office du Tourisme (**rue des Etats**, face au Château) a accueilli **100 102 visiteurs en 2020,** hors table d'accueil extérieure *l'Inquiétable* et triporteurs, permettant une information mobile dans la ville, soit -64 % au total et **-46 % sur les périodes d'ouverture**, par rapport à 2019.

Le site a dû fermer 142 jours dans l'année. Plus de 13 000 visiteurs ont quand même été accueillis les semaines du 10 au 23 août, les plus fortes de l'année.
Malgré une clientèle internationale très peu présente, la fréquentation de fin août et du mois de septembre se sont bien maintenues, grâce au *Voyage à Nantes* estival (du 8 août au 27 septembre).

Dans le cadre d'une charte d'accueil des grands événements, l'équipe de Nantes Tourisme est habituellement présente sur les manifestations grand public ou professionnelles accueillant un public extérieur. Des présences au *Marathon de Nantes* et à l'*Autre marché* étaient ainsi notamment prévues. Cependant, seule une proposition de boutique lors de *la Folle Journée* a pu être maintenue en 2020.

Boutique Nantes Tourisme

Les ventes de la boutique Nantes Tourisme se sont moins réduites que le visitorat : **-35 % par rapport à 2019**, sur l'ensemble de l'année :

BOUTIQUE (CA HT en €)

2016	194 666
2017	238 927
2018	221 714
2019	234 853
2020	**151 763**

Le Bazar officiel du Voyage, produits du Voyage à Nantes, représente 68 % de ce chiffre d'affaires. Une nouvelle gamme de produits dérivés a été créée en 2020 par la SPL, avec l'atelier *Shiroï*.
L'année 2020 a également vu le **lancement de la boutique Nantes Tourisme en ligne** (avec un panier moyen assez élevé, à 28,70 €), ainsi que la pratique du *click & collect*.

Centre d'appels

Les contacts au centre d'appel ne se sont contractés que de 24%, les besoins en information et en organisation ayant été importants. Si le téléphone représente toujours 57 % des contacts, le **développement du *« click to chat »*** (information touristique conversationnelle, par écrit) a été très rapide en 2020 : +82 %.

B- Activité commerciale Nantes Tourisme

Commercialisation de la destination auprès des visiteurs individuels

En 2020, l'activité auprès du public d'individuels réalise un chiffre d'affaires de 421 K€ TTC (un public qui reste au rdv, car juillet, août et septembre en représentent à eux seuls 74 %), soit une baisse de 59 % sur l'année, vs 2019 :

- Hébergement : *Micr'home* et la *Villa Cheminée* ont le mieux résisté, avec -24 % ;
- Billetteries : 174 K€ de CA TTC, soit -59 %, avec de nombreuses propositions gratuites (pour lesquelles la billetterie a été nécessaire à la gestion des flux, en particulier *Aux heures d'été*) et une nouveauté : la croisière *Tour de l'Ile de Nantes* ;
- Visites guidées : 19,2 K€ TTC, soit -42 % sur l'année, mais +1 % de visiteurs sur les seuls mois d'été ;
- *Pass Nantes* : 177 K€ TTC, soit -66 %, pour 6 461 cartes vendues, un produit plus difficile à vendre dans le contexte sanitaire (produit qui plait aux étrangers), avec regret après tant d'années de forte croissance.

Activité commerciale « groupes »

Il s'agit de s'adresser aux associations, professionnels du tourisme, comités d'entreprise et scolaires. Le service groupes (**agrément**) a **extrêmement souffert de la crise**, sa clientèle étant composée d'étrangers, de scolaires, ou encore de seniors, les agences de voyage et tour-opérateurs interrompant leurs activités, les lieux d'accueil des groupes étant fermés ou avec une jauge réduite, la saisonnalité correspondant aux périodes confinées ou sans réservation (prudence des organisateurs) : au total, - 82 % de chiffre d'affaires.

Activité commerciale « affaires »

Ici, la mission est d'organiser des **prestations événementielles** pour les entreprises: congrès, conventions, séminaires, « incentives ». L'activité du service a elle aussi été **très fortement réduite**, avec une chute constatée de 78 % du CA, les principaux événements maintenus datant de janvier et février. Les reprises post-confinement souffrent d'une latence pour ce type d'activités, quasiment toujours organisées très en avance. La demande s'est portée après l'été sur des formats courts et dépaysants, comme à la *Cantine* ou à la *Frémoire*.

C- Marketing et Promotion

Les cibles ont été redéfinies au printemps, face à la crise, à la faveur des grandes villes françaises, du littoral, du grand Ouest et des nantais, notamment avec la création d'offres de type « escapades », sous l'angle du vélo, de la randonnée ou de la découverte du vignoble.

Webmarketing et Web social

A la fois pour les individuels et les professionnels, toutes les actions habituelles, notamment le référencement, les achats d'espaces, les e-mailings ciblés ou l'animation des réseaux sociaux, se sont poursuivies. De nouveaux abonnés ont rejoint les comptes du Voyage à Nantes, avec de très bons taux de croissance sur *Instagram* (+25 % à +98 % selon les comptes) et *LinkedIn* (+56 %). Deux nouvelles opérations à noter : le partenariat avec des **influenceurs voyages**, dont Léa Camillieri (344 000 abonnés), ainsi que la participation au développement et enrichissement de l'**application *Ready Made***, une cartographie et un agenda art contemporain en Pays de Loire.

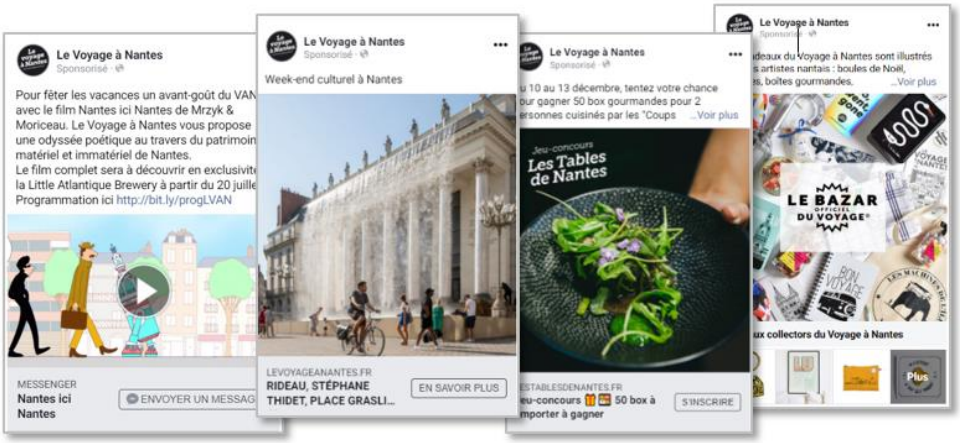

Promotion vers les publics individuels

Concernant les individuels, si la diffusion de nos éditions a souffert d'un démarrage tardif, les autres actions locales (sets de table, partenariats offices de tourisme, magazines du 44…) ont été renforcées, ainsi que les partenariats transports (SNCF, TER). **Deux opérations inédites**, permettant de toucher un public plus éloigné de nos offres en centre-ville, ont été menées en 2020 : une présence à *Auchan* Saint-Sébastien et au centre culturel *Leclerc* Paridis (promotion de l'événement, produits collector du Bazar officiel, corner conçu par les artistes du studio *The Feebles*).

Promotion sur la cible des groupes (loisirs et affaires)

Les opérations de promotion nationale vers le public professionnel ont pu être menées malgré le contexte, afin d'entretenir le **lien avec les prescripteurs** de la destination : plans média presse, mise à jour des éditions « pro » (*Travel planner*, *Tirés à part* Château et Machines), salons dédiés, newsletters et mailings ciblés, insertions publicitaires, soirées de lancement (événement estival) et même l'organisation d'un éductour en septembre.

6 *mardis du VAN* sur 7 ont toutefois dû être annulés. Une carte de vœux sur les événements de l'année a par ailleurs été testée (finalement non pertinente en 2020).

Promotion internationale

Les effets de la crise du Covid-19 ont bien évidemment été majeurs pour cette activité. En janvier plusieurs démarchages presse ont pu se tenir en Europe, mais à partir de mars, coup d'arrêt des activités de promotion à l'international jusqu'en mai. Certaines opérations, workshops et rendez-vous professionnels ont cependant pu **se tenir en format virtuel**. 4 marchés européens, joignables en voiture, ont connu une certaine dynamique pendant l'été 2020 à Nantes : **les belges, néerlandais, suisses et allemands**. Concernant l'aérien, la chute de fréquentation nous a ramenés à 2,3 millions de passagers, contre 5 millions en 2019 – avec l'arrêt de plusieurs lignes directes, il reste très difficile de savoir quelles destinations seront connectées à Nantes après la crise.

Une très bonne nouvelle toutefois : le prix décerné au VAN lors de l'événement *Kulturmarken* à Potsdam de **destination touristique et culturelle de l'année 2020** !

1.2. Art et espace public, branches, culinaire

1.2.1 Evénement estival 2020

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique avec Nantes Métropole, ayant pris effet le 1er mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Voyage à Nantes **donne à voir autrement les richesses culturelles et patrimoniales de la ville** et invite à une appropriation collective du territoire, au partage et à l'échange entre visiteurs et habitants. La ligne verte tracée au sol ne nécessite aucune traduction pour être comprise de tous.

Le maintien de l'événement estival en 2020, **décalé d'un mois** (du 8 août au 27 septembre), a permis de bénéficier malgré tout d'une affluence touristique estivale presque comparable à celle de 2019, en particulier sur les sites extérieurs du parcours (des contraintes de jauge en intérieur), ainsi que d'attirer **un public local** nombreux, notamment en septembre. Il s'agissait aussi pour la SPL de montrer que « la culture n'est pas une option » et de soutenir le tissu économique local.

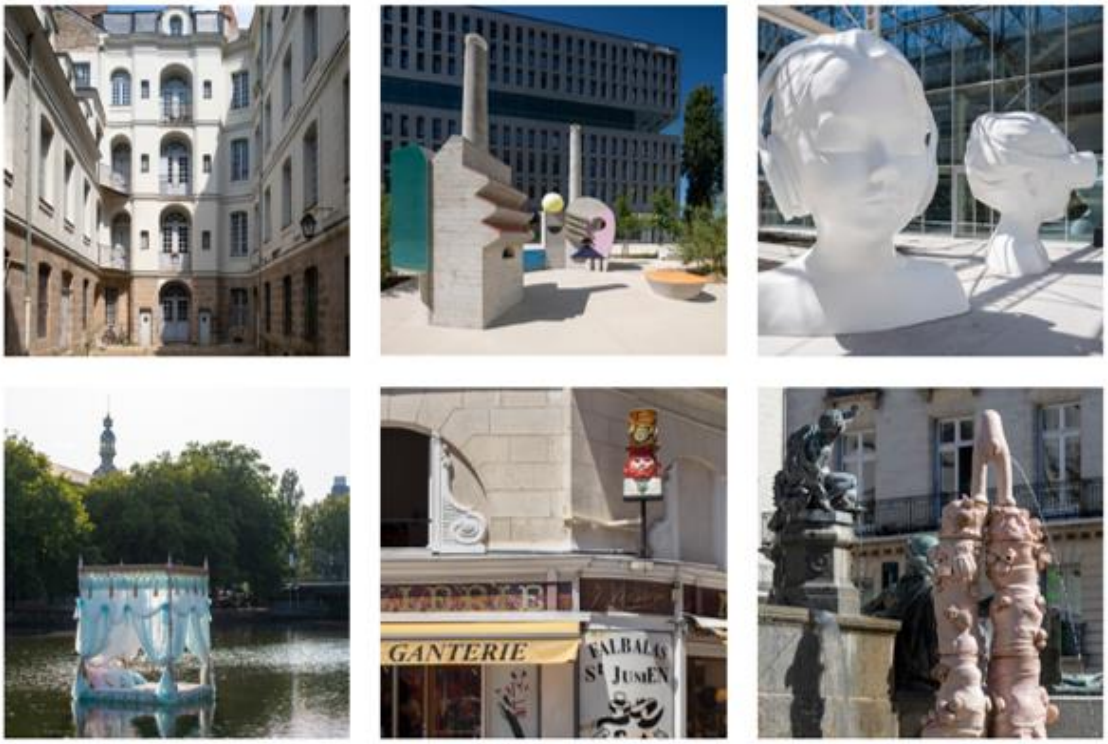

Cette 9ème édition a vu le parcours s'étendre pour la première fois sur **l'est de de l'Ile de Nantes** et de nombreuses installations pérennes sont venues enrichir le parcours.

D'autre part, le VAN a expérimenté pour la première fois un **week-end de clôture**, associant *La Nuit des Tables de Nantes*, *La Nuit du VAN* et *Le Grand marché des Pays de la Loire*.

Parmi les œuvres du Voyage à Nantes estival 2020 plébiscitées :

- *Rideau* de Stéphane Thidet, place Graslin,
- *Pas encore mon histoire* de Vincent Olinet, bassin Saint-Félix,
- *La Tentation domestique* de Vincent Olinet, au Temple du goût,
- *Fontaine* d'Elsa Sahal, place Royale.

Plus encore que les autres années, il est cependant très difficile d'**effectuer des comparaisons chiffrées précises** et pertinentes : au-delà des différences de nature des installations, 2020 s'est caractérisée par un calendrier décalé d'un mois, un événement plus court d'une semaine, et des effets de la crise sanitaire évolutifs sur la période.

Malgré tout, le croisement de différents indicateurs permet d'estimer **une évolution de fréquentation globale de l'ordre de -20 % en juillet et septembre et de « seulement » -10 % en août.** Ces chiffres sont encore meilleurs, très proches de ceux de 2019, si l'on se concentre sur le parcours VAN **en extérieur**, non limité par les jauges, en particulier hors Machines et Nantes Tourisme. Les espaces muséographiques du Château ont quant à eux particulièrement bien fonctionné, notamment grâce à l'exposition *LU* et à des jauges moins contraignantes (salles nombreuses ou spacieuses).

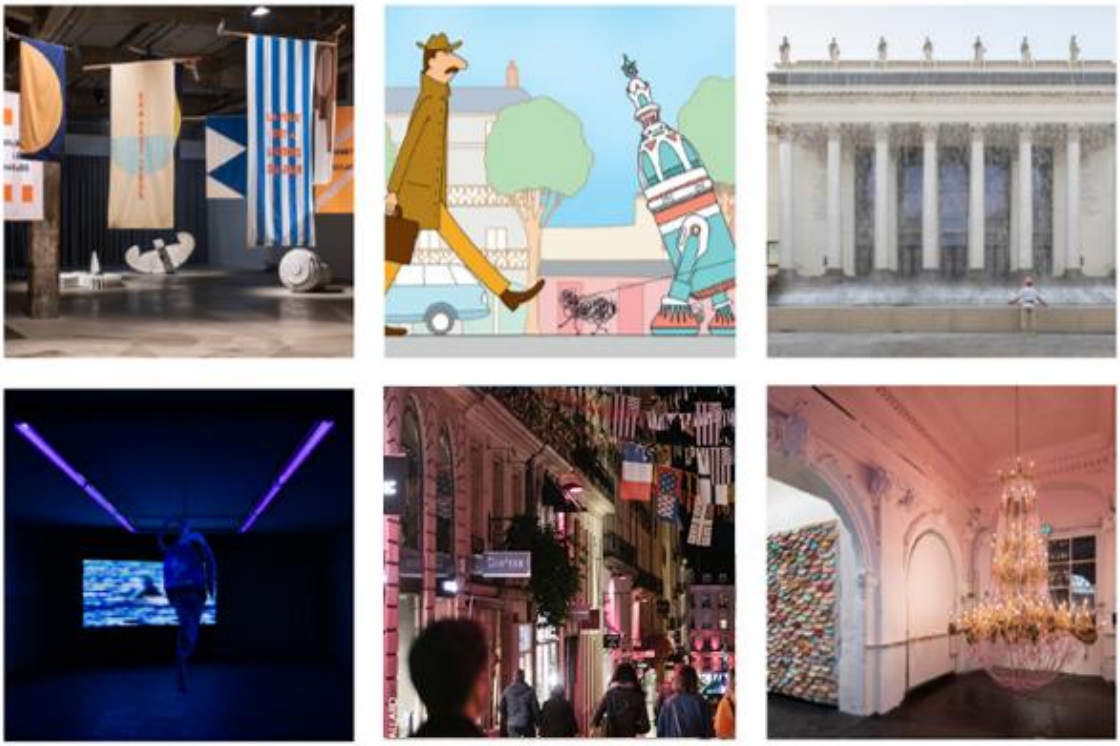

Certains sites du parcours ont même vu leur fréquentation, sur certaines semaines du mois d'août, **dépasser celle de l'année précédente** en dépit des fortes contraintes connues.

Les billetteries des principaux sites touristiques permettent de constater, comme dans l'hôtellerie, que **la clientèle étrangère, qui n'a pas pu voyager en raison du coronavirus, est évidemment en fort recul, de l'ordre de 75 à 80%.** Par contre, nous pouvons nous satisfaire **d'une hausse importante de la clientèle parisienne : + 20% par rapport à 2019**, comme déjà constaté sur Nantes Tourisme.

1.2.2 *Le Voyage Permanent* et *Estuaire*

En 2020, subvention de Nantes Métropole via la DSP Tourisme, Conventions de subventions de la Région des Pays de la Loire, du Département de Loire-Atlantique, de la Ville de Saint-Nazaire, de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

ESTUAIRE
NANTES<>SAINT NAZAIRE
LE PAYSAGE, L'ART ET LE FLEUVE

La collection d'œuvres urbaines – Le Voyage Permanent

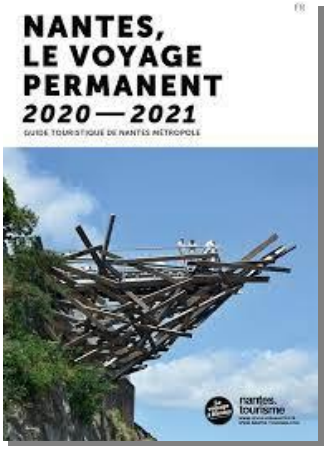

2020 s'est avérée une **année exceptionnelle en termes de livraison d'œuvres pérennes** ; non seulement sur l'Estuaire, dans le Vignoble, et sur la Loire-amont (voir parties correspondantes), mais également à Nantes :

- *In a silent way*, de Nathalie Talec, proposée avec le pôle interdisciplinaire de l'Université dédié aux cultures numériques,
- *Les Brutalistes*, de M. Feipel et J. Bechameil, situé place Clémence Lefeuvre, produite en partenariat avec Kaufman&Broad ;
- *Psellion de l'Ile*, par Evor, arbre monumental planté bd de la Prairie aux ducs, en partenariat avec Duval, ICADE, Marignan et Chessé ;
- *Invendus – Bottes*, de Lilian Bourgeat, proposé pour *le Potager de la Cantine*, en partenariat avec la SAS BCF ;
- *Nantes, ici Nantes*, de Mrzyk et Moriceau, film de promotion de la destination, qui sera installé en gare de Nantes mais a été présenté au public dès l'été 2020 à la *Little Atlantique Brewery* ;

- *Tricyclodrôme*, réalisé par The Feebles pour de nouveaux espaces urbains dédiés au vélo, sur les ponts Anne-de-Bretagne, Willy Brandt et des Trois Continents, en partenariat avec la Métropole ;
- *Le géant de Nantes. 2020*, nouvelle enseigne pour la chapellerie *Falbala Saint-Junien*, imaginée par Eric Croes ;
- *Voici della strada*, œuvre de Chourouk Hriech, qui habille des tramways des lignes 1 et 3, en partenariat avec la SEMITAN.

Entretien de la collection du Voyage Permanent

Les principales opérations significatives suivantes ont été menées en 2020 :

- *« On va Marcher sur la Lune » :* restauration générale de l'œuvre, avec notamment la reprise complète de la surface en EPDM, le renforcement structurel des abords des trampolines et la fabrication d'une nouvelle Terre ;

- *« Echoes* » : relamping complet (câblages et bandeaux LED) de l'œuvre située sur l'Ecole d'Arhitecture

- *« L'Inquiétable » :* la grande table d'accueil du public de l'office du tourisme rue des Etats a été restaurée pour sa réimplantation en 2021 ;

- *« Eloge du Pas De Côté »* : réalisation d'une expertise sur le vieillissement prématuré de la patine et validation d'une technique de restauration pour réalisation au printemps 2021 ;

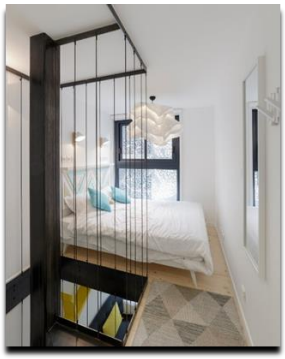

- *« Micr'home » :* pérennisation de l'accès au réseau EDF avec sécurisation du tableau électrique en pied de structure et renfort des câblages de l'escalier intérieur.

Estuaire, exemple d'un projet de mise en valeur d'un territoire

Estuaire est une aventure artistique en trois épisodes dont le dernier a eu lieu l'été 2012. Les œuvres ont été réalisées in situ, à Nantes, Saint-Nazaire et sur les 60 km de l'estuaire de la Loire qui les relient.

L'actualité de la collection en 2020 a été évidemment marquée par **l'installation d'une nouvelle œuvre majeure, qui vient compléter la collection sur le territoire de Saint-Nazaire** : *Le Pied, le Pull-over et le Système Digestif*, de Daniel Dewar et Grégory Gicquel. Après deux ans de conception et de préparation, l'œuvre a été montée entre septembre et décembre.

Maintenance des œuvres Estuaire

Pour cet ensemble visible toute l'année, certaines implantées depuis 2007 et soumise aux aléas du temps, **la problématique du vieillissement fait de la maintenance et de la préservation une préoccupation quotidienne**. Aux enjeux artistiques s'ajoutent des volontés de **développement durable**. L'inscription de nos actions sur le long terme nécessite une réflexion globale et une planification pluriannuelle des opérations. Nous avons à cœur de faire intervenir systématiquement des entreprises locales (PME pour 80%) et faisons également appel à des associations du **champ social et de la réinsertion**.

En 2020, nous avons porté nos efforts en particulier sur les œuvres suivantes :

- *« The Settlers »* de Sarah Sze à Bouguenais : re-fabrication et réimplantation de 3 singes ;
- *« Serpentine rouge »* de Jimmy Durham à Indre : remise en peinture complète, débroussaillage des berges, contrôle complet des systèmes d'ancrage et des éléments structurels ;
- *L'Observatoire »* de T. Kawamata à Lavau-sur-Loire : campagne de travaux sur l'ensemble de l'œuvre, avec diagnostics complémentaires et remplacement d'environ 300 pièces de platelage et de structure secondaire ;

- *« Le Serpent d'Océan »* de W. Y. Ping : deuxième phase de travaux, pour traiter les liaisons défectueuses entre vertèbres et côtes, définition d'une solution de maintenance plus stable ;

- *« Le Jardin Etoilé »* de Kinya Maruyama à Paimboeuf : remise à neuf des cabanons Salorge, réalisation d'une structure de maintien végétal et remplacement des manches à air.

Public scolaire

Deux événements ont permis de s'adresser à ce public de manière privilégiée, avec la réalisation de dossiers de ressources documentaires dans les deux cas : l'inscription de ***Serpent d'Océan*** **au programme de l'option art plastiques du baccalauréat 2020** d'une part, et la livraison de la «3ème œuvre » de Saint-Nazaire, *Le Pied, le Pull-over et le Système digestif,* ayant également donné lieu à des rencontres et médiations avec les lycéens autour du montage de l'œuvre.

1.2.3 Les Branches touristiques

Activités confiées dans le cadre de la délégation de service public de Nantes Métropole pour la gestion et la mise en œuvre de sa politique touristique (itinérance, œnotourisme, vélotourisme).
Partenariats avec les Collectivités et acteurs des territoires concernés (hors Métropole).

A- Le Voyage dans le Vignoble

En 2020, le guide du Vignoble a été réédité, autour des **11 étapes** particulièrement mises en valeur par la SPL :

- La Chaussée des moines (Vertou)
- La Frémoire (Vertou)
- Pont-Caffino (Château-Thébaud)
- Le Château du Coing (Saint-Fiacre)
- Le Port de la Haye-Fouassière
- Le Musée du vignoble nantais (Le Pallet)
- Le moulin à Papier du Liveau (Gorges)
- Le domaine de la Garenne-Lemot (Gétigné)
- Clisson
- Le Château de Goulaine (Haute-Goulaine)
- La butte de la Roche (Le Loroux-Bottereau)

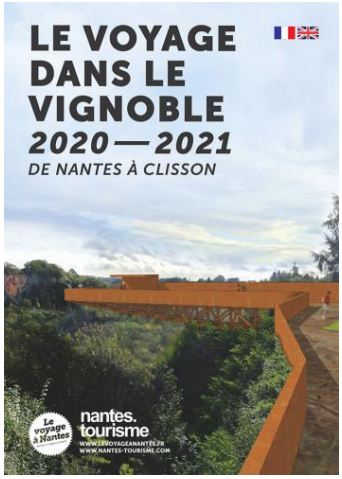

L'événement majeur fût bien sûr l'ouverture le 2 octobre 2020 du belvédère imaginé par Emmanuel Ritz à **Château-Thébaud : *Le Porte-Vue***.
Ce projet de territoire, initié en 2015, s'est déroulé sous maîtrise d'ouvrage de Clisson, Sèvre et Maine Agglo, en co-maîtrise d'ouvrage avec la Commune de Château-Thébaud pour le confortement de la falaise et avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à la SPL le Voyage à Nantes. Le Département, la Région, l'Etat et l'Europe (programme LEADER) ont tous également contribué à son financement.
Le site a immédiatement bénéficié d'une excellente réception par le public et a déjà accueilli **plus de 50 000 personnes** depuis son ouverture.

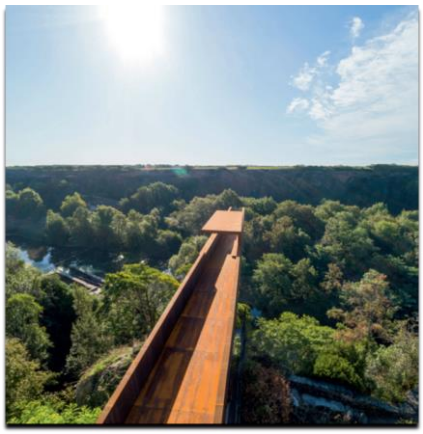

Une seconde installation a vu le jour en 2020 à **la Haye-Fouassière : *Embarquement III***, conçue et réalisée par le Collectif *100 Détours*, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune, avec l'accompagnement de la SPL. Cette aire de jeux vient compléter les aménagements déjà réalisés sur le site en 2017 et 2018.

Sur le site de ***la Frémoire***, des compléments d'aménagements mobiliers extérieurs et une pérennisation du bac à chaîne ont eu lieu, ainsi que le lancement d'une nouvelle saison, malgré la crise, d'*Un homard à la Frémoire*, grâce à un partenariat entre la SPL et la *Fédération des Vins de Nantes*.

Enfin, le domaine de **la Garenne-Lemot accueillait pour la 2ème année consécutive** les œuvres de Cornélia Konrads, *La Folie des folies.*

B- La Loire amont

Conformément au projet décrit dans la DSP Tourisme de Nantes Métropole, il s'agit avec ce parcours de s'inscrire sur le parcours de la ***« Loire à vélo »*** et de contribuer à sa dynamique.

Trois Communes de Nantes Métropole sont désormais concernées, dont deux au nord et, plus récemment, une au sud :

- Sainte-Luce-sur-Loire : pour la 4ème fois, ***La Sablière*** s'est installée, cette fois du 1er juillet au 30 septembre, avec à nouveau quelques compléments d'aménagement, ainsi qu'un renouvellement de la convention signée entre la Commune et l'exploitant du site.

- Mauves-sur-Loire : en raison des travaux sur le pont, *Mauves balnéaire* n'a cependant **pas eu lieu** en 2020.

- Saint-Sébastien-sur-Loire : a contrario, c'est sur cette Commune que l'offre pérenne du Voyage à Nantes s'est enrichie en 2020, avec la livraison de ***Station Nuage***, île Forget :

Cet ensemble sculptural et pictural, dialoguant avec la configuration et l'histoire du site, a transformé la physionomie de l'endroit et ses usages. 7 jours sur 7, un public nombreux a été accueilli, à partir du 8 août et jusqu'au 27 septembre.

C- <u>Traversée moderne d'un vieux pays</u>

L'idée fondatrice est que quatre villes de l'Ouest se jouent des frontières régionales et assemblent leur patrimoine historique et contemporain, artistique et gastronomique, architectural et naturel. Cette **collaboration inédite** esquisse un parcours singulier, qui propose en 2020 **12 étapes et 18 sites à visiter**. Un des leviers pour intéresser les touristes itinérants est le rattachement au Mont-Saint-Michel, déjà identifié au niveau international.

Le parcours est actuellement proposé de manière libre, mais aussi sous forme d'un **séjour packagé de 7 jours**, sans qu'un moyen de déplacement ne soit particulièrement mis en avant. Il se parcourt librement et, a priori, majoritairement en automobile. Il n'existe pas de parcours spécifique dédié au tourisme à vélo.

Pourtant, les partenaires du projet souhaitent aujourd'hui fortement positionner la *Traversée moderne d'un vieux Pays* sous la forme d'un **itinéraire cyclable touristique** de Nantes au Mont-Saint-Michel. C'est l'objet de l'étude confiée en 2020 à Philippe Coupy, consultant spécialiste national du vélotourisme.

Le potentiel de valoriser un itinéraire cyclable touristique de premier plan est avéré pour la *Traversée moderne*, au regard de l'intérêt des sites desservis, de son accessibilité, du niveau des infrastructures cyclables utilisables, des services offerts, ou encore de la nature du parcours (y compris sa longueur).

D'autre part, s'agissant de nos **actions de promotion**, l'engouement pour le plein-air et le cyclotourisme s'étant fait sentir dès la fin du premier confinement, il a déjà été décidé, dès 2020, de **promouvoir en local** (Bretagne, Loire-Atlantique, départements voisins et grand bassin parisien) une alternative vélo du parcours, ainsi que les « pépites » (suggestions de bonnes adresses) du parcours, au travers d'une **campagne digitale**, notamment sur *Facebook.*

1.2.4 Le Parc des Chantiers et le quai des Antilles – HAB Galerie et Cantine

Parc des Chantiers et HAB Galerie : sites dont la gestion a été confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole depuis le 1er mars 2015 via la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de sa politique touristique.
Cantine du Voyage : équipement produit dans le cadre du *Voyage à Nantes* estival 2013, réinstallé chaque année depuis et donnant lieu à une AOT avec le Port, ainsi qu'à une convention d'occupation avec un exploitant privé.

Le parc des Chantiers

En termes d'occupations temporaires, le parc des Chantiers a bien sûr fonctionné au ralenti en 2020, avec à peine 20 manifestations accueillies. Cependant la fréquentation générale des visiteurs ne **s'est réduite « que » de 10%**, représentant toujours 1,7 million de passages.

Sur le plan technique, l'enclos de la Cale 2 a été supprimé afin de l'ouvrir à de nouveaux usages. Le stationnement reste un enjeu fort, suite à la baisse du nombre de places offertes, tout comme les accès, comme en atteste le dernier aménagement de carrefour, qui ne permet pas aux véhicules longs de manœuvrer en sécurité.

2020 a aussi été l'année de création au sein de la SPL de la **mission « INO » (Ile de Nantes Ouest)** visant à développer et améliorer le fonctionnement du parc et proposer de nouveaux projets à ses alentours, en particulier auprès des Ecoles d'enseignement supérieur du quartier.

La HAB Galerie (et sa librairie)

Durant l'année 2020, la HAB Galerie n'a pu accueillir qu'une seule exposition, produite par le Voyage à Nantes : ***Automatic Revolution***, de Martine Feipel et Jean Bechameil.

Elle a reçu 30 622 visiteurs, entre le 8 août et le 30 octobre. Sur les dernières semaines, des visites scolaires avec médiation ont été organisées avec succès.

D'autre part, malgré le contexte difficile, **5 événements professionnels** ont pu avoir lieu en début d'année et en décembre, pour un chiffre d'affaires de 33,5 K€.

Le chiffre d'affaires de la librairie sur toute l'année s'est quant à lui élevé à **99,7 K€** HT (dont 45 K€ sur août-septembre), contre 135 K€ en 2019, soit un très bon maintien de son niveau : -26 %, pour un nombre de jours d'ouverture significativement réduit.

La Cantine du Voyage (et sa librairie)

En 2020, la Cantine a pu ouvrir du 2 juin au 4 octobre, soit **18 semaines** au lieu d'une trentaine habituellement. Sur une période comparable avec 2019, du 8 au 31 août (VAN estival dans les deux cas), la Cantine a décompté 16 407 ventes de restauration, contre 20 087, soit une baisse de 18%.

Le *Potager de la Cantine* s'est enrichi en 2020 de l'œuvre de Lilian Bourgeat, rappelée précédemment, *Invendus – Bottes* :

En termes d'aménagements, une **nouvelle signalétique** a été installée en 2020, en cohérence avec l'esthétique de l'aire de jeux *La Colline*.

Enfin, le chiffre d'affaires réalisé en 2020 par **la librairie-boutique** de la Cantine s'est élevé à **40,6 K€ HT**, contre 69,5 K€ en 2019, soit une évolution de -41%. Nous n'avons pu compter que 80 jours d'exploitation, contre 146 en 2019.

1.2.5 La promotion Culinaire

Activité confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole dans le cadre de la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de sa politique touristique.

Les Tables de Nantes, le guide

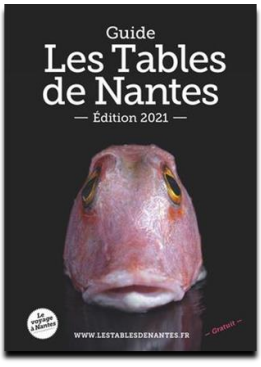

En raison de la crise sanitaire et de la fermeture des restaurants pendant plusieurs mois, la sortie du guide produit en 2020 (millésimé 2021) a dû être décalée. Initialement prévue en septembre, elle s'est finalement tenue le 7 décembre 2020, avec une conférence de presse en format réduit, afin de respecter les mesures sanitaires.

Comme l'an dernier, **le guide papier a été à édité à 30 000 exemplaires**. Nous avons réalisé une première vague de distribution dès sa sortie et en conservons une grande partie pour la réouverture des restaurants en 2021. En complément, et dès le premier confinement, nous avions mis en place une information spécifique sur le site internet dédié, www.lestablesdenantes.fr, pour communiquer sur les **restaurants qui proposent de la vente à emporter.**

Les Tables de Nantes, l'événement

Les contraintes sanitaires nous ont imposé d'annuler de nombreuses composantes de l'événement tel que nous l'envisagions au printemps 2020 : focus sur le Japon avec la ville de Niigata, conférences sur la mer nourricière, grand débat sur le glyphosate, opération *Refugee Food Festival* dans des collèges… Néanmoins, nous avons souhaité maintenir les deux rendez-vous majeurs de cette manifestation qui, de plus, soutiennent directement les restaurateurs et les producteurs.

La Nuit des Tables de Nantes s'est ainsi tenue le vendredi 25 septembre, en transposant le protocole des restaurants à une plus grande échelle, afin de produire 3 grands banquets, dans 3 lieux différents : Nefs des Machines, *Little Atlantic Brewery* (bas Chantenay) et *Cantine du Voyage*, **pour 1 000 personnes en tout**. Ces dîners réunissaient les chefs des nouveaux restaurants des Tables de Nantes, répartis en brigades éphémères.

Coproduit avec la Région, ***Le Grand Marché des Pays de la Loire*** a quant à lui eu lieu le dimanche 27 septembre, pour la première fois sous les Nefs des Machines, avec un protocole sanitaire strict : zone fermée, jauge limitée à 500 personnes. Un accent fort a été mis sur les productions « traditionnelles d'excellence » (vache nantaise, légumes de grande qualité, fromages…) et les innovations : micro-pousses, soba au sarrasin local ou encore l'agriculture urbaine.

Le Champ des producteurs

Il a hélas dû être annulé en 2020, en raison des contraintes générées par la crise.

1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage

Convention de délégation de service public pour la gestion du Château des ducs de Bretagne avec la Ville de Nantes, entrée en vigueur le 1er janvier 2014, intégrant l'exploitation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des cryptes de la Cathédrale. Convention reprise par Nantes Métropole au 1er janvier 2016 suite au transfert de l'équipement dans le cadre du pacte Métropolitain, durant jusqu'au 31 décembre 2021.
Ouverture du Château le 9 février 2007.
Ouverture du Mémorial le 25 mars 2012.

CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE
MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES

A- Faits marquants

L'année 2020 a notamment vu les éléments notables suivants :

- la crise sanitaire du COVID-19 a entraîné des fermetures complètes de la cour et des espaces muséographiques du 15 mars au 15 juin inclus (1er juin pour le Mémorial), puis du 30 octobre au 31 décembre, soit « seulement » **7 mois d'ouverture du site du Château** sur l'année ;

- plusieurs adaptations de l'offre à la situation ont été effectuées, notamment la suppression de certaines visites guidées intérieures et ateliers, mais aussi et surtout une poursuite des **projets de territoire, vers les publics des quartiers prioritaires**, ainsi que celle des nombreux partenariats, mais aussi le développement d'une **offre numérique disponible gratuitement en ligne**, s'adressant à une large typologie de publics ;

- le choix déontologique de **ne pas produire l'exposition sur Gengis Khan** dans les conditions de partenariat initialement envisagées, à cause d'une révision des contenus imposée par le régime chinois (report à 2023), avec malgré tout le maintien d'éléments de programmation autour de l'empire mongol (exposition photo, dédicace BD, conférence) ;

- de nouvelles **réalisations significatives sur le monument et dans le musée** :
    - le ***Jardin d'Anne de Bretagne***, un accueil végétal dans la cour, réalisé avec le SEVE,
    - la **salle 22**, un nouvel espace dédié aux familles et aux enfants,
    - l'achèvement de la **maquette numérique en 3D** qui modélise l'architecture du château de sa création à aujourd'hui,
    - des travaux de restauration de la courtine de Loire et de la courtine Saint-Pierre, ainsi que de consolidation des décors de la tour de la Couronne d'or,
    - des études préalables à la restauration de la tour du fer à cheval, ainsi qu'à la **remise en lumière complète** du Château ;

- une importante **mise à jour des contenus des audioguides et visioguides,** à la fois pour les parcours château et musée, de nouveaux commentaires évoquent l'usage des espaces traversés au regard des nouvelles découvertes récentes sur l'histoire du site et des évolutions des salles 19, 20 et 22 ;

- un renforcement de la **communication autour du Mémorial**, sur tous les supports du Château qui le permettent : programmes d'activité, dossiers de presse, dépliant touristique, parcours « Traite » du musée, etc. ;

- la mise en ligne du **nouveau site internet** du Château, avec une place aux visuels plus importante, ainsi que la **valorisation nouvelle des collections du musée sur les réseaux socia**ux (*Youtube* et *Instagram* en particulier), notamment grâce à des vidéos ;

- l'édition, par *Les éditions du Musée d'histoire de Nantes,* de **l'ouvrage de référence sur LU** (*« Une marque à l'avant-garde »*), et de nouveaux numéros des *Indispensables*, ainsi qu'un travail sur des ouvrages dont la sortie a été repoussée à 2021 : l'un sur Romuald Hazoumé, dans le cadre d'*Expression(s) décoloniale(s)*, l'autre sur l'histoire et l'art mongols.

B- <u>Expositions et programmation culturelle</u>

Une grande exposition temporaire a pu être proposée entre le 27 juin et le 30 octobre 2020 :
<u>« LU, un siècle d'innovation (1846-1957) »</u>

Le musée d'histoire possède en effet **la plus grande collection d'objets** *LU* en France, de plus de 1 500 objets, et de nombreux originaux sur l'histoire de l'entreprise Lefèvre-Utile, constituée par les dons successifs de la famille elle-même. De nouveaux objets, acquis lors de la vente aux enchères d'une collection particulière en 2018 à Paris, sont exposés au château pour la première fois.

Cette exposition a rencontré un succès de fréquentation, avec **51 000 visiteurs sur 4 mois** (NB : on a compté environ 10 000 visiteurs pour la fin de l'exposition sur l'Amazonie en janvier).

Elle s'est également avérée remarquable, et source d'expérimentation dans plusieurs domaines :

- une mise en valeur de **la place des femmes**, grâce au récit de ce siècle d'innovation et de l'histoire de Lefèvre-Utile abordé de leur point de vue ;

- une **production interne généralisée**, de la conception de l'exposition à une partie de sa réalisation, de la scénographie aux soclages, en passant par la création des contenus multimédia et olfactifs (en partenariat avec *Cinquième Sens*) ;
- la mise en pratique de **méthodes de réemploi des matériaux**, les vitrines et les podiums présentés étant quasiment exclusivement issus des expositions précédentes, *Rock!* et *Amazonie* ;
- des solutions face à la crise sanitaire, en particulier grâce à la **restitution virtuelle de l'exposition** sur le site Internet du Château, ou encore la création de 4 activités inspirées des collections et de l'histoire de la biscuiterie, accessibles depuis le site, produites avec *l'Ecole de Design Nantes Atlantique.*

Concernant la **programmation artistique et les spectacles**, citons principalement :

- le maintien en début d'année de **deux *Nocturnes*** avec une programmation innovante (*Musée danse* pour la première fois au sein de l'exposition, *Histoires du Monde* en collaboration avec le festival *Atlantide, les mots du monde*), **ainsi que des *Voix bretonnes*** *;*

- la proposition d'une version adaptée du festival ***Aux heures d'été*** et des ***RDV inattendus de l'Erdre***, dans les douves, en août ;

- l'organisation d'un **« Grand goûter et petits jeux »**, autour de l'exposition *LU*, lors des journées européennes du patrimoine, avec le concours de la Chambre des métiers, de 5 pâtissiers nantais, ainsi que de *l'Atelier des Initiatives* ;

- le maintien d'une projection dans le cadre du festival *Sofilm* en septembre, ainsi que de *Lecture bruitée,* sur les remparts, en octobre.

En revanche, les principaux événements suivants ont **dû être annulés** en raison de la crise : la *Nocturne Ghetto Biscuit Gâteau Blaster* (partenariat avec la *Maison Fumetti*), les *Nuits bretonnes*, les projets en collaboration avec *Eurofonik*, le festival *Variations* et *les Utopiales*, ainsi que la *Nocturne Noël au Château*, remplacée par la p**roduction de 6 courts métrages à destination des enfants, autour du « Dragon du Château ».**

C- Fréquentation

Les **données clés** de fréquentation figurent dans le tableau ci-dessous :

	2018	2019	**2020**
Par site/événement			
Nombre de visiteurs Cour et Remparts	1 553 094	1 537 369	**881 006**
Nombre de visiteurs Espaces muséographiques	332 740	308 739	**138 084**
dont Musée permanent	*153 266*	*157 023*	***76 785***
dont Expositions temporaires	*179 474*	*151 716*	***61 209***
Nombre de spectateurs programmation culturelle	44 890	33 070	**9 297***
Nombre de visiteurs Mémorial	214 269	221 083	**114 233**
dont scolaires en visites guidées (année scolaire)	*7 880*	*6 683*	***3 942***
Nombre de visiteurs Cryptes	29 180	36 229	**536**
Par type de public			
Nombre de visiteurs **individuels** Espaces muséo	279 966	255 700	**125 621**
Nombre de visiteurs **groupes** Espaces muséo.	52 774	53 039	**12 463**
dont groupes scolaires	*35 999*	*40 432*	***10 767***

** avec la fréquentation de la quinzaine photographique nantaise (QPN) en plus, on décompterait 19 711 visites au total en 2020*

En plus, 1 242 personnes ont répondu présentes pour les ateliers et conférences de l'année.
Ainsi, si l'on ajoute les visiteurs des espaces muséographiques, ceux de la programmation culturelle et des ateliers et conférences, on dénombre un total de **148 623 visiteurs** (hors QPN, 159 037 avec), soit -57 % par rapport à 2019 (en total sur l'année).

Les visites **du Mémorial** ont baissé de 48%, celles des **cryptes** se sont effondrées (seules 536 décomptées en début d'année) en raison de la crise sanitaire puis de l'incendie de la Cathédrale en juillet, imposant leur fermeture.

Les Pass

5 850 Pass annuels ont été vendus en 2020, contre 11 289 en 2019, soit un recul de -48 %. 4 277 personnes ont choisi le *Pass Château* (-52 % par rapport à 2019), contre 1 573 pour le *Pass Intermusées* (soit -37 % vs 2019).
On constate donc à nouveau que la part des *Pass Intermusées* (20 € pour l'ensemble des musées de la Métropole pendant 1 an) progresse : leur proportion dans le total des ventes de Pass annuels était de 15% en 2017, 21% en 2018, 22% en 2019 et 27% en 2020.

Nature du visitorat

La fréquentation des groupes a chuté plus fortement que celle du public individuel, comme le montre la répartition suivante :

- Musée : 87 % en individuel et 13 % en groupe (75 % et 25 % en 2019)
- Expositions temporaires : 96 % en individuel et 4 % en groupe (contre 91 % et 9 % en 2019).

Le public scolaire, qui représente une partie importante de la fréquentation et fait l'objet d'accès et d'offres spécifiques, a représenté « seulement » 10 767 visites en 2020, soit une réduction de 75 % (seulement 14 semaines de visite possibles).

Concernant les **moins de 26 ans**, 2020 confirme des tendances observées au sein du public individuel depuis 2018, à savoir une ouverture plus large vers les publics jeunes. En 2020, ce sont 32 098 jeunes de moins de 26 ans qui visitent le musée ou les expositions, hors groupes scolaires et centres de loisirs. Ils représentaient donc **26% du public individuel en 2020, contre 14% en 2013**.

Enfin, s'agissant des provenances, si l'année 2019 avait été marquée par une forte progression des touristes étrangers, 2020 marque bien sûr un renversement de tendance, à relier directement à la crise sanitaire. Le recul des touristes étrangers est très fort (ils ne représentaient plus que 5% de la fréquentation), tandis que la proportion des touristes **français hors Pays de la Loire** n'a jamais été aussi élevée.

D- Politique scientifique

L'année 2020 a été marquée par un ensemble de faits qui affirme l'ancrage du musée d'histoire de Nantes, du château et du Mémorial dans les paysages culturels, sociaux, et politiques locaux, nationaux et internationaux. La **dimension citoyenne** du musée d'histoire de Nantes a été particulièrement développée cette année.

A l'échelle locale, l'enrichissement de ce positionnement citoyen se traduit notamment à travers :

- le travail sur la fidélisation des publics,
- les actions envers les EHPAD, le Centre de détention et les quartiers,
- une exposition inclusive comme *LU*,
- à nouveau des activités supplémentaires à l'attention des familles,
- le développement de partenariats avec des institutions locales de nature variée comme le SEVE ou le *Muséum d'histoire naturelle*.

A l'échelle nationale, la participation active du musée dans les réseaux de recherche et de conservation qui travaillent sur l'histoire de la Traite négrière et de l'esclavage a été renforcée, notamment à travers l'action du musée au sein du conseil d'orientation du GIP pour la ***Fondation de la mémoire de l'esclavage***.
A l'échelle internationale, le rayonnement du musée a aussi bénéficié de l'implication de la structure dans la recherche et la **diffusion de l'histoire globale et « décoloniale »**. Aujourd'hui, le *musée d'histoire de Nantes* est contacté très régulièrement par des chercheurs américains, africains et européens autour de ces questions.

Enfin rappelons qu'en complément des activités de commissariat scientifique, le personnel du Château œuvre dans les domaines suivants, avec une organisation stable en 2020 :

- *Conservation* : acquisition d'œuvres et objets (dont le lancement de collectes), restauration et conservation préventive, mouvement des œuvres, récolement des collections ;
- *Documentation* : gestion du centre de documentation et de la bibliothèque, archives et diffusion ;
- *Informatisation des collections* et *photothèque*.

1.4. Les Machines de l'île et les Nefs

Convention de délégation de service public pour la construction du Carrousel des Mondes Marins et l'exploitation des Machines de l'Île avec Nantes Métropole, entrée en vigueur le 1er janvier 2011, pour une durée de 15 ans.
Intégration de la gestion des Nefs au contrat à partir du 1er janvier 2016.

Les Machines de l'Île se sont implantées en 2007 sous les Nefs des anciens chantiers navals. Depuis le 15 juillet 2012, Le Carrousel des Mondes Marins en complète le contenu artistique, il est situé en bord de Loire à 400m des Nefs. Ces implantations s'inscrivent dans le vaste projet de **réaménagement de l'île de Nantes et des bords de Loire**. Les Machines se trouvent à proximité du centre historique de Nantes, elles sont ouvertes sur la ville et contribuent à accroître l'attractivité de la métropole, tant au plan national qu'international.

Les Machines de l'Ile en 2020 : une année difficile

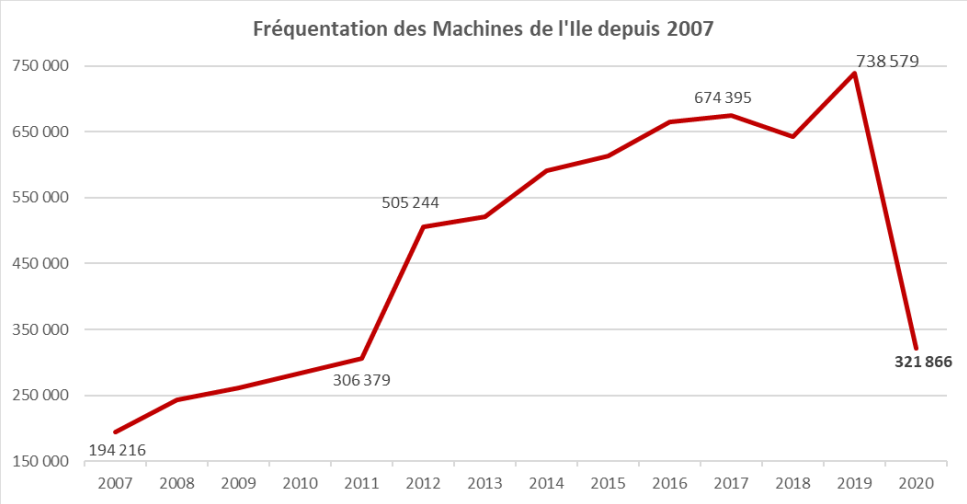

La fréquentation totale des Machines de l'île en 2020 s'est élevée à **321 866 visiteurs, soit -56 % par rapport à 2019.** La crise sanitaire du COVID-19 a en effet imposé la fermeture du site pendant 5 mois et demi, soit la moitié de sa durée d'ouverture habituelle. Entre les deux confinements, les jauges d'accueil du public ont de plus dû être réduites de l'ordre de 30 %. L'afflux du public à la réouverture du site le 4 juillet a toutefois été rassurant, avec sur les mois d'été une baisse de fréquentation inférieure à celle des jauges (d'environ 20 %).

Provenance des visiteurs

Les voyages depuis l'étranger ont été très fortement restreints, aussi la chute du visitorat international a-t-elle **atteint 83,5 %**. Les pays relativement joignables par la route ont là aussi bien résisté (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suisse notamment).

ZOOM ACTIVITE 2020

149 jours d'ouverture, contre 303 prévus initialement

Nouveautés :
L'enrichissement de la Galerie avec ***La Parade Amoureuse des Oiseaux***

La poursuite du développement de la vente de billetterie en ligne.

Chiffres de fréquentation :
Eléphant : 43 128
Galerie : 150 611
Carrousel : 128 127
Nantes Maker Campus : 0
Total : 321 866
Soit -56 % vs 2019

Provenance :
33,7 % Pays de la Loire
58,8 % Autres Régions
7,5 % Pays étrangers

Programmation culturelle :
Printemps aux Nefs, Nantes Maker Campus et *Eté Indien aux Nefs* ont dû être entièrement annulés

Quelques éléments d'animation, a minima, pour *Noël aux Nefs* : éclairages spécifiques, *Manège d'Andréa*, Eléphant actif mais sans public (et aucun spectacle)

La grande satisfaction vient des touristes français, qui sont venus nombreux à partir de juillet, en particulier d'Ile de France, dont le nombre de visites a **même progressé de 20% sur l'été**. Globalement, Nantes Métropole est l'agglomération française dont la fréquentation touristique semble avoir le moins baissé, en proportion.

Fréquentation des groupes

Par ailleurs, la part des visiteurs individuels a atteint un record, à 97 %. Souvent organisée avec anticipation, **l'activité des groupes (agrément et affaires) s'est en effet effondrée** ; à peine 8 300 personnes ont pu venir dans ce cadre sur l'année, événementiels compris.
19 événements privatifs, de petite taille, ont malgré tout pu être maintenus (dont des journées de travail) en février, mars, septembre et octobre (34 K€ de CA, soit -95 %).

Visitorat par équipement

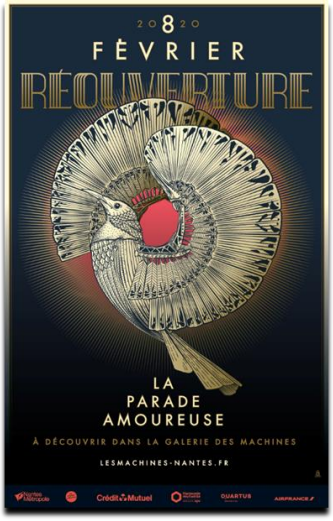

Le Grand Eléphant a accueilli 43 128 visiteurs, soit -56 % par rapport à 2019, même s'il a pu se déplacer sur le parc des Chantiers sans public lors de certaines périodes de fermeture.

La Galerie des Machines a permis la vente de 150 611 billets (-58 %), avec, à noter, un visitorat pré-crise (en février et début mars) supérieur à celui de 2019, ainsi que l'arrivée d'un nouvel élément : ***La Parade amoureuse des Oiseaux***.

Le Carrousel des Mondes Marins a quant à lui compté 128 127 visites, soit une réduction légèrement moindre (-53 %).

Café de la Branche et boutique des Machines

Les chiffres d'affaires de ces deux équipements baissent respectivement de 55 % et 46 %, en cohérence avec la fréquentation globale, même si on note de nouveau un fonctionnement particulièrement bon de la boutique. Le Café a également souffert d'une légère dégradation de son taux de marge, en raison des successions d'ouvertures et fermetures.
La E-boutique a par ailleurs bénéficié d'une année de **progression de 40 % des achats en ligne**.

Les événements de l'année

Les spectacles des 3 temps forts de programmation culturelle des Machines, le *Printemps aux Nefs*, *l'été indien aux Nefs* et *Noël aux Nefs*, ont malheureusement **tous dû être annulés**, tout comme *Nantes Maker Campus*, initialement prévu en juillet, leurs formats étant incompatibles avec la réglementation sanitaire.

Les artistes avec lesquels la programmation 2020 avait été construite ont été **retenus pour les éditions prévues en 2021**.

Seuls quelques éléments d'animation ont été maintenus lors des vacances de fin d'année : l'illumination des Nefs, l'installation du *manège d'Andrea*, ainsi que des voyages du Grand Eléphant sans public.

Les Nefs Dubigeon, dont le pôle 3

D'une surface d'environ un hectare, le site rassemble *Les Machines*, l'Atelier de *La Machine*, mais aussi *la Fabrique* (bâtiment A) et les rues intérieures des Nefs, dont le Pôle 3. L'accès du public est libre 24h/24 et 365 jours par an.

Les Nefs n'ont pu en 2020 accueillir que les quelques événements suivants, organisées par différents acteurs institutionnels et associatifs : *Tous en Selle* en juin, puis *Sofilm*, l'ouverture de la *Digital Week* et *Orgues à Nantes* en septembre :

Gestion technique globale

Par ailleurs, notons en 2020 le lancement de plusieurs opérations importantes : les études pour la **grande rénovation du Carrousel des Mondes Marins**, 10 ans après son ouverture (qui s'étalera jusque 2023), ainsi que différents travaux d'amélioration, à la fois à l'accueil de la Galerie, dans les bureaux et à *la Déferlante*.

2. ORGANISATION ET MOYENS

2.1. Ressources de la DSP Tourisme

Le contrat de délégation de service public pour la mise en œuvre de la politique touristique, signé avec Nantes Métropole, concerne **toutes les activités faisant l'objet des parties 1.1 et 1.2** du présent rapport.

Ressources humaines (du site de Crucy, soit de la DSP Tourisme et des services du « siège)

Le périmètre décrit ici correspond, en termes de personnel, au **site dit de « Crucy »**. Celui-ci accueille d'abord deux directions « pilotes » : la direction du **développement touristique** (dont le personnel de l'accueil de l'office de tourisme rue des Etats) et la **direction projets et partenariats** (art et culinaire, dont le personnel de la HAB Galerie). D'autre part, y sont également situés des **services mutualisés** de la SPL entre les 3 DSP : transversaux (patrimoine & logistique, communication et une partie du développement touristique) et supports (DG, DAF, DRH). Ces derniers sont toutefois « financés » par les 3 DSP ; le détail de leur périmètre et de leur activité 2020 figure en partie 2.4.

Au cours de l'année 2020, ces effectifs (SPL Le Voyage à Nantes hors Machines et Château) ont progressé à partir du mois de juin et jusqu'en septembre, en raison de la saison estivale. Toutefois, on remarque une diminution inhabituelle des effectifs entre mars et mai, expliquée par la période de confinement national et le report de certains recrutements saisonniers.

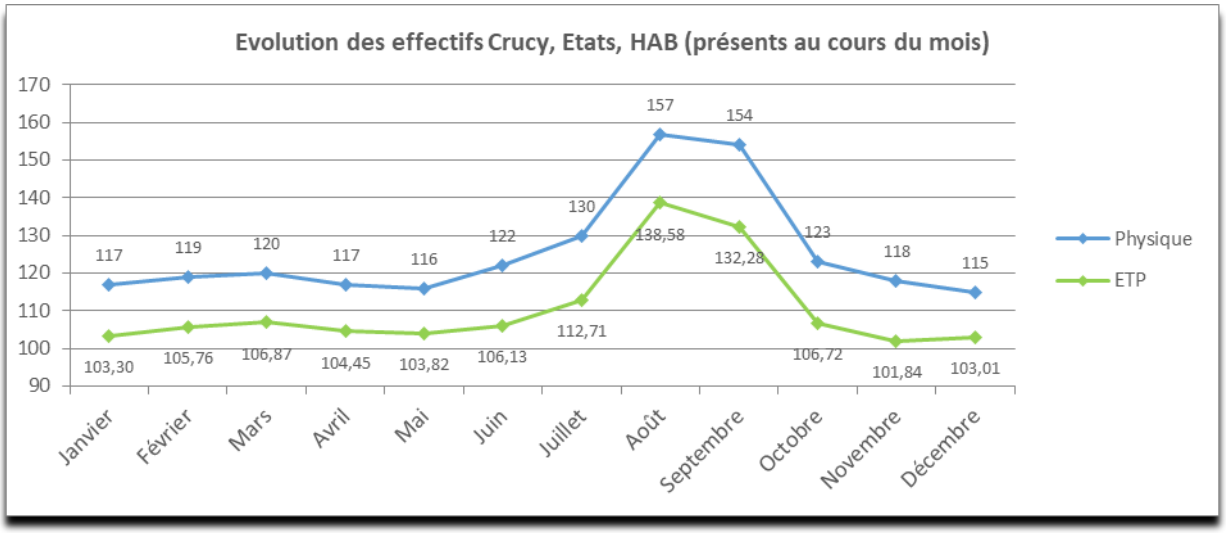

L'effectif moyen annuel du périmètre décrit précédemment est de 126 salariés, correspondant à **110,46 ETP** (équivalents temps plein), soit une diminution de 7,76 ETP par rapport à 2019.

Une **variation de -6,6 %** qui s'explique par :

- un décalage dans le temps entre les départs de certains salariés en CDI et les arrivées des salariés les remplaçant (notamment le report de la pérennisation de certains contrats saisonniers, lié au contexte sanitaire et à la fermeture des sites touristiques au public fin octobre 2020),

- une baisse du nombre de recrutements saisonniers liés à l'événement estival (-49 %) malgré le maintien de celui-ci : sollicitation renforcée des effectifs en CDI placés en activité partielle lors du 1er confinement avec report de certains congés payés.

L'adéquation des effectifs aux besoins a permis la création de 2,5 **postes en CDI** au cours de l'année :

- *Au sein du service informatique* : un poste à temps plein de technicien support, suite au besoin de renforcement de la partie administration systèmes et réseaux au sein du service ;
- *Au sein de la direction projets et partenariats* : un poste à temps plein de chargé de projets programmation et production (développement des projets d'aménagements, architecture et design, sur l'ensemble des territoires du VAN) ;
- *Au sein de la direction générale* : un poste de Responsable du projet sur l'île de Nantes Ouest (« INO »), afin d'anticiper le renouvellement de la DSP tourisme, développer l'action sur le Parc des Chantiers et proposer, encourager et accompagner l'émergence de nouveaux projets en soutenant la créativité des écoles supérieures artistiques installées sur ce territoire.

Comptes d'exploitation de la délégation

Les activités encadrées par la DSP Tourisme de Nantes Métropole donnent lieu à **une contribution financière globale et forfaitaire de la Collectivité**, au titre des sujétions de service public définies au contrat.

Elles regroupent, depuis 2015, toutes les activités de la SPL à l'exception de l'exploitation du Château, du Mémorial, des Machines et des Nefs, soit :

- les activités d'office de tourisme, *Nantes Tourisme* ;
- l'événement estival *Le Voyage à Nantes* (hors œuvres pérennes) ;
- l'ensemble d'œuvres pérennes constitué de la collection *Estuaire*, des œuvres de l'évènement estival pérennisées et des œuvres installées également tout au long de l'année, y compris sur les branches, souvent dans le cadre de partenariats (dispositif *Art et Territoire*, Communes) ;
- les activités Ile de Nantes Ouest, sur le parc des Chantiers et quai des Antilles, en particulier la *HAB Galerie*, la *Cantine du Voyage* et leurs librairies ;
- la programmation culinaire ;
- les branches touristiques
    - dans le Vignoble,
    - sur la Loire-amont,
    - *Traversée moderne d'un vieux pays*.

Ainsi, pour toutes ces activités, le budget total ***** de la DSP Politique Touristique s'élève à **9,8 M€ HT** en 2020 (11,4 M€ en 2019), dont 85% de financements public (70 % en 2019), et le compte de résultat de la DSP dégage un excédent de 711 K€ HT (+46,5 K€ en 2019), nécessaire au maintien de l'équilibre économique à l'échelle de la SPL

* données issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion», avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Le détail des comptes d'exploitation de ces différentes activités (colonnes « Tourisme » à « TMVP ») figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

>>> Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2020 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DGERI de Nantes Métropole.

2.2. Ressources de la DSP Château

Ressources humaines

L'effectif directement rattaché au Château (Mémorial et Cryptes inclus) est en légère baisse et s'établit à **68,33 salariés, représentant 63,98 ETP (équivalent temps plein) en moyenne en 2020**, soit 23 % du nombre moyen des ETP de la SPL.

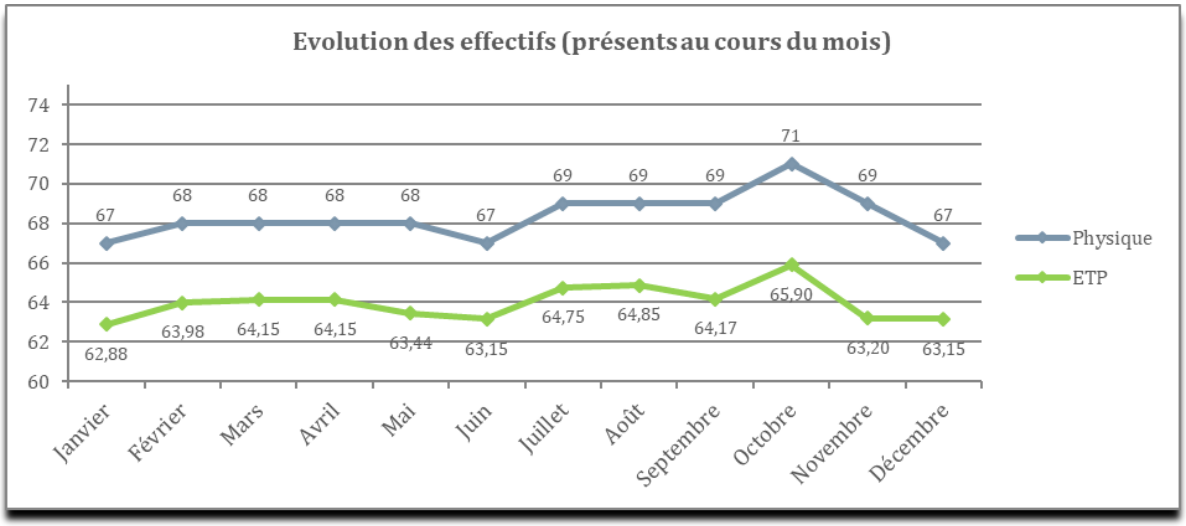

Au 31 décembre 2020, deux types de statut cohabitent toujours :

- 14 personnes **mises à disposition par Nantes Métropole** dans le cadre d'une convention spécifique,
- 49 salariés de droit privé, soumis au même régime que les autres salariés de la SPL.

La majorité du personnel affecté au Château bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée (94 % des effectifs en décembre 2020).

Toutefois, compte tenu de la saisonnalité de l'activité ou d'événements temporaires (expositions), des contrats de type CDD de surcroît ou saisonniers sont mis en place chaque année. **Le recours à ces derniers a été très limité en 2020** dans le contexte de COVID-19, dont l'annulation de l'exposition Gengis Khan (la SPL ayant par ailleurs fait le choix de limiter au maximum l'intérim et les heures supplémentaires).

Ainsi, le recours aux contrats saisonniers a **diminué de 2 ETP** en moyenne annuelle entre 2019 et 2020 (il atteint 0,30 ETP en moyenne annuelle 2020). A noter également une diminution de 20 % du nombre des embauches en CDD liées à des surcroîts d'activité entre 2019 et 2020.

Comptes d'exploitation de la délégation

Avec un budget total * de **8,62 M€ HT** (Château et Mémorial), contre 9,22 M€ en 2019, dont 91% de financements publics (84% en 2019 et 82% en 2018), le compte de résultat de l'activité se trouve **en excédent de 708 K€** en 2020, permettant le maintien d'un équilibre économique global à l'échelle de la SPL.

La masse salariale totale sur ce contrat s'élève à 4,33 M€ en 2020, dont 2,83 M€ de masse salariale directe (du site, baisse de charges correspondant au CICE comprise) et 1,5 M€ de masse salariale indirecte (stable), correspondant aux services transversaux et supports de la SPL.

* données issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion», avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Le détail des comptes d'exploitation des différentes activités (colonnes Château et Mémorial) figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

>>> Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2020 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DPARC de Nantes Métropole.

2.3. Ressources de la DSP Machines

Ressources Humaines

L'effectif moyen directement rattaché aux Machines a diminué de 7,18 ETP (équivalents temps plein) par rapport à 2019. Il est de 133,42 salariés, représentant **102,83 ETP en moyenne en 2020**, soit 37 % des ETP de la SPL (en 2019, 143,67 salariés représentant 110,01 ETP).

La saison estivale a engendré une augmentation de 12 % de l'effectif en ETP, entre les mois de janvier et d'août. Toutefois, on remarque une diminution inhabituelle des effectifs entre février et mai, expliquée par la période de confinement nationale et le report de recrutements saisonniers.

Les effectifs **en CDI** sont en légère augmentation entre 2019 et 2020 (+1,7%) avec 2 créations de poste :

- *Au sein du service Bar-Boutique* :
  - Un poste de conseiller·e de vente spécialisé·e (1 ETP)
- *Au sein du service hygiène sécurité et gestion patrimoniale* :
  - Un poste d'assistant·e administratif·ve patrimoine (1 ETP)

De plus, les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des **augmentations de temps de travail** des salariés en poste (+1,20 ETP).

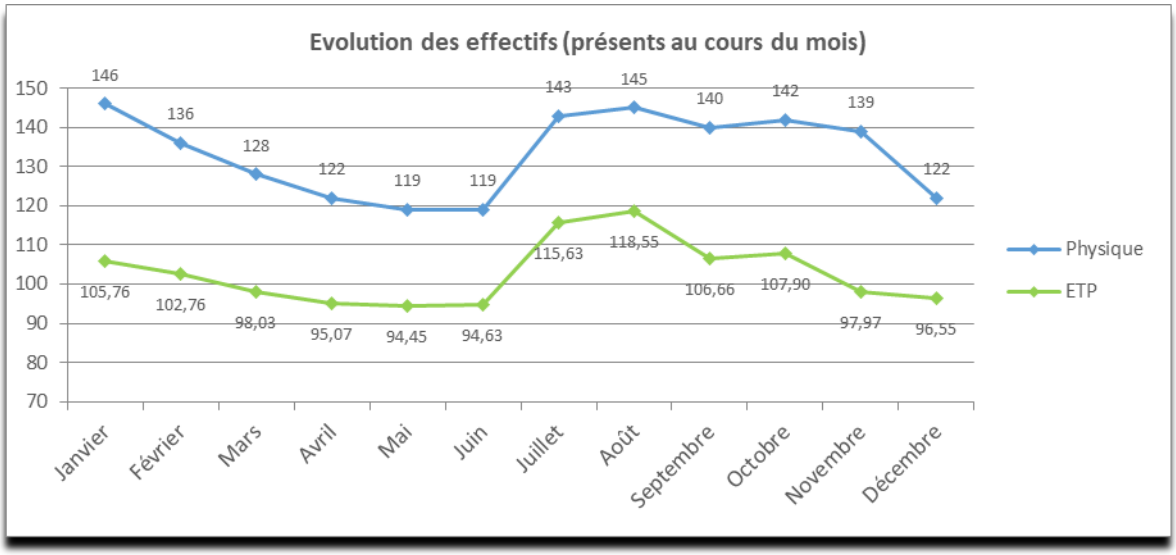

La majorité du personnel affecté aux Machines bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée (96 % des effectifs en décembre 2020). Toutefois, compte tenu de la **forte saisonnalité** de l'activité durant l'été, un **nombre important de contrats de type CDD de surcroît ou saisonnier est mis en place**, sachant en outre que la SPL a fait le choix, comme chaque année, de limiter au maximum le recours à l'intérim ainsi qu'aux heures supplémentaires.

Après 5 années consécutives d'augmentation du recours aux contrats saisonniers entre juin et août, on constate une **nette diminution en 2020** : **40,77 ETP sur 3 mois,** contre 105,67 ETP en 2019. Cette baisse

est expliquée par le contexte sanitaire et une sollicitation renforcée des effectifs en CDI pendant l'été (placés en activité partielle lors du 1er confinement), avec une demande de report des congés payés posés en juillet et août 2020.

Comptes d'exploitation de la délégation

Avec un budget total en hausse importante, de **4,9 M€ HT** * *hors Nefs* (9,2 M€ en 2019), dont 25 % de subvention de fonctionnement (soit environ un doublement par rapport à 2019), les Machines de l'Ile ***hors Nefs*** affichent un **déficit de 1,5 M€ en 2020**, en raison de la grande dépendance de l'équipement aux recettes de billetterie, fortement impactées par la crise (près de 4,4 M€ de chiffre d'affaires perdu, compensé aux deux tiers par des économies de charges).

Les Nefs présentent un budget en excédent de 135 K€, avec une subvention de 556 K€ HT affectée sur l'année 2020.

* données issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion», avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Le détail des comptes d'exploitation des activités (colonnes Machines et Nefs) figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

>>> Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2020 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la mission tourisme, au sein de la DGERI de Nantes Métropole.

2.4. Informations sur les activités des services mutualisés

Afin de mener à bien l'ensemble des activités de la SPL et objets des 3 DSP de Nantes Métropole, des services **œuvrent de manière mutualisée** au sein du Voyage à Nantes.
Ils sont situés sur le site de la rue Crucy, aux côtés de la direction du développement touristique (directement concernée par l'activité en partie 1.1 du présent rapport) et de la direction projets (déployant les activités décrites en partie 1.2 du présent rapport).

Certains, qualifiés de **services transversaux**, contribuent à la mise en œuvre opérationnelle de tout ou partie des activités confiées à la SPL : le service patrimoine & logistique, la direction de la communication, certains services des directions projets et développement touristique. Les autres, services dits **supports**, recouvrent direction générale, secrétariat général, direction administrative et financière (dont service informatique) et direction des ressources humaines.

Secrétariat Général

Confié à Morgan Airiau, sa mission est de piloter la vie institutionnelle de l'entreprise, la gestion des contrats de DSP et la relation aux Collectivités, ainsi que de coordonner l'organisation, la gestion et le budget de l'entreprise, au service des projets de la Direction Générale. Sont également sous la responsabilité directe du Secrétariat général le service juridique, le service moyens généraux et le service patrimoine et logistique.

- **Service Juridique :**

Le service juridique, sous la responsabilité de Nolwenn Gaschignard, travaille à la sécurisation des relations de la SPL avec les tiers. La SPL étant soumise au Code des marchés publics, il s'agit d'abord de mettre en œuvre les **procédures de mise en concurrence et de publicité** qui doivent être observées pour tous les achats de la SPL.
Les acheteurs sont autonomes lorsqu'il n'y a pas de publication dans un journal d'annonces légales et accèdent à la plateforme de dématérialisation des procédures (www.marches-securises.fr), puis procèdent à la mise en concurrence adaptée. Le service juridique accompagne les acheteurs en fonction de leurs besoins et sollicitations. Pour les mises en concurrence avec publication dans un journal d'annonces légales ou au journal officiel de l'union européenne, le service juridique pilote la procédure.

La sécurisation des relations avec les tiers passe également par **le pilotage des montages juridiques liés à la production de projets**, la rédaction et la négociation de documents contractuels comme les cessions de droits, prêts, baux, AOT, mandats, partenariats, coproductions, conditions générales de vente, etc. Dans ce même but, le service juridique gère les **assurances et contentieux** de la SPL, ainsi que les marques détenues et protégées par la SPL (dépôts et suivi).

En ce qui concerne la **protection des données personnelles**, la juriste spécialisée en propriété intellectuelle assure depuis fin 2019 les missions de déléguée à la protection des données personnelles (DPO), conjointement avec le responsable de la sécurité des système d'information. Ils s'assurent de la conformité des activités et des projets au règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD).

Plus spécifiquement, l'année 2020 a été marquée par l'intégration, dans le périmètre du service juridique, des procédures et marchés de l'ancienne direction production et patrimoine (D2P), auparavant gérés et passés en autonomie, y compris les procédures formalisées.

L'année 2020 en chiffres :

	Activités Transversales	Nantes Tourisme	VAN pérenne (hors événement)	Evénement	Vignoble et Loire amont	Art et Territoire	Estuaire	HAB Galerie (y compris expo VAN)	Château / Mémorial	Machines	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018	TOTAL 2017
Contrats, Marchés et avenants	13	52	110	30	16	0	13	12	26	14	286	424	431	414
Procédures Commande publique	7	7	2				1	1	7	2	27	15	21	17
Assurances (déclarations, sinistres et expertises)	7	4	4	15				2	24	21	77	167	135	70
Contentieux et pré-contentieux		1					2		2		5	9	6	5
Autres (CGV, INPI, RGPD, Notes de service, Délégations de signature, etc.)	38	28	1	1					14	18	100	61	36	43

(NB_les activités culinaires ainsi que le parc des chantiers figurent dans Nantes.Tourisme)

- **Service Patrimoine et Logistique :**

Sous la responsabilité de François Dupeyrat, le service patrimoine et logistique (SP&L) s'est constitué en 2020 et est désormais intégré au secrétariat général (la direction patrimoine et production a été transformée suite au départ de François Le Jort sur le site des Machines).

Il s'est agi d'orienter prioritairement les missions du SP&L sur le **patrimoine bâti** (la gestion technique de l'événement estival, de la HAB et des œuvres pérennes, dont Estuaire et les Branches, est entièrement confiée à la direction projets et partenariats), en intégrant également des services de logistique auparavant rattachés de la direction du développement touristique.

Ainsi, le service a désormais en charge le suivi patrimonial complet sur le **périmètre de Nantes Tourisme et de Crucy**, ainsi qu'un soutien technique fort sur le périmètre du **Château** (installations à forte technicité, outils de gestion, investissements lié au caractère Monument Historique, renouvellement de marchés formalisés…) et un **rôle transversal** à la SPL sur certains sujets comme la référence sécurité et COVID, le suivi des marchés d'énergie et le conseil en veille réglementaire, marchés et outils de gestion patrimoniale. Le site des Machines est désormais quasiment entièrement autonome sur le plan technique.

Direction de la Communication

Cette direction, sous la responsabilité de Stéphanie Olivier, définit la stratégie de communication pour la destination, élabore et met en œuvre les **plans de communication pour tous les sites et activités** confiées à la SPL. Elle prend en charge les relations presse, les éditions, le web, le merchandising et la création d'outils spécifiques à l'action des autres services.

En 2020, le service a été évidemment impacté les « stop & go » liés à la crise sanitaire mais la ligne claire établie rapidement par la direction a permis de se remobiliser rapidement, sans « subir » le contexte. Le décalage des dates de l'événement a quand même nécessité des adaptations, y compris en termes de congés, générant un « flux tendu » tout au long de l'année.

La vie du service a aussi été marquée par **trois départs** : deux en retraite et un départ volontaire, qui ont pu bouleverser les habitudes de travail mais ont été l'occasion de repenser l'organisation.
Deux postes du pôle web ont ainsi vu leurs missions évoluer (responsabilité de l'ensemble des contenus numériques d'une part, responsabilité technique, développement, RGPD et stratégie numérique d'autre part), orientant le recrutement de remplacement vers un poste de responsable webmarketing, sous la direction du développement touristique.
A noter également que le poste dédié (mi-temps) à la communication des Machines de l'île n'a pas été renouvelé. La relative autonomie du site entraîne des difficultés sur ce poste depuis de nombreuses années, ces missions sont donc aujourd'hui détachées sur plusieurs salariés.
Ces évolutions ont permis de créer à moyens constants un poste à temps plein **de chargé de communication Nantes Tourisme** (édition print, veille ligne éditoriale web, *Traversée moderne d'un vieux pays*, etc).

La Direction Projets et Partenariats (DPP)

Cette direction, placée sous la responsabilité d'Astrid Gingembre, a connu les quelques évolutions suivantes en 2020 :

- réorganisation du service technique de la DPP pour assurer la **pérennité et la conservation de l'ensemble des œuvres** : responsabilités attribuées à des chargés de production technique, aussi bien pour la collection urbaine que la collection Estuaire, avec une vigilance accrue pour l'établissement de plans de GER sur ces deux collections ;
- développement des actions de relations publiques auprès du **public scolaire** pour les expositions de la HAB (prolongée en septembre) mais aussi pour accompagner la nouvelle œuvre de St Nazaire de la collection Estuaire ;
- le lancement d'une nouvelle stratégie partenariale, avec une recherche étendue d'opportunités de création artistique sur tous **les grands travaux de la ville** (promoteurs, mais aussi aménageurs comme *Nantes Aménagement* et la *SAMOA*) ;
- structuration de l'organisation transversale autour de la programmation artistique, en associant régulièrement les directions suivantes dans le suivi des projets : juridique, communication et mise en tourisme.

Direction Administrative et Financière

Cette direction, sous la responsabilité de Catherine Menant, assure la gestion financière et administrative de la SPL, réalise la comptabilité générale et analytique, pilote l'élaboration des budgets, en contrôle la mise en œuvre et réalise le contrôle de gestion de l'entreprise. Elle prend en charge les aspects fiscaux, contrôle les procédures d'achats et gère la trésorerie. Enfin, elle développe, organise et gère les systèmes d'information, les équipements et matériels informatiques et téléphoniques.

- **Service comptabilité**

Les contraintes posées par le premier confinement ont poussé à accélérer la mise en œuvre de la **gestion dématérialisée des factures fournisseurs**. La solution retenue (*Yooz*) répond aux enjeux d'efficacité et de conformité, en automatisant les processus d'achats, de validation des paiements et d'archivage légal. Cela a permis de réduire la durée du cycle de traitement des factures et des coûts associés. Cette transformation a aussi eu des effets bénéfiques sur la gestion de la trésorerie et la visibilité des engagements à honorer à court terme.

En 2020, **8 700 factures fournisseurs** ont été traitées, soit 28% de moins d'en 2019 (plusieurs services à l'arrêt). Le temps de traitement s'est progressivement amélioré, en particulier à compter du second semestre, suite à la mise en place effective de la gestion dématérialisée des factures.

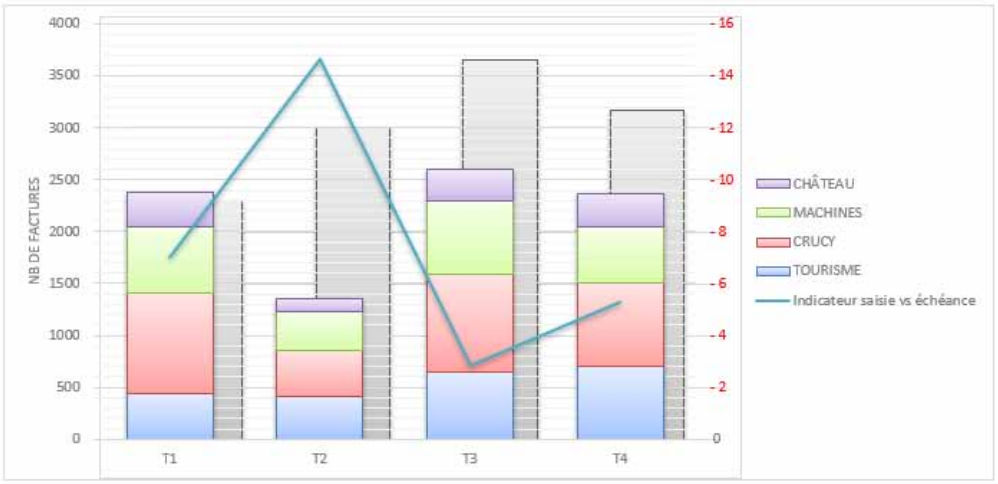

Une solution de **gestion dématérialisée des titres prépayés** (chèques-vacances, chèques cadeaux, tickets restaurants) a également été adoptée.
De plus, un autre projet de dématérialisation a été lancé en 2020, celui des **notes de frais**, avec le choix de la solution *Expensya,* dont le déploiement est prévu au premier semestre 2021.

Par ailleurs, le volume de factures clients **émises** est en nette diminution (1 436 factures en 2020 contre 5 583 en 2019), en lien avec la baisse d'activité. Une vigilance particulière a été portée sur **le recouvrement**.

Enfin, l'optimisation de l'outil de reporting *Business Objects* a permis de disposer de rapports personnalisés à destination des directions financières et commerciales. L'environnement technique et back office a été refondu pour intégrer notamment *Secutix,* le progiciel de gestion front-office.

➢ **Service Informatique :**

L'activité du service SI sur l'année 2020 a été principalement rythmée par les besoins de maintien des activités dans le contexte sanitaire, alors que la SPL n'était pas adaptée au mode de travail distant à une telle échelle. Le service a ainsi dû faire face au déploiement de moyens techniques et à la modification de la partie infra des systèmes de manière très soutenue. Malgré tout, certains sujets « de fond » ont pu avancer :

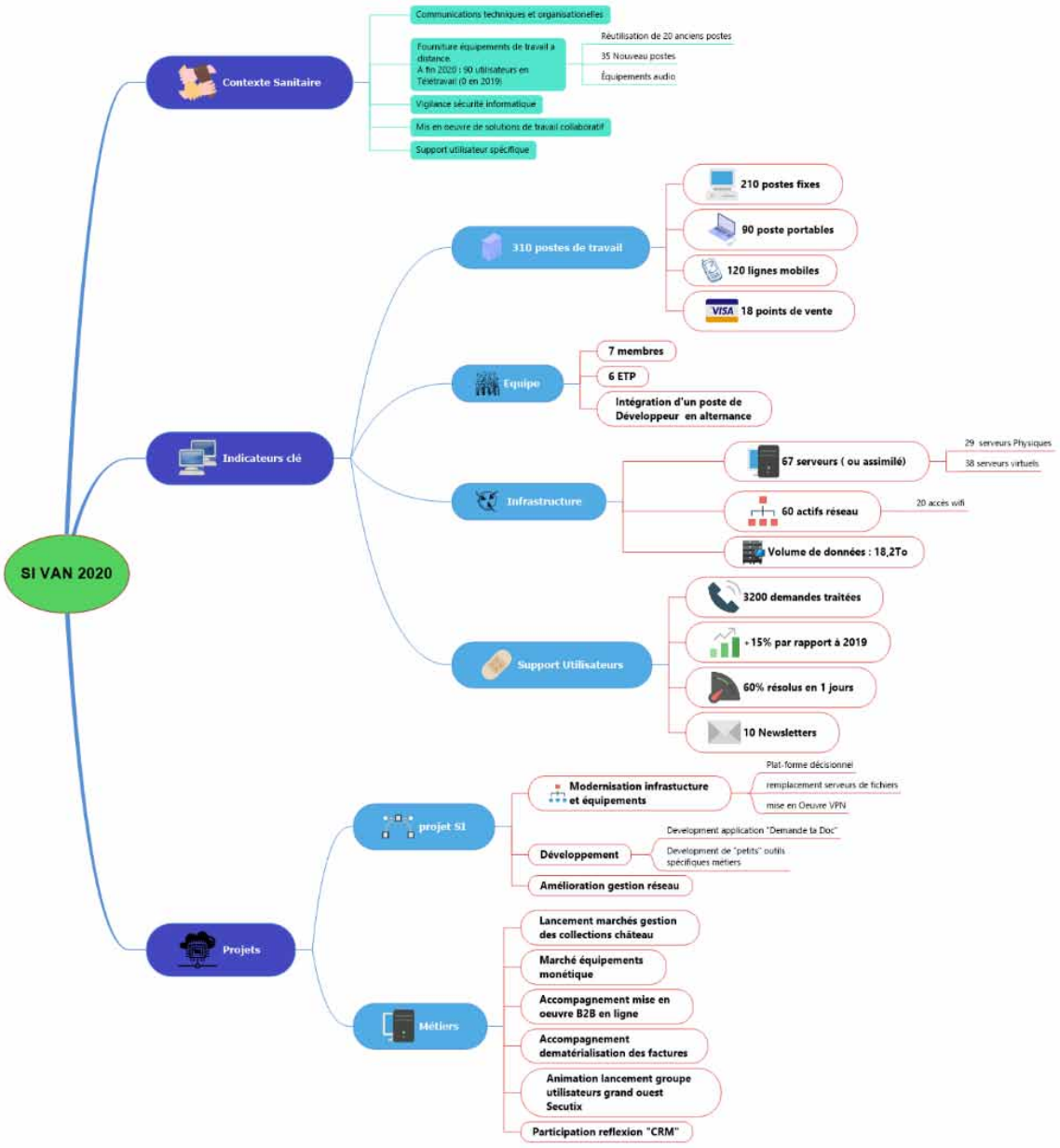

Direction des Ressources humaines

Cette direction, sous la responsabilité de Colette Pialat, assure les missions de développement et de gestion des ressources humaines.

Principales nouvelles missions réalisées dans chaque domaine en 2020 :

- *gestion des emplois et des compétences* : réflexion sur la rédaction d'une charte relative au télétravail, travail sur un modèle harmonisé de profil des compétences ;

- *communication interne* : animation et développement de l'intranet RH (création d'une newsletter RH mensuelle, article hebdomadaire d'information des salariés nouvellement embauchés, etc.),
- *formation professionnelle* : suivi du plan de développement des compétences 2020, mise en place d'actions dans le cadre du nouveau ***dispositif FNE*** proposé par l'Etat (pour les salariés en activité partielle), accompagnement de salariés pour des actions de formation dans le cadre du CPF, accompagnement à la mise en place d'ateliers internes en LSF à Nantes.Tourisme ;
- *hygiène, Sécurité et Conditions de Travail* : suivi et mise en place de mesures de prévention et de protection dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, mise à jour du livret d'accueil sécurité, suivi des attestations, mises à jour du Document Unique, sur le contexte sanitaire et la réouverture des sites au public (28 mises à jour en présentiel en 2020), mise à jour de la fiche entreprise avec le médecin du travail, formation « consommation de substances psychoactives et travail », sensibilisation médicale des médiateurs·rices de l'événement, mise à jour du process canicule ;
- *handicap au travail* : voir partie 3.4 ;
- *relations avec les partenaires sociaux* : voir partie 3.4 ;
- *réglementation :* mise à jour du règlement intérieur et de la charte informatique (RGPD) ;
- *recrutement :* création d'un formulaire de diffusion d'offres d'emploi, nouveau partenariat *AGEFIPH* ;
- *paie et suivi administratif des salariés* : mise en place du chômage partiel, organisation et suivi du télétravail mis en place dans le contexte sanitaire, évolution de la carte Titres Restaurant ;
- *reporting RH* : calcul de l'Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2019 (score : 80/100) ; développement des indicateurs sur l'absentéisme ;
- *accompagnement des responsables de service dans leur fonction managériale* : 3e journée de formation « Management et qualité relationnelle », rédaction d'un guide RH à destination des responsables de service.

Quelques indicateurs d'activité de la direction des ressources humaines en 2020 :

Bulletins de salaire et contrats/avenants	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	Evolution 2011/2020
Bulletins de salaire	4094	4539	4541	4347	4232	4079	4046	4145	3879	2940	39%
CDI (embauches)	35	51	42	45	27	19	23	35	60	44	-20%
CDD, CS, CT Alternance	129	246	276	274	258	228	202	318	620	131	-2%
Avenants	76	95	86	104	72	58	65	67	102	68	12%
Total contrats/avenants	240	392	404	423	357	305	290	420	782	243	-1%

3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE

3.1. Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 ainsi que le décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés, ont instauré un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Celui-ci doit être présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale. Il peut s'agir d'une section spécifique du rapport de gestion, voici donc ci-dessous les informations concernées.

Liste des mandats ou fonctions exercées pour l'exercice 2020 par chacun des mandataires sociaux

Egalement en conformité aux dispositions de l'article L.225-102-1 al.3 du Code de Commerce, figure au présent rapport de gestion la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la SPL *Le Voyage à Nantes* pour l'exercice 2020.

Il s'agit des informations dont la SPL a pu avoir connaissance à la date d'établissement du présent rapport.

Fabrice ROUSSEL – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Président
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SPR des Pays de la Loire, Administrateur
- SEMMINN, Administrateur

Emmanuel TERRIEN – Nantes Métropole *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Anthony DESCLOZIERS – Nantes Métropole *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- Loire Océan Développement, Président
- Loire Océan Métropole Aménagement, Administrateur
- SPL Nantes Métropole Aménagement, Administrateur
- SELA LAD, Administrateur
- SPL SAMOA, Administrateur

Anas KABBAJ – Nantes Métropole *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Elhadi AZZI – Nantes Métropole *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Florian LE TEUFF – Nantes Métropole *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Laurent TURQUOIS – Nantes Métropole *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Aymeric SEASSAU – Ville de Nantes *jusqu'au CA du 18 juin*, puis **Nantes Métropole** *à partir du CA du 16 septembre*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SAEM Folle Journée, Administrateur
- ESBANM, Administrateur

Anne-Sophie GUERRA – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice

Sandra IMPERIALE – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- Nantes Métropole Aménagement, Administratrice

Rachel BOCHER – Nantes Métropole *(administratrice jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Présidente
- SAEM Folle Journée, Administratrice

Jean-Claude LEMASSON – Nantes Métropole *(administrateur jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur *(jusqu'au CA du 18 juin 2020)*
- Nantes Métropole Aménagement, Administrateur
- SARL AREA GROUPE, Cogérant *(jusqu'à AGO du 1er septembre 2020)*
- SARL AREA CONSULTANTS, Gérant *(jusqu'à AGO du 5 mai 2020)*
- SARL AREA IMMOBILIER, Gérant
- SAEM SEMINN, Administrateur et Représentant à l'AG *(jusqu'au CA du 18 juin 2020)*
- EBANSN, Administrateur *(depuis nomination CM du 17 juillet 2020)*
- SYLOA, Administrateur *(depuis nomination CM du 17 juillet 2020)*

Benjamin MAUDUIT – Nantes Métropole *(administrateur jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Pierre-Yves LE BRUN – Nantes Métropole *(administrateur jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SAEM La Folle Journée, Administrateur

Michèle LE STER – Nantes Métropole *(administratrice jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice

Olivier CHATEAU – Ville de Nantes

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SAEM La Folle Journée, Administrateur

Pierre-Emmanuel MARAIS – Nantes Métropole *jusqu'au CA du 18 juin*, puis **Ville de Nantes** *à partir du CA du 16 septembre*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

David MARTINEAU – Ville de Nantes *(administrateur jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAEM Folle Journée, Président
- L.N.H., Administrateur
- Grand T, Administrateur
- Loire Atlantique Numérique, Administrateur

Bernard LEBEAU – Département de la Loire Atlantique

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SPL Loire-Atlantique Développement, Administrateur
- SA EXPONANTES, Administrateur
- SAEM Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, Administrateur
- Comité départemental du Tourisme, Administrateur
- SPL Pornichet La Destination, Administrateur
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administrateur
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Administrateur
- Société CAUE 44, Administrateur
- SCI LEBEAU BVA, Gérant associé

Laurence GARNIER – Région des Pays de la Loire *(administratrice jusqu'au CA du 17 décembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice et Représentante à l'Assemblée Générale
- SAEM Folle Journée, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice
- SPR Abbaye de Fontevraud – SOPRAF, Présidente
- SPL SAMOA, Administratrice

Michel RAY – Ville de Saint-Nazaire *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Délégué au Conseil d'administration

Jean-Jacques LUMEAU – Ville de Saint-Nazaire *(administrateur jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL Saint Nazaire Agglomération Tourisme, Délégué au Conseil d'administration

----

Yan COURIO – Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires *(administrateur à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL LOIRESTUA, Administrateur
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administrateur

Roch CHERAUD – Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires *(membre à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale
- SEM Sud Estuaire et Littoral, Administrateur *(délibération du 23 juillet 2020)*
- SPL Loire Estua, Administrateur *(délibération du 27 août 2020)*
- Caisse d'Epargne, société Locale de Saint-Nazaire, Administrateur

Vincent MAGRÉ – Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires *(membre à partir du CA du 16 septembre 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale

Yannick MOREZ – **Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires** *(administrateur jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

Christian BIGUET – Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires *(membre jusqu'au CA du 18 juin 2020)*

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale

----

Pierre-Yves CHANTREAU – Professionnel du tourisme

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAS CHANTREAU Voyage – Directeur Général et Président

Gilles d'HERMIES – CCI Nantes Saint-Nazaire

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- GENICADO Ouest, associé, administrateur

- DH Development, associé, administrateur
- LEMER INVESTISSEMENTS, gérant
- DEJOIE INVESTISSEMENTS, Président
- Atlantique Art Sérigraphie, associé, administrateur
- EXPO Nantes, Administrateur

D'autre part, la direction générale de la société est assumée par une autre personne physique que le président du conseil d'administration, qui est nommée par celui-ci et porte le titre de directeur général.

Mandat de Jean BLAISE :

- SPL Le Voyage à Nantes, Directeur Général

Enfin, les administrateurs de la SPL *Le Voyage à Nantes* n'ont perçu **aucune rémunération** au titre de leur activité ou éventuel mandat complémentaire au sein de l'entreprise, comme chaque année et conformément aux délibérations des Collectivités actionnaires.

3.2. La vie institutionnelle

Le fonctionnement du conseil d'administration en 2020

Le Conseil d'administration s'est réuni **quatre fois** en 2020.

Le 22 janvier 2020, selon l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'atterrissage financier 2019
- Proposition de budget 2020
- Présentation de **projets pérennes 2020** sur le territoire de Nantes Métropole
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

Le 18 juin 2020, selon l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion 2019 de la SPL - et du rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Examen et arrêté des comptes annuels de la SPL au 31 décembre 2019
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
- Présentation du *Voyage à Nantes 2020*
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

Le 16 septembre 2020, selon l'ordre du jour suivant :

- Nomination des **nouveaux représentants** au Conseil d'Administration de Nantes Métropole, la Ville de Nantes, la Ville de Saint Nazaire, les Communautés de communes Estuaire et Sillon et Sud Estuaire, la Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo
- Nomination des administrateurs représentants de ces Collectivités et EPCI à l'assemblée générale
- Nomination du nouveau censeur de la Ville de Nantes
- Désignation du Président de la SPL Le Voyage à Nantes
- Désignation du Président du Conseil des Acteurs du Tourisme
- Désignation des membres de la nouvelle commission des marchés (CAO – commission d'appel d'offres)
- Pré-bilan de l'été 2020 et projets de la SPL
- Présentation et échanges sur *Traversée moderne d'un vieux pays*

- Informations sur le budget révisé 2020
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

Le 17 décembre 2020, selon l'ordre du jour suivant :

- Données de fréquentation de l'année et rappel depuis la création de la SPL
- Présentation de l'atterrissage financier 2020 et proposition de budget 2021
- Approbation du nouveau règlement de la Commission d'appel d'offres
- Information sur la nouvelle composition et la charte du Conseil des acteurs du tourisme
- Information sur le renouvellement des délégations de service public de Nantes Métropole (DSP Château et DSP Tourisme)
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

Le fonctionnement de l'assemblée spéciale en 2020

L'Assemblée Spéciale **des actionnaires minoritaires**, composée des représentants des Communautés de communes Sud Estuaire et Estuaire et Sillon, ainsi que de la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo, s'est réunie une fois en 2020, dans les locaux du Voyage à Nantes :

Le 16 septembre 2020, selon l'ordre du jour suivant :

- Fonctionnement de l'assemblée spéciale
  - Prise d'acte des nouveaux membres
  - Désignation de la Présidence
- Préparation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 16 septembre 2020
  - Nomination de nouveaux élus
  - Projets : été 2020, Art et Territoire, œuvres pérennes
  - Point financier
- Collection Estuaire et branche Vignoble
  - Belvédère de Château-Thébaud
  - Installation à La Haye-Fouassière
  - Projet à Saint-Nazaire

Le fonctionnement du conseil des acteurs du tourisme (CAT) en 2020

La SPL Le Voyage à Nantes a mis en place dès sa création, en particulier en lien avec son activité d'Office de Tourisme, un Conseil des acteurs du tourisme.

Présidé par Fabrice Roussel, Président de la SPL Le Voyage à Nantes, 1er Vice-président de Nantes Métropole, il a vocation à être un lieu d'échange et de travail sur le développement touristique, regroupant des **acteurs majeurs de la profession**.

Le **bureau** du CAT est chargé de définir des axes de travail, qui doivent concourir au développement de la destination, et de préparer les réunions du CAT dans son ensemble.

Après presque 10 ans d'existence, dans le cadre de la crise sanitaire et à l'occasion du renouvellement des mandats municipaux et au sein des établissements publics de coopération intercommunale, il a été décidé de **renouveler le bureau du CAT**, en l'élargissant et en intégrant de nouvelles activités (nouvelles formes d'hébergements touristiques, opérateurs de déplacements doux…) :

Nouvelle composition du Bureau du conseil des acteurs du tourisme

Monsieur	Fabrice	ROUSSEL	Vice-Président Nantes Métropole, Président du Voyage à Nantes
Madame	Catherine	QUÉRARD	GNI Grand Ouest (Groupement national des indépendants hôtellerie et restauration)
Monsieur	Laurent	STROZYK	Club hôtelier
Madame	Edith	LEHORS	Hôtel de France
Monsieur	David	LABBÉ	Déplacements doux – Bike'n'Tour
Monsieur	Matthieu	OLIVE	Déplacements doux - Ruban vert
Madame	Olivier	DARDÉ	Association Plein Centre
Madame	Carine	MARTIN	Représentante des commerçants (Studio 54)
Monsieur	Thierry	VIOLLEAU	Conciergerie Hoomy
Madame	Cécile	BURGAUD	Surprenantes
Monsieur	David	MILBÉO	Collectif Culture Bar-Bars
Monsieur	Bertrand	ELOUD	Bateaux nantais
Monsieur	Nicolas	VISIER	Association Culturelle de l'Eté
Monsieur	Laurent	NOIROT-COSSON	Aéroports du Grand Ouest
Monsieur	Philippe	VIOLIER	Esthua

Monsieur	Pierre-Yves	CHANTREAU	Transports Chantreau
Monsieur	François-Xavier	DE BOUARD	CCI Nantes Saint-Nazaire
Madame	Fabienne	ROCHEDREUX	CCI Nantes Saint-Nazaire
Monsieur	Olivier	LE FLOCH	Convention Bureau

Domitille JUBERT, responsable de la mission tourisme à Nantes Métropole, ainsi que Anne GIRAULT, représentant la CCI, sont également membres observatrices du bureau du CAT.

D'autre part, une **nouvelle charte de fonctionnement du CAT** a été approuvée lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2020. Elle instaure notamment des groupes de travail par thématique, prévus sous un format intermédiaire entre les réunions de bureau du CAT et les séances plénières de l'instance.

Le Conseil des acteurs du tourisme s'est réuni à 2 reprises en 2020, dont une séance organisée en visio-conférence.

1ère réunion : le lundi 10 février 2020 à 14h, à la nouvelle micro-brasserie artisanale du Bas-Chantenay - *Little Atlantique Brewery*

Ordre du jour : Une fréquentation étrangère en hausse constante à Nantes : quels enjeux pour les acteurs touristiques ?

- Présentation de l'étude des profils de clientèle, menée en 2019, par Jessica Beauguitte (AURAN),
- Présentation de la stratégie de développement international de la destination par Aurélie Péneau (VAN),
- Présentation, avec Cécile Patron de *Solutions&Co* (agence de développement de la Région des Pays de la Loire), du programme du Salon *Rendez-Vous France,* alors prévu pour mars 2021 *(finalement décalé à 2022 quelques jours après cette présentation).*

2ème réunion : le lundi 8 juin 2020 à 14h, en visioconférence

Ordre du jour : Stratégie face à la crise

- Parole aux acteurs,
- Présentation de la programmation du Voyage à Nantes événement 2020.

Une 3ème réunion, initialement prévue le 22 novembre 2020 en présence de Johanna Rolland et de Fabrice Roussel, également ouverte aux acteurs du MICE (tourisme d'affaires) a été repoussée en raison des contraintes sanitaires, au 15 février 2021.

Le fonctionnement de la Commission des marchés (ou CAO) en 2020

La commission des marchés s'est réunie à **quatre reprises** dans l'année, pour attribuer les marchés suivants (procédures formalisées) :

Type de marché	Site/activité	Titulaires/attributaires	Montant HT (global sur la durée max du marché)	Date de la commission
Marché de fournitures et de services : Soirée inaugurale du salon « Rendez-vous en France » dans la cour du Château des ducs de Bretagne	Nantes Tourisme	Lot n°1 : Fourniture et pose de structures temporaires (type CTS) et aménagements Titulaire : SEMAF Lot n°2 : Mise en lumière du site, sonorisation, chauffage, éclairage de Sécurité et électrique des structures temporaires Titulaire : LR EVENEMENTS **Lot "traiteurs"** : *INFRUCTUEUX* (article R2185-1 du CCP : absence d'offre) (pour information, en application de l'article 2122-2 1° du CCP, ce marché a été passé de gré à gré auprès de l'entreprise LE VAL D'EVRE)	90 700 € 60 063 € 57 000 €	22/01/2020
Accord-cadre : Fourniture et acheminement de gaz naturel et d'électricité et services associés	SPL	Lot n°1 : Electricité Multi-attributaire : OUI ENERGY ; UNION DES PRODUCTEURS LOCAUX ; EDF ; ENGIE ; TOTAL DIRECT ENERGIE Titulaire marché subséquent : EDF Lot n°2 : Gaz naturel Multi-attributaire : EDF ; ENGIE ; ANTARGAZ ; GAZ DE BORDEAUX Titulaire marché subséquent : EDF	374 949 € 750 262 €	18/06/2020
Marché de services : Propreté et hygiène des Machines de l'Ile et du Carrousel des Mondes Marins	Machines	Titulaire : GIMN'S REGION	917 069 €	16/09/2020

Accord-cadre : Fourniture de denrées alimentaires et de boissons	Machines (Café de la Branche) Château (événementiel - uniquement pour le lot 1)	Lot n°1 : Fourniture de boissons Titulaire : ATLANTIQUE BOISSONS NANTES Lot n°2 : Fourniture de produits alimentaires référencés non surgelés Titulaire : ATLAGEL FRAIS Lot n°3 : Fourniture de glaces et de produits surgelés Titulaire : ATLAGEL FRAIS Lot n°4 : Fourniture de produits frais de boulangerie Titulaire : BARNABE	570 600 € 338 000 € 14 000 € 93 200 €	17/12/2020

Par ailleurs, tout avenant entraînant une augmentation du montant global du marché supérieure à 5 % doit être préalablement soumis pour avis à la CAO lorsque le marché public initial y avait été lui-même soumis.

Sur l'année 2020, le marché de services portant sur des prestations de nettoyage et d'entretien pour la propreté et l'hygiène des Machines de l'Ile et du Carrousel des Mondes marins a été avenanté à deux reprises. En effet, la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19 a fortement perturbé la consultation lancée pour le renouvellement de ce marché, conduisant la SPL à prolonger la durée d'exécution du marché.

In fine, en application des ordonnances n°2020- 319 du 25 mars 2020 et n°2020-560 du 13 mai 2020 :

- l'avenant n°2 prolonge le marché jusqu'au 31 août 2020 (au lieu du 5 juin 2020), ce qui a conduit à une hausse de 16,6% du marché ;
- l'avenant n°3 prolonge le marché jusqu'au 30 septembre 2020, ce qui a conduit à une hausse de 7,14% du montant modifié suite à l'avenant n°2.

La CAO a été consultée à distance le 16 avril 2020, avec approbation des modifications.

D'autre part**, la composition de la CAO a été mise à jour** lors du Conseil d'Administration du 17 décembre 2020. Ainsi, les nouveaux membres titulaires sont Fabrice ROUSSEL, Olivier CHATEAU, Anne-Sophie GUERRA, Elhadi AZZI et Jean BLAISE, avec 5 suppléants respectifs : Anas KABBAJ, Pierre-Emmanuel MARAIS, Foulques CHOMBART DE LAUWE, Catherine MENANT et Morgan AIRIAU.

Un **nouveau règlement** a également été approuvé à cette occasion, faisant passer le nombre de membres titulaires à 5, mettant à jour les références réglementaires, ainsi que les modalités de vote (à distance, de majorité et de suppléance du Président).

3.3. Les évolutions contractuelles – conventions encadrées par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce

Les conventions ci-dessous ont été proposées au vote lors des différentes réunions du Conseil d'Administration de la SPL en 2020. Certaines (lors du CA de janvier) ont pu être approuvées par les assemblées délibérantes des Collectivités co-contractantes *en 2019* et avaient de ce fait été décrites dans le rapport de gestion précédent (elles figurent en grisé).

Conventions réglementées avec Nantes Métropole

Château

L'avenant n°7 à la délégation de service public pour l'exploitation du Château des Ducs de Bretagne, relatif à la mise à jour du **règlement intérieur** et à l'approbation de la nouvelle convention de mise à disposition des **cryptes de la Cathédrale**, par la DRAC et l'Evêché à Nantes Métropole, approuvé au Conseil Métropolitain du 17 juillet 2020.

Machines

L'avenant n°8 à la délégation de service public pour l'exploitation des Machines de l'Ile, relatif à la contribution pour les années 2019 et 2020 et à la mise à disposition par Nantes Métropole de la *Parade Amoureuse,* pour exposition dans la Galerie à la réouverture de février 2020, approuvé au Conseil Métropolitain du 13 décembre 2019.

L'avenant n°9 à la délégation de service public pour l'exploitation des Machines de l'Ile, accordant à la SPL une **subvention d'investissement** de 59 000 €, pour la réalisation d'opérations prolongeant la durée de vie des équipements, sur le cadre de tête et la trompe de l'Eléphant, ainsi que sur la branche prototype, approuvé au Conseil Métropolitain du 11 décembre 2020.

Tourisme

L'avenant n°8 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique**,** approuvé par le Conseil métropolitain du 28 juin 2019, relatif à la prolongation de la DSP jusque fin 2021, la contribution 2020-2021, incluant la préparation de RDV en France 2020, ainsi qu'un soutien au financement du projet d'œuvre vidéo dans la future gare de Nantes.

Un « *premier »* avenant n° 9 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique avait été autorisée par le Conseil Métropolitain du 14 février 2020, relatif au solde du soutien à la contribution de la SPL à l'organisation de *RDV en France 2020.* **Il n'a finalement pas été signé, car n'était plus applicable suite au report de l'événement à 2021** (puis 2022).

L'avenant n°9 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique**,** approuvé par le Conseil métropolitain du 11 décembre 2020, relatif au versement d'une subvention exceptionnelle d'1 million d'euros, en soutien à l'activité et à l'emploi de la SPL face à la crise sanitaire du COVID-19.

Conventions réglementées avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique

La nouvelle convention relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection Estuaire pour la période 2020-2022,** allouant une subvention de 60 000 € pour l'année 2020, approuvé par la Commission Permanente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique du 7 mai 2020.

La convention relative au soutien à la production d'une **nouvelle œuvre de la Collection *Estuaire*** à Saint-Nazaire, *Le Pied, le Pull-over et le Système digestif*, allouant une subvention d'investissement de 100 000 €, approuvé par la Commission Permanente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique du 7 mai 2020.

La convention, approuvée lors de la commission permanente du Département du 19 novembre 2020, octroyant un soutien de 80 000 € au projet d'Eva Jospin sur le **site de la Garenne-Lemot**, prévu pour une présentation à l'été 2021.

Conventions réglementées avec le Conseil Régional des Pays de la Loire

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 12 juillet 2019, relative au soutien à l'organisation des ***Tables de Nantes, l'événement*** **(Nantes Food Forum) 2019**, à hauteur de 80 000 €.

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 29 mai 2020, relative au soutien à l'entretien et à la conservation de la Collection *Estuaire* pour l'exercice 2020, à hauteur de 75 000 €.

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 25 septembre 2020, relative au soutien à l'organisation des ***Tables de Nantes, l'événement*** **2020**, à hauteur de 80 000 €.

Conventions réglementées avec la Ville de Saint-Nazaire

La convention, approuvée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Nazaire du 18 mai 2020, relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection Estuaire** pour l'exercice 2020, à hauteur de 40 000 €.

La convention relative au soutien à la production d'une **nouvelle œuvre de la Collection *Estuaire*** à Saint-Nazaire, *Le Pied, le Pull-over et le Système digestif*, allouant une subvention d'investissement de 60 000 €, approuvé par le conseil municipal de la Ville de Saint-Nazaire du 20 novembre 2020.

Conventions réglementées avec Clisson, Sèvre et Maine Agglomération

L'avenant n°2 à la convention donnant mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SPL Le Voyage à Nantes pour la réalisation d'un **belvédère à Château-Thébaud**, approuvé par le Conseil Communautaire du 24 septembre 2019, relative à la mise à jour du budget et du plan de financement.

L'avenant n°1 à la convention donnant mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SPL Le Voyage à Nantes pour la réalisation d'un **pont transbordeur au Liveau**, autorisé par le Conseil Communautaire du 27 novembre 2018 et signé le 4 août 2020, relatif à la **résiliation de la mission**.

3.4 La vie sociale (au sens des ressources humaines)

Instances de représentation du personnel

Lors des différentes réunions, de nombreuses **informations et explications économiques, financières et sociales** sont délivrées aux partenaires sociaux, notamment lors des 3 consultations annuelles du CSE : orientations stratégiques / politique sociale / situation économique et financière. Ces informations favorisent leur compréhension du fonctionnement de l'entreprise et donc leur confiance en sa gestion, contribuant ainsi au maintien d'un climat social serein.

Les réunions avec les représentants du personnel en 2020 ont été les suivantes :

- Comité Social et Economique : 16 réunions (dont 6 liées au contexte sanitaire et à la situation de l'entreprise),
- Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail : 6 réunions,
- Commissions IRP : 1 réunion de suivi du temps de travail, 1 réunion de suivi concernant l'organisation du temps de travail du *Café de la branche* des Machines, 1 réunion relative à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail.

Plusieurs réunions de concertation et de négociation se sont aussi tenues avec le délégué syndical, dont **4 réunions de négociation annuelle sur les rémunérations et le temps de travail (ex-NAO)**. Lors de l'ouverture de la négociation annuelle, les partenaires sociaux ont été informés du fait que :

- l'engagement de l'employeur reste de garantir à chaque salarié un montant d'augmentation au moins égal à celui de l'évolution du coût de la vie ; or l'indice des prix à la consommation établi par l'INSEE a évolué de 0,0% au titre de l'année 2020, aucune augmentation générale des salaires ne serait donc pratiquée au 1er janvier 2021 ;
- aucune prime exceptionnelle ne serait allouée au titre de l'année 2020 compte-tenu du contexte sanitaire (recettes propres en forte baisse).

Pour autant, la négociation annuelle 2020 a abouti à la mise en place, à compter du 1er avril 2021, d'un **forfait mobilités durables,** de 25 € mensuels attribués sous réserve d'effectuer au moins la moitié des jours travaillés au cours du mois avec un des modes de transport suivants : cycle, covoiturage, transports publics (sauf si abonnement déjà pris en charge à 50%), autres services de mobilité partagée.

Démarche handicap

Après 2 années de convention de partenariat avec l'*AGEFIPH*, l'entreprise a décidé de maintenir la mission handicap interne et de préparer la rédaction d'une nouvelle charte pour 2021.

En parallèle, elle a poursuivi la mise en place de **nombreuses actions durant l'année 2020** :

- *Information et communication :* mise à jour du guide interne "handicap au travail" et de l'annuaire du « Secteur du Travail Protégé et Adapté », 5 Newsletters RH et 4 articles sur l'intranet RH abordant la thématique, distribution d'une centaine de masques inclusifs pour les salariés travaillant face public ;
- *Sensibilisation et formation :* organisation de plusieurs sensibilisations en novembre durant la SEEPH 2020 : plus de 105 participations au jeu en ligne *« Handipoursuite »*, informations sur des initiatives locales, etc. ; Mise en place de 3 sensibilisations au handicap (surdité, handicap moteur, handicap mental) pour les conseillers de la destination / Animation d'ateliers internes sur la LSF ;
- *Recrutement et intégration :* recrutement d'une personne en situation de handicap en CDI, recours à un intérimaire en situation de handicap ;
- *Accompagnement des parcours professionnels des salariés handicapés :* 5 rencontres et informations de salariés s'interrogeant sur la reconnaissance du handicap ou nécessitant une intervention de maintien dans l'emploi et accompagnement dans les démarches administratives ;
- *Maintien dans l'emploi :* 4 interventions de maintien dans l'emploi (aménagement des postes de travail) ;
- *Collaboration avec le Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) :* Une dizaine de contrats signés avec le STPA (blanchisserie, publipostage, arrosage...)

L'animation de cette démarche par la mission handicap a permis de poursuivre l'augmentation du taux d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur **de 4,77 %*** (contre 3,96 % en 2019 et 2,13 % en 2017). Aussi, le montant prévisionnel de la contribution versée à l'*AGEFIPH* diminuerait de près de 13 K€ : 11 247 € en 2020 contre 24 102 € en 2019 (et 53 290 € en 2017).

** Donnée prévisionnelle (DOETH 2020 reportée à juin 2021)*

Formation professionnelle

Elle se décline grâce au plan de développement des compétences, au dispositif FNE-Formation, au CPF sur le temps de travail, aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage, au tutorat, etc.

Leur coût total s'est élevé à **158,5 K€, représentant 8 331 heures** de formation, suivies par 278 stagiaires, dont 228 heures en interne (en 2019, 10 889 heures de formation dispensées au total). La variation d'heures entre 2019 et 2020 est de -23,5 % et s'explique par :

- la réalisation de 2 actions de formation de longue durée au titre du CPF de transition professionnelle en 2019 (aucune action de ce type en 2020),
- la diminution du nombre de contrats d'alternance (5 en 2020 contre 8 en 2019).

Durant le 1er confinement national, l'entreprise a mis en place plusieurs actions de formation dans le cadre du nouveau **dispositif *FNE-Formation* ouvert aux salariés placés en activité partielle** (représentant 374h de formation en langues et bureautique suivies par 25 salariés).

De plus, 669 heures de formation (sécurité, logiciels, handicap, compléments de formation CPF sur le temps de travail…) ont été financées directement sur les budgets de fonctionnement des services et suivies par 84 stagiaires, pour un montant total de 21,9 K€.

En lien avec la démarche de santé et sécurité, l'entreprise a également organisé une sensibilisation obligatoire pour l'ensemble du personnel « *Consommation de substances psychoactives et travail* » co-animée par le service de santé au travail et la Direction RH (2 sessions réalisées aux Machines suivies par 51 salariés et 8 sessions reportées à 2021 à cause du contexte sanitaire COVID-19).

Enfin, 28 responsables de service ont suivi, en début d'année, la 3ème journée de formation au management et à la qualité relationnelle (deux journées réalisées fin 2019) dispensée par l'EPMN.

Effectifs

En 2020, l'effectif moyen de la SPL le Voyage à Nantes était de 327 en nombre de salariés, représentant **277,26 Equivalents Temps Plein** (355 salariés et 294,85 ETP en 2019).

ETP	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle	Répartition en %
Château	62,88	63,98	64,15	64,15	63,44	63,15	64,75	64,85	64,17	65,90	63,20	63,15	63,98	23%
Crucy	103,30	105,76	106,87	104,45	103,82	106,13	112,71	138,58	132,28	106,72	101,84	103,01	110,46	40%
Machines	105,76	102,76	98,03	95,07	94,45	94,63	115,63	118,55	106,66	107,90	97,97	96,55	102,83	37%
TOTAL	**271,95**	**272,50**	**269,05**	**263,67**	**261,71**	**263,91**	**293,08**	**321,98**	**303,11**	**280,51**	**263,00**	**262,71**	**277,26**	**100%**

Entre janvier et décembre 2020, le nombre de salariés permanents a diminué de 9 (de 299 à 290), représentant -5,51 ETP, avec les mouvements CDI suivants :

- Crucy : 12 départs en cours d'année, 12 recrutements ; à noter 2,5 créations de poste en CDI ;
- Château : 4 départs, 3 recrutements ; à noter 1 création de poste en CDI ;
- Machines : 21 départs, 20 recrutements ; à noter 2 créations de poste en CDI au cours de l'année. Les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des augmentations de temps de travail des salariés en poste (+1,20 ETP).

Cette diminution s'explique principalement par un décalage dans le temps entre les départs de certains salariés en CDI et les arrivées des salariés les remplaçant, notamment le report de la pérennisation de certains contrats saisonniers, lié au contexte sanitaire et à la fermeture des sites fin octobre 2020.

De plus, 1 contrat de professionnalisation et 4 contrats d'apprentissage ont été réalisés en 2020 sur les sites des Machines (service technique), du Château (service des relations avec le public) et de Crucy (service informatique et DDT, service accueil et services aux visiteurs).

La répartition des départs pour l'ensemble des sites est la suivante :

- 15 démissions
- 16 ruptures conventionnelles
- 4 départs à la retraite
- 1 rupture de la période d'essai

Comme les années précédentes, le recrutement du personnel technique saisonnier lié à l'événement estival a été externalisé auprès d'une agence d'intérim.

4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2020 ET PERSPECTIVES

Malgré des sites ayant dû rester fermés (Château, Machines, Nantes Tourisme, HAB Galerie…), les premiers mois de 2021 ont vu la préparation active des réouvertures et le lancement de nouveaux projets.

Tourisme

Le site d'accueil de Nantes Tourisme rue des Etats a pu rester ouvert début 2021, grâce à sa boutique, jusqu'au 4 avril, début du 3ème confinement.
D'autre part, il a de nouveau fallu se résoudre à un report, à mars 2022, de l'organisation à Nantes de l'événement national du tourisme « *Rendez-vous en France »*.

Concernant la promotion, un **recentrage sur les clientèles françaises** s'opère depuis le début de l'année, en cohérence avec l'orientation amorcée en 2020.

Les équipes ont par ailleurs travaillé au développement de nouveaux produits, dont la commercialisation est prévue pour la saison estivale : **le *Pass 7 jours***, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie touristique actuelle, visant à un allongement de la durée de séjour, ou encore la formule *3 nuits par semaine*, conçue avec le club hôtelier de Nantes Métropole.

Ce premier semestre a aussi été celui de l'accélération de l'organisation d'un **colloque national sur le *« Tourisme du futur »***, qui aura lieu les 6 et 7 septembre à Nantes.

Art, espace public et culinaire

2021 a d'abord connu un événement majeur : la livraison d'une **nouvelle œuvre monumentale de la Collection *Estuaire***, à Saint-Nazaire sur le site de l'avant-port : *Le Pied, le Pull-over et le Système digestif*, par les artistes Dewar&Gicquel.

Dans ce contexte, deux nouveaux catalogues ont été édités : l'un pour le parcours *Estuaire*, l'autre pour la nouvelle exposition de la HAB Galerie (de Gilles Barbier).

Par ailleurs, dans l'objectif d'une mise en tourisme des bords de **l'Erdre**, nouvelle branche d'une « étoile verte », les équipes de la SPL, en partenariat avec la Commune de la Chapelle sur Erdre, ont démarré la conception d'une installation sur le site de la Gandonnière, prévue pour l'été 2021.

D'autre part, après une édition 2020 significativement réduite, la préparation d'un événement fort des *Tables de Nantes*, en septembre 2021 a commencé. Il est prévu de coupler celui-ci avec la *Nuit du VAN* et de retrouver l'esprit initial, à savoir des restaurants qui investissent la rue, pour proposer leurs plats au public.

Concernant ***Le Parfum de Nantes***, la production de l'exposition qui permettra au public de choisir la fragrance qui sera retenue a été lancée. Elle aura lieu dans la tour du fer à cheval du Château, pendant tout l'été, avec une prévision de commercialisation du parfum choisi en novembre 2021.

Machines de l'île et Nefs

Un nouvel élément, construit dans le cadre du projet d'Arbre aux Hérons, doit être installé dans la Galerie pour sa présentation au public lors de la réouverture prévue en mai, ***le Caméléon***.

En termes de projets, l'opération de grande rénovation du Carrousel, à l'occasion de ses 10 ans, a connu sa première phase en janvier et février 2021 (les suivantes auront lieu début 2022 et début 2023). Cette période a également été l'occasion de réaliser des travaux de gros entretien sur le Grand Eléphant (trompe et cadre de tête) et la Branche prototype.

Château des ducs de Bretagne et Mémorial de l'abolition de l'esclavage

L'exposition ***« LU, un siècle d'innovation (1846-1957) »*** n'a dans un premier temps pas été démontée, dans l'espoir d'une réouverture lors des premiers de l'année. Elle n'a malheureusement pas pu être de nouveau présentée au public en 2021.

Deux projets essentiels ont toutefois été menés, l'un en prévision de la réouverture de la cour et des espaces muséographiques, *Expression(s) Décoloniale(s) #2*, autour de l'œuvre de Romuald Hazoumé, le second pour une ouverture en octobre prochain, la grande exposition *« l'Abîme. Nantes dans la Traite atlantique et l'esclavage colonial 1707-1830 ».*

Communication

Comme pour plusieurs services de l'entreprise, la crise sanitaire a été plus difficile à vivre qu'en 2020, à cause d'un « stop &go » étiré dans le temps, demandant des réajustements incessants ou, inversement, des dossiers qui s'étalent dans la durée et donnent le sentiment de ne pas avancer correctement.

Ce premier semestre a aussi été marqué par le renouvellement des marchés de créations et impressions, ainsi que le lancement d'un nouveau marché pour la **refonte de nos sites web *Nantes.Tourisme* et *Voyage à Nantes***. La décision de les fusionner a été prise : cette stratégie, plus que cohérente aujourd'hui, nécessite une importante remise à plat des contenus.
De plus, la période donne lieu à la création de nouveaux documents dédiés à nos **parcours vélo** à Nantes, dans la métropole et jusqu'au Mont-Saint-Michel.

Démarches transversales

2021 est la **dernière année des délégations de service public** pour l'exploitation du Château d'une part et pour la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole d'autre part. La SPL a ainsi reçu en janvier deux cahiers des charges de la part de la Collectivité, pour la remise d'offres au 31 mars. Une analyse puis des négociations se tiendront d'ici l'approbation de nouveaux contrats à la fin de l'année, dont la durée d'application sera de 2022 à 2026.

La SPL structure par ailleurs un dispositif d'animation dans l'objectif de développer **la responsabilité sociétale de l'entreprise** (RSE).

Elle poursuit également sa **démarche de dématérialisation**, notamment avec le souhait d'intégrer à son outil informatique de traitement électronique des factures, Yooz, celui des engagements (devis, commandes). Dans le même sens, les services travaillent au développement des signatures électroniques et renforcent leur utilisation de la plateforme de dématérialisation des marchés.

5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000	-	-	50 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : **1 000 000 euros**

Répartition à la fin de l'exercice

Actionnaires	Nombres d'actions	%
Nantes Métropole	34 000	68 %
Ville de Nantes	8 500	17 %
Département de la Loire Atlantique	2 500	5 %
Région des Pays de la Loire	2 500	5 %
Ville de Saint-Nazaire	1 500	3 %
Assemblée spéciale d'actionnaires minoritaires		
- Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo	300	1%
- Communauté de communes Estuaire & Sillon	200	0,6%
- Communauté de communes Sud Estuaire	500	0,4%
TOTAL	50 000	100 %

Situation des mandats des administrateurs

Comme vu à travers la liste de leurs autres mandats en partie 3.2, les élections municipales de fin juin 2020 ont donné lieu à la désignation de **nombreux nouveaux administrateurs** représentants des Communes et EPCI actionnaires de la SPL.

Concernant **Nantes Métropole**, les administrateurs suivants ont été renouvelés dans leurs fonctions, lors du Conseil Métropolitain du 17 juillet 2020 :

- Fabrice ROUSSEL, **également représentant de la Métropole à l'Assemblée Générale** de la SPL ;
- Anne-Sophie GUERRA,
- Sandra IMPERIALE.

De nouveaux représentants de la Métropole ont par ailleurs été désignés lors de cette même séance :

- Emmanuel TERRIEN (élu au tourisme de proximité à NM),
- Anthony DESCLOZIERS (élu Loire, patrimoine et archéologie à NM),
- Aymeric SEASSAU (représentant précédemment la Ville de Nantes, y est élu à la culture),
- Elhadi AZZI,
- Florian LE TEUFF,
- Anas KABBAJ,
- Laurent TURQUOIS.

Fabrice ROUSSEL a également été **élu Président de la SPL**, pour la durée du mandat politique, lors de la séance de réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2020.

Pour la **Ville de Nantes**, lors du Conseil municipal du 15 juillet 2020 :

- Olivier CHATEAU a été renouvelé dans ses fonctions (élu au patrimoine à la Ville de Nantes) ; il est également représentant de la Ville de Nantes à l'Assemblée Générale de la SPL,
- Pierre-Emmanuel MARAIS a été désigné (représentant précédemment Nantes Métropole).

S'agissant de la **Ville de Saint-Nazaire**, le Conseil municipal du 11 septembre 2020 a désigné :

- Michel RAY, élu à la culture, également représentant à l'Assemblée générale de la SPL.

Enfin, les nouveaux membres de **l'Assemblée spéciale des actionnaires minoritaires** désignés, également représentants de leurs Collectivités à l'Assemblée Générale de la SPL, sont :

- Vincent MAGRE, élu au tourisme à la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo (suppléant Aymar RIVALLIN), lors de son conseil communautaire du 8 septembre 2020,
- Yan COURIO, élu au tourisme à la Communauté de Communes Estuaire et Sillon (suppléant Alain FARCY), lors de son conseil communautaire du 16 juillet 2020,
- Roch CHERAUD, élu au tourisme à la Communauté de Communes Sud Estuaire, lors de son conseil communautaire du 27 août 2020.

Au cours de sa réunion du 16 septembre 2020, l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires a également élu son **Président pour 2 années, M. Yan COURIO**, qui siègera donc pour cette période en tant qu'administrateur au Conseil d'Administration de la SPL.

Par ailleurs, en fin d'année, Antoine CHEREAU a remplacé Laurence GARNIER, en tant que représentant du Conseil Régional des Pays de la Loire, suite à la réunion de sa commission permanente des 16 et 17 décembre 2020.

Composition du solde des dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, précisons que le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice se compose comme suit (en euros) :

Exercices	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 45 jours	de 46 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
2020	1 233 451	474 178	642 592	45 743	-5 931	76 869
2019	1 351 016	147 945	1 186 632	11 170	-9 850	15 118

	2020	2019
Comptes fournissseurs au passif du bilan	1 121 075	1 206 197
Avoirs fournisseurs à l'actif du bilan	-17 753	-17 801
Comptes fournisseurs immobilisations au passif du bilan	112 376	162 620
Avoirs fournisseurs immobilisations à l'actif du bilan		
TOTAL NET	**1 215 698**	**1 351 016**

Il est à noter que l'accord de branche dans le secteur de l'édition et de la diffusion d'ouvrages autorise des délais de paiements plus longs.

Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons maintenant présenter (à l'assemblée générale) le rapport général sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

OPERATIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES AVEC DES ADMINISTRATEURS DE LA SPL LE VOYAGE A NANTES OU DES ACTIONNAIRES DETENANT 10% OU PLUS DES ACTIONS DE LA SOCIETE

CLIENTS

- NANTES METROPOLE	Prestations commerciales (guides-location d'espace-restauration) Refacturation de charges pour l'évènement TOUS EN SELLE – Juin 2020
- MAIRIE DE NANTES	Billetterie Machines + Musée

FOURNISSEURS

- NANTES METROPOLE	Mise à disposition de personnel du Château des Ducs de Bretagne Eau & Assainissement Taxes foncières et Taxes ordures ménagères Traitement des Déchets Taxe de séjour
- MAIRIE DE NANTES	Location immobilière & Taxe foncière
- VOYAGE CHANTREAU	Prestations autocariste

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LE VOYAGE A NANTES

Période du	01/01/20	au	31/12/20
Edition du	21/05/21		
Devise d'édition	EUR		

EXERCICES / NATURES DES INDICATIONS	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	50000	50000	50000	50000	
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	5 836 661	12 989 369	12 288 645	11 771 245	11 197 958
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	773 991	1 162 817	(184 039)	140 078	909 558
Impôts sur les bénéfices			(412 657)	(452 797)	(365 834)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(1 683)	105 018	9 356	(191 400)	(10 930)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	29	32	11	(6)	11
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(0)	2	0		
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	277,27	294,84	297,63	283,9	275
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 612 797	9 129 245	8 964 818	8 551 998	8 186 849
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	3 146 302	3 631 501	4 021 282	3 894 228	3 734 292

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2020

Préambule

Les commentaires sur l'activité de la SPL sont issus des formats analytiques dits « de gestion », qui illustrent financièrement l'activité de la société, telle que présentée en partie 1 du présent rapport, selon ses différentes activités.

*Les comptes sociaux consolidés, **issus de la comptabilité générale et présentés par DSP**, sont portés au vote de l'Assemblée générale et présentés dans le rapport général du Commissaire aux comptes.*

La SPL gère, dans le cadre de trois délégations de service public :

- Le **Château** des Ducs de Bretagne, ainsi que le Mémorial de l'abolition de l'esclavage et les cryptes de la Cathédrale, via un contrat prenant fin au 31/12/2021 ;
- Les **Machines** de l'Ile, ainsi que la gestion des Nefs Dubigeon, via un contrat prenant fin au 31/12/2025 ;
- La **politique touristique** de Nantes Métropole, via un contrat expirant le 31/12/2021, qui comprend les activités suivantes :
    - Nantes Tourisme, l'office de tourisme de la Métropole,
    - le Parc des Chantiers, ainsi que la HAB Galerie, la Cantine et leurs librairies, ces dernières étant regroupées quai des Antilles,
    - La collection d'œuvres pérennes que constituent les œuvres Estuaire et les installations de l'évènement estival pérennisées (contribuant au *Voyage Permanent*), ainsi que celles des branches Vignoble et Loire amont,
    - Le *Voyage à Nantes* estival, de nature évènementielle,
    - la programmation culinaire,
    - la mise en tourisme des branches *Voyage dans le Vignoble*, Loire-amont et *Traversée moderne d'un vieux pays.*

Les comptes sociaux, bilan et compte de résultat de la SPL, synthétiques et par DSP, complètent cette partie financière du rapport de gestion.

Le compte d'exploitation « de gestion » de la SPL, détaillé par activité et commenté ci-après, **est présenté en annexe du présent rapport.**

Résultats économiques et financiers de la SPL

Le chiffre d'affaires

En 2020, sous l'effet de la crise sanitaire et des mesures prises par le gouvernement pour endiguer l'épidémie, le chiffre d'affaires réalisé par la SPL a été de **5 777 K€ HT,** à comparer à 12 796 K€ HT en 2019, soit une perte de 7,0 M€ HT, représentant **-55 %**. Ci-après la distinction par type de public et par DSP.

Le chiffre d'affaires réalisé auprès du **grand public** (individuels), s'est élevé à **2 772 K€ HT, une chute de 51%** par rapport à l'année précédente (5 623 K€ HT). La perte se répartit inégalement entre les trois DSP :

- au Château, où les espaces muséographiques ont été fermés du 15 mars au 15 juin, puis à nouveau à partir du 30 octobre, le chiffre d'affaires des ventes de billetteries aux individuels est en baisse de **43 %** (439 K€), grâce à des jauges un peu moins contraintes et un succès de l'exposition *LU* ;
- Aux Machines, l'équipement a été fermé sur la moitié de sa période d'exploitation et a fonctionné avec une jauge réduite entre les confinements – la perte constatée atteint **50 %** des résultats de 2019, soit 1 959 K€ versus 3 928 K€ ;
- Pour les activités de la DSP Tourisme, le chiffre d'affaires de l'activité individuelle chute de près de **60 %,** à 374 K€ pour 930 K€ en 2019.

Sur le segment **« affaires »** de la SPL, le premier confinement a marqué l'arrêt quasi-complet de l'activité pour le reste de l'exercice, avec un chiffre d'affaires en **chute de 85 %** (230 K€ versus 1 521 K€ HT). La **perte de marge commerciale brute** atteint près de **560 K€ HT**.
De même, le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité « **groupes agrément** » est de 180 K€, contre 973 K€ en 2019 **(-82 %**). L'effet de la crise engendre alors une **perte de marge brute de 520 K€.**

Concernant le ***Café de la Branche*** aux Machines, ainsi que les **librairies et boutiques** du Château, des Machines, du bureau d'accueil de la rue des États et du quai des Antilles (HAB Galerie et Cantine), le chiffre d'affaires est passé de près de 3,5 M€ en 2019 à 1,8 M€ en 2020, soit une baisse de près de 50%. **La perte en marge brute** atteint 941 K€, répartie ainsi entre les sites :

- Librairie du Château : -42 K€
- Boutique des Machines : -392 K€
- Bar-restaurant des Machines : -442 K€
- Librairies-boutiques rattachées à la DSP Tourisme (rue des Etats, HAB Galerie et Cantine) : - 64 K€.

Les **partenariats privés** (324 K€) baissent de 254 K€ par rapport à 2019, principalement en raison de l'arrivée à leur terme de contrats trisannuels *Art & Territoire* et de la non reconduction du partenariat 2019 avec Transavia, qui était de 120 K€, du fait du contexte économique.

Pour autant, plusieurs mécènes ont participé à la production d'œuvres pérennes : Kaufman&Broad pour *Les Brutalistes* et Duval, avec 3 entreprises associées, pour *Psellion de l'Ile*. Le montant total ainsi perçu (via le Fonds Métropolitain pour la Culture - FMC) par la SPL et porté au bilan a été de **268 K€**.
Sur la programmation culinaire, les partenaires ont maintenu leur soutien en 2020 : la fédération des Vins de Nantes, Les Fermiers d'Ancenis, Pavillon France, Berjac.
Enfin, l'ensemble des productions issues de partenariats avec des tiers et qui n'entrent pas dans le patrimoine de la SPL (directement financées par les partenaires) figurent dans la partie « hors bilan » de l'annexe aux comptes sociaux.

La ligne « **autres produits de gestion courante** » diminue de 201 K€ en 2020. Cette baisse provient principalement de la baisse de la redevance versée par l'exploitant de *la Cantine*, proportionnellement à la réduction d'activité connue en raison des obligations de fermeture.

Les subventions

Le montant total des participations financières inscrit au compte de résultat de l'exercice est de 18 046 K€ HT (17 492 K€ en 2019), tous financeurs confondus, ce qui représente **76% des produits de la SPL,** contre 58 % en 2019.

Le montant total des financements perçus de Nantes Métropole au titre de l'exercice (dont une petite partie a été comptabilisée au bilan) s'est élevé à 18 655 K€ HT.
Les éléments par délégation sont détaillés ci-après :

- DSP Château : Nantes Métropole a versé une subvention globale et forfaitaire de 7 843 K€ nets de taxe, auxquels s'ajoutent 33,5 K€ versés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre de divers projets.
- DSP Machines : Nantes Métropole a versé une subvention totale de 1 145,4 K€ HT pour l'exploitation de l'Éléphant, de la Galerie et des Mondes Marins, l'exploitation des Nefs ayant fait l'objet d'une affectation d'un montant de 556,6 K€ HT. A cela s'ajoutent 59 K€ nets de taxe, en subvention d'investissement versée par Nantes Métropole, pour les programmes de rénovation des équipements (Branche prototype et Grand Eléphant).
- DSP Tourisme : la contribution totale de Nantes Métropole, versée au titre de la gestion de la politique touristique en 2020, conformément aux avenants 8 et 9 à la DSP, s'est élevée à **9 051 K€** nets de taxe, dont 8 084 K€ ont été comptabilisés au compte de résultat 2020 :
    - **7 751 K€** au titre de la contribution de base annuelle ;
    - 1 000 K€ au titre de la crise sanitaire et pour lesquels 300 K€ sont affectés à l'exercice 2020 ;
    - 200 K€ en investissement pour financer la production d'œuvres venant enrichir la collection de l'espace urbain (affectés aux œuvres *Les Brutalistes, Psellion de l'Ile* et *Tricyclodrôme*) et l'achat de matériel amené à resservir (mobilier culinaire, outil de production du parfum).
    - 100 K€ de contribution exceptionnelle d'investissement au titre de l'installation d'une œuvre vidéo dans la nouvelle mezzanine de la Gare de Nantes.

Précisons par ailleurs que l'évènement « Rendez-vous en France », initialement prévu en 2020, ayant été reporté, l'avenant à la DSP Tourisme prévoyant initialement un complément de subvention de 170 K€ a été annulé.

Les charges d'exploitation

Le coût d'achat des ventes s'est réduit de 2,2 M€. Cette baisse de 61% des achats pour revente est à mettre en regard de la perte de chiffre d'affaires correspondant, de 55%.

Les **charges d'exploitation,** hors coût d'achat des ventes et masse salariale, diminuent de 22 % (-2 M€) par rapport à 2019. Cette variation est légèrement différente selon les DSP :

- DSP Château : la réduction des charges est de 24 % et porte principalement sur les postes de production artistique (-390 K€, car une seule nouvelle exposition a été produite) ainsi que l'entretien/maintenance, le nettoyage et la sécurité (-137 K€, prestations non réalisées pendant le confinement) et la communication (-63 K€) ;
- DSP Machines : la réduction des dépenses liées à l'exploitation du site est de 22 %, avec des dépenses techniques adaptées au contexte, une annulation totale des temps de programmation culturels habituels (printemps, été indien et noël aux Nefs) et, en conséquence, une communication plus limitée ;
- DSP Tourisme : la baisse des charges atteint 20 % (-855 K€), dont l'essentiel porte sur la production artistique (événement estival et expositions HAB) et les plans de promotion.

La masse salariale « nette » baisse de 14%, soit près de 2 M€ (11 802 K€ en 2020 pour 13 774 K€ en 2019) du fait de l'activité partielle mise en place par la SPL, du décalage de plusieurs recrutements et de moindres recrutements saisonniers.

Les **frais généraux baissent de 13 %** (-253 K€), notamment car la constitution d'une provision, effectuée depuis plusieurs années, en prévision de gros travaux à réaliser sur le bâtiment rue Crucy a été gelée. La situation économique de l'exercice impacte également les montants des impôts et taxes dont l'assiette repose sur le chiffre d'affaires de l'entreprise. A noter toutefois une hausse des frais d'assurances de 42 %, suite au renouvellement de nos marchés, dont la durée sur 4 ans nous avait épargné les hausses annuelles pratiquées par les acteurs du secteur.

S'agissant des dotations (hors frais de siège) **aux amortissements et provisions,** aucune variation notable n'est à noter à l'échelle de la SPL. Outre ce qui avait été engagé en amont de la crise, une grande partie des actions a été reportée. Les différents plans pluriannuels d'investissement pour le renouvellement des biens et le gros entretien ont été mis à jour de ces reports.

Au total, au titre de l'exercice 2020, **le résultat global de la SPL est à l'équilibre** (-1,7 K€ HT), notamment grâce à la subvention forfaitaire apportée par Nantes Métropole, avec cependant des résultats très variables entre les 3 DSP, cohérents avec les modèles économiques de chacune. En effet la sensibilité des activités à la crise dépend fortement de la part des recettes propres dans leurs produits. Ainsi, les résultats par DSP sont de +709 K€ HT au Château, - 1 421 K€ HT aux Machines et +711 K€ HT sur la DSP Tourisme.

Affectation du résultat

Nous proposons d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice, s'élevant à -1 683 €, au compte **report à nouveau**. En raison des affectations de résultat effectuées en 2019 et proposées en 2020, la situation nette de la société s'élève à **1 106 324 €** au 31 décembre 2020 (contre 1 108 007 € au 31 décembre 2019).

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur. Celles retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent ci-après.

COMPTES SOCIAUX 2020

***

Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	567 446	503 752	63 693	82 104
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	104 525	72 533	31 992	57 341
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**671 971**	**576 285**	**95 686**	**139 445**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	742 892	550 529	192 363	239 042
Autres immobilisations corporelles	37 030 935	27 426 783	9 604 152	10 934 754
Immobilisations en cours	935 466		935 466	173 755
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**38 709 293**	**27 977 311**	**10 731 981**	**11 347 552**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	165 669		165 669	161 868
TOTAL immobilisations financières :	**165 859**		**165 859**	**162 058**
ACTIF IMMOBILISÉ	**39 547 122**	**28 553 596**	**10 993 526**	**11 649 054**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	102 229		102 229	97 653
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	339 206		339 206	294 482
Stocks de marchandises	625 703	230 696	395 007	441 231
TOTAL stocks et en-cours :	**1 067 138**	**230 696**	**836 442**	**833 367**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	84 621		84 621	34 348
Créances clients et comptes rattachés	310 457	28 458	281 999	748 685
Autres créances	3 558 405		3 558 405	2 080 826
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**3 953 483**	**28 458**	**3 925 025**	**2 863 859**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 673 794		5 673 794	5 101 333
Charges constatées d'avance	439 173		439 173	361 323
TOTAL disponibilités et divers :	**6 112 967**		**6 112 967**	**5 462 656**
ACTIF CIRCULANT	**11 133 587**	**259 154**	**10 874 433**	**9 159 882**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**50 680 709**	**28 812 750**	**21 867 959**	**20 808 936**

Sage

Bilan Passif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			8 007	(97 011)
Résultat de l'exercice			(1 683)	105 018
		TOTAL situation nette :	**1 106 324**	**1 108 007**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			6 504 316	7 022 906
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**7 610 640**	**8 130 913**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			1 857 987	1 997 869
		AUTRES FONDS PROPRES	**1 857 987**	**1 997 869**
Provisions pour risques			20 628	20 165
Provisions pour charges			4 166 441	3 449 576
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 187 069**	**3 469 740**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 103 495	200 398
Emprunts et dettes financières divers			5 889	4 389
		TOTAL dettes financières :	**1 109 383**	**204 787**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			182 768	156 259
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 578 354	2 924 535
Dettes fiscales et sociales			1 145 556	1 276 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			457 588	194 859
Autres dettes			1 681 926	1 860 528
		TOTAL dettes diverses :	**5 863 424**	**6 256 392**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			1 056 687	592 976
		DETTES	**8 212 263**	**7 210 414**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**21 867 959**	**20 808 936**

Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	1 358 961		1 358 961	3 015 129
Production vendue de biens	220 469		220 469	368 407
Production vendue de services	4 257 231		4 257 231	9 605 833
Chiffres d'affaires nets	**5 836 661**		**5 836 661**	**12 989 369**
Production stockée			44 723	20 300
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 041 427	17 547 072
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 752 764	957 163
Autres produits			1 402 840	1 452 299
PRODUITS D'EXPLOITATION			**27 078 414**	**32 966 203**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 144 416	2 931 774
Variation de stock de marchandises			862	(26 277)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 246	201 966
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(4 576)	(3 202)
Autres achats et charges externes			9 699 917	12 020 169
TOTAL charges externes :			**10 863 864**	**15 124 430**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			629 028	825 686
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 612 797	9 129 245
Charges sociales			3 146 302	3 631 501
TOTAL charges de personnel :			**11 759 099**	**12 760 746**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			309 917	274 958
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			52 312	42 213
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 393 021	1 503 999
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 755 251**	**1 821 171**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 070 416	2 395 719
CHARGES D'EXPLOITATION			**27 077 659**	**32 927 751**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**755**	**38 452**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/05/21
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**755**	**38 452**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	230	353
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	50	188
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	280	**541**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	675	1 125
Différences négatives de change	49	972
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	724	**2 097**
RÉSULTAT FINANCIER	**(445)**	**(1 557)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**311**	**36 896**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 790	85 184
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 083
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	24 790	**90 267**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 332	21 918
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 451	227
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	26 783	**22 144**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 994)**	**68 123**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**27 103 483**	**33 057 011**
TOTAL DES CHARGES	**27 105 166**	**32 951 993**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(1 683)**	**105 018**

Sage

www.nantes.fr

EXTRAIT

SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2020

SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE

Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale - SA Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)

Siège social et adresse administrative :	2 ter Quai François Mitterand BP 36311 44263 Nantes cedex 2
	Tél : 02 51 89 72 50 / Fax : 02 51 89 72 51
N° RCS :	450 452 115
Date de création :	2 octobre 2003
Objet social :	Réaliser dans le cadre du développement de la Métropole Nantes Saint Nazaire à titre principal sur le territoire de l'Ile de Nantes, toutes opérations, actions et programmes d'aménagement de renouvellement urbain et de construction
Présidente :	Johanna Rolland
Directeur Général :	Jean-Luc Charles
Commissaire aux comptes :	KPMG Audit Ouest
Nombre de salariés à fin 2020 :	42

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 000 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
Nantes Métropole	57 000	570 000 €	57,00 %
Ville de Nantes	18 000	180 000 €	18,00 %
C.A.R.E.N.E.	5 000	50 000 €	5,00 %
Conseil Départemental de Loire Atlantique	5 000	50 000 €	5,00 %
Ville de Rezé	5 000	50 000 €	5,00 %
Syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire	5 000	50 000 €	5,00 %
Région des Pays de la Loire	5 000	50 000 €	5,00 %
TOTAL	**100 000**	**1 000 000 €**	**100 %**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants Ville de Nantes	3 (Olivier Chateau, Marie-Annick Benatre, Delphine Bonamy)
- dont représentants de Nantes Métropole	10 (Johanna Rolland, Thomas Quero, Mahel Coppey, Pascal Pras, Franckie Trichet, Marlène Collineau, Isabelle Leray, Louise Viallard, Richard Thiriet, Laurence Garnier)
Nombre total de censeurs :	2
- dont censeur Ville de Nantes	1 (Sophie Van Goethem)
- dont censeur Nantes Métropole	1 (Valérie Oppelt)

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Traité de concession d'aménagement signé en décembre 2015. - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'atelier galerie des machines et pour le suivi de la construction des machines. - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'une plate-forme de Valorisation Economique et Creative dans les Halles 1 & 2 - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU - Marché de délégation de service public confiée par Nantes Métropole pour la gestion, l'animation et le développement économique du Cluster des Industries Culturelles et Créatives ainsi que l'animation de la Creative Factory (Halles 1 et 2).
Contrat conclu avec la Ville de Nantes :	- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique.

FINANCIER

Financements apportés par Nantes Métropole en 2020	10 039K€
Financements apportés par la Ville de Nantes en 2020	0K€
Résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 :	154K€
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	18 403K€ (encours au 31/12/2020)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0K€ (encours au 31/12/2020)

SAMOA

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	13 795	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	99 900	Réserves	74 861
Immobilisations financières	96 019	Report à nouveau	1 005 459
		Résultat de l'exercice	153 892
Total Actif immobilisé (I)	**209 714**	Subventions d'investissement	3 463
		Provisions réglementées	
Stocks et en-cours	19 379 742	**Capitaux propres (I)**	**2 237 675**
Créances d'exploitation	1 488 194		
Autres créances	1 310 802	**Autres fonds propres (II)**	**0**
Total Actif Circulant (II)	**22 178 738**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**148 956**
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes	23 316 346
Disponibilités	9 962 985	Fournisseurs et comptes rattachés	2 980 068
		Dettes fiscales et sociales	2 162 797
Total Trésorerie (III)	**9 962 985**	Autres dettes	1 504 923
		Total Dettes (IV)	**29 964 134**
Comptes de régularisation (IV)	**75 352**	**Comptes de régularisation (V)**	**76 025**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**32 426 790**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**32 426 790**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	16 270 039
Total des charges d'exploitation	16 201 825
dont charges de personnel	2 928 706
RESULTAT D'EXPLOITATION	**68 214**
Total des produits financiers	4 265
Total des charges financières	
RESULTAT FINANCIER	**4 265**
Total des produits exceptionnels	81 498
Total des charges exceptionnelles	85
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**81 413**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	0
BENEFICE OU PERTE	**153 892**

<u>Important</u> : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2020

Administrateurs Nantes Métropole :

- J. ROLLAND, Présidente
- T. QUERO
- M. COPPEY
- P. PRAS
- F. TRICHET
- M. COLLINEAU
- I. LERAY
- L. VIALLARD
- R. THIRIET
- L. GARNIER

Administrateurs Ville de Nantes :

- O. CHATEAU
- M-A. BENATRE
- D. BONAMY

Censeur Nantes Métropole :

- V. OPPELT

Censeur Ville de Nantes :

- S. VAN GOETHEM

Décisions marquantes prises en Conseils d'Administration tenus en 2020

- ***Conseil d'administration du 2 juin 2020 :***
  - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 décembre 2019
  - Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
  - Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2019 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2019
  - Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2020 sur les comptes 2019 et de l'ordre du jour
  - Information sur le rapport RSE 2019
  - Information sur les 1ers impacts de la crise du Covid-19 sur l'activité de la SAMOA, et sur la démarche et le calendrier proposé pour établir le Plan à Moyen Terme 2021-2026 de la SAMOA
  - Approbation du budget actualisé 2020 de la SAMOA
  - Approbation du contrat de DSP pour le développement, l'animation et la promotion des Industries Culturelles et Créatives (ICC) sur le territoire métropolitain, l'exploitation, la gestion et l'animation des Halles 1&2, bâtiment totem des ICC sur le quartier de la Création, confiée par Nantes Métropole à la SAMOA

- ***Conseil d'administration du 4 septembre 2020 :***
  - Installation du Conseil d'Administration de la SAMOA
  - Election du Président de la SAMOA
  - Election des 1er et 2èmes Vice- Président de la SAMOA
  - Renouvellement des postes de censeurs pour la Ville de Nantes et pour Nantes Métropole
  - Confirmation du choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale de la SAMOA
  - Désignation du Directeur Général de la SAMOA
  - Composition et désignation des membres de la CAO de la SAMOA
  - Approbation d'une mise à jour du guide des procédures de passation des contrats de travaux, fournitures et services
  - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 juin 2020
  - Information sur le Rapport d'Observations Définitives de la CRC

- Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
- Points divers

- ***Conseil d'administration du 7 décembre 2020 :***

  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 septembre 2020
  - Information concernant la désignation des représentants de la CARENE et du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire au sein des instances de la SAMOA
  - Composition et désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
  - Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés
  - Approbation du compte d'exploitation prévisionnel révisé 2020 de la SAMOA
  - Approbation du compte d'exploitation prévisionnel 2021 de la SAMOA
  - Approbation des modalités de présentation et de classement des conventions passées avec les actionnaires de la SAMOA
  - Approbation de la requalification de diverses conventions réglementées en conventions courantes :
    - Approbation de la requalification du traité de Concession 2016-2037 Ile de Nantes en convention courante
    - Approbation de la requalification du mandat de maitrise d'ouvrage pour la construction d'une plateforme de valorisation économique dans les Halles 1 & 2 en convention courante
    - Approbation de la requalification du mandat de préparation de l'assiette foncière du CHU en convention courante
    - Approbation de la requalification du Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée «Atelier/ Galerie» et «les Machines» en convention courante
    - Approbation de la requalification du Marché complémentaire au mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée « La Fabrique » en convention courante

  - Information sur l'avenant n°5 au traité de concession
  - Information sur la Convention cadre de partenariat 2020/2022 entre la Région et la SAMOA et sur la Convention de partenariat - Soutien au plan d'action 2020.
  - Information sur le projet de code déontologique de la SAMOA
  - Actualité du projet
  - Questions diverses

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole en 2020</u> : 77%

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes en 2020</u> : 89%

<u>Jetons de présence des administrateurs mandataires de Nantes Métropole pour 2020</u> : néant

<u>Jetons de présence des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes pour 2020</u> : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL SAMOA AU COURS DE L'EXERCICE 2020

<u>Contrôles sur exercice 2020</u> : - Controle CRC notifié le 14 janvier 2019 et clos le 10/07/2020
- Controle des services de la commission européenne sur les dépenses liées à la subvention UIA attribuée sur le projet des 5 Ponts

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE** 2020

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2020

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2020

Conseil d'Administration
31 mai 2021

SPL-SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE
SPL-SA au capital de 1 000 000 €
Siège social : 2 ter quai François Mitterrand 44200 NANTES

2 ter quai François Mitterrand – BP 36311 – 44263 NANTES CEDEX 2
SIRET : 450 452 115 000 30 – APE : 7490

PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

1. La vie de la société

1.1 L'actionnariat

Aucun changement concernant l'actionnariat n'est intervenu dans l'année.

La Samoa, société d'économie mixte d'aménagement, a été créée en octobre 2003. Son capital était réparti entre actionnaires publics et privés.

Elle a été transformée en Société Publique Locale d'Aménagement suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2008, puis en Société Publique Locale suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011.

La Samoa est composée de 7 actionnaires, 18 administrateurs et 3 censeurs dont 1 nommé par Nantes Métropole et 1 nommé par la Ville de Nantes.

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat et la répartition des postes d'administrateurs à la clôture de l'exercice écoulé.

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	% ACTIONS	NOMBRE D'ADMINISTRATEURS
Nantes Métropole	57 000	570 000	57%	10
Ville de Nantes	18 000	180 000	18%	3
CARENE	5 000	50 000	5%	1
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	5 000	50 000	5%	1
Conseil Régional des Pays de la Loire	5 000	50 000	5%	1
Ville de Rezé	5 000	50 000	5%	1
Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire	5 000	50 000	5%	1
TOTAL	**100 000**	**1 000 000**	**100%**	**18**

1.2 Les dirigeants

La Présidente du Conseil d'Administration, Johanna ROLLAND, a été renouvelée à ce poste par délibération du Conseil d'Administration du 4 septembre 2020 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Directeur Général, Jean-Luc CHARLES, a été désigné par délibération du Conseil d'Administration du 24 juin 2010 avec prise d'effet au 1er octobre 2010, il avait été renouvelé dans ses fonctions lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2014. Il a été renouvelé dans ses fonctions lors du Conseil d'Administration du 4 septembre 2020.

Aucune limitation aux pouvoirs n'a été apportée.

1.3 Les administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales, le mandat des élus locaux, mandataires des collectivités territoriales et leurs groupements au sein du Conseil

d'Administration de la SAMOA, est venu à échéance, de plein droit, par la désignation de leurs remplaçants, au terme des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020.
Ont été désignés

En qualité d'administrateurs représentant Nantes Métropole, par délibération du conseil métropolitain du 17 juillet 2020 :

- Madame Johanna ROLLAND
- Monsieur Thomas QUERO
- Madame Mahel COPPEY
- Monsieur Pascal PRAS
- Monsieur Francky TRICHET
- Madame Marlène COLLINEAU
- Madame Isabelle LERAY
- Madame Louise VIALARD
- Madame Laurence GARNIER
- Monsieur Richard THIRIET

En qualité d'administrateurs représentant la Ville de Nantes, le 15 juillet 2020

- Monsieur Olivier CHATEAU
- Madame Marie-Annick BENATRE
- Madame Delphine BONAMY

En qualité d'administrateur représentant la ville de Rezé, le 10 juillet 2020 :

- Madame Martine METAYER

En qualité d'administrateur représentant la CARENE, le 15 septembre 2020 :

- Monsieur David SAMZUN

En qualité d'administrateur représentant le Pôle Métropolitain, le 15 octobre 2020 :

- Monsieur Anthony DESCLOZIERS

Le tableau ci-dessous récapitule, au 31 décembre 2020, les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes :

Actionnaires	Administrateur		Censeur	
	Nom		Nom	
Collectivités territoriales				
Nantes Métropole	*10 représentants au CA*	10	Valérie OPPELT	1
	Johanna ROLLAND			
	Thomas QUERO			
	Mahel COPPEY			
	Pascal PRAS			
	Francky TRICHET			
	Marlène COLLINEAU			
	Isabelle LERAY			
	Louise VIALARD			
	Laurence GARNIER			
	Richard THIRIET			
	1 représentant à l'AG			
	Johanna ROLLAND			
Ville de Nantes	*3 représentants au CA*	3	Sophie Van GOETHEM	1
	Olivier CHÂTEAU			
	Marie-Annick BENATRE			
	Delphine BONAMY			
	1 représentant à l'AG			
	Olivier CHÂTEAU			
C.A.R.E.N.E.	David SAMZUN	1		
Conseil Général L.A.	Bernard GAGNET	1		
Région des Pays de la Loire	Laurent DEJOIE	1		
Pôle Métropolitain Nantes St-Nazaire	Anthony DESCLOZIERS	1		
Ville de Rezé	Martine METAYER	1		
TOTAL		**18**		**2**

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE – MANDAT	DATE DE RENOUVELLEMENT
	STATUTS	AGO
KMPG Audit Ouest (titulaire)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022
KPMG Audit Normandie (suppléant)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022

Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales, le mandat des élus locaux, mandataires des collectivités territoriales et leurs groupements au sein du Conseil d'Administration de la Samoa, est d'une durée maximale de 6 ans équivalente à celle de leur mandat électif. Au vu des dispositions législatives en vigueur au 31/12/2020, les mandats des élus locaux viendront à échéance, de plein droit, au plus tard par la désignation des nouveaux représentants au terme des élections municipales de 2026.

1.4 Le personnel de la société

- **L'évolution globale des effectifs :**

Décomposition des effectifs par catégories socioprofessionnelles :

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la Samoa se composait de 42 salariés : 29 femmes et 13 hommes, dont 40 CDI et 2 CDD.

L'effectif global est le même qu'au 31 décembre 2019.

Quelques mouvements du personnel ont été enregistrés au cours de l'exercice 2020 :

- 1 personne a été embauchée le 1er septembre 2020 en qualité de chef de projet développement en remplacement d'un salarié démissionnaire au 17 juin 2020.

- 1 personne a été embauchée au Pôle Urbain en CDD le 11 mai 2020 dans le cadre d'un renfort pour surcroit de travail lié au démarrage de la création du nouveau quartier République.

- 1 personne a été embauchée en CDD le 13 janvier 2020 en qualité de chargée de mission pour le suivi des dossiers de commercialisation du secteur République et l'assistance à la définition du Pôle Loisirs. Ce contrat a pris fin le 31 décembre 2020.

- 1 personne au Pôle Economique qui occupait le poste de chef de projet pour les relations internationales a quitté la SAMOA le 15 octobre 2020. Ce poste n'était pas remplacé numériquement au 31 décembre 2020. Les missions de cette personne sont maintenant assurées par la chargée de mission pour les projets développement international. Cette personne qui était en CDD au 31/12/2019, est maintenant en CDI de missions.

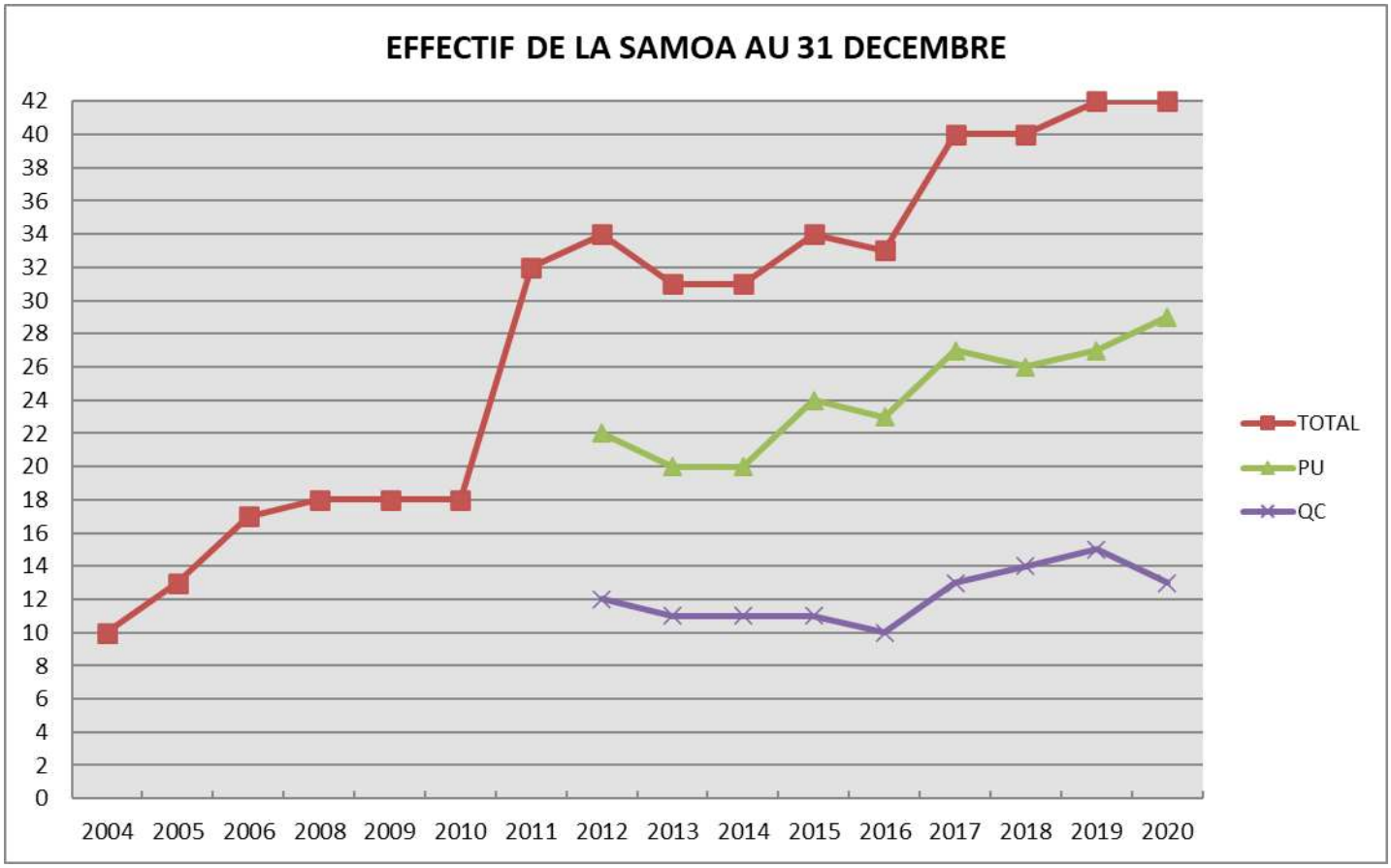

En équivalent temps plein (ETP), le nombre de postes cumulés à la Samoa durant l'année 2020 est de 39.51 contre 37.31 en 2019 ; 26.18 ETP (+2.37) au Pôle Urbain et 13,33 ETP (-0.17) au Pôle Economique.

Le nombre de salariés en équivalent temps plein a augmenté de 2.2 du fait principalement :

De 2 arrivées sur 2020 (+1,60 ETP) :

- 1 CDD de renfort lié au démarrage de la création du nouveau quartier République.: +0,64 ETP sur 2020 pour 7.5 mois de présence.

- 1 CDD de suivi des dossiers de commercialisation du secteur République et d'assistance à la définition du Pôle Loisirs entre le 13 janvier et 31 décembre 2020 : +0,96 ETP sur 2020.

La dernière embauche 2019 qui ne comptait pas pour un ETP total l'année dernière (+0,92 ETP) :

- La chargée de mission Droit Public : 0.08ETP en 2019 – 1 ETP en 2020 soit +0.92 ETP

D'1 départ courant 2020 non remplacé immédiatement (-1ETP) :

Départ du Chargé de mission développement le 17 juin remplacé le 1er septembre (-0.13ETP)

Du non-remplacement de la chef de projet au Pôle Economique : (-0.17ETP)

Evolution des équivalents temps plein sur les 8 dernières années :

STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2020

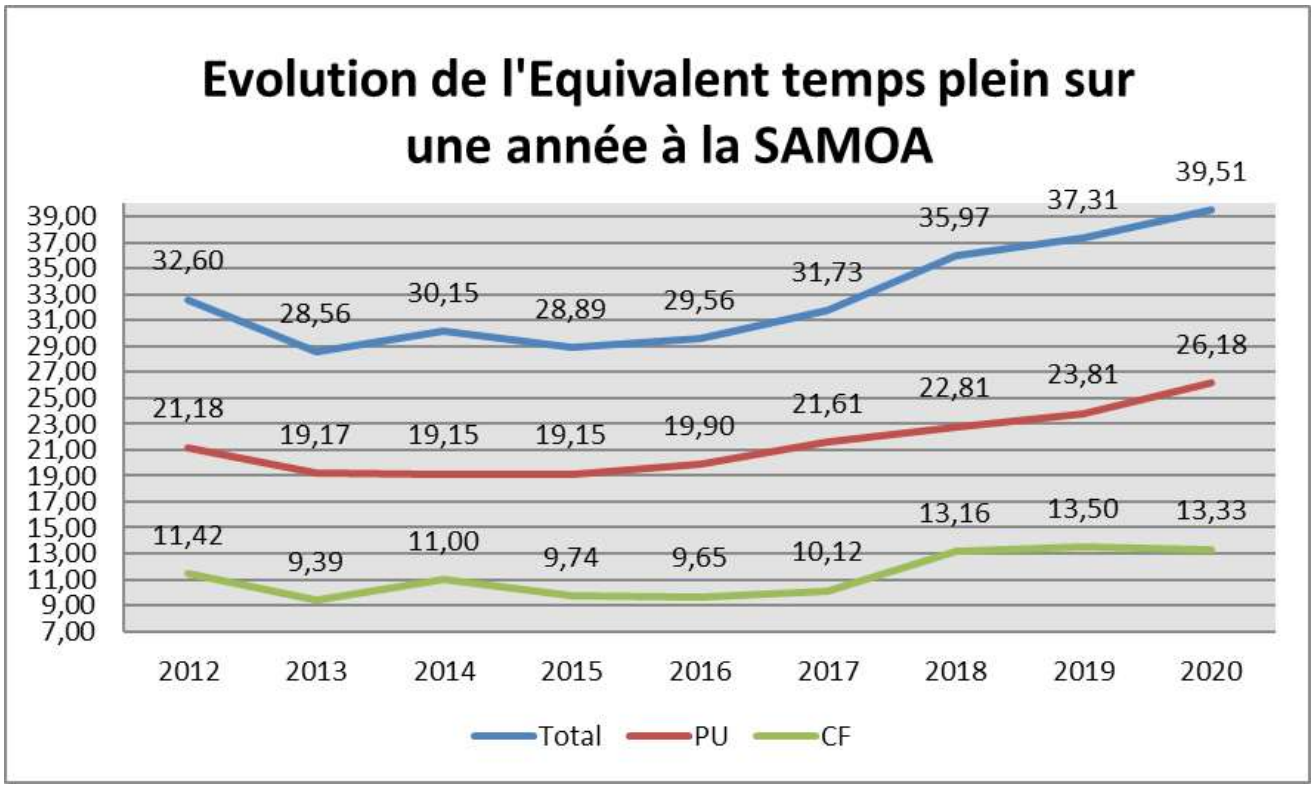

1

Le nombre de salariés en contrat à durée indéterminée est de 40, soit 95% de l'effectif, ces chiffres sont les mêmes qu'au 31 décembre 2019.

A signaler toutefois :

- Le CDD de la chargée de mission pour les projets développement international a été transformé en CDI de mission début 2020.

- 1 CDD a été recruté dans le cadre du démarrage de la création du nouveau quartier République. Ce CDD a été confirmé en CDI début mai 2021.

- 1 CDD pour le suivi des dossiers de commercialisation du secteur République et d'assistance à la définition du Pôle Loisirs a été conclu pour l'année civile et du fait de la fin au 31/12/2020 ne compte pas dans les statistiques de situation ponctuelle de fin d'exercice.

- 1 CDD pour les missions de dépollution s'est poursuivi en 2020 d'abord dans le cadre d'un remplacement maternité puis pour faire face au surcroît de travail lié à la mise en place de la plateforme de gestion des terres polluées. Ce CDD a été confirmé en CDI début avril 2021.

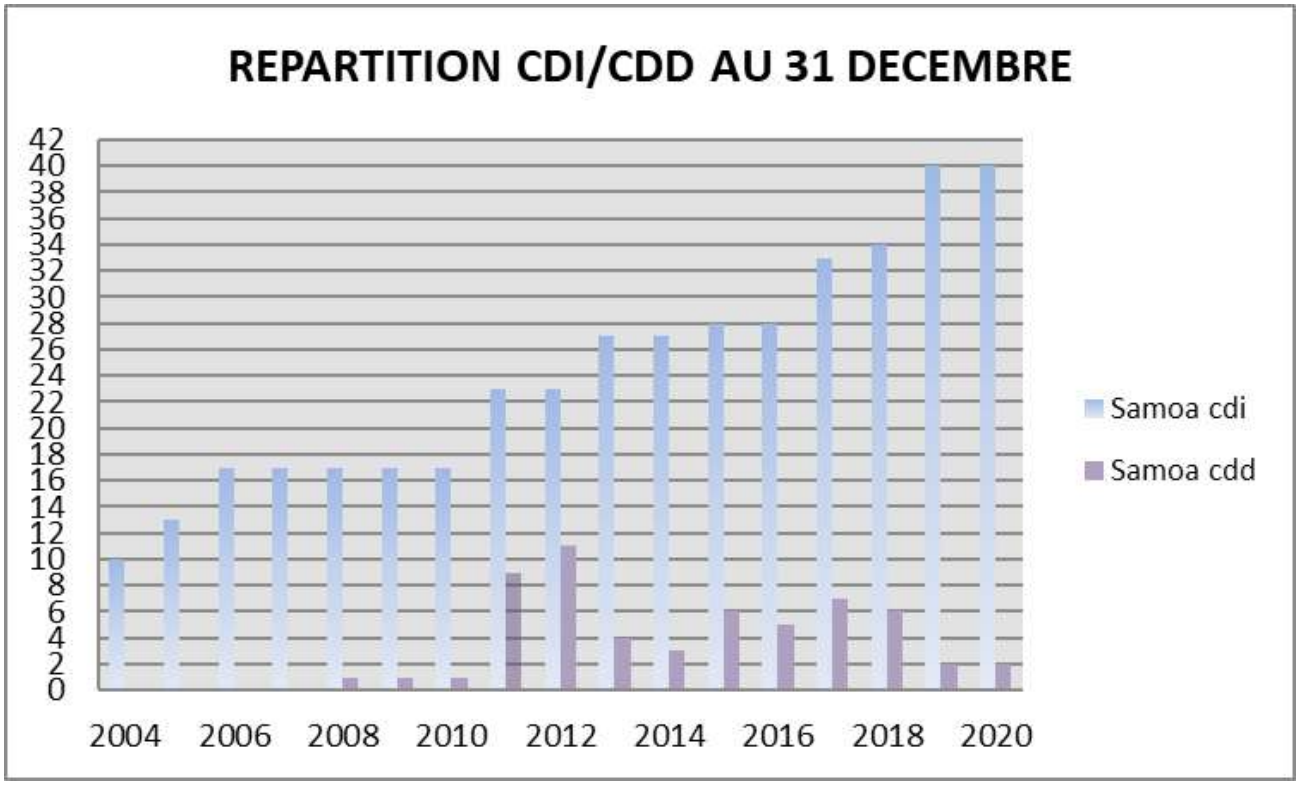

L'effectif au 31 décembre 2020 est constitué à 71,43% de cadres (30 sur 42 pour cet exercice soit équivalent à la situation au 31/12/2019).

En équivalent temps plein, la proportion remonte à 75,5% (29.85 sur 39.51 pour cet exercice contre 27.80 sur 37.31 au 31/12/19).

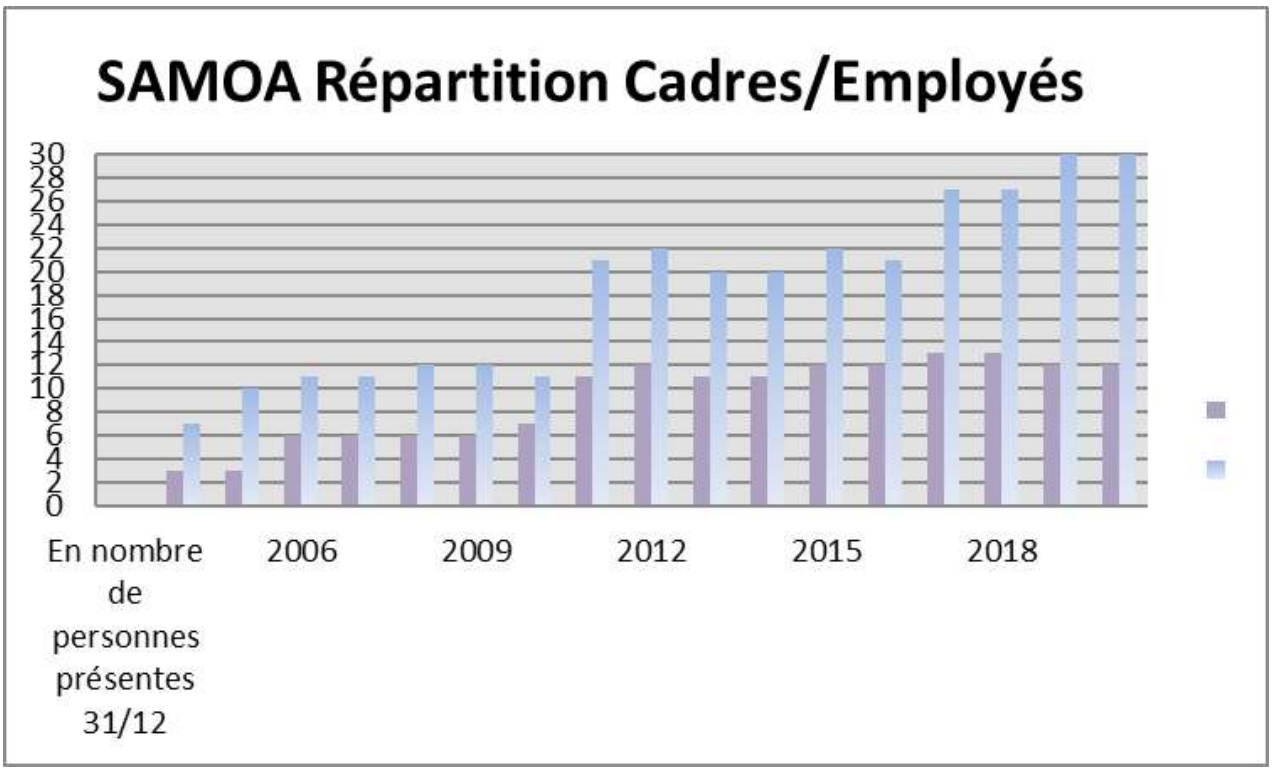

STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF DU <u>POLE URBAIN</u> AU 31/12/2020

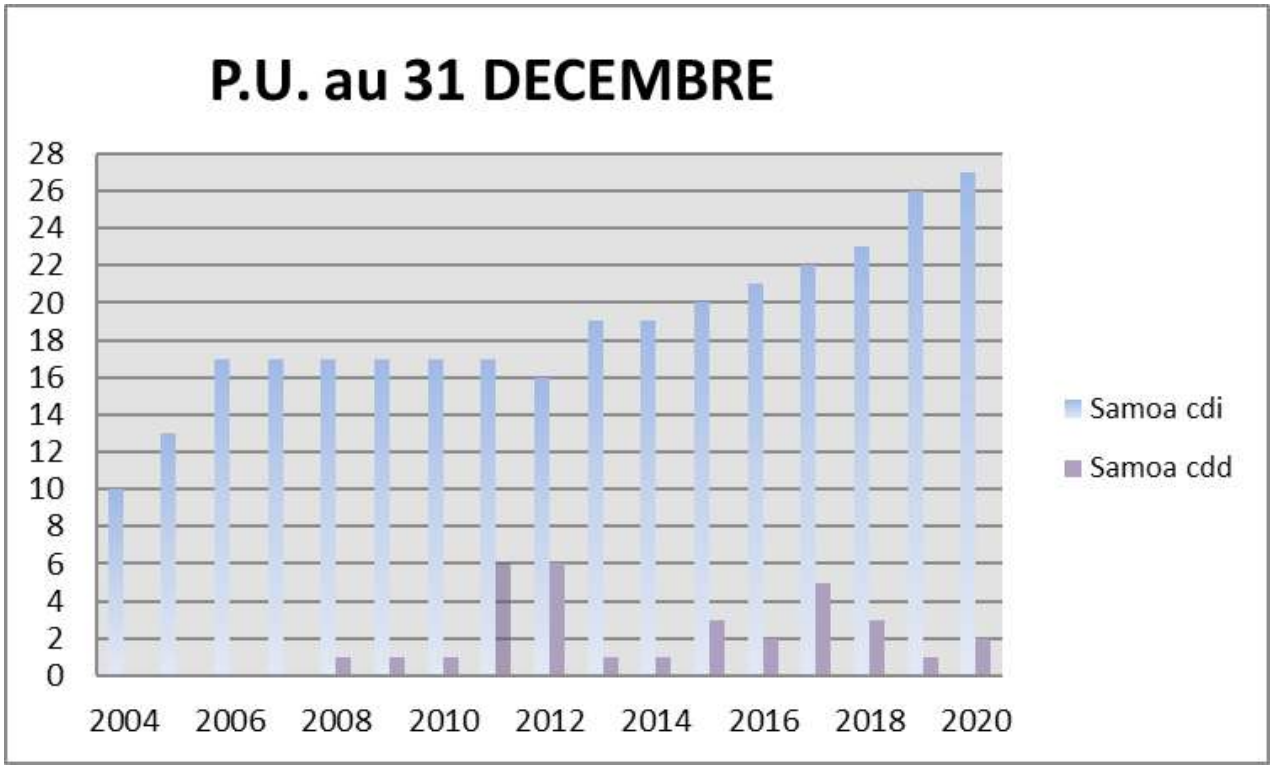

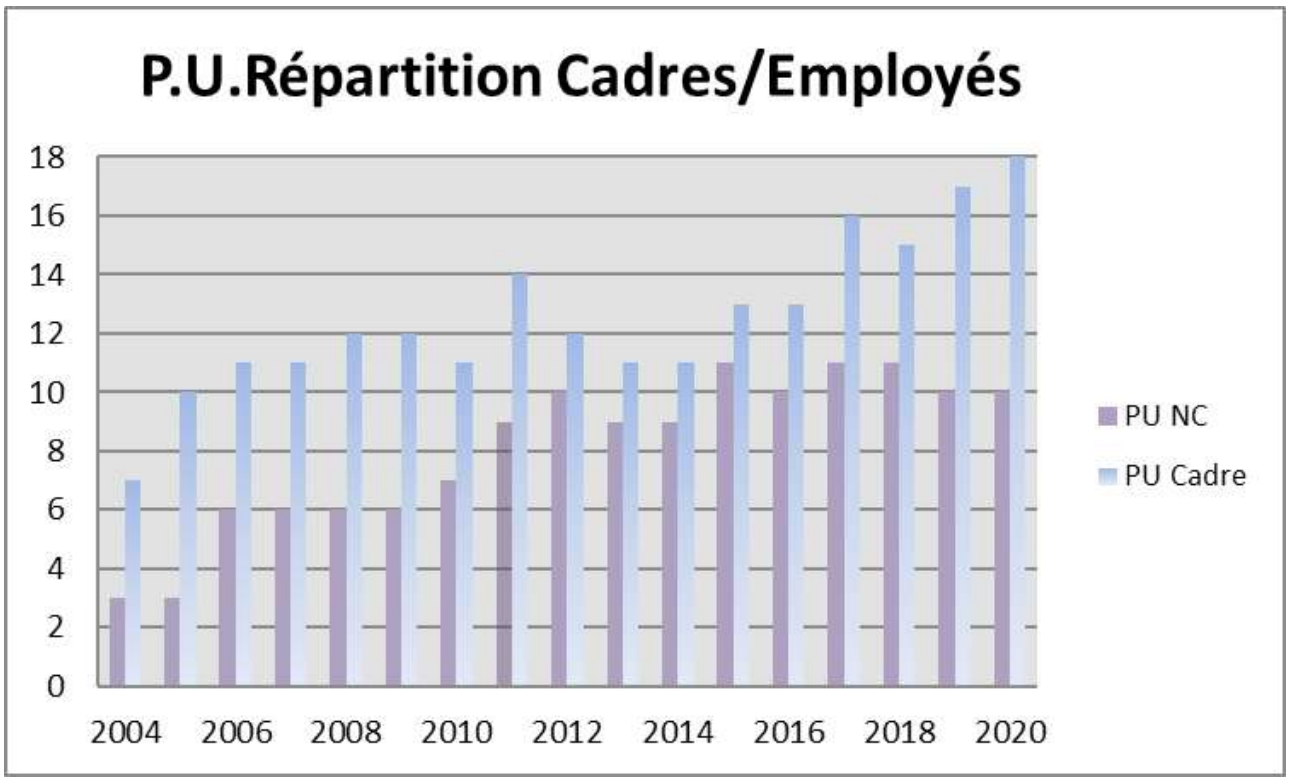

Au Pôle Urbain, incorporant les fonctions supports pour toutes les activités, les statistiques sociales sont les suivantes :

- L'ancienneté moyenne est de 7 ans et 5 mois.
- L'effectif est composé à 72% par du personnel féminin : 21 personnes réparties comme suit : 12 pour les cadres, 9 pour les non-cadres
- Pour le personnel masculin les 8 personnes sont réparties comme suit : 7 cadres et 1 non-cadre
- L'ensemble du personnel est composé de 65% de cadres et 35% de non-cadres
- L'âge moyen des salariés est de 39 ans et 5 mois

➢ **En CDD**

- Deux CDD restent en cours au 31/12/20
  - 1 pour un renfort sur les travaux de dépollution du secteur MIN / République
  - 1 lié au démarrage de la création du nouveau quartier République

STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF DU <u>POLE ECONOMIQUE</u> AU 31/12/2020

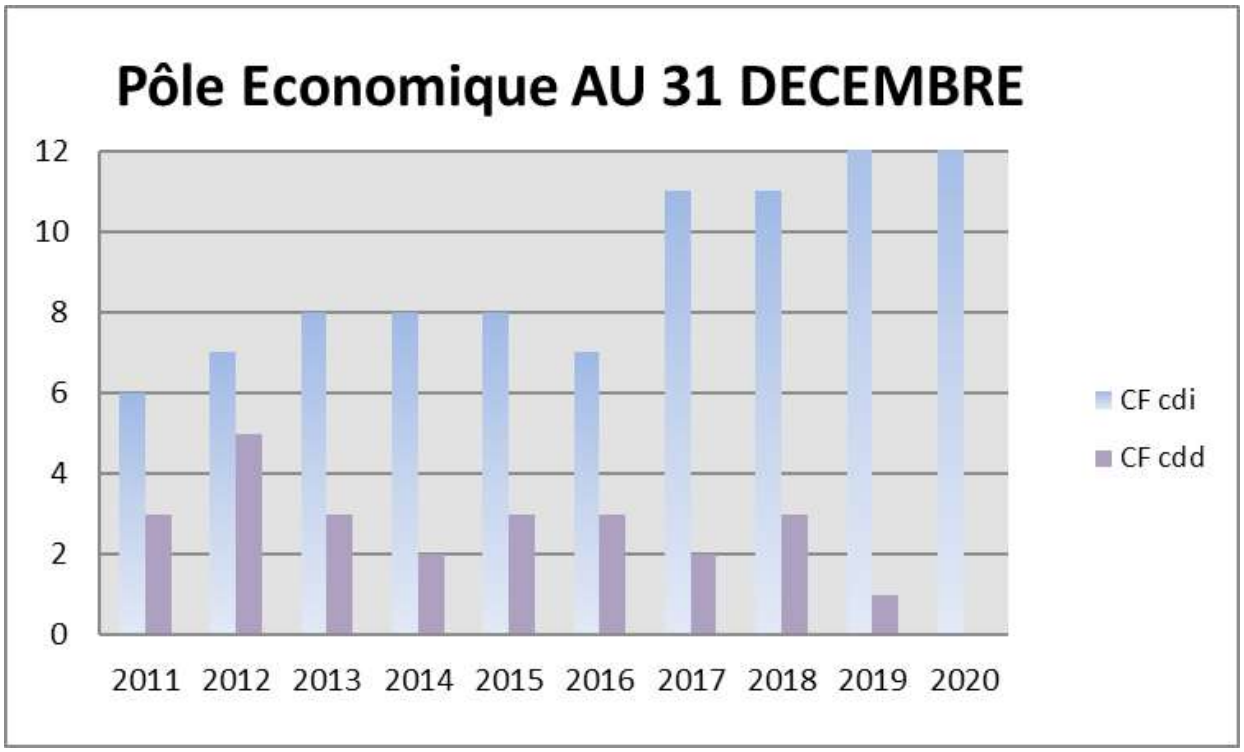

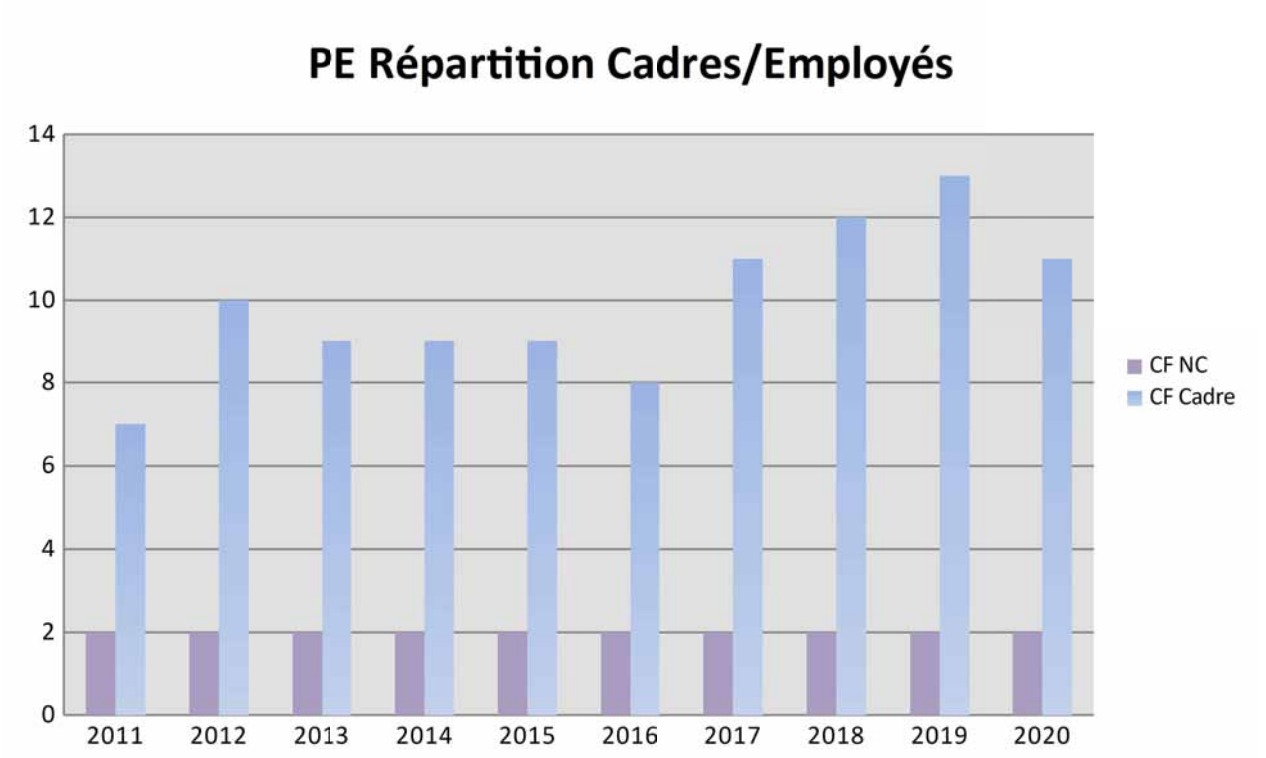

Pour le Pôle Economique, les statistiques sociales sont les suivantes :

- L'ancienneté moyenne est de 5 ans et 8 mois
- L'effectif est composé à 61.5% par du personnel féminin : 8 personnes réparties comme suit : 6 pour les cadres, 2 pour les non-cadres

- Pour le personnel masculin les 5 personnes occupent un poste de cadre

- L'ensemble du personnel est composé de 85% de cadres et 15% de non-cadres

- L'âge moyen des salariés est de 39 ans

➢ **En CDD**

- Il n'y a plus de CDD au pôle économique au 31/12/2020

Point sur les stagiaires à la Samoa au cours de l'exercice 2020

La Samoa a accueilli en 2020, 3 stagiaires de longue durée allant de 4 à 6 mois : 2 au Pôle Urbain, 1 au Pôle Economique et un au service administratif qui ont travaillé sur les sujets suivants :

- Pour le **Pôle Economique** :
  - 1 étudiante en science de la communication (IFOCOP Paris) de janvier à mai 2020

- Pour le **Pôle Urbain** :
  - 2 étudiants de l'Ecole d'architecture de Nantes de février à août 2020 pour l'un, et d'août à décembre 2020 pour l'autre

  - 1 étudiante en Master 2 aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires de mai à novembre 2019

La SAMAO a aussi accueilli deux stagiaires pour des durées plus courtes :
- Pour les fonctions supports 1 personne en BTS « Support à l'Action managériale » pendant 3 semaines en novembre/décembre 2020

Au cours de l'exercice 2020, compte tenu des conditions sanitaires la Samoa n'a pu recevoir qu'une seule stagiaire en stage de découverte de la vie d'entreprise en début d'année.

Fonctionnement interne : la formation du personnel

En 2019, et comme chaque année, la Samoa a élaboré un plan de formation pour l'ensemble de ses collaborateurs après avoir dressé l'inventaire des besoins exprimés et attendus. La Samoa a recherché les organismes de formation adaptés, établi le planning et le budget correspondant.

Pour l'année 2019, le budget total consacré à la formation a été de 51 112 € soit 2,74% de la masse salariale.

Ce budget pour la mise en œuvre de ce plan de formation a permis au personnel de bénéficier d'actions de formation dans les domaines suivants :

- **La continuité d'une formation en management**

Cette formation a été retenue comme prioritaire pour les responsables de pôles et les chefs de projets communication. Cette formation qui a concerné 7 collaborateurs a eu comme objectifs d'aider les personnes à mieux appréhender le rôle d'encadrement et de management des personnes travaillant sous leur responsabilité, mais aussi, de mieux connaître leur propre style de management et d'identifier les points à conforter et à améliorer.

Cette formation incluait deux volets :

- Des séances de groupe avec l'ensemble des personnes ;
- Une action individuelle avec le coach formateur pour l'identification de leurs forces et faiblesses.

Et pour finir, des ateliers thématiques portant sur les enseignements du volet 2.

Ces sessions qui ont débuté sur le plan de 2018, ont finalement pris fin au 1er trimestre 2019.

- **Formations communes**

La Samoa a principalement mis en place en 2019 des formations de groupe communes au Pôle Economique et au Pôle Urbain, sur différentes thématiques :

- **Formation Santé et Sécurité :**
  - Sauveteur Secouriste du Travail
  - Manipulation des extincteurs, guide-file et serre-file

La Samoa propose un recyclage des formations de santé et sécurité tous les 2 ans.

Sur ce même thème, suite à un souhait de développement des compétences d'une salariée, une formation pour devenir formateur de Santé et Sécurité au Travail a été suivie fin 2019. Une belle opportunité pour que cette salariée soit en mesure de garantir en interne la formation de l'ensemble du personnel sur ce sujet de sécurité dans les années à venir.

- **Formation Techniques pour gérer les projets :**
  - Prise de parole en public
  - Accompagnement de projets culturels
  - S'affirmer en situation professionnelle
  - Gestion de projets

- **Formation pour Accompagner des entreprises** (dans le cadre du développement des missions du Pôle Economique) **:**
  - Impacter sans se faire impacter, la juste posture de l'accompagnateur de dirigeant

- **Formation en Dépollution :**
  - Gestion des sites et sols pollués

- **Formation individuelle :**

Une formation en vidéo mobile : captation, montage et motion design a été suivie par un salarié.

- **Formations par le biais du Compte Professionnel de Formation (CPF) :**

Certains salariés ont souhaité utiliser leur CPF dans le but d'évoluer professionnellement. Ces formations sont de longues durées, donc seront comptabilisées sur plusieurs plans dans le cas de la prise en charge partielle de la Samoa.

- « Executive Directeur Financier » organisé par AUDENCIA d'octobre 2019 à décembre 2020, est financée en partie par le CPF. Le solde intègre les plans de développements des compétences (PDC) de la Samoa 2019 et 2020.

Deux autres formations ont été financées en totalité par le CPF :

- Master 1 Management Double Compétence, de septembre 2019 à juin 2021.
- Certificat d'Université - Option Contrôle de Gestion + UE Calcul et Analyse des Coûts, de novembre 2019 à juillet 2020.

Ces 2 formations sont organisées par l'IAE de Nantes.

Des actions d'accompagnement individuel de coaching ont aussi été réalisées en 2019 pour 5 salariés (dont 4 en continuité des années passées).

1.5 Les locaux et équipements de l'entreprise

La Samoa n'a pas changé de locaux au cours de l'exercice.

1.6 Les contrôles externes

Le contrôle analogue est constitué par le contrôle de la / des collectivité(s) sur les décisions prises par la SPL.

La loi laisse aux collectivités le soin d'organiser les conditions d'exercice d'un contrôle sur la SPL analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Pour la Samoa, ce contrôle est organisé et effectif suivant les modalités suivantes :

Pour la gestion de la société :

- Par le rôle des administrateurs (CA et AG),
- Par le contrôle des services de Nantes Métropole sur notre gestion :
    - Par la démarche performance, la réunion de synthèse 2020 et détermination des objectifs 2021, réunion tenue le 23 novembre 2020 ;
    - La présentation du bilan de l'exercice 2020 a été adressé aux services du contrôle de gestion de Nantes métropole le 30 avril.

Pour le Traité de Concession d'Aménagement relatif au projet urbain de l'île de Nantes :

- Par les séances PRD 2020 : les réunions préparatoires ont été tenues les 8 octobre et 17 novembre. La réunion d'arbitrage s'est déroulée le 1er décembre 2020 ;
- Par les séances CRACL au 31/12/2019 : réunion du 8 avril 2020 ;
- Les séances « GT île de Nantes » qui ont lieu tous les mois pour les validations et le suivi des programmes :
    - Pour le Pôle Urbain, cette réunion mensuelle se tient en présence du Directeur Général délégué à la cohérence territoriale de Nantes Métropole, des services concernés et de la Direction Générale de la Samoa, afin de suivre l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement stratégique et opérationnel de l'île de Nantes.

Pour la Délégation de service public du Pôle Economique :

- En 2020, le suivi financier a été effectué avec les services concernés lors des réunions du 17 septembre et du 9 octobre 2010.
- Le résultat 2020 et le budget des années 2021 à 2024 ont été vus dans le cadre des réunions concernant l'avenant n°1 au contrat le 17 décembre 2020 et les 7 et 12 janvier 2021 pour un arbitrage final le 1er février 2021.
- Par les comités techniques mensuels de suivi du Pôle Economique. Une réunion mensuelle se tient en présence de la Direction Générale de la Samoa, du Directeur Général adjoint au développement économique et à l'attractivité internationale de Nantes Métropole et des services, afin de suivre l'actualité et les actions du Pôle Economique de la Samoa.

Autres Contrôles externes :

- Le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes notifié le 14 janvier 2019 a été clos au cours de l'année 2020.
  La Direction de la Samoa a envoyé ses observations sur ce rapport provisoire le 24 février 2020. Le rapport d'observations définitives a été reçu à la Samoa le 9 juin 2020. La réponse de la SAMOA a

été adressée le 8 juillet 2020. La Chambre Régionale des Comptes a adressé le rapport d'observations définitives accompagné des éléments de réponse de la SAMOA le 10 juillet 2020.
Une présentation des conclusions du rapport final a été faite lors du conseil d'administration du 4 septembre 2020.

- Les 2 et 11 novembre 2020, un contrôle a été effectué par les services de la commission européenne sur les dépenses liées à la subvention UIA attribuée pour le projet des 5 ponts, Cet audit n'a donné lieu à aucune remarque concernant la SAMOA.

1.7 Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes de la société Samoa est le cabinet KPMG audit Ouest.
Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale de 2016 et se terminera avec l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021.

1. La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Samoa font l'objet d'un rapport établi par l'expert-comptable, le cabinet Sémaphores.
Les comptes sont contrôlés et certifiés par les Commissaires aux comptes pour approbation par l'Assemblée Générale.

Le rapport de l'Expert-Comptable est annexé au présent dossier.

2.1 Commentaires du bilan - actif de la Samoa

Cf. page 4, du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.

- **Actif immobilisé : 209.714 €** en valeur nette, c'est-à-dire amortissements déduits.

La variation par rapport au 31/12/2019 (-24.082 €) provient :

- Des nouveaux investissements 2020 à hauteur de 17.082€:
  - 9.332 €, d'aménagement de l'espace accueil du pôle économique.
  - 3.837 € pour l'acquisition de nouveau matériel informatique (Bornes Wifi des bureaux)
  - 868€ d'achat de matériel du bureau
  - 3.045€ d'aménagement des nouveaux bureaux au rez-de-chaussée du pôle urbain.

- Des amortissements constatés :
  - Amortissements réalisés en 2020 (-46.029 €).

- D'ajustements de la caution des bureaux quai François Mitterrand et Eureka (+4.865 €).

<u>Détail des immobilisations nettes au 31/12/2020</u> :

- Immobilisations incorporelles (logiciels) : 13 795 €

- Immobilisations corporelles (mobilier de bureau, agencements des locaux, matériel de bureau et informatique, véhicules) : 99.900 €

- Immobilisations financières (dépôts de garantie versés pour la location des bureaux de la Samoa) : 96.019 €

Il est précisé qu'au 31/12/2020 les aménagements réalisés pour les locaux du Pôle Economique sont amortis en quasi-totalité ainsi que la subvention

d'investissement perçue à cet effet.

- **Actif circulant : 32.217.075 €**

Plusieurs points importants à signaler :

- Stocks et en-cours de production de biens : 19.379.742 €

Au 31/12/2020, nous retrouvons une somme représentant les dépenses « nettes » liées au projet île de Nantes réalisées dans le cadre du Traité de Concession d'Aménagement signé fin 2015.
Cette somme correspond aux engagements repris de la CPA au 1er janvier 2016 (dépenses nettes réalisées après déductions des remises d'ouvrages réalisées) complétés par le montant des dépenses nettes réalisées au cours de l'exercice 2016 à 2020.
Vous trouverez les détails des charges et recettes constatées sur le traité de concession en deuxième partie au point A « Activité opérationnelle du Pôle Urbain au titre de l'exercice écoulé ».

- Charges constatées d'avance : 75.352 €

- Créances clients : 1.488.194 €

Ce poste a fortement augmenté par rapport au 31/12/2019. Ceci provient du fait que l'acte de cession de l'ilot F sur prairie au Duc comporte une clause de règlement à terme pour une partie de prix de cession (1.000.000€ HT représentant 14% du prix total).
Les autres créances clients représentent principalement des créances liées aux activités locatives (Pôle Economique et Pôle Urbain).

- Autres créances. Ce poste comprend principalement : 1.310.802€
  - La TVA non encore récupérée auprès de l'Etat (484 K€),
  - Le Crédit de TVA à recouvrir auprès de l'Etat (38 K€),
  - Taxe fiscale CVAE trop versée (8K€)
  - Demande de fonds sur mandats en cours de versement : (39K€)
  - Les subventions accordées et non encore encaissées (total de 720 K€)
    - Dont la partie exonération de loyer due au COVID 139K€
    - Dont Région pays de la Loire 86 K€
    - Dont FEDER Pôle économique 2019 et 2020 264 K€
    - Dont subvention UIA 125 K€
    - Dont crédit CICE 92 K€
  - Produits à recevoir divers : 22K€

9.96

- Disponibilités au 31/12/20 (comptes débiteurs de banque) dont : 2.985 €
  - 5.390 K€ relatif au TCA,
  - 739 K€ au fonctionnement de la Samoa Pôle Urbain,
  - 1.305 K€ d'avances reçues non encore utilisées au titre des mandats,
  - 1.914 K€ au Pôle Economique.
  - 529K€ représentant l'avance pour les investissements à réaliser pour les halles 1 et 2. Cette somme est bloquée sur un compte rémunéré jusqu'à réalisation des travaux en 2022
  - 86K€ de versement promoteur au titre de garantie et bloqué sur un compte rémunéré.

Au total, l'actif du bilan de la Samoa s'élève à 32 426 789,83 €.

2.2 Commentaires du bilan - passif de la Samoa

(Cf. page 5 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores)

- **Capitaux propres : 2 237 675 €**

- Capital social :	1 000 000 €
- Réserve légale :	74 861 €
- Report à nouveau :	1 005 459 €
- Résultat de l'exercice :	**153 892 €**
- Subventions d'investissement (liées à l'activité Pôle Economique) :	3 463 €

- **Provisions pour risques et charges : 148.956 €**

- **Dettes : 30 040 159 €**

- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit, ceci correspond aux en-cours d'emprunts au 31/12/2020 majorés des intérêts courus non échus. Au cours de l'exercice 2020, nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt. La diminution de poste par rapport au 31/12/2019 correspond aux remboursements constatés en 2020 sur les emprunts en cours (3 846 036 €).	23 003 359 €
- Dettes financières intérêts courus sur emprunts :	80 052 €
- Dettes financières : dépôts et cautionnements reçus (ce poste enregistre depuis 2020 les cautions versées par les promoteurs pour les garanties sur l'état des espaces publics après réalisation de leur bâtiment 95K€) :	232 935 €
- Fournisseurs et comptes rattachés (factures fournisseurs comptabilisées fin 2019 et non encore réglées au 31/12/2019) :	2 950 727 €
- Dettes sociales et fiscales (dettes sociales et fiscales TVA comptabilisées fin 2020 dont 1,4M€ de TVA sur la cession réalisée en décembre 2020 et réglée au trésor public en janvier 2021) :	2 162 797 €
- Avances et acomptes reçus de clients :	29 361 €
- Autres dettes (dépenses réalisées dans le cadre des mandats) :	1 504 679 €
- Produits constatés d'avance :	76 025 €

Au total, le passif du bilan de la Samoa s'élève à 32 426 789,83 €.

2.3 Commentaires du compte de résultat de la Samoa

Cf. pages 8 et 9 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.

- **Produits d'exploitation**

Le chiffre d'affaires de la Samoa s'élève à : **20.977.817 €**.
Pour l'exercice 2019, le chiffre d'affaires était de 15 801 676 €. La différence de +5.172K€ provient majoritairement de l'augmentation des recettes du traité de concession (+4.784 K€).

Pour l'exercice 2019, le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- Recettes réalisées dans le cadre du projet île de Nantes : 18.685.226 €
  (dont cessions de terrains 11.291 K€ (3.794 K€ en 2019), participations de Nantes Métropole 7.083 K€, les autres produits provenant des subventions (40K€), des participations promoteurs aux dépenses (77K€) et produits des locations (194K€) constatés en 2020).
  Ce montant est en hausse par rapport à 2020 (+4.784K€) :
  - Nous avons enregistré beaucoup plus de cessions de droits à construire (+7.497)
  - En participation de Nantes Métropole :
    - Le montant versé en 2020 est inférieur à celui versé en 2019 conformément au traité de concession (-1.417K€)
    - Nous n'avons pas eu d'apport en nature de terrains enregistrés en 2020 (-1.418K€)

- Rémunération de la SPL dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée : 187.845 €

- Recettes pour le Pôle Economique : 2.104.746 €
  - 462 K€ au titre de l'activité gestion locative, en baisse de 123K€ due aux exonération accordée lors des périodes de confinement COVID19. Cette baisse est compensée par une subvention d'exploitation.

  - 1.539K€ de participation de Nantes Métropole au titre de la délégation de service public. En augmentation du fait du nouveau contrat de délégation de service public intégrant les Halles 1 et 2. En contrepartie de l'importance de la somme versée et du décalage d'ouverture du bâtiment Halles 1 et 2, une provision en faveur de la collectivité a été enregistrée à hauteur de 475.441€ pour être utilisée lors de l'ouverture prévue en 2022/2023

  - 104 K€ de recettes propres à l'activité (partenariat, événements…)
    En 2019, le chiffre d'affaires pour le Pôle Economique était de 1 697 596 €.

Ce chiffre d'affaires n'inclut pas la rémunération pour la gestion du Traité de Concession. Cette « rémunération » liée à la TCA n'est pas considérée comptablement comme une facturation mais comme une imputation de charges et donc enregistrée en « transfert de charges » (cf. points suivants).

La production stockée d'un montant de **-7.987.278 €** correspond à la différence entre la valeur des dépenses constatées et la valeur en coût de revient des cessions réalisées au cours de l'année 2020. Le montant négatif s'explique par le fait que nous avons réalisé en 2020, plus de recettes que de dépenses.

Le montant des subventions d'exploitation pour l'exercice 2020 est en hausse (+97%) et s'élève à 650.936 € (328.899 € en 2019). Ceci est dû au fait que la subvention FEDER au titre des exercices 2019 et 2020 a pu être officiellement attribuée par les services instructeurs.
Les subventions reçues concernent presque exclusivement le Pôle Economique.

Le détail des subventions constatées en 2020 est le suivant :

La majeure partie concerne l'activité du Pôle Economique :

- Subvention de Nantes Métropole couvrant l'exonération de loyers COVID 138.715€
- Subvention du Conseil Régional (+23%) : 171.790 €
- Subvention FEDER au titre de 2019 : 130.617 €
- Subvention FEDER au titre de 2020 : 133.500 €
- Appel à projet ministère de la Culture NMcube : 6.704 €
- Quartier Démonstrateur et tiers-lieux créatifs – financement CDC : 53.531 €

- Quartier des spectacles Montréal : 8.170 €

Les autres subventions perçues concernent l'activité du Pôle Urbain :

- Subvention UIA 5Ponts affectée à l'exercice : 7.909 €

Les reprises sur provisions et transferts de charges, d'un montant de **2 628 307 €** comprennent :

- Rémunérations de la SPL au titre du Traité de Concession île de Nantes : 2 353 733 €
- Remboursements divers sur dépenses de fonctionnement (frais de formation remboursés par l'organisme collecteur de la participation à la formation professionnelle, avantages en nature relatifs à l'usage d'un véhicule de fonction) : 6 041 €
- Transfert de charges locatives Traité de Concession / Gestion locative DSP : 205 194 €
- Reprise sur provisions : 63 339 €

Les autres produits s'élèvent à **258 €**

La méthode à l'avancement qui reste en vigueur est appliquée au bilan 2020 :

Aux rémunérations sur mandats en prenant en compte les décalages de planning dans leur réalisation ;
Aux partenariats privés du Pôle Economique en répartissant les recettes sur la durée de chaque convention ;
À la subvention perçue pour le projet européen UIA 5Ponts ;
Aux abonnements perçus par le Pôle Economique.

Au total, les produits d'exploitation 2020 de la Samoa sont de 16.270.038,94 € (19.979.977 € en 2019) la baisse étant due à la variation négative sur les en-cours stockés.

- **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent à **16.201.824,62 €**.

Poste « autres achats et charges externes » : 12.542.353 €

Ce poste comprend l'ensemble des dépenses réalisées en 2020 concernant le projet de l'île de Nantes (10.918.098 €, montant repris dans le CRACL au 31/12/2020 soit une augmentation de 30% par rapport à l'exercice 2019) :

- Etudes pré-opérationnelles : 419 592 €
- Autres études et communication : 247 551 €
- Acquisitions : - 224 €
- Démolitions, mise en état des sols : 263 562 €
- Travaux d'aménagement et honoraires : 6 371 749 €
- Travaux de superstructure : 62 917 €
- Autres dépenses dont impôts fonciers (402K€) : 760 922 €
- Rémunération de l'aménageur : 2 353 733 €
- Frais Financiers : 438 295 €

Les explications concernant ces dépenses sont exposées dans la partie activité opérationnelle du Pôle Urbain au titre de l'exercice écoulé.

Dépenses spécifiques réalisées par la Samoa pour la réalisation des missions de la délégation de service public (836.512 €) :

- Charges de gestion locative du Pôle Economique pour l'exploitation des bâtiments dédiés aux industries culturelles et créatives : 559 643 €

- Charges liées aux plans d'actions mis en place par le Pôle Economique pour les industries culturelles et créatives : 257 093 €
- Etudes de pré-configuration des Halles 1&2 : 19 776 €

Ce poste comprend également les dépenses propres au fonctionnement de la Samoa pour les pôles économique et urbain (787 743 €). La répartition par pôle est exposée après la présentation générale des charges :

- Achats de fournitures non stockables (eau, électricité), carburant, fournitures administratives et autres 32 457 €
- Loyers des locaux de la Samoa (PU & PE) : 219 479 €
- Locations de matériel informatique, de matériel de bureau, d'un véhicule et de vélos professionnels : 71 138 €
- Entretien et maintenance des locaux : 35 601 €
- Entretien et maintenance du matériel informatique et de bureau, infogérance informatique : 58 325 €
- Mise à disposition de licences et logiciels : 37 390 €
- Assurances : 4 694 €
- Assurance pour indemnités de fin de carrières : 78 725€
- Documentation, frais de colloques et autres frais externes : 49 503 €
- Honoraires : 135 425 €
  Il s'agit d'honoraires payés à la SCET dans le cadre de sa mission d'assistance et de son contrat de réseau, à l'expert-comptable, au commissaire aux comptes, aux prestations juridiques, à un consultant des actions de coaching, au prestataire chargé de l'établissement de la paye, à de l'assistance informatique.
- Communication : 8 768 €
- Voyages, déplacements et frais de réception : 13 345 €
- Frais postaux et de télécommunication : 29 594 €
- Frais bancaires : 2 295 €
- Autres frais : 11 004 €

<u>Poste « impôts, taxes et versements assimilés » : 179 466 €</u>

Ce poste est en hausse de 31.486€ par rapport à 2019.

Il s'agit de la taxe d'apprentissage, de la contribution économique territoriale (cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), de la taxe foncière, de la taxe sur les véhicules de société et de la taxe Contribution Sociale de Solidarité.

Ce poste enregistre maintenant la TVA déductible non récupérable sur les charges liées au Pôle Economique (hors charges de gestion locative) à savoir 82 433 €. Le taux de récupération de TVA est inférieur au titre de 2020 ce qui a engendré une augmentation de 9 K€

Ce poste enregistre aussi le redressement 2019 de taxe sur les salaires que les services fiscaux n'avaient pas encore notifié pour 11K€.

Au titre de l'exercice 2020, nous avons un taux réel d'assujettissement à la TVA de 90% donc pas de taxe sur les salaires à payer.

Poste « salaires et traitements » : 1 990 247€

(cf. détail : point 1.4 du présent rapport de gestion.)

Poste « charges sociales » : 938 458 € ;

Poste « autres charges » 482 782 € . Ce poste correspond principalement à la redevance pour l'exploitation de la délégation de service public du fait du retard pris pour l'ouverture des Halles 1 et 2. Cette redevance, conformément à l'avenant n°1 délibéré en avril 2021, sera affectée aux comptes de résultats 2022 et 2023 pour correspondre à l'ouverture réelle du nouveau bâtiment.

Poste « dotations aux amortissements sur immobilisations » : 46 029 €

Poste « dotations aux dépréciations sur actif circulant » : 11 474 €

Poste « dotations aux provisions pour charges » : 12 014 €

Concernant les indemnités de départ à la retraite (engagement légal de la société), il est précisé que ces engagements génèrent chaque année pour les sociétés anonymes des écritures comptables, particulièrement lorsque qu'ils augmentent des provisions, passant par le compte de résultat et affectant le résultat net.

Le Plan Comptable Général a fait de la comptabilisation des engagements sociaux au passif de la société la méthode préférentielle de comptabilisation, ce qu'applique la SAMOA.

La SAMOA, comme tout employeur, est confrontée à l'obligation d'évaluation du passif représentée par leur devoir, en tant qu'employeur, d'accompagner les salariés arrivant à la retraite par l'octroi d'indemnités.

Pour déterminer le montant des Indemnités de Fin de Carrière, une étude est réalisée, à échéance annuelle pour les comptes, de la façon suivante :

- Cette étude prend en compte des paramètres propres aux salariés (l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge de départ en retraite, l'ancienneté au moment du départ à la retraite, le salaire brut annuel) et les données spécifiques à la SAMOA (la convention collective, les hypothèses de progression de salaires, le taux de rotation prévisionnel).

- Schématiquement, ce calcul projette le salaire brut du salarié et sa probabilité de faire encore partie des effectifs à sa date de retraite et détermine le montant des engagements sociaux auxquels la SAMOA devra faire face au moment du départ à la retrait du salarié (dette dans le futur).

- Cette dette future est ensuite « actualisée » au sens financier, c'est-à-dire que le montant dans le futur, est divisé par un taux d'actualisation, pour le ramener dans le présent, au 31/12/2020.

Il s'agit donc d'un calcul, d'une valorisation d'un droit souvent indexé sur un salaire différé actualisé et probabilisé.

De fait, le taux d'actualisation est donc au dénominateur de la dette future de l'entreprise vis-à-vis des salariés, ce qui signifie qu'une variation à la baisse du taux d'actualisation, comme le connaissent les entreprises sur les dernières années, et la SAMOA (dont le taux d'actualisation est passé de 1% fin 2019 à 0,6% fin 2020) entraine une augmentation du montant de la dette actualisée, donc de l'engagement de la SAMOA au titre des IDR à fin 2020 provisionné dans les comptes.

Ceci explique les montants importants constatés au bilan cette année :

- Les versements effectués à CNP Assurances sont classés selon les directives du plan comptable général en charges externes avec les assurances pour 78.725€

- Le montant provisionné au titre de 2020 mais non encore versé est classé en dotation aux provisions pour 12.014€

Le résultat d'exploitation s'élève à 68 214 €. Il était de -197 286 € en 2019.

Le résultat financier constitué des produits et charges sur nos comptes courants rémunérés, s'élève à : +4 265 €.

Le résultat courant avant impôts s'établit à : +72 479 €.

Le résultat exceptionnel de 81 413 € est dû :

- En produit, à la quotepart de subventions d'investissement pour le Pôle Economique affectée au résultat 2020 pour 4 085 €.

- Au dégrèvement de la taxe sur les salaires payée en 2019 et remboursée en 2020 : 77.413€. Il reste à faire la demande de dégrèvement pour les 10K€ payés en 2020.

- Des charges exceptionnelles pour 85€.

Le bénéfice net comptable s'établit à 153.891,70 € (contre un déficit de 153.018,91€ en 2019).

Ce bénéfice vient compenser le déficit important de l'exercice précédent, ceci est dû notamment tel que signalé dans le paragraphe sur les produits d'exploitation, à la subvention FEDER attendue au titre de 2019 pour l'activité du Pôle Economique qui a pu être finalisée pour 130.617 €.

Les comptes de résultat ventilés par section (PU / PE) et la comparaison avec le compte de résultat prévisionnel présenté au Conseil d'Administration le 7 décembre 2020, sont présentés ci-après :

COMPTE DE RESULTAT
(activité "Pôle urbain")

	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 06/2020	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2020	REALISE DEFINITIF 2020
RECETTES					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 130 000 €	2 353 733 €	2 353 733 €	2 353 733 €	2 353 733,33 €
Rémunération forfaitaire globale Avenant n°3 du 16/10/2019	*2 130 000 €*	*2 330 400 €*	*2 330 400 €*	*2 330 400 €*	*2 330 400,00 €*
Rémunération avenant 4, plateforme gestion des terres		*23 333 €*	*23 333 €*	*23 333 €*	*23 333,33 €*
Rémunération mandat Halles 1 & 2	-1 486 €	53 845 €	103 845 €	72 531 €	74 722,83 €
Rémunération mandat assiette foncière CHU	205 850 €	97 305 €	97 305 €	113 122 €	113 122,00 €
Rémunération avenant 2019	*205 850 €*	*147 305 €*	*147 305 €*	*147 305 €*	*147 305,00 €*
avancement (décalage rémunération confortement des quais)		*-50 000 €*	*-50 000 €*	*-34 183 €*	*-34 183,00 €*
Subvention Européenne UIA projet 5 Ponts	38 506 €	15 916 €	15 916 €	15 916 €	7 908,83 €
Produits divers de gestion	10 385 €	1 500 €	1 500 €	700 €	6 280,99 €
TOTAL RECETTES	**2 383 256 €**	**2 522 299 €**	**2 572 299 €**	**2 556 002 €**	**2 555 767,98 €**
	RESULTAT DEFINITIF 2019	**BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019**	**BUDGET 2020 ACTUALISE CA 06/2020**	**BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2020**	**REALISE DEFINITIF 2020**
DEPENSES					
Achats et Charges de fonctionnement	539 197 €	462 600 €	468 559 €	496 358 €	483 650,81 €
Impôts et taxes	51 646 €	62 000 €	57 500 €	55 350 €	44 881,03 €
Masse Salariale	1 279 641 €	1 405 959 €	1 405 639 €	1 402 611 €	1 412 331,69 €
Charges Sociales	593 278 €	632 681 €	632 538 €	631 175 €	656 143,16 €
Charges diverses de personnel	12 045 €	16 000 €	12 000 €	12 000 €	6 907,79 €
Taxe sur les salaires				-25 546 €	-25 550,98 €
Transfert de charges CF=>PU	-206 545 €	-204 924 €	-178 222 €	-174 142 €	-175 365,47 €
Transfert de charges PU=>CF	112 692 €	105 332 €	98 530 €	97 142 €	98 703,48 €
Amortissements sur immobilisations	21 819 €	25 000 €	22 000 €	22 000 €	25 375,25 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	72 639 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €	44 940,62 €
Charges diverses	7 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	24,08 €
TOTAL DEPENSES	**2 476 420 €**	**2 515 648 €**	**2 529 545 €**	**2 532 948 €**	**2 572 041,46 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-93 164 €**	**6 651 €**	**42 754 €**	**23 054 €**	**-16 273,48 €**
Produits financiers /exceptionnels	*4 203 €*	*0 €*	*0 €*	*3 400 €*	*4 264,77 €*
Charges financières / exceptionnelles	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0,00 €*
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-88 961 €**	**6 651 €**	**42 754 €**	**26 454 €**	**-12 008,71 €**

Le résultat final pour le Pôle Urbain de cet exercice 2020 (déficit de 12.009€ pour un bénéfice annoncé de 26.454€) € est inférieur à celui présenté le 7 décembre 2020 du fait de l'augmentation importante (29.941€) de la provision pour indemnités de fin de carrière tel qu'expliquée précédemment.

COMPTE DE RESULTAT 2020
activité POLE ECONOMIQUE

	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 06/2020	BUDGET 2020 CA 12/2020	RESULTAT DEFINITIF 2020
RECETTES					
Partenariats Privés	121 971 €	125 000 €	125 000 €	90 000 €	76 920,64
Subventions reçues	1 275 201 €	1 781 215 €	1 736 033 €	2 009 610 €	2 047 629,42
Dont:					
Subvention Nantes métropole DSP	938 875 €	1 539 233 €	1 539 233 €	1 539 233 €	1 539 233,00
Subvention French Tech					
Subvention Région Pays de la Loire	140 000 €	140 000 €	140 000 €	171 790 €	171 790,00
Appel à projet Ministère de la Culture NM 3	29 650 €				6 703,67
Subvention accompagnement entrepreneurs culturels - ministère de la culture	10 000 €			20 000 €	0,00
Financement RFI OIC	38 957 €	29 861 €	0 €	0 €	
FNADT Amortissement subvention investissement	40 033 €				4 084,61
Subvention FEDER - 2018 Régularisation solde	0 €	34 121 €	0 €	-7 800 €	-7 833,24
Subvention FEDER - 2019				116 108 €	130 917,83
Subvention FEDER - 2020				133 479 €	133 499,85
CDC Quartier démonstrateur	71 414 €	38 000 €	26 800 €	26 800 €	55 530,83
Montreal Quartier des spectacles	3 772 €			10 000 €	8 246,55
Autres subventions (Partenariat ZU)	2 500 €		30 000 €	0 €	5 456,32
Recettes propres QDC	42 115 €	51 500 €	42 000 €	26 800 €	26 740,25
Abonnement ICC & recettes liées aux animations	18 981 €	22 000 €	20 000 €	17 000 €	18 540,25
Recettes manifestation évènement Osez		7 500 €		0 €	
Recettes l'Art est aux Nefs	23 133 €	22 000 €	22 000 €	9 800 €	8 200,00
Activité gestion locative	584 441 €	708 619 €	372 892 €	574 715 €	600 568,55
Compensation activité locative COVID 19 par Nantes Métropole				138 715 €	138 715,00
Impact COVID Sur gestion locative			-206 882 €	-138 715 €	
Karting	166 641 €	194 250 €	165 000 €	162 456 €	127 930,10
Chapidoc	11 659 €	12 924 €	12 924 €	11 453 €	8 331,75
La Centrale	125 671 €	134 400 €	128 000 €	130 774 €	102 376,58
Ecossolies	140 240 €	145 425 €	141 000 €	144 103 €	108 721,35
Hangars 20/30 et maison du port	82 513 €	87 850 €	87 850 €	84 091 €	63 819,07
Blockhaus HUB	0 €		0 €	0 €	1 441,72
Harmonie mutuelle	46 865 €	47 250 €	45 000 €	41 837 €	34 038,53
Halle 6 Est	0 €	86 520 €	0 €	0 €	
Place François II	10 851 €	0 €	0 €	0 €	15 192,60
produits divers gestion locative					1,85
Divers	5 297 €	2 500 €	2 500 €	6 000 €	-482,78
TOTAL RECETTES	**2 029 025 €**	**2 668 834 €**	**2 278 425 €**	**2 707 125 €**	**2 751 376,08**

Les recettes sont conformes aux prévisions présentées le 4 décembre 2020.
L'impact lié aux exonérations de loyer pour les périodes de confinement COVID 19 en 2020 a été pris en compte dans l'avenant n°1 à la délégation de service public et la subvention équivalente sera versée en 2021.

DEPENSES	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 06/2020	BUDGET 2020 CA 12/2020	RESULTAT DEFINITIF 2020
Achats et charges de fonctionnement	211 353 €	223 095 €	209 580 €	217 184 €	230 981,26
Cout fonctionnement Halles 1 & 2		34 320 €		0 €	0,00
Plans d'actions	306 493 €	401 000 €	306 000 €	236 082 €	257 093,01
Notice 1Accompagnement économique					
Notice 2Dispositif accélération à haut pote					
Notice 3Dispositif accélération culture et r					
Notice 4Développement autres accélérate	306 493 €	176 000 €	161 000 €	226 082 €	247 093,01
Notice 5Structuration filières image					
Notice 6Structuration de la filière design					
Notice 8Dispositif d'innovation croisée					
Notice 9Animation et promotion (+ régisse					
Notice 13Accueil des publics		160 000 €	145 000 €	0 €	
Notice 14Stratégie de commercialisation de la Galerie		0 €	0 €	0 €	
Notice 14honoraire broker		40 000 €	0 €	0 €	
Notice 15Outil de communication et commercialisation		0 €	0 €	0 €	
Notice 16Stratégie de promotion et de com des Halles 1&2		25 000 €	0 €	0 €	
Actions réseau régional		0 €	0 €	10 000 €	10 000,00
Etudes préconfigurations Halles 1 et 2	26 010 €	20 000 €	60 120 €	39 201 €	19 776,00
Activité gestion locative	597 994 €	663 724 €	574 884 €	588 160 €	559 643,23
Karting	126 779 €	120 000 €	120 000 €	126 720 €	111 244,59
Chapidoc	1 200 €	1 500 €	1 500 €	600 €	999,99
La Centrale	170 473 €	166 000 €	166 000 €	162 340 €	137 881,85
Ecossolies	151 547 €	145 175 €	145 175 €	146 300 €	150 534,14
Hangars 20/30 et maison du port	92 568 €	87 209 €	87 209 €	94 100 €	97 183,08
Place François II	2 837 €		0 €	0 €	2 915,13
Blockhaus HUB	1 200 €		0 €	0 €	1 594,50
Harmonie mutuelle	51 391 €	55 000 €	55 000 €	58 100 €	57 288,10
charges diverses	0 €		0 €	0 €	1,85
Halle 6 Est	0 €	88 840 €	0 €	0 €	
Impôts et taxes	17 376 €	32 800 €	24 950 €	19 800 €	35 923,53
Taxe sur les salaires		0 €	0 €	-51 862 €	-41 034,02
TVA non récupérable	73 587 €	90 112 €	96 144 €	90 834 €	82 433,64
Masse Salariale	588 921 €	724 329 €	594 463 €	577 641 €	577 916,07
Charges sociales	262 174 €	325 948 €	267 508 €	259 938 €	270 457,61
Charges diverses de personnel	5 449 €	9 000 €	9 000 €	6 000 €	4 949,03
Transfert de charges PU=>CF	206 545 €	204 924 €	178 222 €	174 142 €	175 365,47
Transfert de charges CF=>PU	-112 692 €	-105 332 €	-98 530 €	-97 142 €	-98 703,48
Amortissements sur immobilisations	20 188 €	1 050 €	6 700 €	6 700 €	23 448,15
Provision créances douteuses					7 142,18
Provision charges indemnités fin de	7 575 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	4 456,25
Boni sur résultat à reporter sur les années 2021-2024	-118 020 €	0 €	0 €	478 052 €	475 441,09
Charges diverses	128 €	0 €	0 €	0 €	100,65
TOTAL DEPENSES	***2 093 082 €***	***2 629 969 €***	***2 234 040 €***	***2 549 729 €***	***2 585 389,67***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***-64 058 €***	***38 865 €***	***44 385 €***	***157 395 €***	***165 986,41***
Produits financiers /exceptionnels		0 €	0 €	0 €	0,00
Charges financières / exceptionnelles		0 €	0 €	0 €	86,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	***-64 058 €***	***38 865 €***	***44 385 €***	***157 395 €***	***165 900,41***

Compte tenu des éléments expliqués ci-dessus, le résultat reste final du Pôle Economique est de 165.900€ soit conforme à la prévision présentée le 4 décembre 2020.

Le compte de résultat du pôle économique est aussi divisé en trois parties afin d'apprécier le résultat spécifique à chacun des deux contrats en vigueur.

COMPTE DE RESULTAT 2020
activité POLE ECONOMIQUE

	RESULTAT DEFINITIF 2020	PARTIE DSP	PARTIE REGION	PARTIE 2019HORS DSP et REGION
RECETTES				
Partenariats Privés	76 920,64	66 921,00 €	9 999,64 €	0,00 €
Subventions reçues	2 047 629,42	1 752 754,83 €	171 790,00 €	123 084,59 €
Dont:				
Subvention Nantes métropole DSP	1 539 233,00	1 539 233,00 €	0,00 €	0,00 €
Subvention French Tech				
Subvention Région Pays de la Loire	171 790,00	0,00 €	171 790,00 €	0,00 €
Appel à projet Ministère de la Culture NM 3	6 703,67	6 703,67 €	0,00 €	0,00 €
FNADT Amortissement subvention investissement	4 084,61	4 084,61 €	0,00 €	0,00 €
Subvention FEDER - 2018 Régularisation solde	-7 833,24	0,00 €	0,00 €	-7 833,24 €
Subvention FEDER - 2019	130 917,83	0,00 €	0,00 €	130 917,83 €
Subvention FEDER - 2020	133 499,85	133 499,85 €	0,00 €	0,00 €
CDC Quartier démonstrateur	55 530,83	55 530,83 €	0,00 €	0,00 €
Montreal Quartier des spectacles	8 246,55	8 246,55 €	0,00 €	0,00 €
Autres subventions (Partenariat ZU)	5 456,32	5 456,32 €	0,00 €	0,00 €
Recettes propres QDC	26 740,25	26 740,25 €	0,00 €	0,00 €
Abonnement ICC & recettes liées aux animations	18 540,25	18 540,25 €	0,00 €	0,00 €
Recettes manifestation évènement Osez				
Recettes l'Art est aux Nefs	8 200,00	8 200,00 €	0,00 €	0,00 €
Activité gestion locative	600 568,55	600 568,55 €	0,00 €	0,00 €
Compensation activité locative COVID 19 par Nantes Métropole	138 715,00	138 715,00 €	0,00 €	0,00 €
Impact COVID Sur gestion locative				
Karting	127 930,10	127 930,10 €	0,00 €	0,00 €
Chapidoc	8 331,75	8 331,75 €	0,00 €	0,00 €
La Centrale	102 376,58	102 376,58 €	0,00 €	0,00 €
Ecossolies	108 721,35	108 721,35 €	0,00 €	0,00 €
Hangars 20/30 et maison du port	63 819,07	63 819,07 €	0,00 €	0,00 €
Blockhaus HUB	1 441,72	1 441,72 €	0,00 €	0,00 €
Harmonie mutuelle	34 038,53	34 038,53 €	0,00 €	0,00 €
Halle 6 Est				
Place François II	15 192,60	15 192,60 €	0,00 €	0,00 €
produits divers gestion locative	1,85	1,85 €	0,00 €	0,00 €
Divers	-482,78	-482,78 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES	***2 751 376,08***	***2 446 501,85 €***	***181 789,64 €***	***123 084,59 €***

DEPENSES	RESULTAT DEFINITIF 2020	PARTIE DSP	PARTIE REGION	PARTIE 2019HORS DSP et REGION
Achats et charges de fonctionnement	230 981,26	207 883,13 €	23 098,13 €	0,00 €
Cout fonctionnement Halles 1 & 2	0,00	0,00 €		
Plans d'actions	257 093,01	201 767,27 €	55 325,74 €	0,00 €
Notice 1Accompagnement économique				
Notice 2Dispositif accélération à haut pote				
Notice 3Dispositif accélération culture et r				
Notice 4Développement autres accélérate	247 093,01	201 767,27 €	45 325,74 €	
Notice 5Structuration filières image				
Notice 6Structuration de la filière design				
Notice 8Dispositif d'innovation croisée				
Notice 9Animation et promotion (+ régisse				0,00 €
Notice 13Accueil des publics				
Notice 14Stratégie de commercialisation de la Galerie				
Notice 14honoraire broker				
Notice 15Outil de communication et commercialisation				
Notice 16Stratégie de promotion et de com des Halles 1&2				
Actions réseau régional	10 000,00		10 000,00 €	
Etudes préconfigurations Halles 1 et 2	19 776,00	19 776,00 €	0,00 €	0,00 €
Activité gestion locative	559 643,23	559 643,23 €	0,00 €	0,00 €
Karting	111 244,59	111 244,59 €	0,00 €	0,00 €
Chapidoc	999,99	999,99 €	0,00 €	0,00 €
La Centrale	137 881,85	137 881,85 €	0,00 €	0,00 €
Ecossolies	150 534,14	150 534,14 €	0,00 €	0,00 €
Hangars 20/30 et maison du port	97 183,08	97 183,08 €	0,00 €	0,00 €
Place François II	2 915,13	2 915,13 €	0,00 €	0,00 €
Blockhaus HUB	1 594,50	1 594,50 €	0,00 €	0,00 €
Harmonie mutuelle	57 288,10	57 288,10 €	0,00 €	0,00 €
charges diverses	1,85	1,85 €	0,00 €	0,00 €
Halle 6 Est				
Impôts et taxes	35 923,53	32 331,18 €	3 592,35 €	0,00 €
Taxe sur les salaires	-41 034,02	-41 034,02 €	0,00 €	0,00 €
TVA non récupérable	82 433,64	74 190,28 €	8 243,36 €	0,00 €
Masse Salariale	577 916,07	520 124,46 €	57 791,61 €	0,00 €
Charges sociales	270 457,61	243 411,85 €	27 045,76 €	0,00 €
Charges diverses de personnel	4 949,03	4 454,13 €	494,90 €	0,00 €
Transfert de charges PU=>CF	175 365,47	166 597,20 €	8 768,27 €	0,00 €
Transfert de charges CF=>PU	-98 703,48	-93 768,31 €	-4 935,17 €	0,00 €
Amortissements sur immobilisations	23 448,15	21 103,34 €	2 344,82 €	0,00 €
Provision créances douteuses	7 142,18	7 142,18 €	0,00 €	0,00 €
Provision charges indemnités fin de	4 456,25	4 456,25 €	0,00 €	0,00 €
Boni sur résultat à reporter sur les années 2021-2024	475 441,09	475 441,09 €	0,00 €	0,00 €
Charges diverses	100,65	100,65 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES	**2 585 389,67**	**2 403 619,90 €**	**181 769,77 €**	**0,00 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**165 986,41**	**42 881,95 €**	**19,87 €**	**123 084,59 €**
Produits financiers /exceptionnels	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges financières / exceptionnelles	86,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**165 900,41**	**42 881,95 €**	**19,87 €**	**123 084,59 €**

COMPTE D'EXPLOITATION GLOBAL SAMOA RESULTAT 2020

	RESULTAT 2019	BUDGET 2020 CA 12/2019	BUDGET 2020 CA 06/2020	BUDGET 2020 CA 12/2020	RESULTAT 2020
RECETTES					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 130 000 €	2 353 733 €	2 353 733 €	2 353 733 €	2 353 733 €
Rémunération mandats	204 364 €	151 150 €	201 150 €	185 653 €	187 845 €
Subventions Nantes Métropole DSP	938 875 €	1 539 233 €	1 539 233 €	1 539 233 €	1 539 233 €
Recettes propres Creative Factory	164 086 €	176 500 €	167 000 €	116 800 €	103 661 €
Recettes locatives	584 441 €	708 619 €	372 892 €	574 715 €	600 569 €
Subventions autres	374 832 €	257 898 €	212 716 €	486 293 €	516 305 €
Produits divers de gestion	15 683 €	4 000 €	4 000 €	6 700 €	5 798 €
TOTAL RECETTES	**4 412 281 €**	**5 191 134 €**	**4 850 725 €**	**5 263 127 €**	**5 307 144 €**
DEPENSES					
Achats et Charges de fonctionnement	750 550 €	720 015 €	678 139 €	713 542 €	714 632 €
Plan d'actions Creative Factory	332 503 €	421 000 €	366 120 €	275 283 €	276 869 €
Charges locatives	597 994 €	663 724 €	574 884 €	588 160 €	559 643 €
Impôts et taxes	142 609 €	184 912 €	178 594 €	88 576 €	96 653 €
Frais de personnel	2 741 510 €	3 113 916 €	2 921 148 €	2 889 364 €	2 928 705 €
Amortissements et provisions	122 222 €	41 050 €	43 700 €	48 700 €	105 362 €
Charges diverses	135 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	125 €
Etalement intéressement DSP	-118 020 €	0 €	0 €	478 052 €	475 441 €
TOTAL DEPENSES	**4 569 503 €**	**5 145 617 €**	**4 763 585 €**	**5 082 678 €**	**5 157 431 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-157 222 €**	**45 516 €**	**87 140 €**	**180 449 €**	**149 713 €**
Produits financiers /exceptionnels	*4 203 €*	0 €	0 €	3 400 €	*4 265 €*
Charges financières / exceptionnelles	*0 €*	0 €	0 €	0 €	*86 €*
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-153 019 €**	**45 516 €**	**87 140 €**	**183 849 €**	**153 892 €**

2.4 Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices clos

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices	au 31/12/16	au 31/12/17	au 31/12/18	au 31/12/19	au 31/12/20
1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
b) Nombre d'actions émises	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
Produits d'exploitation					
Etudes et prestations de services	1 669 166 €	1 702 125 €	1 677 757 €	1 696 595 €	2 104 746 €
Mandats	109 307 €	160 090 €	201 301 €	204 364 €	187 845 €
Concessions	-7 463 873 €	8 993 347 €	17 024 905 €	13 900 716 €	18 685 226 €
Total Chiffre d'affaires	***-5 685 400 €***	***10 855 562 €***	***18 903 963 €***	***15 801 675 €***	***20 977 817 €***
Production stockée	21 277 917 €	9 235 336 €	-4 456 499 €	1 338 712 €	-7 987 278 €
Reprises provisions et Transferts de charges	2 386 547 €	2 513 479 €	2 392 766 €	2 391 073 €	2 628 307 €
Autres produits	159 629 €	323 555 €	583 737 €	448 516 €	651 193 €
Total Produits d'exploitation	**18 138 693 €**	**22 927 932 €**	**17 423 967 €**	**19 979 976 €**	**16 270 039 €**
Charges d'exploitation					
Achats traité de concession	14 040 504 €	18 462 707 €	12 803 095 €	15 489 353 €	10 968 648 €
Achats d'études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Achats et fournitures	33 093 €	32 723 €	34 970 €	32 165 €	53 907 €
Sous-traitances	221 675 €	234 688 €	234 787 €	234 789 €	205 194 €
Autres achats et charges externes	1 140 502 €	1 347 454 €	1 293 951 €	1 408 013 €	1 314 604 €
Frais de personnel	2 403 276 €	2 467 269 €	2 692 290 €	2 741 510 €	2 928 706 €
Impôts et taxes	167 877 €	144 753 €	254 978 €	146 980 €	178 466 €
Amortissements, provisions et autres charges :	132 588 €	185 357 €	111 921 €	124 453 €	552 300 €
Total Charges d'exploitation	**18 139 515 €**	**22 874 951 €**	**17 425 992 €**	**20 177 263 €**	**16 201 825 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-822 €**	**52 981 €**	**-2 025 €**	**-197 287 €**	**68 214 €**
Produits financiers	10 987 €	-1 108 €	3 686 €	4 203 €	4 265 €
Charges financières	27 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT FINANCIER	**10 960 €**	**-1 108 €**	**3 686 €**	**4 203 €**	**4 265 €**
RESULTAT COURANT avant impôts	**10 138 €**	**51 873 €**	**1 661 €**	**-193 084 €**	**72 479 €**
Produits exceptionnels	17 321 €	17 844 €	17 103 €	40 064 €	81 498 €
Charges exceptionnelles	12 789 €	11 369 €	0 €	0 €	85 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**4 532 €**	**6 475 €**	**17 103 €**	**40 064 €**	**81 413 €**
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**14 670 €**	**58 348 €**	**18 764 €**	**-153 020 €**	**153 892 €**
3) PERSONNEL					
a) Nombre de salariés au 31/12	34	39	38	42	42
b) Montant de la masse salariale	1 500 513 €	1 689 234 €	1 819 507 €	1 866 615 €	1 990 248 €
c) montant versés au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvre, etc…)	763 038 €	778 035 €	872 783 €	874 895 €	938 458 €

2.5 Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'y a pas eu, au titre de l'exercice, de dépenses et de charges somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Les dépenses non déductibles, liées à l'activité soumise à l'Impôt sur les Sociétés, ayant donné lieu à réintégration sont notamment :

- La taxe sur les véhicules de société : 1 207 €

Compte tenu des reports déficitaires des années précédentes, l'impact de la réintégration de ces charges en termes d'Impôts sur les Sociétés, est nul.

2.6 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi

Les incidences sur la vie sociale :

A ce jour le COVID19 a eu des incidences sur la tenue des instances sociales de la Samoa.
Compte tenu de la situation exceptionnelle de la période d'état d'urgence sanitaire, et face au constat que la réglementation existante ne permet pas d'assurer, dans le contexte de la crise, la continuité de la gouvernance des sociétés ; le Gouvernement a adopté, sur habilitation de la loi d'urgence (loi n°2020-290 du 23 mars 2020), l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de COVID-19. Cette ordonnance a ensuite été prorogée deux fois et est en vigueur jusqu'au 31 juillet 2021.

Le Conseil d'administration du 2 juin 2020 n'a pu se tenir en présentiel. Conformément aux dispositions de l'article 9 de cette ordonnance du 25 mars 2020 précisant que les décisions des organes collégiaux d'administration, (…) peuvent être prises par voie de consultation écrite de leurs membres dans des conditions assurant la collégialité de la délibération. Les administrateurs de la SAMOA ont été consultés par voie de correspondance écrite, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

Le conseil d'administration du 4 septembre 2020 a pu se tenir en présentiel, les mesures de confinements n'étant plus en vigueur à cette date. La SAMOA a toutefois mis en application pour la tenue de ce Conseil d'Administration toutes les mesures de protections des personnes préconisées par les instances gouvernementales.

Pour le Conseil d'Administration du 7 décembre 2020, afin de se conformer aux directives gouvernementales pour la tenue des réunions et bien que la 2ème période de confinement 2020 soit terminée, il a été décidé que la séance se déroulerait en visio conférence avec la mise en place d'un système de vote à distance sécurisé.

Pour l'arrêté des comptes 2020, du fait de notre capacité à travailler à distance, nous avons pu établir l'arrêté des comptes et du rapport de gestion 2020 dans les mêmes délais que les années précédentes.

Les Commissaires aux comptes ont pu réaliser leur mission d'analyse dans leurs locaux avec la transmission préalables des pièces nécessaires. Les séances de synthèse ont pu se dérouler en visio conférence.

Concernant la Commission d'Appel d'Offres, les séances initialement du 21 avril et du 2 novembre 2020 ont été tenues en visio-conférence avec utilisation de l'outil informatique « transfert sécurisé » pour valider les décisions de la CAO avec une signature horodatée des décisions. Les séances ont été enregistrées.

Les incidences financières directes et immédiates

La pandémie du COVID 19 a eu des incidences financières directes dès le mois de mars 2020.

Perte de recettes locatives :

Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont déployé des mesures de soutien aux entreprises en difficultés du fait du COVID 19.

Parmi ces mesures figurent l'exonération des versements de loyers pour les entreprises hébergées dans le patrimoine public (pépinières, incubateurs, cours artisanales, centres d'affaires de quartiers…).

Les locataires occupant les sites de la Samoa sont concernés par cette mesure :

- Le Karting, La Centrale, Creative Care Factory, les Hangars 20 et 30, la maison du Port, Les Ecossolies, le Chapidock. le site de la Bovida, du MIN de Rien, le HUB, la Place François II, le Wattigny Social Club, le DY10.

Cette mesure a une incidence financière sur l'activité de l'exercice 2020. Pour le Pôle Economique nous avons appliqué deux périodes d'exonérations correspondant aux périodes de confinements du 15 mars au 15 mai 2020 (62j) et du 30 octobre au 15 décembre 2020 soit **un manque à gagner de 138 715 €HT charges comprises au titre de la délégation de service public**, étant entendu que les établissements

restent néanmoins accessibles aux entreprises, et que le délégataire supporte donc leur exploitation sans diminution des charges d'exploitation par ailleurs.
Cette perte est compensée par une subvention complémentaire du délégant.

En complément, compte tenu de la situation et de la nécessité d'accompagner les entreprises en phase de reprise d'activité, l'augmentation de 10% de loyer tel que prévu au 01/06/20 par la DSP a été reportée d'un an.

Cette mesure représente **une perte de loyer estimée à 21 940 €HT sur l'exercice 2020.**

L'incidence totale en termes de perte de recettes locatives est de 160.655 €HT.

Le montant total imputable à la SAMOA pour l'exercice 2020 est donc de 160.655 €HT moins les 138.715€ de subvention complémentaire : 21.940€ HT.

Les incidences financières du COVID19 :

Défaillances de locataires : **diminution du taux d'occupation, augmentation du risque d'impayé**

L'enquête réalisées par l'équipe du Pôle Economique auprès des entreprises hébergées et accompagnées par la Samoa, met en évidence une baisse très importante de l'activité de la majorité des entreprises de la filière des industries culturelle et créatives.

Nous constatons également de premières demandes de résiliation de convention d'occupation précaires qui représentent à date 6% des entreprises hébergées.

Nous pensons pouvoir limiter l'impact en tablant sur l'arrivée de nouveaux locataires compte tenu des tarifs avantageux proposés par la Samoa.

Nous estimons le risque pour les années 2020 et 2021 à 40 K€ par an, avec un taux de vacance et d'impayé passant de 2% à 8%.

Décalage dans la perception des recettes immobilières du projet urbain :

Dans un premier temps la SAMOA a procédé à quelques décalages d'échéances d'emprunts. Toutefois l'impact a été assez limité et le cout financier négligeable pour le bilan opérationnel de l'opération Île de Nantes.

Par contre à compter d'octobre 2020, du fait des décalages important dans la signature des actes authentiques, la SAMOA a dû mettre en place une autorisation de découvert plafonnée à 3M€ pour pouvoir honorer les paiements des factures fournisseurs. Ceci a généré une charge complémentaire de 3.930€ HT.

La Samoa déploie un programme immobilier extrêmement important sur les exercices 2020 et 2021, notamment sur le quartier République. Les blocs A et B ainsi que les deux premières opérations du bloc G, représentent un volume de près de 55 000 m², permettant d'ici 2022-2023 la production de près de 500 nouveaux logements (libres, sociaux, abordables OFS/PLS), 20 000 m² de bureaux et 3 500 m² de locaux de rez-de-chaussée.

Ces programmes ne représentent pas moins de 10 opérations distinctes réalisées par autant de maîtrises d'ouvrage avec 16 maîtrises d'œuvre différentes.
Du fait des retards dans l'élaboration des programmes et l'obtention des permis de construire en cette période de pandémie COVID 19, les calendriers de signature de ces d'opérations ont du être modifiés tel qu'indiqué dans la tableau ci-dessous :

XILOT	TOTAL ACTE en K€	DATE INITIALE ACTE	DACTE ACTUALISEE ACTE	Décalage en nombre de mois
Quartier république Îlots A & B				
ADAM	4 113K€	décembre-20	juillet-21	7
ANNA	967K€	mars-21	septembre-21	6
ALIX	2 348K€	mars-21	septembre-21	6
AMIR	2 233K€	mars-21	septembre-21	6
ANDY	870K€	juin-21	novembre-21	5
BETY Nantes Métropole Habitat	1 112K€	septembre-21	janvier-22	4
BOUL & BILL	4 710K€	septembre-21	janvier-22	4
Quartier république Îlots G				
GARY (Croix Rouge)	1 112K€	juin-21	mars-22	9
GINA Bureaux Abordables	1 530K€	juin-21	mars-22	9
Autres secteurs				
Prairie au Duc				
Îlot F	7 022K€	novembre-20	décembre-20 (avec paiement différé d'1M€ sur 4 mois)	1
Îlot M	2 541K€	juin-21	mars-22	9
Tripode				
Îlot O Postimmo	843K€	septembre-20	mai-21	8

Pour faire face à cette situation, dans un premier temps la SAMOA a procédé à quelques décalages d'échéances d'emprunts. Toutefois l'impact a été assez limité et le cout financier négligeable pour le bilan opérationnel de l'opération Île de Nantes.

Par contre à compter d'octobre 2020, du fait des décalages important dans la signature des actes authentiques, la SAMOA a dû mettre en place une autorisation de découvert plafonnée à 3M€ pour pouvoir honorer les paiements des factures fournisseurs. Ceci a généré une charge complémentaire de 3.930€ HT.

Cette autorisation de découvert est en vigueur jusqu'au 31 mai 2021. Il aura réellement été réutilisé au cours des mois de mars à mai 2021 ce qui va induire de nouveaux frais financiers évalués à 3.000€ HT.

Risque de perte de recettes sur les droits à construire en cas de crise immobilière

Nous vous avions alerté dans le rapport de gestion de l'exercice 2019 sur la possibilité d'une crise immobilière. Les conditions de sortie de la crise sanitaire et la perspective de devoir affronter une crise sociale et économique, dont on ignore encore tous les contours, nous enjoignent à être très vigilants.

Nous avions identifié les éventuelles difficultés liées aux évolution du marché immobilier et de la construction :

- Un durcissement de la conjoncture économique, avec le développement d'une crise forte et durable qui impacterait très largement les capacités d'action et de développement des entreprises et la solvabilité des ménages.

- Une très grande frilosité des investisseurs, ces derniers pouvant adopter une posture attentiste sur le marché immobilier.

- Une augmentation des taux, qui gripperait le marché de l'immobilier de bureau, le marché des propriétaires investisseurs (dont on connait l'importance), mais aussi l'accessibilité au logement pour les propriétaires occupants (logements abordables et logements dit intermédiaires). Des conditions d'octroi de prêts bancaires plus exigeantes pourraient être un frein supplémentaire.

- Un surenchérissement des coûts de la construction, dû à la mise en place de contraintes sanitaires durables sur les chantiers ; afin de répondre aux règles de mise à distance qui perturbent la coactivité des entreprises sur sites, ralentissent les travaux.

- Ces facteurs conjugués pourraient conduire certains promoteurs à remettre en cause leur projet, notamment par absence de fonds propres suffisants, défaut de commercialisation et de fait incapacité d'obtenir des banques une garantie financière d'achèvement.

A ce jour, nous n'avons pas constaté de difficultés particulières liées à la crise COVID 19 dans les cessions des droits à construire hormis les décalages cités plus haut. Toutefois, la prudence reste de mise et aucun de ces risques ne peut être exclu à ce jour pour les années à venir.

Pour ne pas subir de manière trop importante les effets d'une éventuelle crise immobilière, la Samoa à mis en place en 2019 avec les consultations sur le quartier République, des gardes fous qui devraient lui permettre de conserver des relations de confiances avec les promoteurs qu'elle a retenu.

La conduite des projets est scandée par plusieurs documents contractuels qui lient les parties :
- Protocole d'exclusivité signé après la désignation du lauréat (sous délai d'un à deux mois). A ce stade, il est demandé la fourniture d'une garantie bancaire à première demande égale à 10% des droits à construire au titre d'indemnité de non-réalisation. Cette garantie couvre la durée entre la signature du protocole et celle de l'acte authentique. Le non-respect des délais de réalisation prévus permet à la Samoa d'exiger le versement de ces 10%.
- La PUV (signée au dépôt de permis avec versement obligatoirement en numéraire d'une indemnité d'immobilisation foncière égale à 10% de la valeur des droits à construire. Cette indemnité s'ajoute à la précédente.
- Actes authentiques signés une fois le PC purgé de tous recours.

Risques sur les indemnisations des chantiers arrêtés (gardiennage, cout d'immobilisation des chantiers…)

L'année 2020 a conduit la SAMOA, ses Moe et entreprises à intégrer l'ensemble des mesures et gestes barrières au sein de la sphère élargie du monde du BTP (Entreprise, Moe, CSPS, OPC, CT…). Après une première phase de confinement au cours de laquelle les chantiers ont été mis en arrêt, la SAMOA a missionné un coordonnateur SPS (référents COVID) dédié au respect des gestes barrières, au suivi et à l'accompagnement des méthodologies de travail en lien avec les services de l'Etat.

L'arrêt des chantiers, du fait de la crise sanitaire a néanmoins gravement perturbé le fonctionnement des entreprises du BTP et des TP qui ont massivement eu recours au chômage technique et qui ont été également confrontés à une baisse drastique des heures de recours à l'insertion sociale , fortement encouragé par la SAMOA et Nantes Métropole. Concernant le projet Ile de Nantes et grâce à la réactivité des équipes, cette mise en œuvre rapide d'actions pilotées par le référent COVID aura permis de minimiser l'arrêt des chantiers et de travailler avec les entreprises pour relancer l'activité au plus vite. Ainsi certains chantiers ont repris dès le mois de mai 2020.

Les conditions de reprises de chantier ont été plus difficiles dans la construction de bâtiments que dans l'activité du VRD où la distanciation en plein air est plus facile à mettre en œuvre (réduction de la coactivité – reprises des plannings et phasages),

Les effets indirects ont néanmoins dû être intégrés par la SAMOA (gardiennage, cout d'immobilisation des chantiers…) et les frais liés à la réorganisation et à la reprise de l'activité ont été débattus avec Nantes Métropole et les entreprises. C'est avec les entreprises et grâce à une mobilisation collective que nous avons conjointement analysé la répartition des nouvelles charges fixes courantes des entreprises (gardiennage, nettoyage, aménagement des base vie, coût d'immobilisation des engins sur les chantiers), tout comme les coûts des honoraires des maîtrises d'œuvre, CSPS, OPC, mobilisés par la réorganisation des plannings de travaux.

A l'issue de ces discussions, la Samoa en sa qualité de maîtrise d'ouvrage sur ses chantiers de travaux publics, ou comme mandataire de Nantes Métropole (pour les chantiers de préparation du terrain d'assiette du CHU et de la Halle 1&2) a pris en charge une partie de ses surcoûts et de ses missions complémentaires.

L'année 2021 sera décisive quant :
- A la gestion des pics d'activités (re confinement possible, couvre-feu, chômage partiel)
- Disparition programmée ou inopinée d'entreprises
- à l'évolution du cout des matériaux
- aux capacités d'organisation humaines à court et moyen terme

La SAMOA sera donc très vigilante quant à la possible augmentation des prix travaux publics et anticipera au sein même de la conduite du projet une part des risques dont les contours restent à définir.

2.7 Activités en matière de recherche et de développement

Aucun élément n'est à signaler.

2.8 Affectation du résultat

Nous vous proposons l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Résultat déficitaire exercice 2019	153 891,71Euros
Montant à affecter	153 891,71 Euros
Affectation à la réserve légale (5%)	0,00 Euros
Affectation en report à nouveau Créditeur	153 891,71 Euros
Reste à affecter	0 Euro

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

2.9 Conventions règlementées

Lors du Conseil d'Administration nous avons présentés les modalités d'approbation et de classement des conventions passées par la SAMOA avec ses actionnaires.

Les modalités de classement des conventions sont maintenant les suivantes ;

Pour chaque convention passée entre la SAMOA et un actionnaire, nous continuerons de les inscrire à l'ordre du jour d'un Conseil d'Administration. Au préalable, nous analyserons ces conventions au regard des critères énoncés ci-dessous :

- Qui est concerné ?
- Est une convention courante ?
- Est une convention conclue à des conditions normales ?

A partir de cette analyse et échanges avec le Commissaire aux Comptes :

- Si la Direction générale considère la convention comme « réglementée », cela vous sera exposé dans un point spécifique du Conseil d'administration et l'approbation vous sera demandée avant signature de ladite convention

- Si la convention est considérée courante et conclue à des conditions normales, cette dernière sera présentée au Conseil d'administration pour information dans un point spécifique en expliquant en quoi cette convention n'est pas réglementée. La convention pourra être signée par le Directeur Général en vertu des pouvoirs octroyés par le Conseil d'Administration avant même cette présentation au Conseil d'administration.

Dans le rapport de gestion annuel, un point récapitulatif sera consacré à toutes les conventions signées avec les actionnaires de la SAMOA, en les différenciant (conventions réglementées et conventions courantes), afin de tenir parfaitement informés les administratrices et administrateurs.

Des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et L.225-86 du Code de commerce ont été conclues et ont perduré durant l'exercice écoulé :

- Une délégation de service public confiée par Nantes Métropole pour la gestion, l'animation et le développement économique du Cluster des Industries Culturelles et Créatives ainsi que l'animation de la Creative Factory (Halles 1 et 2).
  La convention est conclue pour une durée de 5 ans et s'achèvera le 31 décembre 2024.
  Montant TTC perçu au titre de l'exercice 2020 : 1.539.233 € (montant non soumis à TVA).
  Cette convention fait l'objet d'un avenant n°1 délibéré par Nantes Métropole le 9 avril 2021. Cet avenant a pris en compte les décalages liées au retard de livraison de la Plateforme de Valorisation Economique et Créative dans les Halles 1&2. La participation globale du délégant n'a pas évoluée, son échelonnement pour la période 2021-2024 a été modifié.

Des conventions courantes ont perduré sans modifications de contrat durant l'exercice écoulé :

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique confié à la Samoa par la Ville de Nantes.
  Montant de l'avance TTC versée pendant l'exercice 2020 : 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2020 : 27 451 000 €.

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'Atelier / Galerie et le suivi de la construction des Machines confié à la Samoa par Nantes Métropole.
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2020 : 0 €.

- Premier Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat « phase 1 » a fait l'objet d'une résiliation en novembre 2016 et les engagements sont repris dans le nouveau mandat accordé en novembre 2016.
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2020 : 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2020 : 1 231 623 €.

- Deuxième Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat fait suite au premier mandat, résilié en novembre 2016. Il reprend les engagements du mandat « phase 1 ».
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2020 : 3.403.089 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2020 : 15.345.633 €.

Des conventions courantes ont été conclues ou on fait l'objet d'un avenant durant l'exercice écoulé :

- Traité de concession confié à la Samoa en décembre 2015 avec effet au 01/01/2016. Ce nouveau traité de concession a repris les engagements non soldés de la Convention Publique d'Aménagement.
  Montant de la participation versée pendant l'exercice 2020 : 7.083.333 € HT
  Au cours de l'exercice 2020 a été signé le 20 janvier 2020 un avenant n°4 dont l'objet a été la définition des missions liées à la plateforme de gestion des terres polluées et de la rémunération y afférent : 94.416€.
  Un avenant n°5 a été délibéré par Nantes Métropole, concédant, le 11 décembre 2020 et a été signé le 10 février 2021 par la SAMOA dont l'objet a été la définition des missions liées au site de compensation écologique et à la mise en œuvre d'une ferme urbaine. Cet avenant est sans incidence sur la rémunération de la SAMOA.

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la Construction d'une Plateforme de Valorisation Economique et Créative dans les Halles 1&2 confié à la Samoa par Nantes Métropole.
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2020 : 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2020 : 6 849 265 €.
  Un avenant n°2 a été délibéré par Nantes Métropole, concédant, le 11 décembre 2020 et a été signé le xx avril 2021 par la SAMOA dont l'objet a été l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle du fait des aléas et incidents constatés en 2019 et 2020. La rémunération de la SAMOA a été revalorisée à 474.669,57€ HT soit une augmentation de 207.669,57€ HT.

- Une nouvelle convention cadre 2020-2022 de participation financière signée avec la Région des Pays de la Loire pour l'animation et le développement d'un dispositif d'accompagnement des entreprises dans le cadre du développement du Pôle Economique de la Samoa.
  Montant reçu au titre de l'exercice 2020 (soutien au plan d'actions 2020) : 171 790 € (montant non soumis à TVA).

2.10 Autres informations

Toutes les informations complémentaires à cette présentation sont communiquées dans l'annexe « Comptes annuels au 31/12/2020 » établi par l'Expert-Comptable et notamment :

- Les règles et méthodes comptables appliquées (pages 14 et suivantes),
- L'état de l'actif immobilisé de la Samoa et celui des amortissements et provisions (pages 20 et suivantes),
- L'état des emprunts (page 18),
- L'état des créances et dettes avec mention de l'ancienneté (page 25).

2.11 Factures reçues et émises à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, les sociétés dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2016, mentionner dans leur rapport de gestion certaines informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Ces informations sont indiquées dans les tableaux ci-dessous :

Pour les factures reçues :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	424					98
Montant total des factures concernées TTC	3 690 203,36 €	190 445,76 €	10 528,64 €	39 932,80 €	170 147,29 €	411 054,49 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice	15,23%	0,79%	0,04%	0,16%	0,70%	1,70%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	pas de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 45 jours à réception de facture - Exception pour les factures concernant les mandats confiés par Nantes Métropole : délai légal de 30 jours à réception de facture					
Pour information						
montants des achats de l'exercice						
HT	20 731 293,27 €					
TTC	24 237 338,42 €					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,91% du montant des achats réalisés dans l'exercice.

Pour les factures émises :

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	37	10	4	8	102	124
Montant total des factures concernées TTC	162 915,56 €	4 872,00 €	8 233,00 €	67 889,50 €	222 607,40 €	303 601,90 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	0,78%	0,02%	0,04%	0,32%	1,06%	1,45%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	créances douteuses : 159.179,43					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 30 jours					
Pour information						
montants du CA de l'exercice						
HT	18 292 201,42 €					
TTC	20 993 455,03 €					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 1.,42% du montant des facturations réalisées dans l'exercice.

2.12 Rapport du président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise

- **Liste des mandats et fonctions exercés par chaque administrateur :**

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
		Présidente de la SAMOA	Présidente du conseil d'administration d'Atlanpole (syndicat mixte)
ROLLAND	JOHANNA	Présidente de Nantes Métropole	Présidente du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (syndicat mixte)
		Maire de la Ville de Nantes	Vice-présidente du pôle métropolitain Loire-Bretagne (syndicat mixte)
			Présidente du conseil de surveillance du CHU de Nantes (Etablissement public)
			Présidente de Nantes Saint-Nazaire Développement
			Vice-présidente de France urbaine, membre du Bureau et du Conseil d'administration et Co-présidente du collège des Métropoles
			Membre du comité exécutif d'Eurocities
			Membre (CA et AG) de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
			Membre du CA de l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes et Présidente de la Fondation IEA
			Membre du conseil de surveillance et conseil de développement du grand port maritime Nantes Saint-Nazaire
			Membre du conseil de coordination interportuaire de l'Atlantique
			Membre de l'AURAN
			Membre (CA) de PRO ARTE GRAPHICA - Musée de l'imprimerie
			Membre (CA) EPL CREPS des Pays de la Loire
			Présidente de droit du CCAS
			Présidente de droit du Crédit Municipal
			Membre (CA) ORPAN (Office des Retraités et des Personnes Agées de Nantes)
			Membre (CA) du centre Chorégraphique National de Nantes
			Membre (CA) Association des Amis de la Bibliothèque Municipale
			Présidente d'Atlanpole
		1er Vice-président de la SAMOA	Président de Nantes Métropole Habitat
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	1er Vice-Président nantes Métropole Amenagement
QUERO	THOMAS	11ème Adjoint au maire Ville de Nantes	Adminsitrateur Agence Foncière Loire Atlantique
		2ème Vice-présidente de la SAMOA	Vice-Présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire
COPPEY	MAHEL	15ème Vice-présidente de Nantes Métropole	Administratrice Nantes Métropole Aménagement
		Conseillère municipale de la Ville de Nantes	Membre du Conseil d'orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes
		Adjointe au Maire Ville de Nantes	Présidente de l'Association Insertion Solidarité Logement
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes	
BENATRE	MARIE-ANNICH	Métropole	Administratrice de Nantes Métropole Habitat
		Administratrice de la Samoa	Administratrice de Loire Ocean Développement
			Administratrice du CCAS de Nantes
			Administratrice de la SEMITAN
			Administratrice Nantes Métropole Aménagement
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Administratrice IPSJM La Parsagotière
			Membre du Conseil d'orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes
		Adjointe au Maire Ville de Nantes	Présidente de Nantes Métropole Aménagement
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes	
BONAMY	DELPHINE	Métropole	Administratrice Loire Océan Développement
		Administratrice de la Samoa	Administratrice Loire Océan Métropole Aménagement
			Adminsitratrice Agence Foncière Loire Atlantique
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
		Adjoint au Maire Ville de Nantes	Administrateur SPL Voyage à Nantes
CHÂTEAU	OLIVIER	Administrateur de la Samoa	Administrateur SEM la Folle Journée
		Adjointe au Maire Ville de Nantes	
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes	
COLLINEAU	MARLENE	Métropole	Pas d'autre mandats sociaux detenuss
		Administratrice de la Samoa	

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
		Vice-président du Conseil Régional de Loire	Président de l'Association du Notariat Francophone Loi 1901
DEJOIE	LAURENT	Administrateur de la Samoa	Président de l'association INTERNOT - CSN International Loi 1901
		Membre du Bureau Métropolitain	Président Loire Océan Développement
DESCLOZIERS	ANTHONY	Maire de Sainte Luce sur Loire	Administrateur Loire Ocean Métropole Amenagement
		Administrateur de la Samoa	Administrateur Nantes Métropole Amenagement
			Administrateur Voyage à Nantes
			Administrateur Loire Atlantique Développement -
			Administrateur Société Equipement Loire Atlantique
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
		Vice-président du Conseil Général	Président du CAUE
GAGNET	BERNARD	Administrateur de la Samoa	Administrateur de la SELA
			Administrateur de la SPL LAD
			Administrateur d'Habitat 44
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Vice-présidente de la Région des Pays de la Loire
		Conseillère municipale de la Ville de Nantes	Administratrice SPL La cité des Congrès
		Administratrice de la Samoa	Administratrice titulaire SAEM La Folle Journée
GARNIER	LAURENCE		Administratrice titulaire SPL le Voyage à Nantes
			Présidente SPR Abbaye de Fontevraud SOPRAF
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Administratrice SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole
		Conseillère municipale de Rezé	Administratrice suppléante SAS Minawatt
LERAY	ISABELLE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	
		Administratrice de la Samoa	
		Conseillère municipale de Rezé	Administratrice Nantes Métropole Aménagement
METAYER	MARTINE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Administratrice Loire Océan Métropole Aménagement
		Administratrice de la Samoa	
		8ème Vice-président de Nantes Métropole	Président du Conseil d'Administration de Loire Océan Développement
PRAS	PASCAL	Maire de Saint Jean de Boisseau	Administrateur SA HLM Atlantique Habitations
		Administrateur de la Samoa	Administrateur SPLA Loire Ocean Métropole Aménagement (LOMA)
			Administrateur Nantes Métropole Habitat (NMH)
			Administrateur SPL Nantes Métropole Aménagement (NMA)
			Administrateur SAEM d'équipement de la Loire-Atlantique (SELA)
			Administrateur Agence Foncière Loire Atlantique
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Membre de l'AURAN
		Président de CARENE	Maire de Saint-Nazaire
SAMZUN	DAVID	Administrateur de la Samoa	Président ADDRN
			1er Vice-Président du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Vice-président d'ATLANPOLE
			Président Office Public Gabitat SILENE
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Gérant SARL CONSILIO
THIRIET	RICHARD	Conseillèr municipal de la Ville de Nantes	Gérant SARL INSULAE
		Administrateur de la Samoa	Gérant SCI THEOCAFE
			co-gérant SCI CEDANE
			Président SAS CNI
			Président SAS METALMADE
		16ème Vice-président de Nantes Métropole	Président SPL Cité des Congrés
TRICHET	FRANCKIE	Conseiller municipal de la Ville de Nantes	Administrateur SEM La Folle Journée
		Administrateur de la Samoa	Administrateur Ecole de Design Nantes
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Vice-Présidente association OPEN DATA France
VIALARD	LOUISE	Conseillère municipale de la Ville de Nantes	Membre du Conseil Syndical GIGALIS
		Administratrice de la Samoa	

Il est précisé que cette liste des mandats des administrateurs de la Samoa a donné lieu à une analyse détaillée lors du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. La conformité des mandats avec l'exercice de la mission d'administrateur de la Samoa a été vérifiée et n'a donné lieu à aucune observation.

- **Liste des conventions intervenues entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires et une autre société dont la Samoa possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.**

  La Samoa n'est détentrice d'aucune participation dans d'autres sociétés, ce point est sans objet.

- **Rappel du mode gouvernance de la Samoa :**
  L'article 20 des statuts prévoit les modalités d'exercice de la Direction Générale de la Samoa.
  « Conformément aux dispositions légales, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une personne nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

  Depuis sa création, le Conseil d'Administration de la Samoa a effectué le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
  Ce même article 20 prévoit aussi :

  « En fonction du choix opéré par le Conseil d'Administration, la Direction Générale est assurée soit par le Président, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur général. Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs. »

  Monsieur Jean-Luc CHARLES a été désigné Directeur Général par décision du Conseil d'Administration du 24 juin 2010, pour une durée illimitée à compter du 1er octobre 2010, en application des dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce et des articles 20 et 21 des statuts. Il a été reconduit dans ses fonctions de Directeur Général de la société dans les mêmes conditions que lors de sa nomination une première fois par le Conseil d'Administration du 27 mai 2014 et dernièrement par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2020/

- **Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital : NEANT**

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA

EXTRAIT

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM

2020

SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA

Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SAEM, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2020

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SAEM** LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA 2020

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
SAEM Loire-Atlantique Développement - SELA	
Siège social :	2, boulevard de l'Estuaire 44200 NANTES Tél. 02.40.20.20.44
Adresse administrative :	2, boulevard de l'Estuaire - CS 66207 - 44262 NANTES Cedex 2
N° RCS :	B 860 800 077
Date de création :	24 octobre 1959
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	Étude et réalisation d'opérations foncières, économiques, touristiques et industrielles en vue du développement économique du département de la Loire-Atlantique.
Président :	Philippe GROSVALET (depuis le 20/04/2015)
Directeur Général :	Olivier BESSIN
Commissaire aux comptes :	Cabinet Deloitte et Associés représenté par Alexis LEVASSEUR
Effectif au 31/12/2020 :	50,79 ETP (Equivalent Temps Plein)

ACTIONNARIAT			
Capital social de 13 535 337 €			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**71,00 %**
Département de la Loire Atlantique	11238	8 207 527,81€	60,64 %
Nantes Métropole	844	616 404,47 €	4,55 %
Ville de Nantes	324	236 629,21€	1,75 %
Ville de Saint-Herblain	310	226 404,49 €	1,67 %
Région Pays de la Loire	243	177 472,62 €	1,31%
CARENE	200	146 067,41€	1,08 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**29,00 %**
Caisse des Dépôts et Consignations	3 894	2 843 932,49 €	21,01%
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	527	384 887,63 €	2,84 %
C.C.I. de Nantes - St Nazaire	599	437 471,90 €	3,23 %
Autres	354	258 539,30 €	1,92 %
TOTAL	**18 533**	**13 535 337,33 €**	**100,0%**
Nombre total d'administrateurs :	15		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	1(M. Riom)		
- dont représentant de Nantes Métropole :	1(M. Pras)		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec Nantes Métropole :	8 concessions d'aménagement
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	

FINANCIER		
Financement apporté par Nantes Métropole en 2020	7 788 538 €	
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2020	Néant	
Dernier résultat net comptable connu :	- 429 285 €	*Au 31/12/2020*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	6 401 190 €	(encours au 31/12/2020)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	Néant	

Loire-Atlantique Développement - SELA

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Bilan simplifié

ACTIF	Euro	PASSIF	Euro
Immobilisations incorporelles	1 757	Capital social et prime d'émission	14 463 559
Immobilisations corporelles	11 278 901	Réserves	1 988 323
Immobilisations financières	6 720 730	Report à nouveau	0
		Résultat de l'exercice	-429 285
Total Actif immobilisé.....(I)	**18 001 388**	Autres subventions d'investissement	146 866
		Capitaux propres.....(I)	**16 169 463**
Stocks et en-cours	90 350 401		
Créances d'exploitation	5 094 250		
Autres créances	4 249 773	**Autres fonds propres.....(II)**	**0**
Total Actif Circulant.....(II)	**99 694 424**	**Provisions pour risques et charges.(III)**	**7 847 899**
Valeurs mobilières de placement	1 387 509	Emprunts et dettes	74 445 218
Disponibilités	1 515 308	Fournisseurs et comptes rattachés	5 504 167
		Dettes fiscales et sociales	1 941 196
Total Trésorerie.....(III)	**2 902 817**	Autres dettes	1 417 925
		Total Dettes.....(IV)	**83 308 506**
Comptes de régularisation.....(IV)	**3 348 186**	**Comptes de régularisation.....(V)**	**16 620 947**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**123 946 815**	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**123 946 815**

Compte de résultat

POSTES	Euro
Total des produits d'exploitation	37 962 080
Total des charges d'exploitation	38 288 785
dont charges de personnel	3 403 736
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-326 705**
Total des produits financiers	615 629
Total des charges financières	748 657
RESULTAT FINANCIER	**-133 028**
Total des produits exceptionnels	214 360
Total des charges exceptionnelles	183 912
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**30 448**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	**-429 285**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2020

Administrateur Nantes Métropole	**Administrateur Ville de Nantes**
- M. PRAS	M. RIOM

Décisions marquantes prises durant les Conseils d'Administration s'étant tenus en 2020

- ***Conseil d'Administration du 23 juin 2020 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 15 novembre 2019
  2. Cooptation d'un siège d'administrateur et cession d'actions au sein du Conseil d'Administration
  3. Approbation du rapport sur le gouvernement d'entreprise et les conventions réglementées
  4. Approbation de l'arrêté des comptes 2019 de LAD - GIE
  5. Présentation et arrêté des comptes 2019 de LAD - SELA et proposition d'affectation du résultat
  6. Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire
  7. Demande d'engagements d'opérations en compte propre
  8. Autorisation de financements
  9. Décisions relatives à la suppression des jetons de présence
  10. Informations sur l'activité opérationnelle
  11. Informations sur le contrôle de la société par la Chambre Régionales des Comptes
  12. Information sur l'actualité et la vie sociale de Loire Atlantique développement
  13. Questions diverses

- ***Conseil d'Administration du 29 septembre 2020 :***
  1. Mot d'accueil du Président
  2. Installation des nouveaux représentants permanents des administrateurs LAD-SELA
  3. Présentation du projet stratégie '' LAD à l'horizon 2030''
  4. Présentation de l'organisation de l'agence
  5. Point d'information sur l'impact économique de la crise sanitaire
  6. Point d'information sur le décret tertiaire
  7. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 23 juin 2020
  8. Prise de participation dans la SCIC HAPI
  9. Point de situation sur la SAS ''La Terre à l'Assiette''

- ***Conseil d'Administration du 2 décembre 2020 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 septembre 2020
  2. Accueil du nouveau représentant permanent de la Ville de Saint-Herblain
  3. Accueil du nouveau représentant permanent de la Caisse d'Épargne Bretagne – Pays de Loire
  4. Information sur la mise en place des délégations de signature
  5. Impact de la crise sanitaire sur l'activité opérationnelle
  6. Approbation de la création du Groupement d'employeurs de Loire-Atlantique développement
  7. Approbation de la modification du contrat constitutif de LAD-GIE
  8. Point sur le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
  9. Opérations en compte propre
  10. Approbation des conventions réglementées
  11. Autorisations de financement
  12. Présentation du budget actualisé 2020 et du budget initial 2021 de LAD-GIE
  13. Présentation du budget actualisé 2020 et du budget initial 2021 de LAD-SELA
  14. Présentation des orientations financières 2021 à 2025
  15. Questions diverses
  16. Pouvoirs

Taux de participation de l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2020 : 33%

Taux de participation de l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2020 : 67%

Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2020 : Néant

Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2020 : Néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM LAD SELA AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Contrôle sur exercice 2020 : Contrôle CRC en cours

RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA 2020

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SAEM

Comptes annuels 2020

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2020

Crowe

Cifralex

SEM LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA

2 Bd de l'Estuaire
CS 66207
44262 NANTES CEDEX 2

ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2020

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Laval laval@crowe-cifralex.fr

Le Mans lemans@crowe-cifralex.fr

Nantes nantes@crowe-cifralex.fr

Paris paris@crowe-cifralex.fr

Cifralex - Société Anonyme au capital de 549 400 € - 392 097 226 RCS Laval - TVA intracommunautaire FR 44 392 097 226
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers
Siège social : 92, avenue Robert Buron - CS 86112 - 53062 Laval cedex 9

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Bilan actif par activité	5
Bilan passif par activité	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Compte de résultat par activité	9
Compte de résultat par activité (suite)	10
Règles et méthodes comptables	11
Avances Inter Opérations	17
En-cours de concessions	18
En-cours de concessions	19
En-cours de concessions	20
Emprunts concessions	21
Emprunts concessions (suite)	22
Emprunts opérations propres	23
Immobilisations	24
Amortissements	25
Provisions	26
Créances et dettes	27
Produits à recevoir	28
Charges à payer	29
Charges constatées d'avance	30
Produits constatés d'avance	31
Filiales et participations	32
Engagements financiers donnés et reçus	33
Effectif moyen	34
Capital social	35
DETAIL DES COMPTES	36
Détail de l'actif	37
Détail du passif	40
Détail du compte de résultat	42
GESTION	46
Soldes intermédiaires de gestion	47

Attestation de présentation des comptes

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entité :

SEM LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**123 946 815 euros**
Chiffre d'affaires :	**29 715 176 euros**
Résultat net comptable :	**-429 285 euros**

Fait à REZE, le 11/05/2021

Pour CIFRALEX

Sébastien FRANCHI
Expert Comptable Diplomé
Associé

COMPTES ANNUELS

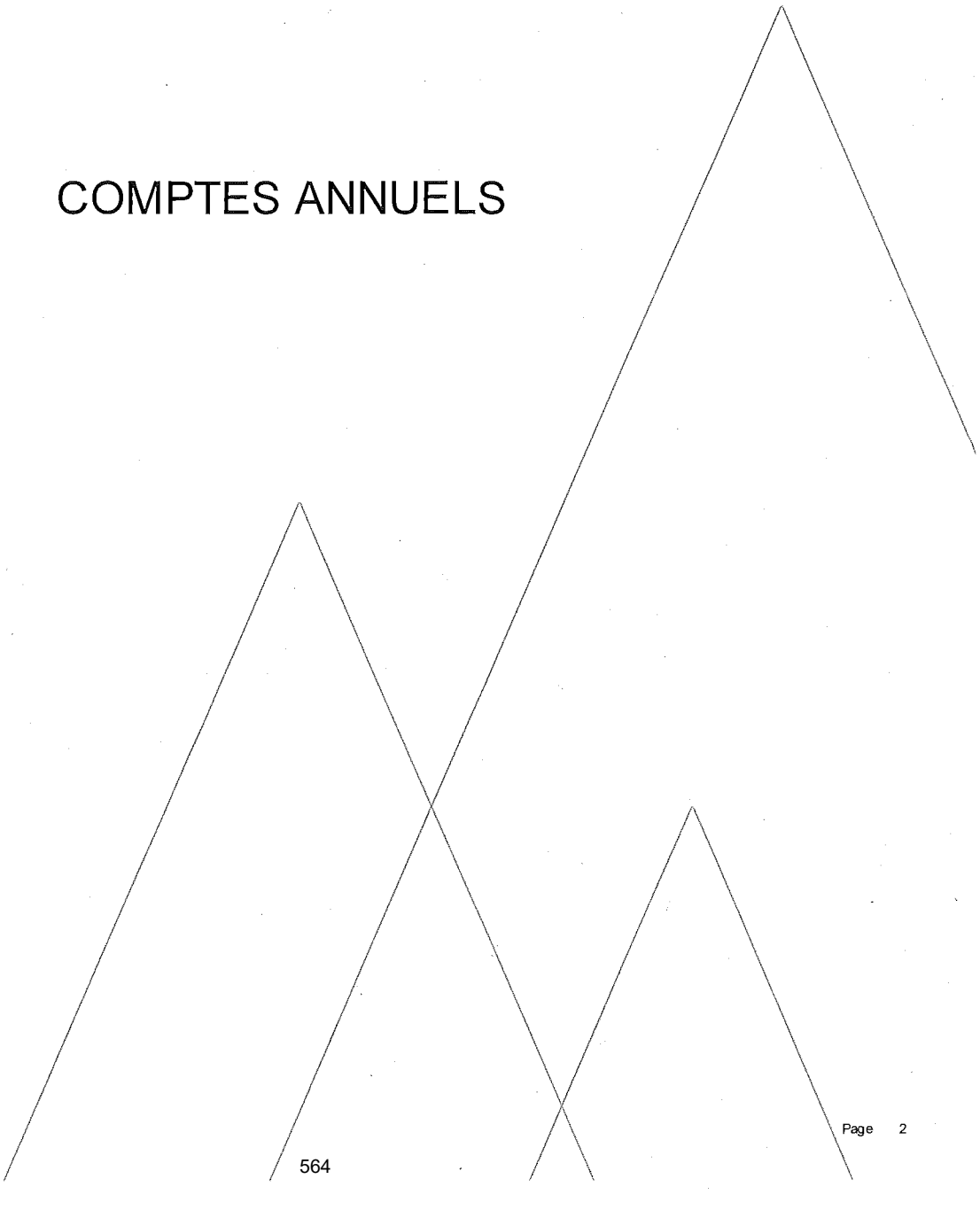

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	27 194	25 437	1 757	52
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	791 803		791 803	791 803
	Constructions	13 115 428	3 394 247	9 721 182	10 398 289
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	987 649	450 692	536 957	584 175
	Autres immobilisations corporelles	413 938	270 294	143 644	141 790
	Immobilisations en cours	85 315		85 315	54 226
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 514 261	358 478	2 155 783	1 608 386
	Créances rattachées à des participations	3 656 550		3 656 550	3 397 973
	Autres titres immobilisés	820 897		820 897	817 578
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	87 500		87 500	89 900
	TOTAL (II)	**22 500 535**	**4 499 147**	**18 001 388**	**17 884 171**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	90 350 401		90 350 401	97 677 728
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	360 410		360 410	331 612
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 798 440	64 600	4 733 840	4 392 421
	Autres créances	4 249 773		4 249 773	6 341 275
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 387 509		1 387 509	1 378 054
	DISPONIBILITES	1 515 308		1 515 308	5 243 319
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 348 186		3 348 186	3 753 554
	TOTAL (III)	**106 010 027**	**64 600**	**105 945 427**	**119 117 963**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**128 510 562**	**4 563 747**	**123 946 815**	**137 002 134**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	13 535 337	13 535 337
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	928 222	928 222
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	338 526	338 526
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 649 797	1 832 778
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(429 285)**	**(182 981)**
	Subventions d'investissement	146 866	137 530
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**16 169 463**	**16 589 412**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	918 654	1 039 979
	Provisions pour charges	6 929 245	6 517 159
	Total des provisions	**7 847 899**	**7 557 138**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 202 475	52 702 799
	Emprunts et dettes financières divers	31 242 743	30 160 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 270 702	1 506 821
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 233 465	7 503 017
	Dettes fiscales et sociales	1 941 196	1 945 092
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 632	1 984 310
	Autres dettes	1 380 293	1 310 693
	Produits constatés d'avance (1)	16 620 947	15 742 583
	Total des dettes	**99 929 454**	**112 855 584**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**123 946 815**	**137 002 134**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(429 285,39)	(182 980,85)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	52 234 293	65 471 228
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	12 215 047	19 632 676

Bilan actif par activité

		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
	Capital souscrit non appelé (I)					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets, droits similaires	1 757				1 757
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains				791 803	791 803
	Constructions				9 721 182	9 721 182
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				536 957	536 957
	Autres immobilisations corporelles	3 647			139 996	143 644
	Immobilisations en cours				85 315	85 315
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équivalence					
	Autres participations	2 155 783				2 155 783
	Créances rattachées à des participations	3 656 550				3 656 550
	Autres titres immobilisés	787 340	26 772		6 786	820 897
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	80 000			7 500	87 500
	TOTAL (II)	**6 685 078**	**26 772**		**11 289 539**	**18 001 388**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production biens	14 350	86 073 130		4 262 920	90 350 401
	En-cours de production services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 894	318 760	39 563	193	360 410
	CREANCES (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 478 255	2 482 588		772 996	4 733 840
	Mandants			528 220		528 220
	Autres créances	1 025 656	2 327 930	349 682	18 285	3 721 553
	Capital souscrit appelé, non versé					
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 387 509				1 387 509
	DISPONIBILITES	1 515 308				1 515 308
	Charges constatées d'avance	19 745	3 301 262		27 180	3 348 186
	TOTAL (III)	**5 442 717**	**94 503 671**	**917 465**	**5 081 575**	**105 945 427**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	SOUS-TOTAL	**12 127 795**	**94 530 442**	**917 465**	**16 371 113**	**123 946 815**
	Compte de liaison (VII)	35 801 352	24 846 007	1 026 083	422 613	62 096 055
	TOTAL ACTIF (0 à VII)	**47 929 148**	**119 376 449**	**1 943 547**	**16 793 726**	**186 042 870**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif par activité

		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
Capitaux propres	Capital social ou individuel	13 535 337				13 535 337
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	928 222				928 222
	Ecart de réévaluation					
	RESERVES					
	Réserve légale	338 526				338 526
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	1 649 797				1 649 797
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice	(1 504 681)			1 075 395	(429 285)
	Subventions d'investissement				146 866	146 866
	Provisions réglementées					
	Total des capitaux propres	**14 947 202**			**1 222 261**	**16 169 463**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
	Total des autres fonds propres					
Provisions	Provisions pour risques	158 919	759 734			918 654
	Provisions pour charges	90 327	6 838 919			6 929 245
	Total des provisions	**249 246**	**7 598 653**			**7 847 899**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)	9 120 324	26 076 229	1 098	8 004 825	43 202 475
	Emprunts et dettes financières diverses	300 000	30 843 724		99 018	31 242 743
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 049 832		220 870	1 270 702
	DETTES D'EXPLOITATION					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 696	3 758 736	310 616	86 417	4 233 465
	Dettes fiscales et sociales	932 921	863 568		144 706	1 941 196
	DETTES DIVERSES					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				37 632	37 632
	Autres dettes	58 001	77 689	1 227 487	17 116	1 380 293
	Produits constatés d'avance (1)		16 401 668		219 279	16 620 947
	Total des dettes	**10 488 941**	**79 071 447**	**1 539 201**	**8 829 864**	**99 929 454**
	Ecarts de conversion passif					
	SOUS-TOTAL	**25 685 389**	**86 670 100**	**1 539 201**	**10 052 125**	**123 946 815**
	Compte de liaison (XII)	22 243 758	32 706 348	404 347	6 741 601	62 096 055
	TOTAL PASSIF	**47 929 148**	**119 376 449**	**1 943 547**	**16 793 726**	**186 042 870**
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 504 680,77)			1 075 395,38	(429 285,39)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 528 941	39 665 678	1 539 201	1 500 473	52 234 293
(2) Dont CBC, et soldes créditeurs de banques et CCP		7 840 324	4 373 626	1 098		12 215 047

Compte de résultat

		France	Exportation	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	26 975 618		26 975 618	24 310 411
	Production vendue (Services et Travaux)	2 739 558		2 739 558	2 664 115
	Montant net du chiffre d'affaires	**29 715 176**		**29 715 176**	**26 974 526**
	Production stockée			(7 327 414)	63 778
	Production immobilisée			(1 413)	14 300
	Subventions d'exploitation			45 083	73 790
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			15 468 878	14 777 342
	Autres produits			61 771	71 820
	Total des produits d'exploitation (1)			**37 962 080**	**41 975 555**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			20 878 577	26 151 359
	Impôts, taxes et versements assimilés			260 624	239 225
	Salaires et traitements			2 326 036	2 302 494
	Charges sociales du personnel			1 077 700	1 080 397
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			563 710	584 237
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			40 877	41 444
	Dotations aux provisions			6 717 595	6 407 736
	Autres charges			6 423 667	5 451 455
	Total des charges d'exploitation (2)			**38 288 785**	**42 258 347**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(326 705)**	**(282 792)**

Compte de résultat

		31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(326 705)	(282 792)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	115 056	81 159
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	99 172	99 890
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	401 401	333 183
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		2 000
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**615 629**	**516 233**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	313 478	
	Intérêts et charges assimilées (4)	435 180	435 000
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**748 657**	**435 000**
	RESULTAT FINANCIER	(133 028)	81 233
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(459 733)	(201 559)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	534	222
	Sur opérations en capital	213 826	202 953
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**214 360**	**203 176**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 921	7 182
	Sur opérations en capital	181 991	177 416
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**183 912**	**184 597**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	30 448	18 579
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	38 792 069	42 694 963
	TOTAL DES CHARGES	39 221 354	42 877 944
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(429 285)	(182 981)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	205 291	176 037
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises					
	Production vendue (Biens)		26 975 618			26 975 618
	Production vendue (Services et Travaux)	1 335 194			1 404 365	2 739 558
	Montant net du chiffres d'affaires	**1 335 194**	**26 975 618**		**1 404 365**	**29 715 176**
	Production stockée		(8 627 901)		1 300 487	(7 327 414)
	Production immobilisée				(1 413)	(1 413)
	Subventions d'exploitation	45 083				45 083
	Reprises sur amort, et prov.,transfert de charges	1 928 749	13 262 253		277 876	15 468 878
	Autres produits	52 143			9 628	61 771
	Total des produits d'exploitation (1)	**3 361 168**	**31 609 970**		**2 990 942**	**37 962 080**
OPERATIONS COMMUNES	Achats de marchandises					
	Variation de stocks					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes	1 487 555	18 469 042		921 980	20 878 577
	Impôts, taxes et versements assimilés	97 035			163 588	260 624
	Salaires et traitements	2 326 036				2 326 036
	Charges sociales du personnel	1 077 700				1 077 700
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements :					
	- sur immobilisations	4 503			559 207	563 710
	- charges d'exploiation à répartir					
	Dotations aux dépréciations :					
	- sur immobilisations					
	- sur actif circulant				40 877	40 877
	Dotations aux provisions		6 717 595			6 717 595
	Autres charges	333	6 423 333			6 423 667
	Total des charges d'exploitation (2)	**4 993 163**	**31 609 970**		**1 685 652**	**38 288 785**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 631 995)**			**1 305 290**	**(326 705)**

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 631 995)**			**1 305 290**	**(326 705)**
Opéra. Comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	115 056				115 056
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	99 172				99 172
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	401 401			0	401 401
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement					
	Total des produits financiers	**615 629**				**615 629**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux déprécations et aux provisions					
	Intérêts et charges assimilées (4)	313 478				313 478
	Différences négatives de change	173 450			261 730	435 180
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières	**486 928**			**261 730**	**748 657**
	RESULTAT FINANCIER	**128 701**			**(261 730)**	**(133 028)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(1 503 293)**			**1 043 560**	**(459 733)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	534				534
	Sur opérations en capital				213 826	213 826
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Total des produits exceptionnels	**534**			**213 826**	**214 360**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 921				1 921
	Sur opérations en capital				181 991	181 991
	Dotations aux amortissements,aux déprécations et aux provisions					
	Total des charges exceptionnelles	**1 921**			**181 991**	**183 912**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 387)**			**31 835**	**30 448**
	PARTICIPATION DES SALARIES					
	IMPOTS SUR LES BENEFICES					
	TOTAL DES PRODUITS	**3 977 331**	**31 609 970**		**3 204 768**	**38 792 069**
	TOTAL DES CHARGES	**5 482 011**	**31 609 970**		**2 129 373**	**39 221 354**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(1 504 681)**			**1 075 395**	**(429 285)**

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Société d'Economie Mixte régie par la loi du 7 juillet 1983.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :

- Par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions publiques d'aménagement,
- Par l'avis 93/09 du 08 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (guide comptable professionnels des EPL activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.
Il a une durée de 12 mois.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation, suivant le mode linéaire :

- Logiciel	3 ans

Immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

En 2005, dans le nouveau cadre règlementaire, la société a opté pour la méthode prospective dite de réallocation des valeurs nettes comptables. Elle consistait à ventiler la valeur nette comptable en différents composants sans impacter les capitaux propres de la société à l'ouverture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

La mise en application de la méthode des amortissements par composants a porté sur les ensembles immobiliers suivants :

En opération patrimoniale

- Un bâtiment de découpe et de transformation de viande
- Un bâtiment situé dans un village d'artisans à Pornic et à Bouaye
- Un ensemble immobilier constitué d'une plateforme bois énergie
- Une installation d'une toiture photovoltaïque ferme bio-marine
- Une installation solaire photovoltaïque de la salle de sport d'Escoublac
- Une installation production photovoltaïque à Carquefou
- Une installation d'une toiture photovoltaïque sur un bâtiment technique municipal sur la commune de Varades.
- Un ensemble immobilier constitué de deux bâtiments industriels « Duquesne »
- Un ensemble immobilier constitué d'un bâtiment industriel « Brais à Saint Nazaire »
- Un ensemble immobilier formant un Pôle social à Nozay.
- Un ensemble immobilier constituant l'ancien siège social de la société.
- Un ensemble immobilier constituant un Hôtel entreprise à Guérande.
- Un ensemble immobilier constituant un Pôle Médical à La Chevrolière

Ces ensembles immobiliers ont été scindés en composants sur la base de l'analyse technique réalisée par les services opérationnels et financiers de la société et le cabinet d'expertise comptable.

Méthodes de calcul des amortissements

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.

Les ensembles immobiliers se répartissent de la manière suivante :

. Structure (dont frais financiers)	20 à 50 ans
. Menuiseries extérieures	8 à 25 ans
. Etanchéité	12 à 15 ans
. Electricité	8 à 25 ans
. Plomberie Sanitaire	8 à 25 ans
. Ascenseurs	20 ans
. Agencements	2 à 12 ans

Les durées d'utilisation normales présentées ci-dessus ont fait l'objet d'ajustements, tenant compte des engagements contractuels spécifiques concernant notamment les conditions générales du bien dans le cadre de la concession concernée.

Pour les autres immobilisations inscrites à l'actif du bilan, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation normale prévue, soit :

Les principales durées sont les suivantes :

. Matériel et outillage industriels, installations techniques	5 à 10 ans
. Installations, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans
. Mobilier, matériel de bureau informatique	3 à 8 ans

Dépréciations d'immobilisations

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Les avances inter-opérations sont neutralisées dans les comptes annuels de la société. Une information détaillant l'ensemble des mouvements sur l'année 2020 est donnée dans les engagements financiers et autres informations.

SAS La Terre à l'Assiette

La SAS La Terre à l'Assiette est locataire depuis plusieurs années d'un des immeubles détenu par la société. En raison de difficultés financières, ce locataire présente des arriérés de loyers qui s'élevaient au 1er janvier 2020 à 351.726 euros et qui étaient intégralement dépréciées.

Le 24 juin 2020, la SAS La Terre à l'Assiette a réalisé une augmentation de capital par incorporation de créance de la société pour 319.875 euros, le portant ainsi à 646.500 euros, avant de le réduire à hauteur de 12.930 euros afin d'apurer ses pertes. En conséquence, la société a constaté dans ses comptes une reprise de la provision sur créances pour 266.716, euros et une provision sur titres de participations de 313.478 euros.

SAS Eolandes

Une décision de justice du 6 décembre 2020 a annulé le permis de construire du projet éolien porté par la SAS Eolandes. Les dépenses activées relatives à ce projet, d'un montant de 6.064.824 euros, ont été intégralement dépréciées dans les comptes de cette SAS, et une indemnité d'assurance de 6.832.291 euros a été constatée en produits conformément aux dispositions contractuelles.

Au regard de ces éléments, la société n'a pas constaté de perte de valeur sur les titres de la SAS Eolandes à la clôture de l'exercice 2020.

Créances - Dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour les montants de liquidité qui seront reçus ou versés lors de leur règlement.

Une provision pour dépréciation des créances est calculée sur la base de l'analyse du caractère recouvrable des créances effectuée à la date d'arrêté des comptes.

Valeur d'exploitation

La société a opté pour l'incorporation des frais financiers à la valeur des actifs prévu à l'article 38 undecies de l'annexe III du CGI. Par conséquent, les frais financiers afférents aux capitaux empruntés pour financer la construction des éléments stockés ou immobilisés sont incorporés au coût de production.

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours de conventions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours de conventions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : Le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

Règles et méthodes comptables

Au dénominateur : Le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participation reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

La comptabilité traduit les conventions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a- Stocks :

Pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.

b- Comptes de régularisation actif ou passif :

Pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.

c- Compte de provisions pour charges :

- Pour le montant des charges non encore comptabilisée mais courues à la fin de l'exercice,
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

d- Compte de provisions pour risques :

- Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire.
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Dans l'ensemble des conventions d'aménagement, le résultat est pris en charge par la collectivité cocontractante ou le concessionnaire. Cette disposition fait l'objet d'un article spécifique au sein de chacune des conventions d'aménagement.

Il convient également de noter que l'application du règlement du CRC n° 99-05 du 23 juin 1999 a été réalisée, pour la majorité des opérations, sur la base des Comptes Rendus aux Collectivités Locales (CRACL) transmis et soumis à délibération.

En-cours des conventions publiques d'aménagement

Le tableau en annexe reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de conventions publiques d'aménagement.

Transfert de charges vers les opérations

La société agit en tant que maître d'ouvrage et, de ce fait, impute une quote-part de ses frais de fonctionnement sur les opérations d'aménagement, selon les modalités définies par les conventions d'aménagement. Par l'intermédiaire du poste de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2020 la somme de 1.774.049 euros.

Règles et méthodes comptables

Contrôle de la production stockée

Du fait des schémas comptables retenus, le montant de la production stockée de l'exercice 2020 figurant au compte de résultat est égal à la différence des variations suivantes :

- Compte de production stockée :	- 7.327.328 euros
- Variation des comptes de travaux en cours sur concessions n / n-1 :	- 8.627.815 euros
- Variation des comptes de travaux en cours sur opérations propres n / n-1 :	1.300.487 euros
- Variation des comptes de travaux des opérations clôturées	Néant

Frais et produits financiers

La société impute sur les opérations des frais et produits financiers selon les modalités définies par les conventions.
Au titre de l'exercice 2020, les frais financiers imputés aux opérations s'élèvent à 386.780 euros.

Provisions pour risques et charges

Provision pour travaux de clôture d'opérations

Concernant les travaux de clôture des opérations, il a été constaté dans les comptes de structure une provision déterminée selon l'estimation des temps nécessaires à la réalisation de ces travaux.
Le montant de la provision pour clôture d'opération s'élève au 31 décembre 2020 à 30.892 euros et représente une variation sur l'exercice de – 3.500 euros.

Autres provisions

La société constate des dotations aux provisions pour charges prévisionnelles dans les comptes des conventions d'aménagement.

Des provisions pour risques relatives au déficit d'opération a été constatée dans les comptes pour les montants suivants :
- l'opération Aménagement Zac du Quartier Ilette pour 152.026 euros, enregistrée durant les exercices 2010 et 2011.
- l'opération de Mandat Salle Multifonction Mouais pour 6.893 euros, enregistrée durant l'exercice 2017.
- l'opération de Mandat ZAC Duranceries Pornic pour 59.435 euros, enregistrée durant l'exercice 2018.

Emprunts

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la SEM et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir, dans la limite fixée par la loi, les emprunts contractés par les SEM.

Au 31 décembre 2020, le montant des emprunts garantis se décompose comme mentionné dans le tableau en annexe pages ci-après.

Constatation des opérations réalisées en propre

La société applique la méthode de comptabilisation dite à l'achèvement qui consiste à constater le résultat sur ce type d'opération lors de la livraison du bien ou d'une tranche.

Règles et méthodes comptables

Engagements hors bilan

Les indemnités de fin de carrière font l'objet depuis 2007 d'une gestion externalisée par l'intermédiaire de deux contrats d'assurance souscrits auprès de SURAVENIR et CNP Assurance.

Le montant versé depuis la souscription des contrats s'élève à 288.476 euros.
Par ailleurs, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice 2020 sont estimés à 391.259 euros.

Le montant des engagements de retraite a été évalué en tenant compte des critères suivants :

- effectif de la société à la date de calcul et caractéristiques des individus présents : salaire, taux de charges patronales, ancienneté, date de départ à la retraite à 62 ans.
- application de coefficients de probabilité de départ de la société avant l'âge de la retraite : départ pour une autre société, probabilité de décès.
- pondération des engagements calculés à la date de départ théorique de chaque individu afin de déterminer l'engagement à la date de clôture de l'exercice.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes se sont élevés à 29.586 euros.

Autres informations

Loire Atlantique Développement – SELA a participé à la création d'un groupement d'intérêt économique gérant les prestations communes aux trois structures juridiques composant Loire Atlantique Développement, à savoir le CAUE et la SPL Loire Atlantique Développement.

La quote-part de Loire Atlantique Développement – SELA dans les charges du GIE s'élève, au titre de l'année 2020, à 1.341.355 euros.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Depuis le 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe. Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que la crise sanitaire a eu un impact sur l'activité de l'entreprise.

En effet, le rythme des travaux prévus dans le cadre des opérations a été ralenti compte tenu des contraintes sanitaires qui ont pesé et pèsent sur les conditions d'intervention des entreprises.

Par ailleurs, la volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs. Des mesures ont été prises en ce sens et elles évoluent avec la situation.

Avances inter-opérations

Opérations	Solde 182200 Prêteur
01.134	233 000
01.134	259 000
01.134	109 000
01.134	720 000
01.420	10 000
01.494	220 000
01.508	40 000
01.508	11 000
01.512	1 421 000
01.520	40 000
01.520	120 000
01.520	20 000
01.520	110 000
01.534	100 000
01.534	50 000
01.537	172 000
01.537	431 000
01.594	650 000
01.607	40 000
	4 756 000

Opérations	Solde 182200 Emprunteur
01.508	233 000
01.537	259 000
01.595	109 000
01.607	720 000
01.615	10 000
01.520	220 000
01.537	40 000
01.595	11 000
01.472	1 421 000
01.420	40 000
01.513	120 000
01.525	20 000
01.597	110 000
01.141	100 000
01.574	50 000
01.508	172 000
01.595	431 000
01.582	650 000
01.472	40 000
	4 756 000

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévision-nelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
114	ZAC du Pilleux	NANTES	Collectivité	(379 853)	599 783	899 783	5 840 871	5 320 941	5 320 940			(219 930)	
127	ZAC du Poulain Batz s/ Mer	BATZ S/ MER	Collectivité	(340 398)	339 665	339 665	4 121 612	4 122 347	4 122 348			735	
131	ZAC de Kerbinlou Guerande	GUERANDE	Collectivité	(2 174 885)	2 222 663	2 222 663	7 840 921	7 793 243	7 793 241			(47 679)	
134	Habitat Plessis	LA CHAPELLE S/ ERDRE	Collectivité				25 962 862	24 463 386	25 962 862		1 499 576		
139	ZAC de la Lorie	NANTES METROPOLE	Collectivité	1 557 233	239 413		0	7 216		7 216			239 413
141	ZAC des Terres Jarries Pornic	PORNIC	Collectivité	814 070			14 485 196	13 966 185	13 747 145	219 041		(738 052)	
156	ZAC du Chêne Vert Le Pellerin	LE PELLERIN	Collectivité	(1 528 226)	1 528 226	1 528 226	5 023 423	5 019 538	5 023 424		3 886	1	
159	ZAC Blanchette Chapelle Heulin	LA CHAPELLE HEULIN	Collectivité									(504)	
410	ZI A Chateau Bougon I et II	CCI NANTES	Concessionnaire	1 580 691			23 188 807	20 310 734	21 663 175		1 358 441	(759 902)	
417	ZAC Fontaine au Brun Trignac	TRIGNAC	Collectivité	(43 412)	43 412	158 412	7 276 893	8 195 594	7 154 644	1 040 950		(7 249)	
420	ZAC de Montoir Cadnean	LA CARENE	Collectivité	(69 899)	69 899		12 000 056	12 648 041	12 062 436	585 605		62 380	
433	ZAC de Savine Trignac	TRIGNAC	Collectivité	423 791			8 039 582	7 614 824	7 615 791		967	(303 791)	69 899
435	Parc d'Activité Villejames II	GUERANDE	Collectivité	(214 905)	424 533	424 533	3 317 740	3 108 113	3 108 112			(209 628)	
438	Parc des Forges de Trignac	TRIGNAC	Collectivité	(705 392)	705 392	705 392	3 099 464	3 098 824	3 099 953		129	(511)	
441	ZI des Six Croix	LA CARENE	Collectivité	297 958			3 515 947	3 208 938	3 217 989		9 051	(297 917)	
472	Montagne Plus	NANTES METROPLE	Collectivité	(71 763)	71 763	71 763	3 595 572	5 082 517	3 569 555	1 512 962		(26 016)	
474	ZAC Montpleisir Nantes	NANTES METROPLE	Collectivité					2		2			
483	ZAC du Haugard Pt St Martin	PONT ST MARTIN	Collectivité	16 530		4 477	7 600 229	7 449 795	7 583 699		133 904	(16 530)	
484	Le Quartier Rohan Ancenis	VILLE D'ANCENIS	Collectivité	(3 256 714)	3 250 784	3 250 784	5 188 963	5 194 892	5 194 893		1	5 930	
487	ZAC Malabry La Chapelle s/Erdre	NANTES METROPLE	Collectivité	167 292		285 856	6 619 965	6 460 957	6 452 888	8 069		(167 078)	
492	ZAC le Butai Arthon en Retz	ARTHON EN RETZ	Collectivité	(493 760)	493 760	493 760	1 721 785	1 877 891	1 555 159	322 732		(166 626)	
494	ZAC Perdras - St André des Eaux	LA CARENE	Collectivité	(163 000)	163 000	26 000	2 077 896	1 618 340	2 211 825		593 485	133 929	137 000
498	Quartier Fontaine Sorinières	LES SORINIERES	Collectivité	5 905			1 498 113	1 492 207	1 492 207			(5 905)	
506	ZAC Perrière Chapelle Heulin	LA CHAPELLE HEULIN	Collectivité					68		68		2 334	
508	ZAC Coteaux Granlieu Bouaye	NANTES METROPLE	Collectivité	(300 858)	300 858	300 858	4 096 805	4 875 543	4 039 296	836 247		(57 509)	
509	ZH Petit Versailles Nozay	NOZAY	Collectivité	315 427			4 047 564	3 722 591	3 732 307		9 717	(35 256)	
512	ZAC la Minais Ste Luce s/Loire	STE LUCE S/LOIRE	Concessionnaire				26 397 684	36 679 180	26 397 684	10 281 497			
513	ZAE les Ecotais	LA CARENE	Collectivité	(115 900)	115 900	15 900	1 857 603	2 135 979	1 927 541	208 438		69 938	100 000
515	ZAC Richebourg Ste Croix	MACHECOUL	Collectivité	(511 500)	611 500		7 817 010	10 233 730	8 226 133	2 007 597		409 123	611 500
516	Pôle Agro-alimentaire Derval	DERVAL	Collectivité	(2 590)	2 590		507 308	509 898	509 898			2 590	2 590
518	ZAC Moulin des Landes 2	NANTES METROPLE	Collectivité	(1 132 553)	1 181 037	1 181 037	3 354 818	3 306 135	3 306 134			(48 484)	
520	ZAC de Grandchamps Trignac	LA CARENE	Collectivité	(205 563)	250 000	250 000	12 459 419	12 414 981	12 414 982		1	(44 436)	
525	ZAC de Pornichet Atlantique	LA CARENE	Collectivité	(592 771)	592 771		7 622 374	12 089 693	7 944 697	4 144 997		322 920	592 771
532	ZAC de Promola Mesquer	DE MESQUER	Collectivité	115 000			5 925 832	5 645 072	5 811 125		166 053	(114 706)	
533	ZA Pré Boismain La Bernerie	LA BERNERIE EN RETZ	Collectivité	(124 312)	124 312		814 076	1 441 042	869 367	571 675		55 291	124 312
					Totaux	12 159 108	226 916 291	241 108 436	223 136 549	21 747 095	3 775 211	(2 202 543)	

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du Résultat intermédiaire	Participation à recevoir HT
534	ZAC de la Blavetière - Pornic	PORNIC	Collectivité	(566 366)	566 366	566 366	2 728 658	3 302 775	2 591 185	711 590		(137 474)	
535	ZAC du Petit Paimboeuf	PAIMBOEUF	Collectivité	(356 918)	356 918	356 918	6 902 861	6 878 936	6 898 243		19 308	(4 618)	
537	ZAC des Indulgences Ste Luce s/Loire	STE LUCE S/LOIRE	Collectivité	(1 574 203)	1 574 203	1 574 203	8 617 179	8 680 050	8 790 432		110 383	(26 747)	
538	ZAC du Quartier de l'Ilette - Sorinières	LES SORINIERES	Collectivité (*)	(152 747)	165 881		1 842 383	1 978 130	1 995 130		17 000	152 747	165 881
573	ZAC de Collaraye Savenay	SAVENAY	Collectivité (*)				9 883 687	9 015 765	9 883 687		867 921		
574	ZAC la Chaussée Pornic	PORNIC	Collectivité (*)				4 827 683	5 682 873	4 827 683	855 190			
576	ZAC Butte Savine Trignac	TRIGNAC	Collectivité (*)	(188 932)	188 932	188 932	3 990 185	3 698 046	3 985 740		287 694	(4 446)	
577	ZAC les Tannerettes N D des Landes	NOTRE DAME DES LANDES	Collectivité (*)				3 902 254	3 632 751	3 902 254		269 502		
578	ZAC Des Essarts	CHAUVE	Collectivité (*)	93 598		26 000	4 874 472	4 675 211	4 752 874		77 663	(121 598)	
581	ZAC Vireloup Trellières	TRELLIERES	Collectivité (*)	(126 703)	704 838	729 438	14 250 887	14 093 611	13 602 105	491 506		(648 782)	
582	ZAC du Clos bocage Pornic	PORNIC	Collectivité (*)	813 824			12 536 177	11 225 428	11 723 414		497 986	(812 763)	
584	Haute forêt Maison Neuve	NANTES METROPLE	Collectivité (*)	1 150 291			35 114 343	33 956 053	33 963 526		7 473	(1 150 817)	
585	ZAC de Brihany Guérande	CAP ATLANTIQUE	Collectivité (*)	55 349	295 421	232 421	5 781 950	5 341 416	5 493 545		152 129	(288 406)	63 000
586	ZAC Métairie des Landes Guérande	CAP ATLANTIQUE	Collectivité (*)	(379 251)	379 251	229 751	7 674 480	8 655 034	7 778 406	876 628		103 926	149 500
587	ZAC des Mès St Molf	CAP ATLANTIQUE	Collectivité (*)	(71 336)	71 336	20 000	1 132 977	1 629 642	1 162 179	467 463		29 202	51 336
589	Aménagement 5 sites activités	C.C. VALLEE DE CLISSON	Concessionnaire	(1 866 449)	1 866 449	1 686 647	6 941 498	7 699 239	6 313 391	1 385 847		(628 096)	167 822
590	ZAC Multisites St Hilaire Chalèons	ST HILAIRE DE CHALEONS	Concessionnaire	(345 477)	345 477	35 698	3 020 210	4 575 841	3 064 491	1 511 349		44 281	309 779
591	ZAC Beausoleil	LA CHEVROLIERE	Concessionnaire	85 876			7 312 470	6 835 856	7 233 909		398 053	(78 561)	
592	ZAC Centre bourg Ste Pazanne	SAINTE PAZANNE	Concessionnaire	(1 780 000)	1 780 000	1 780 000	2 795 925	3 112 156	2 168 316	943 839		(627 607)	
593	ZAC du champ de Foire	CLISSON	Concessionnaire	(4 807 682)	4 807 682	3 350 337	7 636 200	9 303 497	6 654 516	2 648 981		(981 684)	1 457 345
594	ZAC de la Ria	PORNIC	Concessionnaire	(1 143 495)	1 143 495	975 000	24 437 117	29 298 871	24 246 603	5 052 269		(190 514)	168 495
595	Site du clouet Carquefou	NANTES METROPOLE	Concessionnaire				1 200 712	2 121 006	1 200 711	920 296			
596	Alouette Maisdon sur Sevres	MAISDON SUR SEVRES	Concessionnaire	51 332			1 317 922	1 252 482	1 266 590		14 106	(51 332)	
597	Zac Océane Acacias Trignac	CARENE	Concessionnaire	(541 878)	541 878		8 285 303	13 047 596	8 562 443	4 485 153		277 140	541 878
598	Zac des Prés neufs Machecoul	MACHECOUL	Concessionnaire	(1 000 000)	1 000 000			533 346		533 346			1 000 000
599	Zac Kergastin Pompas	HERBIGNAC	Concessionnaire	(460 000)	460 000	460 000	3 021 103	9 694 849	2 629 296	7 065 553		(391 807)	
600	Zac Carterie - Galaiserie	VARADES	Concessionnaire	(2 223 517)	2 223 517	108 781	354 713	3 726 996	399 592	3 327 404		44 879	2 114 736
601	Zac des Millauds	SAINT MARS DE COUTAIS	Concessionnaire				2 132 888	2 704 811	2 132 888	571 923			
602	Zac de Dornabas	LA TURBALE	Concessionnaire	(560 675)	560 675	250 911	2 470 315	2 426 958	2 738 502		311 544	268 187	309 764
603	Cœur de Bourg	SAINT JULIEN DE CONCELLES	Concessionnaire	(2 737 455)	2 737 455	201 855	2 785 074	4 935 287	3 915 256	1 020 031		1 130 183	2 535 600
604	Zac du Prieuré	SAINT GEREON	Concessionnaire	(1 262 874)	1 262 874	257 780	1 247 040	1 632 482	1 413 899	218 583		166 859	1 005 094
605	Zac Val Saint Martin	PORNIC	Concessionnaire				4 543 472	7 858 937	4 543 472	3 315 466			
606	Zac du Crélin St Lyphard	CAP ATLANTIQUE	Concessionnaire	(825 192)	825 192	405 000	597 872	1 133 565	427 177	706 387		(170 694)	420 192
					Totaux	13 450 038	204 359 999	234 339 495	200 261 456	37 108 803	3 030 765	(4 098 541)	

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévision-nelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
607	Zac de la Fleuriaye II	CARQUEFOU	Concessionnaire				10 507 664	11 401 581	10 507 664	893 917			
608	Zac de Bel Air	C.C REGION DE BLAIN	Concessionnaire	(247 972)	540 000	540 000	1 108 412	814 850	816 383		1 533		
609	Lotissement Les Loges	SOUDAN	Concessionnaire	(416 780)	416 780	158 460	367 991	663 777	387 529	276 246		19 538	259 320
610	Pôle tertiaire gare	CHATEAUBRIANT	Concessionnaire	(444 928)	520 000	520 000	1 980 553	1 893 822	1 905 481		11 659	(75 070)	
611	Quartier des Bancs	MACHECOUL	Concessionnaire	(942 176)	942 176	580 907	580 907	829 641		829 641		(580 907)	361 269
612	Zac Eco rempart Maison Neuve	GUERANDE	Concessionnaire				8 245 634	11 264 103	8 245 634	3 018 470			
613	Zac Clos des Fresches et Gauterie	LE LANDREAU	Concessionnaire				3 371 298	3 795 826	3 371 298	424 528			
614	Zac Multisites Urien Grandchamp	ANCENIS	Concessionnaire	(2 174 119)	2 174 119	1 904 119	2 457 847	2 389 083	2 130 035	259 048		(327 811)	270 000
615	Zac Providence	MONTOIR DE BRETAGNE	Concessionnaire	(1 096 389)	1 096 389		1 001	705 537	1 346	704 190		346	1 096 389
616	Les Coteaux de la Borderie	CHATEAUBRIAND	Concessionnaire	(140 000)	140 000	140 000	772 186	3 399 461	641 209	2 758 252		(130 977)	
617	Quartier clos du Plessis	CASSON	Concessionnaire	14 323	37 500	37 500	1 948 022	1 876 927	1 896 679		19 752	(51 343)	
618	Zac Plessis et Tuileries	C.C LOIRE DIVATTE	Concessionnaire	(3 205 656)	3 205 656	2 667 176	4 515 190	5 558 370	2 271 841	3 286 530		(2 243 350)	538 480
619	Zac de la Corbinière	PORNIC	Collectivité (*)				4 448	3 721 424	4 448	3 716 976			
620	Zac des Pres Blancs	HERBIGNAC	Collectivité (*)	(1 510 100)	1 510 100	1 137 000	1 189 669	1 881 955	74 324	1 807 631		(1 115 344)	373 100
621	Zac de L'Oseraye	C.C REGION DE NOZAY	Collectivité (*)	(588 263)	588 263	588 263	1 388 263	3 126 359	833 567	2 292 792		(554 696)	
622	Zac du centre ville	SUCE SUR ERDRE	Collectivité (*)	(2 717 085)	2 717 085	1 590 000	1 922 147	3 899 160	521 735	3 377 425		(1 400 412)	1 127 085
623	Zac de Coët-Rozie	PONT-CHÂTEAU	Collectivité (*)				1 537	684 682	1 537	683 145			
624	Zac du Clos du Bourg	SAINT GILDAS DES BOIS	Collectivité (*)	(174 344)	174 344	50 000	175 082	919 262	142 801	776 661		(32 481)	124 344
625	Réaménagement du centre-bourg	HAUTE-GOULAINE	Collectivité (*)	(4 141 348)	4 141 348	1 753 548	3 716 550	4 783 532	3 409 735	1 373 796		(306 815)	2 367 800
626	Extension du centre-bourg	LA PLAINE SUR MER	Collectivité (*)					304 291		304 291			
627	Lotissement du Chapeau aux Moines	LA CHAPELLE LAUNAY	Collectivité (*)					433 690		433 690			
					Totaux	11 666 973	44 254 399	64 347 334	37 163 047	27 217 230	32 944	(6 799 322)	
					Totaux Concessions	37 276 119	475 530 689	539 795 265	460 561 055	86 073 130	6 838 920	(13 100 406)	

Emprunts concessions

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Capital restant dû au 31/12/2020	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
512	ZAC DE LA MINAIS ST LUCE	CA	2 000 000	453 112	300 520	152 592		80% - Nantes Métropole
512	ZAC DE LA MINAIS ST LUCE	CA	3 000 000	2 141 652	496 582	1 645 071		80% - Nantes Métropole
515	ZAC RICHEBOURG SAINTE CROIX	CA	2 000 000	1 017 822	335 251	682 571		80% - Commune de Machecoul
533	ZA PRE BOISMAIN LA BERNERIE	CA	500 000	254 455	83 813	170 643		80% - CA de Pornic Pays de Retz
590	ZAC MULTISITES CENTRE BOURG ST HILAIRE	CA	570 000	322 362	142 717	179 645		80 % - Commun de St Hilaire de Chaléon
591	ZAC BEAU SOLEIL LA CHEVROLIERE	CM	400 000	267 596	133 331	134 264		80% - Commune de La Chevrolière
592	ZAC CENTRE BOURG ST PAZANNE	CM	1 000 000	206 799	206 799			80% - Commune de Sainte-Pazanne
593	ZAC CHAMP DE FOIRE / CENTRE VILLE - CLISSON	CC	800 000	733 577	199 533	534 044		80% - Commune de Clisson
594	ZAC DE LA RIA PORNIC	LBP	1 750 000	700 000	350 000	350 000		80% - Ville de Pornic
599	ZAC PERGESTIN POMPAS - HERBIGNAC	CE	2 000 000	1 753 137	330 536	1 338 113	84 488	80% - Commune d'Herbignac
601	ZAC DES MILLAUDS ST MARS DE COUTAIS	CM	800 000	327 638	162 519	165 119		Hypothèque Conventionnelle
603	OPERATION CŒUR DE BOURG - ST JULIEN	CC	500 000	450 067	299 910	150 158		80 % - Commune St Julien de Concellles
604	ZAC DU PRIEURE ST GEREON	CC	650 000	577 150	125 203	451 947		80 % - Commune Ancenis-Saint-Géréon
605	ZAC DU VAL ST MARTIN PORNIC	LBP	1 250 000	562 500	250 000	312 500		80% - CA de Pornic Pays de Retz
612	ECO-REMPART MAISON NEUVE GUERANDE	CA	2 000 000	415 351	274 661	140 690		Néant
612	ECO-REMPART MAISON NEUVE GUERANDE	CA	3 000 000	2 630 388	495 192	2 008 211	126 985	80 % - Commune de Guérande
613	CLOS DES FRESHES ET GAUTERIE	BPA	955 900	205 320	205 320			80% - Commune du Landreau
613	CLOS DES FRESHES ET GAUTERIE	ARKEA	1 000 000	605 684	199 982	405 702		80% - Commune du Landreau
616	COTEAUX LA BORDERIE CHATEAUBRIAND	CA	1 600 000	932 044	228 494	703 549		Hypothèque Conventionnelle
616	COTEAUX LA BORDERIE CHATEAUBRIAND	CA	1 500 000	1 009 458	248 784	760 674		Néant

Emprunts concessions (suite)

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Capital restant dû au 31/12/2020	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
618	ZAC DU PLESSIS ET DES TUILERIES DIVATTE	LBP	1 200 000	600 000	342 857	257 143		80 % - CC Sèvre et Loire
619	ZAC DE LA CORBINIERE PORNIC	ARKEA	2 000 000	846 462	336 304	510 159		80% - Ville de Pornic
619	ZAC DE LA CORBINIERE PORNIC	LBP	1 600 000	1 200 000	266 667	933 333		80% - Ville de Pornic
621	ZAC DE L'OSERAYE CC NOZAY	LBP	800 000	419 115	101 051	318 064		80% - CC Région de Nozay
621	ZAC DE L'OSERAYE CC NOZAY	CA	600 000	473 137	73 575	302 366	97 196	80% - CC Région de Nozay
622	CENTRE VILLE SUCE SUR ERDRE	BPA	500 000	202 662	100 882	101 780		80% - Commune de Sucé sur Erdre
622	CENTRE VILLE SUCE SUR ERDRE	ARKEA	1 500 000	627 898	501 985	125 912		45% - Commune de Sucé sur Erdre
623	ZAC DE COET-ROZIC - PONTCHATEAU	CA	1 000 000	813 868	249 155	564 713		80 % - Commune de Ponchâteau
624	CLOS DU BOURG ST GILDAS	CCOOP	500 000	351 440	99 723	251 718		80 % - Ville de St Gildas des Bois
625	CENTRE BOURG HAUTE GOULAINE	BPA	750 000	601 908	149 040	452 868		50 % - Commune de Haute Goulaine
TOTAL CONCESSIONS			**35 725 900**	**21 702 603**	**7 290 386**	**14 103 548**	**308 669**	

Emprunts opérations propres

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Capital restant dû au 31/12/2020	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
7014	LA GAGNERIE	BPI	1 600 000	1 280 000	320 000	960 000		Gage Espèces
8001	POLE SOCIAL NOZAY	CA	1 500 000	1 080 791	71 470	309 866	699 455	Néant
8001	POLE SOCIAL NOZAY	BPI	1 000 000	733 598	51 645	219 585	462 369	Hypothèque Conventionnelle
8002	BUREAUX RUE SCRIBE NANTES	CE	2 000 000	1 743 542	88 582	370 561	1 284 400	Hypothèque Conventionnelle
8004	PHOTOVOLTAIQUE LE CROISIC	CA	550 000	216 902	40 335	176 567		Néant
8005	PHOTOVOLTAIQUE VARADES	CA	200 000	133 669	19 656	81 900	32 113	Néant
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	CE	800 000	574 718	40 157	177 700	356 861	Hypothèque Conventionnelle
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	BPI	1 800 000	1 244 518	98 921	430 099	715 499	Hypothèque Conventionnelle
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	LBP	1 000 000	800 000	66 667	266 667	466 667	Hypothèque Conventionnelle
8008	PLATEFORME BOIS NOZAY	CM	250 000	119 058	17 828	79 257	21 973	Néant
8008	PLATEFORME BOIS NOZAY	CA	250 000	123 029	18 891	104 138		Néant
8009	ATELIER DE DECOUPE PUCEUL	CA	345 974	248 230	248 230			25% - Commune de Nozay
8010	ZI BRAIS SAINT NAZAIRE	CCOOP	675 000	515 264	40 835	177 002	297 426	Hypothèque Conventionnelle
8011	HOTEL ENTREPRISE BREHADOUR	CA	400 000	292 194	32 081	143 036	117 076	Néant
8013	PHOTOVOLTAIQUE FLEURIAYE 2	CM	170 000	129 017	10 711	44 807	73 500	Cession Dailly Indemn. Assurance
TOTAL OPERATIONS PROPRES			**12 540 974**	**9 234 530**	**1 166 009**	**3 541 183**	**4 527 337**	
TOTAL			**48 266 874**	**30 937 133**	**8 456 395**	**17 644 731**	**4 836 006**	

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 607		2 194	3 607		27 194
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**28 607**		**2 194**	**3 607**		**27 194**
CORPORELLES	Terrains	791 803					791 803
	Constructions sur sol propre	12 127 449				202 000	11 925 449
	sur sol d'autrui	1 189 979					1 189 979
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	985 009		2 640			987 649
	Instal., agencement, aménagement divers	181 070		20 100			201 171
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	261 377			48 609		212 768
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	54 226		33 489	2 400		85 315
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**15 590 912**		**56 230**	**51 009**	**202 000**	**15 394 133**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 051 358		1 119 452			6 170 811
	Autres titres immobilisés	817 578		3 319			820 897
	Prêts et autres immobilisations financières	89 900			2 400		87 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 958 837**		**1 122 771**	**2 400**		**7 079 208**
	TOTAL	**21 578 356**		**1 181 195**	**57 016**	**202 000**	**22 500 535**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	28 555	489	3 607	25 437
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**28 555**	**489**	**3 607**	**25 437**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 599 182	449 647	20 009	3 028 820
	sur sol d'autrui	319 957	45 469		365 426
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	400 834	49 858		450 692
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	45 844	15 331		61 174
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	254 814	2 916	48 609	209 120
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 620 630**	**563 221**	**68 618**	**4 115 233**
	TOTAL	**3 649 185**	**563 710**	**72 225**	**4 140 669**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	7 557 138	6 717 595	6 426 833	7 847 899
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**7 557 138**	**6 717 595**	**6 426 833**	**7 847 899**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	45 000	313 478		358 478
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	290 438	40 877	266 716	64 600
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**335 438**	**354 355**	**266 716**	**423 077**
	TOTAL GENERAL	**7 892 576**	**7 071 949**	**6 693 549**	**8 270 976**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	6 758 472	6 693 549
	- financières	313 478	
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	3 656 550		3 656 550
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	87 500		87 500
	Clients douteux ou litigieux	80 903	80 903	
	Autres créances clients	4 717 537	4 717 537	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	910	910	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	127 455	127 455	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 126 039	1 126 039	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	25 194	25 194	
	Divers	128 533	128 533	
	Groupe et associés (2)	549 157	549 157	
	Débiteurs divers	2 292 486	2 292 486	
	Charges constatées d'avances	3 348 186	3 348 186	
	TOTAL DES CREANCES	**16 140 449**	**12 396 399**	**3 744 050**
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	12 215 047	12 215 047		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	30 987 428	8 506 690	17 644 732	4 836 006
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	31 242 743	7 299 023	14 243 720	9 700 000
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 233 465	4 233 465		
	Personnel et comptes rattachés	292 498	292 498		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	292 475	292 475		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 329 769	1 329 769		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 453	26 453		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 632	37 632		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 380 293	1 380 293		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	16 620 947	16 620 947		
	TOTAL DES DETTES	**98 658 751**	**52 234 293**	**31 888 452**	**14 536 006**
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 020 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 030 080			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations	140 303	191 581	(51 277)	*-26,77*
Autres immobilisations financières	556	556		
Autres créances clients	93 523	81 353	12 170	*14,96*
Autres créances	129 808	99 878	29 930	*29,97*
TOTAL	**364 190**	**373 367**	**(9 177)**	*-2,46*

Charges à payer

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 472	109 610	(41 138)	*-37,53*
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 937	80 515	(22 578)	*-28,04*
Dettes fiscales et sociales	455 483	448 626	6 858	*1,53*
Dettes fournisseurs d'immobilisation	22 391	22 391		
Autres dettes	141 017	190 007	(48 990)	*-25,78*
TOTAL	**745 301**	**851 148**	**(105 848)**	*-12,44*

Charges constatées d'avance

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Exploitation	3 348 186	3 753 554	(405 368)	*-10,80*
Financières				
Exceptionnelles				
TOTAL	**3 348 186**	**3 753 554**	**(405 368)**	*-10,80*

CCA - Charges d'exploitation	46 924 €	87 586 €
CCA - Neutralisation résultat concession	3 301 262 €	3 665 968 €

Produits constatés d'avance

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Exploitation	16 620 947	15 742 583	878 365	5,58
Financiers				
Exceptionnels				
TOTAL	**16 620 947**	**15 742 583**	**878 365**	5,58

PCA - Produits d'exploitation	219 279 €	163 039 €
PCA - Neutralisation résultat concessions	16 401 668 €	15 579 544 €

Filiales et participations

31/12/2020	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LA DIE 1	447 500	508 289	100,00	431 400	431 400
OUEST ENERGIE	3 049	18 580	65,00	1 982	1 982
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS BOIS DES RENARDIERES	600 000	564 881	49,83	299 000	299 000
SAS DE LA TERRE A L'ASSIETTE	12 930	66 236	49,48	319 875	6 398
SAS LA GAGNERIE	640 000	750 124	42,19	270 000	270 000
SARL KER SHADE 3	5 000	5 000	20,00	1 000	1 000
SAS ISAC WATT	106 293	2 381 632	19,47	600 004	600 004
SARL SITE A WATT	258 030	169 137	17,44	45 000	
SAS EOLA DEVELOPPEMENT	1 411 440	5 596 555	10,63	150 000	150 000

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LA DIE 1	376 400		408 045	53 660	26 694
OUEST ENERGIE				(341)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS BOIS DES RENARDIERES	500 000	3 902 401	264 079	37 663	
SAS DE LA TERRE A L'ASSIETTE			1 116 991	2 638	
SAS LA GAGNERIE	1 723 520		333 634	44 422	
SARL KER SHADE 3	82 355				
SAS ISAC WATT			1 879 849	400 046	47 592
SARL SITE A WATT				216 288	12 240
SAS EOLA DEVELOPPEMENT				(2 925)	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute			776 882	
Valeur comptable des titres détenus - Nette			776 882	
Prêts et avances consentis			833 972	
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés			28 530	

A la date d'établissement de ses comptes annuels, la société ne dispose pas du montant du chiffre d'affaires de SAS SITE A WATT.
En outre, la SARL KER SHADE 3, constituée fin 2020, n'a pas établi d'arrêté comptable au 31 Décembre 2020.

Engagements financiers

	31/12/2020	Engagements financiers donn	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
SAS BOIS DES RENARDIERES - Caution BPO Emprunt 1.5 ME		1 437 401	
SAS BOIS DES RENARDIERES - Caution BPO Emprunt 2.5 ME		2 465 000	
		3 902 401	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de fin de carriére - Part Externalisée		288 476	
Indemnités de fin de carriére - Part Résiduelle		102 783	
		391 259	
Autres engagements			
Nantissement Titres Derval Agri Méthane - Emprunt 3 ME - 300 actions		30 000	
Nantissement Titres Air Watt Energie - Emprunt 10 ME - 6 118 actions		124 991	
Nantissement Titres Ker Shade 3 - Emprunt 2.8 ME - 200 parts		1 000	
		155 991	
Total des engagements financiers (1)		**4 449 651**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales		4 058 392	
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2020	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		40	
Professions intermédiaires			
Employés		11	
Ouvriers			
TOTAL		**51**	

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	18 533,00	730,3371	13 535 337,33
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**18 533,00**	**730,3371**	**13 535 337,33**

DÉTAIL DES COMPTES

Détail de l'actif

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**18 001 387,91**	**17 884 171,15**	**117 216,76**	*0,66*
Concessions brevets et droits similaires	**1 757,23**	**51,74**	**1 705,49**	*N/S*
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	27 194,00	28 606,94	(1 412,94)	*-4,94*
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	(25 436,77)	(28 555,20)	3 118,43	*10,92*
Terrains	**791 802,71**	**791 802,71**		
TERRAINS	791 802,71	791 802,71		
Constructions	**9 721 181,73**	**10 398 289,15**	**(677 107,42)**	*-6,51*
CONSTRUCTIONS	11 925 448,94	12 127 448,94	(202 000,00)	*-1,67*
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 189 979,33	1 189 979,33		
CONSTRUCTIONS	(3 028 820,37)	(2 599 182,12)	(429 638,25)	*-16,53*
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	(365 426,17)	(319 957,00)	(45 469,17)	*-14,21*
Installations techniques, matériel et outillage	**536 956,99**	**584 175,19**	**(47 218,20)**	*-8,08*
INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	987 648,69	985 008,69	2 640,00	*0,27*
INSTALL TECH. MAT. OUTIL. INDU	(450 691,70)	(400 833,50)	(49 858,20)	*-12,44*
Autres immobilisations corporelles	**143 643,83**	**141 790,03**	**1 853,80**	*1,31*
INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	201 170,68	181 070,26	20 100,42	*11,10*
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	16 306,28	64 915,60	(48 609,32)	*-74,88*
MOBILIER	196 461,30	196 461,30		
AMORTISS. INSTALL GENERALES	(61 174,32)	(45 843,50)	(15 330,82)	*-33,44*
AMORTISS. MATERIEL BUREAU&INFO	(16 306,28)	(64 785,30)	48 479,02	*74,83*
AMORTISS. MOBILIER	(192 813,83)	(190 028,33)	(2 785,50)	*-1,47*
Immobilisations corporelles en cours	**85 314,69**	**54 225,59**	**31 089,10**	*57,33*
IMMOBILISAT. CORPORELLES EN CO	49 331,10	16 829,00	32 502,10	*193,13*
ETUDES	34 362,50	36 762,50	(2 400,00)	*-6,53*
TERRAINS	12,00		12,00	
FRAIS FINANCIERS COURT TERME	634,09	634,09		
FRAIS DIVERS	975,00		975,00	
Autres participations	**2 155 783,14**	**1 608 385,64**	**547 397,50**	*34,03*
TITRES DE PARTICIPATION	2 514 260,64	1 653 385,64	860 875,00	*52,07*
TITRES DE PARTICIPATION	(358 477,50)	(45 000,00)	(313 477,50)	*-696,62*
Créances rattachées à des participations	**3 656 550,26**	**3 397 972,83**	**258 577,43**	*7,61*
AUTRES CREANCES RATT. A PART.	3 516 246,87	3 206 392,27	309 854,60	*9,66*
INTERETS COURUS	140 303,39	191 580,56	(51 277,17)	*-26,77*
Autres titres immobilisés	**820 897,33**	**817 578,27**	**3 319,06**	*0,41*
TITRES IMMOBILISES (DROIT PROP	720 341,48	717 022,42	3 319,06	*0,46*
OBLIGATIONS	100 000,00	100 000,00		
SUR TITRES IMMOB. (DROIT CREAN	555,85	555,85		
Autres immobilisations financières	**87 500,00**	**89 900,00**	**(2 400,00)**	*-2,67*
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	87 500,00	89 900,00	(2 400,00)	*-2,67*
TOTAL III - Actif Circulant NET	**105 945 427,18**	**119 117 962,72**	**(13 172 535,54)**	*-11,06*
En-cours de production de biens	**90 350 400,54**	**97 677 728,29**	**(7 327 327,75)**	*-7,50*
PRODUITS EN COURS	4 277 270,14	2 976 774,42	1 300 495,72	*43,69*
STOCKS CONCESSIONS	86 073 130,40	94 700 953,87	(8 627 823,47)	*-9,11*
Avances & acomptes versés sur commandes	**360 410,37**	**331 611,64**	**28 798,73**	*8,68*

Détail de l'actif

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
FOURNIS. AVANC. & ACOMPT. SUR	360 410,37	331 611,64	28 798,73	8,68
Créances clients et comptes rattachés	**4 733 840,31**	**4 392 421,12**	**341 419,19**	7,77
CLIENTS	1 101 144,71	853 197,16	247 947,55	29,06
LOCATAIRES	21 859,03		21 859,03	
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	2 153 599,20	1 778 484,37	375 114,83	21,09
CLIENTS TVA SUR MARGE	780,00	810,00	(30,00)	-3,70
CLIENTS COLLECTIVITES	1 346 630,89	1 617 288,70	(270 657,81)	-16,74
LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEU	80 903,23	300 166,51	(219 263,28)	-73,05
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX -		51 559,27	(51 559,27)	-100,00
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	93 523,01	81 353,43	12 169,58	14,96
PROVISIONS POUR DEPR. COMPTES	(64 599,76)	(290 438,32)	225 838,56	77,76
Autres créances	**4 249 772,90**	**6 341 274,68**	**(2 091 501,78)**	-32,98
FOURN.ACHATS DE BIENS PRESTA S	65 392,29	811 371,16	(745 978,87)	-91,94
FOURNISSEURS - HONORAIRES	1 997,69	84 535,20	(82 537,51)	-97,64
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE		16,43	(16,43)	-100,00
FOURNISSEURS AUTRES AVOIRS	332,87	4 269,06	(3 936,19)	-92,20
COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLI	910,00		910,00	
PRODUITS A RECEVOIR		648,71	(648,71)	-100,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	128 533,17	83 450,61	45 082,56	54,02
ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES	127 455,00	180 668,00	(53 213,00)	-29,45
TVA RECUPABLE/B&S -HISTO	33,34	27 299,38	(27 266,04)	-99,88
CREDIT DE TVA A REPORTER	238 710,28	249 873,09	(11 162,81)	-4,47
ACOMPTES REGIME DU FORFAIT	2 540,22	319,80	2 220,42	694,32
REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	486 983,00	47 226,00	439 757,00	931,18
TVA NON ENC.RECUPABL/B&S	384 531,21	466 364,96	(81 833,75)	-17,55
ETAT - TVA SUR FACTURESNON PAR	9 705,72	13 468,61	(3 762,89)	-27,94
ETAT - TVA SUR FACTURES@ ETABL	783,06	3 461,87	(2 678,81)	-77,38
ETAT - TVA EN ATTENTE SUR AVAN	2 751,75	2 751,75		
ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES	25 194,00		25 194,00	
PRODUITS A RECEVOIR		1 684,00	(1 684,00)	-100,00
ASSOC. OPERAT. EN COMMUN ET EN	549 156,50	646 075,98	(96 919,48)	-15,00
ASSOCIES - AVANCE GIE		1 023 853,94	(1 023 853,94)	-100,00
MANDANT ACTIFS	528 219,67	516 034,67	12 185,00	2,36
COLLECTIVITE MANDANTE	186 384,19	227 898,86	(41 514,67)	-18,22
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	982 515,42	893 230,29	89 285,13	10,00
COLLECTIVITES - SUBVENTIONS	59 386,51	59 386,51		
NOTAIRES (AVANCES)	2 590,82	2 590,82		
CONSIGNATIONS	230 405,88	750 045,88	(519 640,00)	-69,28
DEBITEURS DIVERS	234 920,55	244 499,10	(9 578,55)	-3,92
CREDITEURS DIVERS	250,00	250,00		
CH.A.PAY REM MANDATAIRE	89,76		89,76	
Valeurs mobilières de placement	**1 387 509,15**	**1 378 053,85**	**9 455,30**	0,69
BONS TRESOR & BONS CAISSE A CT	1 009 455,30	1 000 000,00	9 455,30	0,95
PLACEMENT CREDIT AGRICOLE	145 632,60	145 632,60		
PLACEMENT CREDIT COOPERATIF	7 355,26	7 355,26		
PLACEMENT CREDIT MUTUEL	225 065,99	225 065,99		
Disponibilités	**1 515 307,83**	**5 243 319,20**	**(3 728 011,37)**	-71,10
CREDIT AGRICOLE		10 037,90	(10 037,90)	-100,00
Crédit Agricole OP 7005	60 581,02	32 051,38	28 529,64	89,01
CAISSE D'EPARGNE04-6525999-46	169 534,59	295 027,05	(125 492,46)	-42,54
CREDIT MUTUEL 90445131	8 827,66	32 632,36	(23 804,70)	-72,95
CREDIT AGRICOLE OP 134	661,78		661,78	
CREDIT COOPERATIF	4 048,32		4 048,32	
ARKEA	366,62	714,62	(348,00)	-48,70
CCO CAISSE EPARGNE	28 849,51	4 249,13	24 600,38	578,95
LA BANQUE POSTALE	5 336,09	6 622,03	(1 285,94)	-19,42
LA BANQUE POSTALE OP 605		656,57	(656,57)	-100,00
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	1 345,80	1 184,91	160,89	13,58

Détail de l'actif

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
CCO / CDC		1 740 426,05	(1 740 426,05)	-100,00
CCS / CDC	1 233 546,44	3 105 112,30	(1 871 565,86)	-60,27
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 094,07	11 201,07	(10 107,00)	-90,23
PRODUITS FINANCIERSIMPUTES A R	91,02	2 893,15	(2 802,13)	-96,85
CAISSE EN MONNAIE NATIONALE	114,11	161,08	(46,97)	-29,16
TICKETS RESTAURANT	910,80	349,60	561,20	160,53
Charges constatées d'avance	**3 348 186,08**	**3 753 553,94**	**(405 367,86)**	-10,80
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	46 924,50	87 586,30	(40 661,80)	-46,42
NEUTRALISATION MALI PROVISOIRE	3 301 261,58	3 665 967,64	(364 706,06)	-9,95
TOTAL DU BILAN ACTIF	**123 946 815,09**	**137 002 133,87**	**(13 055 318,78)**	-9,53

Détail du passif

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**16 169 462,72**	**16 589 412,06**	**(419 949,34)**	*-2,53*
Capital Social ou individuel	**13 535 337,33**	**13 535 337,33**		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	13 535 337,33	13 535 337,33		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	**928 221,87**	**928 221,87**		
PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	530 212,58	530 212,58		
PRIMES DE FUSION	398 009,29	398 009,29		
Réserve légale	**338 526,07**	**338 526,07**		
RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	338 526,07	338 526,07		
Autres réserves	**1 649 797,24**	**1 832 778,09**	**(182 980,85)**	*-9,98*
AUTRES RESERVES	1 649 797,24	1 832 778,09	(182 980,85)	*-9,98*
Résultat de l'exercice	**(429 285,39)**	**(182 980,85)**	**(246 304,54)**	*-134,61*
Subventions d'investissement	**146 865,60**	**137 529,55**	**9 336,05**	*6,79*
COLLECTIVITES PUBLIQUES	247 808,97	240 791,97	7 017,00	*2,91*
SUBVENTIONS d'EQUIPEMENT EUROPEENNES	11 145,00		11 145,00	
COLLECTIVITES PUBLIQUES	(112 088,37)	(103 262,42)	(8 825,95)	*-8,55*
TOTAL II - Autres fonds propres				
TOTAL III - Total des Provisions	**7 847 898,87**	**7 557 137,68**	**290 761,19**	*3,85*
Provisions pour risques	**918 653,78**	**1 039 978,77**	**(121 324,99)**	*-11,67*
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	158 919,33	158 919,33		
PROV POUR NEUTRAL BONI SUR CON	759 734,45	881 059,44	(121 324,99)	*-13,77*
Provisions pour charges	**6 929 245,09**	**6 517 158,91**	**412 086,18**	*6,32*
PROV CHARGES PREVISIONNELLES	6 838 918,56	6 423 332,38	415 586,18	*6,47*
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	30 892,00	34 392,00	(3 500,00)	*-10,18*
AUTRES PROVISIONS pourCHARGES	59 434,53	59 434,53		
TOTAL IV - Total des dettes	**99 929 453,50**	**112 855 584,13**	**(12 926 130,63)**	*-11,45*
Emprunts et dettes auprès des établissements de c	**43 202 475,24**	**52 702 798,62**	**(9 500 323,38)**	*-18,03*
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEM	30 937 132,55	33 017 212,83	(2 080 080,28)	*-6,30*
SUR EMPRUNTS AUPRES ETABLI. CR	50 295,37	52 909,56	(2 614,19)	*-4,94*
CREDIT AGRICOLE	1 499 163,63		1 499 163,63	
CREDIT AGRICOLE OP 134		1 244 542,84	(1 244 542,84)	*-100,00*
CREDIT COOPERATIF		3 317 410,73	(3 317 410,73)	*-100,00*
CREDIT COOPERATIF	1 972 112,53	1 729 992,66	242 119,87	*14,00*
CCO / CDC	355 520,60		355 520,60	
COI OP 599	996 448,00	2 959 650,00	(1 963 202,00)	*-66,33*
INTERETS COURUS A PAYER	16 594,60	23 866,97	(7 272,37)	*-30,47*
FRAIS FINANCIERSIMPUTES A PAYE	1 581,96	32 833,03	(31 251,07)	*-95,18*
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	4 373 626,00	7 324 380,00	(2 950 754,00)	*-40,29*
CREDIT MOBIL. CREANC. CCIALES	3 000 000,00	3 000 000,00		
Emprunts et dettes financières divers	**31 242 742,77**	**30 160 270,96**	**1 082 471,81**	*3,59*
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 354 869,12	1 342 397,31	12 471,81	*0,93*
AVANCE DES COLLECTIVITES	29 281 205,76	28 211 205,76	1 070 000,00	*3,79*
DETTES CONSECUTIVES MISE EN JE	606 667,89	606 667,89		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cou	**1 270 702,29**	**1 506 820,87**	**(236 118,58)**	*-15,67*
ACQUEREURS AVANCE	1 195 418,63	1 431 537,21	(236 118,58)	*-16,49*
ACQUEREURS AVANCE TVA SUR MARGE	75 283,66	75 283,66		

Détail du passif

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**4 233 464,68**	**7 503 016,50**	**(3 269 551,82)**	*-43,58*
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE	3 152 186,18	6 309 525,50	(3 157 339,32)	*-50,04*
FOURNISSEURS - HONORAIRES	429 453,15	474 273,57	(44 820,42)	*-9,45*
FOURNISSEURS - RETENUES DE GAR	589 253,83	571 688,04	17 565,79	*3,07*
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE	4 634,27	67 014,20	(62 379,93)	*-93,08*
FOURNISSEURS	57 937,25	80 515,19	(22 577,94)	*-28,04*
Dettes fiscales et sociales	**1 941 195,96**	**1 945 091,74**	**(3 895,78)**	*-0,20*
COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLI		253,00	(253,00)	*-100,00*
PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	649,46	738,27	(88,81)	*-12,03*
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	280 147,00	272 928,00	7 219,00	*2,65*
AUTRES CHARGES A PAYER	11 702,00	13 027,22	(1 325,22)	*-10,17*
SECURITE SOCIALE	86 486,87	88 668,00	(2 181,13)	*-2,46*
MUTUELLES	23 338,48	23 830,56	(492,08)	*-2,06*
CAISSES DE RETRAITE - CADRES	25 215,20	26 310,23	(1 095,03)	*-4,16*
CNRACL		876,00	(876,00)	*-100,00*
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	132 717,00	128 360,56	4 356,44	*3,39*
AUTRES CHARGES A PAYER	24 717,41	28 032,35	(3 314,94)	*-11,83*
ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	11 826,00	13 066,70	(1 240,70)	*-9,50*
TVA A DECAISSER	565 046,16	523 918,77	41 127,39	*7,85*
HISTORIQUE TVA COLL. EXIGIBLE	20 339,67	40 490,61	(20 150,94)	*-49,77*
TVA COLLECTEE NON EXIGIBLE	649 805,47	676 777,17	(26 971,70)	*-3,99*
TVA NON ENC.RECUPABL/B&S	94 578,05	100 715,26	(6 137,21)	*-6,09*
TVA EN ATTENTE DEDUCTIBLE 2.1		99,67	(99,67)	*-100,00*
TVA EN ATTENTE COLLECTEE 2.1%		721,83	(721,83)	*-100,00*
ETAT - AUTRES TAXES & IMPOTS A	8 427,19		8 427,19	
AUTRES CHARGES A PAYER	6 200,00	6 277,54	(77,54)	*-1,24*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**37 632,32**	**1 984 309,80**	**(1 946 677,48)**	*-98,10*
VERSEM. A EFFECT. SUR T.I.N.L.		100 000,00	(100 000,00)	*-100,00*
FOURNISSEURS ACHATS D'IMMOBILI	8 119,32	1 861 918,80	(1 853 799,48)	*-99,56*
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	7 122,00		7 122,00	
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	22 391,00	22 391,00		
Autres dettes	**1 380 292,84**	**1 310 692,88**	**69 599,96**	*5,31*
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	7 447,26	350,00	7 097,26	*N/S*
CLIENTS COLLECTIVITES	13 141,08		13 141,08	
CLIENTS - AUTRES AVOIRS	16 951,40	20 998,48	(4 047,08)	*-19,27*
COLLECTIVITE MANDANTE	2 862,81	8 150,96	(5 288,15)	*-64,88*
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	73 440,00	73 440,00		
DEBITEURS DIVERS REPRISE	95 327,02	77 126,70	18 200,32	*23,60*
MANDANT PASSIF	1 010 167,07	900 142,05	110 025,02	*12,22*
CREDITEURS DIVERS	19 939,12	30 860,73	(10 921,61)	*-35,39*
CREDITEURS DIVERS		9 617,00	(9 617,00)	*-100,00*
CHARGES A PAYER - DIVERS	0,01	0,01		
CH.A.PAY REM MANDATAIRE	141 017,07	190 006,95	(48 989,88)	*-25,78*
Produits constatés d'avance	**16 620 947,40**	**15 742 582,76**	**878 364,64**	*5,58*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	219 279,00	163 039,32	56 239,68	*34,49*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 401 668,40	15 579 543,44	822 124,96	*5,28*
TOTAL DU BILAN PASSIF	**123 946 815,09**	**137 002 133,87**	**(13 055 318,78)**	*-9,53*

Détail du compte de résultat

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**37 962 080,26**	**41 975 554,51**	**(4 013 474,25)**	*-9,56*
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens	**26 975 617,62**	**24 310 411,11**	**2 665 206,51**	*10,96*
Production vendue Biens FRANCE	**26 975 617,62**	**24 310 411,11**	**2 665 206,51**	*10,96*
PRODUITS CONCESSIONS	26 975 617,62	24 310 411,11	2 665 206,51	*10,96*
Production vendue Services + Travaux	**2 739 558,18**	**2 664 114,50**	**75 443,68**	*2,83*
Production vendue Services FRANCE	**2 739 558,18**	**2 664 114,50**	**75 443,68**	*2,83*
PRESTATIONS DE SERVICE	116 479,12	195 413,94	(78 934,82)	*-40,39*
REMUNERATIONS D'ETUDES	153 525,79	165 538,05	(12 012,26)	*-7,26*
LOYERS	1 000 741,48	1 029 648,48	(28 907,00)	*-2,81*
CHARGES RECUPERABLES	235 201,84	229 277,88	5 923,96	*2,58*
COMMISSIONS ET COURTAGES	1 064 733,00	876 177,00	188 556,00	*21,52*
AUTRES PROD. ACTIV. ANNEXES	168 876,95	168 059,15	817,80	*0,49*
Montant net du chiffre d'affaires	**29 715 175,80**	**26 974 525,61**	**2 740 650,19**	*10,16*
Production stockée	**(7 327 413,82)**	**63 777,61**	**(7 391 191,43)**	*N/S*
VARIATION EN-COURS PRODUC. BIE	720 818,01	267 408,73	453 409,28	*169,56*
VARIATION STOCKS DE PRODUITS	579 668,71		579 668,71	
VARIATION DES CHARGES SUR CONC	18 469 042,07	24 112 659,17	(5 643 617,10)	*-23,41*
VARIATION DU COUT DE REVIENT D	(27 096 942,61)	(24 316 290,29)	(2 780 652,32)	*-11,44*
Production immobilisée	**(1 413,00)**	**14 300,00**	**(15 713,00)**	*-109,88*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1 413,00)	14 300,00	(15 713,00)	*-109,88*
Subventions d'exploitation	**45 082,56**	**73 789,81**	**(28 707,25)**	*-38,90*
SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	45 082,56	73 789,81	(28 707,25)	*-38,90*
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	**15 468 877,86**	**14 777 341,92**	**691 535,94**	*4,68*
REPRISE SUR PROVISION POUR CHA	6 423 333,33	5 393 874,91	1 029 458,42	*19,09*
REPRISE SUR PROVISION POUR LIQ	3 500,00	5 034,00	(1 534,00)	*-30,47*
CREANCES	266 715,60	83 376,98	183 338,62	*219,89*
TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITAT	36 990,16	29 502,21	7 487,95	*25,38*
REMUNERATIONS CONCESSIONS	1 899 419,26	2 851 938,63	(952 519,37)	*-33,40*
TRANSFERT DE CHARGES POUR PRO	6 838 919,51	6 413 615,19	425 304,32	*6,63*
Autres produits d'exploitation	**61 770,86**	**71 819,56**	**(10 048,70)**	*-13,99*
QUOTE PART DE RESULTAT SUR CON	12 000,00	50 000,00	(38 000,00)	*-76,00*
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	49 770,86	21 819,56	27 951,30	*128,10*
Total des charges d'exploitation	**38 288 785,18**	**42 258 346,68**	**(3 969 561,50)**	*-9,39*
Autres achats et charges externes	**20 878 577,38**	**26 151 358,53**	**(5 272 781,15)**	*-20,16*
ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	3 130,76	23 879,75	(20 748,99)	*-86,89*
ACHAT MAITRISE DES SOLS		1 217,58	(1 217,58)	*-100,00*
ACHAT TRAVAUX VRD		16 349,58	(16 349,58)	*-100,00*
ACHAT HONORAIRES SUR TRAVAUX		109 719,37	(109 719,37)	*-100,00*
ACHAT AUTRES FRAIS	393 970,28	4 049,30	389 920,98	*N/S*
ACHAT REMUNERATION		61 542,60	(61 542,60)	*-100,00*
DOTATION AUX PROVISIONS	415 586,18	1 019 740,28	(604 154,10)	*-59,25*
ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES	18 381 290,62	23 181 749,19	(4 800 458,57)	*-20,71*
FOURNITURES NON STOCK. EAU, EN	4 522,44	4 139,05	383,39	*9,26*

Détail du compte de résultat

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
CARBURANTS, LUBRIFIANTS	436,86	799,44	(362,58)	-45,35
FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	701,57	880,04	(178,47)	-20,28
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 036,64	8 278,63	(6 241,99)	-75,40
SOUS-TRAITANCE GENERALE	11 650,43	15 015,31	(3 364,88)	-22,41
SOUS TRAITANCE GIE	1 341 355,30	1 348 756,87	(7 401,57)	-0,55
LOCATIONS IMMOBILIERES	16 678,82	17 437,42	(758,60)	-4,35
LOCATIONS MOBILIERES		1 606,00	(1 606,00)	-100,00
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	36 581,48	38 673,15	(2 091,67)	-5,41
ENTRETIENS ET REPARATIONS	53 675,54	62 490,00	(8 814,46)	-14,11
SUR BIENS MOBILIERS	26,00	82,20	(56,20)	-68,37
MAINTENANCE	11 467,98	15 698,46	(4 230,48)	-26,95
MULTIRISQUES	24 643,45	30 178,69	(5 535,24)	-18,34
ASSUR. OBLIGAT. DOMMAGE-CONSTR	9 771,85	8 618,49	1 153,36	13,38
PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	1 686,80		1 686,80	
DOCUMENTATION TECHNIQUE		179,63	(179,63)	-100,00
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	442,73	25,00	417,73	N/S
REMUNERATION DE GESTION	39 500,00	47 000,00	(7 500,00)	-15,96
HONORAIRES	85 807,89	76 473,41	9 334,48	12,21
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	1 175,69	1 926,50	(750,81)	-38,97
ANNONCES ET INSERTIONS	384,14	1 337,06	(952,92)	-71,27
FOIRES ET EXPOSITIONS		60,27	(60,27)	-100,00
DIVERS (POURBOIRES, DONS COURA		1 661,52	(1 661,52)	-100,00
TRANSPORTS BIENS & COLLECTIFS	145,00	114,00	31,00	27,19
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	374,88	43,00	331,88	771,81
INDEMNITES KILOMETRIQUES	61,99	79,52	(17,53)	-22,04
FRAIS DE DEPL. FORMATION	142,40	461,70	(319,30)	-69,16
AUTRES FRAIS DEPL.	421,66	1 306,62	(884,96)	-67,73
MISSIONS	429,15	1 067,18	(638,03)	-59,79
RECEPTIONS	1 373,98	5 651,07	(4 277,09)	-75,69
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	1 206,72	1 553,22	(346,50)	-22,31
FRAIS SUR TITRES (ACHAT, VENTE	461,91	456,66	5,25	1,15
AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	10 651,24	11 439,77	(788,53)	-6,89
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.	26 785,00	29 621,00	(2 836,00)	-9,57
Impôts, taxes et versements assimilés	**260 623,57**	**239 224,77**	**21 398,80**	8,95
PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	39 871,18	29 817,04	10 054,14	33,72
PART. EMPLOY. A EFFORT CONSTRU	134,46	10 121,12	(9 986,66)	-98,67
VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE	15 469,66		15 469,66	
AUTRES	10 363,00	7 791,96	2 571,04	33,00
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	30 332,00	25 144,00	5 188,00	20,63
TAXES FONCIERES	160 624,67	158 150,35	2 474,32	1,56
AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 149,65	6 277,54	(4 127,89)	-65,76
CONTRIB. SOC. SOLID. A CHARGE	656,67	1 168,89	(512,22)	-43,82
TAXES DIVERSES	1 022,28	753,87	268,41	35,60
Salaires et traitements	**2 326 035,76**	**2 302 494,28**	**23 541,48**	1,02
SALAIRES APPOINTEMENTS	2 282 989,84	2 256 221,22	26 768,62	1,19
CONGES PAYES VERSES	35 424,65	289,52	35 135,13	N/S
CONGES PAYES PROVISIONNES	7 219,00	33 480,00	(26 261,00)	-78,44
PRIMES PROVISIONNEES	(1 325,22)	13 023,41	(14 348,63)	-110,18
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	17 512,18	48 115,37	(30 603,19)	-63,60
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	1 161,35		1 161,35	
INDEMNITES RECUES S.S.	(16 510,92)	(48 635,24)	32 124,32	66,05
INDEMNITES RECUES MUTUELLES	(435,12)		(435,12)	
Charges sociales du personnel	**1 077 700,33**	**1 080 397,48**	**(2 697,15)**	-0,25
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	5 140,00	5 126,00	14,00	0,27
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PR	(783,56)	6 104,56	(6 888,12)	-112,84
COTISATIONS URSSAF	714 975,35	700 492,54	14 482,81	2,07
COTISATIONS AUX MUTUELLES	73 680,25	72 035,83	1 644,42	2,28
COTISATIONS AUX CAISSESDE RETR	191 747,63	189 674,75	2 072,88	1,09
COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SO	3 010,17	2 910,05	100,12	3,44

Détail du compte de résultat

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
PRIME DE TRANSPORT	5 514,81	7 195,29	(1 680,48)	-23,36
PART PATRONALE CANTINE & TICKE	50 789,52	53 121,22	(2 331,70)	-4,39
VERS. AUX COMITES D'ETS & D'ET	25 882,00	25 703,00	179,00	0,70
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 892,24	6 242,79	649,45	10,40
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		10 907,97	(10 907,97)	-100,00
CHARGES/TICKET RESTO	851,92	883,48	(31,56)	-3,57
Dotation aux amortissements sur immobilisations	**563 709,83**	**584 236,65**	**(20 526,82)**	-3,51
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	488,51	368,98	119,53	32,39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	563 221,32	583 867,67	(20 646,35)	-3,54
Dotations aux provisions sur actif circulant	**40 877,04**	**41 444,25**	**(567,21)**	-1,37
CREANCES	40 877,04	41 444,25	(567,21)	-1,37
Dotations aux prov. pour risques et charges	**6 717 594,52**	**6 407 736,01**	**309 858,51**	4,84
DOT. AUX PROVISIONS POUR CHARG	6 838 919,51	6 413 615,19	425 304,32	6,63
DOT. PROV. NEUTRALISATION DU B	(121 324,99)	(5 879,18)	(115 445,81)	N/S
Autres charges de gestion courante	**6 423 666,75**	**5 451 454,71**	**972 212,04**	17,83
REDEVANC. CONCESS. BREV. LICEN	332,53	70,88	261,65	369,15
JETONS DE PRESENCE		7 320,00	(7 320,00)	-100,00
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRA		48 020,20	(48 020,20)	-100,00
TRANSFERT DE PRODUITS POUR REP	6 423 333,33	5 393 874,91	1 029 458,42	19,09
AUTRES CHARGES DIVERSES DE GE	0,89	2 168,72	(2 167,83)	-99,96
Résultat d'exploitation	**(326 704,92)**	**(282 792,17)**	**(43 912,75)**	-15,53
Total des produits financiers	**615 629,11**	**516 232,95**	**99 396,16**	19,25
Produits financiers de participations	**115 055,73**	**81 159,16**	**33 896,57**	41,77
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	115 055,73	81 159,16	33 896,57	41,77
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.	**99 171,93**	**99 890,45**	**(718,52)**	-0,72
PRODUITS AUTRES IMMOB. FINANC.	93 856,86	99 334,60	(5 477,74)	-5,51
REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	5 315,07	555,85	4 759,22	856,21
Autres intérêts et produits assimilés	**401 401,45**	**333 183,34**	**68 218,11**	20,47
PRODUITS FINANCIERS INTERNES	386 779,78	319 647,94	67 131,84	21,00
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	14 621,67	13 535,40	1 086,27	8,03
Reprises sur provisions & transferts de charges		**2 000,00**	**(2 000,00)**	-100,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 000,00	(2 000,00)	-100,00
Total des charges financières	**748 657,31**	**435 000,15**	**313 657,16**	72,11
Dotations financières aux amort. et provisions	**313 477,50**		**313 477,50**	
DEPRECIATION IMMOS FINANCIERES	313 477,50		313 477,50	
Intérêts et charges assimilées	**435 179,81**	**435 000,15**	**179,66**	0,04
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	258 180,80	277 172,27	(18 991,47)	-6,85
INTERETS CPTES COUR. & DEP. CR	142 666,21	123 562,32	19 103,89	15,46
CHARGES FINANCIERES INTERNES	34 332,80	34 265,56	67,24	0,20
Résultat financier	**(133 028,20)**	**81 232,80**	**(214 261,00)**	-263,76
Résultat courant avant impôts	**(459 733,12)**	**(201 559,37)**	**(258 173,75)**	-128,09

Détail du compte de résultat

	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
Total des produits exceptionnels	**214 359,51**	**203 175,76**	**11 183,75**	*5,50*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	**533,56**	**222,40**	**311,16**	*139,91*
AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. G	533,56	222,40	311,16	*139,91*
Produits exceptionnels sur opérations en capital	**213 825,95**	**202 953,36**	**10 872,59**	*5,36*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		37 895,31	(37 895,31)	*-100,00*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	205 000,00	146 000,00	59 000,00	*40,41*
QUOTE-PART SUBVENTION D'INVEST	8 825,95	8 825,95		
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		10 232,10	(10 232,10)	*-100,00*
Total des charges exceptionnelles	**183 911,78**	**184 597,24**	**(685,46)**	*-0,37*
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	**1 920,86**	**7 181,50**	**(5 260,64)**	*-73,25*
AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. G	1 920,86	7 181,50	(5 260,64)	*-73,25*
Charges exceptionnelles sur opération en capital	**181 990,92**	**177 415,74**	**4 575,18**	*2,58*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		37 895,31	(37 895,31)	*-100,00*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	181 990,92	137 520,43	44 470,49	*32,34*
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 000,00	(2 000,00)	*-100,00*
Résultat exceptionnel	**30 447,73**	**18 578,52**	**11 869,21**	*63,89*
Résultat de l'exercice	**(429 285,39)**	**(182 980,85)**	**(246 304,54)**	*-134,61*

DOSSIER DE GESTION

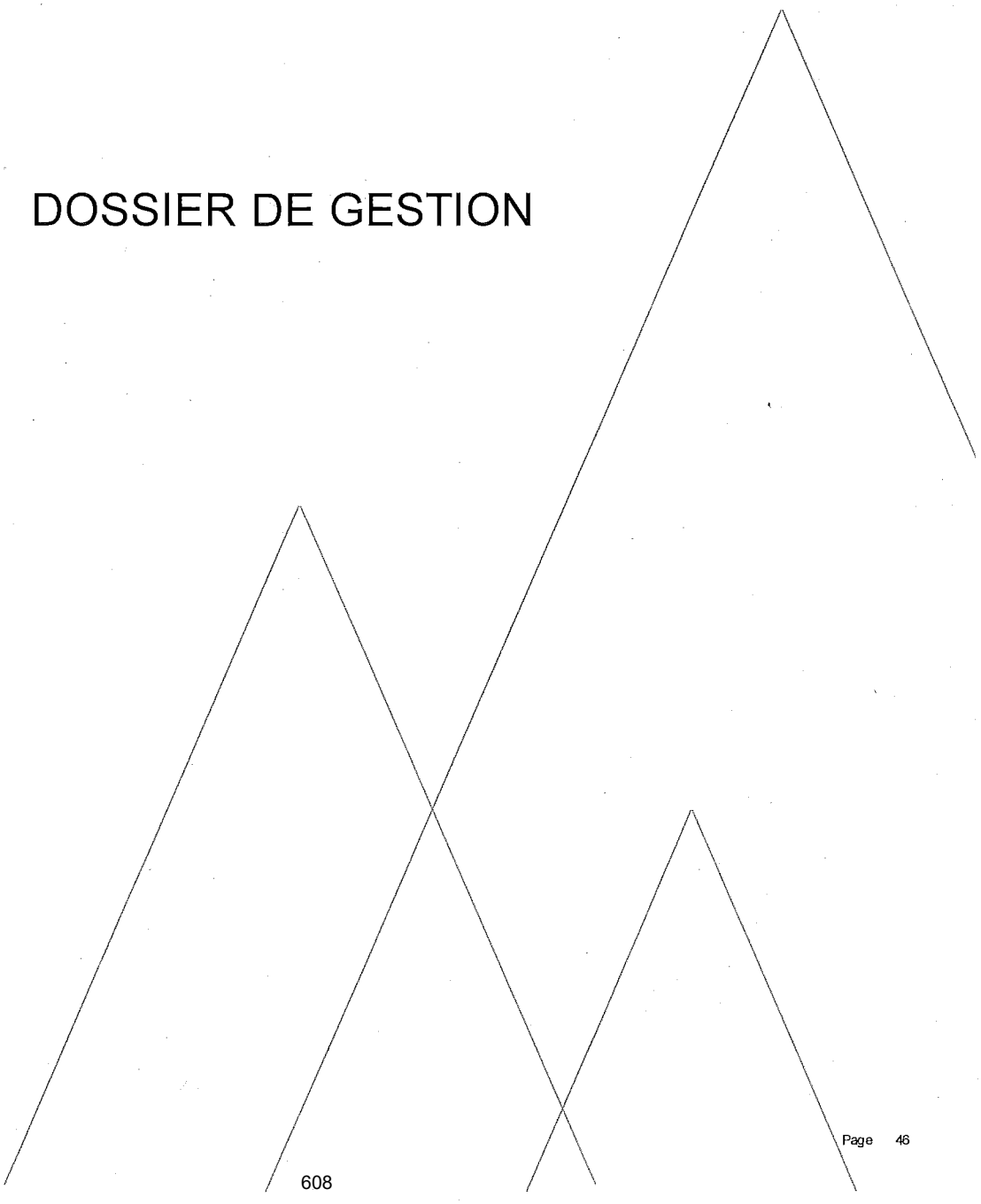

Soldes intermédiaires de gestion

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	**29 715 176**	*100,00*	**26 974 526**	*100,00*	**37 411 289**	*100,00*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	29 715 176	*100,00*	26 974 526	*100,00*	37 411 289	*100,00*
+ Variation production stockée	(7 327 414)	*-24,66*	63 778	*0,24*	(9 357 401)	*-25,01*
+ Production immobilisée	(1 413)		14 300	*0,05*	399 799	*1,07*
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**22 386 349**	*75,34*	**27 052 603**	*100,29*	**28 453 687**	*76,06*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	19 193 978	*85,74*	24 418 248	*90,26*	25 983 789	*91,32*
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**3 192 371**	*14,26*	**2 634 356**	*9,74*	**2 469 898**	*8,68*
MARGES (Commerciale + Production)	**3 192 371**	*10,74*	**2 634 356**	*9,77*	**2 469 898**	*6,60*
- Achats non stockés (c)	7 698	*0,03*	14 097	*0,05*	14 667	*0,04*
- Autres charges externes (c)	1 676 902	*5,64*	1 719 014	*6,37*	2 158 285	*5,77*
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	**1 507 772**	*5,07*	**901 245**	*3,34*	**296 946**	*0,79*
+ Subventions d'exploitation	45 083	*0,15*	73 790	*0,27*	156 703	*0,42*
- Impôts, taxes sur rémunérations	65 838	*0,22*	47 730	*0,18*	112 400	*0,30*
- Autres impôts et taxes	194 785	*0,66*	191 495	*0,71*	341 704	*0,91*
- Salaires et traitements	2 326 036	*7,83*	2 302 494	*8,54*	2 153 390	*5,76*
- Charges sociales	1 077 700	*3,63*	1 080 397	*4,01*	970 993	*2,60*
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(2 111 506)**	*-7,11*	**(2 647 082)**	*-9,81*	**(3 124 838)**	*-8,35*
+ Reprises sur amortissements et provisions	6 693 549	*22,53*	5 482 286	*20,32*	4 280 792	*11,44*
+ Autres produits d'exploitation	61 771	*0,21*	71 820	*0,27*	234 592	*0,63*
+ Transfert de charges d'exploitation	8 775 329	*29,53*	9 295 056	*34,46*	8 708 426	*23,28*
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	7 322 181	*24,64*	7 033 417	*26,07*	6 062 095	*16,20*
- Autres charges de gestion courante	6 423 667	*21,62*	5 451 455	*20,21*	4 033 633	*10,78*
RESULTAT EXPLOITATION	**(326 705)**	*-1,10*	**(282 792)**	*-1,05*	**3 244**	*0,01*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	615 629	*2,07*	516 233	*1,91*	540 644	*1,45*
- Charges financières	748 657	*2,52*	435 000	*1,61*	495 658	*1,32*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(459 733)**	*-1,55*	**(201 559)**	*-0,75*	**48 230**	*0,13*
Produits exceptionnels	214 360	*0,72*	203 176	*0,75*	638 274	*1,71*
- Charges exceptionnelles	183 912	*0,62*	184 597	*0,68*	528 725	*1,41*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**30 448**	*0,10*	**18 579**	*0,07*	**109 549**	*0,29*
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices					(15 923)	*-0,04*
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(429 285)**	*-1,44*	**(182 981)**	*-0,68*	**173 702**	*0,46*

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN

LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT-SELA

Rapport de gestion
Exercice 2020

Loire-Atlantique développement
/aménagement et construction

SOMMAIRE

SOMMAIRE 3
1. Vie de la société 2
1.1. Point d'information sur l'actualité et la vie sociale 2
1.2. Les modifications statutaires 3
1.3. L'actionnaire – Les administrateurs 4
1.4. L'organigramme et les équipes opérationnelles de LAD-SELA 5
1.5. La politique ''RESSOURCES HUMAINES de L'U.E.S de LAD 7
1.6. Les contrôles externes 9
1.7. Les conventions d'appui et de partenariats 9
2. L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé 10
2.1. Le renouvellement et l'aménagement urbains 10
2.2. La contruction et rénovations de bâtiments 24
2.3. Les investissements immobiliers et énergies renouvelables d'intérêts général 27
2.4. Les autres prestations d'ingénierie 34
3. Présentation des comptes annuels 36
3.1. Le compte de résultat (hors concessions et mandats) 36
3.2. Le résultat de l'exercice 46
3.3. Le bilan 47
Autres informations 49

1. Vie de la société

1.1. Point d'information sur l'actualité et la vie sociale

L'impact de la crise sanitaire sur les activités de LAD-SELA

Une gestion optimale du confinement pour garantir la poursuite d'activités appréciée des salariés de l'UES de LAD.

L'activité opérationnelle de l'année 2020 a été évidemment impactée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19.

Après les deux CSE extraordinaire du 4 et du 13 mars et suite aux annonces du Gouvernement, la Direction générale a décidé par anticipation de « basculer » l'ensemble des salarié.es en télétravail dès le lundi 16 mars afin d'assurer la protection individuelle et collective et éviter la propagation du virus au sein de l'agence.

Durant le confinement, la mise en œuvre du Plan de Continuités d'Activités pour chaque entité de l'UES a été rendue possible tant par la robustesse des infrastructures et la mise à dispositions de solutions numériques adaptées par LAD GIE. L'expérience du télétravail occasionnel ou régulier pour près de la moitié des collaborateurs.trices de l'UES depuis plus de deux ans a été un réel atout pour amortir au mieux la décision de l'État d'imposer un confinement strict.

Du 16 mars au 11 mai, le travail à distance a été la règle via les visio-conférences internes comme avec les commanditaires, partenaires et porteurs de projets.

En parallèle les dispositions ont été prises dès la fin mars en terme d'achats de masques et de gel hydroalcoolique pour anticiper la reprise de l'activité opérationnelle dans les locaux de LAD et sur le terrain, dans le strict respect des mesures sanitaires avec l'utilisation obligatoire des équipements de protection individuels.

Dès le 11 mai la reprise de l'activité en présentielle s'est progressivement développée au sein des locaux avec une nouvelle étape du 8 juin au 4 juillet 2020 pour permettre la poursuite du travail à distance deux jours par semaine voire plus en fonction de situations particulières liées notamment à la scolarisation des enfants.

Sur l'ensemble de l'année 2020 le respect des dispositions gouvernementales et de mesures de protection des salariés ont été rendus possibles grâce au dialogue social très régulier et constructif pour conjuguer la protection des salariés et la poursuite des activités. Le CSE consulté très régulièrement (convocation de 9 CSE extraordinaires) a validé l'ensemble des mesures proposées par la Direction et tout particulièrement le plan de reprise d'activités progressif et sécurisé et le guide opérationnel détaillant l'ensemble des mesures et gestes barrières à respecter dans l'ensemble des locaux des entités de LAD. A l'issue du 1er confinement, un questionnaire interne a été adressé à tous.tes les salarié.es pour recueillir leur ressenti sur cette période et ainsi en tirer des leçons pour l'avenir. Cette période a été globalement bien vécue par la très grande majorité des salarié.es qui ont apprécié les dispositions annoncées immédiatement comme le maintien des salaires à 100% tout en inscrivant les entités de l'agence et une partie d'entre eux dans les dispositifs annoncés par l'État notamment l'activité partielle soit pour garde d'enfants soit au regard de la baisse réelle de l'activité ou de l'incapacité technique à assumer leurs missions.

Dans le respect des accords d'entreprise et de la charte du management, la direction générale et l'ensemble de l'équipe managériale ont su adapter l'organisation globale avec souplesse, dans une dynamique encore plus collaborative, basée plus encore sur la confiance, avec de nouvelles délégations de responsabilités. De même des adaptations internes ont permis d'optimiser le suivi et traitement administratif et financier

de nos activités pour garantir le paiement dans des délais les plus courts des factures aux prestataires pour les accompagner à supporter au mieux les conséquences immédiates de la crise sanitaire sur leur trésorerie.

Cette période a été propice au développement d'initiatives de salarié.es notamment avec de nouvelles procédures sécurisées pour répondre au mieux avec rigueur et professionnalisme à l'ensemble des missions relevant des champs d'intervention des entités de l'agence et ainsi garantir un travail de qualité dans un mode relativement dégradé. De même conformément au plan de développement des compétences des salariées, cette période a permis la poursuite de formations internes notamment en terme de « management » dont tous les salariés volontaires ont pu bénéficier avec des conseils méthodologiques relatifs au travail à distance et ainsi veiller aux risques psychosociaux dans un contexte professionnel et personnel inédit.

Cette période a permis le renforcement du travail transversal interne pour :

- finaliser le travail d'actualisation du projet stratégique de l'agence et de chacune de ses entités,
- engager l'arrêt des comptes et la rédaction des rapports d'activités 2020 pour chaque entité de l'UES
- l'élaboration des CRAC 2021 pour LAD SELA/SPL,
- accompagner en réactivité les professionnels de la filière du secteur du tourisme très impactés par les fermetures liées au confinement avec notamment la prise en charge par LAD Tourisme et le Comité Départemental du Tourisme, de sessions d'informations sur les dispositifs et de formations spécifiques prises en charge par LAD Tourisme et le CDT.

Les orientations stratégiques pour faire de ''LAD, l'agence des transitions à horizon 2030 ''et les adaptations en terme de gouvernance interne avec les évolutions de l'organisation de LAD ont fait l'objet d'une présentation lors du Conseil d'Administration de septembre 2020 lors de l'installation des nouveaux membres suite au renouvellement des actionnaires/administrateurs après les échéances électorales du 15 mars et 28 juin 2020.

L'impact économique et social de la crise sanitaire sur l'exercice 2020 et les exercices suivants est réel plus particulièrement sur LAD SELA et la partie « aménagement – construction » de LAD SPL de l'ordre de 15 à 20% des Chiffres d'affaires.

L'arrêt de l'activité et la reprise opérationnelle « ralentie » compte tenu des mesures « barrières », le report du second tour des élections locales du 22 mars au 28 juin 2020 a entrainé des reports de projets, d'opérations ou de cessions foncières qui impactent de manière moins négative que prévu les résultats de LAD SELA et LAD SPL.

Les impacts sur les comptes de LAD - GIE seront de fait limités, les charges annuelles étant réparties entre ses membres.

1.2. Les modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.

1.3. L'actionnaire – Les administrateurs

SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2020
Capital social de 13 535 337,33 € divisé en 18 533 actions.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	I - COLLECTIVITES TERRITORIALES	71,00 %	13 159
5	Département de Loire-Atlantique, représentée au CA par : M. Philippe GROSVALET M. Bernard GAGNET M. Michel MENARD M. Bernard LEBEAU M. Laurent TURQUOIS Représenté aux AG par M. Philippe GROSVALET	60,64 %	11 238
1	Nantes Métropole, représentée au CA et AG par M. Pascal PRAS	4,55 %	844
1	Ville de Nantes, représentée au CA et AG par M. Tristan RIOM	1,75 %	324
1	Ville de Saint-Herblain, représentée au CA et AG par M Jérôme SULIM	1,67 %	310
1	Région des Pays de la Loire, représentée aux CA et AG par Maurice PERRION	1,31 %	243
1	CARENE, représentée au CA et AG par Mme Catherine LUNGART	1,08 %	200
	II - AUTRES ACTIONNAIRES	29,00 %	5 374
1	Caisse des Dépôts et Consignations, représentée au CA et AG par M. Anthony BARBIER	21,01 %	3 894
1	C.C.I. Nantes-St Nazaire, représentée au CA et AG par M. François-Régis BOUYER	3,23 %	599
1	Expo Nantes, représentée au CA et AG par M. Tony LESAFFRE	0,01 %	1
1	Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire, représentée au CA et AG par Mme Julie LEW	2,84 %	527
1	Madame Nathalie BACCARI	0,01 %	1
	Crédit Coopératif, représenté à l'AG par M. Bernard BOO	0,63 %	116
	Crédit Agricole Atlantique Vendée, représenté à l'AG par M. Christian ROBION	0,63 %	116
	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique Centre Ouest, représenté à l'AG par M Alain TETEDOIE	0,63 %	116
	3C44 (association chambres consulaires), représentée à l'AG par Mr le Le Président de la Chambre d'Agriculture	0,02 %	3
	Atlanbois, représenté à l'AG par M. Nicolas VISIER	0,01 %	1
15		100 %	18 533

La société est composée de 16 actionnaires, 15 administrateurs et 3 censeurs.

1.4. L'organigramme et les équipes opérationnelles de LAD-SELA

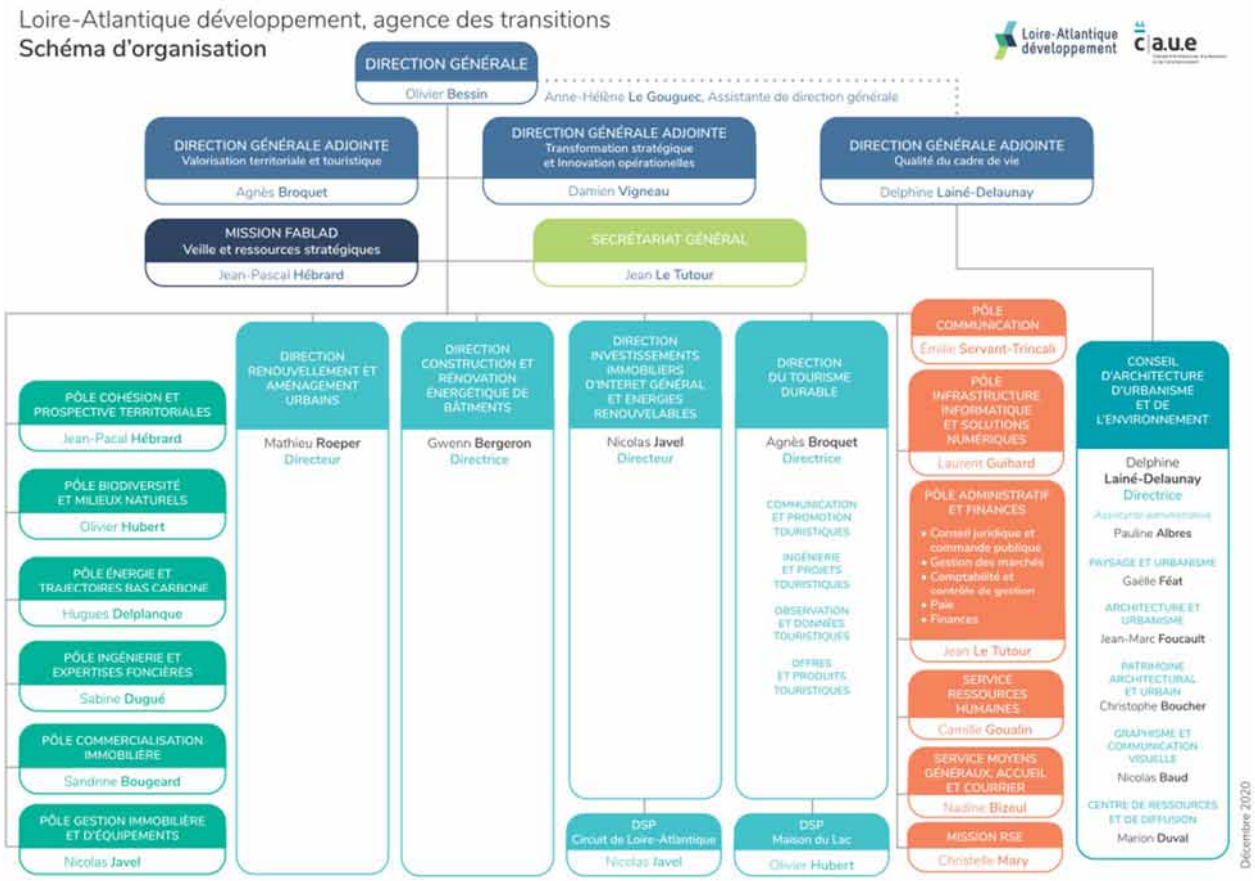

Évolution de l'effectif au cours de l'exercice

L'effectif au 31/12/2020 s'élevait à 51 salariés, 50 CDI et 1 CDD, contre 53 salariés au 31/12/2019 (50 CDI et 3 CDD).

Global et par catégorie socioprofessionnelle au 31/12/20

Exercice	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total	dont CDD
31/12/2017	30 (*)	6	9 (**)	45	3
31/12/2018	35 (*)(**)	10	6	51	4
31/12/2019	38	13	2	53	3
31/12/2020	35	15	1 (***)	51	1

(*) dont 1 CDD sous CIFRE (fin au 31/03/2018)
(**) dont 1 CDD en contrat de professionnalisation en 2018
(***) dont 1 CDD en contrat d'apprentissage en 2020

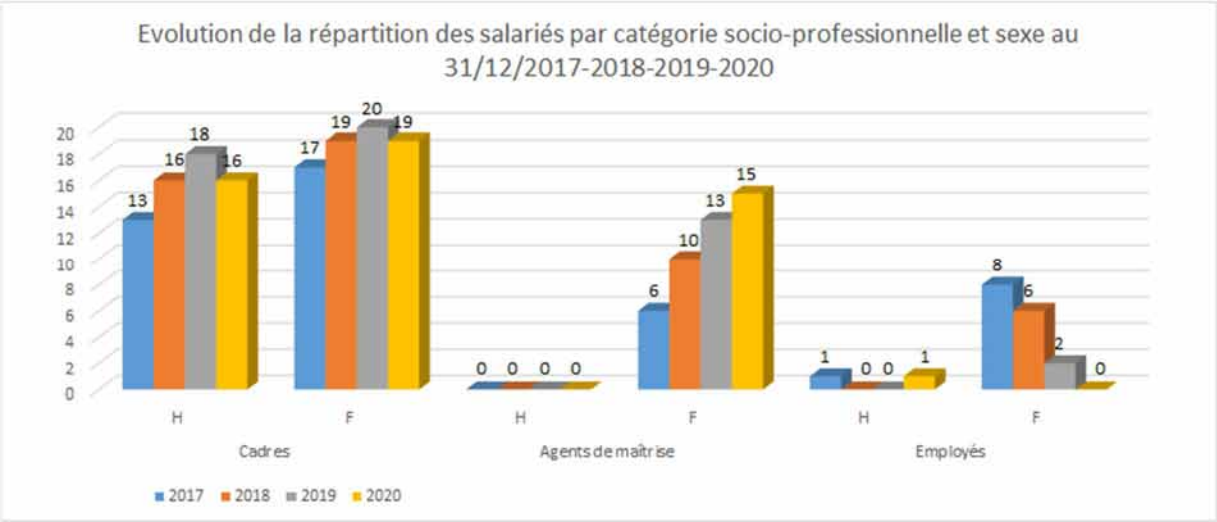

Mouvement du personnel

Les personnels suivants ont été recrutés au cours de l'exercice 2020 :

- 1 assistante du Pôle foncier
- 1 alternant Assistant responsable d'opérations

Ont quitté la société en 2020 :

- 1 assistante du Pôle foncier (démission)

Ont été transféré de LAD-SELA à LAD-GIE :

- 1 directeur
- 1 assistante de direction

En 2020, la société a accueilli 2 stagiaires, 2 mois pour l'un dans le cadre d'un DUT et une semaine pour l'autre dans le cadre d'un stage d'observation.

Moyenne d'âge - ancienneté

La moyenne d'âge au 31/12/2020 s'élevait à 37,75 ans, et l'ancienneté moyenne à 7.32 années.

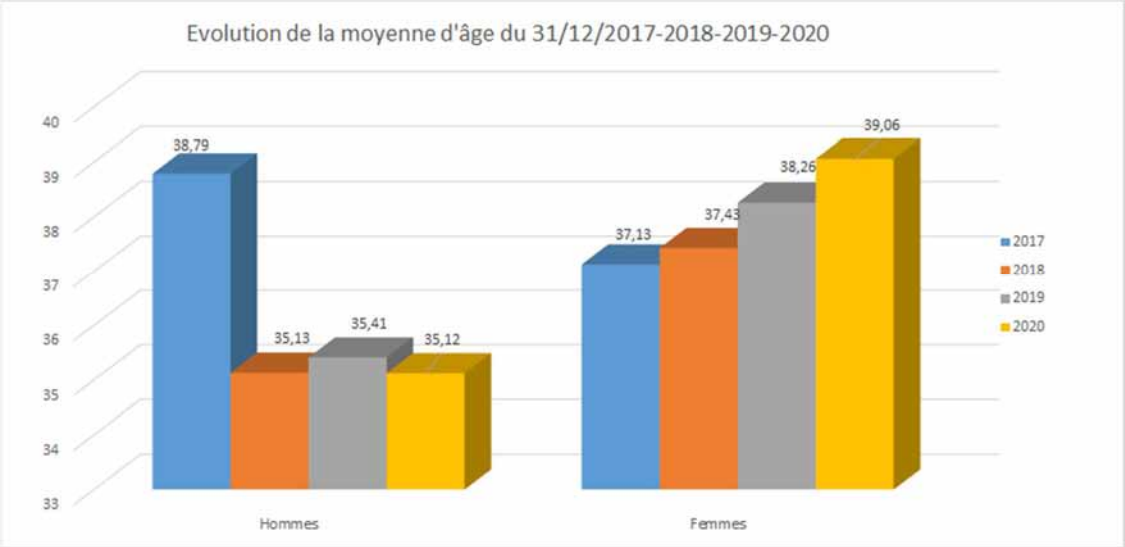

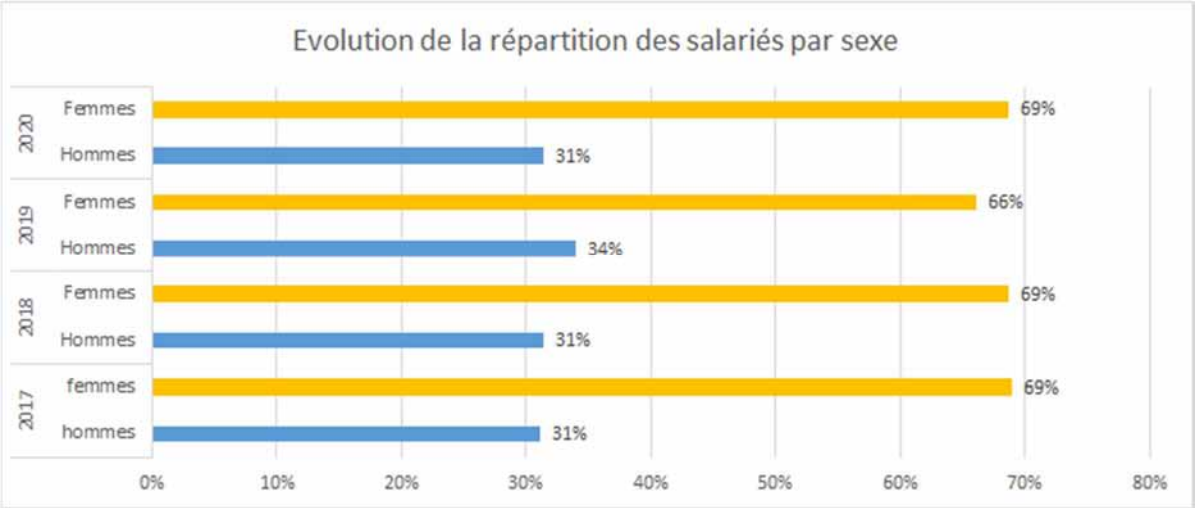

Évolution de la moyenne de l'effectif temps plein (ETP) :

2017	2018	2019	2020
40.46	42.21	50.98	50.79

Évolution de la masse salariale brute versée en 2017, 2018, 2019 et 2020 par catégorie socio-professionnelle

Année	Cadres	Agents maîtrise	Employés	Stagiaires	TOTAL
2017	1 505 948 €	197 711 €	260 010 €	0	1 963 669 €
2018	1 636 917 €	291 692 €	155 085 €	971 €	2 084 665 €
2019	1 743 803 €	407 033 €	98 301 €	1 155 €	2 250 291€
2020	1 805 695 €	473 414 €	2 053 €	1 829 €	2 282 991 €

1.5. La politique ''RESSOURCES HUMAINES de L'U.E.S de LAD

Le Comité Social Ecomomique

Conformément aux ordonnances ''MACRON'' du 22 septembre 2017, le Comité d'entreprise, le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail fusionnent pour créer une nouvelle instance : le COMITE SOCIAL ECONOMIQUE.
Des élections ont été organisées le 5 avril 2018 pour élire les représentants du personnel (avec un taux de participation de 93 % de votants).
Le CSE est composé de 12 membres, 6 titulaires et 6 suppléants.
Le CSE s'est réuni 6 fois en 2020 en CSE ordinaire et 9 fois en CSE ''Extraordinaire'' en raison de la crise sanitaire et valider le plan de continuité d'activités et les évolutions de l'organisation du travail à distance.

Dialogue social et accords signés

Depuis la reconnaissance de l'UES, le 19 février 2014, et la mise en place de représentants du personnel, un accord d'harmonisation des conditions de travail a fait l'objet de négociations avec les représentants syndicaux et a été signé le 27 janvier 2015 avec une application au 1er février 2015. Complément de la convention collective Syntec dont la SEM fait application il s'applique à l'ensemble des membres de l'UES Loire-Atlantique développement. Il porte sur :

- l'organisation et l'aménagement du temps de travail
- les différents congés octroyés au personnel
- les composantes de la rémunération du personnel
- les modalités de rupture du contrat de travail du personnel
- d'autres dispositions diverses.

Cet accord d'harmonisation et des conditions de travail a fait l'objet de nouvelles négociations dans le cadre de Négociations Annuelles Obligatoires et d'une mise en conformité avec la réglementation par avenant signé le 22 décembre 2017.

Temps de travail

L'accord d'harmonisation précise notamment :

- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, non soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h, l'horaire hebdomadaire de travail est fixé à 37h50 avec l'octroi de 15 jours de repos dit « RTT », pour un temps complet ;

  A l'issue des négociations de l'accord d'harmonisation au cours de l'exercice 2017, il a été décidé, pour les salariés à temps complet et les salariés à temps partiel, en vue d'apporter de la souplesse dans l'organisation du travail, de pouvoir lisser leur durée du travail sur des périodes de 4 semaines. Une année est ainsi « découpée » en 13 périodes de 4 semaines. L'objectif du salarié n'est plus basé sur une moyenne de travail de 37h30 (temps complet) par exemple, mais sur une durée de 150 heures lissée sur 4 semaines.

- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h, les salariés disposent d'un contrat de travail avec une durée du travail annualisée de 1 607 h.
- L'organisation du temps de travail des salariés soumis à un forfait annuel en jours ; la durée annuelle du travail des salariés concernés est fixée à 208 jours, hors congés supplémentaires conventionnels.

L'absentéisme

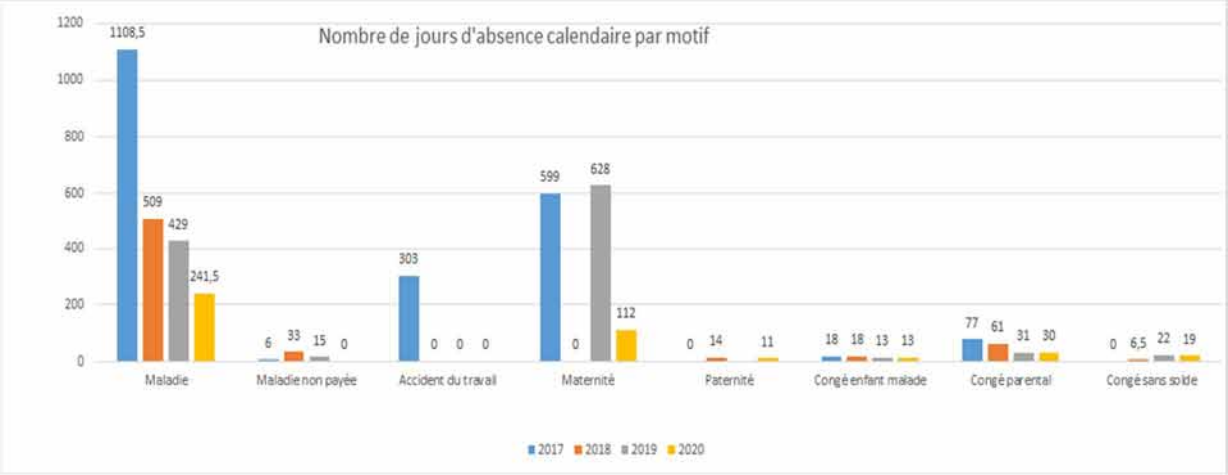

Les négociations Annuelles obligatoires

Au cours de l'exercice 2019 et 2020, les négociations avec les représentants syndicaux ont abouti à la signature :

- Accord d'Intéressement pour la période de 2018 à 2020 signé le 27 juin 2018
- Accord sur le télétravail signé le 29 juin 2019
- Accord sur le fonctionnement du CSE (Comité Social Economique) signé le 19 décembre 2019

D'autres accords ont été signés :

- Droit à la déconnexion
- Mutuelle (santé/prévoyance)
- Compte épargne temps
- Classification
- Indemnité kilométrique vélo

La politique de revalorisation salariale

Les parties conviennent d'une augmentation collective de 1 % de la masse salariale brute prévue au budget annuel de chaque structure.

Le plan de développement des compétences

76 salariés ont bénéficié de formations en 2020 représentant 91 jours de formation pour un coût global de 35 419 € HT.

1.6. Les contrôles externes

Contrôle de la Chambre des Comptes 2015-2020

Une information sur le contrôle réalisé par la Chambre Régionale des comptes au titre des exercices comptables 2015-2020 sera communiquée en séance.

Expert-comptable - CIFRALEX

La commission d'appel d'offres de LAD-GIE a émis un avis favorable le 08/12/2020 pour l'attribution à la société CIFRALEX du marché portant sur la mission d'expertise comptable pour l'ensemble des structures composant l'Agence Loire-Atlantique Développement au titre des exercices comptables 2021 à 2024. Le pouvoir adjudicateur a suivi l'avis de la commission.

Commissaires aux Comptes

L'Assemblée générale de LAD-SELA du 26 juin 2018 a désigné le cabinet DELOITTE et ASSOCIES comme Commissaire aux comptes au titre des exercices comptables 2018 à 2023.

1.7. Les conventions d'appui et de partenariats

Portées par le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) de Loire-Atlantique développement dans le cadre de la mutualisation des contrats d'assistance externe, les conventions d'appui et de partenariats sont principalement les suivantes :

- Contrat d'expertise comptable avec CIFRALEX.
- Contrat de commissariat aux comptes avec DELOITTE & ASSOCIES
- Sécurisation juridique : missions confiées auprès de 8 cabinets d'avocats spécialisés choisis en commission d'appel d'offres après lancement d'une consultation
- Adhésion à la fédération des EPL.
- Adhésion au Club Villes et Aménagement
- Adhésion à Numéricus (structure traitant des transitions numériques et locales)
- Observatoires : CINA (Club Immobilier Nantes Atlantique), OLOMA (Observatoire du logement de la Métropole Atlantique)

2. L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé

L'année 2020 a été marquée par trois principales caractéristiques :

- Un impact fort des nouveaux enjeux environnementaux et de l'engagement de la démarche ZAN ''zéro artificialisation nette'' sur le déroulé des projets
- Les impacts de la crise sanitaire, qui ont pesé de façon importante dans le recul des cessions (particuliers et entreprises notamment).
- La prise en main des dossiers par bon nombre de nouveaux élus municipaux et communautaires.

Les perspectives pour l'année 2021, s'annoncent plus positives, avec une forme de rattrapage de l'année 2020.

2.1. Le renouvellement et l'aménagement urbains

2.1.1 Les concessions d'aménagement

Le portefeuille de LAD-SELA comprend 66 concessions d'aménagement, dont 38 opérations d'habitat et 28 parcs d'activités économiques.

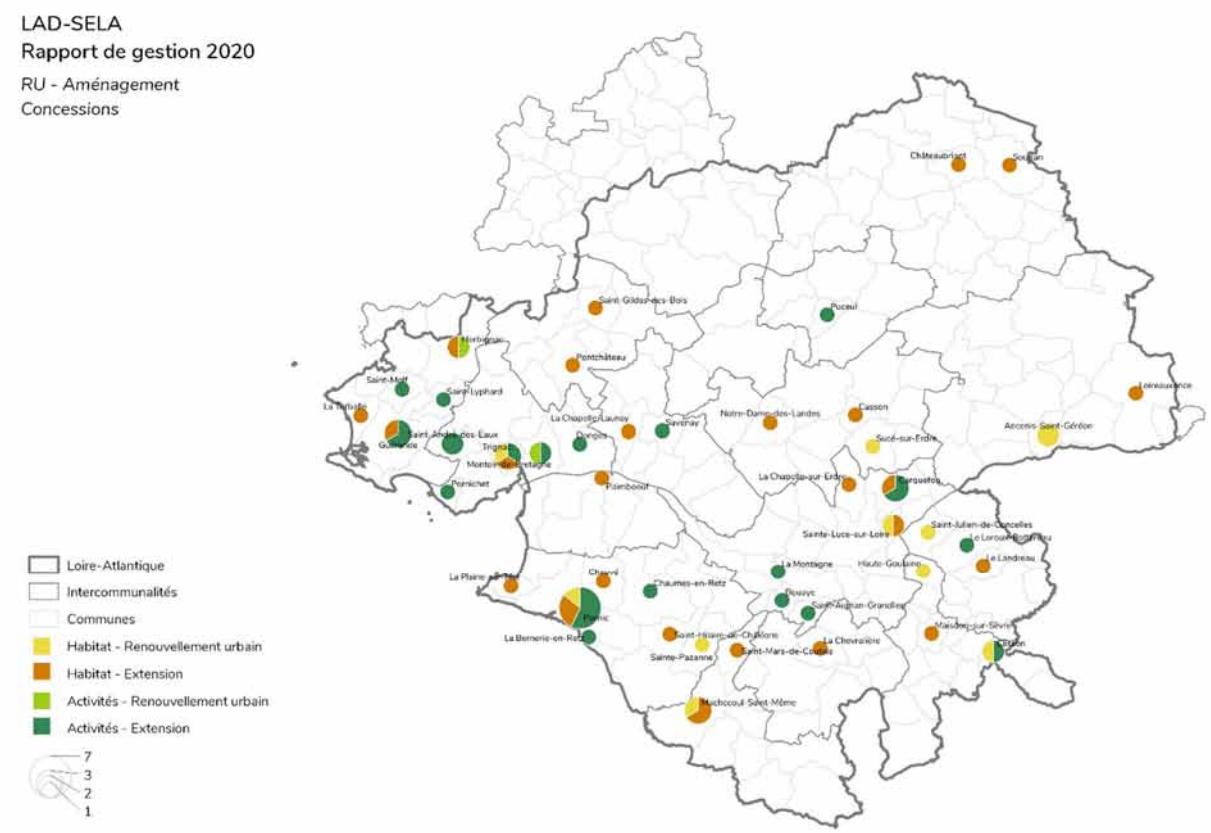

13 de ces opérations relèvent d'une démarche de renouvellement urbain (11 en habitat et 2 en activité économique).

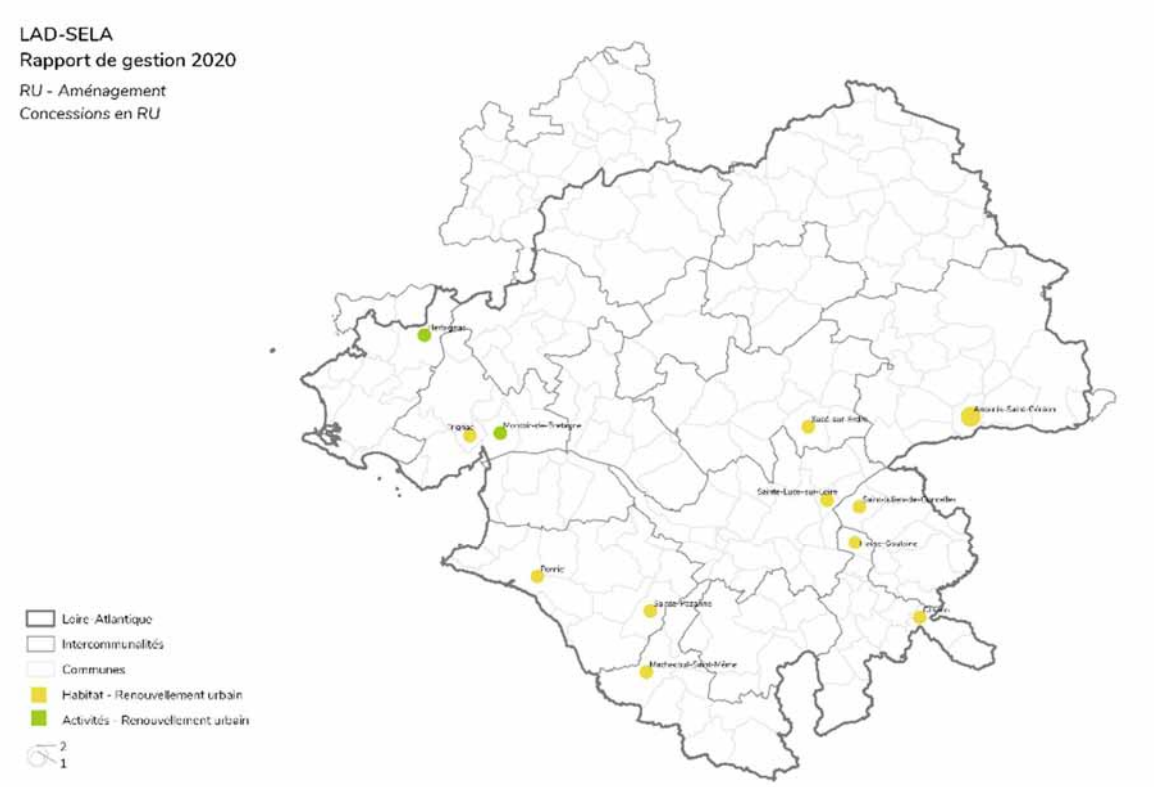

Sur les 28 parcs d'activités économiques, 5 sont à vocation principale de ''commerces'', 3 à vocation ''tertiaire' et 20 à vocation ''d'artisanat, PMI/PME et industrie''.

41 opérations sont confiées par des communes, pour 31 communes différentes.

25 opérations sont confiées à Loire-Atlantique développement-SELA par des EPCI, pour 8 EPCI différentes.

OPERATIONS	Commanditaire	Commune	EPCI	Thématique dominante	Extension/RU
01134 ZAC LES PERRIERES	NMET	La Chapelle sur Erdre	NMET	Habitat	Extension
01141 LES TERRES JARRIE	Pornic	Pornic	PAPR	Activité	Extension
01410 ZA D2A	CCI	Saint Aignan de Grandlieu	CCGL	Activité	Extension
01417 ZAC FONTAINEAU BRUN	Trignac	Trignac	CARENE	Activité	Extension
01420 ZAC DE CADREAN	CARENE	Montoir de Bretagne	CARENE	Activité	Extension
01441 Z I DES SIX CROIX	CARENE	Donges	CARENE	Activité	Extension
01472 MONTAGNE PLUS	NMET	La Montagne	NMET	Activité	Extension
01492 ZAC LE BUTAI	Arthon en Retz	Arthon en Retz	PAPR	Activité	Extension
01494 ZAC PEDRAS-ST ANDRE DES	CARENE	Saint André des Eaux	CARENE	Activité	Extension
01508 ZAC COTEAUX DE GRAND LIEU	NMET	Bouaye	NMET	Activité	Extension
01512 ZAC LA MINAIS	NMET	Sainte Luce sur Loire	NMET	Habitat	Extension
01513 ZAE LES ECOTAIS	CARENE	Saint andré des Eaux	CARENE	Activité	Extension
01515 ZAC RICHEBOURG STE CROIX	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Extension
01525 ZAC de PORNICHET ATLANTIQUE	CARENE	Pornichet	CARENE	Activité	Extension
01533 ZA PRE BOISMAIN	La Bernerie en Retz	La Bernerie en Retz	PAPR	Activité	Extension
01534 ZAC DE LA BLAVETIERE	Pornic	Pornic	PAPR	Activité	Extension
01535 ZAC DU PETIT PAIMBOEUF	Paimboeuf	Paimboeuf	CCSE	Habitat	Extension
01537 ZAC INDULGENCES	NMET	Sainte Luce sur Loire	NMET	Habitat	Renouvellement urbain
01573 ZAC DE LA COLLERAYE	CCES	Savenay	CCES	Activité	Extension
01574 ZAC DE LA CHAUSSEE	Pornic	Pornic	PAPR	Activité	Extension
01576 ZAC BUTTE SAVINE TRIGNAC	Trignac	Trignac	CARENE	Habitat	Extension
01577 ZAC DES TANNERETTES	Notre Dame des Landes	Notre Dame des Landes	CCEG	Habitat	Extension
01578 ZAC DES ESSARTS	Chauvé	Chauvé	PAPR	Habitat	Extension
01582 CLOS DU BOCAGE	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Extension
01584 HAUTE FORET/MAISON NEUVE	NMET	Carquefou	NMET	Activité	Extension
01585 ZAC BREHANY VILLENEUVE	CAPA	Guérande	CAPA	Activité	Extension
01586 ZAC METAIRIE DE LA LANDE	CAPA	Guérande	CAPA	Activité	Extension
01587 ZAC DE MESSTMOLF	CAPA	Saint Molf	CAPA	Activité	Extension
01589 AM. 5 SITES D'ACTIVITES	CSMA	Clisson	CSMA	Activité	Extension
01590 ZAC MULTISITES	Saint Hilaire de Chaléons	Saint Hilaire de Chaléons	PAPR	Habitat	Extension
01591 ZAC DE BEAU SOLEIL	La Chevrolière	La Chevrolière	CCGL	Habitat	Extension
01592 ZAC DU CENTRE BOURG	Sainte Pazanne	Sainte Pazane	PAPR	Habitat	Renouvellement urbain
01593 ZAC DU CHAMP DE FOIRE	Clisson	Clisson	CSMA	Habitat	Renouvellement urbain
01594 ZAC DE LA RIA	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Renouvellement urbain
01595 SITE DU CLOUET	NMET	Carquefou	NMET	Activité	Extension
01596 AMGT ALOUETTE	Maisdon sur Sèvre	Maisdon sur Sèvre	CSMA	Habitat	Extension
01597 ZAC OCEANE ACACIAS	CARENE	Trignac	CARENE	Habitat	Renouvellement urbain
01598 ZAC DES PRES NEUFS	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Extension
01599 ZAC KERGESTIN POMPAS	Herbignac	Herbignac	CAPA	Habitat	Extension
01600 ZAC CARTERIE GALAISERIE	Varades	Varades	COMPA	Habitat	Extension
01601 ZAC DES MILLAUDS	Saint Mars de Coutais	Saint Mars de Coutais	CCSRA	Habitat	Extension
01602 ZAC DE DORNABAS	La Turballe	La Turballe	CAPA	Habitat	Extension
01603 COEUR DE BOURG	Saint Julien de Concelles	Saint Julien de Concelles	CCSL	Habitat	Renouvellement urbain
01604 ZAC DU PRIEURE	Saint Géréon	Saint Géréon	COMPA	Habitat	Renouvellement urbain
01605 ZAC VAL ST MARTIN A PORN	Pornic	Pornic	PAPR	Activité	Extension
01606 ZAC DU GRAND CRELIN	CARENE	Saint Lyphard	CARENE	Activité	Extension
01607 ZAC DE LA FLEURIAYE II	NMET	Carquefou	NMET	Habitat	Extension
01609 LOTISSEMENT LES LOGES	Soudan	Soudan	CCCD	Habitat	Extension
01611 AMGT QUARTIER BANCS	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Renouvellement urbain
01612 ZAC ECOREMPART MAISON NEUVE	Guérande	Guérande	CAPA	Habitat	Extension
01613 ZAC MULTISITES	Le Landreau	Le Landreau	CCSL	Habitat	Extension
01614 ZAC MULTISITES URIEN GRANDS CHAMPS	Ancenis	Ancenis	COMPA	Habitat	Renouvellement urbain
01615 ZAC PROVIDENCE	CARENE	Montoir de Bretagne	CARENE	Activité	Renouvellement urbain
01616 LES COTEAUX DE LA BORDERIE	Chateaubriant	Chateaubriant	CCCD	Habitat	Extension
01617 QUARTIER CLOS DU PLESSIS	Casson	Casson	CCEG	Habitat	Extension
01618 ZAC PLESSIS TUILERIES	CCSL	Le Loroux bottereau	CCSL	Activité	Extension
01619 ZAC DE LA CORBINIERE	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Extension
01620 ZAC DES PRES BLANCS	Herbignac	Herbignac	CAPA	Activité	Renouvellement urbain
01621 ZAC DE L'OSERAYE	CCN	Puceul	CCRN	Activité	Extension
01622 ZAC DU CENTRE VILLE	Sucé sur Erdre	Sucé sur Erdre	CCEG	Habitat	Renouvellement urbain
01623 ZAC DE COET-ROZIC	Pontchateau	Pontchateau	CCPPSGB	Habitat	Extension
01624 AMGT CLOS DU BOURG	Saint GilDas des Bois	Saint GilDas des Bois	CCPPSGB	Habitat	Extension
01625 REAMENAG. CENTRE BOURG	Haute Goulaine	Haute Goulaine	CCPPSGB	Habitat	Renouvellement urbain
01626 ZAC EXTENSION CENTRE BOURG	La Plaine sur Mer	La Plaine sur Mer	PAPR	Habitat	Extension
01627 LOTISSEMENT DU CHAPEAU AUX MOINES	La Chapelle Launay	La Chapelle Launay	CCLS	Habitat	Extension

Aucune nouvelle concession n'a été signée en 2020.

LES INVESTISSEMENTS

Le montant cumulé de l'investissement en 2020 s'établit à 18,05 M€, en baisse par rapport à l'année précédente et toujours très en-deçà de la moyenne des 9 dernières années.

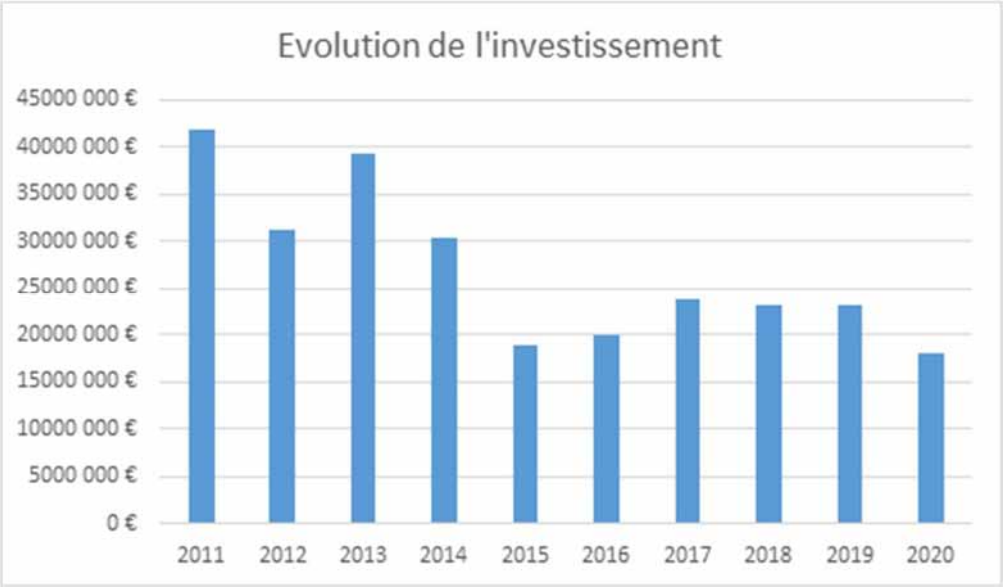

La répartition de cet investissement par territoire reste dans l'épure des scénarii des dernières années avec les trois principaux pôles d'activités que sont CARENE/CAP ATLANTIQUE, Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR) et Nantes Métropole, qui représentent plus de 73 % de l'investissement total.
A noter deux singularités sur la CC Sèvre et Loire (CCSL) et Clisson sèvre et Maine Agglo (CSMA).

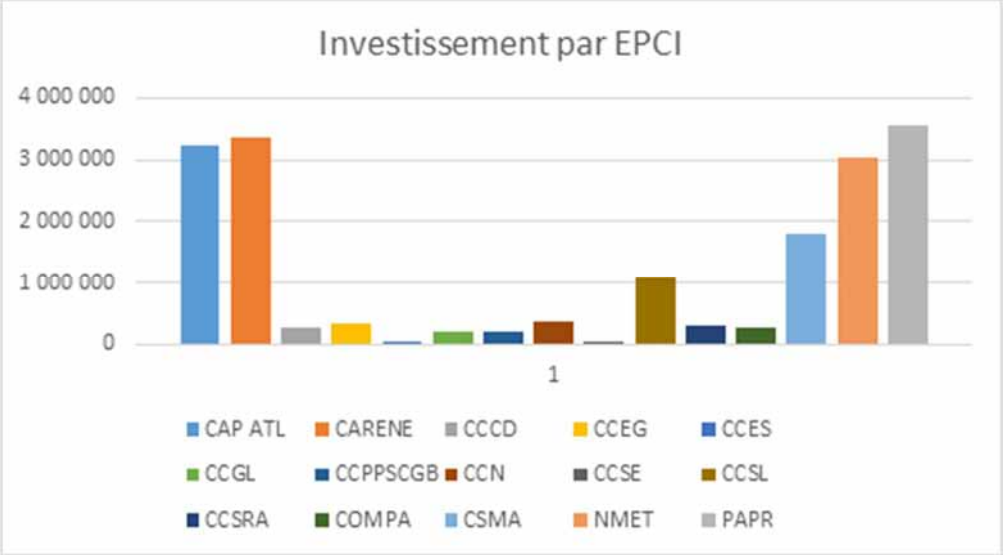

La répartition de l'investissement selon la nature des dépenses est conforme à celle régulièrement observée. A noter que le renouvellement urbain représente 25% de la rémunération totale des concessions.

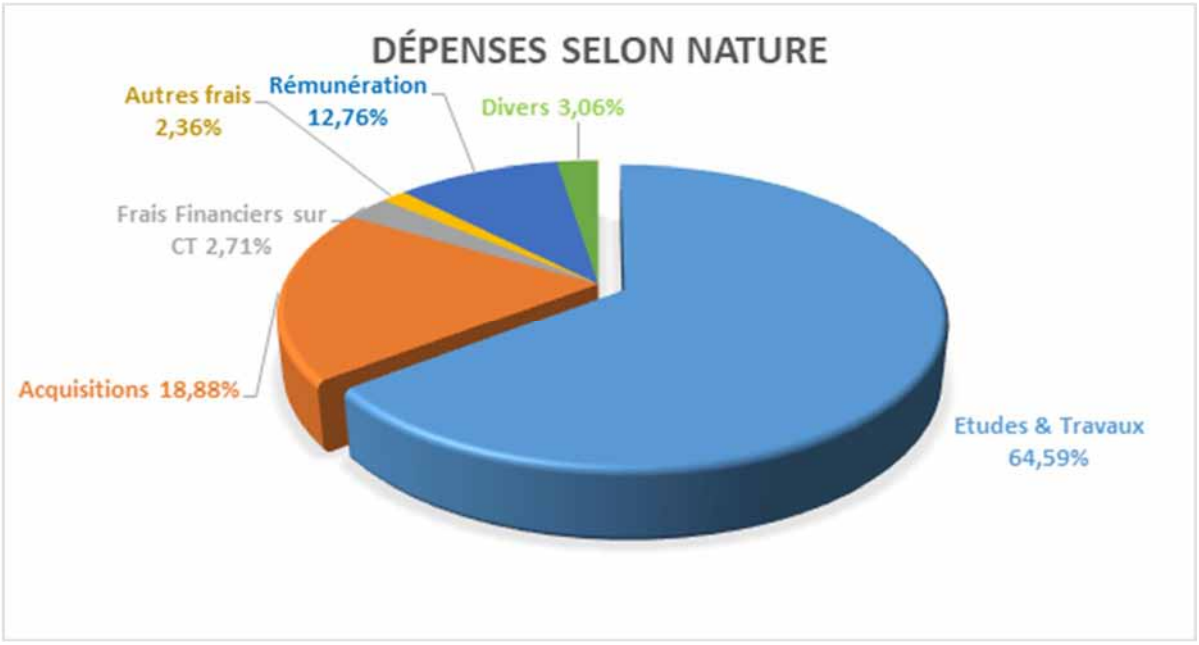

Les zones d'habitat ont concentré 80 % de l'investissement contre 20 % pour les zones d'activités économiques.

Pour les parcs d'activités, l'investissement porte principalement sur des opérations en extension.

Toujours en activités économiques, l'investissement a essentiellement concerné les zones artisanales, PMI/PME et industrielles et dans une moindre mesures les parcs d'activités commerciales.

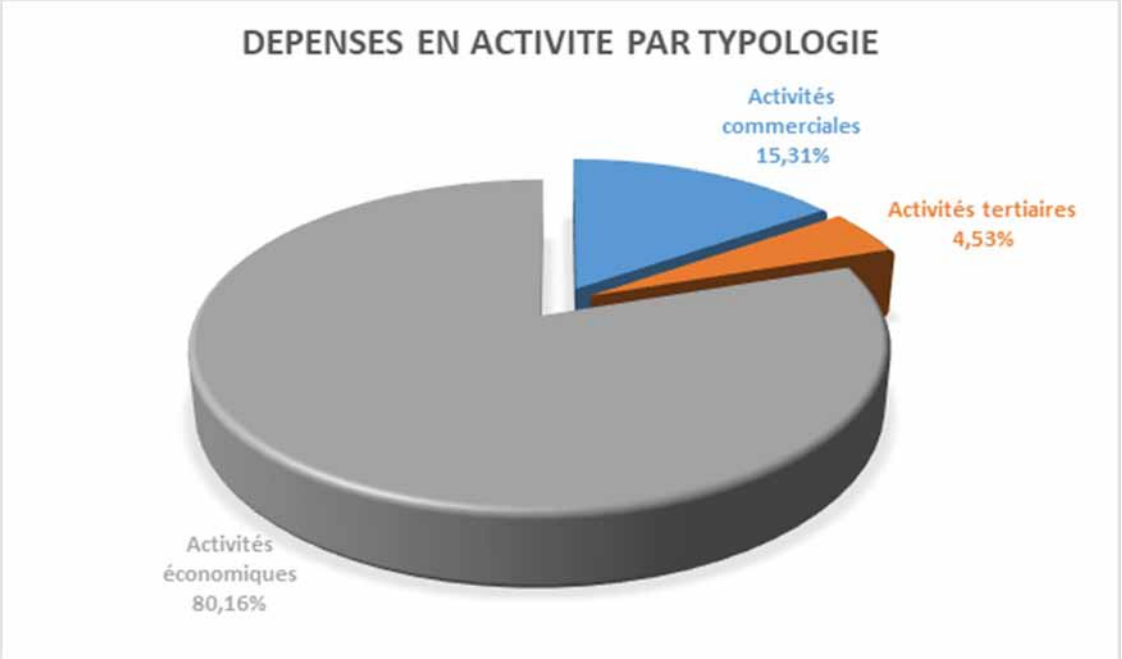

Pour les opérations d'habitat, l'année 2020 marque une nette progression de la part des investissements dans les opérations de renouvellement urbain.

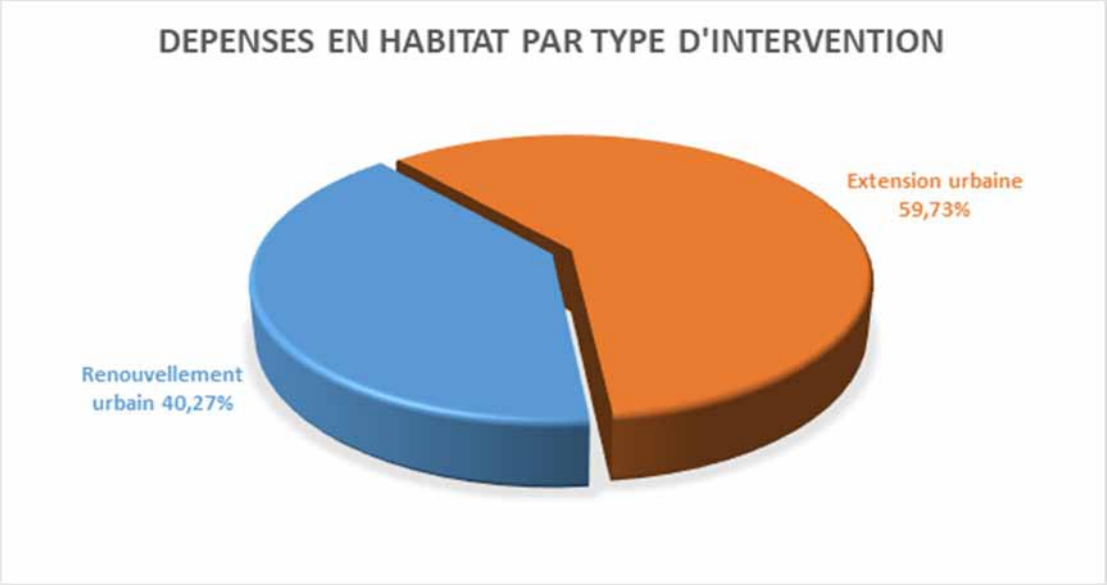

LES RECETTES

Les recettes de l'année 2020 s'établissent à 28,17M€, dont 18,74 M€ de cessions et 9,43 M€ d'autres recettes.
Les cessions 2020 sont en retrait de près de 1,6M€ par rapport à l'année passée.

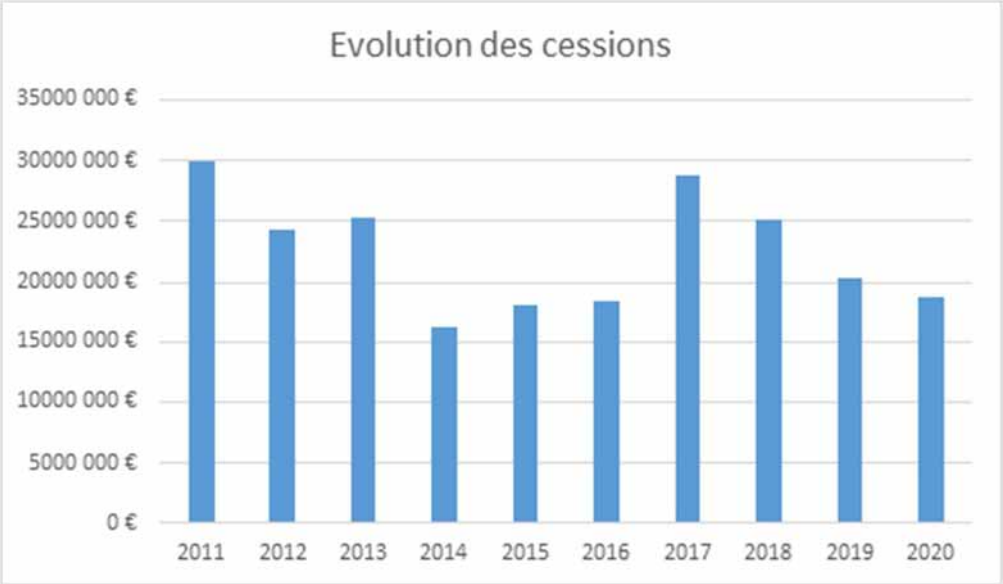

La ventilation par EPCI est particulièrement singulière cette année, avec Nantes Métropole qui représente à elle seule plus de la moitié des cessions de l'année 2020, liée au transfert de la ZAC Haute Foret Maison Neuve 2 à la SPL.

Les autres pôles d'attractivité que constituent CAP ATLANTIQUE/CARENE et Pornic Agglo Pays de Retz, sont en netrecul (25% des cessions).

A noter la part significative de la CC Sèvre et Loire (CCSL), la CC de Grandlieu (CCGL) et Clisson Sèvre et Maine Agglo (CSMA) avec plus de 16% des cessions de l'année.

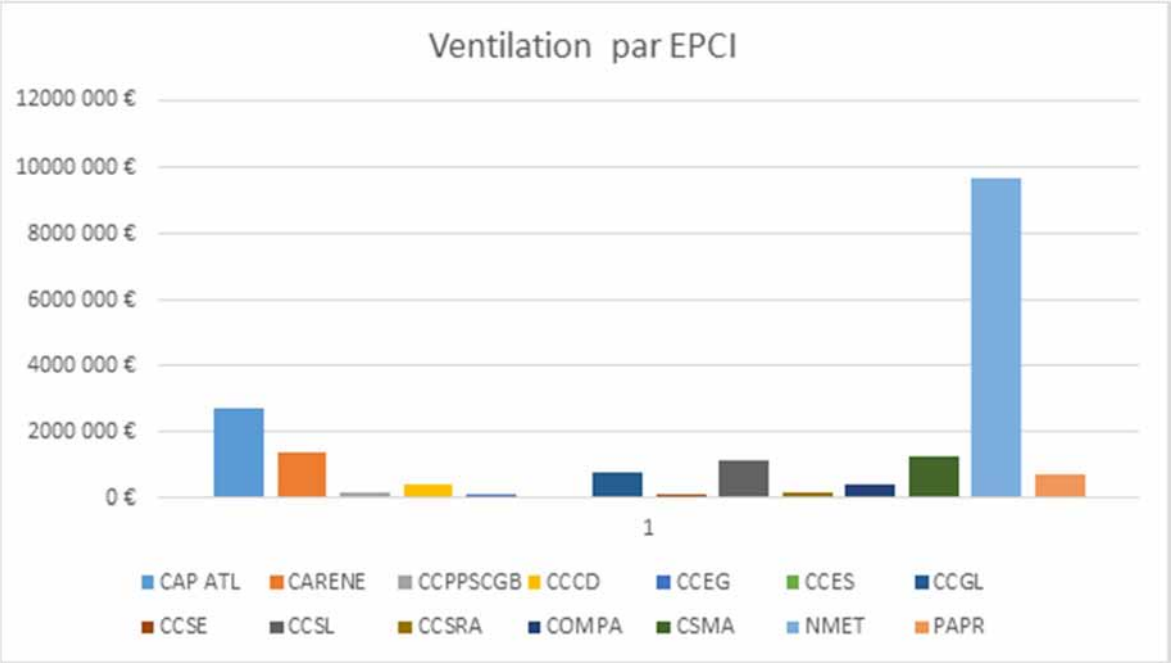

La répartition des ventes selon leur nature montre une prédominance de l'habitat dans les volumes de cessions (60 %) par rapport à l'activité économique (40 %), en conformité avec la répartition du portefeuille. A noter toutefois le volume de lots libres divisé par 2 comparativement à 2019 et compensé en partie par une progression significative des logements groupés (collectif libre, logements sociaux et logements abordables).

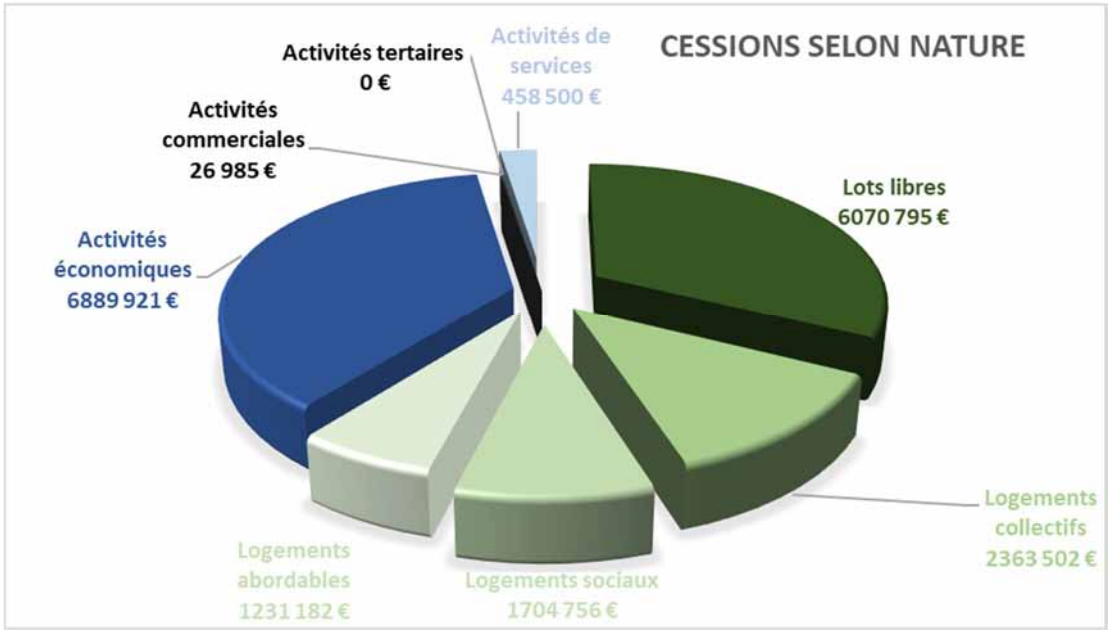

Les évolutions des charges foncières vendues par nature reflètent ces éléments.

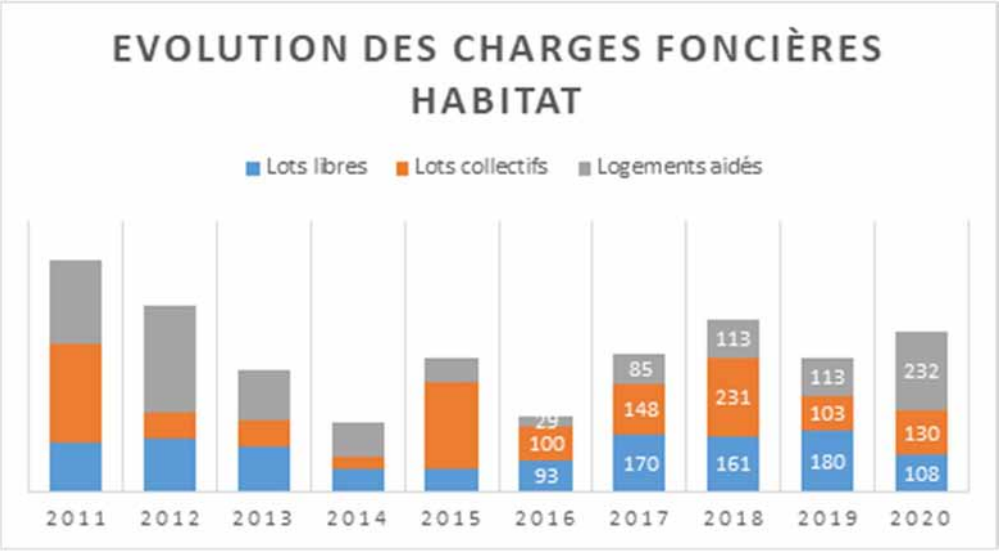

Les ventes de lots libres (108 en 2020) reviennent au niveau de l'année 2016 après trois années exceptionnelles, les logements aidés et les logements collectifs soutiennent l'activité habitat. Plus de 88% des cessions en habitat concernent des projets en extension.

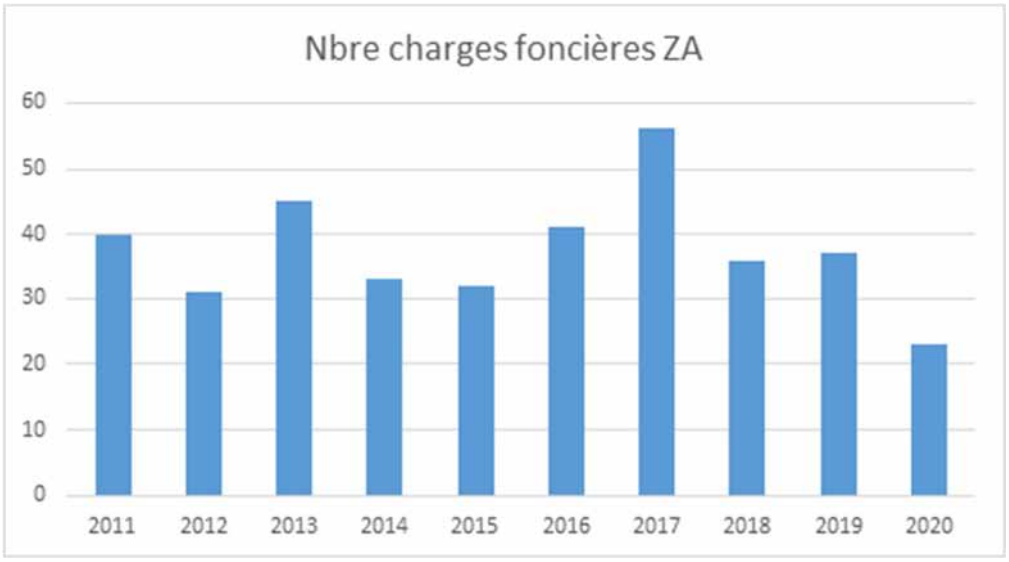

Pour l'activité économique, l'année 2020 voit une réalisation du nombre de cessions foncières en baisse vis-à-vis des années 2018/2019.

LES STOCKS

Après 8 années de hausse continue du stock opérationnel dont +30 M€ entre 2010 et 2014, l'année 2020 catalyse la tendance portée par la société depuis 2015 avec une diminution de 10M€.

Sur les six dernières années, cette diminution atteint ainsi 37,47 M€.

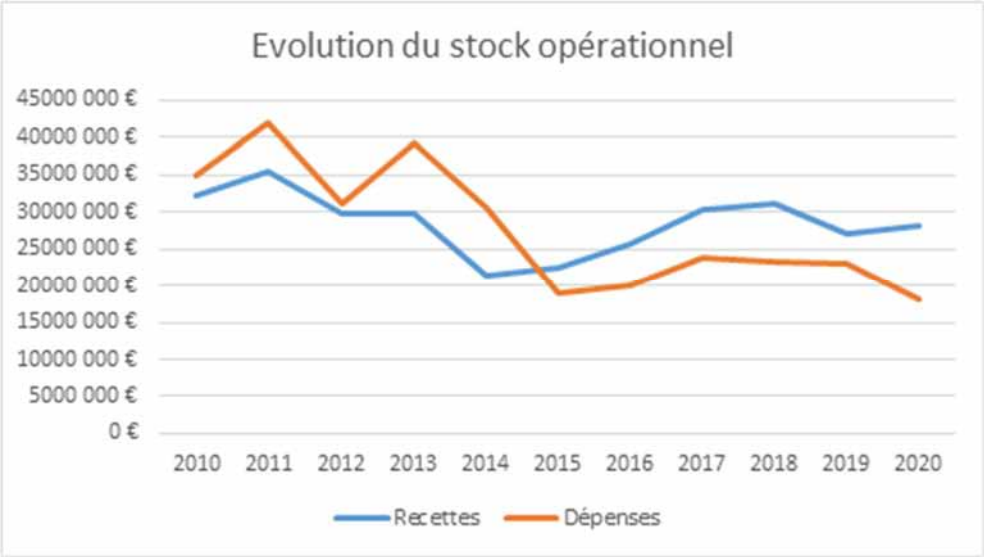

2.1.2 Les mandats d'études

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA est de 8 projets.

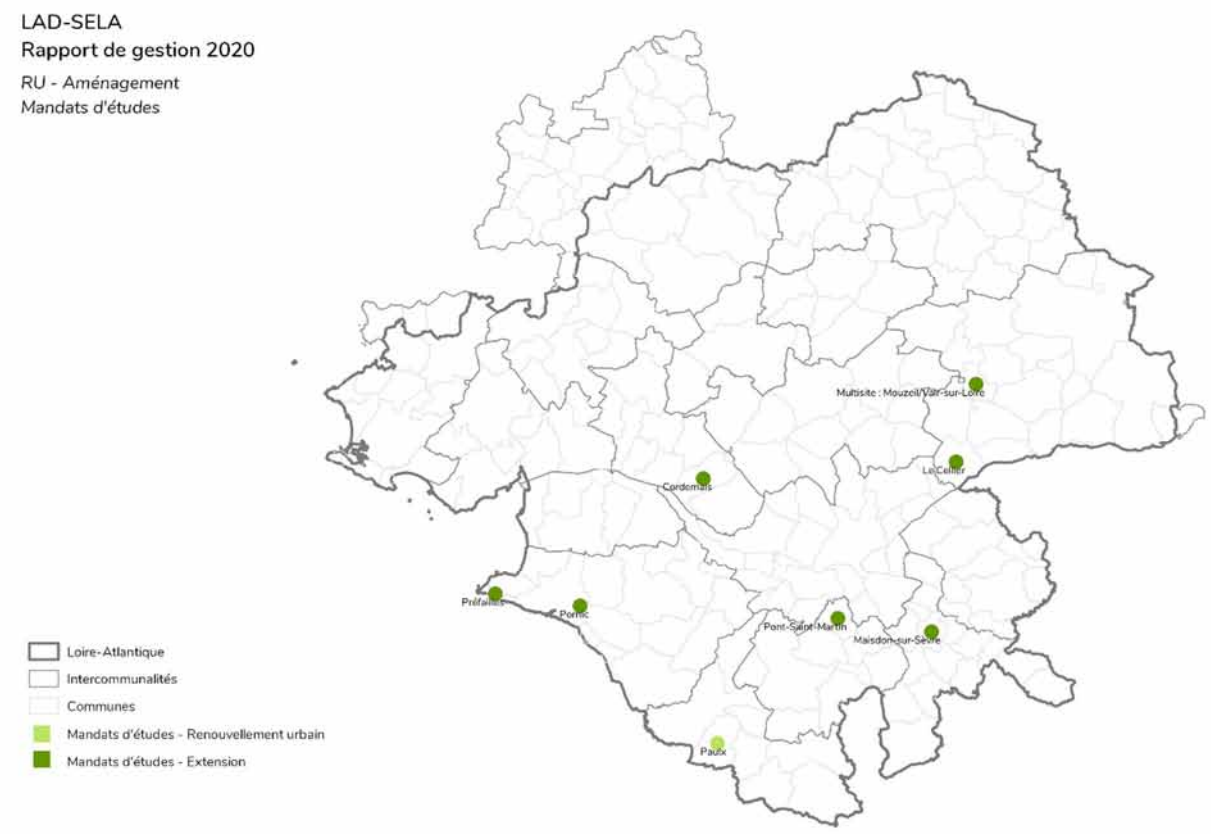

Mandats d'études	Commune	Client	Type d'intervention
02393 ETUDES ZA MERCERIES ET DES MESLIERS	Mouzeuil/Vair sur Loire	COMPA	Extension
02396 AMGT ZAC VAL SAINT MARTIN	Pornic	Pornic	Extension
02406 ETUDES URBANISATION SECTEUR CROIX MARTIN	Prefailles	Prefailles	Extension
02408 ETUDES AMENAGEMENT DU PRIEURE	Le Cellier	Le Cellier	Extension
02413 ETUDES PREALABLES CREATION ZAC CROIX MORZEL	Cordemais	Cordemais	Extension
02414 ETUDES PRE-OPERATIONNELLES QUARTIER DE L'ALOUETTE	Maisdon-sur-Sèvre	Maisdon-sur-Sèvre	Extension
02416 ETUDES PRE-OPERATIONNELLES SITE DE LA PLANCHE AU BOUIN	Pont Saint Martin	Pont Saint Martin	Extension
02417 RESTRUCTURATION DU CENTRE BOURG DE PAULX	**Paulx**	**Paulx**	**Renouvellement urbain**

A noter que 1 nouvelle opération a été signée en 2020 : Il s'agit de :

ETUDES PREALABLES A LA RESTRUCTURATION DU CENTRE BOURG DE PAULX (02.417)

La commune Paulx travaille depuis plusieurs années à la création d'une opération de restructuration urbaine, dans l'hyper centre bourg en face de la Mairie, avec plusieurs objectifs urbains et sociaux-économiques :

- La redynamisation de la ville et une meilleure attractivité pour la commune ;
- La structuration de l'offre commerciale et de services, en vue de sa pérennisation et de son développement ;
- La création d'une centralité forte, espace de vie et de rencontres intergénérationnel ;
- La requalification des espaces publics attenants, en apaisant et mixant les flux et en affirmant le caractère urbain de cette centralité.

La commune de Paulx a confié à LAD-SELA, via un mandat d'études signé le 11/12/2020, le soin de réaliser et piloter les études préalables à la restructuration du centre-bourg avec pour missions de :

- Vérifier le niveau de contraintes du site sur les plans environnementaux, patrimoniaux, et les infrastructures ;
- Déterminer les meilleures adaptations programmatiques, dans un souci de maîtrise des coûts et des usages ;
- Définir les autorisations réglementaires à obtenir ;
- Proposer un cadre de montage/portage/commercialisation adapté aux objectifs et aux capacités de la commune.

Durée : 10 mois
Montant de l'étude : 16 000 €HT

Les répartitions par collectivité et par type sont données ci-après :

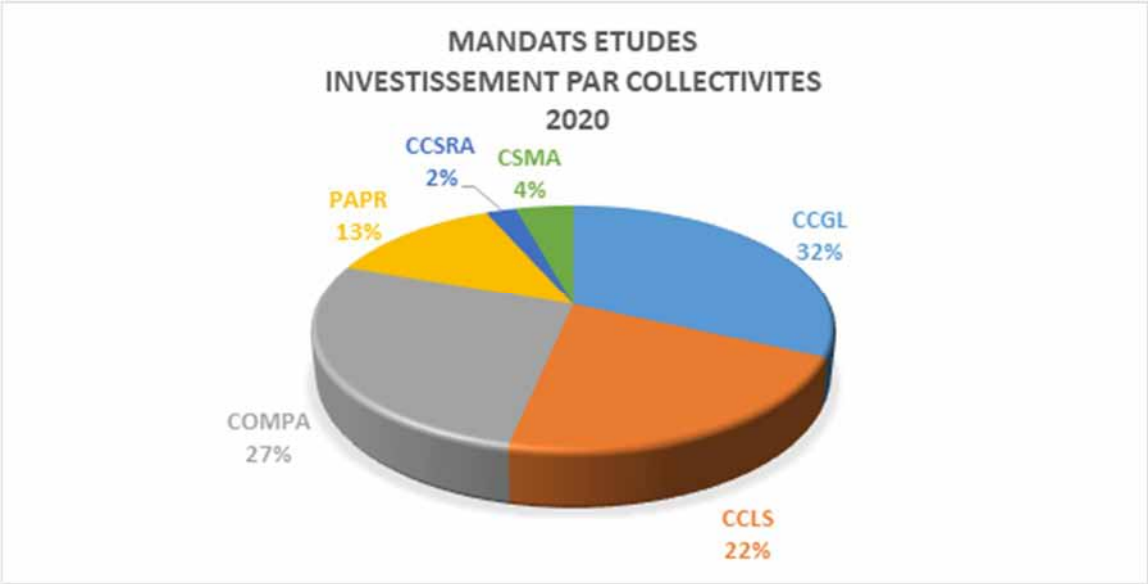

2.1.3 Les mandats de réalisation

Cette activité connaît un déclin important depuis plusieurs années en raison de la baisse des capacités d'investissement des collectivités, de l'affectation des réalisations des EPCI à la LAD-SPL et une certaine concurrence du marché.

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA s'établit en 2020 à 4 opérations :

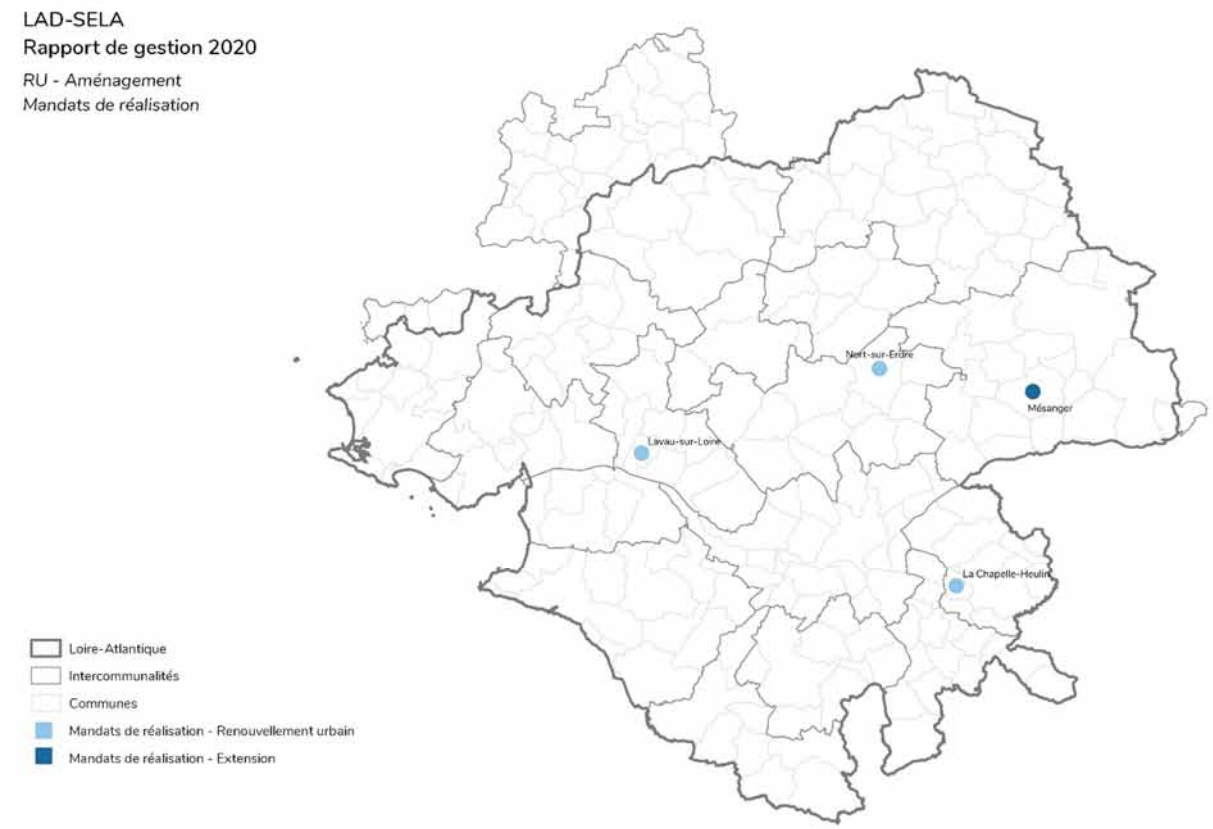

Mandats de réalisation	Client	Commune	Type d'intervention
02978 CENTRE BOURG	Chapelle Heulin	Chapelle Heulin	Renouvellement urbain
02982 REAL ET COM ZAC 2 COUR DES BOIS	Mesanger	Mesanger	Extension
02985 AMNGT CENTRE BOURG	Lavau sur Loire	Lavau sur Loire	Renouvellement urbain
02988 AMGT DES ESPACES PUBLICS SUR LE BASSIN DU PORT	Nort sur Erdre	Nort sur Erdre	Renouvellement urbain

Aucun nouveau contrat signé en 2020.

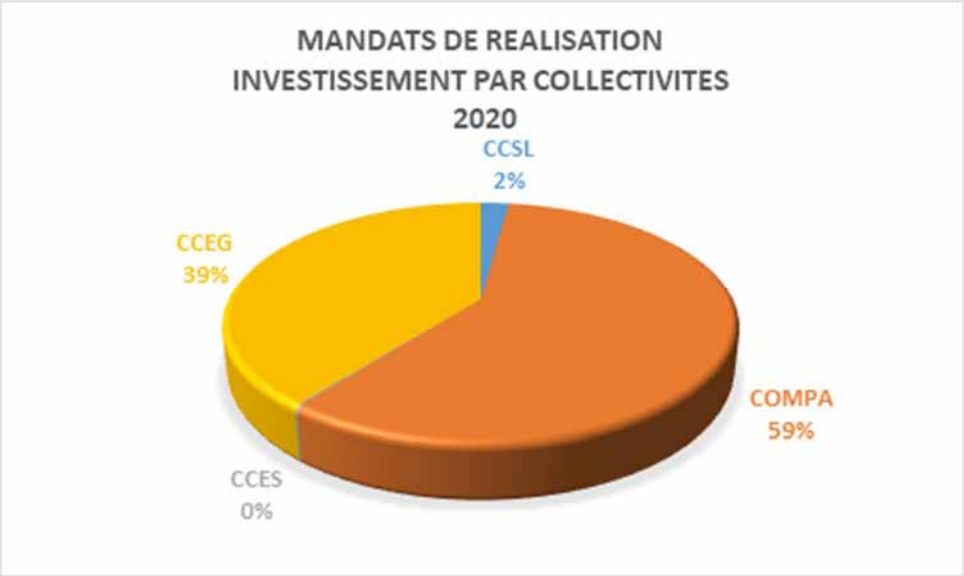

2.1.4 Les prestations de services

Le portefeuille de contrats de prestations de service de LAD-SELA s'établit à 2 opérations.

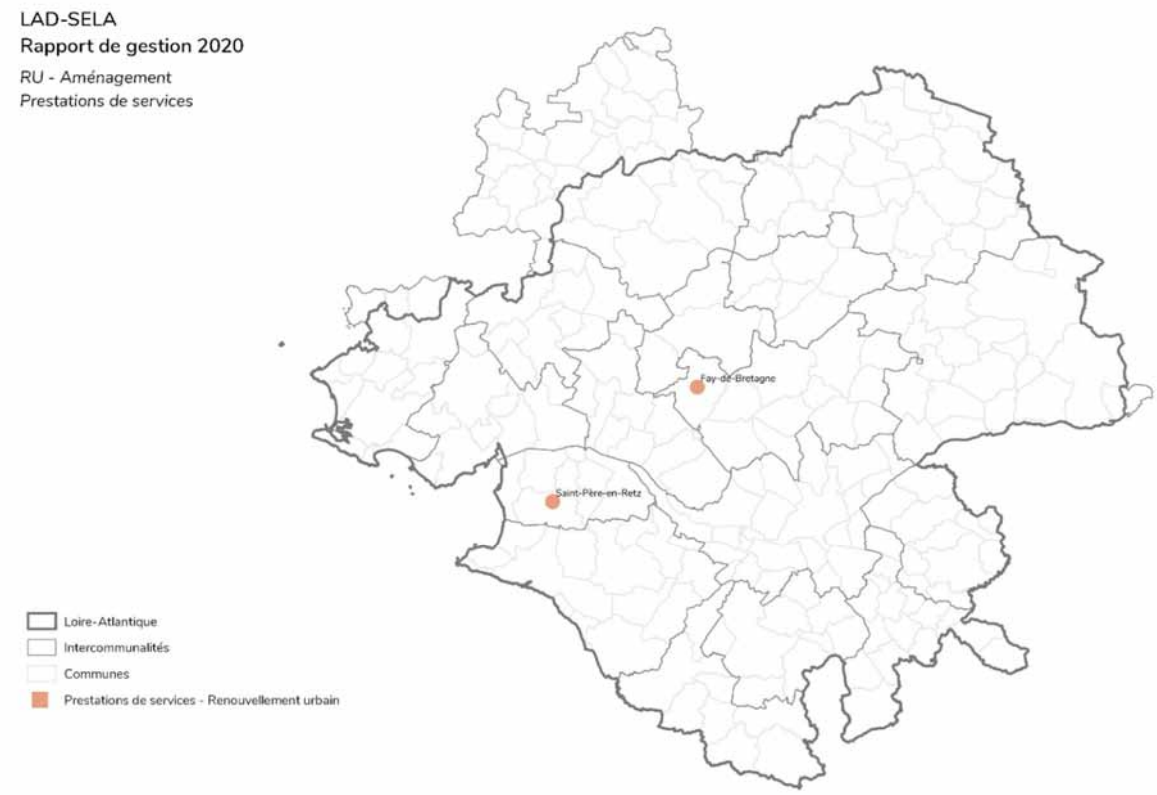

Prestations de services	Client	Commune	Type d'intervention
09.021 - AMO MAITRISE FONCIERE R.U.	Saint Père en Retz	Saint Père en Retz	Renouvellement urbain
09.041 - AMO FAY DE BRETAGNE	**Fay de Bretagne**	**Fay de Bretagne**	**Renouvellement urbain**

A noter que 1 nouvelle opération a été signée en 2020 : Il s'agit de :

ANALYSE D'UN FUTUR PROJET D'IMPLANTATION SUR LE SITE DE BERNARD AGRI SERVICES A FAY DE BRETAGNE (09.041)

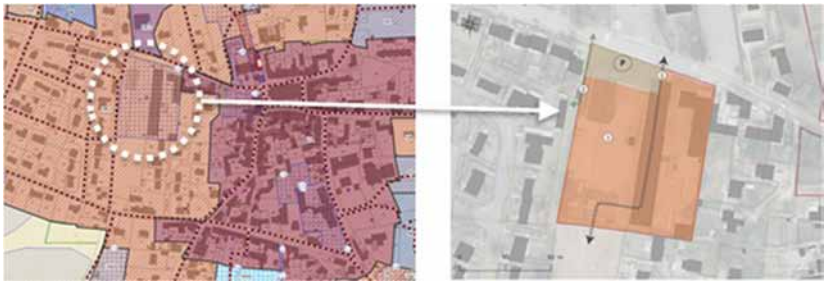

La commune de Fay de Bretagne souhaite anticiper la mutation d'un site stratégique d'entrée de ville liée au transfert de l'entreprise Bernard Agri Services. Si un investisseur privé s'est positionné pour acquérir le foncier et y développer un projet mixte d'habitat et de commerces, la commune s'interroge sur plusieurs éléments de contexte tels que les enjeux urbains, les risques de mise en œuvre, le cadre économique de l'opération et les alternatives possibles.

Loire-Atlantique développement-SELA a été missionnée pour intervenir sous la forme d'une prestation d'étude d'expertise qui vise à analyser les modalités et risques de mise en œuvre du projet proposé par l'investisseur privé.

Durée : 3 mois
Montant de la prestation : 6 225 €HT

2.2. La contruction et rénovations de bâtiments

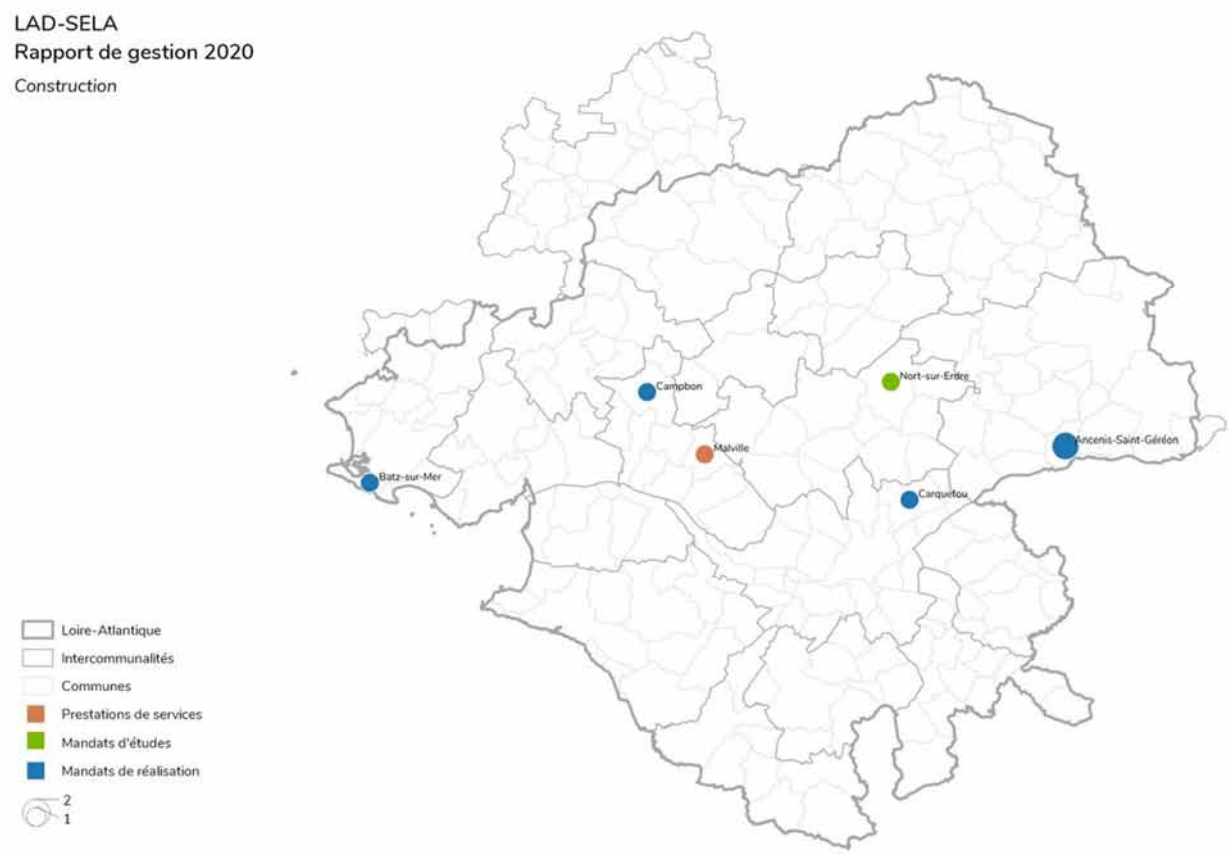

2.2.1 Les mandats d'études

Le portefeuille de mandats d'études de Loire-Atlantique développement – SELA est constitué d'une seule opération. Aucun nouveau contrat n'a été signé en 2020.

n° Opération	Commanditaire	Lieu de réalisation
02412 REALISATION D'UN CINEMA	COMMUNE DE NORT SUR ERDRE	Nort sur Erdre

L'investissement global en mandat d'études a été de 13 K€ HT.

2.2.2 Les mandats de réalisation

Le portefeuille de mandats de réalisation de Loire-Atlantique développement – SELA est constitué en 2020 de 5 opérations. Aucun nouveau mandat n'a été signé en 2020.
Cette activité a connu une forte baisse depuis 2018, notamment du fait d'une diminution des capacités d'investissement des collectivités, du développement de l'activité de LAD SPL pour le compte de ses collectivités actionnaires et d'une certaine concurrence du marché.
Les opérations actives :

n°	Opération	Commanditaire	Lieu de réalisation
02936	RESTAURATION LOGIS RENAISSANCE	ANCENIS	Ancenis
02972	REHABILITATION DES HALLES	ANCENIS	Ancenis
02986	REALISATION BATIMENT ADMINISTRATIF	BATZ SUR MER	Batz sur Mer
02987	RENOVATION ENS. IMMOBILIER ET TRAVERSEE PIETONNE	COMMUNE DE CAMPBON	Campbon
02989	REHABILITATION DE L'ATELIER DE DECORS DU GRAND T	LE GRAND T	Carquefou

L'investissement global des mandats de réalisation a été de 383 K€.
La répartition par EPCI et par type est précisée ci-dessous :

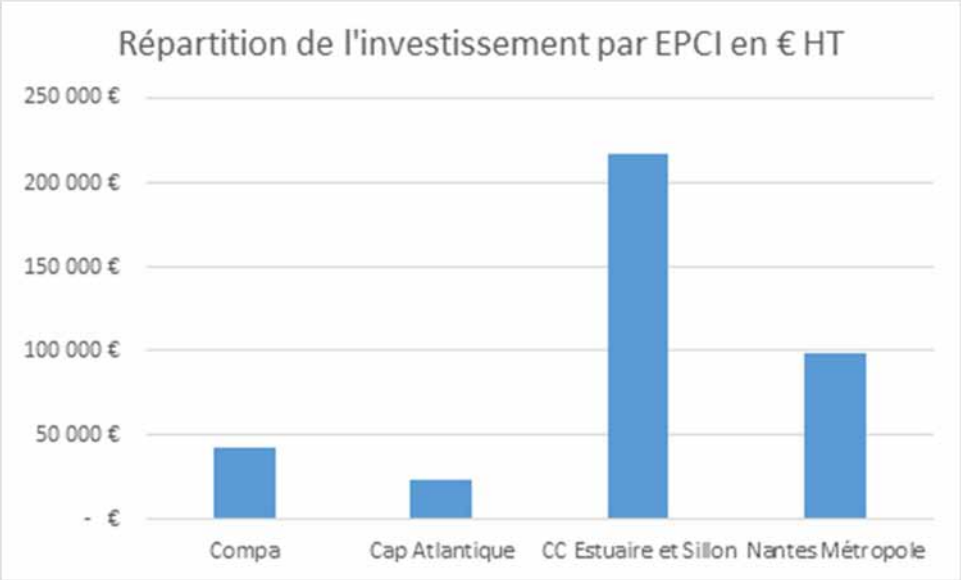

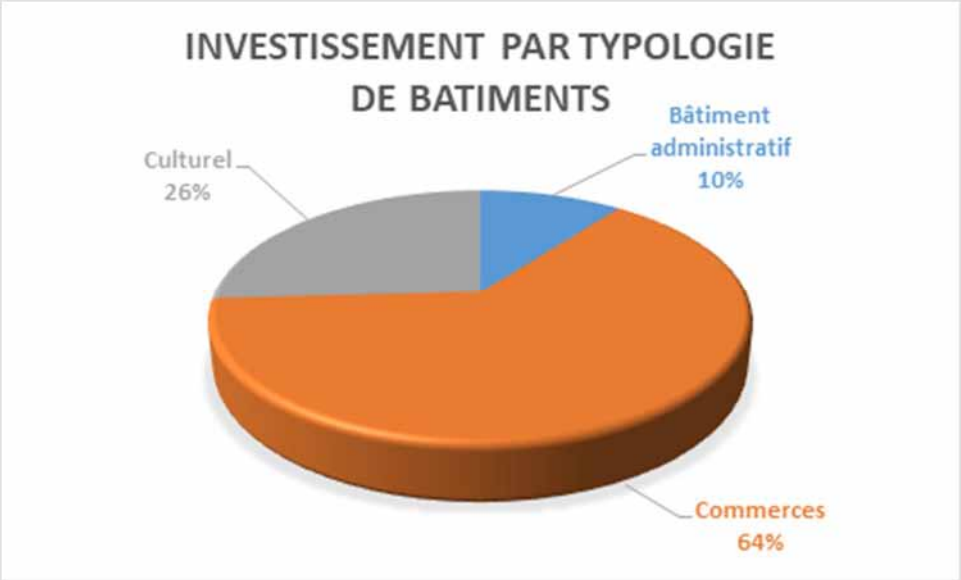

L'évolution de l'activité de Loire-Atlantique développement – SELA en mandat de réalisation :

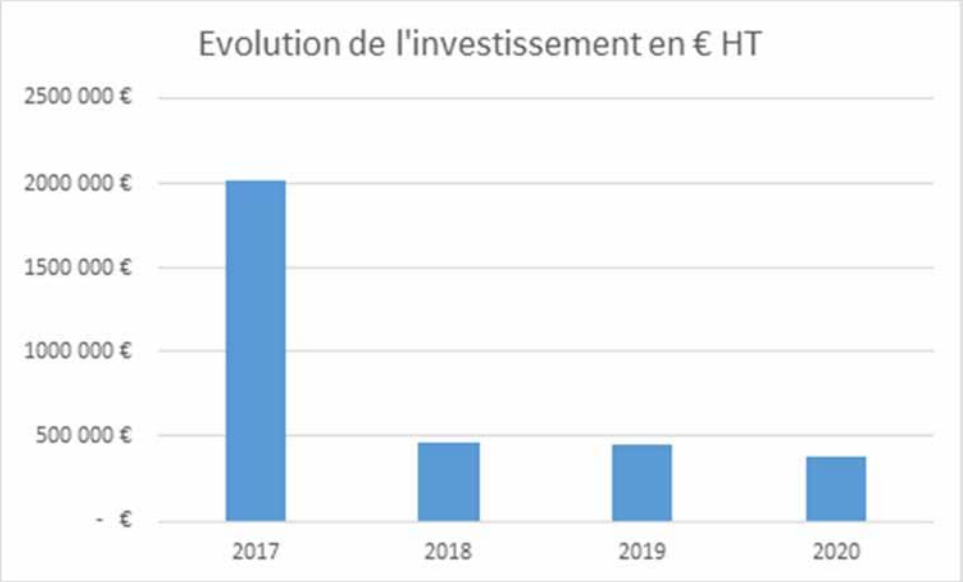

2.2.3 Les prestations de services

Le portefeuille de prestations de services de Loire-Atlantique développement – SELA est constitué d'une seule opération.

n°	Opération	Commanditaire	Lieu de réalisation
09006	AMO DIAGNOSTIC DEVELOPPEMENT COMMUNE	COMMUNE DE MALVILLE	Malville

Il s'agit d'une mission d'accompagnement de la commune de Malville en tant qu'Assistant à Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un restauration scolaire, livrée fin 2020 pour un coût global de 2,4 M€ HT.

2.3. Les investissements immobiliers et énergies renouvelables d'intérêts général

2.3.1 Les investissements en compte propre

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA est composé de 12 opérations actives, qui ont généré un investissement de 3 423 K€.

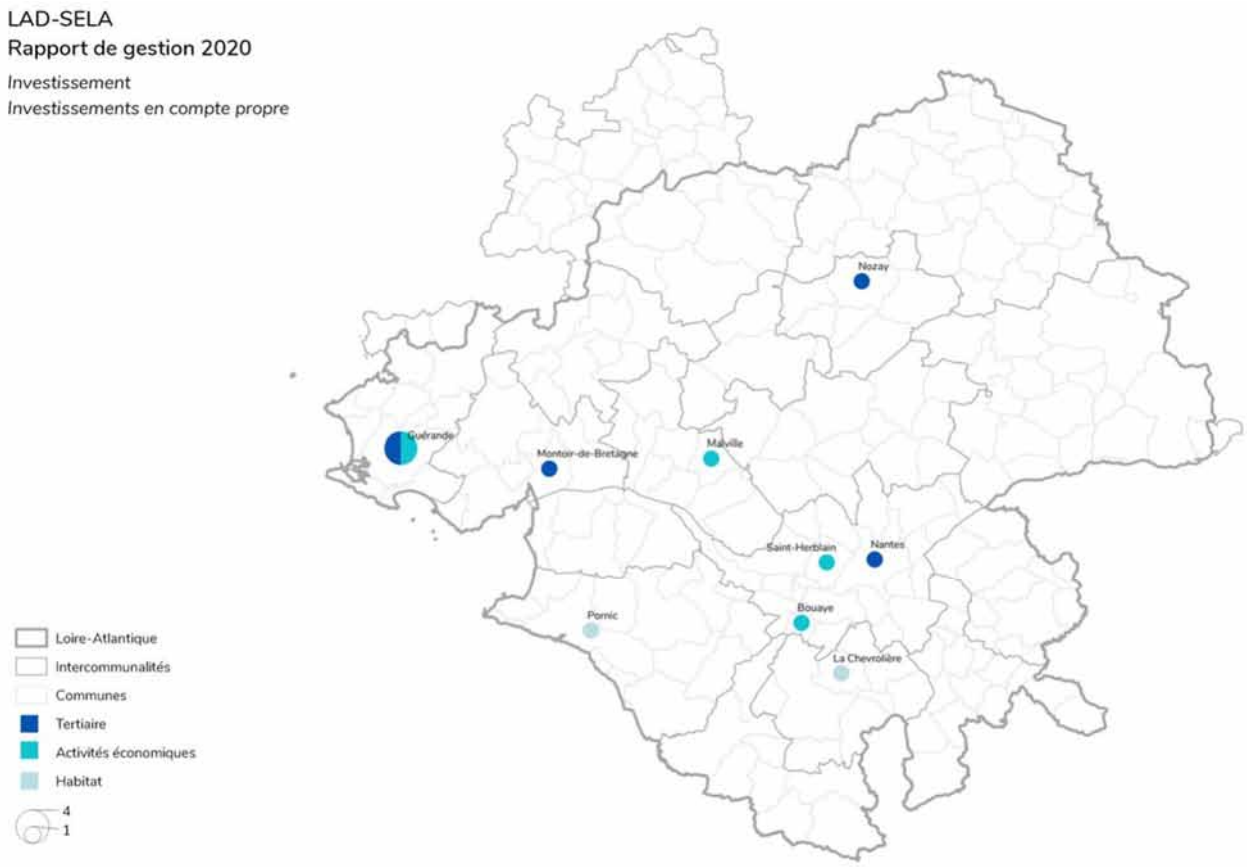

OPERATIONS EN COMPTE PROPRE	lieu	Activités
03.201- CPI GENDARMERIE GUERANDE	Guérande	Tertiaire
04.002- TERRAINS COTEAUX DE GRANDLIEU (en gestion)	Bouaye	Activités économiques
04.006- BATIMENT NOZAY (en gestion)	Nozay	Tertiaire
04.012- SITE LYCEE PORNIC	Pornic	Habitat
04.022- IMMEUBLE MIXTE NANTES METROPOLE	Nantes	Tertiaire
04.024- POLE MEDICAL LA CHEVROLIERE (en gestion)	La Chevrolière	Habitat
04.025- HOTEL D'ENTREPRISES BREHADOUR (en gestion)	Guérande	Tertiaire
04.027- AMENAGEMENT BREHADOUR	Guérande	Activités économiques
04.029- BATIMENT JANVRAIE	Saint Herblain	Activités économiques
04.030- DUQUEINE 2	Malville	Activités économiques
04.031- ICARE 2	Montoir-de-Bretagne	Tertiaire
04.033- ETUDE FABRIQUE TERRE	Guérande	Activités économiques

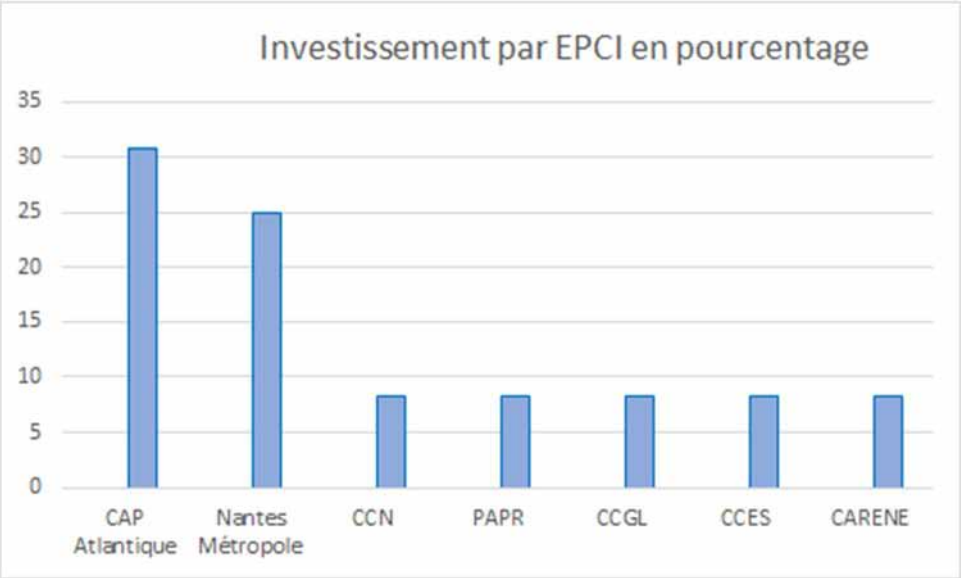

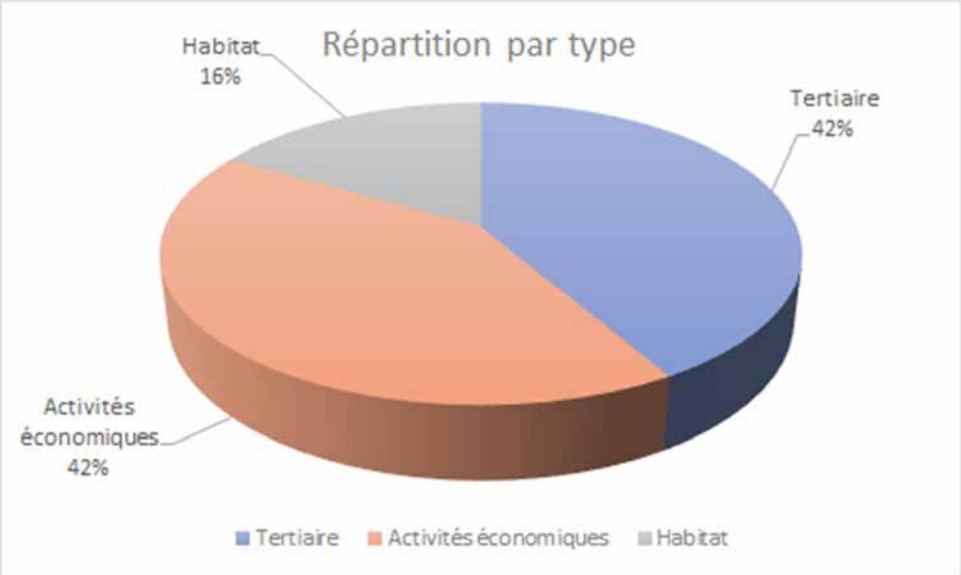

2.3.2 Les prestations d'études, de gestion et de construction

LAD-SELA
Rapport de gestion 2020

Investissement
Prestations de gestion et Études

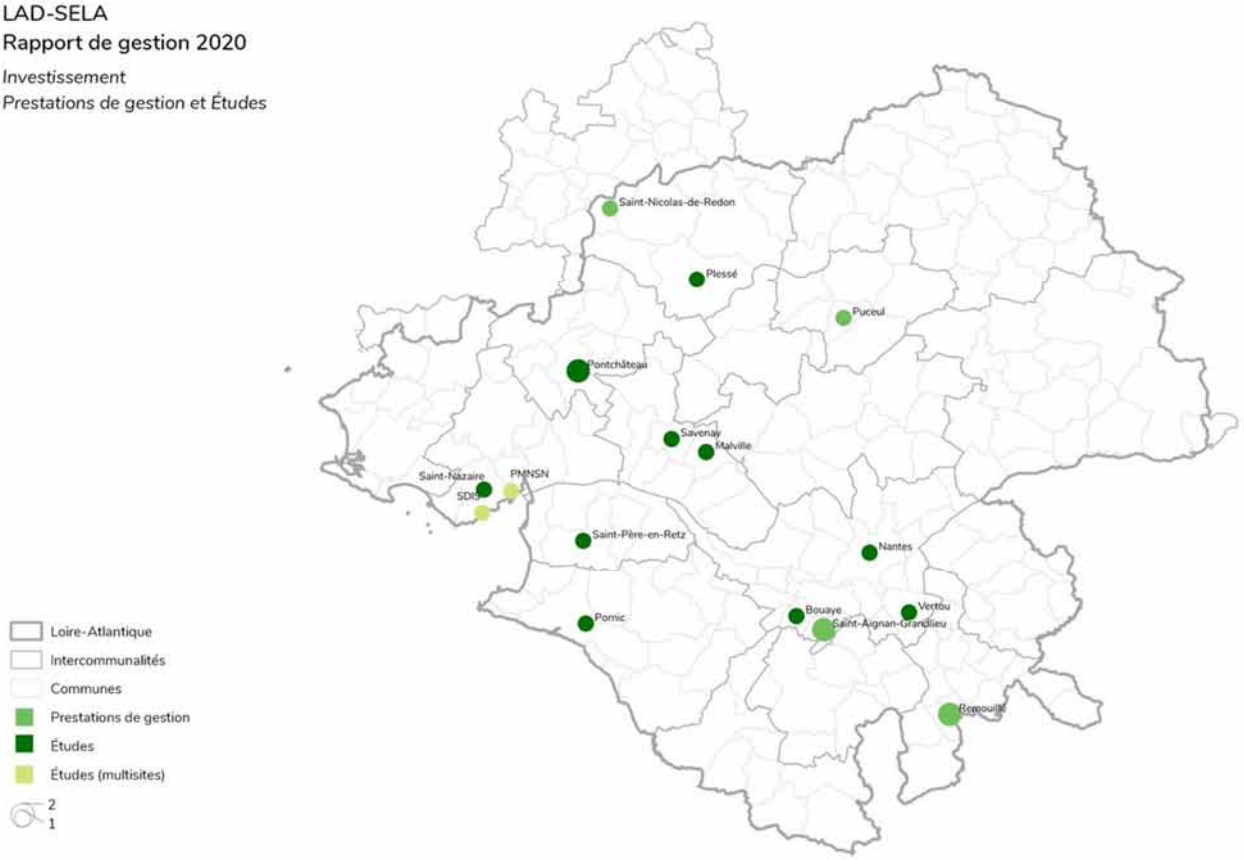

PRESTATIONS DE SERVICE	Lieu
ETUDES	
09.006- ETUDE DEV. COM MALVILLE	Malville
09.012- ETUDE ABBAYE BLANCHE COURONNE	Savenay
09.015- PROGRAMMATION COMMUNE PLESSE	Plessé
09.017- AMO ILOT PONCHATEAU	Pontchâteau
09.021- AMO CENTRE BOURG ST PÈRE EN RETZ	Saint-Père-en-Retz
09.024- ETUDE PROG URBAINE CENTRE VILLE VERTOU	Vertou
09.025- PONTCHATEAU 2030	Pontchâteau
09.028- ETUDE PMNSN	Multi-sites
09.029- ETUDE SDIS	Multi-sites
09.032- ETUDE BATIMENT PORT SAINT NAZAIRE	Saint-Nazaire
09.035- PASSATION MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE	**Sévérac**
09.036- ATTRACTIVITE CŒUR DE VILLE PORNIC	**Pornic**
09.039- AMO SAPRENA	**Bouaye**
09.040- ETUDE PMNSN	**Nantes**

GESTION	
09.016- MANDAT DE GESTION DE LA SAS GAGNERIE	Remouillé
09.027- GESTION LOCATIVE TERRA INNOVA 2 pour la SAS Bois des Renardières	St-Aignan de Grandlieu
09.037- GESTION LAITERIE REMOUILLE pour la SAS Gagnerie	**Remouillé**
09.038- GESTION BATIMENT INDUSTRIEL pour la SCI Ladie 1	**St-Nicolas-de-Redon**
09.042- GESTION LOCATIVE & PATRIMONIALE pour la SAS Bois des Renardières	**St-Aignan de Grandlieu**

CONSTRUCTION	
09.009- AMO SAS BOIS DES RENARDIERES	Saint Aignan de Grandlieu
09.034- AMO PARKING TERRA INNOVA	Saint Aignan de Grandlieu

3 nouvelles opérations ont été confiées à LAD SELA en 2020 :

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN CONTAT DE PROMOTION IMMOBILIERE (09.039)

La société SAPRENA projette l'acquisition d'un terrain pour la construction de son nouveau siège social. Cette opération se réalisera dans le cadre d'un Contrat de Promotion Immobilière.
La société LAD-SELA aura pour missions :

- Assister la SAPRENA à la rédaction d'une lettre précisant les termes et conditions du Contrat de Promotion Immobilière avec le promoteur retenu.
- Accompagner la négociation et la signature du Contrat de Promotion Immobilière.

Cette étude est achevée.
Durée : 1 mois
Montant des prestations : 2 000 € HT

MANDAT DE GESTION BATIMENT INDUSTRIEL A SAINT-NICOLAS DE REDON (09.038)

La SCI Ladie 1 propriétaire d'un ensemble immobilier a confié la gestion globale de cet immobilier à LAD-SELA dans le cadre d'un mandat.
La société LAD-SELA aura pour missions :

- Assurer la gestion patrimoniale
- Assurer la gestion locative

Durée : 3 ans – fin 2022
Montant de la prestation : 17 000 € HT/an

MANDAT DE GESTION LOCATIVE ET GESTION PATRIMONIALE AVEC LA SAS BOIS DES RENARDIERES (09.042)

La SAS Bois des Renardières propriétaire d'un ensemble immobilier a confié la gestion locative et patrimoniale à LAD-SELA, dans le cadre d'un mandat.
Durée : 3 ans – fin 2023
Montant de la prestation : 15 850 € HT/an

2.3.3 Les exploitions en compte propre

Loire-Atlantique développement-SELA gère 14 opérations patrimoniales qui mobilisaient 4,07 M€ de fonds propres au dernier trimestre 2020.

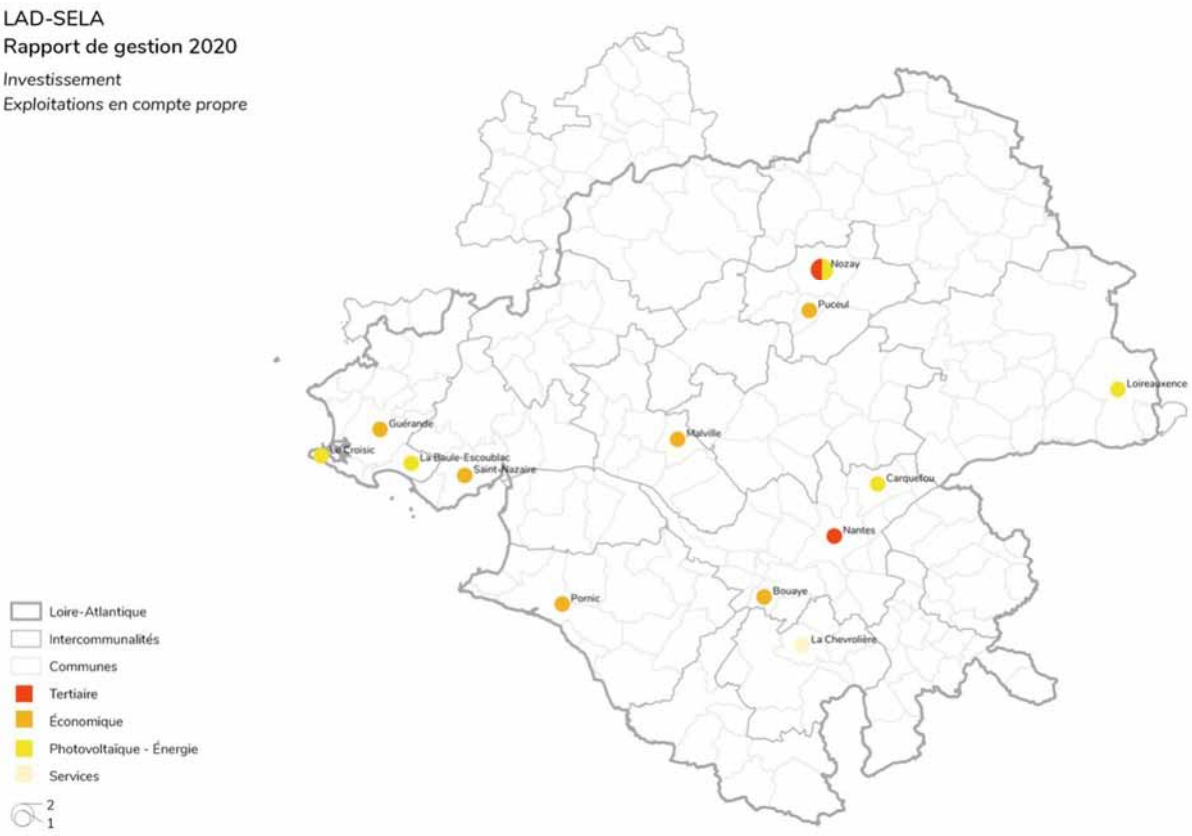

EXPLOITATIONS DIRECTES	lieu	Activités
08.001- POLE SOCIAL	Nozay	Tertiaire
08.002- LOCAUX RUE SCRIBE	Nantes	Tertiaire
08.003- PV LA BAULE	La Baule	Photovoltaïque
08.004- PV LE CROISIC FERME BIOMARINE	Le Croisic	Photovoltaïque
08.005- PV VARADES	Varades	Photovoltaïque
08.006- BATIMENT DUQUEINE	Malville	Economique
08.007- ARTIPARC	Bouaye	Economique
08.008- BEMA	Nozay	Energie
08.009- ATELIER DE DECOUPE	Puceul	Economique
08.010- GAD BRAIS	Saint-Nazaire	Economique
08.011- HOTEL D'ENTREPRISES BREHADOUR	Guérande	Economique
08.013- PV FLEURIAYE SAMO	Carquefou	Photovoltaïque
08.014- VILLAGE TPE PORNIC	Pornic	Economique
08.015- POLE MEDICAL	La Chevrolière	Services

En 2020, aucune opération d'exploitation n'a été créée.

La gestion de ces bâtiments est confiée en interne au Pôle Gestion Patrimoniale et Exploitation des équipements, lequel déploie l'ensemble des actions inhérentes à la gestion patrimoniale, et notamment :

- Gestion comptable : appels des loyers et provisions sur charges, régularisation ou refacturation des charges, indexation et révision des loyers, gestion des impayés
- Gestion administrative et juridique : rédaction et gestion des baux, réalisation des états des lieux, relation avec les locataires, représentation auprès de syndicats de copropriétaires (copropriétés) ou des membres d'ASL (propriétés en volumes)
- Gestion technique : entretien et maintenance à la charge du propriétaire, vérification du respect des obligations réglementaires des locataires, établissement de la stratégie de gestion technique pluriannuelle
- Gestion financière : établissement et suivi du budget annuel et pluriannuel
- Gestion commerciale en lien avec le Pôle investissement : commercialisation à la location et la vente des biens disponibles

2.3.4 Les prises de participations

Loire-Atlantique développement-SELA détient des parts dans 17 sociétés, qui mobilisent 2,78 M€ de fonds propres en capital et 3,61 M€ en comptes courants d'associés au dernier trimestre 2020.

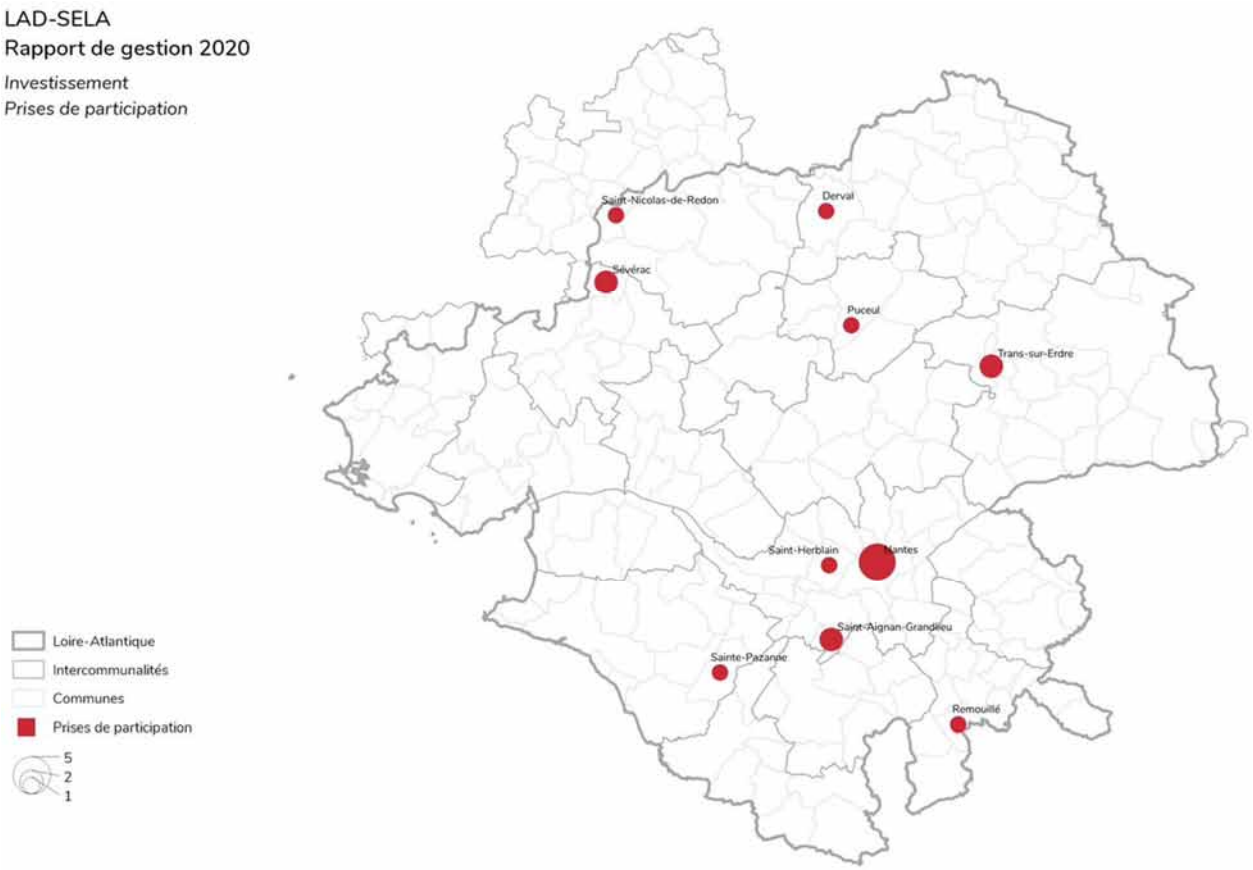

PRISES DE PARTICIPATIONS	Lieu	Activité
07.001- SAS AGRIMETHANE	Derval	Méthane
07.002- SCI LADIE 1	Saint-Nicolas-de-Redon	Activité économique
07.004- EOLA DEVELOPPEMENT	Trans sur Erdre	Eolien
07.005- AIRWATT ENERGIE	Sainte-Pazanne	Eolien
07.007- ISAC WATT	Sevérac Guenrouet	Eolien
07.009- SAS BOIS DES RENARDIERES	Saint-Aignan de Grandlieu	Activités tertaires
07.010- SAS PATRIMONIALE	Nantes	Activités tertaires
07.011- OUEST ENERGIE	Nantes	Energie
07.012- LOD	Saint-Herblain	Autres
07.013- SITE A WATTS	Redon	Eolien
07.014- SAS GAGNERIE	Remouillé	Activités économiques
07.015- SEM SYDELA	Nantes	Energie
07.016- SAS EOLANDES	Joué-sur-Erdre	Energie
07.017- SAS KERSHADE 3	**Saint-Herblain**	**Energie**
07.018- OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES	Saint-Aignan de Grandlieu	Energie
07.019 - DE LA TERRE A L'ASSIETTE	**Puceul**	**Atelier de découpe**
07.020- SCIC HAPI	**Nantes**	**Promotion et gestion logements inclusifs**

3 nouvelles prises de participation en 2020. Il s'agit de :

OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES A SAINT-HERBLAIN (07.017)

Le projet a consisté à racheter au groupe LEGENDRE le parc d'ombrières photovoltaïques situé sur des espaces de stationnements publics sur le Parc Ar Mor (à proximité du Zénith) appartenant à Nantes Métropole.

Ce projet permet à LAD-SELA de :

- s'inscrire comme un acteur majeur sur le territoire de la Métropole en matière de réalisation de projet d'énergies renouvelables ;
- Diversifier le champ d'intervention et d'expertise de LAD-SELA sur d'autres supports, LAD-SELA étant déjà investisseur de 4 parcs photovoltaïques sur toitures.

La production estimée est de 2 800 MWh/an.
LAD-SELA investit 82 355 € au sein de la société KER SHADES 3 soit 20 % du capital.

SOCIETE TERRE A L'ASSIETTE (07.019)

Pour intensifier l'accompagnement et avec l'accord de l'ensemble des actionnaires actuels, LAD-SELA a converti la créance en prise de participation au capital de la société avec pour objectifs de :

- Recadrer la gouvernance, avec la mise en place d'un comité de suivi,
- Adapter et réorganiser les moyens humains,
- Accompagner l'apurement de certaines créances et la restructuration des dettes,
- Mettre en place un suivi financier et analytique de fonctionnement,
- Supprimer des utilisations peu rentables,
- Recaler les tarifs.

LAD détient dorénavant 49,5 % du capital.

SCI HAPICOOP (07.020)

Cette société réunit les différentes parties prenantes de l'habitat inclusif dans une gouvernance partagée.
Elle a pour objectif premier de permettre à des personnes vulnérables (handicaps, faibles revenus, …) d'accéder à des logements adaptés et abordables.
L'intérêt pour LAD-SELA d'intégrer cette SCIC est :

- De participer à l'ingénierie de projet,
- De participer à la Maîtrise d'ouvrage de nouvelles constructions,
- D'intégrer une structure dont les valeurs et enjeux sont porteurs de sens,
- D'offrir aux collectivités partenaires l'appui et l'expertise de cette structure sur des problématiques similaires.

Avec 5 000 € d'investissement, LAD-SELA intégrera le collège des "partenaires" de la SCIC, collège qui détient 10 % du capital de cette société.

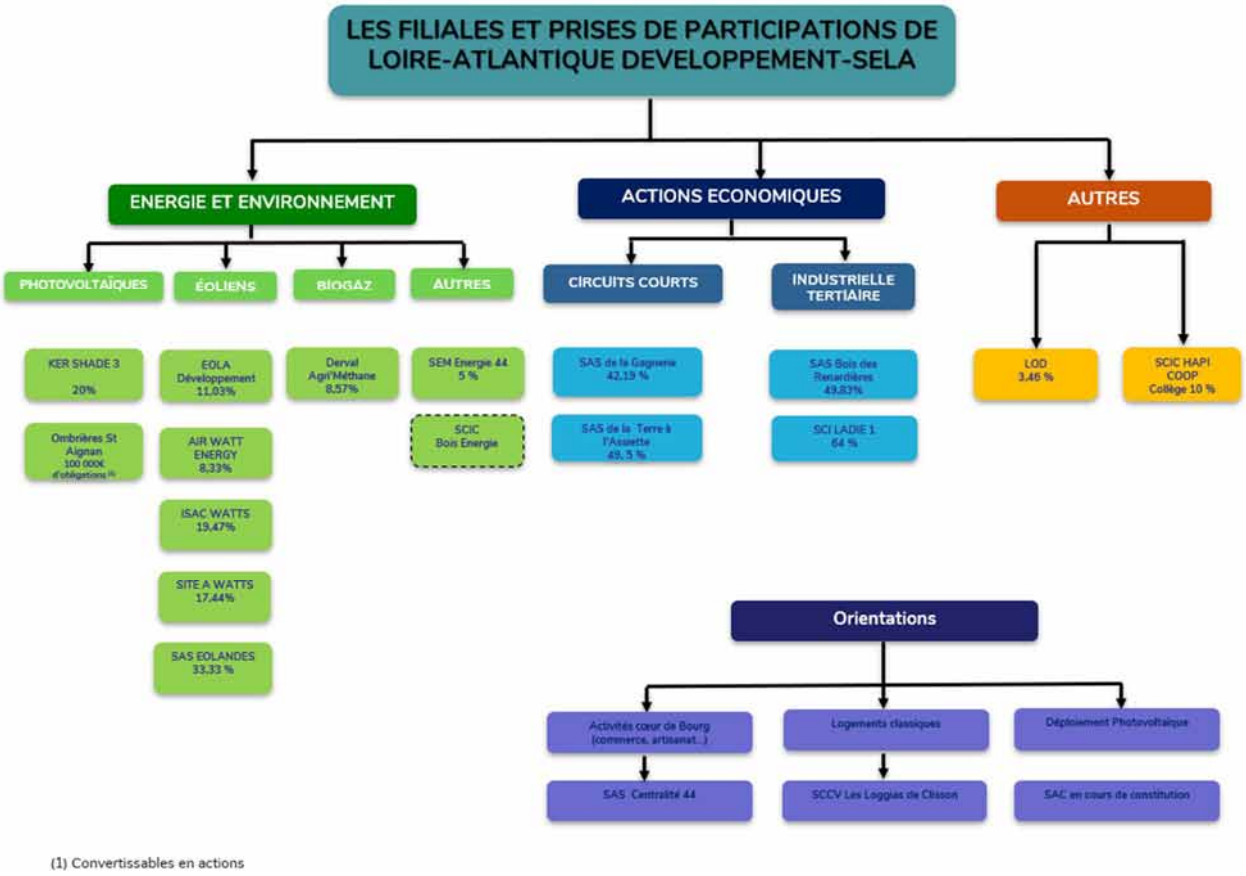

(1) Convertissables en actions

2.4. Les autres prestations d'ingénierie

2.4.1 L'énergie et les trajectoires bas carbone

Le Pôle Energie et Trajectoires Bas Carbone porte, outre ses contributions aux projets des autres Directions ou Pôles, 5 opérations en direct : 4 prestations de service et une opération en compte propre.

Prestations de Services		
OPERATIONS	**COMMANDITAIRE**	**LIEU DE REALISATION**
09.020 DIVD	NMET	Carquefou
09.030 PV CETEX BABINIERE	SEMITAN	La Chapelle sur Erdre
09.031 CETEX VERTONE	SEMITAN	Vertou
09.033 REALISATION CETEX VERTONNE	SEMITAN	Vertou
Opération en compte propre		
OPERATIONS	**COMMANDITAIRE**	**LIEU DE REALISATION**
04.033 FABRIQUE DE TERRE	LAD-SELA	Guérande

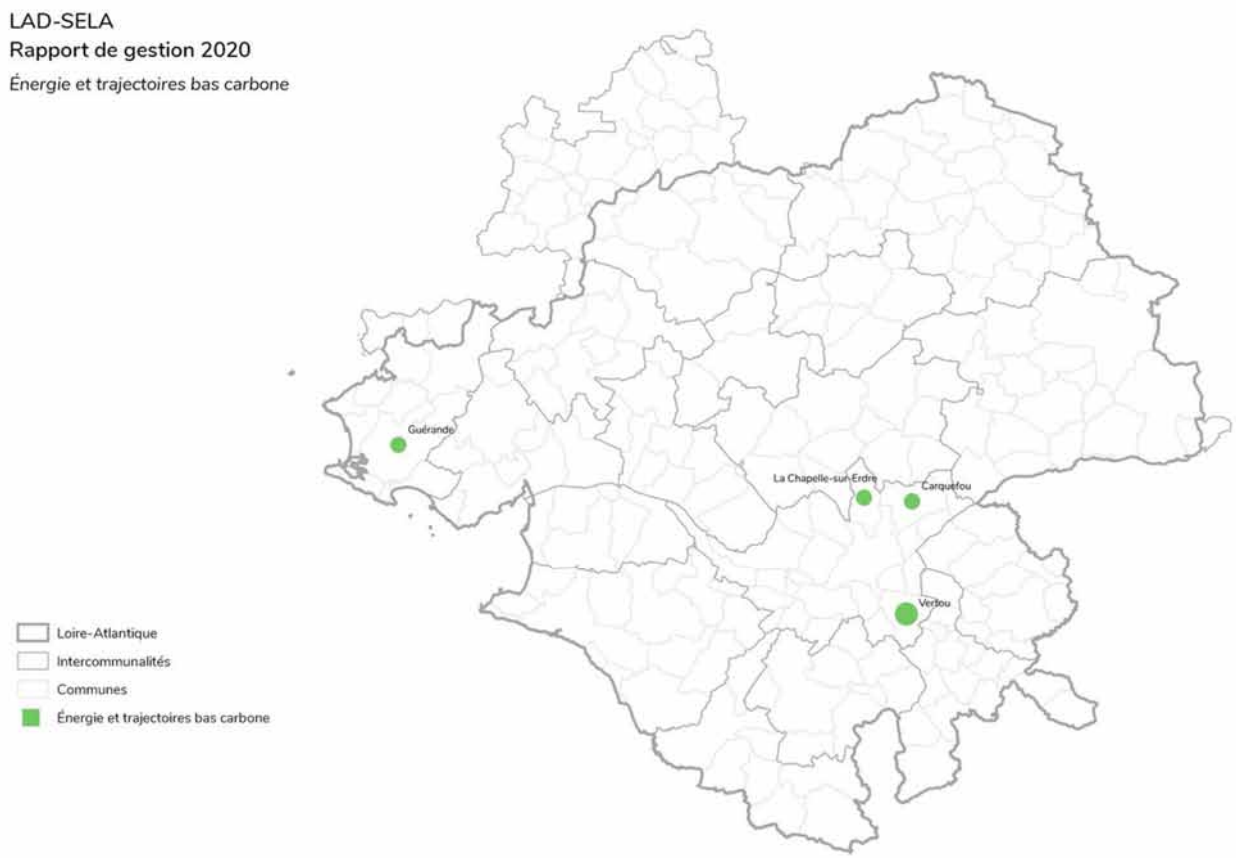

En 2020, une nouvelle opération a été créée :

LA FABRIQUE TERRE DE GUERANDE (04.033)

Dans le cadre de l'aménagement urbain de la ZAC Maison Neuve à Guérande, Loire-Atlantique développement-SELA a répondu à la demande de la Région des Pays de la Loire pour la réutilisation des terres de remblais d'un écoquartier pour fabriquer des briques de terre crue utilisables sur place : démonstrateur, suivi scientifique, formation et construction.
Loire-Atlantique développement-SELA met en relation les différents acteurs en ce domaine.

Budget global investissement : 455K€

2.4.2 Propective et Cohésion Territoriale

Le Pôle Prospective et Cohésion Territoriale porte, outre ses contributions aux projets des autres Directions ou Pôles, 1 opération en direct.

Prestations de Services		
OPERATION	COMMANDITAIRE	LIEU DE REALISATION
09.036 ATTRACTIVITE CŒUR DE VILLE PORNIC	PORNIC	Pornic

3. Présentation des comptes annuels

3.1. Le compte de résultat (hors concessions et mandats)

Tableau de résultat

	Compte de résultat 2019	Compte de résultat 2020
A - Produits d'exploitation	6 061 284	6 352 110
A - Charges d'exploitation	6 344 078	6 678 815
B - Produits financiers	516 233	615 629
B - Charges financières	435 000	748 657
C - Produits Exceptionnels	203 176	214 360
C - Charges Exceptionnelles	184 597	183 912
Sous total des produits A+B+C	6 780 693	7 182 099
Sous total des charges A+B+C	6 963 675	7 611 384
Profit avant impôt	-182 982	-429 285
D - impôts sur les bénéfices		
Total des produits A+B+C	6 780 693	7 182 099
Total des charges A+B+C+D	6 963 675	7 611 384
Bénéfice	-182 982	-429 285

Analyse des produits

Les produits

Tableau des produits

DESIGNATION	2019	2020
A - Produits exploitation		
Renouvellement et aménagement urbain	2 716 363	1 881 461
Constructruction et rénovation de bâtiments	71 849	68 739
Investissement d'intérêt général	215 376	219 224
Prestations spécifiques Ingénierie foncière		
Prestations spécifiques Energie et trajectoire bas carbone	79 390	45 083
Prestations spécifiques Prospective et cohésion territoriale	43 550	
Pôle biodiversité et milieux humides		
Projets inter-métiers		
Marges d'opérations propres		579 669
Produits d'exploitation d'opérations propres	1 769 480	2 411 274
Liquidations	225 000	12 000
Autres	13 353	72 684
Refacturation SPL temps passé	824 797	898 276
Refacturation SPL Circuit Loire Atlantique	50 122	51 089
Refacturation SPL developpement territorial		109 112
Reprise de provisions	52 004	3 500
TOTAL	**6 061 284**	**6 352 110**
B - Produits financiers	**516 233**	**615 629**
C - Produits exceptionnels	**203 176**	**214 360**
Total des produits	**6 780 693**	**7 182 099**

Ce tableau retrace l'évolution des différents postes de recettes au cours des deux derniers exercices.
Il appelle les commentaires suivants quant à l'exercice 2020.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Renouvellement et aménagement urbain

Rémunération suivi technique et gestion sur concession

Les rémunérations les plus importantes se répartissent sur les opérations suivantes :

- ZAC de la Fleuriaye 2 à Carquefou, NANTES METROPOLE
- ZAC de la Minais à Ste Luce sur Loire, NANTES METROPOLE
- ZAC Multi-sites, SAINT HILAIRE DE CHALEONS
- ZAC Océane Acacias, TRIGNAC
- ZAC de Maison Neuve, GUÉRANDE
- Réaménagement Centre-Bourg, HAUTE GOULAINE

- ZAC extension Centre-Bourg, LA PLAINE SUR MER
- ZAC Du Centre ville, SUCE SUR ERDRE
- ZAC de Coët-Rozic , PONTCHÂTEAU
- ZAC de l'Oseraie, CC REGION DE NOZAY

Le montant des rémunérations de ces 10 opérations de concession représente 588 K€, soit 47 % de l'ensemble de ce poste.

Ces prestations sont en diminution de près de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Rémunération de commercialisation

Les rémunérations les plus importantes se répartissent sur les opérations suivantes :

- ZAC de la Minais, SAINTE LUCE SUR LOIRE
- ZAC multi-sites Clos des Fresches et Gauterie, LE LANDREAU
- ZAC Maison Neuve, GUÉRANDE
- ZAC de Beausoleil, LA CHEVROLIERE
- ZAC des Perrières à La Chapelle sur Erdre, NANTES METROPOLE
- ZAC Multi-sites, SAINT HILAIRE DE CHALEONS
- ZAC Océane Acacias, TRIGNAC
- ZAC du Prieuré, SAINT GEREON
- ZAC Fleuriaye 2 à Carquefou, NANTES METROPOLE
- Réaménagement Centre-Bourg, HAUTE GOULAINE

Ces 10 opérations de concession citées totalisent un chiffre de rémunération de 372 K€ soit 72 % des produits de commercialisation de la société.

Cette rémunération, marque un fléchissement de 35 % par rapport à 2019 et de 33 % par rapport au budget initialement prévu.

Ré imputation de charges aux opérations et rémunération sur acquisition

Les produits liés à la Direction technique des travaux sont arrêtés à 18 K€.

Rémunération sur mandats de réalisation et d'études et AMO

Ces contrats sont désormais confiés le plus souvent à Loire-Atlantique développement - SPL, dans le cadre de son activité ''aménagement''.
Seules 10 opérations étaient en production au Pôle Renouvellement et aménagement urbain au cours de l'exercice 2020. Il s'agit des opérations suivantes :

- Réalisation et commercialisation ZAC Cour des Bois à MESANGER
- Aménagement espace public Bassins du Port à NORT SUR ERDRE
- Réalisation aménagement Centre-Bourg à LAVAU-SUR-LOIRE
- Aménagement du Bourg à LA CHAPELLE HEULIN
- Etudes de la planche au Bouin à PONT SAINT MARTIN
- Etudes d'aménagement site du Prieuré au CELLIER
- Etudes création ZAC Croix Morzel à CORDEMAIS
- Aménagement des merceries et des Mesliers, COMPA
- Etude Centre Bourg à PAULX
- Une assistance apportée à la commune de FAY DE BRETAGNE pour analyser le futur projet d'implantation sur le site Bernard Agri Services

La rémunération de ces contrats s'élève à 107 K€.

La précision apportée au titre des mandats du Pôle Renouvellement et aménagement urbain quant à la conclusion des nouveaux contrats se constate également pour l'ensemble des conventions suivantes.

Construction et rénovation de bâtiments

La rémunération des mandats de réalisation, d'études, d'AMO du pôle Construction et rénovation de bâtiments s'élève à 69 K€ et est répartie sur les 8 contrats suivants :

- Réhabilitation de l'atelier décor du Grand T pour le compte de l'EPCC
- Réalisation bâtiment administratif à BATZ SUR MER
- Réalisation d'un ensemble immobilier à CAMPBON
- Travaux Place du Millénaire à ANCENIS
- Réaménagement Logis du Château à ANCENIS
- Etudes réalisation cinéma à NORT SUR ERDRE

  - Une assistance apportée à la commune de MALVILLE pour réaliser un diagnostic prospectif de son développement,

Investissement d'intérêt général

Gestion et AMO

Les produits de gestion de bâtiments et d'ouvrages de production, mandat d'études et d'AMO résultent :

De contrats de gestion immobilière conclus avec des sociétés dans lesquelles LAD-SELA détient des parts sociales :

- Avec la SCI LADIE 1 pour la gestion d'un bâtiment de déconstruction industrielle (17 K€),
- Avec la SAS de La Gagnerie pour la gestion de la laiterie de Remouillé (23 K€),
- Avec la SAS du Bois des Renardières pour la gestion locative et patrimoniale du bâtiment Terra Innova II sur le site du pôle aéroportuaire de Nantes Atlantique (13 K€).

Des mandats d'études ou des prestations réalisées pour une assistance à maîtrise d'ouvrage au bénéfice de :

- Bâtiment Signal du port maritime de Saint Nazaire (7K€)
- Des prestations réalisées pour une assistance à maîtrise d'ouvrage au bénéfice de la S.A.S. du Bois des Renardières (31k€),
- Une assistance apportée à la société SAPRENA pour la passation d'un contrat de Promotion immobilière.

De la gestion des différents bâtiments dont est propriétaire LAD-SELA, la facturation annuelle de ces prestations s'élevant en 2020 à 39 K€.

Opérations propres (suivi et réalisation)

Le suivi de la réalisation des opérations propres est rémunéré en fonction du temps passé par les salariés chargés de mener à bien chaque opération.

Ces produits concernent principalement en 2020 :

- La réalisation d'un bâtiment d'activités artisanales sur le site de la Janvraie (36 K€)
- La réalisation d'un bâtiment tertiaire à Montoir-de-Bretagne (26 K€)
- La reconversion du site d'un ancien lycée à Pornic (25 K€)

Prestations spécifiques Energie et trajectoire bas carbone

La principale opération consacrée aux énergies nouvelles et à l'environnement en 2020 est la Prestation réalisée au titre de la convention conclue avec la Caisse des Dépôts et Consignations, agissant au nom et pour le compte de l'Etat, relative aux démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable, dans le cadre de l'appel à projet « villes de demain » (45K€) .

Opérations propres (marge et exploitation)

Dans le cadre des opérations portées en propre, la signature de promesses de ventes et l' actualisation des marges prises dégagent un résultat de 580 K€.

Les chiffres d'affaires des principales opérations de gestion immobilière sont :

- Le pôle social de Nozay (225 K€)
- Les bureaux rue Scribe (209 K€)
- Le bâtiment industriel Duqueine à Malville (460 K€)
- Le bâtiment industriel de Brais à Saint-Nazaire (141 K€)
- Les 4 centrales photovoltaïques (168 K€)

Une reprise de provisions d'un montant de 267 K € correspond à la reprise partielle d'une créance détenue sur la SAS Terre à l'Assiette compensée par une prise de participation à hauteur de 49 % du capital.

Produits de liquidations

Les produits de liquidations émanent du solde de l'opération d'aménagement Zac de Bréhany Villeneuve, CAP ATLANTIQUE.

Autres Produits divers

Les produits divers sont principalement constitués de transferts de charges (25 K€) et du solde d'un contentieux (40 K€).

Refacturation Loire-Atlantique développement- SPL

Depuis la création de Loire-Atlantique développement - SPL, Loire-Atlantique développement-SELA emploie, dans le cadre de contrats de mise à disposition, certains de ses salariés pour réaliser des missions clairement définies dans le domaine de l'aménagement.
Ainsi, l'ensemble des opérations d'aménagement de Loire-Atlantique développement-SPL est assuré par du personnel de Loire-Atlantique développement-SELA. Il en est de même pour la gestion de la D.S.P. du circuit automobile de Loire-Atlantique à Fay-de-Bretagne.

Il convient de préciser que, pour l'exercice 2020, la quote-part de charges communes de LAD GIE, correspondant au temps de ressources humaines mis à disposition par LAD SELA au bénéfice de LAD SPL pour la réalisation des missions d'aménagement, est facturé directement par LAD GIE à LAD SPL.
Par ailleurs, une refacturation de ressources humaines de salariés de LAD SELA mobilisés pour des actions de développement territorial, notamment pour accompagner les communes dans leur adhésion à LAD SPL, a été établie au prorata du temps passé à hauteur de 109K€.
Le montant total de la refacturation de ces prestations de mise à disposition de salariés à Loire-Atlantique développement-SPL s'élève en 2020 à 898 K€ pour la partie aménagement et 51 K€ pour la gestion de la D.S.P.

Reprise de provisions

Elle correspond à la reprise partielle de la provision pour liquidation d'opérations correspondant aux prestations réalisées en vue de la clôture d'une quinzaine d'opérations.

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers proviennent :

- Du calcul de la différentielle d'intérêts (387 K€), compensée en grande partie par les charges financières,
- De placement de fonds de la structure (15 K€),
- Des intérêts sur compte courants d'associés versés auprès de différentes filiales de Loire-Atlantique développement – SELA (99 K€) et de dividendes perçus au titre de ces mêmes filiales (115 K€)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le montant constaté en 2020 résulte principalement :

- De la cession d'1 module artisanal destinés à l'origine à la location, construits sur le site des Coteaux de Grandlieu (205 K€).
- De la reprise de quotes-parts de subventions perçues au titre de la rénovation des bureaux rue Scribe (4 K€) et de la construction de l'atelier de découpe de Puceul (5 K€)

Analyse des charges

Les charges

Tableau des charges

	2019	2020
A - Charges d'exploitation		
Achat matériel et sous-traitance	23 880	3 131
Achat fournitures consommées	9 841	3 129
Prestations G.I.E	1 348 757	1 341 355
Honoraires	74 968	73 561
Frais de déplacement mission, réception	8 723	2 949
Frais postaux et téléphoniques	1 553	1 207
Autres services extérieurs	71 939	59 624
Impôts et taxes	74 043	97 035
Charges de personnel	3 382 892	3 403 736
Autres charges	57 580	333
Dotation aux amortissements	6 691	4 503
Dotation aux provisions		
Opérations propres	1 283 211	1 688 252
TOTAL	**6 344 078**	**6 678 815**
B - Charges financières	**435 000**	**748 657**
C - Charges Exceptionnelles	**184 597**	**183 912**
D -impôts sur les bénéfices		
Total des charges	**6 963 675**	**7 611 384**

Nous analysons ci-après les rubriques du tableau des charges.

A. CHARGES D'EXPLOITATION

Achat de prestations de services

Ce poste concerne principalement des études réalisées par des tiers extérieurs dans le cadre de prestations de service conclues avec différents donneurs d'ordres et de missions en devenir.

Achat et fournitures consommées

Ce poste intègre essentiellement la consommation de fournitures de bureau.

Prestations G.I.E.

Les charges de LAD GIE sont ventilées entre les structures selon des clés de répartitions. Elles sont détaillées dans le rapport de l'Administrateur 2020 de LAD GIE.
Ce sont :

- Les équivalents temps plein (ETP) de chaque structure. Pour LAD SELA, en 2020 il y a 50,79 ETP. En 2019, il y avait 50,98 ETP
- Le temps passé par les salariés du GIE sur chaque structure pour les charges de ressources humaines (16,89 % en 2020 contre 20,11 % en 2019 pour la structure LAD SELA)
- La superficie des locaux affectée à chaque structure (21,22 % de la superficie occupée par LAD SELA en 2020 contre 21,90 % en 2019)
- L'affectation des véhicules en fonction de l'utilisation effective des salariés de chaque structure (61,88 % pour LAD SELA en 2019 et 66,60 % en 2019)
- L'affectation des places du parking loué à la SAMOA en fonction des réservations réelles (21,74 % en 2020 pour LAD SELA et 53,45 % en 2019)
- L'affectation en fonction de la structure qui a passé commande, pour toute dépense spécifique

Ainsi ventilées, les charges de LAD GIE ont été imputées à hauteur de 1 341 355 € à la structure LAD SELA. En 2019, elles s'élevaient à 1 348 757 €.
Il convient donc de noter une légère diminution du montant de ces charges alors même que depuis septembre 2020 le directeur de LAD SELA et son assistante de direction ont rejoint les effectifs de LAD GIE.

Les dépenses du GIE affectées à LAD SELA, ventilées par grande masse, sont les suivantes (il convient de se reporter au rapport de l'Administrateur du GIE pour disposer d'une analyse complète de l'évolution des charges) :

- Bâtiment :

Les charges liées à la gestion du bâtiment passent de 326 K€ en 2019 à 286 K€ en 2020, soit une diminution de 12 %. Cette baisse notable résulte principalement de l'impact de l'acquisition du bâtiment en septembre 2019.

- Informatique :

Les charges se rapportant au fonctionnement informatique s'élèvent en 2020 à 145 K€, contre 143 K€ en 2019, le léger accroissement provenant de l'évolution des dépenses au niveau de l'Agence, telles que la mise en place d'un plan de reprise d'activités ou encore de la mise en place d'un système numérisé des dépenses.

- Déplacements :

Les frais se rapportant aux déplacements professionnels sont de 77K€ en 2020, soit une baisse de 31 % par rapport à l'année précédente. L'impact de crise sanitaire (-14 K€), associé à la diminution de la flotte de véhicule (-21 k€) expliquent cette évolution constatée.

- Honoraires :

Les charges d'honoraires sont de 11 K€ en 2020 pour 24 K€ en 2019. Cette forte diminution provient de la baisse sensible des charges au niveau de l'Agence et de l'absence de contentieux en 2020 pour LAD SELA.

- Relations publiques, communications, …

Le montant de ces frais est de 31 K€ en 2020. Il était de 70 K€ en 2019, année au cours de laquelle les frais de manifestation liés aux 60 ans de LAD SELA représentaient 43 K€. Par ailleurs, si globalement les colloques, séminaires et autres manifestations ont été considérablement réduits en 2020, l'adhésion au "Club ville Aménagement" et la publication de la revue "Place Publique", affectées à chacun des membres de l'Agence, viennent les compenser financièrement.

- Fonctionnement mutualisé :

Les charges de fonctionnement mutualisées (fournitures et petits équipements, Copieurs, assurances, téléphonie, affranchissements, …) sont constantes (151 K€ en 2020 contre 145 K€ en 2019). Cette faible variation correspond principalement à l'achat de petits matériels lié la crise sanitaire (masques, visières, …) et à la prise en charge par le GIE de l'ensemble des assurances de l'Agence jusqu'alors facturées directement à ses différentes structures, ces dépenses étant partiellement compensées par une baisse des frais d'affranchissement et d'utilisation des copieurs.

- Les ressources humaines :

Le montant des ressources humaines affectées à la structure de LAD SELA en 2020 est de 983 K€ dont 32 K€ de formation continue. Il était de 965 K€ en 2019.
La variation résulte principalement du transfert du directeur de LAD SELA et de son assistante de direction qui ont intégré début septembre 2020 LAD GIE en prenant respectivement les fonctions de Directeur Général Adjoint chargé de la « transformation stratégique et de l'innovation opérationnelle », et d'assistante du Directeur Général.

Enfin, pour l'exercice 2020, la quote-part de ces charges communes de LAD GIE, correspondant au temps de ressources humaines mis à disposition par LAD SELA au bénéfice de LAD SPL pour la réalisation des missions d'aménagement et de construction, de gestion de D.S.P. et de conseil et accompagnement des territoires, est facturé directement par LAD GIE à LAD SPL, à hauteur de 343 176 €. Cette quote-part était de 435 497 € en 2019.

Honoraires

Les honoraires 2020 ont été versés pour les missions de conseil et d'expertise comptable (44 K€), celles de commissariat aux comptes (30 K€).

Frais de déplacement, missions, réceptions

Ces dépenses sont composées des quelques frais de déplacement, frais de missions et de réceptions qui ont été réglés directement par LAD SELA, sachant que la majeure partie des frais de ce type (déplacements en véhicules notamment) est assurée par LAD GIE qui refacture à ses membres.

Frais postaux et téléphoniques

Les Frais postaux et de téléphonie sont désormais gérés par LAD-GIE. De ce fait, ce poste n'intègre désormais que des frais d'abonnement à la boite postale et quelques commandes ponctuelles de timbres.

Autres services extérieurs

Les principaux postes de charges gérés directement par LAD-SELA sont :

- Les cotisations professionnelles (Fédération des E.P.L., …) 26 K€
- Les frais bancaires 11 K€
- Les frais de gestion des archives de la société 12 K€
- Les assurances (dont 6K€ refacturées aux filiales) 7 K€

Impôts et taxes

Cette rubrique est composée principalement des taxes assises sur les salaires que sont :

- Les cotisations de formation continue dont 14 K€ de formations du personnel (la majorité de ces formations sont généralement financées par le GIE) 40 K€
- La taxe apprentissage 15 K€
- Les taxes CVAE et CFE 30 K€
- La taxe pour l'emploi des personnes handicapée 10 K€

Charges de personnel

Le montant des charges de personnel s'élève à 3 403 736 € pour l'exercice 2020, soit une variation de +1 % par rapport à l'année 2019.

Cette évolution salariale résulte :

- De l'application de l'augmentation collective de 1 % par an suite à la signature du procès-verbal d'accord des N.A.O. (négociations annuelles obligatoires).

Dotations aux amortissements

Les logiciels informatiques ayant été transférés dans LAD GIE, seuls restent à amortir dans LAD SELA les biens suivants :

- Le mobilier 3K€
- Le matériel destiné aux salons 1K€

Opérations propres (investissements et exploitations)

Le montant de 1 688 252 € correspond aux dépenses d'investissements et d'exploitation (notamment amortissement) engagées par Loire-Atlantique développement-SELA pour la réalisation des principales opérations suivantes :

Opérations d'Investissements

- Reconversion site ancien Lycée Pays de Retz à Pornic 327K€
- Réalisation bâtiment site de la Janvraie 75 K€
- Immeuble de bureau Icare à Montoir-de-Bretagne 319 K€

Opérations d'Exploitations

- Pôle social à Nozay 140 K€
- Bureaux rue Scribe à Nantes 170 K€
- Centrales photovoltaïques 99 K€
- Bâtiment Duqueine à Malville 251 K€
- Modules Artiparc à Bouaye 9 K€
- Plateforme bois à Nozay 55 K€
- Atelier de découpe à Puceul 66 K€
- Bâtiment ZAC de Brais à Saint-Nazaire 96 K€
- Bâtiment Cap Entreprendre à Guérande 53 K€
- Village TPE à Pornic 14k€
- Bâtiment médical à La Chevrolière 10K€

L' augmentation de ces charges par rapport à 2019 résulte du montant investi dans les opérations propres en 2020, soit 722 K€ contre 282 K€ en 2019.

B. LES CHARGES FINANCIERES

Concernant le fonctionnement (143 K€), elles proviennent des frais financiers résultant de la différentielle d'intérêts. (-21 K€ par rapport à 2019)

Concernant les opérations de gestion (258 K€), elles correspondent aux intérêts sur emprunts mis en place pour le financement des ouvrages mis en exploitation locative (- 20 K€ par rapport à 2019 car pas de nouveaux emprunts mis en place et base de calcul des intérêts en diminution)

Concernant la gestion des filiales (34 K€), il s'agit des intérêts sur l'emprunt Bpifrance contracté pour financer partiellement l'avance en compte courant versée à la SAS de La Gagnerie.

Une provision pour dépréciation de titres de 313 K€ est constituée sur la prise de participations La terre à l'assiette.

C. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Au titre des opérations de gestion (182 K€), il s'agit de la valeur nette comptable du module du bâtiment Artiparc cédé au cours de l'exercice 2020.

D. IMPOTS SUR LES BENEFICES

En raison du résultat 2020, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices à régler.

3.2. Le résultat de l'exercice

Résultat

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de -429 285.39 €.

Proposition d'affectation de résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, de – 429 385.39 € :

- Imputation sur le compte « autres réserves » pour : - 429 385.29 €

3.3. Le bilan

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	27 194	25 437	1 757	52
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	791 803		791 803	791 803
	Constructions	13 115 428	3 394 247	9 721 182	10 398 289
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	987 649	450 692	536 957	584 175
	Autres immobilisations corporelles	413 938	270 294	143 644	141 790
	Immobilisations en cours	85 315		85 315	54 226
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 514 261	358 478	2 155 783	1 608 386
	Créances rattachées à des participations	3 656 550		3 656 550	3 397 973
	Autres titres immobilisés	820 897		820 897	817 578
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	87 500		87 500	89 900
	TOTAL (II)	**22 500 535**	**4 499 147**	**18 001 388**	**17 884 171**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	90 350 401		90 350 401	97 677 728
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	360 410		360 410	331 612
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 798 440	64 600	4 733 840	4 392 421
	Autres créances	4 249 773		4 249 773	6 341 275
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 387 509		1 387 509	1 378 054
	DISPONIBILITES	1 515 308		1 515 308	5 243 319
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 348 186		3 348 186	3 753 554
	TOTAL (III)	**106 010 027**	**64 600**	**105 945 427**	**119 117 963**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**128 510 562**	**4 563 747**	**123 946 815**	**137 002 134**

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	13 535 337	13 535 337
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	928 222	928 222
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	338 526	338 526
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 649 797	1 832 778
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(429 285)**	**(182 981)**
	Subventions d'investissement	146 866	137 530
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**16 169 463**	**16 589 412**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	918 654	1 039 979
	Provisions pour charges	6 929 245	6 517 159
	Total des provisions	**7 847 899**	**7 557 138**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 202 475	52 702 799
	Emprunts et dettes financières divers	31 242 743	30 160 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 270 702	1 506 821
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 233 465	7 503 017
	Dettes fiscales et sociales	1 941 196	1 945 092
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 632	1 984 310
	Autres dettes	1 380 293	1 310 693
	Produits constatés d'avance (1)	16 620 947	15 742 583
	Total des dettes	**99 929 454**	**112 855 584**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**123 946 815**	**137 002 134**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(429 285,39)	(182 980,85)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	52 234 293	65 471 228
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	12 215 047	19 632 676

Evènements postérieurs à la clôture

Crise sanitaire

Au premier trimestre 2021, les dispositions appliquées pour la poursuite des activités en période crise sanitaire ont été reconduites et adaptées en fonction des décisions gouvernementales.

Contrôle de la Chambre régionale des comptes

Ce sujet est abordé au point 1.6 du présent rapport de gestion

Autres informations

Approbation des conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au présent dossier.
Le Conseil d'Administration est appelé à approuver ces conventions.

Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1, alinéa 1er du Code de Commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes ont l'obligation de communiquer dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.
Aussi, la décomposition des dettes et créances à la clôture des comptes 2020 est la suivante.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	*0 jour (indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	117					217	18					149
Montant cumulé des factures concernées TTC	1037534,80	816 941,40	602 062,59	5 368,62	1067897,92	2492 270,53	1766934,14	564 311,72	18 015,59	392 744,71	1861429,33	2836501,35
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	4,33%	3,41%	2,51%	0,02%	4,45%	10,39%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							4,88%	1,56%	0,05%	1,08%	5,14%	7,83%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de réfrence utilisés (contractuel ou delai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☑ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☑ Délais légaux : (préciser)					

Résultats des cins derniers exercices

		31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	13 357 865	13 357 865	13 357 865	13 535 337	13 535 337
	Nombre d'actions ordinaires	18 290	18 290	18 290	18 353	18 353
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	23 428 207	32 421 991	37 411 289	26 974 526	29 715 176
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(1 928 937)	2 398 456	1 868 517	1 366 150	512 825
	Impôts sur les bénéfices	(13 820)	(14 905)	(15 923)		
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	30 821	289 101	173 702	(182 981)	(429 285)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	(105)	132	103	74	28
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	2	16	10	(10)	(23)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié			42	51	51
	Montant de la masse salariale	2 051 950	2 087 150	2 153 390	2 302 494	2 326 036
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	919 381	921 370	970 993	1 080 397	1 077 700

Montant des charges non fiscalement déductibles :

En application de l'article 39-4 du CGI

- Quote-part d'amortissements excédentaires des véhicules loués par LAD GIE pour ses membres pour 5 690 €
- Quote-part de T.V.T.S. se rapportant aux véhicules loués par LAD-GIE pour ses membres pour 10 995 €

Dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :

Exercice 2019 : 0 €
Exercice 2018 : 0 €
Exercice 2017 : 0 €

Jetons de présence versés au cours de l'exercice 2020 :

Pas de jetons de présences versés

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN

Loire-Atlantique développement
/aménagement et construction

Loire-Atlantique développement – SELA
2 boulevard de l'Estuaire – CS 66207
44262 Nantes cedex 2
Tél. 02 40 20 20 44
www.loireatlantique-developpement.fr